



3 1761 03613 4369

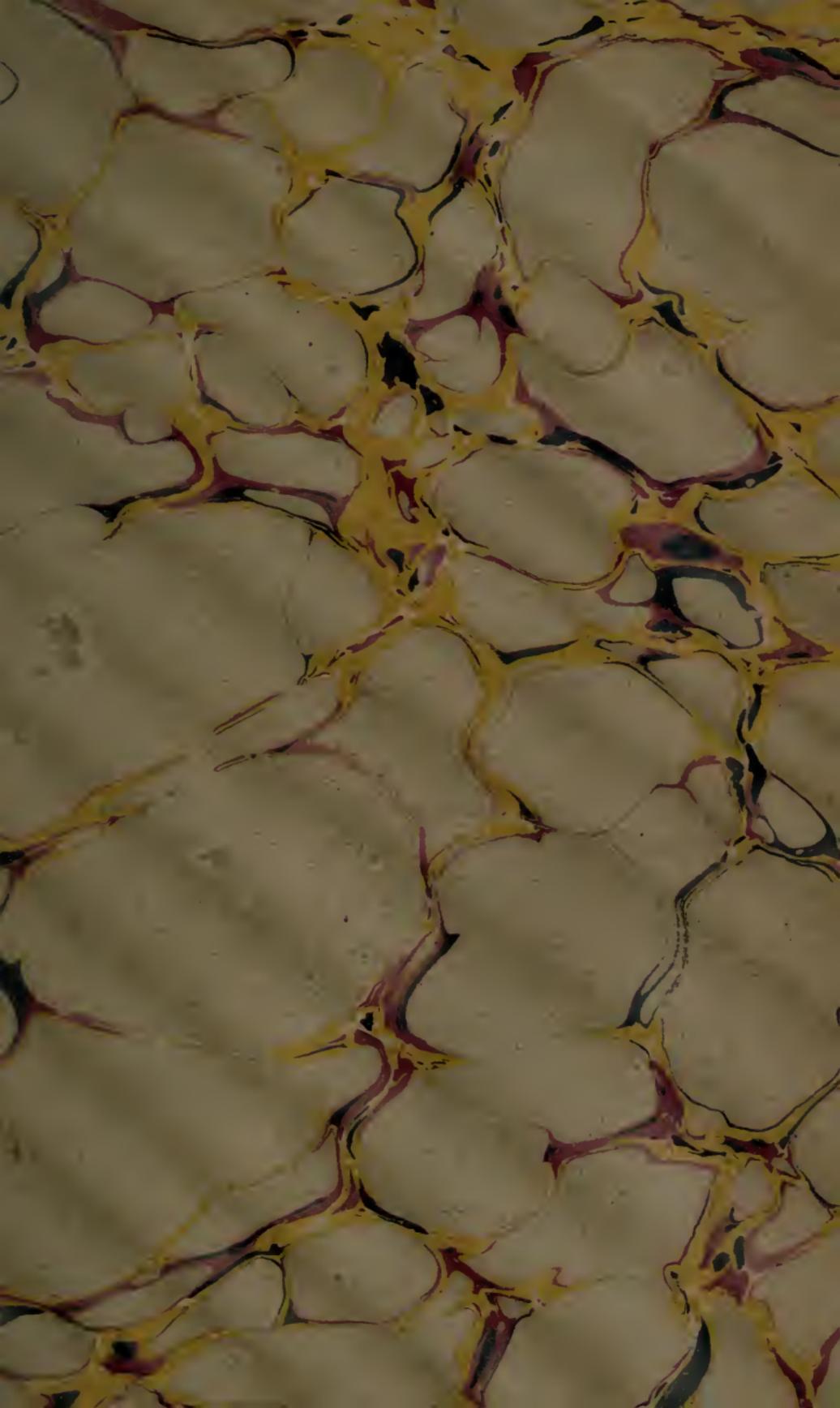
DC  
289  
D8  
t. 1  
c. 1  
ROBA

**Presented to**  
**The Library of the Department of French**  
**of University College**

**by**

Principal Hutton

1941—





Maurice Mutton

Paris - 1910



# HISTOIRE DE FRANCE

De 1870 à 1873

2-957

*DU MÊME AUTEUR*

---

**Voyage en Asie.** — Le Japon. — La Chine. — La Mongolie. — Java.  
— Ceylan. — L'Inde. — Michel LÉVY, 1874.

**Critique d'Avant-garde.** — Salon de 1870. — Les peintres impressionnistes. — Claude Monet. — Renoir. — Édouard Manet. — L'Art japonais. — Hokousai. — James Whistler. — Sir Joshua Reynolds et Gainsborough. — Richard Wagner. — Arthur Schopenhauer. — Herbert Spencer. — G. CHARPENTIER, 1885.

THÉODORE DURET

# HISTOIRE DE FRANCE

De 1870 à 1873

LIVRE I<sup>er</sup>. — LA CHUTE DE L'EMPIRE

LIVRE II. — LA DÉFENSE NATIONALE

TOME I



PARIS

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

G. CHARPENTIER ET E. FASQUELLE, ÉDITEURS

41, RUE DE GRENELLE, 41

1893

Tous droits réservés

DC

289

D 8

E.1



864273

# HISTOIRE DE FRANCE

De 1870 à 1873

---

Je me borne à exposer les choses telles qu'elles m'apparaissent, à exprimer ce qui me semble le vrai.

Gustave FLAUBERT.

## INTRODUCTION

Les nations européennes se sont formées sous des rois. Certaines, dans l'antiquité et les temps modernes, se sont ensuite mises en République. Parfois celle-ci n'a pu s'établir, ou ayant vécu, a péri. Alors de nouveaux gouvernements monarchiques ont surgi, mais autres que la royauté des origines nationales. Les gouvernements qui succèdent ainsi à la République ont des traits généraux. Ils naissent par l'usurpation et durent par l'établissement d'un seul sur les ruines des libertés politiques. Ces traits sont, en France, propres au second Empire.

Les premières années du règne de Napoléon III furent prospères et faciles. Le coup d'État de décembre 1851 avait été ratifié par le plébiscite; les républicains, écrasés après une courte résistance, étaient

comme anéantis. L'Empire, protégé par l'ombre de Napoléon I<sup>er</sup> et victorieux en Crimée et en Italie, apportait « la gloire ». On ne pensait plus qu'à s'enrichir, délivré du soin de la chose publique. L'accroissement du bien-être et l'éclat des armes semblaient devoir contenter la nation.

Mais, à la longue, ses meilleurs instincts devaient se réveiller. Pendant que se formait un état de conscience qui lui devenait défavorable, l'Empire voyait s'user ou s'affaiblir les causes premières de son prestige. L'insuccès de l'expédition du Mexique, puis le triomphe de la Prusse à Sadowa retournaient contre lui la passion de gloire militaire. La fièvre d'entreprises et de spéculations développée à son avènement se calmait; des dépenses excessives obéraient les finances malgré les plus-values d'impôts; les gens d'affaires se montraient mécontents et inquiets. Enfin l'appui que donnaient à l'Empereur les classes rurales, l'armée et le clergé, était affaibli. Ce dernier se détachait à l'occasion des pertes temporelles subies par la papauté.

Toutes ces causes avaient eu pour commun effet d'amener le pays à vouloir redevenir maître de lui-même. L'Empereur s'était donc vu contraint de modifier successivement la Constitution. Dès 1860, il avait dérogé aux formes autoritaires établies en 1852, en laissant publier les débats du Corps législatif et voter une adresse. En 1865, de plus amples concessions avaient été faites, le droit d'interpellation avait remplacé l'adresse, et les ministres étaient venus répondre au Corps législatif. Ces réformes demeurent

raient insuffisantes, elles n'accordaient qu'une part illusoire au contrôle du pays et de ses représentants, le pouvoir personnel de l'Empereur subsistait ; aussi, aux élections générales de 1869, tous les partis hostiles s'étaient-ils coalisés contre les candidats officiels. Le gouvernement ne leur avait maintenu la majorité qu'en forçant la pression administrative ; mais les minorités recueillies par l'opposition s'étaient accrues, dans le parti de l'Empire la confiance s'était affaiblie et même des modifications avaient été promises.

Le Corps législatif sorti de ces élections montra, à ses débuts, des tendances inconnues aux législatures antérieures. Un projet d'interpellation qui réunit cent seize signatures, dans les centres gauche et droit, demandait que « le pays fût associé d'une manière plus efficace à la direction de ses affaires, qu'un ministère responsable fût constitué, et que le Corps législatif eût le droit de régler les conditions organiques de ses travaux et de ses communications avec le gouvernement ».

L'empereur Napoléon III cède à l'opinion. Le 8 septembre 1869, il fait voter par le Sénat un sénatus-consulte conforme aux demandes des Cent seize. Son application par un nouveau ministère commence avec l'année 1870, et celle-ci s'ouvre ainsi sur une tentative destinée, selon ses auteurs, à transformer l'Empire issu du coup d'État en gouvernement libre et parlementaire.



# LIVRE PREMIER

## LA CHUTE DE L'EMPIRE

---

### CHAPITRE PREMIER

#### LE MINISTÈRE DU 2 JANVIER

Le 2 janvier 1870 le ministère suivant prenait le gouvernement :

Émile Ollivier, garde des sceaux, justice et cultes ;

Comte Daru, affaires étrangères ;

Chevandier de Valdrôme, intérieur ;

Buffet, finances ;

Maréchal Lebœuf, guerre ;

Amiral Rigault de Genouilly, marine ;

Segris, instruction publique ;

De Talhouët, travaux publics ;

Louvet, agriculture et commerce ;

Maurice Richard, beaux-arts.

L'empereur Napoléon III avait causé la venue de ce ministère en écrivant, le 27 décembre 1869, une lettre à M. Émile Ollivier. Il l'avait chargé de lui désigner les personnes « capables de former un cabinet représentant fidèlement la majorité du Corps législatif et résolu à appliquer, dans sa lettre comme dans son esprit, le sénatus-

consulte du 8 septembre ». Le nouveau ministère, en dérogation aux pratiques impériales, était donc créé selon les règles du système parlementaire.

M. Émile Ollivier n'était parvenu à compléter sa liste ministérielle qu'à la suite d'assez longs pourparlers. Il prenait en effet, en arrivant au pouvoir, la direction d'hommes politiques avec lesquels il lui fallait rechercher une entente, car il avait jusqu'alors suivi d'autres voies que les leurs. Par son père, membre de l'Assemblée constituante de 1848 et proscrit en décembre 1851, M. Émile Ollivier avait, tout jeune, obtenu les faveurs du parti républicain. Ledru-Rollin, en 1848, l'avait nommé à vingt-deux ans commissaire général dans les Bouches-du-Rhône; sous l'Empire, l'opposition républicaine le choisissant avocat au barreau de Paris, encore peu connu, lui avait ouvert le Corps législatif. Cependant, d'abord gagné par M. de Morny, plus tard attiré par l'Empereur, il délaissait maintenant le parti républicain pour adhérer à l'Empire. Il s'affranchissait évidemment de scrupules qui eussent retenu la majorité des hommes, aussi une sorte de méfiance existait-elle à son égard, et, s'il allait briller à la tribune, il n'arrêterait point ceux qui cherchaient les tendances certaines du nouveau cabinet.

C'étaient MM. Buffet et Daru qui donnaient sa véritable physionomie au cabinet du 2 Janvier. Eux n'avaient jamais eu d'autre idéal que la monarchie parlementaire. Candidats de l'opposition constitutionnelle, ils s'étaient fait élire députés par des circonscriptions rurales, où, loin de vouloir renverser l'Empire, on désirait sincèrement l'asseoir par des réformes. Ils avaient au Corps législatif, d'accord avec leurs collègues du centre gauche, demandé l'établissement du régime parlementaire. M. Émile Ollivier, chargé par l'Empereur de l'inaugurer, avait réclamé leur concours qu'ils ne croyaient pas pouvoir lui refuser.

Le premier acte du nouveau cabinet fut de destituer M. Haussmann, le préfet de la Seine. M. Haussmann s'était employé à transformer et à embellir Paris; mais, à

force de démolir pour reconstruire, il était passé d'œuvres utiles à des travaux ruineux de pur ornement; les finances de la ville sous sa gestion allaient s'obérer; aussi soulevait-il une hostilité presque générale, des publicistes avaient dû leur fortune politique aux attaques dirigées contre lui. Il personnifiait à Paris l'autorité sans contrôle et ne pouvait manquer d'être frappé par les hommes chargés de transformer l'Empire.

Le ministère avait donné ce premier gage à la cause libérale, lorsqu'un événement imprévu vint pendant quelques jours distraire l'attention. Un journaliste républicain, M. Paschal Grousset, à la suite d'injures reçues au cours d'une polémique de presse, avait envoyé comme témoins au prince Pierre Bonaparte deux rédacteurs de la *Marseillaise*, M. Ulrich de Fonvielle et un tout jeune homme, M. Victor Noir. Ils s'étaient rendus chez le prince à Auteuil, le 10 janvier. Tout d'un coup M. Ulrich de Fonvielle se précipitait hors de la maison, en criant : Au secours, à l'assassin ! Les personnes accourues relevaient M. Victor Noir affaissé sous la porte cochère. Il expirait avant de prononcer une parole, la poitrine traversée par une balle de revolver, que le prince Pierre lui avait tirée à bout portant, dans le salon où le domestique l'avait introduit.

Ce meurtre déchaîna la colère des républicains. Le lendemain M. Rochefort, dans son journal *la Marseillaise*, traitait d'assassins tous les Bonapartes indistinctement. Le prince avait été arrêté, mais un décret le renvoyait, selon le sénatus-consulte réglant les prérogatives de la famille impériale, devant la Haute Cour et un jury spécial, formé de conseillers généraux, tirés au sort dans toute la France. En même temps le procureur général, M. Grandperret, saisissait le Corps législatif d'une demande en autorisation de poursuites contre M. Rochefort, député, pour son article de la *Marseillaise*. Le corps de M. Victor Noir avait été transporté au domicile de la famille à Neuilly. Les républicains se rendirent en masse aux funé-

raillés, le 12 janvier. Lorsque le cercueil sortit de la maison mortuaire, une discussion passionnée s'engagea, entre ceux qui désiraient accomplir les obsèques et ceux qui, avec Flourens, voulaient au contraire enlever le corps et faire dans Paris un appel aux armes. Il fallut l'intervention de M. Rochefort, de Delescluze, et surtout celle du frère de la victime, M. Louis Noir, qui, à diverses reprises, se mit en travers de la foule, pour l'arrêter et obtenir que l'inhumation se fit régulièrement au cimetière.

Quelques jours après, le Corps législatif autorisait les poursuites contre M. Rochefort ; traduit en police correctionnelle, il était condamné à six mois de prison et 3000 francs d'amende. Il refusait cependant de se constituer prisonnier ; sa popularité était alors immense, et l'on redoutait les suites que pourrait avoir son arrestation. Il fut saisi à l'improviste le soir du 7 février, rue de Flandre, au moment où il entraît à une réunion publique. Une tentative d'insurrection dirigée, la nuit, par Flourens avorta misérablement. Après cette échauffourée le calme se rétablit et Flourens, éludant les recherches, se réfugia à Londres.

L'inquiétude passagère née de l'affaire Victor Noir se perdait dans la joie que la venue du nouveau ministère avait causée. Les premiers jours qui suivirent son avènement furent, pour une partie de la nation, pleins d'espérance et de promesses. Tous ces partisans de la monarchie parlementaire, sans attaches à une dynastie particulière, voyaient leurs vœux de réformes exaucés. Ils se retournaient contre leurs alliés de la veille, les républicains, et la coalition qui jusqu'alors avait combattu l'Empire se dissolvait. L'Académie française et les salons, naguère si hostiles, se livraient. Les hommes de l'entourage impérial et ceux des anciens partis monarchiques se tendaient les bras. La bourgeoisie était tranquillisée, elle obtenait un gouvernement qui desserrait les liens et rendait la liberté sans secousse. Encouragé par des alliés empressés et la faveur publique, le ministère se mit à

l'œuvre. Le long travail de l'opposition dans le pays, les luttes électorales soutenues avaient nettement montré les abus à détruire.

On s'abandonnait à l'esprit de changement, on prétendait réformer toutes choses. Les excès en matière de pression électorale avaient fort irrité et l'on réclamait une épuration du personnel administratif. Le 1<sup>er</sup> février, huit préfets et cinq sous-préfets étaient remplacés, mais ces changements n'étaient pris que comme des acomptes, on en attendait de nouveaux plus décisifs. Au nombre des réformes, on mettait le rappel de la loi de sûreté générale et le vote d'une nouvelle loi électorale; on désirait substituer au Corps législatif issu des candidatures officielles une chambre formée d'hommes plus indépendants. On proposait de changer le mode de nomination des maires, pour diminuer leur influence comme agents électoraux du gouvernement. On voulait que la responsabilité des fonctionnaires devînt effective, par l'abrogation de ces lois qui les protégeaient contre les poursuites des citoyens. Les questions qu'on ne croyait point suffisamment élucidées étaient mises à l'étude. Le ministère nommait une Commission extraparlamentaire, présidée par M. Odilon Barrot, pour élaborer un projet de décentralisation administrative; une autre, présidée par M. Guizot, pour rédiger un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur; une troisième, chargée de rechercher une organisation municipale, qui admît les habitants de Paris au contrôle de leurs affaires.

Le ministère, interpellé au Corps législatif par le principal orateur de la gauche républicaine, M. Jules Favre, exposait son programme. M. Jules Favre, le 22 février, avait demandé aux ministres s'ils appartenaient au pouvoir personnel ou à la nation souveraine, s'ils servaient l'une ou l'autre et par quels moyens. Le lendemain, M. Daru était monté à la tribune : « Je suis, disait-il, du petit nombre de ceux qui n'ont pas approuvé, en 1852, la dictature acclamée par huit millions de suffrages. Forcé à

cette époque de choisir entre la cause des libertés publiques et celle d'un prince dont j'ai appris de bonne heure à respecter le nom, j'ai opté pour la liberté. Je me suis retiré des affaires publiques. J'ai vécu vingt ans dans la plus profonde retraite. Je n'en suis sorti que le jour où les libertés politiques retrouvaient leur place dans nos institutions. Je suis venu les défendre et les pratiquer. » Puis, répondant à cette assertion de M. Jules Favre, que les ministres d'origine différente devaient être prêts à se diviser, il les déclarait, au contraire, étroitement unis et précisait leurs vues lorsqu'il disait : « Nous avons une loi électorale à faire, une loi municipale, une loi de la presse, une loi de sûreté générale, une loi de décentralisation, une enquête industrielle, un budget à voter, un long et laborieux chemin à parcourir. »

Après ces déclarations, il ne subsista plus de doutes sur la pensée des ministres du 2 Janvier. Leur programme, défini par le ministre des affaires étrangères, était bien celui que réclamait l'opinion. Ils allaient porter la main sur toutes les parties de l'Empire et les adapter aux conditions nouvelles d'un gouvernement libre.

Cependant l'Empire avait un passé, des traditions, il répondait à une certaine théorie du pouvoir, serait-il donc si facile à refondre ? Et ses premiers auteurs, les hommes qui l'avaient établi pour eux, se laisseraient-ils déposséder ? On ne pouvait le croire. D'ailleurs des germes de résistance s'étaient promptement manifestés. Le *Peuple français* par la plume de M. Clément Duvernois demandait aux ministres de « jeter l'ancre » dans la voie des innovations. Deux autres journaux du parti bonapartiste, dirigés eux aussi par des députés, le *Pays* par M. Granier de Cassagnac et le *Public* par M. Dréolle, s'exprimaient dans le même sens. Un premier essai d'arrêter les réformes avait lieu par détour. Le Corps législatif discutait les articles de son nouveau règlement. M. Jérôme David proposait à l'article 26 une restriction du droit d'initiative, qui eût permis d'écarter, par la question préalable, toute proposition

d'un député jugée inconstitutionnelle. MM. Jérôme David et Granier de Cassagnac défendaient tour à tour l'amendement, qui n'était repoussé qu'à une majorité de 3 voix, 119 contre 116.

La résistance se produisait enfin d'une manière ouverte au Corps législatif. Le discours de M. Daru n'avait laissé aucun doute sur les tendances générales du cabinet. Dès le lendemain, passant au fait, le ministère, sur une nouvelle interpellation de la gauche, annonçait par la bouche de M. Émile Ollivier que la pratique des candidatures officielles serait abandonnée et que désormais, aux élections, le gouvernement resterait neutre. Les partisans de l'Empire autoritaire s'étaient alors déclarés. Ils étaient venus défendre la candidature officielle, comme une institution légitime et nécessaire; M. Dugué de la Fauconnerie affirmait qu'elle avait été pratiquée en France sous tous les régimes; selon lui, le strict devoir obligeait le gouvernement impérial à servir de guide et de conseil aux électeurs. M. Granier de Cassagnac soutenait la même théorie, en l'accentuant encore.

Cette apologie du système autoritaire ramenait M. Émile Ollivier à la tribune pour répudier, avec une nouvelle force, la candidature officielle. Les députés de la droite bonapartiste n'avaient plus alors qu'à voter l'ordre du jour motivé proposé par M. Pinard: « La Chambre, considérant que l'intervention sage et mesurée du gouvernement dans les élections est, dans certains cas, une nécessité politique, passe à l'ordre du jour. » Cet ordre du jour, quoiqu'il atténuaît les théories des orateurs bonapartistes, n'en impliquait pas moins un manque de confiance dans le cabinet; il obtenait 56 voix. Dans les 185 voix que ralliait l'ordre du jour pur et simple réclamé par le cabinet, se trouvaient celles des députés de l'opposition républicaine de gauche, MM. Jules Favre, Grévy, Gambetta et leurs amis, qui, pour la première fois, votaient avec la majorité acquise au gouvernement. Les déclarations de MM. Daru et Ollivier avaient été accueillies au Corps législatif et dans le public avec enthousiasme.

siasme. Le cabinet, soutenu même par les républicains, paraissait doué d'une force immense et cependant cette journée devait être sans lendemain. La résistance avait commencé. Les ministres, pleins de leur succès, pouvaient la trouver faible; en réalité une minorité de 56 sur une question aussi impopulaire que celle des candidatures officielles était considérable. Ces 56 formaient un noyau capable de ramener à eux, le moment venu, les députés du centre droit composant la majorité de la Chambre et précisément issus de cette candidature officielle que l'on venait de condamner.

De toutes les transformations promises, la plus périlleuse, celle du Sénat, avait été laissée en suspens; mais le ministère se trouvait contraint de la réaliser sans plus attendre, maintenant qu'il était en pleine carrière et qu'il avait ouvertement rompu avec le passé, par l'abandon de la candidature officielle. En 1852, l'établissement de la dynastie des Bonapartes et le pacte fondamental du nouveau régime avaient été soumis au peuple par un plébiscite. Les articles formant le corps de la Constitution étaient simplement issus d'un *fiat* combiné de l'Empereur et du Sénat. La Constitution, œuvre du Sénat, ne pouvait être modifiée que par lui; aussi lorsque, en 1860, en 1865 et, en dernier, le 6 septembre 1869, on l'avait révisée, était-ce à lui seul qu'on s'était adressé. Le Sénat, à l'exclusion du Corps législatif, détenait donc en entier le pouvoir constituant. Ce privilège étant inconciliable avec les prérogatives que doit posséder dans une monarchie parlementaire l'assemblée issue de l'élection, il s'agissait de lui retirer le pouvoir constituant, pour lui déférer, en échange, une part des attributions législatives. De Sénat impérial on devait le transformer en Chambre des pairs. Mais, si des résistances s'étaient produites au Corps législatif contre les réformes, dans le Sénat l'hostilité qu'elles soulevaient était générale. Déjà, lors de la discussion du sénatus-consulte du 6 septembre, le prince Napoléon et M. Bonjean avaient suggéré sans succès au Sénat de

renoncer à son pouvoir constituant, pour se transformer de lui-même en Chambre des pairs. On avait beau maintenant montrer la nécessité de la mesure, inviter les sénateurs à en prendre eux-mêmes l'initiative, en faisant valoir que l'exercice de la prérogative constituante ne s'exerçait que rarement, tandis que l'intervention législative était permanente, et que par conséquent ils ne pouvaient que gagner au change, ils n'en persévéraient pas moins dans leur refus et se maintenaient dans le *statu quo*. Alors l'Empereur intervient.

L'Empereur, cédant à l'opinion publique, avait bien, à diverses reprises, modifié la Constitution de 1852. Dernièrement, sous le coup de l'interpellation des Cent seize, il avait fait voter un sénatus-consulte qui devait inaugurer de nouvelles réformes, mais il ne pouvait accepter tous les effets qu'on voulait tirer de ces concessions, car il voyait élaborer un programme qui ne visait à rien moins qu'à refaire, de fond en comble, l'édifice impérial sur un plan nouveau. La tentative était trop grosse de hasards. Un gouvernement est né parce qu'il correspond à un ensemble d'aspirations et de besoins : c'est un mécanisme dont des parties ont été ajustées par des hommes appliquant les théories particulières; tout à coup on reprend l'ensemble par fragments; les pièces étaient faites d'une certaine manière, on les façonne d'une autre; elles étaient combinées pour produire une certaine action, on leur en demande une différente; elles étaient mises en mouvement par certains hommes, on change aussi les hommes. Mais alors que reste-t-il? Jusqu'à ce jour les bonapartistes avaient combattu dans l'opposition divers partis unis par leur haine pour l'Empire; l'assemblage s'est dissous, les parlementaires ont fait la paix, mais, introduits au gouvernement, ils prétendent le disposer à nouveau, de telle sorte qu'on ne conçoit pas bien quelle différence il y eût eu, pour les institutions originelles et surtout pour le parti bonapartiste, à être renversés par les républicains restés au dehors. Ainsi, dans le flot montant des réformes, l'Empe-

reur voyait le naufrage des institutions particulières sur lesquelles il s'était appuyé, et il pouvait se demander si son trône allait rester debout.

C'était en effet une entreprise scabreuse, que cet essai d'adapter à l'Empire bonapartiste le mécanisme dont on a déduit le jeu de l'étude de la monarchie anglaise. La monarchie parlementaire en Angleterre n'est que le point d'arrivée et l'état d'équilibre où se trouvent, de nos jours, les trois forces associées de temps immémorial au gouvernement : roi, lords et communes. Quand on a fait en France la théorie de la monarchie anglaise, on l'a observée sous l'aspect particulier du moment et, au lieu de l'organisme vivant, libre d'allures du pays d'origine, on a établi un type fixé dans des constitutions écrites. C'était déjà chose hardie que de vouloir appliquer par imitation une forme politique étrangère ; mais au moins, quand on s'est livré à cet essai, d'abord en 1814, puis surtout en 1830, prétendait-on trouver dans le milieu français des forces analogues à celles dont le jeu spontané avait conduit en Angleterre à la forme empruntée.

En 1870, c'est une tentative semblable que le cabinet du 2 Janvier, aidé des parlementaires, entreprend sans que les éléments français présentent rien de conforme à ceux du modèle anglais. La Chambre des pairs de la Restauration et de la monarchie de Juillet était loin d'être une Chambre des lords ; mais que penser d'un Sénat de fonctionnaires, de serviteurs du prince devenant après vingt ans une chambre haute ? Que dire d'un Corps législatif sorti du suffrage universel, imbu de l'idée absolue du droit populaire, pour tenir la place d'une Chambre des députés monarchique, issue d'un corps électoral où l'exercice du suffrage n'est pas considéré comme un droit, mais comme une fonction ? Que dire enfin de l'essai de transformer un empereur, un César, en roi parlementaire ? Cela surtout était étrange et si, après la réforme du Corps législatif, par l'abandon de la candidature officielle, et celle du Sénat, par le retrait de la prérogative constituante, on pouvait se

flatter d'obtenir des corps politiques aptes à inaugurer le régime parlementaire, était-il possible de plier le César au nouveau rôle exigé de lui ? Le commencement du roi de la monarchie anglaise se perd au berceau national ; l'Empereur est né, en plein jour historique, d'un coup d'État. Le César répond aux besoins d'une société qui ne peut se gouverner elle-même ; ainsi faisait le roi au début, mais le roi puise dans le passé mystérieux des origines et dans sa longue association à la vie nationale un tel prestige que, bien que diminué dans la monarchie parlementaire et passé au second rang, il n'en conserve pas moins une force propre qui lui permet de continuer en face du peuple. Tandis que le César né d'hier, simple citoyen agrandi, ne devant son existence qu'au rôle spécial attendu de lui, aussitôt qu'on veut le réduire à une position secondaire, chez un peuple redevenu libre, perd tout son prestige, toute sa force et ne peut plus subsister. L'empereur Napoléon III, auteur de la Constitution de 1852, sagement adaptée au jeu du césarisme, se rendait très bien compte de ces vérités ; aussi maintenant qu'en abrogeant les prérogatives constituantes du Sénat on touchait en réalité à l'exercice de son propre pouvoir pour en modifier la nature, croyait-il nécessaire d'intervenir personnellement.

Le *Journal officiel* du 22 mars publiait la lettre suivante à M. Émile Ollivier, garde des sceaux :

« Monsieur le Ministre,

« Je crois qu'il est opportun, dans les circonstances actuelles, d'adopter toutes les réformes que réclame le gouvernement constitutionnel de l'Empire, afin de mettre un terme au désir immodéré de changement qui s'est emparé de certains esprits et qui inquiète l'opinion en créant l'instabilité.

« Parmi ces réformes je mets, au premier rang, celles qui touchent à la Constitution et aux prérogatives du Sénat. La Constitution de 1852 devait avant tout donner au gouvernement le moyen de rétablir l'autorité et l'ordre, mais

il fallait qu'elle restât perfectible, tant que l'état du pays n'aurait pas permis d'établir sur des fondements solides les libertés politiques.

« Aujourd'hui que des transformations successives ont amené la création d'un régime constitutionnel en harmonie avec les bases du plébiscite, il importe de faire rentrer dans le domaine de la loi tout ce qui est plus spécialement d'ordre législatif, d'imprimer un caractère définitif aux dernières réformes, de placer la Constitution au-dessus de toute controverse et d'appeler le Sénat, ce grand corps qui renferme tant de lumières, à prêter au régime nouveau un concours plus efficace.

« Je vous prie, en conséquence, de vous entendre avec vos collègues, pour me soumettre un projet de sénatus-consulte qui fixe invariablement les dispositions fondamentales découlant du plébiscite de 1852, partage le pouvoir législatif entre les deux Chambres et restitue à la nation la part de pouvoir constituant qu'elle avait délégué.

« NAPOLÉON. »

Dans l'intervalle, une satisfaction était donnée à l'opinion publique par l'abrogation de la loi de sûreté générale, une des mesures violentes de l'Empire autoritaire. L'article unique annulant la loi était adopté par le Corps législatif, sans débat, à l'unanimité des votants.

Le 28 mars, M. Émile Ollivier lisait au Sénat le projet de sénatus-consulte demandé par la lettre de l'Empereur. Ce projet répondait bien, sur le pouvoir constituant du Sénat, aux désirs du parti libéral.

« ART. 1<sup>er</sup>. — Le Sénat partage le pouvoir législatif avec l'Empereur et le Corps législatif.

« Il a l'initiative des lois. Néanmoins, tout projet d'impôt doit d'abord être voté par le Corps législatif.

« ART. 3. — Le pouvoir constituant attribué au Sénat par les articles 31 et 32 de la Constitution du 11 janvier 1852 cesse d'exister.

« ART. 11. — La puissance législative s'exerce collectivement par l'Empereur, le Sénat, le Corps législatif. »

Ainsi le nouveau sénatus-consulte met le Sénat transformé à même de jouer le rôle d'une seconde chambre dans la monarchie parlementaire. Mais cette puissance constituante dont on le dépouille, le Sénat ne s'en est jamais servi que sur la demande de l'Empereur. Le mécanisme d'un pouvoir constituant, exercé sous forme de sénatus-consulte par un Sénat impérial, c'est en somme le pouvoir constituant remis d'une manière indirecte, mais effective, à l'Empereur. Que va-t-il devenir sans la prépondérance que les prérogatives du Sénat lui donnaient? Pourra-t-il se restreindre dans le gouvernement à un rôle atténué, comme celui du roi de la monarchie anglaise? A cette question, le nouveau sénatus-consulte répondait par les articles suivants :

« ART. 5. — La Constitution ne peut être modifiée que par le peuple, sur la proposition de l'Empereur.

« ART. 13. — L'Empereur est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours le droit de faire appel.

« ART. 14. — L'Empereur est le chef de l'État. Il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois, fait les règlements et décrets nécessaires pour l'exécution des lois. »

Déjà le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 contenait les clauses suivantes :

« ART. 2. — Les ministres ne dépendent que de l'Empereur. Ils ne peuvent être mis en accusation que par le Sénat. »

C'est-à-dire que l'Empereur entendait, en dernier ressort, rester César. Il consentait bien, par certains articles, à donner au Sénat et au Corps législatif un rôle approprié à la monarchie parlementaire; mais il ne disposait pas moins les choses de manière à se conserver le dernier mot. Or toute la lutte des forces d'où est née la monarchie parlementaire a eu pour unique cause cette ques-

tion : Quelle est celle qui aura le dernier mot ? Dans la monarchie parlementaire moderne la décision définitive appartient sans conteste au corps élu représentant la nation ; il est admis que le roi, après dissolution du parlement, lorsque le vœu du pays s'est manifesté par de nouvelles élections, doit céder ; tandis qu'ici, par l'appel au peuple, c'est l'Empereur qui reste maître en dernier. Dans le sénatus-consulte, il y a double mécanisme : l'Empereur, le Sénat et le Corps législatif sont, il est vrai, associés pour une action commune dans un système analogue à celui de la monarchie parlementaire ; mais, en cas de désaccord sérieux ou prolongé, l'Empereur sort du parlementarisme et redevient César, en s'adressant directement au peuple par le plébiscite.

Depuis le 2 janvier on avait cru, de réforme en réforme, atteindre le port de la monarchie parlementaire en abrogeant le pouvoir constituant du Sénat ; on se trompait. Ce retranchement forcé, l'Empereur en élevait un autre par l'usage qu'il s'assurait du plébiscite, et, ainsi garanti, on pouvait prévoir que, lorsque des circonstances favorables se présenteraient, lui et les siens sauraient reprendre les concessions faites. Le passé éclairait l'avenir. L'homme qui se réservait l'appel au peuple sans contrôle, était le même prétendant qui, par une élection concentrant sur lui les suffrages populaires, s'était tout de suite acquis un prestige supérieur à celui de l'Assemblée nationale ; c'était le même président qui, après avoir dispersé l'Assemblée de la nation, avait trouvé dans le plébiscite une consécration de ses actes, qui lui avait permis de braver les lois et de ceindre la couronne. Il existait donc, dans le suffrage universel, de ces affinités qui faisaient que l'Empereur, en recherchant directement son appui, obtenait une force suffisante pour étouffer la liberté ; quelles racines pouvait, dans ces conditions, prendre le gouvernement parlementaire ? Des faits immédiats montraient, du reste, ce que devenait l'autorité du parlement sous le régime des sénatus-consultes et des plébiscites.

Le lendemain de la présentation du sénatus-consulte au Sénat, M. Ernest Picard demandait au Corps législatif qu'on fixât un jour pour discuter une interpellation sur le pouvoir constituant, précédemment déposée par M. Grévy. M. Émile Ollivier lui opposait un refus absolu. Il ne croyait pas, disait-il, pouvoir accepter un débat au Corps législatif sur les changements en cours, alors que le souverain, usant de son initiative, avait proposé constitutionnellement un sénatus-consulte en discussion devant le Sénat. M. Picard répondait : Pendant que le Sénat parlera et que la presse commentera, les députés élus du suffrage universel seront donc seuls à se taire ! Les ministres, selon les règles du régime parlementaire inauguré le 2 janvier, étaient responsables devant la Chambre et l'on voulait qu'elle attendit que les faits fussent accomplis et qu'un sénatus-consulte se dressât pour porter son jugement. Si ce système devait prévaloir, le régime parlementaire ne serait qu'un vain mot. M. Émile Ollivier, en renouvelant sommairement son refus, posait la question de cabinet. L'ajournement indéfini de l'interpellation était ensuite voté par 106 voix contre 46.

Ce débat n'avait guère duré qu'un quart d'heure, mais il suffisait à détruire l'espoir que M. Émile Ollivier pratiquerait le régime parlementaire. Le cabinet eût pu demander au Corps législatif de s'abstenir, si le sénatus-consulte eût simplement abrogé le pouvoir constituant du Sénat. Puisque, pour inaugurer le régime parlementaire, il fallait modifier sur ce point la Constitution, il eût paru décent que le Corps législatif se tût, au moment où le Sénat venait user une dernière fois de ses prérogatives, précisément pour s'en dépouiller. Mais le sénatus-consulte ne s'appliquait pas uniquement au pouvoir constituant, il introduisait des stipulations nouvelles modifiant les droits respectifs des parties associées au gouvernement, Empereur, Sénat et Corps législatif, et ces changements une fois ratifiés seraient perpétuels. Le régime parlementaire était, prétendait-on, à l'essai depuis le 2 janvier, et non

seulement le Corps législatif n'était point admis à voter la nouvelle Constitution, il n'était admis ni à en parler, ni à en connaître. En Angleterre on n'a jamais spécifié de pouvoir constituant distinct du pouvoir législatif, il n'existe point de Constitution écrite, le constituant et le législatif confondus s'exercent par un mécanisme identique mis en action par les mêmes trois puissances : roi, lords et communes. Pour les actes que l'on pourrait, en apportant à l'examen des institutions anglaises une notion prise au dehors, considérer le plus spécialement comme constituants, c'est donc le corps prépondérant, c'est-à-dire la Chambre des communes, qui, sur ce point spécial, comme sur tous les autres, pèse du plus grand poids et jouit du dernier mot. Ici, en France, le rouage correspondant à celui qui, dans la monarchie anglaise, imprime l'action décisive, n'en exerçait aucune.

Le lendemain, un débat s'engageait sur le règlement, entre M. Émile Ollivier et les députés de l'opposition de gauche. Ceux-ci soutenaient qu'on l'avait violé la veille, en votant l'ajournement indéfini de l'interpellation et que l'on était au moins obligé de fixer un jour pour la discuter ; ils demandaient en conséquence qu'on le désignât à la séance du lendemain. M. Émile Ollivier voulait au contraire, on était le mercredi, que le choix n'eût lieu que le lundi. La Chambre lui donnait raison et prenait le lundi. Mais ce jour-là, le 5 avril, il se déclarait prêt, contre toute attente, à discuter l'interpellation même de M. Grévy, Un revirement complet s'était donc opéré dans sa résolution. M. Grévy, prenant aussitôt la parole, faisait ressortir le caractère du nouveau sénatus-consulte : « D'après le projet de sénatus-consulte il n'y aura plus d'assemblée constituante, plus de représentation législative pour toucher aux institutions fondamentales, il n'y aura plus que le plébiscite, c'est-à-dire les citoyens interpellés isolément, sans discussion, sans initiative, forcés de répondre passivement par *oui* ou par *non*, à une question qui les place entre l'abîme et l'acceptation du fait accompli. Le plébiscite n'a

jamais été la forme de la manifestation sincère et libre de la volonté nationale. Entre les mains du chef de l'État, il est un ordre. Quel est celui qui n'a pas été voté? Quel est celui qui ne pourrait l'être encore sous l'empire des mêmes circonstances? Tous les plébiscites n'ont-ils pas été rendus après des coups d'État, sous la pression des événements, dans la contrainte et la terreur? Étaient-ils l'expression libre et spontanée de la volonté du peuple? »

M. Émile Ollivier succédait à la tribune à M. Grévy, mais sans répondre à ses critiques. Son meilleur argument était celui-ci : « Nous n'avons pas introduit le droit d'appel au peuple dans la Constitution, nous l'avons respecté. » Il expliquait cependant le motif qui lui faisait accepter l'interpellation qu'il avait d'abord si absolument repoussée. C'était la décision prise par le gouvernement de soumettre au peuple la nouvelle Constitution au moyen d'un plébiscite. Voilà donc quel était, sous un gouvernement donné comme parlementaire, le rôle réservé à la Chambre élue. On présentait une nouvelle Constitution au Sénat sous forme de sénatus-consulte et l'on étouffait tout débat au Corps législatif; mais cette Constitution reconnaît le droit de l'Empereur à l'appel au peuple et l'on se décidait à le mettre tout de suite en pratique; à cette occasion on se départait de l'absolu interdit dans lequel on avait d'abord tenu le Corps législatif; cependant on se bornait, en lui rendant la parole, à l'informer qu'on recourrait au plébiscite, et de même qu'on l'avait laissé à l'écart pour rédiger la Constitution arrêtée entre le Sénat et l'Empereur, on l'empêchait de s'immiscer dans la formule plébiscitaire qui allait être soumise au peuple.

Il était facile, dans ces circonstances, aux orateurs de la gauche, MM. Picard, Jules Favre, Martel, de prouver que la nouvelle Constitution maintenait le pouvoir personnel de l'Empereur. Aux députés de la gauche républicaine se joignait un des membres du centre gauche, un de ces conservateurs qui s'étaient sincèrement proposé d'asseoir

l'Empire en le transformant. Pour le marquis d'Andelarre le plébiscite était de même la négation du régime parlementaire. M. Gambetta développait personnellement la théorie du suffrage universel et parvenait à faire écouter un long plaidoyer en faveur de la République. Ce discours ramenait M. Émile Ollivier à la tribune, comme la veille il attaquait les doctrines de ses adversaires et cherchait à les réfuter, mais il ne produisait aucun argument suivi qui légitimât l'établissement d'une Constitution où, pour la première fois dans l'histoire, on mariait ensemble les deux formes, parlementaire et plébiscitaire.

La discussion close, trois ordres du jour se trouvaient soumis au choix du Corps législatif : l'un, par la gauche républicaine, de blâme absolu, déclarant que le projet de sénatus-consulte était la négation des principes de 1789 et de la souveraineté nationale ; un autre, par le centre gauche et le tiers parti, d'adhésion conditionnelle, reconnaissant les progrès accomplis par le projet de Constitution, mais désirant qu'aucun plébiscite ne fût soumis au suffrage universel avant que le texte en eût été voté par le Sénat et le Corps législatif ; et enfin un troisième, par la droite bonapartiste et les députés issus de la candidature officielle, abandonnant toutes les prérogatives que le Corps législatif eût pu revendiquer : « Le Corps législatif, après avoir entendu les déclarations du ministère, confiant dans son dévouement au gouvernement impérial et parlementaire, passe à l'ordre du jour. » C'est ce dernier ordre du jour, les deux autres écartés, que le Corps législatif votait à la majorité de 225 voix contre 34.

C'en était fait des espérances nées avec le ministère du 2 Janvier. Le pouvoir personnel de l'Empereur subsistait dans la nouvelle Constitution. On voyait maintenant combien était vain l'essai de transformer l'Empire. L'Empereur s'y trouvait la seule puissance agissante et il refusait de se dessaisir de ses prérogatives césariennes, pour se réduire au rôle d'un roi parlementaire. Les forces qui ont assuré

en Angleterre la balance du pouvoir manquaient ici. Au lieu d'une Chambre des lords, tête d'une puissante aristocratie, on ne possédait qu'un Sénat de fonctionnaires, et, à la place d'une Chambre des communes capable d'imposer ses droits, on n'avait qu'une assemblée soumise, issue de la candidature officielle, refusant de se garantir sa part essentielle d'autorité.

## CHAPITRE II

### LE PLÉBISCITE

L'interpellation sur le pouvoir constituant était suivie d'une crise ministérielle. Les ministres venus du centre gauche, MM. Buffet et Daru, n'avaient en effet pris aucune part au débat, laissant M. Émile Ollivier soutenir la nouvelle Constitution et le plébiscite pour la ratifier. Le président du centre gauche, le marquis d'Andelarre, avait condamné à la tribune les plébiscites et les membres du même groupe avaient proposé un ordre du jour, qui eût introduit de fortes réserves au droit de l'Empereur d'appel au peuple. Le centre gauche acceptait pourtant, en dernier lieu, le principe des plébiscites inscrit dans le sénatus-consulte et même le recours immédiat au plébiscite, à condition que des limites fussent dans l'avenir mises au droit de l'Empereur. Deux manières s'offraient d'obtenir des garanties : la première, la plus efficace, avait déjà été produite dans l'ordre du jour du centre gauche, que l'Empereur ne pût recourir au plébiscite sans l'adhésion du Sénat et du Corps législatif ; la seconde, que les occasions d'exercer ce recours fussent d'avance spécifiées et réduites au cas où l'existence de la dynastie serait en jeu. Le centre gauche et les ministres pris dans son sein recommandaient, avec insistance, ces amendements. Ne pouvant rien obtenir, M. Buffet donnait sa démission le 9 avril. Celle de M. Daru, quoique annoncée, tardait cependant ; avant qu'elle fût définitive, le mar-

quis d'Andelarre allait solliciter l'Empereur d'abandonner son droit personnel d'appel au peuple. Il s'y refusait et M. Daru se retirait à son tour du ministère.

M. Émile Ollivier, délaissé par les parlementaires, se consacrait tout entier au succès du plébiscite. Le 13 avril, il demandait au Corps législatif de s'ajourner à partir du lendemain, un jeudi, jusqu'au jeudi suivant, le vote du plébiscite. A l'appui de sa demande il mettait d'abord le besoin que les ministres avaient de tout leur temps pour discuter la nouvelle Constitution au Sénat; mais ce n'était là, disait-il, qu'une raison accessoire. En réalité il croyait que la plupart des députés désiraient se trouver parmi les électeurs, au moment où allait s'accomplir l'acte solennel pour lequel on convoquait la nation. Le gouvernement partageait ce désir et il attachait une grande importance à ce que les hommes honorés du mandat législatif pussent exposer aux populations la valeur de la réforme qui s'accomplissait. Après une protestation véhémement de M. Jules Favre, l'ajournement était voté par 194 contre 62. La Constitution allait se faire entre l'Empereur et le Sénat, et la Chambre élue qui, dans le régime parlementaire, représente directement le pays, se trouverait à ce moment-là dispersée ! C'était la diminution la plus complète à laquelle on pût réduire une grande assemblée politique.

Le Corps législatif prorogé, la discussion de la nouvelle Constitution venait au Sénat, le 18 avril. Le projet de sénatus-consulte avait été soumis à une Commission. Le rapporteur, M. Devienne, s'était d'abord proposé de modifier deux des articles; mais, après avoir mentionné les changements entrevus, il les abandonnait. pour conclure à l'adoption intégrale du projet des ministres. Au rapporteur succédaient à la tribune certains membres ne représentant aucun parti ou groupe organisé, car rien de semblable n'existait au Sénat, qui, en leur nom personnel, présentaient, sur des points secondaires, des amendements invariablement repoussés. L'article principal, qui au

dehors soulevait une si vive opposition, l'article 13, conférant à l'Empereur le droit personnel d'appel au peuple, ne faisait même pas l'objet d'un semblant de débat et était adopté à main levée. Seul, M. Bonjean votait contre. Après trois séances ainsi employées, la nouvelle Constitution passait à l'unanimité, aux cris de *Vive l'Empereur!* et de *Vive la France!*

Dans le même temps le parti républicain s'était mis à combattre le plébiscite. L'annonce d'un plébiscite, tout inattendue qu'elle fût, suivant de si près la promesse du régime parlementaire, avait pourtant trouvé les républicains sur leurs gardes. Ils étaient depuis longtemps dans une effervescence entretenue par une série d'incidents, le procès Baudin, la publication de la *Lanterne* de M. Rochefort, les élections de 1869 et enfin le meurtre de Victor Noir. Cette dernière affaire avait amené le jugement du prince Pierre Bonaparte par la Haute Cour à Tours. L'issue du procès ajoutait encore à la colère des républicains; le prince était acquitté. On avait vu pendant les débats l'accusé, plus ou moins protégé par le président, M. Glandaz, se laisser aller à toute la violence de son caractère; les témoins à charge, amis de la victime, s'étaient montrés également emportés et provocateurs. Il semblait qu'il n'y eût plus à l'audience que deux partis politiques venus là pour se mesurer. Le respect dû aux juges et l'impartialité que les juges doivent aux parties avaient également disparu. Le jury spécial, pris parmi les conseillers généraux, ne trouvait même pas le meurtrier redevable à la famille d'une indemnité pécuniaire. La seule condamnation prononcée était celle de M. Ulrich de Fonvielle, l'ami de la victime, puni de quinze jours de prison, comme coupable de violences devant la Cour.

Le parti républicain s'était promptement organisé pour attaquer le plébiscite. Le jour même de la prorogation du Corps législatif, les députés de la gauche et les représentants des journaux démocratiques de Paris et des départements formaient un comité antiplébiscitaire. Il siégerait

en permanence rue de la Sourdière et servirait de centre à l'opposition républicaine dans toute la France. Il rédigeait d'abord un manifeste :

« A nos concitoyens,

« Le 2 Décembre a courbé la France sous le pouvoir d'un homme.

« Aujourd'hui le pouvoir personnel est jugé par ses fruits. L'expérience le condamne, la nation le répudie.

« Aux élections dernières le peuple français a manifesté hautement sa volonté souveraine : au gouvernement personnel il entend substituer le gouvernement du pays par le pays.

« La Constitution nouvelle sur laquelle le pouvoir vous appelle à vous prononcer réalise-t-elle le vœu national ? Non. La nouvelle Constitution n'établit pas le gouvernement du pays par le pays. Elle n'en est que le simulacre. »

Puis, après avoir énuméré les clauses de la Constitution qui maintenaient le pouvoir personnel de l'Empereur, le manifeste poursuivait :

« C'est votre abdication qu'on vous demande. Voulez-vous y souscrire ? Voulez-vous renouveler les pleins pouvoirs de l'Empire ? Voulez-vous sous les apparences du gouvernement parlementaire consolider le gouvernement personnel ?

« Si vous le voulez, votez *oui*.

« Mais, si vous avez retenu la leçon des événements, si vous n'avez oublié ni les dix-huit années d'oppression, d'outrages à la liberté, ni le Mexique, ni Sadowa, ni la dette accrue de cinq milliards, ni la conscription, ni les lourds impôts, ni les gros contingents, vous ne pouvez pas voter *oui*.

« Car tous ces maux dont la France n'effacera de longtemps la trace, sont sortis, il y a dix-huit ans, de deux plébiscites semblables à celui qu'on vous soumet.

« Car aujourd'hui comme alors, c'est un blanc-seing qu'on vous demande, l'aliénation de votre souveraineté, l'inféodation du droit populaire aux mains d'un homme et d'une famille, la confiscation du droit imprescriptible des générations futures.

« Au nom de la souveraineté du peuple et de la dignité nationale, au nom de l'ordre et de la paix sociale qui ne peuvent se réaliser, par la conciliation des intérêts et des classes, qu'au sein d'une libre démocratie, repoussez par votre vote la Constitution nouvelle.

« Protestez par le vote négatif, par le vote à bulletin blanc, ou même par l'abstention, tous les modes de protestation apporteront leur part à l'actif de la liberté.

« Quant à nous, nous voterons résolument *non* et nous vous conseillons de voter *non*. »

Emmanuel Arago, Bancel, Crémieux, Desseaux, Dorian, Esquiros, Jules Ferry, Gagneur, Gambetta, Garnier-Pagès, Girault, Glais-Bizoin, Grévy, Magnin, Ordinaire, Pelletan, Jules Simon, députés.

Delescluze, A. Duportal, Jourdan, Lavertujon, Pierre Lefranc, Peyrat, Ulbach, Eugène Véron, délégués de la presse de Paris et des départements. M. Jules Favre, absent, adhérait par lettre.

Les républicains agrandissant le débat profitaient de l'occasion, pour revenir sur les plébiscites qui dix-huit ans auparavant avaient établi l'Empire et demander à la nation de les casser. Tous les griefs élevés depuis des années contre le gouvernement impérial, qui leur avaient servi aux élections de 1869 à grossir leurs rangs, étaient rappelés, au nom de la souveraineté inaliénable du peuple et du droit imprescriptible des générations futures. Il ne manquait dans le manifeste que le mot de République, il s'y trouvait implicitement avec l'expression de « libre démocratie ». Dans la langue politique en usage sous l'Empire, formée après le coup d'État à une époque de compression absolue, les mots

« démocratie » et « démocratique » tenaient lieu de ceux de « République » et de « républicain » qui n'eussent point été tolérés. Aussi la gauche républicaine venant dire que tout ce que l'Empire refusait, ne pouvait être obtenu qu'au sein d'une « libre démocratie », il n'y eut personne qui ne comprît « République » et ne vît dans le manifeste un appel hardi en sa faveur.

Le 29 avril, un décret du *Journal officiel* convoquait le peuple dans ses comices, le dimanche 8 mai, pour voter par *oui* ou par *non* sur la formule suivante : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860 par l'Empereur avec le concours des grands corps de l'État et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

Le lendemain, l'Empereur, dans une proclamation, s'expliquait à son tour sur le vote plébiscitaire. Or il ne cherchait non plus à circonscrire la question, il s'accordait au contraire avec les républicains pour l'agrandir, et, si ceux-ci avaient prétendu faire casser les plébiscites antérieurs, il se promettait de puiser dans le nouveau une force qui s'ajouterait à celle que lui avaient donnée les anciens.

« Français, disait-il, la Constitution de 1852, rédigée en vertu des pouvoirs que vous m'aviez donnés et ratifiée par les huit millions de suffrages qui ont rétabli l'Empire, a procuré à la France dix-huit années de calme et de prospérité qui n'ont pas été sans gloire ; elle a assuré l'ordre et laissé la voie ouverte à toutes les améliorations. Aussi plus la sécurité s'est raffermie, plus il a été fait une large part à la liberté.

« Mais des changements successifs ont altéré les bases plébiscitaires qui ne pouvaient être modifiées sans un appel à la nation.

« Il devient donc indispensable que le nouveau pacte constitutionnel soit approuvé par le peuple, comme l'ont été jadis les Constitutions de la République et de l'Empire. A ces deux époques on croyait, ainsi que je le crois moi-même

aujourd'hui, que tout ce qui se fait sans vous est illégitime. » Mais, après ce préambule relatif à la nouvelle Constitution, se plaçait un appel qui changeait le point de vue et l'agrandissait singulièrement : « Je m'adresse, disait l'Empereur, à vous tous qui, dès le 10 décembre 1848, avez surmonté tous les obstacles pour me placer à votre tête, à vous qui, depuis vingt-deux ans, m'avez sans cesse grandi par vos suffrages, soutenu par votre concours, récompensé par votre affection. Donnez-moi une nouvelle preuve de confiance. En apportant au scrutin un vote affirmatif, vous conjurerez les menaces de la Révolution, vous assoirez sur une base solide l'ordre et la liberté, et vous rendrez plus facile, dans l'avenir, la transmission de la couronne à mon fils. »

Les ministres adressaient eux-mêmes une circulaire collective aux fonctionnaires :

« Messieurs, l'Empereur adresse un appel solennel à la nation ; en 1852, il lui a demandé la force pour assurer l'ordre ; l'ordre assuré, il lui demande en 1870 la force pour fonder la liberté. Confiant dans le droit qu'il tient de huit millions de suffrages, il ne remet pas l'Empire en discussion ; il ne soumet aux voix que la transformation libérale. Voter *oui* c'est voter pour la liberté.

« Au nom de la paix publique et de la liberté, au nom de l'Empereur, nous vous demandons à vous tous, nos collaborateurs dévoués, d'unir vos efforts aux nôtres. C'est au citoyen que nous nous adressons ; nous vous transmettons non pas un ordre, mais un conseil patriotique ; il s'agit d'assurer à notre pays un tranquille avenir, afin que sur le trône comme dans la plus humble chaumière le fils succède en paix à son père. »

L'Empereur et les ministres, outre l'affermissement de l'Empire, se promettaient encore un avantage d'un vote favorable : « Votez *oui*, vous rendrez plus facile dans l'avenir la transmission de la couronne à mon fils, » avait dit l'Empereur. « Votez *oui*, afin que sur le trône comme dans la plus humble chaumière le fils succède en paix à son

père, » ajoutaient les ministres. Il s'agissait en effet d'assurer la succession au trône, en obtenant au prince impérial l'adhésion anticipée du suffrage universel. La Constitution établie dix-huit ans auparavant stipulait bien, il est vrai, le droit héréditaire ; mais l'hérédité monarchique existe de par soi et tous les textes du législateur seront impuissants à la créer, lorsqu'elle ne vient pas de la nature des choses. Or la classe de gouvernements à laquelle appartient l'Empire ne la connaît pas ; la monarchie des origines nationales en garde le privilège. L'ancienne monarchie possédait l'hérédité parce que le roi existait par lui-même au milieu de la nation avec un droit personnel, il pouvait ainsi transmettre sa couronne comme une propriété de famille. Tandis que dans l'Empire le droit de l'Empereur repose sur une délégation que le peuple, source primordiale du droit, a faite dans certaines conditions, et pareille faveur accordée de la même manière à tout autre homme le mettrait au lieu et place de l'Empereur. Il est évidemment impossible que le pouvoir issu d'une telle source se transmette intégralement par héritage. Que dans l'Empire une part de la force que le père a tirée du suffrage populaire aille au fils avec le nom et lui conserve le trône, cela peut se concevoir ; mais il n'en est pas moins certain que le prince succédant ainsi à un premier Empereur établi directement par un vote, se sentirait tellement plus faible, qu'il serait conduit à se retremper à la source originelle. Aussi maintenant que la vieillesse et la santé affaiblie de l'Empereur rendaient vraisemblable la vacance prochaine du trône, le parti de l'Empire prenait-il soin d'associer le prince impérial à son père pour lui obtenir d'avance l'adhésion populaire.

Cette sorte d'accord qui portait l'opposition et l'Empereur à faire dévier, en l'étendant, le sens du plébiscite, correspondait du reste aux instincts du suffrage universel. La ratification d'un long texte soumis au plébiscite ne peut être qu'une simple formalité. Parmi les millions qui allaient voter combien liraient jamais la nouvelle Consti-

tution et parmi la petite minorité qui l'aurait lue, combien pouvaient se faire une opinion raisonnée? Aussi, pour faciliter la tâche des votants, présentait-on un sommaire, avec la formule du plébiscite. Mais celle-ci elle-même était complexe. « Le peuple, disait-elle, ratifie les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860 par l'Empereur. » Il est vrai que certaines réformes avaient été accomplies et, à s'en tenir au sens strict du vote, on eût pu être porté à dire *oui* sur cette partie de la formule; cependant à celle-ci s'en joignait une autre: « et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870, » c'est-à-dire le sénatus-consulte qui réserve à l'Empereur le droit césarien d'appel au peuple. La formule du plébiscite renfermait donc des propositions contradictoires et à double fin. Dans ces circonstances, les électeurs, simplifiant la question, devaient se préoccuper très peu du sens particulier à donner au plébiscite restreint à l'examen de la nouvelle Constitution. En souvenir des plébiscites antérieurs où ils s'étaient prononcés pour ou contre l'Empire, ils allaient être entraînés à ne voir une fois de plus qu'un vote à émettre sur son existence même. De toutes parts on étendait la portée du plébiscite; aussi la lutte prit-elle tout de suite un caractère passionné.

Les plébiscitaires, pour faire échec aux républicains, établirent un comité à l'hôtel du Louvre, ramifié dans les arrondissements de Paris et les diverses parties de la France. Ce comité, sous la direction du duc d'Albuféra, président du centre droit, était formé de députés, de sénateurs, de rédacteurs de journaux, MM. Clément Duvernois, Dréolle, Émile de Girardin. Mais le parti plébiscitaire se montrait animé d'une bien moindre ardeur que les partis adverses. Il laissait en définitive le gouvernement faire triompher sa cause; aussi le comité de l'hôtel du Louvre restait-il à peu près seul à l'œuvre en faveur du plébiscite, pendant que les comités, les réunions, les efforts individuels se multipliaient à l'infini du côté de l'opposition.

Les légitimistes furent les premiers à se déclarer après les républicains. Ils se réunirent dans les bureaux de l'*Union* et de la *Gazette de France*, les amis de l'*Union* adoptant l'abstention et ceux de la *Gazette* le vote négatif. Puis venait le comité qui aux élections de 1869 avait soutenu la candidature de M. Thiers à Paris : composé de représentants de la bourgeoisie libérale et d'hommes dévoués au régime parlementaire, il condamnait le plébiscite et recommandait aux électeurs de voter *non* ou tout au moins de s'abstenir.

Un autre groupe d'opposition était formé par M. Ernest Picard et les députés les plus modérés de la gauche, en dissidence avec le comité établi par les républicains rue de la Sourdière. Ce comité avait en effet pris le caractère d'une réunion ardemment républicaine, faisant une guerre implacable à l'Empire. Or l'opposition de M. Picard était d'une autre nature ou du moins ménageait les apparences. M. Picard était ainsi devenu le chef de ce que l'on appelait la gauche ouverte, tandis qu'on donnait le nom de gauche fermée au comité de la Sourdière. Dans la gauche ouverte, on ne manifestait de préférence doctrinale envers aucune forme de gouvernement, ce qui permettait à des hommes d'opinions diverses, républicains et non républicains, de se maintenir unis. La majorité des députés de la gauche assemblés à la Sourdière avait pensé qu'il ne lui suffisait pas de combattre le plébiscite ; elle avait tenu au contraire à relever la République en face de l'Empire, à présenter au pays un parti organisé qui fût comme un gouvernement futur. Ceux des députés de l'opposition qui n'avaient pas voulu suivre cette voie, se groupaient autour de M. Picard. Du reste ils s'élevaient eux aussi avec la plus grande énergie contre le plébiscite, et usaient de toute leur influence pour faire voter *non*.

Ainsi se reconstituait contre l'Empire le faisceau des opposants dissous à l'avènement du ministère du 2 Janvier. Il se produisait cependant des exceptions. Le *Journal des Débats* dans la presse, MM. Guizot, Laboulaye, Léon Say,

parmi les hommes politiques, tout en préférant que la nouvelle Constitution n'eût point admis le principe des plébiscites, trouvaient cependant qu'elle réalisait des améliorations suffisantes pour qu'on l'acceptât.

Des réunions publiques s'organisaient sur toute la surface du pays. Presque partout l'opposition y dominait. A Paris, les attaques les plus violentes contre le gouvernement se reproduisaient chaque soir. Les républicains déclaraient, sans détour, poursuivre la chute de l'Empire en le mettant en minorité ; leurs journaux avaient évoqué la République et ils ambitionnaient une revanche du coup d'État et du plébiscite l'ayant suivi.

Le gouvernement, pour vaincre ses adversaires, intervenait de plus en plus dans la lutte. On était loin de cette déclaration des débuts faite au Corps législatif par M. Émile Ollivier, que s'il se proposait comme ministre de pousser les populations au « scrutin avec une activité dévorante », ce serait uniquement pour les empêcher de s'abstenir. Il les pressait maintenant chaque jour davantage de voter *oui*. L'Empire s'était remis aux voix, il lui fallait triompher ; aussi la centralisation administrative devenait-elle l'instrument d'une ardente propagande. Toutes les pratiques que M. Émile Ollivier avait condamnées en répudiant les candidatures officielles étaient ouvertement reprises. L'Empereur était cette fois-ci le candidat officiel et à son service on ne reculait devant aucun moyen. M. Henri Cernuschi, républicain italien, amené en France après la prise de Rome, ayant donné 100 000 francs au comité de la Sourdière pour défrayer la propagande anti-plébiscitaire, était immédiatement expulsé de France. Les chefs de l'*Association internationale des travailleurs* étaient arrêtés dans diverses villes. Le *Journal officiel*, huit jours avant le vote, annonçait la découverte d'un complot contre la vie de l'Empereur. Cet épouvantail allait être tenu sous les yeux du public. Enfin, la veille même du vote, une saisie simultanée était faite du *Siècle*, du *Réveil*, du *Rappel*, de l'*Avenir national*, pour avoir

reproduit une proclamation de 1848 faussement attribuée au prince Louis-Napoléon.

Le gouvernement évoquait avec persistance le spectre rouge. Il voulait terrifier le pays, en lui montrant béant l'abîme d'une révolution si le vote négatif l'emportait. Depuis leur manifeste, les républicains avaient d'ailleurs posé la question sur le terrain anticonstitutionnel. Les violences des réunions publiques ne laissaient non plus aucun doute sur les suites que les révolutionnaires et les socialistes se promettaient d'une victoire. Aussi le gouvernement trouvait-il une facile créance, lorsqu'il déclarait que le triomphe de ses adversaires amènerait un bouleversement. C'est donc entre le maintien du régime établi et une révolution que presque tous les votants se sentirent appelés à choisir. Le nombre de ceux qui se décidèrent par les seuls mérites de la nouvelle Constitution a dû être fort minime. Le vote eut lieu le dimanche 8 mai, avec le plus grand calme par toute la France ; il donna 7 350 000 *oui*, 1 538 000 *non*. Ces résultats dépassaient l'attente des partisans de l'Empire. Les républicains avaient compté sur leur propagande et les progrès de l'esprit public pour ruiner la dynastie napoléonienne. Ils avaient cru qu'ils amèneraient le suffrage universel à vouloir un changement de régime. Le plébiscite mettait ces espérances à néant ou les ajournait indéfiniment.

Il est vrai que certaines réflexions se présentaient. La majorité obtenue ne se composait-elle pas après tout, en grande partie, de ces électeurs neutres ou indifférents qui adhéraient à l'Empire uniquement parce qu'il existait ? Combien eussent voté *oui* de la même façon pour tout autre gouvernement qui eût occupé sa place ? Comment en effet avait-on pu supposer que la majorité des électeurs, sans passions politiques bien vives, pourrait hésiter, appelée à choisir entre le maintien du régime établi et son renversement ? Puis, si le chiffre des *oui* était à peu près le même qu'aux plébiscites antérieurs, celui des *non* s'était fort accru : de 647 000 en 1851 et de 250 000 seulement

en 1852, il s'élevait maintenant à 1 500 000. Ceux qui s'étaient décidés à voter *non*, eu égard au dilemme posé, devaient être presque tous des adversaires irréconciliables. Après vingt ans, l'Empire retrouvait donc une partie de la nation acharnée à le combattre ; c'était l'élite intellectuelle, prépondérante par la presse, par ses orateurs, maîtresse de la capitale et des villes. S'il durait, il ne se fondait pas. Ces réflexions ne venaient cependant qu'à l'esprit de quelques-uns. Pour le grand nombre, la majorité de *oui* était écrasante et il apparut bien vite que la force de l'Empereur, le lendemain du plébiscite, était tout autre que la veille.

Le plébiscite fut suivi à Paris de tentatives d'émeute. Les plus fougueux des républicains, qui s'étaient promis la défaite de l'Empire, essayaient de se soulever. Des rassemblements se formaient la nuit dans le faubourg du Temple, du côté de Belleville ; ils se dispersaient, du reste, sans résistance, devant les sergents de ville ou au passage des patrouilles. Une seule fois, dans la nuit du 10 au 11 mai, une barricade improvisée était défendue et, dans la lutte, un homme était tué. Ce n'étaient là que des mouvements irrésolus dus à une extrême surexcitation d'opinion. La police les eût tout de suite étouffés, sans la curiosité qui amenait la foule dans le faubourg du Temple, comme à un spectacle. Aller voir l'émeute était devenu un passe-temps. Après quelques jours, la curiosité s'éteignit, les agitateurs se découragèrent et Paris retrouva son calme accoutumé.

Un fait plus vivement ressenti que les émeutes était le vote de certains corps de l'armée, peu favorable au plébiscite. Le grand nombre de *non* émis par les régiments occupant le fort d'Ivry et la caserne du Prince-Eugène avait été très commenté par les journaux de l'opposition. L'Empereur et l'Impératrice allaient presque aussitôt visiter la caserne ; ils parcouraient les chambrées et en se retirant laissaient 2000 francs aux soldats.

Ces incidents désagréables disparaissaient cependant

dans la grandeur du triomphe, ils n'empêchaient point que les partisans de l'Empire ne fussent tout entiers aux félicitations. Mais avant tout il fallait reconstituer le ministère incomplet depuis la démission de MM. Buffet et Daru, et où se produisait une troisième vacance par la retraite de M. de Talhouët. Le 16 mai, M. le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne, était appelé au ministère des affaires étrangères; MM. Plichon et Mège, députés, aux ministères des travaux publics et de l'instruction publique. Ce remaniement du cabinet indiquait déjà le changement survenu dans la situation parlementaire. Le 2 janvier, tous les ministères politiques étaient échus à des députés et, en partie, à des personnages qui, comme MM. Buffet et Daru, soutenaient le programme d'un parti. Aujourd'hui, l'un des principaux portefeuilles était remis à un ambassadeur, et les deux ministres pris dans le Corps législatif n'étaient que des hommes sans couleur et sans influence.

Le Corps législatif, rentré en session le jeudi 12 mai, se consacrait au recensement des votes plébiscitaires, dont le soin lui était dévolu. Le 21, les résultats étaient présentés à l'Empereur d'une façon solennelle dans la grande salle du Louvre par le président et le bureau du Corps législatif. L'Empereur, entouré des membres de sa famille, des grands dignitaires de l'État, et ayant devant lui le Sénat, le Corps législatif et le Conseil d'État, expliquait les conséquences que le plébiscite devait entraîner : « Messieurs, en recevant de vos mains le recensement des votes émis le 8 mai, ma première pensée est d'exprimer ma reconnaissance à la nation qui, pour la quatrième fois depuis vingt-deux ans, vient de me donner un éclatant témoignage de confiance. Aujourd'hui l'Empire se trouve affermi sur sa base, il montrera sa force par sa modération. Mon gouvernement fera exécuter les lois sans partialité comme sans faiblesse. Il ne déviara pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. Déférent pour tous les droits, il protégera tous les intérêts sans se souvenir des votes dis-

sidents et des manœuvres hostiles. Mais aussi il saura faire respecter la volonté nationale, si énergiquement manifestée, et la maintenir désormais au-dessus de toute controverse. »

Le Corps législatif, revenu à ses travaux, votait une loi sur la presse, qui réalisait une de ces réformes promises à l'avènement du ministère du 2 Janvier. Le jugement des délits de presse était transféré des tribunaux correctionnels au jury. La discussion de cette loi, depuis longtemps pendante, ne donnait lieu à aucun incident qui fit ressortir les conséquences que le plébiscite devait avoir sur les rapports des partis. C'est après que le changement se dessinait. Le 3 juin, le Corps législatif commençait la discussion d'une loi réglant à nouveau les attributions des Conseils généraux. L'article 1<sup>er</sup>, adopté sans débat, leur conférait le droit de nommer eux-mêmes leurs présidents, droit qui jusqu'alors appartenait au gouvernement. L'article 2, que le ministère et la Commission s'accordaient à proposer, laissait chaque Conseil général décider de la publicité ou du huis clos de ses séances et l'autorisait, au cas où il choisirait la publicité, à en régler le mode et la mesure. Trois membres de la droite bonapartiste, MM. Clément Duvernois, Birotteau et Lafont de Saint-Mur, présentaient, sur ce point, un amendement qui, plus favorable au contrôle des électeurs, rendait obligatoire la publicité laissée facultative : « Les séances du Conseil général, disaient-ils, sont publiques, à moins que la majorité ne demande le comité secret. Un compte rendu est rédigé sous la surveillance du président. Il mentionne les noms des membres qui ont pris la parole pendant les séances. »

MM. Clément Duvernois, Pinard, Birotteau défendaient tour à tour l'amendement contre le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux, qui insistaient, au contraire, pour que l'article du projet de loi demeurât intact. Le différend en soi était fort secondaire, mais le débat engagé par les ministres avec des adversaires déclarés allait transformer

le vote en défaite ministérielle. Les deux parties de l'amendement Duvernois étaient adoptées, la première par 194 contre 18, et la seconde par 113 contre 82. Tous les chefs de la droite bonapartiste, avec les 56 ayant, le 24 février, témoigné leur défiance au cabinet, votaient en faveur de l'amendement.

Le lendemain, M. Paul Bethmont interpellait le ministère, pour savoir s'il jugeait que la loi autorisât les réunions publiques à l'élection des conseillers généraux. M. Émile Ollivier répondait que les termes de la loi ne permettaient point de semblables réunions, que, par conséquent, le ministère empêcherait qu'il en fût tenu. Après cette réponse, sur un point de droit, la question était vidée, d'autant plus que M. Bethmont n'insistait pas ; mais M. Émile Ollivier, pressé de réparer son échec de la veille, après avoir répondu à l'objet spécial de l'interpellation, au lieu de la laisser tomber, en profite, au contraire, pour solliciter un vote de confiance. M. Jérôme David, un des chefs de la droite bonapartiste, intervenait alors. Il croyait qu'avec le régime parlementaire la question de cabinet se dégageait des votes de la Chambre, mais que la poser sur un point secondaire, avant qu'un vote fût acquis, c'était porter atteinte aux prérogatives des députés. Voilà, en effet, la position où on le plaçait lui et ses amis ! Ils pouvaient penser que le cabinet ne répondait pas aux espérances du pays, qu'il se tenait dans l'indécision, qu'il serait difficile de dire s'il était autoritaire ou libéral, et cependant ils s'abstiendraient de lui donner une marque ouverte de défiance. Le vote que le cabinet allait obtenir ne serait donc qu'une fiction, puisque ses amis et lui y participeraient après les réserves qu'il venait de faire.

M. Émile Ollivier n'en persistait que mieux à solliciter un vote de confiance, et il repoussait l'appui que M. Jérôme David lui accordait. Celui-ci reprenait que ses amis et lui, quoi qu'il pût dire, conduiraient leur vote à leur gré. Ils lui avaient montré, la veille, que sur certains points

ils différaient d'avis avec lui, qu'il était des circonstances où leur libéralisme dépassait le sien. Ils lui avaient donné un premier avertissement. — M. Émile Ollivier: « Donnez le dernier. » — M. Clément Duvernois: « Nous attendrons notre heure. » Au scrutin, la gauche républicaine s'abstenant, l'ordre du jour pur et simple sollicité par M. Émile Ollivier, comme témoignage de confiance, ralliait l'unanimité des 189 votants, y compris M. Jérôme David et ses amis.

Cet incident marquait la situation nouvelle que le plébiscite était venu faire aux partis. La droite bonapartiste avait voté contre le ministère du 2 Janvier, lorsque primitivement il s'agissait de transformer l'Empire; aujourd'hui la pente était tout autre et sa tactique changeait. Elle persévérait à traiter de très haut M. Émile Ollivier, elle lui montrait, à l'occasion, qu'elle pouvait lui enlever la majorité, mais ensuite votait pour lui. Pourquoi, en effet, eût-elle cherché plus longtemps à le renverser? Sa conduite au plébiscite n'impliquait-elle pas l'abandon du programme du 2 janvier? Les bonapartistes se savaient impopulaires, mais M. Émile Ollivier, autrefois l'orateur du parti libéral, avait encore prise sur l'opinion publique et il soutenait maintenant leur cause, celle de l'Empire plébiscitaire, avec une ardeur qu'aucun d'eux n'eût pu dépasser.

Si le plébiscite a rapproché du ministère la droite bonapartiste, il a exaspéré contre lui la gauche républicaine. Quant aux parlementaires du centre gauche, aux partisans de la monarchie anglaise, l'Empire leur a, en somme, témoigné une aversion presque aussi grande qu'aux républicains, et, après avoir repoussé leurs tentatives de réformes, les a rejetés dans l'opposition.

Cependant bonapartistes, républicains et parlementaires pénétrés, dans des sens divers, de préférences politiques décidées, ne formaient au Corps législatif que des groupes peu nombreux. La majorité se composait de ces députés du centre droit, issus de la candidature officielle,

sorte de gens acquis d'avance à tout gouvernement fort. Ils s'étaient laissé entraîner par un courant d'opinion qui semblait irrésistible, alors que l'Empereur lui-même cédait à s'unir le 2 janvier au centre gauche, mais n'éprouvant point comme lui d'attachement certain pour la forme parlementaire, ils sont prêts, maintenant que l'Empereur a retrouvé sa force, à le soutenir à l'aveugle.

Les députés de la majorité passivement et ceux de la droite bonapartiste tout en faisant leurs réserves, se sont donc, depuis le plébiscite, groupés ensemble autour de M. Émile Ollivier, et cela par suite de la dépendance où il est tombé à l'égard de l'Empereur. M. Émile Ollivier, après avoir brillé dans l'opposition par son talent de parole, a succombé dès qu'il est devenu ministre. Sans pénétration d'esprit, et, à défaut, sans ce flair qui révèle le courant des choses, il a été emporté par les événements en croyant leur commander. Peu d'hommes ont été plus soumis aux influences extérieures et moins maître d'eux-mêmes. M. Émile Ollivier, après tous les nœuds qu'il a formés pour les rompre, n'a plus ni parti, ni alliés; il ne voit donc plus que l'Empereur pour le maintenir au poste qu'il occupe. Aussi tous ses actes témoignent-ils désormais d'un entier dévouement à la personne de Napoléon III; il n'apparaîtra plus que comme son interprète, et c'est à ce titre qu'il reste soutenu, au Corps législatif, par une majorité de candidats officiels que le plébiscite a remis aux pieds du trône.

C'est donc l'Empereur qui décide maintenant de la conduite à suivre, c'est son programme qui se réalise; or il l'a dit en recevant le recensement du plébiscite : « L'Empire ne déviara pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. » Le caractère de la ligne libérale propre à l'Empire plébiscitaire est révélé par la nature des réformes accordées à diverses reprises. L'Empereur, pourvu que sa suprématie soit indiscutée, qu'il puisse à volonté s'assurer le dernier mot, fait des concessions. Il juge trop bien le changement de l'esprit public pour vouloir maintenir la compression

absolue qui a suivi le coup d'État, il ne s'est retrouvé d'accord avec la droite bonapartiste que lorsqu'il s'est agi de l'abaisser du rôle prépondérant au rôle atténué d'un roi parlementaire. Là il a résisté, mais maintenant, tranquilisé par le succès du plébiscite, il montrera de la tolérance.

Au 2 janvier, une des mesures réclamées le plus vivement par les parlementaires avait été le vote d'une nouvelle loi électorale, qui permit de dissoudre le Corps législatif, pour le reconstituer avec d'autres hommes que les candidats officiels. La perspective de cette réforme effrayait fort les députés de la majorité, aussi était-ce un de ces projets ambitieux dont le plébiscite amenait l'abandon. Le ministre de l'intérieur, M. Chevandier de Valdrôme, annonçait, en effet, qu'il se refusait à modifier la législation électorale. En revanche, sur des questions secondaires, comme les lois sur la presse, sur les Conseils généraux, sur la désignation des journaux chargés de publier les annonces judiciaires, le gouvernement se dessaisissait d'une partie de son pouvoir discrétionnaire.

A cette époque se trouvait terminé le travail des Commissions chargées d'étudier les questions relatives à la liberté de l'enseignement supérieur, au gouvernement de la ville de Paris et à la décentralisation administrative. Cette dernière avait la tâche la plus délicate à accomplir, car l'édifice impérial reposait sur une extrême centralisation. Les Commissions qui, au 2 janvier, avaient commencé leurs travaux pleines de vie, les terminaient après le plébiscite sans souffle et délaissées. M. Odilon Barrot n'en venait pas moins exposer, dans une lettre au ministre de l'intérieur, les réformes suggérées par la Commission de décentralisation qu'il présidait. C'était le choix des maires par le Conseil municipal, une organisation nouvelle du canton, l'accroissement des pouvoirs des Conseils généraux, la formation d'une Commission départementale permanente. L'heure de réformes aussi considérables était passée. Comme il fallait cependant

accorder quelque chose après tant de promesses, le gouvernement présentait au Corps législatif une nouvelle loi sur la nomination des maires. Mais il repoussait la proposition des députés de la gauche de les faire élire par le suffrage universel, il écartait également celle de la Commission de décentralisation de remettre leur choix aux conseillers municipaux, et il s'obligeait simplement à les prendre lui-même au sein du Conseil municipal, en se dépouillant de son droit antérieur de les choisir au dehors. C'est à cette réforme insignifiante que se réduisaient les tentatives de décentralisation.

D'ailleurs tout ce qui suivait le plébiscite passait inaperçu. Le lendemain du vote se produisait cette détente qui succède aux longues crises. La nation sortie de l'incertitude entrait dans un repos profond. On croyait que l'Empire avait acquis la stabilité et, après cela, toutes les questions devenaient plus ou moins indifférentes. Cette classe de conservateurs portée pour les gouvernements autoritaires, qui ôtent le souci de la chose publique, rentrait dans sa torpeur. Les républicains, déçus, persuadés qu'ils ne pourraient de sitôt mener contre l'Empire une attaque comme celle dont il venait de triompher, restaient découragés. La masse du peuple, par peur de la révolution entrevue, était satisfaite que le régime établi subsistât. Le pouvoir personnel de l'Empereur demeurant masqué par les clauses libérales de la nouvelle Constitution, la nation semblait devoir se contenter pour longtemps, à défaut d'institutions vraiment libres, du système de tolérance mis en pratique, quelque discrétionnaire qu'il fût, et des concessions de détail qu'on accordait, quelque minimes qu'elles pussent être. Aussi jamais elle ne s'était abandonnée davantage, jamais sa quiétude n'avait été plus grande. Soudain, le 3 juillet, une nouvelle arrive : le maréchal Prim a offert la couronne d'Espagne à un prince de la famille Hohenzollern qui l'a acceptée.

## CHAPITRE III

### LA CANDIDATURE DU PRINCE DE HOHENZOLLERN AU TRÔNE D'ESPAGNE

La reine Isabelle de Bourbon avait été détrônée et chassée d'Espagne en septembre 1868, à la suite d'un pronunciamiento militaire. Les Cortès constituantes, appelées à statuer sur la forme du gouvernement, tout en bannissant la famille royale, écartaient la république et conservaient la monarchie. Le trône demeurait vacant, et, provisoirement, elles établissaient une régence. Les chefs militaires, auteurs de la révolution, se partageaient le pouvoir : le maréchal Serrano devenait régent ; le maréchal Prim, président du Conseil des ministres ; l'amiral Topete, ministre de la marine. Quoiqu'il n'occupât que le second rang, le maréchal Prim était le vrai maître et la division des partis, la faiblesse des Cortès lui laissaient sur toutes choses une autorité dominante. Il se mit à chercher un roi. Le prétendant le plus en vue était le duc de Montpensier, rattaché à l'ancienne dynastie par sa femme, sœur de la reine Isabelle. Mais cette parenté même lui créait en Espagne des ennemis et, en France, l'empereur Napoléon III, qui redoutait les princes d'Orléans, ses frères et ses neveux, à l'égal de la République, l'eût sûrement combattu. Le duc de Montpensier fut donc éliminé et les recherches commencèrent hors d'Espagne. Des négociations ouvertes avec le roi de Portugal, qui aurait régné sur toute la péninsule, puis avec les ducs de Gênes et d'Aoste,

neveu et fils du roi d'Italie Victor-Emmanuel, échouèrent successivement.

Parmi les candidatures un instant entrevues, figurait celle du prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Elle avait été connue à Berlin, au commencement de 1869, par les ouvertures d'un agent venu d'Espagne. M. Benedetti, l'ambassadeur de France en Prusse, avait alors informé son gouvernement de cet incident; les pourparlers n'ayant point abouti, la candidature Hohenzollern s'était évanouie comme toutes les autres. On n'y pensait donc plus, lorsque, le 3 juillet, un télégramme de Madrid annonce, à l'improviste, qu'elle a été reprise avec succès. Le maréchal Prim, voyant la vacance du trône se prolonger indéfiniment, y était revenu. Les princes auxquels il pût s'adresser étaient en petit nombre et aucun n'acceptait ses offres. Les diverses négociations poursuivies jusqu'à ce jour avaient été conduites sans secret; leur échec était né en partie de cette cause. La tentative reprise auprès du prince de Hohenzollern avait donc été entourée d'un silence absolu. C'est le 2 juillet au soir que le maréchal Prim, dont le secret venait accidentellement de transpirer<sup>1</sup>, informait de son projet l'ambassadeur de France à Madrid, M. Mercier de Lostende. Dès le 4 juillet, le Conseil des ministres espagnol, réuni à San-Ildefonso, approuvait l'arrangement ménagé avec le prince de Hohenzollern et convoquait les Cortès, le 20 du mois, pour le ratifier. On apprenait donc presque en même temps le succès du maréchal Prim auprès du prince et des ministres, ses collègues; l'acceptation des Cortès était certaine, de telle sorte que, par un véritable coup de théâtre, le trône vide d'Espagne apparut du jour au lendemain près d'être occupé par un prince prussien.

La candidature Hohenzollern, une première fois entrevue, avait donné lieu en Europe aux commentaires de divers journaux et attiré l'attention de la diplomatie et de

1. Cherbuliez, *L'Espagne politique*, p. 99.

quelques hommes politiques, mais le public l'avait ignorée, tout ce qui s'y rattachait lui était inconnu ; aussi l'annonce subite qu'on en fit produisit-elle une émotion générale. Depuis les changements amenés en Allemagne par la bataille de Sadowa, les relations de la France et de la Prusse étaient extrêmement tendues. Les deux pays restaient inquiets et pleins d'appréhension. La Prusse, obligée de se limiter à Prague, n'avait pu étendre son hégémonie à l'Allemagne du Sud, mais elle voudrait sûrement reprendre un jour ou l'autre son travail d'expansion, et l'on supposait que ce ne serait point sans une guerre avec la France. Antérieurement, elle n'avait pu s'allier à l'Italie, pour attaquer l'Autriche, qu'avec la connivence de l'empereur Napoléon III. Celui-ci s'était trompé dans ses calculs ; le triomphe imprévu de la Prusse avait permis à son ministre, M. de Bismarck, de créer la Confédération de l'Allemagne du Nord, sans accorder aucune des compensations promises ou suggérées. L'agrandissement d'un rival heureux, réalisé de la sorte, ne pouvait manquer d'être ressenti comme un dommage et une humiliation, dont on présumait que l'empereur Napoléon voudrait, à son heure, obtenir vengeance. Dans une situation aussi périlleuse, on s'alarmait au moindre incident et la candidature Hohenzollern émut d'autant plus que tout le monde se demanda si elle n'allait pas servir de prétexte au conflit redouté, en permanence.

Le 5 juillet, M. Cochery déposait au Corps législatif une demande d'interpellation sur la candidature. Dès le lendemain, le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, lisait la note suivante préparée en Conseil : « Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée. Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à un résultat pratique. Nous vous prions, messieurs, de l'ajourner.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation, en plein exercice de sa souveraineté; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement.

« Nous persisterons dans cette conduite, mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France.

« Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

« S'il en était autrement, forts de votre appui, messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

Les menaces, à la fin de cette note, applaudies par les députés bonapartistes, soulevaient les murmures de ceux de la gauche républicaine. L'un d'eux, M. Crémieux, exprimait la crainte que le gouvernement ne recherchât un conflit avec la Prusse. Mais M. Émile Ollivier s'en défendait absolument : « Demain, disait-il, l'honorable M. Crémieux et les membres de cette assemblée reliront la déclaration qui a été lue à cette tribune, après avoir été délibérée en Conseil. Ils se convaincront qu'elle ne contient de provocation contre personne, qu'elle ne porte aucune atteinte aux droits légitimes du peuple espagnol, surtout qu'elle ne révèle aucune incertitude dans la pensée du gouvernement sur la question de savoir s'il veut la paix ou la guerre. Le gouvernement désire la paix avec passion, mais avec honneur. Nous disons notre pensée entière,

nous ne poursuivons pas la guerre, nous ne sommes préoccupés que de notre dignité. Soyez convaincus de l'absolue sincérité de mon langage; je l'affirme sur l'honneur, il n'y a aucune arrière-pensée dans l'esprit d'aucun de nous, quand nous disons que nous désirons la paix. »

Quoi que pût dire M. Émile Ollivier, la note lue par M. de Gramont formait un préambule peu diplomatique aux explications à demander. La manière dont la négociation allait être restreinte au seul roi de Prusse, comme chef de la famille Hohenzollern, devait encore augmenter les difficultés d'un arrangement pacifique. Pour faire échouer la candidature à l'amiable, un gouvernement qui n'eût point eu de griefs antérieurs contre la Prusse se fût adressé aux deux puissances en cause. Lorsque M. de Gramont venait déclarer que la France n'était jamais intervenue dans le choix que l'Espagne voulait faire d'un roi et lorsqu'il affirmait qu'elle persisterait dans cette abstention, par respect pour l'indépendance du peuple espagnol, on savait très bien que les divers liens qui rattachent les deux pays ne sauraient permettre une indifférence aussi absolue. Du côté du prétendant, peut-être même qu'on eût pu exercer une action d'un certain ordre. Le prince Léopold de Hohenzollern n'était pas, comme autrefois le duc d'Anjou, un fils de roi absolument inséparable du chef de la dynastie. Ses alliances de famille lui créaient une sorte de personnalité. Frère d'un souverain, le prince Charles de Roumanie, marié avec une sœur du roi de Portugal, il avait pour père le prince Antoine, un personnage riche et important. La branche des Hohenzollern-Sigmaringen, dont ce dernier était le chef, avant d'abandonner ses droits de souveraineté à celle de Prusse, avait existé longtemps à l'état séparé. Les Hohenzollern-Sigmaringen étaient catholiques et le prince Léopold se trouvait le petit-fils de Murat par sa mère. Cette descendance devait même faire dire au roi de Prusse qu'il n'avait pas cru que l'empereur Napoléon s'opposerait à l'élévation d'un prince parent des Bonapartes. Mais le gouvernement français, se sentant

depuis Sadowa humilié par la Prusse, ne veut voir dans la candidature que sa main et son jeu. Il écarte donc l'Espagne et le prince, les ignore absolument; à la Prusse seule il s'adresse.

M. de Gramont avait sur l'heure réclamé des explications. Dès le 3 juillet, il télégraphiait à M. Le Sourd, chargé d'affaires de France à Berlin, en l'absence de l'ambassadeur, M. Benedetti, en congé, d'interroger le gouvernement prussien. Le 4, M. Le Sourd voyait M. de Thile, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, remplaçant le ministre, M. de Bismarck, en villégiature à Varzin. M. de Thile ne savait rien, déclarait-il, de la candidature Hohenzollern et il s'appliquait, avec soin, à mettre son gouvernement hors de cause. Le lendemain, M. Le Sourd rendait compte à M. de Gramont d'un entretien avec M. de Rascon, l'ambassadeur d'Espagne à Berlin. Celui-ci affirmait n'avoir été chargé d'aucune négociation auprès du gouvernement prussien ou du prince de Hohenzollern; au maréchal Prim revenait toute la responsabilité de l'intrigue.

M. de Gramont, laissé sans lumière par le cabinet de Berlin, va s'adresser au roi de Prusse en personne. Le roi Guillaume prenait alors les eaux à Ems. M. de Gramont, le 7 juillet, donne à son ambassadeur à la cour de Prusse, le comte Benedetti, l'ordre de s'y rendre. M. Benedetti part de Wildbad, où il séjournait, et à son arrivée à Ems, le 8 au soir, trouve les instructions de son ministre. Dans une première dépêche officielle du 7 juillet, M. de Gramont résume en ces termes la demande à présenter au roi : « Efforcez-vous d'obtenir que Sa Majesté conseille au prince de Hohenzollern de revenir sur son acceptation. » Dans une lettre particulière écrite en même temps, libre des ménagements qu'il croit devoir garder dans un papier officiel, il pose ainsi la question : « Si vous obtenez du roi qu'il révoque l'acceptation du prince de Hohenzollern, ce sera un immense succès, et un grand service. Le roi aura, de son côté, assuré la paix de l'Europe.

« Sinon, c'est la guerre. Ainsi donc, pas d'ambages et pas de lenteurs. Jamais mission ne fut plus importante, puissiez-vous y réussir.

« *P.-S.* — Tenez-vous en garde contre une réponse qui consisterait à dire que le roi abandonne le prince de Hohenzollern à son sort et se désintéresse de tout ce qui arrivera. Nous ne pourrions accepter cette réponse comme satisfaisante, car le gouvernement du roi ne peut se désintéresser aujourd'hui, par de simples paroles, d'une situation qu'il a contribué à créer. Il faut qu'il la modifie, qu'il la redresse, pour que nous acceptions l'assurance de son désintéressement. »

M. Benedetti est une première fois reçu en audience par le roi Guillaume à Ems, le 9, à trois heures de l'après-midi. Il lui dit que son gouvernement attend qu'il veuille bien amener le prince de Hohenzollern à renoncer à son entreprise. Le roi, en réponse, expose quelle a été sa conduite et voici comment M. Benedetti rapporte ses explications : « Les négociations ouvertes au sujet de la candidature ont été poursuivies entre le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern; le gouvernement prussien n'y est pas seulement resté étranger, il les a ignorées; le roi lui-même a évité de s'y associer, il a refusé de recevoir un envoyé du cabinet espagnol, porteur d'une lettre du maréchal Prim, en faisant part cependant à son premier ministre, le comte de Bismarck, de ces divers incidents. Il n'a consenti à s'expliquer que quand le prince Léopold, ayant décidé d'acquiescer aux propositions qui lui étaient faites, a sollicité son consentement, ce qui a eu lieu à l'arrivée du roi à Ems, et à ce moment Sa Majesté s'est bornée à lui déclarer qu'elle ne croyait pas pouvoir mettre obstacle à son dessein. C'est donc comme chef de famille, et nullement en sa qualité souveraine de roi de Prusse, qu'il a été instruit de la détermination du prince et qu'il est intervenu; aussi n'a-t-il ni réuni ni consulté le Conseil des ministres, et le gouvernement prussien ne saurait être interpellé sur une affaire

qu'il n'a pas connue, et dont il n'est pas plus solidaire qu'un autre cabinet européen<sup>1</sup>. »

Dans ces circonstances, le roi ne croyait pas, après avoir accordé son consentement, qu'il pût s'entremettre auprès du prince pour lui faire retirer sa candidature. Sur le point précis de son intervention, objet de la demande du gouvernement français, il ne donnait donc aucune satisfaction. Cependant il observait que l'honneur de la France ne saurait être en jeu, car le cabinet de Madrid avait poursuivi la candidature sans qu'aucun gouvernement étranger se fût immiscé; il n'y avait donc point lieu à un conflit, une rupture ne pouvait naître d'un pareil incident. Il ajoutait qu'il avait écrit au prince Antoine de Hohenzollern à Sigmaringen, afin de faire connaître ses intentions et celles de son fils; il lui fallait leur réponse avant de reprendre l'entretien; il manquait d'un chiffre pour se servir du télégraphe et demandait qu'on attendit. L'ambassadeur, déférant à ce désir, laissait tomber la conversation.

M. Benedetti, retenu à dîner par le roi, n'avait pu envoyer que le 9 au soir, d'abord un résumé télégraphique de l'entretien, puis un rapport circonstancié, mis à la poste, qui n'arriverait à Paris que le 11. La journée du 10 à Ems se passait dans l'attente. M. Benedetti rencontrait cependant le roi dans la soirée et ils convenaient de se voir le lendemain matin.

Quelques heures avant d'être reçu par le roi, le 9, M. Benedetti avait eu une conversation avec M. de Werther, l'ambassadeur de Prusse à la cour de France, alors à Ems. Par un premier télégramme, il en avait instruit M. de Gramont et avait pu ainsi lui donner un aperçu préliminaire de ce que M. de Werther avait laissé entrevoir des vues du roi. A peine, le 10, à dix heures du matin, M. de Gramont a-t-il reçu ce premier télégramme, d'une teneur naturellement vague, qu'il écrit à M. Bene-

1. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 331.

detti : « Nous ne pouvons plus attendre. Pendant que le roi nous remet d'heure en heure, sous prétexte de se concerter avec le prince de Hohenzollern, on rappelle en Prusse les hommes en congé et on gagne sur nous un temps précieux. A aucun prix nous ne pouvons donner à nos adversaires aujourd'hui ces mêmes avantages qui ont été en 1866 si funestes à l'Autriche. Et d'ailleurs, je vous le dis nettement, l'opinion publique s'enflamme et va nous devancer. Il nous faut commencer ; nous n'attendons plus que votre dépêche pour appeler 300 000 hommes qui sont à appeler. Je vous en prie instamment, écrivez-nous, télégraphiez-nous quelque chose de bien clair. Si le roi ne veut pas conseiller au prince de Hohenzollern, eh bien, c'est la guerre tout de suite et, dans quelques jours, nous sommes au Rhin. » Comme suite à cette lettre, dans la nuit du 10 au 11, M. de Gramont télégraphie à M. Benedetti : « Vous ne pouvez pas vous dire à quel point l'opinion est exaltée. Elle nous déborde de tous côtés et nous comptons les heures, il faut absolument insister pour obtenir une réponse du roi, négative ou affirmative. Il nous la faut pour demain ; après-demain serait trop tard. »

Ainsi pressé par son gouvernement, M. Benedetti a le 11, vers les midi, l'entrevue avec le roi, convenue la veille au soir. Il sollicite de nouveau son intervention, pour amener le désistement du prince. Comme dans le premier entretien, le roi refuse d'intervenir personnellement. Il persistait donc à laisser la décision aux princes eux-mêmes et, puisqu'on était convenu d'un sursis, il ne voyait point de péril à attendre leur lettre de Sigmaringen. L'ambassadeur observant que son gouvernement, sollicité par l'opinion publique et obligé de s'expliquer devant les Chambres, avait hâte d'obtenir une réponse, le roi remarquait que pareille insistance, quand il ne demandait que le délai suffisant pour s'assurer de l'intention des princes, pouvait donner à croire que la France recherchait un conflit ; il protestait de sa confiance dans le maintien de

la paix, si on lui laissait le temps de s'y employer. L'entretien se terminait sur ces paroles; l'ambassadeur, quoiqu'il eût été autrement pressant que dans la première audience, cette fois-ci encore avait atténué ses instructions. Il n'exigeait aucune réponse définitive, et, s'il quittait le roi sans faire droit à sa demande d'attendre, il ne la repoussait pas non plus; il en référerait à son gouvernement.

M. Benedetti, à l'issue de ce second entretien, pensait que le roi Guillaume n'avait point cherché dans la candidature Hohenzollern une occasion de rupture avec la France; son désir était apparemment de régler le conflit à l'amiable, en laissant venir la renonciation des princes eux-mêmes pour ne pas trop s'humilier. Après un premier télégramme envoyé d'Ems le 11, à une heure et demie du soir, rendant compte de sa conversation avec le roi, M. Benedetti, à deux heures et demie, en expédie un second, pour apprendre à M. de Gramont que M. de Werther regagnait son poste à Paris, dans des dispositions conciliantes: « J'ai cru comprendre, d'après ce qu'il m'a dit, qu'il n'a d'autre mission que de chercher à vous démontrer la sincérité des sentiments du roi et du désir de Sa Majesté d'arriver à une solution pacifique, sans toutefois faire personnellement une concession qu'il juge incompatible avec sa dignité ou, en d'autres termes, en laissant peser uniquement sur le prince de Hohenzollern la responsabilité de sa renonciation. »

Le 12, à midi quarante-cinq, M. de Gramont télégraphiait à M. Benedetti d'accorder au roi le délai réclamé, mais un peu après, à une heure quarante, il envoyait un second télégramme, où il insistait plus que jamais sur la part ostensible à obtenir de lui dans l'acte de renonciation: « Employez toute votre habileté, je dirai même votre adresse, à constater que la renonciation du prince de Hohenzollern vous est annoncée, communiquée ou transmise par le roi de Prusse ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du roi doit être, à tout prix,

consentie par lui ou résulter des faits d'une manière saisissable<sup>1</sup>. »

Le 12 juillet, la nouvelle arrive à Paris, de Madrid, que le prince Antoine de Hohenzollern renonce, au nom de son fils, à la candidature. Le fait est connu depuis quelques heures, lorsque M. Olozaga, l'ambassadeur d'Espagne, à trois heures moins le quart, vient au ministère des affaires étrangères communiquer à M. de Gramont une dépêche, que le prince Antoine lui a envoyée directement, pour lui apprendre le désistement de son fils. Lorsque M. Olozaga se présente chez le ministre, M. de Werther, l'ambassadeur de Prusse, s'y trouvait, arrivé d'Ems le matin même. M. de Gramont venait de le recevoir et avait à peine échangé quelques mots avec lui, lorsque l'ambassadeur d'Espagne avait demandé à être à son tour reçu. Pendant que M. Olozaga faisait sa communication, M. de Werther était passé dans un salon voisin, puis il rentrait dans le cabinet du ministre. M. de Werther, porteur des assurances pacifiques du roi Guillaume, qui est allé voir à Ems M. Benedetti, pour qu'il prévint son gouvernement, cause maintenant avec le ministre des affaires étrangères de France. La renonciation est définitivement connue; on ne peut plus craindre qu'un Hohenzollern ceigne la couronne d'Espagne. Dans quelles dispositions va-t-il trouver son interlocuteur ?

M. de Gramont lui déclare que le désistement du prince et de son père ne le satisfaisait nullement; à ses yeux ce n'était là qu'un fait secondaire, car la France n'eût jamais permis au prince de régner en Espagne<sup>2</sup>. Ensuite il exprime la crainte que, malgré le retrait de la candidature, il ne subsiste, par la faute du gouvernement prussien, des causes de mésintelligence entre les deux pays. Il fallait donc chercher des moyens d'apaisement. Il suggère dans cette vue l'idée d'une lettre que le roi Guillaume

1. De Gramont, *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 103.

2. Dépêche Werther.

écrivait à l'empereur Napoléon ; le roi expliquerait simplement qu'en autorisant la candidature il n'avait pensé heurter ni les intérêts, ni la dignité de la nation française, qu'aussi bien il s'associe à la renonciation du prince, pour effacer toute trace de discorde. Séance tenante, M. de Gramont écrit un projet de lettre dans ces données, qu'il remet à M. de Werther<sup>1</sup>. Celui-ci, sur la réserve, n'approuve ni ne repousse absolument la proposition ; il se borne à observer que la note lue au Corps législatif, le 6 juillet, rendait une pareille démarche bien difficile de la part du roi. Déjà en effet le roi, dans ses entretiens avec M. Benedetti, avait laissé voir combien il était froissé du ton de cette note et M. de Gramont le savait par les rapports de son ambassadeur. A ce moment, M. Émile Ollivier se fait annoncer, M. de Gramont sort à sa rencontre et, après l'avoir mis au courant de la conversation, l'introduit dans son cabinet. M. Émile Ollivier prie à son tour M. de Werther de soumettre au roi l'idée d'une lettre. Les deux ministres lui disent ensemble que, s'il se refusait à faire cette communication, ils en chargeraient M. Benedetti.

M. de Werther et MM. de Gramont et Émile Ollivier se séparent à trois heures et demie. L'ambassadeur va rédiger un rapport sur l'entrevue qu'il vient d'avoir, qui parviendra au roi le lendemain, à Ems ; M. de Gramont se rend à Saint-Cloud, auprès de l'Empereur. Revenu de Saint-Cloud, à sept heures du soir, sans consulter aucun des ministres, ses collègues<sup>2</sup>, il télégraphie à M. Benedetti les nouvelles instructions arrêtées avec l'Empereur : « Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine, au nom de son fils Léopold, à la candidature au trône d'Espagne. Pour que cette renonciation produise tout son effet, il nous paraît nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candi-

1. De Gramont, *La France et la Prusse*, p. 122.

2. Darimon, *Notes pour servir à l'histoire*, etc. ; p. 80.

dature. Veuillez vous rendre immédiatement auprès du roi pour lui demander cette déclaration, qu'il ne saurait refuser, s'il n'est véritablement animé d'aucune arrière-pensée. »

Cette dépêche partie, vers dix heures du soir, M. de Gramont reçoit de l'Empereur la lettre suivante : « Palais de Saint-Cloud, le 12 juillet 1870. — Mon cher duc, en réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui et en relisant la dépêche du prince Antoine, je vois qu'il faut se borner à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti, en faisant ressortir les points suivants :

« 1° Nous avons eu affaire à la Prusse et non à l'Espagne.

« 2° La dépêche du prince Antoine adressée à Prim est un document non officiel pour nous, que personne n'a été chargé en droit de nous communiquer.

« 3° Le prince Léopold a accepté la candidature au trône d'Espagne, et c'est le père qui renonce.

« 4° Il faut donc que Benedetti insiste, comme il en a l'ordre, pour avoir une réponse catégorique, par laquelle le roi s'engagerait, pour l'avenir, à ne pas permettre au prince Léopold (qui n'est pas engagé) de suivre l'exemple de son frère et de partir un beau jour pour l'Espagne.

« 5° Tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Ems, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse de nos justes demandes.

« 6° Tant que nous n'aurons pas cette réponse, nous continuerons nos armements.

« 7° Il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseigné.

« NAPOLÉON. »

Ce dernier point n° 7 se rapportait à une demande d'interpellation déposée ce jour-là même au Corps législatif par deux députés bonapartistes, MM. Clément Duvernois et de Leusse, et qui avait précisément amené l'Empereur et

M. de Gramont à poursuivre les démarches auprès du roi Guillaume. La lettre de l'Empereur recommandant d'accentuer les instructions déjà envoyées à M. Benedetti, M. de Gramont, d'accord cette fois avec M. Émile Ollivier qui a lu la lettre de l'Empereur<sup>1</sup>, expédiait une seconde dépêche à son ambassadeur à onze heures trois quarts du soir<sup>2</sup> : « L'Empereur me charge de vous faire remarquer que nous ne saurions considérer la renonciation que nous a communiquée l'ambassadeur d'Espagne, et qui ne nous est pas adressée directement, comme une réponse suffisante aux justes demandes adressées par nous au roi de Prusse ; encore moins saurions-nous y voir une garantie pour l'avenir. Afin que nous soyons sûrs que le fils ne désavouera pas son père et qu'il n'arrivera pas en Espagne, comme son frère l'a fait en Roumanie, il est indispensable que le roi veuille bien nous dire qu'il ne permettra pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine. Dites bien au roi que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une situation que nous n'avons pas créée. »

Or il n'existe nul indice auparavant que le gouvernement impérial s'inquiétât de ce qui pourrait survenir après le retrait de la candidature. C'est que toute crainte de ce genre était chimérique ! Le régent d'Espagne et le maréchal Prim sont satisfaits de l'abandon d'une entreprise aussi périlleuse ; le prince Antoine s'est désisté au nom de son fils, le roi de Prusse va approuver le désistement. Toutes les puissances, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, sont intervenues officieusement pour blâmer l'élévation au trône d'Espagne d'un prince prussien. Prétendre qu'une tentative manquée de la sorte pût être jamais reprise par le caprice du prince Léopold était donc

1. Darimon, *Notes pour servir*, etc.

2. De Gramont, *La France et la Prusse*, p. 137.

illusoire. C'est pourquoi aucune crainte de ce genre n'était apparue, alors que le gouvernement impérial croyait pouvoir atteindre le but complexe qu'il poursuivait, le retrait de la candidature par l'initiative du roi ; mais maintenant que la renonciation est venue non pas de l'initiative royale, mais de celle du prince, il va rechercher la participation du roi différemment. Aussi bien la nouvelle de la renonciation est arrivée dans l'après-midi du 12, et le même jour, M. de Gramont, d'accord avec M. Émile Ollivier, s'arrête à deux moyens dont chacun sera une demande nouvelle ; à M. de Werther il réclame une lettre, à M. Benedetti il donne l'ordre de solliciter un engagement pour l'avenir. Ces deux demandes distinctes, M. de Gramont n'a souci de les ajuster l'une à l'autre ; elles se combineront, en parvenant au roi de Prusse, comme elles pourront.

La journée du 12, à Ems, s'était écoulée sans incident. Vers six heures du soir, M. Benedetti s'était rendu auprès du roi. On ignorait encore à Ems le désistement transmis par le prince Antoine à Madrid. Le roi avait dit à M. Benedetti que la réponse des princes lui arriverait le lendemain et qu'aussitôt il l'enverrait querir. L'ambassadeur attendait donc d'être appelé, lorsqu'il reçoit le premier télégramme expédié à sept heures du soir par M. de Gramont, qui lui commande de voir le roi et de solliciter son engagement pour l'avenir. Il n'attend plus alors. Le 13, dès le matin, il réclame une audience à l'aide de camp de service, le prince Radziwil<sup>1</sup>, qui lui répond que le roi le recevra après sa promenade. M. Benedetti, sur ces entrefaites, sort lui-même et, sur la Brunnen promenade, est aperçu par le roi dans une allée. Celui-ci l'aborde pour lui montrer la *Gazette de Cologne*<sup>2</sup> qu'on venait de distribuer, qui contenait un télégramme privé de Sigmaringen, annonçant la renonciation du prince de

1. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 371.

2. Rapport officiel rédigé sous la surveillance du roi.

Hohenzollern. Il ajoute qu'il n'a pas encore la lettre du prince, mais qu'il l'attend le jour même. M. Benedetti dit que, de son côté, il a reçu de Paris la nouvelle de la renonciation. Le roi peut donc considérer le conflit comme terminé, lorsque soudain l'ambassadeur le prie de donner la promesse de s'opposer, dans l'avenir, à toute reprise que le prince voudrait tenter de sa candidature. Le roi répond sans hésitation qu'il ne saurait donner semblable promesse. M. Benedetti poursuit sa demande, en l'appuyant du mieux qu'il peut. Le roi renouvelle son refus et met presque aussitôt fin à l'entretien.

M. Benedetti rentre à son hôtel. Il y reçoit le second télégramme, envoyé de Paris la veille au soir à onze heures trois quarts, où M. de Gramont lui réitère l'ordre de solliciter l'engagement du roi. Revenu chez lui, le roi trouve de son côté la lettre de Sigmaringen apportant la renonciation des princes, ainsi que le rapport de M. de Werther sur sa conversation avec MM. de Gramont et Émile Ollivier. La veille, le roi avait promis à M. Benedetti de le faire appeler, dès qu'il aurait la réponse des princes, mais la demande imprévue qu'il a subie sur la Brunnen promenade, à laquelle s'ajoute celle d'une lettre que transmet M. de Werther, l'amène à changer d'avis. Au lieu d'envoyer chercher l'ambassadeur pour lui faire part de la renonciation, il charge le prince Radziwil de ce soin. Celui-ci se rend auprès de M. Benedetti ; il l'informe que la renonciation du prince de Hohenzollern est arrivée de Sigmaringen et que le roi le prie de télégraphier à son gouvernement que, désormais, il considérerait l'incident comme terminé.

Mais M. Benedetti, depuis l'entrevue sur la promenade, a reçu de M. de Gramont le second télégramme ; il attend pour presser sa demande que le roi le fasse appeler, comme ils en sont convenus la veille ; voyant que le roi manque de l'appeler, il réclame une nouvelle audience au prince Radziwil, et il lui dit que, s'il agit ainsi, c'est qu'il a reçu des ordres, qui le contraignent à revenir sur un

sujet dont il a entretenu le roi le matin. M. Benedetti, à la manière dont sa demande d'engagement pour l'avenir a été repoussée, soupçonne bien que la mission confiée à l'aide de camp vient du désir que le roi éprouve de se soustraire à de nouvelles instances; mais il ne se doute point qu'à ce moment est intervenu en outre le rapport de M. de Werther, car M. de Gramont lui a laissé ignorer qu'il eût réclamé une lettre à l'ambassadeur de Prusse<sup>1</sup>.

Le prince Radziwil, retourné auprès du roi, lui communique la demande d'une nouvelle audience et, comme M. Benedetti a mentionné le sujet qu'il entend traiter, le roi sait qu'il veut poursuivre auprès de lui sa demande du matin. Il renvoie son aide de camp, le prince Radziwil, dire à M. Benedetti que la réponse qu'il lui a déjà faite était définitive : il ne saurait donc reprendre l'entretien relatif à un engagement pour l'avenir, et il n'accordait point l'audience sollicitée dans ce but, mais d'ailleurs il approuvait pleinement la renonciation du prince Léopold. L'ambassadeur rédige, pour son gouvernement, sous les yeux du prince Radziwil, la partie d'une dépêche relative à cette assurance : « Le roi a consenti, m'a dit son aide de camp, à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern; il ne peut faire davantage. » Le prince Radziwil se retire, après cette communication, et, dans cette journée, les choses en restent là.

Pendant ce temps, M. de Gramont cherchait, par ailleurs, à transmettre au roi sa demande de garantie pour l'avenir. Il remettait à lord Lyons, l'ambassadeur d'Angleterre, le memorandum suivant, avec prière de l'envoyer à son gouvernement, pour qu'il le communiquât comme médiateur au gouvernement prussien : « Nous demandons au roi de Prusse de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur son entreprise; s'il le fait, l'incident est terminé. » Lord Lyons en recevant le papier faisait observer

1. Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 383.

qu'on ne devait point craindre que le prince de Hohenzollern s'offrit de nouveau comme candidat, et lord Granville, le secrétaire d'État d'Angleterre aux affaires étrangères, se refusait à intervenir dans ces termes auprès du gouvernement prussien.

M. Benedetti, le 13, avait successivement informé M. de Gramont de ses démarches. A dix heures et demie du matin il lui avait appris le résultat négatif de son entrevue avec le roi sur la Brunnen promenade. A onze heures et demie, il lui avait dit qu'il venait de recevoir son second télégramme et qu'il agirait en conséquence. M. de Gramont, sur ces deux dépêches, télégraphie, le 13, à huit heures du soir, à l'ambassadeur : « Faites un dernier effort auprès du roi; dites-lui que nous nous bornons à lui demander de défendre au prince de Hohenzollern de revenir sur sa renonciation. Qu'il nous dise : Je le lui défendrai, et vous autorise à me l'écrire, ou qu'il charge son ministre de me le faire savoir, cela nous suffira. Dans tous les cas, partez d'Ems et venez à Paris, avec la réponse négative ou affirmative. Il faut que je vous aie vu vendredi avant midi. »

M. Benedetti reçoit ce télégramme dans la nuit du 13 au 14; mais, comme le jour même le roi l'a déjà informé qu'il ne voulait se prêter à un nouvel entretien ayant trait à un engagement d'avenir, il ne peut faire directement ce dernier effort que lui prescrit son ministre. Il trouve cependant une voie détournée. Le 14 au matin, il rencontre le ministre de l'intérieur de Prusse, M. d'Eulembourg, en ce moment à Ems, auquel il explique le sens précis de l'engagement demandé au roi. M. d'Eulembourg lui promet bien de soumettre ses observations au roi et même de lui donner une réponse, mais quelques instants après il se borne à lui faire dire qu'il n'a point de communications à lui transmettre. M. Benedetti, mandé à Paris, quittait Ems le soir même, il prie l'aide de camp de service d'exprimer au roi son désir de prendre congé. Le roi lui fait répondre que, partant lui-même pour Coblenz à trois heures, il le recevra à la gare dans son salon réservé. Cette dernière

entrevue garde le caractère courtois qui n'a jamais manqué à leurs rapports, le roi se sépare de M. Benedetti d'une manière amicale en lui serrant la main<sup>1</sup>. Il déclare qu'il n'a plus d'explications personnelles à donner et que les négociations qui pourraient être continuées le seraient par son gouvernement.

Avant de dire la déclaration de guerre, il faut maintenant exposer les faits qui ont, en France, dominé la négociation. Lorsque la candidature Hohenzollern éclata, on fut porté à y voir une cause de conflit suscitée par la Prusse. Cependant on ne découvre personne chez elle qui cherche d'abord à en tirer avantage, pour amener une rupture. En France il n'en est point ainsi. Là le parti bonapartiste montre immédiatement qu'il a trouvé l'occasion de la guerre dont il a besoin.

C'est le parti bonapartiste qui a établi l'Empire, aussi le conçoit-il d'une certaine manière et tient-il à lui maintenir sa physionomie propre entre les autres gouvernements. Il veut que la conception qu'il se fait de l'Empire soit appliquée, parce que cette application donne la forme politique qui satisfait le mieux les penchants des hommes qui se rallient à lui, et parce que le seul moyen qu'il ait de garder le gouvernement entre ses mains est de le conserver sous sa forme première. Toutes les tentatives de réformes libérales ont donc été combattues par les bonapartistes. Les sénatus-consultes par lesquels l'Empereur avait modifié les institutions de 1852, la formation du cabinet du 2 Janvier et la prépondérance des parlementaires étaient autant de changements réalisés malgré eux, qui les avaient fait passer à l'état de vaincus. Mais leur résistance, d'abord inutile, avait été couronnée de succès le jour où le cabinet du 2 Janvier avait touché au pouvoir constituant du Sénat. Lorsque l'Empereur s'était entremis pour conserver sa prérogative césarienne d'appel au peuple, ils avaient enfin obtenu qu'il revînt à ses traditions. Le plébiscite lui avait

1. Louis Schneider, *L'empereur Guillaume*, t. II, p. 135.

ensuite rendu la domination sur des assemblées retombées à un rang secondaire. Or l'Empereur s'est assuré cet avantage par un appel direct à la nation. Mais qui lui a donné la prise qu'il possède ainsi sur elle? Avant tout l'éblouissement produit sur l'imagination par la grandeur militaire de Napoléon Bonaparte. C'est par l'ascendant de la victoire, par l'éclat de la guerre que le Napoléon est devenu un être gigantesque, c'est par là qu'il a pu s'introniser une première fois et plus tard être rétabli. Cependant à l'époque actuelle l'Empereur a subi une énorme diminution de prestige, par la puissance militaire que la Prusse a développée, après être entrée avec lui dans des intrigues où elle l'a déçu. Les racines que le Napoléon a jetées se trouvent donc affaiblies, et, lorsqu'il faudra transmettre la couronne du père au fils, si l'on n'a qu'un empereur diminué, d'abord le passage sera difficile, puis le pouvoir du nouveau souverain demeurera précaire. Le fils a été associé au père au plébiscite, il faut l'unir au père dans la guerre, pour lui obtenir la gloire des armes. Si l'Empereur français a sur sa frontière un rival qui projette sur lui son ombre, comment en effet pourrait-il rester dans la nation ce que les bonapartistes veulent absolument qu'il soit, un être sans pareil, chef absolu, maître de toutes choses. Déjà Napoléon I<sup>er</sup> s'était trouvé en présence du même dilemme : ne voulant pas subir de diminution, il s'était vu condamné à la guerre sans fin et avait dû s'attaquer à toutes les monarchies militaires du continent. La fatalité qui avait poussé Napoléon I<sup>er</sup> domine en ce moment les bonapartistes. Il faut, pour qu'ils puissent résister aux entreprises des républicains, des parlementaires, des libéraux, que l'Empereur retrouve toute sa grandeur et, pour cela, une guerre qui amènerait une diminution de la Prusse est nécessaire.

Le parti bonapartiste n'est pas très nombreux et son importance sociale, sa valeur propre, sont peu considérables ; mais sa fidélité à l'Empire et l'ascendant qu'il tire du plébiscite lui assurent des avantages décisifs, pour influencer l'Empereur et le gouvernement. Il pèse sur le

Corps législatif par la droite, qui a fait échec aux parlementaires, il domine le Sénat, avec lui sont les chefs de l'armée, les courtisans et surtout l'impératrice Eugénie. que le sentiment maternel porte à la guerre, qui seule peut redonner à la dynastie le prestige nécessaire pour que la couronne passe du père au fils avec sécurité.

A côté des bonapartistes sont les purs « chauvins » qui veulent la guerre quand même, parce qu'ils ne peuvent tolérer les agrandissements de la Prusse et l'éclat de ses victoires. En assez petit nombre, mais passionnés, ils vont former une combinaison redoutable unis aux bonapartistes. Si ces derniers étaient seuls, leur intérêt de parti ressortirait avec trop d'évidence, tandis que les « chauvins », coalisés avec eux, prêtent à l'action commune les sentiments d'un patriotisme spécial, qui touche une grande partie de la nation.

Les hommes qui dirigent le gouvernement, laissés à eux-mêmes, ne sont point belliqueux. Vieilli, malade, l'Empereur répugne à courir de nouveaux hasards. Le chef de cabinet, M. Émile Ollivier, n'a cessé d'exposer un programme essentiellement pacifique. Le ministre des affaires étrangères, M. de Gramont, était, en dernier, ambassadeur à Vienne où toutes les tendances sont à la paix. Le ministre de la guerre a concédé des économies sur son budget et une réduction du contingent. Les ministres choisis dans les centres droit et gauche ont signé, avec leurs groupes, des déclarations dont un des principaux articles est le maintien de la paix. Ces mêmes hommes débutent cependant le 6 juillet par faire lire une note tellement comminatoire, que l'on doute tout de suite de leur désir d'éviter un conflit. C'est qu'ils ont subi la pression du parti de la guerre.

Les bonapartistes décidés à rompre avec la Prusse sont sans scrupules, prêts à tout pour réussir. Ils entourent l'Empereur et les ministres, les harcèlent, leur commandent d'agir. Ce sont les familiers, les amis de vieille date, tellement dévoués à la dynastie qu'ils ne craignent

point de s'engager sans l'Empereur et même contre lui<sup>1</sup>. Ils ont déjà tenu cette conduite après le 2 janvier, lorsqu'ils ont résisté aux réformes et aujourd'hui encore, qu'ils comprennent les intérêts du trône autrement que le souverain, ils n'hésitent point à y revenir. On voit ainsi, tout à part, un parti exalté qui assiège l'Empereur, enveloppe le Corps législatif, inspire de nombreux journaux et qui, se multipliant par son activité et s'imposant par son audace, exerce une influence dominante sur le gouvernement.

Mais, tandis qu'au Corps législatif la droite bonapartiste s'efforçait d'envenimer le conflit, la gauche républicaine cherchait à préserver la paix. Dès le premier jour, la note lue par M. de Gramont lui avait fait craindre que le gouvernement ne désirât la guerre. Elle s'inquiétait donc du secret gardé sur la négociation. Pour le dissiper, MM. Picard et Jules Favre demandaient, le 7 juillet, qu'on discutât le lendemain même l'interpellation déposée par M. Cochery. M. Émile Ollivier priait au contraire la Chambre d'ajourner le débat, ce à quoi elle consentait, et M. Jules Favre s'écriait : « C'est après des discours comme celui de M. le garde des sceaux que l'expédition du Mexique a eu lieu et l'on sait ce qui est arrivé. » Cependant le besoin d'éclaircissements était si universel que le 11 juillet M. de Gramont prenait la parole : « Messieurs, le gouvernement comprend l'impatience de la Chambre. Il partage ses préoccupations, mais il lui est impossible de porter à sa connaissance un résultat définitif. Il attend la réponse dont dépend sa résolution. Tous les cabinets auxquels nous nous sommes adressés paraissent admettre la légitimité de nos griefs. J'espère être très prochainement en mesure d'éclairer la Chambre; mais aujourd'hui je fais appel à son patriotisme, pour la prier de se contenter de ces explications incomplètes. » M. Emmanuel Arago pressait en vain le ministre

1. *L'Ordre*, 15 octobre 1871.

d'être plus explicite et le président déclarait l'incident clos.

Le 12, vers midi, la nouvelle arrive de Madrid que le prince Antoine de Hohenzollern renonce, au nom de son fils, à la candidature. L'anxiété était alors extrême dans Paris; les abords et l'enceinte du Corps législatif regorgeaient de députés, de journalistes, de boursiers à l'affût des nouvelles. M. Émile Ollivier reçoit l'annonce du désistement, au Corps législatif, dans la salle des Pas-Perdus. Il se laisse aller, parmi la foule, à manifester sa joie; il rencontre M. Thiers et lui dit : « L'affaire est heureusement terminée, c'est la paix. » Les assurances pacifiques que le ministre a données sont tout de suite connues des députés et des journalistes, les boursiers galopent vers la Bourse, où une hausse subite se produit. C'est la paix! Mais à peine ce mot a-t-il été entendu que les bonapartistes et les « chauvins » se ruent sur M. Émile Ollivier pleins de colère et de menaces. Tous les chefs du parti bonapartiste sont là, traitant les ministres de lâches, de misérables, les accusant s'ils acceptent la renonciation, telle qu'elle se produit par l'entremise du prince Antoine, de se déshonorer et de déshonorer la France<sup>1</sup>.

La séance du Corps législatif s'ouvre bientôt après. Les bonapartistes interviennent pour déclarer que le désistement pur et simple ne leur suffit pas. MM. Clément Duvernois et de Leusse, les représentant en cette occasion, demandent à interpeller le gouvernement « sur les garanties qu'il a stipulées ou qu'il compte stipuler, pour éviter un retour de complications successives avec la Prusse ». M. Émile Ollivier, après cet incident, se rend au ministère des affaires étrangères. Lorsqu'il y arrive, M. de Gramont conférait avec M. de Werther. M. Émile Ollivier, à la nouvelle du désistement dans la salle des Pas-Perdus, avait dit : C'est la paix, sans exprimer aucune réserve; mais sans doute que les reproches qu'il a reçus et que l'interpellation des députés bonapartistes l'ont déjà suffisamment influencé

1. Thiers, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 8.

pour modifier ses résolutions, car à peine M. de Gramont lui a-t-il fait connaître la demande d'une lettre à M. de Werther, qu'il s'empresse de l'appuyer.

L'Empereur à Saint-Cloud avait de son côté appris le désistement. Comme M. Émile Ollivier, il s'était déclaré satisfait. Dans l'après-midi, il disait, en conversation, aux ambassadeurs d'Autriche et d'Italie que la paix était désormais assurée et le conflit terminé.

Entre quatre et cinq heures, M. de Gramont se rend auprès de l'Empereur à Saint-Cloud. C'est à l'issue de cette visite qu'il enverra l'ordre à M. Benedetti de demander au roi de s'engager pour l'avenir. L'Empereur et M. Émile Ollivier ont l'un et l'autre déclaré, au retrait de la candidature, qu'il n'y avait plus motif de conflit et tout porte à croire que, laissés à eux-mêmes, ils se fussent contentés de l'avantage obtenu, sans introduire aucune demande nouvelle. Mais par la manière dont ils ont conduit la négociation, ils se sont dès le premier jour placés au bord de l'abîme où ils vont tomber. Ils n'ont cessé d'associer la demande accessoire de l'intervention du roi à la demande principale du retrait de la candidature; ils ont, dès le début et tout le temps ensuite, voulu que le roi Guillaume intervînt, auprès du prince, par un acte ostensible. Or, si le roi s'emploie à faire retirer la candidature, il a soin de dérober sa main, et il se borne à approuver l'acte qui paraît venir de l'initiative du prince. Pour que le gouvernement français se déclare satisfait, il faut donc qu'en échange de la concession faite par le retrait de la candidature accordé tel quel, il fasse de son côté la concession de renoncer à la participation demandée au roi. C'est lorsqu'il faut agir ainsi que les bonapartistes exigent, au Corps législatif, des garanties engageant la Prusse. Dominé par eux, le gouvernement n'ose dégager le roi de la demande personnelle qu'il lui a soumise; au lieu de la laisser tomber, il se décide donc à la poursuivre. Mais comment s'y prendra-t-il maintenant? Car il s'est borné à demander que le roi Guillaume intervînt ostensiblement pour faire

retirer la candidature, et elle a été retirée sans qu'il ait paru intervenir. C'est alors que pour ressaisir le roi qui leur échappe et l'amener à ce qu'ils désirent, l'Empereur et ses ministres lui présentent une demande nouvelle : qu'il s'engage à empêcher toute reprise de la candidature. Cette démarche les mettait à la merci de la Prusse.

## CHAPITRE IV

### LA DÉCLARATION DE GUERRE ET LA SÉANCE DU 15 JUILLET AU CORPS LÉGISLATIF

Le chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord, le comte de Bismarck, se trouvait en villégiature à Varzin, lorsque la candidature Hohenzollern avait été connue. Le gouvernement français s'étant mis en rapports personnels avec le roi de Prusse, qui ne répondait que comme chef de famille, il n'avait point été saisi et s'était tenu à l'écart. La négociation prenait cependant une telle gravité qu'il ne pouvait s'absenter de Berlin davantage; il y revient le 12 juillet.

M. de Bismarck jugeait que, tôt ou tard, la Prusse agrandie à Sadowa et la France impériale en viendraient aux prises. Il comprenait que l'empereur Napoléon et son entourage n'accepteraient jamais définitivement d'avoir été leurrés par lui, que d'ailleurs la dynastie des Bonapartes, née du prestige militaire, ne saurait tolérer à ses côtés une puissance dont la gloire balançait la sienne. Il se promettait enfin de compléter lui-même, un jour ou l'autre, l'unité de l'Allemagne, en absorbant la Confédération du Sud dans celle du Nord, et il ne pouvait se flatter que la France, qui était intervenue à Prague pour limiter des agrandissements qui lui paraissaient déjà excessifs, pût accepter sans y être forcée un accroissement nouveau de la monarchie prussienne. Les causes d'un futur conflit existant ainsi à ses yeux, il avait perfec-

tionné l'organisation militaire qui lui avait, contre le Danemark d'abord, puis contre l'Autriche, donné de si grands résultats. Il s'était rattaché les États de la Confédération de l'Allemagne du Sud par des traités et s'était assuré qu'en cas de guerre il trouverait en eux des auxiliaires soumis. Son système militaire parfait et ses alliances conclues, il pouvait attendre les événements, soit que la France le provoquât, soit qu'une occasion favorable se présentant, il se décidât lui-même à la saisir.

Les conditions favorables à une rupture étaient multiples. Il fallait que la Prusse eût de son côté au moins les apparences du bon droit, pour que le monde lui donnât raison; il fallait que le sujet de conflit mît en jeu les passions de l'Allemagne, et qu'elle se prêtât aux sacrifices à exiger d'elle, enfin il fallait pouvoir obtenir l'adhésion du roi Guillaume. L'affaire Hohenzollern, au début, ne remplissait aucune de ces conditions. Toute l'Europe, à la nouvelle qu'un prince prussien cherchait à régner en Espagne, avait donné tort à la Prusse; l'Allemagne se montrait hostile à une guerre qui n'aurait d'autre cause qu'un intérêt dynastique; le roi refusait d'assumer sur lui, dans de telles circonstances, la responsabilité d'une rupture, et il amenait en dessous le prince à se désister. M. de Bismarck, à Varzin, laissait donc le roi chercher un arrangement pacifique; mais, revenu à Berlin, il trouve une situation subitement transformée et dès lors change de conduite.

Tant que la candidature subsistait, on donnait tort à la Prusse; mais si, après qu'elle est retirée, la France continue à poursuivre le roi Guillaume, l'opinion va se retourner. Il n'y a, en effet, personne qui n'ait vu, dans la renonciation du prince de Hohenzollern, un véritable succès pour la France, et cependant son gouvernement ne se déclare pas satisfait. Il ne consent même pas à laisser le roi se couvrir de l'initiative des princes; il veut au contraire que son intervention soit apparente, de manière à triompher de lui ouvertement. Or tout le monde trouvera excès-

sive une semblable exigence. De son côté, si l'Allemagne a désapprouvé la candidature, elle croit cependant que le désistement du prince est une réparation très suffisante. Et même la note menaçante lue par M. de Gramont au Corps législatif, l'insistance avec laquelle l'ambassadeur de France presse le roi à Ems, les provocations des partisans de la guerre à Paris, qui se résument dans cette phrase du journaliste Émile de Girardin, que : « Si la Prusse refuse de se battre, on doit la contraindre, à coups de crosse dans le dos, à vider la rive gauche de Rhin, » ont à son tour surexcité l'amour-propre national en Allemagne, et l'on pense que le roi a déjà subi une bien grande humiliation. S'il apparaît après cela que la France insiste pour qu'il cède à de nouvelles demandes, l'Allemagne entière va se trouver offensée, et, dans l'exaltation patriotique où elle se maintient depuis Sadowa, elle sera prête à tous les sacrifices. Enfin, le roi Guillaume, se sentant atteint, quoi qu'il ait fait, finit par éprouver une telle irritation, qu'il acceptera lui-même la guerre sans hésiter. Ainsi toutes les conditions favorables pour une rupture sont maintenant du côté de la Prusse, et cependant le gouvernement français s'est si bien compromis, qu'il ne pourra plus reculer. M. de Bismarck intervient donc tout à coup, utilise les incidents survenus à Ems, rend la guerre inévitable.

Le 13, le roi, sur la Brunnen promenade, a repoussé une demande d'engagement pour l'avenir et a ensuite refusé à M. Benedetti une audience, réclamée dans le but de la poursuivre. M. de Bismarck, à Berlin, apprend ces faits par une dépêche du roi. Il va les faire connaître. Mais, comme il veut disposer l'Allemagne à la guerre, il arrange sa publication pour soulever les passions nationales. Il tronque la dépêche reçue<sup>1</sup> et la modifie de manière à introduire, dans les rapports du roi et de

1. *Deutsche Revue*, mai 1891. — *Vorwärts*, 17 mai 1891. — Discours du chancelier de Caprivi au Reichstag, 23 novembre 1892.

l'ambassadeur, un manque de procédés et une idée d'offense, qui ne s'y sont jamais trouvés et que le texte en son entier ne marquait point. C'est dans un supplément du journal ministériel, la *Nord Deutsche allgemeine Zeitung*, que, le 13 au soir, paraît la dépêche ainsi remaniée :

« Ems, 13 juillet 1870.

« Après que la nouvelle de la renonciation du prince de Hohenzollern a été officiellement communiquée au gouvernement impérial français par le gouvernement royal espagnol, l'ambassadeur de France, à Ems, a encore demandé à Sa Majesté le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté le roi s'engageait, pour tout l'avenir, à ne jamais plus donner son approbation, si les Hohenzollern devaient de nouveau revenir sur leur candidature. Sa Majesté le roi a sur cela refusé de recevoir encore une fois l'ambassadeur, et lui a fait dire par l'adjudant de service qu'il n'avait plus rien à lui communiquer. »

La commotion, à Berlin, fut soudaine et terrible. Les demandes de la France, telles qu'elles sont présentées et qu'on les juge, sont ressenties comme une insulte. Les refus du roi paraissent avoir vengé l'honneur national et soulèvent un frémissement de patriotisme. La foule se rassemble devant le palais. Des hurrahs sont poussés en l'honneur du roi. La nouvelle, en gagnant les provinces, produit partout la même surexcitation. M. de Bismarck s'adresse ensuite à ses alliés, les États de l'Allemagne du Sud, et aux puissances européennes. Sur ses ordres, le 14, dans l'après-midi, les agents de la Prusse vont trouver les ministres des affaires étrangères auprès desquels ils sont accrédités ; ils les informent de vive voix, sommairement, des demandes françaises et des refus du roi Guillaume. M. de Bismarck donne en outre à son ambassadeur à Paris, M. de Werther, l'ordre de prendre immédiatement un congé ; et il attend.

L'Empereur et ses ministres, lorsque, le 12 au soir, ils

s'étaient résolus à demander au roi un engagement pour l'avenir, ne paraissent point avoir prévu au juste les conséquences de cette démarche. Le 13, ils demeurèrent perplexes. Ce jour-là, M. Benedetti leur apprenait que le roi n'avait point voulu s'engager, puis qu'il lui avait refusé une audience. Le second télégramme accentuait fort l'insuccès auprès du roi, cependant il transmettait une approbation du simple retrait de la candidature tout à fait explicite ; M. Benedetti y disait : « Le roi a consenti à donner son approbation entière et sans réserve au désistement du prince de Hohenzollern. » L'Empereur et les ministres, assemblés en Conseil dans la matinée du 14, se séparent sans prendre de parti, les termes de l'assentiment du roi leur laissent encore l'espoir d'un accord. Ils se réunissent de nouveau dans l'après-midi et délibèrent jusqu'au soir. Pénétrés de la difficulté grandissante de négocier isolément avec la Prusse, ils forment le projet de réunir un congrès des puissances européennes ; ils présenteraient le lendemain au Sénat et au Corps législatif une communication dont la substance serait : « Nous croyons que le principe adopté tacitement par l'Europe a été d'empêcher, sans une entente préalable, aucun prince appartenant aux familles régnantes des grandes puissances de monter sur un trône étranger, et nous demandons que les grandes puissances européennes, réunies en congrès, confirment cette jurisprudence internationale<sup>1</sup>. » Au cours de cette longue séance, ils avaient en outre pris et abandonné une résolution décisive ; considérant d'abord la guerre comme inévitable, ils avaient donné l'ordre d'appeler les réserves de l'armée, puis, à l'idée d'un congrès, l'avaient retiré.

Cependant, dans cette journée du 14, les rapports se succédaient qui montraient enfin à l'Empereur et à ses ministres les conséquences de leur obstination à poursuivre le roi Guillaume de demandes nouvelles. Le matin, le

1. De Gramont, *La France et la Prusse*. p. 212.

chargé d'affaires de France à Berlin leur télégraphie la publication faite dans la *Nord Deutsche allgemeine Zeitung*. Peu après, M. de Werther vient informer M. de Gramont que, blâmé par son gouvernement, pour ne pas avoir formellement repoussé la demande d'une lettre au roi lorsqu'on la lui a soumise, il reçoit l'ordre de prendre un congé. Dans la soirée, M. Benedetti leur rend compte de la démarche infructueuse qu'il a tentée le matin même auprès du ministre de l'intérieur de Prusse, M. d'Eulenburg. Il leur dit en même temps que la *Gazette de Cologne* contient un télégramme d'Ems, qui révèle les refus qu'il a subis. Il n'en a fait part à personne, par conséquent la nouvelle ne peut venir que du cabinet du roi. Il ajoute qu'on tient dans l'entourage du roi un langage très irrité. Tous ces rapports leur sont parvenus, lorsque, le soir, leur arrive, du chargé d'affaires de France à Berne, l'avis que le président de la Confédération helvétique vient d'apprendre, par le représentant de la Prusse, le double refus du roi Guillaume de s'engager pour l'avenir et de recevoir l'ambassadeur. Bientôt après un avis analogue leur est transmis de Munich et de divers autres points. Ils acquièrent ainsi la certitude que le gouvernement prussien a partout fait connaître les refus de son roi.

Les résolutions de la Prusse sont désormais manifestes, elle se soustrait à tous nouveaux pourparlers. Le gouvernement français, s'il veut conserver la paix, doit tenir la demande, que, par trois fois, il a chargé son ambassadeur de présenter, pour non avenue ; aucune échappatoire n'est possible ; les négociations sont closes ; et, comme ce qui eût pu être secret a été révélé par M. de Bismarck, il faudra qu'il se désiste et qu'il recule, au vu et au su du monde entier. Il ne saurait donc plus maintenir la paix qu'au prix d'une véritable humiliation au dehors, et, plutôt que de la subir, il va déclarer la guerre. Ce n'est pas tout ; sa situation à l'intérieur est tout aussi fautive et embarrassée. C'est le 12 que MM. Clément Duvernois et

de Leusse avaient demandé à interpellier le ministre des affaires étrangères sur les garanties à exiger de la Prusse. Ce jour-là, M. de Gramont s'était tu, le lendemain il prenait la parole : « L'ambassadeur d'Espagne, disait-il, nous a annoncé officiellement la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse et qui n'ont jamais eu d'autre objet, ne sont pas encore terminées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au pays un exposé général de l'affaire. » M. Jérôme David pressait inutilement le ministre d'être plus explicite. Puis M. Clément Duvernois demandait qu'on fixât un jour, pour discuter l'interpellation déposée par lui la veille. On était le mercredi 13, M. de Gramont proposait le vendredi 15, qui était accepté. Cependant M. Jérôme David, mécontent du silence gardé par le ministre, déposait une nouvelle demande d'interpellation : « Considérant que les déclarations fermes, nettes, patriotiques du ministère à la séance du 6 juillet ont été accueillies avec faveur par la Chambre et par le pays ; considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur dérisoire des négociations avec la Prusse (Vives rumeurs sur un grand nombre de bancs), je retire le mot dérisoire, si vous voulez : je demande à interpellier le ministère sur les causes de sa conduite à l'extérieur qui, non seulement, jette la perturbation dans les branches de la fortune publique, mais aussi risque de porter atteinte à la dignité nationale. »

Ainsi, comme la veille, les bonapartistes, voyant le gouvernement hésiter, le poussaient à la guerre et M. Jérôme David proférait, en plus, de ces paroles blessantes destinées à surexciter les passions nationales. A M. Jérôme David se joignait M. de Kératry, un de ces « chauvins » alliés aux bonapartistes. C'était, selon lui, trop reculer l'interpellation que de la fixer au surlendemain, car par là on accroissait les délais laissés à la Prusse et l'on faisait son jeu. L'interpellation de M. Jérôme David n'en était pas moins ren-

voyée au 15, comme celle de M. Clément Duvernois. Le 14 au soir, lorsqu'il reçoit l'avis que la Prusse a informé les puissances européennes des refus de son roi, le gouvernement impérial se trouve sous le coup des deux interpellations Duvernois et David qu'il doit discuter le lendemain. Au parti de la guerre qui lui demande : « Quelles garanties avez-vous stipulées engageant la Prusse ? » il va être obligé de répondre : « J'ai de deux manières cherché à engager personnellement le roi Guillaume ; je lui ai, par trois fois, présenté ma dernière demande ; il ne m'a opposé que des refus et son ministre, M. de Bismarck, les a publiés dans les journaux et en a informé les puissances européennes. » Le gouvernement ne peut se résoudre à donner de pareilles explications à ses partisans qui veulent la guerre, tout en leur annonçant qu'il conserve la paix ; aussi, pour se sortir d'embaras, va-t-il apporter une déclaration de guerre.

Il existe encore, il est vrai, un dernier essai de compromis, de source anglaise. Lord Granville s'était refusé à transmettre la demande de garantie pour l'avenir que M. de Gramont lui avait fait parvenir par lord Lyons ; mais, désireux de s'employer au maintien de la paix, il avait lui-même soumis un projet au gouvernement prussien. Il lui demandait « de communiquer au gouvernement français son consentement au retrait de la candidature, si la France, de son côté, renonçait à sa demande garantissant l'avenir ». Une semblable proposition n'avait aucune chance de succès. En effet, c'est le 14 que lord Granville remettait son mémorandum au comte de Bernstorff, l'ambassadeur à Londres de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Dès le lendemain, celui-ci lui déclarait que M. de Bismarck se refusait à le communiquer au roi Guillaume.

Ne sachant plus comment conserver la paix, le gouvernement avait un motif de déclarer la guerre sans retard, c'était l'urgence d'appeler les réserves de l'armée. Dans l'état d'irritation où se trouvaient la France et la Prusse, un différend ne pouvait s'élever entre elles sans que la

crainte de la guerre s'ensuivit et sans qu'elles se tinsent sur leurs gardes, pour ne pas se laisser surprendre. A mesure que le conflit s'aggravait, chaque gouvernement avait donc commencé le travail préparatoire à la mise ouverte sur le pied de guerre. Les bonapartistes reprochaient précisément à l'Empereur d'hésiter à entrer en campagne et par là de perdre une avance précieuse. La plus grande diligence était en effet commandée, si l'on devait rompre avec la Prusse, car son armée se mobilisait avec une extrême rapidité. Après avoir donné, dans la journée du 14, l'ordre d'appeler les réserves, puis l'avoir retiré, le gouvernement le donnait le soir définitivement; dans la circonstance, c'était déclarer la guerre; il se trouvait donc, le 14 au soir, obligé de communiquer le lendemain la déclaration de guerre au Sénat et au Corps législatif.

La tâche était ardue. Les Chambres et le pays ignorent les négociations; le ministre des affaires étrangères a gardé le silence; seul le retrait de la candidature est connu. Comment expliquer maintenant la rupture, par quelles raisons la justifier? Si l'Empereur et les ministres font connaître le détail des négociations, leur imprévoyance ressortira dans tout son jour, et, lorsqu'on saura que c'est parce qu'ils ont, après le retrait de la candidature, introduit de nouvelles demandes qu'ils se croient contraints à déclarer la guerre, il n'y aura qu'une voix pour leur donner tort. Ils sont dans un tel embarras qu'ils doivent dissimuler leurs actes le plus possible. Ils chercheront donc à obtenir l'adhésion du Corps législatif sans s'expliquer. Au lieu d'un rapport circonstancié des faits avec pièces à l'appui, ils se borneront à un exposé incomplet, qui ne renfermera que certains passages favorables des dépêches. Ils biaiseront et glisseront sur les points désavantageux qui, révélés par la Prusse, ne peuvent être absolument omis.

Dans la matinée du 15 juillet, le Conseil des ministres présidé par l'Empereur adopte la déclaration suivante :

« La manière dont le pays a accueilli notre déclaration

du 6 juillet nous ayant donné la certitude que vous approuviez notre politique et que nous pouvions compter sur votre appui, nous avons aussitôt commencé des négociations avec les puissances étrangères, afin d'obtenir leurs bons offices auprès de la Prusse pour qu'elle reconnût la légitimité de nos griefs.

« Dans ces négociations nous n'avons rien demandé à l'Espagne dont nous ne voulions ni éveiller les susceptibilités, ni froisser l'indépendance; nous n'avons pas agi auprès du prince de Hohenzollern, que nous considérions comme couvert par le roi; nous avons également refusé de mêler à notre discussion aucune récrimination ou de la faire sortir de l'objet même dans laquelle nous l'avions renfermée dès le début.

« La plupart des puissances ont été pleines d'empressement à nous répondre et elles ont, avec plus ou moins de chaleur, admis la justice de nos réclamations.

« Le ministère des affaires étrangères prussien nous a opposé une fin de non-recevoir, en prétendant qu'il ignorait l'affaire et que le cabinet de Berlin y était resté étranger.

« Nous avons dû alors nous adresser au roi lui-même, et nous avons donné à notre ambassadeur l'ordre de se rendre à Ems auprès de Sa Majesté. Tout en reconnaissant qu'il avait autorisé le prince de Hohenzollern à accepter la candidature qui lui avait été offerte, le roi de Prusse a soutenu qu'il était resté étranger aux négociations poursuivies entre le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern; qu'il n'y était intervenu que comme chef de famille et nullement comme souverain et qu'il n'avait ni réuni, ni consulté le Conseil des ministres. Sa Majesté a reconnu cependant qu'elle avait informé le comte de Bismarck de ces divers incidents.

« Nous ne pouvions considérer ces réponses comme satisfaisantes, nous n'avons pu admettre cette distinction subtile entre le souverain et le chef de famille, et nous avons insisté pour que le roi conseillât et imposât au

besoin, au prince Léopold une renonciation à sa candidature.

« Pendant que nous discussions avec la Prusse, le désistement du prince Léopold nous vint du côté d'où nous ne l'attendions pas, et nous fut remis le 12 juillet par l'ambassadeur d'Espagne.

« Le roi ayant voulu y rester étranger, nous lui demandâmes de s'y associer et de déclarer que si, par un de ces revirements toujours possibles dans un pays sortant d'une révolution, la couronne était de nouveau offerte par l'Espagne au prince Léopold, il ne l'autoriserait plus à l'accepter, afin que le débat pût être considéré comme définitivement clos.

« Notre demande était modérée ; les termes dans lesquels nous l'exprimions ne l'étaient pas moins. Dites bien au roi, écrivions-nous au comte Benedetti, le 12 juillet à minuit, dites bien au roi que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre et que nous ne demandons qu'à résoudre honorablement une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes.

« Le roi consentit à approuver la renonciation du prince Léopold, mais il refusa de déclarer qu'il n'autoriserait pas à l'avenir le renouvellement de cette candidature.

« J'ai demandé au roi, nous écrivait M. Benedetti le 13 juillet à minuit, de vouloir me permettre de vous annoncer en son nom que, si le prince de Hohenzollern revenait à son projet, Sa Majesté interposerait son autorité et y mettrait obstacle. Le roi a absolument refusé de m'autoriser à vous transmettre une semblable déclaration. J'ai vivement insisté, mais sans réussir à modifier les résolutions de Sa Majesté. Le roi a terminé notre entretien en me disant qu'il ne pouvait, ni ne voulait prendre un pareil engagement et qu'il devait pour cette éventualité, comme pour toute autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances. »

« Quoique ce refus nous parût injustifiable, notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel

que nous ne rompîmes pas les négociations, et que, malgré votre impatience légitime, craignant qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications jusqu'à aujourd'hui.

« Aussi notre surprise a-t-elle été profonde, lorsque hier nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié par un aide de camp à notre ambassadeur qu'il ne le recevrait plus, et que pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué officiellement aux cabinets de l'Europe.

« Nous apprenions en même temps que M. le baron de Werther avait reçu l'ordre de prendre un congé et que des armements s'opéraient en Prusse.

« Dans ces circonstances tenter davantage pour la conciliation eût été un oubli de dignité et une imprudence. Nous n'avons rien négligé pour éviter la guerre. Nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient.

« Dès hier nous avons appelé nos réserves et, avec votre concours, nous allons prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France. »

Cet exposé devait être présenté en même temps aux deux Chambres. M. de Gramont fut chargé de le lire au Sénat, M. Émile Ollivier au Corps législatif. La séance au Corps législatif s'ouvre à une heure. Aussitôt M. Ollivier monte à la tribune, lit l'exposé, puis demande un crédit de guerre de 50 millions et l'urgence. L'exposé a soulevé à droite et au centre des acclamations et les cris de Vive l'Empereur ! Vive la France ! M. Schneider, le président, a tout de suite consulté la Chambre par assis et levé sur l'urgence. Elle s'est levée en grande majorité pour l'accorder ; les députés de la gauche, parmi eux M. Thiers, sont restés assis. A cette vue la droite bonapartiste et une partie du centre se livrent aux violences qu'ils renouvelleront chaque fois qu'on parlera ou votera en faveur de la paix. Aux députés restés assis, ceux de la droite crient : « Levez-

vous donc ! levez-vous donc ! » et ils leur adressent des injures. A la contre-épreuve, presque toute la Chambre se tient immobile et le petit groupe de gauche, qui seul s'est levé, est insulté de nouveau.

Entre l'épreuve et la contre-épreuve, M. Thiers a réclamé la parole. Aussitôt l'urgence votée, il commence à parler. Il est accueilli à droite avec fureur, on lui montre le poing, on l'injurie, on lui dit qu'il souille sa vieillesse, qu'il déshonore ses cheveux blancs. Il demande à la Chambre de réfléchir ; il rappelle comment le 6 mai 1866, à la veille de Sadowa, on lui a interdit la parole, lorsqu'il voulait signaler les dangers préparés à la France ; et continuant :

« Eh bien ! messieurs, est-il vrai que sur le fond, c'est-à-dire sur le retrait de la candidature Hohenzollern, il a été fait droit à vos réclamations ? Est-il vrai que vous rompez sur une question de susceptibilité ? Prenez-en la responsabilité. Je demande à la face du pays qu'on nous donne connaissance des dépêches d'après lesquelles on a pris la résolution qui vient de nous être communiquée. Laissez-moi vous dire que je regarde cette guerre comme souverainement imprudente. J'ai été affecté plus douloureusement que personne des événements de 1866, plus que personne j'en désire la réparation ; mais, dans ma profonde conviction, l'occasion est mal choisie. Si vous ne comprenez pas que je remplis en ce moment un devoir et le plus pénible de ma vie, je vous plains. Oui, quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire, je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment, mais pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation. » Les clameurs redoublent, on lui crie : « Allons donc ! allons donc ! » M. de Piré avec violence : « Vous êtes la trompette antipatriotique du désastre, allez à Coblenz ! » M. Thiers reprend : « Offensez-moi, insultez-moi, je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser si imprudemment. Dans ma conviction, je vous le répète en

deux mots, car, si je voulais vous le démontrer, vous ne m'écouteriez pas, vous choisissez mal l'occasion de la réparation que vous désirez et que je désire comme vous. Plein de ce sentiment, lorsque je vois que, cédant à vos passions, vous ne voulez pas prendre un instant de réflexion, que vous ne voulez pas demander la connaissance des dépêches sur lesquelles notre jugement pourrait s'appuyer, je dis, messieurs, que vous ne remplissez pas dans toute leur étendue les devoirs qui vous sont imposés. Je suis prêt à voter au gouvernement tous les moyens nécessaires quand la guerre sera déclarée, mais je désire connaître les dépêches sur lesquelles on la fonde. La Chambre fera ce qu'elle voudra, je m'attends à ce qu'elle va faire, mais je décline, quant à moi, la responsabilité d'une guerre aussi peu justifiée. »

M. Émile Ollivier déclare que le gouvernement ne s'est résigné à la guerre que sous le coup d'un affront insupportable :

« Dans la négociation, dit-il, nous avons été au début décisifs et rapides, parce que, si nous avions perdu une minute, nous nous fussions trouvés en présence d'un fait accompli et qu'étant obligés de faire la guerre, nous eussions eu à nos pieds le boulet qu'on voulait y mettre, l'Espagne prussienne. Ce premier moment passé, nous avons été modérés, patients, conciliants, équitables. Si l'on nous avait accordé une satisfaction réelle, nous l'eussions accueillie avec joie, mais elle nous a été refusée. Le roi de Prusse a constamment refusé d'intervenir pour amener ou faciliter la renonciation du prince de Hohenzollern. Quand elle a été obtenue, il a affecté de s'y considérer comme étranger, et quand enfin, voulant obtenir des assurances pour l'avenir, nous lui avons dit, dans les formes les plus respectueuses : « Déclarez-nous que cette renonciation est définitive », il nous a refusé. Malgré les impatiences du dedans et du dehors et quoiqu'on commençât à dire que nous étions le ministère de la honte, nous avons continué à négocier. Au milieu de ces négociations nous avons appris que dans toute

l'Europe les représentants prussiens annonçaient et faisaient annoncer dans les journaux que le roi de Prusse avait envoyé un aide de camp à notre ambassadeur, pour lui déclarer qu'il refusait de le recevoir. » — M. Jules Favre : « Communiquez-nous la dépêche. » — M. d'Andelarre : « Il faut qu'on nous communique la dépêche, pour que nous puissions nous prononcer en connaissance de cause. » — « On nous demande des communications de dépêches; ces communications sont faites. Nous les avons mises dans notre exposé. Nous n'avons reçu que des dépêches confidentielles que les usages diplomatiques ne permettent pas de communiquer, nous ne communiquerons rien de plus. »

Invité à communiquer les dépêches, M. Émile Ollivier répondait donc par un refus formel. Cependant l'exposé lu par lui attribuait une extrême importance à l'annonce du refus de recevoir l'ambassadeur, transmise par la Prusse aux gouvernements européens. M. Émile Ollivier dans son discours avait donné ce fait comme cause de la déclaration de guerre. MM. Jules Favre et d'Andelarre l'avaient alors interrompu, pour demander que la dépêche le faisant connaître fût spécialement communiquée. M. Gambetta se saisit de cette demande : « Vous dites : Nous ne communiquerons rien de plus. Or vous faites reposer toute cette effroyable question sur une dépêche notifiée aux cabinets de l'Europe, par laquelle on aurait mis votre ambassadeur hors des portes de la Prusse. Eh bien ! je dis que ce n'est pas par extraits, par allusions, mais par une communication directe, authentique, que vous devez en saisir la Chambre. C'est une question d'honneur, dites-vous, et il faut que nous sachions dans quels termes on a osé parler de la France. »

Le gouvernement attribuait une importance décisive à un incident particulier, et cependant l'exposait d'une façon si sommaire qu'il restait obscur. On ne savait donc pas bien si l'insulte venait du refus, fait par le roi, de recevoir l'ambassadeur ou de la publicité que le gouvernement

prussien lui avait donnée. La demande de M. Gambetta était tellement fondée que M. Émile Ollivier devait reprendre la parole et, sur ce point, abandonnait sa résolution de ne rien communiquer. Après avoir expliqué qu'il ne prétendait point que le roi Guillaume eût offensé, en personne, M. Benedetti, mais que l'insulte reçue venait uniquement de la publicité donnée à ses refus, il lit les dépêches des agents français, mentionnant la communication prussienne : « J'ai entre les mains les dépêches de deux de nos agents qui nous apprennent le langage tenu par M. de Bismarck, auprès de tous les cabinets d'Europe. Voici la première : *On m'a communiqué ce matin un télégramme du comte de Bismarck, annonçant le refus du roi Guillaume de s'engager comme roi de Prusse à ne plus jamais donner son consentement à la candidature du prince de Hohenzollern, s'il en était de nouveau question, et le refus également du roi, suite de cette demande, de recevoir notre ambassadeur.* Je lis une autre dépêche : *Je crois devoir vous transmettre la copie, à peu près textuelle, de la dépêche télégraphiée par M. le comte de Bismarck. Après que la renonciation du prince de Hohenzollern a été communiquée officiellement au gouvernement français par le gouvernement espagnol, l'ambassadeur de France a demandé à S. M. le roi à Ems de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait à refuser à tout jamais son consentement si les princes de Hohenzollern revenaient sur leur détermination. Sa Majesté a refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur et lui a fait dire, par un aide de camp, qu'elle n'avait pas de communication ultérieure à lui faire.* Cette nouvelle du refus de recevoir notre ambassadeur a été répandue dans l'Allemagne entière, les journaux officieux l'ont reproduite dans des suppléments. Les ministres prussiens l'ont partout annoncée à leurs collègues. C'est le bruit de l'Europe. En même temps le baron de Werther prenait un congé, dans la nuit du 13 au 14 les mesures militaires commençaient en Prusse. Est-ce qu'à de tels actes nous devons

répondre par l'abstention et le silence? Je ne comprends pas ainsi le devoir d'un gouvernement.

« Oui de ce jour commence pour les ministres mes collègues et moi, une grande responsabilité, nous l'acceptons le cœur léger. » — M. Esquiros : « Vous avez le cœur léger et le sang des nations va couler ! » — « Oui, d'un cœur léger, et n'équivoquez pas sur cette parole, ne croyez pas que je veuille dire avec joie ; je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être condamné à la guerre, je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant parce que, la guerre que nous faisons, nous la subissons, et enfin parce que notre cause est juste et qu'elle est confiée à l'armée française. »

Le maréchal Lebœuf présentait alors deux projets de loi sur lesquels il obtenait l'urgence : l'un appelait la garde nationale mobile à l'activité ; l'autre autorisait des engagements volontaires limités à la durée de la guerre ; puis M. Segris, ministre des finances, demandait un crédit de 16 millions en faveur de la marine. A trois heures, le président suspendait la séance.

M. Émile Ollivier a sans doute pensé que les éclaircissements fournis sont insuffisants. La séance reprise à trois heures et demie, il vient de lui-même à la tribune, exposer plus amplement l'insulte reçue, d'où il fait découler le cas de guerre.

« Messieurs, le gouvernement dans cette affaire a surtout le désir d'exposer toute la vérité, et lorsque, à des demandes de communication de dépêches, il répond qu'il n'a rien à communiquer, c'est qu'il n'y a pas dans le sens vrai du mot de dépêches échangées ; il n'y a eu que des communications verbales recueillies dans des rapports qui, d'après les usages diplomatiques, ne sont pas communiqués. Est-il nécessaire que j'explique de nouveau le fait qui a amené la rupture? Il peut arriver qu'un roi refuse de recevoir un ambassadeur ; ce qui est blessant, c'est le refus intentionnel, divulgué dans des suppléments de journaux, dans des télégrammes adressés à toutes les cours de l'Europe. Et ce

fait nous a paru d'autant plus significatif qu'annoncé à M. Benedetti, le refus d'audience n'a manqué à aucune des formes de la courtoisie, de telle sorte que notre ambassadeur n'a pas d'abord soupçonné la signification qu'on attacherait à un refus qui, accompli d'une certaine manière, eût pu être désagréable sans devenir offensant. L'offense résulte d'une publication intentionnelle. Ce n'est qu'après avoir connu la publication que notre ambassadeur a été touché, comme nous, d'un acte qu'au premier moment il nous avait signalé purement et simplement sans le caractériser. Voulez-vous connaître ses télégrammes? Le premier est de quatre heures vingt-cinq, le 13, l'autre est de quatre heures trois quarts : *Le roi a reçu la réponse du prince de Hohenzollern, elle est du prince Antoine et elle annonce à Sa Majesté que le prince Léopold son fils s'est désisté de sa candidature à la couronne d'Espagne. Le roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'Empereur qu'il approuve cette résolution. Le roi a chargé un de ses aides de camp de me faire cette communication, et j'en reproduis exactement les termes. Sa Majesté ne m'ayant rien fait annoncer au sujet de l'assurance que nous réclamons pour l'avenir, je sollicite une dernière audience, pour lui soumettre de nouveau et développer les observations que j'ai présentées ce matin. A la demande d'une nouvelle audience, le roi m'a fait répondre qu'il ne saurait reprendre avec moi la discussion relativement aux assurances qui devaient, à notre avis, nous être données pour l'avenir. Sa Majesté m'a fait déclarer qu'il s'en référerait à cet égard aux considérations qu'il m'avait exposées le matin, et dont je vous ai fait connaître la substance dans mon dernier télégramme. »*

A cette citation, M. Thiers s'écrie : « Que tout le monde juge ! » M. de Choiseul : « On ne peut pas faire la guerre là-dessus, c'est impossible ! » M. Arago : « Ceci connu, le monde civilisé vous donnera tort ! » Cette lecture jetait une

singulière lueur et justifiait à elle seule l'insistance à réclamer les dépêches. L'extrait que venait de donner M. Émile Ollivier était d'une importance capitale, malgré cela il ne figurait point dans l'exposé du gouvernement et évidemment, si on l'avait omis, c'était pour pouvoir présenter les faits sous un jour plus favorable. Cependant M. Émile Ollivier, à la rumeur produite par sa lecture, sent qu'il s'est laissé entraîner à des éclaircissements dangereux. Ainsi averti, il fait dévier son discours, passe des explications détaillées aux vagues généralités, proteste que le ministère n'a jamais menacé la Prusse, accuse l'opposition d'avoir toujours déploré Sadowa, affirme qu'il s'est personnellement employé à calmer les susceptibilités nationales, en appelle à la politique traditionnelle de la France pour dire qu'on ne pouvait souffrir, au delà des Pyrénées, la candidature prussienne, et il regagne son banc sans plus traiter le point spécial qu'il avait promis d'élucider, en montant à la tribune.

M. Thiers veut répondre; la droite essaye encore de lui fermer la bouche. Elle demande, puisque l'urgence a été prononcée sur les projets de loi des ministres, qu'on se rende sans plus tarder dans les bureaux. Cependant le président donne la parole à M. Thiers, qui insiste absolument sur son droit de répondre à un ministre. N'ayant pu étouffer la discussion, les députés bonapartistes se livrent de nouveau à toutes leurs fureurs. M. Thiers s'est éclairé du fragment des dépêches lu par M. Émile Ollivier; il sait maintenant qu'on a la guerre pour avoir introduit des demandes nouvelles après le retrait de la candidature :

« M. le garde des sceaux vient d'essayer de justifier ses actes; et moi qui n'ai aucun sentiment de malveillance contre les ministres, je suis obligé de dire que nous avons la guerre par une faute du cabinet. M. le garde des sceaux a fait dévier la discussion. Il nous a dit tout à l'heure que nous ne pouvions pas souffrir ce que la Prusse avait entre-

pris en Espagne. Il a cent fois raison. Si la question était là, je ne laisserais à personne le soin de venir défendre la politique séculaire de France. La Prusse a fait une faute grave, en voulant avoir un candidat au trône d'Espagne. Avant ce dernier événement elle voulait la paix, et c'était habileté de sa part, parce qu'elle sent très bien que le danger sérieux pour elle commencera le jour où elle fera de nouvelles entreprises. Ce jour-là elle soulèverait contre elle de nombreuses hostilités et nous qui avons déploré Sadowa, qui avons toujours désiré qu'il fût réparé, nous avons toujours dit qu'il y aurait un jour souverainement difficile pour la Prusse, et que ce serait celui où elle voudrait mettre la main sur les États de l'Allemagne restés indépendants. C'est ce jour-là, avons-nous dit sans cesse, qu'il faut savoir attendre. Ce jour-là, elle aura contre elle une grande partie de l'Allemagne, l'Autriche notamment et presque toute l'Europe.

« Oui, il fallait réparer Sadowa, mais il fallait attendre que des fautes politiques, comme celle que je viens d'indiquer, vous fournissent une occasion légitime. Alors vous auriez été approuvés par toute l'Europe. Si nous en étions à obtenir l'abandon de la candidature du prince de Hohenzollern, je serais avec vous de toutes mes forces. Mais ce qui me désole, c'est que j'ai la certitude que le fond était obtenu. Vous aviez non seulement obtenu le fond, mais encore un effet moral considérable, et votre faute est de ne pas vous en être contentés. Mais, dit-on, la candidature n'était pas supprimée à tout jamais? Messieurs, je demande s'il est croyable que lorsque la Prusse venait d'être obligée à la face du monde de retirer une candidature qui évidemment avait été présentée par elle, je demande s'il peut entrer dans la pensée d'un seul homme de sens qu'elle voulût reproduire cette candidature. »

Ici M. de Gramont, qui est revenu du Sénat, interrompt M. Thiers : « Pourquoi n'a-t-elle pas répondu à cet égard? Pourquoi a-t-elle refusé de promettre? » M. Arago lui dit : « Parce que vous avez commencé par la menacer à la tri-

bune. » C'était la réponse que M. de Werther lui avait déjà faite. M. Thiers répond à peu près la même chose : « Puisque vous m'y obligez, monsieur le ministre, je vais vous le dire, parce que vous avez mal commencé et mal fini. » Les interruptions et les clameurs de la droite arrêtent court l'orateur. M. Thiers : « Je sais bien pourquoi on ne veut pas me laisser achever, c'est parce que je touche au point sérieux de la question. » — M. Jérôme David : « Vos idées, monsieur Thiers, n'ont pas d'appui appréciable dans la Chambre, et vous faites bien du mal à la France. Il faudrait beaucoup de bataillons prussiens pour faire à votre pays le mal que vous lui faites involontairement. » — M. Thiers : « Savez-vous quels sont ceux qui ont fait du mal à la France? (Le bruit continue.) J'ai consenti à écouter mon interrupteur, on devrait bien consentir à écouter la réponse que je lui fais. Savez-vous quels sont ceux qui ont fait du mal à la France? Ce sont ceux qui n'ont pas voulu écouter mes avertissements; ce sont les auteurs du Mexique, les auteurs de Sadowa qui, oubliant le mal qu'ils ont fait, osent nous imputer aujourd'hui de faire du mal au pays, quand nous cherchons à épargner son sang. Si vous aviez permis de discuter l'expédition du Mexique, la plus odieuse, la plus désastreuse expédition du temps n'aurait pas été consommée.

« Vous ne m'empêchez pas de suivre mon raisonnement jusqu'au bout. Il faut que la lumière se fasse sur une grande faute, qui est la cause de la guerre actuelle. Tout le monde disait, il y a trois jours : On a obtenu le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern, il faut s'en tenir là. Le simple bon sens devait faire comprendre que, si, après avoir obtenu une concession qui devait coûter à l'orgueil du roi de Prusse... » — Voix diverses : « Quelle concession? Il n'en a pas fait. » — M. Thiers : « Comment ! devant le monde entier le roi de Prusse retire... — Non ! Non ! — ou laisse retirer. » — Voix nombreuses : « Ah ! ah ! c'est bien différent. » — M. Thiers : « J'emploierai le mot que vous voudrez, le roi de Prusse a fait retirer, a laissé reti-

rer. Pouvez-vous supposer que la candidature étant retirée, il n'y a pas eu une concession de la part du roi de Prusse lui-même? Maintenant, je vais plus loin : dans la pièce qui nous a été lue tout à l'heure, le roi de Prusse a déclaré non pas de sa personne, mais par son gouvernement » — M. Thiers, n'ayant pas tenu les dépêches, commettait ici une légère erreur : c'était par son aide de camp — « qu'il connaissait et approuvait le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern. Que vouliez-vous? Vous vouliez un échec à la Prusse, et je le voudrais comme vous (Rires et exclamations sur plusieurs bancs). Soit, messieurs, appelez-moi un ami de la Prusse. Oui, oui, dites-le. Je désire que le *Journal officiel* reproduise vos interruptions; le pays jugera entre vous et moi.

« Je me borne à poser ces faits qui sont incontestables : la candidature du prince de Hohenzollern a été retirée, le roi de Prusse l'a su et a consenti à ce que son gouvernement le déclarât pour lui, quand on le lui a demandé. Mais il était évident que si l'on ne s'en tenait pas là, si l'on voulait élever une discussion sur le mode de ce retrait, on ferait naître des susceptibilités nouvelles, qu'on exciterait l'orgueil de la Prusse et qu'on arriverait à une rupture. C'est là votre faute. Ainsi, je le répète, ce n'est pas pour l'intérêt essentiel de la France, c'est pour une faute du cabinet que nous avons la guerre. »

Le duc de Gramont se lève après M. Thiers. « Si nous avions, dit-il, attendu plus longtemps pour demander aux puissances étrangères d'intervenir, nous aurions donné à la Prusse le temps de préparer ses armements pour nous attaquer avec plus d'avantage. Au surplus, messieurs, il suffit de ce fait que le gouvernement prussien a informé tous les cabinets de l'Europe qu'il avait refusé de recevoir notre ambassadeur et de continuer à discuter avec lui. Cela est un affront pour l'Empereur et pour la France. Et si, par impossible, il se trouvait dans mon pays une Chambre pour le supporter, je ne resterais pas cinq minutes ministre des affaires étrangères. » M. de Gramont au Sénat n'avait

rien ajouté à la lecture de l'exposé arrêté en Conseil, jusqu'alors il n'était intervenu au Corps législatif que pour dire que, les négociations étant pendantes, il était obligé au silence; les quelques mots qu'il venait de prononcer devaient donc constituer tout l'éclaircissement qu'il fournirait, comme ministre des affaires étrangères, sur l'affaire Hohenzollern. Il n'en était pas moins bruyamment applaudi par la majorité.

M. Jules Favre veut répondre à M. de Gramont. Les bonapartistes réclament de nouveau que l'on se rende sans plus de discours dans les bureaux. M. Pinard fait dans ce sens une motion formelle; mais le président maintient une fois de plus le droit de répondre à un ministre. M. Jules Favre : « M. le ministre des affaires étrangères nous a déclaré que, s'il se trouvait une Chambre française qui ne fût pas de son avis, à l'instant même il donnerait sa démission. Il eût peut-être été préférable, alors qu'il s'agissait d'engager le pays et le gouvernement dans la voie où ils sont aujourd'hui, que M. le ministre des affaires étrangères apportât une semblable susceptibilité vis-à-vis des opinions bien connues de cette assemblée, en faveur du maintien de la paix. » — M. Jérôme David : « Pas de paix après un affront ! » — « Or, si ce maintien n'est plus possible, c'est uniquement la faute de la politique suivie par le cabinet. Je ne reviendrai pas sur ce qu'a dit M. Thiers que le cabinet a obtenu ce qu'il réclamait; mais j'en tire cette conséquence qu'au point de vue des intérêts des deux pays, il n'y a aucun motif avouable de guerre. Quel est donc le sujet du débat? Comme on vous l'a dit, c'est une question de susceptibilité. Messieurs, je reconnais comme vous que, si la France ne doit faire la guerre que dans des conditions indispensables, au nombre de celles-ci se place assurément une insulte qui serait faite à son honneur. Mais c'est là ce qu'il faut examiner avec maturité. Quand il s'agit de couvrir l'Europe de ruines, vous ne voulez pas de réflexion. La question est réduite à celle de savoir si l'honneur de la France a été engagé. Où est la

preuve qu'il le soit? Où est la dépêche officielle? Où est le compte rendu de la conférence, dans laquelle notre ambassadeur a vu méconnaître en lui la dignité nationale? Eh bien, on n'a rien apporté à cette tribune si ce n'est un télégramme. Je dis que ce n'est pas sur des télégrammes qu'on peut décider une question de paix ou de guerre. Il faut que la Chambre voie les dépêches, et je dépose une proposition sur laquelle je provoque son vote : *Nous demandons communication des dépêches et notamment de celles par lesquelles le gouvernement prussien a notifié sa résolution aux gouvernements étrangers.* »

M. Buffet appuie la demande de M. Jules Favre, car il a été frappé, lui aussi, de la discordance qui existe entre le texte de l'exposé, lu à l'ouverture de la séance, et celui du fragment de dépêches, communiqué pendant la discussion par M. Émile Ollivier. Aucune réponse ne lui était faite. La Chambre allait aux voix, et par 153 voix contre 84 repoussait la demande de M. Jules Favre de prendre communication des dépêches. A cinq heures quarante minutes, la séance était de nouveau suspendue.

Les députés, répartis dans les bureaux, nomment alors la Commission chargée du rapport sur les projets de loi présentés par les ministres. MM. Dréolle, de Lagrange, de Talhouët, Pinard, Sénéca, Chadenet, duc d'Albuféra, Millon, de Kératry sont appelés à la composer. Elle choisit pour président le duc d'Albuféra, pour secrétaire M. de Kératry, pour rapporteur M. de Talhouët. La majorité des commissaires a été chargée dans les bureaux de se faire remettre les dépêches, que la Chambre a refusé d'examiner en séance. Les dépêches vont donc être communiquées. Oui, mais tous les membres de la Commission veulent la guerre, de telle sorte que le contrôle que la diversité des opinions au sein de la Chambre eût assuré, va manquer dans une Commission, résolue d'avance à faire triompher la politique belliqueuse du gouvernement.

La séance publique est reprise le soir à huit heures quarante. Aussitôt M. de Talhouët lit le rapport de la

Commission. Or cette pièce est tout aussi erronée et incomplète que l'exposé du gouvernement lu au début de la séance :

« Messieurs, chacun des membres de la Commission nous ayant exposé les différentes opinions émises dans leurs bureaux respectifs et la majorité de nos collègues ayant été invités à demander au gouvernement la communication des pièces diplomatiques, votre Commission a entendu successivement M. le garde des sceaux, M. le ministre de la guerre et M. le ministres des affaires étrangères.

« M. le ministre de la guerre nous a justifié, en peu de mots, l'urgence des crédits demandés, et ses explications catégoriques, en même temps qu'elles nous conduisaient à l'approbation des projets de loi, nous montraient qu'inspirées par une sage prévoyance, les deux administrations de la guerre et de la marine se trouvaient en état de faire face, avec une promptitude remarquable, aux nécessités de la situation.

« Votre Commission a ensuite entendu M. le garde des sceaux et M. le ministre des affaires étrangères.

« Des pièces diplomatiques nous ont été communiquées, et, sur ces textes, des explications très complètes et très nettes nous ont été fournies.

« Nous savions répondre au vœu de la Chambre en nous enquérant avec soin de tous les incidents diplomatiques. Nous avons la satisfaction de vous dire, messieurs, que le gouvernement, dès le début de l'incident et depuis la première phase de la négociation jusqu'à la dernière, a poursuivi loyalement le même but.

« Ainsi la première dépêche adressée à notre ambassadeur, arrivé à Ems pour entretenir le roi de Prusse, se termine par cette phrase, qui indique que le gouvernement a nettement formulé sa légitime prétention : *Pour que cette renonciation, écrivait M. le duc de Gramont à M. Benedetti, produise son effet, il faut que le roi de Prusse s'y associe et nous donne l'assurance qu'il n'au-*

*torisera pas de nouveau cette candidature. Veuillez vous rendre immédiatement auprès du roi pour lui demander cette déclaration.*

« Ainsi ce qui est resté le point litigieux de ce grand débat a été posé dès la première heure, et vous ne méconnaîtrez pas l'importance de ce fait capital resté ignoré, il faut bien le dire, de l'opinion publique.

« Mais, de même que S. M. le roi de Prusse s'était déjà refusé à donner la satisfaction légitime réclamée par le gouvernement français, qui avait tout attendu d'abord de la courtoisie officieuse de l'ambassadeur de Prusse parti de Paris pour aplanir le différend, l'ambassadeur de France, intervenu directement près du roi Guillaume, n'a recueilli que la confirmation d'un fait qui ne donnait aucune garantie pour l'avenir.

« Malgré ces faits déjà trop graves, votre Commission a voulu prendre et a reçu communication de dépêches émanant de plusieurs de nos agents diplomatiques, dont les termes sont uniformes et confirment, comme il a été déclaré au Corps législatif et au Sénat, que M. de Bismarck a fait connaître officiellement aux cabinets d'Europe que S. M. le roi de Prusse avait refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur de France et lui avait fait dire, par un aide de camp, qu'elle n'avait aucune communication ultérieure à lui adresser.

« En même temps nous avons acquis la preuve que dès le 14 juillet au matin, pendant que les négociations se poursuivaient, des mouvements de troupe importants étaient ordonnés de l'autre côté du Rhin.

« De plus, des pièces chiffrées ont été mises sous nos yeux, et comme tous vos bureaux l'ont bien compris, le secret de ces communications télégraphiques doit être conservé par votre Commission, qui, en vous rendant compte de ses impressions, a conscience de son devoir vis-à-vis de vous-mêmes comme vis-à-vis du pays.

« Le sentiment profond produit par l'examen de ces documents est que la France ne pouvait tolérer l'offense

faite à la nation, que notre diplomatie a rempli son devoir, en circonscrivant ses légitimes prétentions sur un terrain où la Prusse ne pouvait se dérober, comme elle en avait l'intention et l'espérance.

« En conséquence, messieurs, votre Commission est unanime pour vous demander de voter les projets de loi que vous présente le gouvernement.

« Nous vous le répétons, à nos sentiments personnels se sont ajoutées de nouvelles convictions fondées sur les explications que nous avons reçues, et c'est avec l'accent de la confiance dans la justice de notre cause, et animés de l'ardeur patriotique que nous savons régner dans cette Chambre, que nous vous demandons, messieurs, de voter ces lois, parce qu'elles sont prudentes comme instruments de défense, et sages comme expression du vœu national. »

La Commission, qu'a-t-elle donc appris qui lui fasse dire qu'on est préparé à la guerre et que la demande de garantie pour l'avenir a été introduite à l'origine de la négociation ? Elle a mandé dans son sein le ministre de la guerre maréchal Lebœuf, et MM. de Gramont et Émile Ollivier. Le maréchal, interrogé sur ses préparatifs, a répondu d'une façon très précise : « Nous sommes prêts, absolument prêts. » La Commission l'a cependant encore questionné sur ses effectifs, sur l'état de la cavalerie et de l'artillerie<sup>1</sup>. Il a fait des réponses qui ont paru satisfaisantes ; après quoi, sans plus de recherches, elle a rédigé son rapport. Cependant tous les députés devraient connaître l'état général des armements et des effectifs ; depuis longtemps on est sur le pied de paix ; le ministre de la guerre a consenti avec la Commission du budget des retranchements sur ses dépenses, il a réduit, le 9 avril, le contingent de 100 à 90 000 hommes. M. de Kératry, un des députés qui a réclamé cette dernière concession avec le plus d'insistance, fait pré-

1. De Talhouët, *Enquête*, t. I, p. 12.

cisément partie de la Commission. Il y a enfin le chiffre restreint des hommes sous les drapeaux, révélé par le recensement du plébiscite, que le Corps législatif a fait lui-même et qui n'a donné que 299 000 hommes. Mais le ministre leur dit : « Nous sommes prêts, » et, sans exercer sur sa déclaration le contrôle que leur permettent les actes de la Chambre dont ils font partie, les membres de la Commission prennent sur eux de déclarer qu'ils se sont assurés que les préparatifs de guerre sont complets.

Tout aussi inexacte était cette autre assertion du rapport, que la demande de garantie pour l'avenir datait de l'origine des négociations. La Commission avait interrogé le duc de Gramont d'une façon aussi sommaire que le maréchal Lebœuf; elle lui avait demandé s'il était bien vrai que tout le temps il eût poursuivi un seul et même but<sup>1</sup>. M. de Gramont a répondu qu'il en était réellement ainsi, que dès le premier jour il avait cherché à associer personnellement le roi Guillaume au retrait de la candidature. Cette déclaration est exacte, pourvu qu'on explique immédiatement que le but unique poursuivi l'a été sous deux formes distinctes, et que la seconde, la garantie pour l'avenir, loin d'être introduite à l'origine, n'est venue qu'après, lorsque le premier moyen imaginé pour constater l'intervention du roi s'est trouvé inefficace. Mais comme ensuite de cette affirmation catégorique, que de tout temps il a poursuivi un seul et unique but, M. de Gramont a, sur le point des deux manières diverses où à des moments différents il l'a poursuivi, fourni des éclaircissements insuffisants ou donné des explications incomprises, il en résulte que, son dire venant à se rencontrer avec ce que les membres de la Commission savent qu'on a demandé au roi de s'engager pour l'avenir, ils concluent immédiatement que cette demande a été introduite dès le début. Toutefois, puisque les dépêches leur ont été commu-

1. De Talhouët, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 128.

niquées, comment ont-ils manqué de s'assurer que la première en date du 7 juillet, et les suivantes jusqu'au 12, ne contiennent nulle mention de garantie pour l'avenir ? C'est qu'ils n'en ont pas pris connaissance par eux-mêmes. Ils ne les ont ni lues, ni compulsées, M. de Gramont les a sorties de son portefeuille, les a tendues aux membres de la Commission, mais sans se dessaisir complètement et en lisant lui-même certains passages de son choix. La Commission se hâte de conclure. MM. de Talhouët, Dréolle et de Kératry rédigent le rapport. M. de Talhouët le lit à la tribune. Les passages qui assurent qu'on est préparé à la guerre et qu'on a présenté la demande de garantie pour l'avenir dès le début, sont particulièrement applaudis par la majorité. Lorsque M. de Talhouët fait sa lecture, M. de Gramont est absent <sup>1</sup>, mais M. Émile Ollivier et ses collègues sont à leur banc. Ils entendent un rapport erroné sur des faits qu'ils connaissent et gardent le silence.

La gauche républicaine insiste de nouveau, après lecture du rapport, pour obtenir communication publique des dépêches. M. Gambetta présente la demande. C'était lui à cette époque, de tous les orateurs de l'opposition, qui avait le mieux l'oreille de la majorité. Il prend soin, du reste, de se faire bien venir. Il laisse voir le penchant personnel qu'il aurait à mettre obstacle aux agrandissements de la Prusse, si les circonstances le permettaient. Il ne réclame même pas toutes les pièces, comme le matin il se borne à en exiger cette seule dépêche par laquelle M. de Bismarck a communiqué aux cabinets européens le refus du roi de recevoir l'ambassadeur :

« Ce qu'il nous faut, dit-il, ce n'est pas la dépêche de M. Benedetti, ce n'est pas la dépêche d'un de vos agents ni à Berne, ni à Carlsruhue, ni à Stuttgart, ni à Munich, ce qu'il nous faut, c'est le texte même de la dépêche injurieuse par laquelle M. de Bismarck... » — « C'est cela, c'est

1. De Gramont, *La France et la Prusse*, p. 275.

cela! » à gauche. — « Je dis que ce que je demande au gouvernement, c'est la note générale envoyée par le comte de Bismarck à tous les cabinets de l'Europe. » — A droite : « Nous la connaissons. » — « Pourquoi? Parce que, quelque blessés que vous vous soyez sentis par des procédés qui sont aussi graves que vous le voudrez, ce ne sont cependant que des procédés. Il y a la dépêche elle-même. Il faut que nous la voyions, il faut que nous la discutions avec vous. » — M. le duc d'Albuféra : « La Commission l'a lue. » — M. le ministre des affaires étrangères : « Je déclare que j'ai communiqué la pièce à la Commission et qu'elle l'a lue. » — Au banc de la Commission : « Oui! oui! » — M. le duc d'Albuféra : « Nous déclarons l'avoir lue, et, si vous ne nous croyez pas, il fallait nommer d'autres commissaires. » — M. Gambetta reprend : « L'honorable ministre des affaires étrangères me répond que la dépêche officielle rédigée par M. de Bismarck a été communiquée à la Commission. » — A droite et au centre : « Eh bien! alors? » — M. Gambetta : « J'entends tout ce qu'on peut dire à ce sujet. Seulement, en terminant, je veux vous laisser en présence de cette question : est-il vrai que la dépêche de M. de Bismarck ait été expédiée à tous les cabinets d'Europe ou seulement aux cabinets de l'Allemagne du Sud? »

Ainsi servi de réponses catégoriques, M. Gambetta est contraint d'admettre qu'une dépêche rédigée par M. de Bismarck existe. Or M. de Bismarck n'a ni envoyé de notes, ni rédigé de dépêches. Il a transmis par télégraphe des instructions restées inconnues, car elles sont pour les tiers insaisissables. Sur cela, ses agents ont purement communiqué de vive voix le refus fait par le roi de donner une audience à l'ambassadeur. Tout ce que M. de Gramont a pu montrer à la Commission et que celle-ci a pu voir, ce sont donc ces mêmes rapports des agents français déjà lus en séance par M. Émile Ollivier, transmettant le compte rendu qu'ils ont recueilli de la communication verbale des agents prussiens. Il n'y a rien autre.

M. Émile Ollivier prend la parole après M. Gambetta; mais, soit qu'il se méprenne sur la nature de la communication des agents prussiens, soit que la comprenant il veuille maintenir la Chambre dans le doute, il ne changera rien à la croyance où l'on est qu'un texte rédigé de M. de Bismarck est connu du gouvernement et qu'il l'a produit. Il avait, en effet, le plus grand intérêt à laisser croire à l'existence de la dépêche. Déjà il éprouve des difficultés à faire accepter une déclaration de guerre immédiate, sur la remise qu'on croit que M. de Bismarck a faite aux puissances d'une dépêche écrite. Que serait-ce donc si la Chambre venait à être informée qu'il n'y a aucun texte, que le gouvernement n'a rien saisi d'écrit, qu'il ne possède le rapport que de communications verbales?

M. Picard, au nom d'une partie de ses collègues de la gauche, venait dire à ce moment que, quoique la guerre fût déclarée malgré eux, ils voteraient les subsides demandés pour la conduire. Ils n'étaient plus libres de les refuser. Les députés s'étaient comptés sur la question de paix ou de guerre, lors du vote sur la proposition Jules Favre. La majorité, en refusant communication des dépêches, avait par là même voté la guerre. Ils s'étaient également comptés dans les bureaux qui, tous, avaient formé la Commission avec des partisans de la guerre. Maintenant qu'elle était décidée et qu'il ne s'agissait plus que de voter isolément sur les projets de loi donnant les moyens de la soutenir, l'opposition ne pouvait plus qu'accorder les demandes ou s'abstenir. Le premier projet de loi, ouvrant un crédit supplémentaire de 50 millions sur le budget de 1870, est voté par 245 voix contre 10. Les trois autres, ouverture d'un crédit de 16 millions en faveur du budget de la marine, mobilisation de la garde nationale mobile et enrôlements volontaires, étaient votés, le premier par 245 voix, les deux autres par 243, le seul M. Glais-Bizoin votant contre, et les membres de la gauche, qui avaient voté contre le premier projet, s'abstenant. A minuit, la séance était définitivement levée.

Le Corps législatif avait, dans cette journée, méconnu tous ses devoirs. Cependant sa conduite était toute simple, car pour lui le souci de couvrir l'Empereur dominait tout. L'Empereur était si prépondérant que les ministres ne pouvaient le décharger d'une part quelconque de responsabilité; il n'y avait texte de loi, déclaration, ou conduite pour y remédier. Pourquoi en Angleterre les ministres sont-ils parvenus à couvrir le roi en toute occasion? Parce que la puissance royale a été diminuée, et parce qu'on voit figurer dans les conseils de la couronne les chefs de grands partis politiques réellement maîtres du pays. Mais l'Empereur français vient, au contraire, de retremper sa force, et en face de ce colosse que sept millions de suffrages ont établi, quels sont les ministres qui apparaissent? Un chef de cabinet isolé de tous les partis, un ministre des affaires étrangères sans valeur, choisi, par caprice, dans une ambassade! A qui pourrait-on persuader que des hommes aussi faibles, qui ont conduit toute une négociation sans s'expliquer au Corps législatif, aient pu prendre en même temps, à l'égard de l'Empereur, une attitude indépendante? Les faits sont d'ailleurs tels qu'on peut le supposer: connus, ils établiraient le rôle secondaire des ministres restés de simples comparses. Quand M. Thiers venait dire, en demandant communication des dépêches: « Nous avons la guerre par une faute du cabinet, » les dépêches produites auraient montré que c'était bien par la faute personnelle de l'Empereur qu'on l'avait. L'Empereur et ses ministres s'étaient mis dans la nécessité de déclarer la guerre sans que le Corps législatif éclaircît leur conduite, et la candidature officielle, l'intervention administrative dans les élections, toutes les pratiques de l'Empire, avaient pour but d'obtenir un Corps législatif composé d'hommes qui sacrifiaient leurs droits et ceux du pays au soin de couvrir et de défendre l'Empereur.

M. de Gramont, au Sénat, avait lu, de son côté, l'exposé du gouvernement. Les sénateurs s'étaient tout de suite livrés à des transports. Les passages de l'exposé où l'on

cherchait à établir l'insulte reçue de la Prusse, soulevaient leur indignation. « On ne pousse pas plus loin l'insolence ! » s'écriait l'un d'eux à l'adresse du roi de Prusse, et un autre : « C'est trop d'impertinence et d'audace ! » La lecture terminée, tous se lèvent en criant : Vive l'Empereur ! Vive la France ! et font retentir l'air de salves d'applaudissements. Lorsque l'enthousiasme s'est un peu calmé, le président, M. Rouher, offre la parole. « Non ! non ! crie-t-on de toutes parts, vive l'Empereur ! » — M. le général Daumas : « Le temps des paroles est passé. » — M. Ferdinand Barrot : « La parole est au canon. » — M. Hubert Delisle : « Plus de paroles, des actes maintenant. » — M. Boinvilliers : « Rien de plus ! Vive l'Empereur ! vive la France ! » Les cris de Vive l'Empereur ! éclatent de toutes parts ; la séance est levée. Le lendemain, le Sénat adoptait à l'unanimité les quatre projets de loi présentés par le gouvernement.

L'émotion du public, qui depuis l'annonce de la candidature Hohenzollern avait grandi de jour en jour, le 15 juillet était arrivée à son comble. La foule avait obstrué, tout l'après-midi, les alentours du Corps législatif ; le soir, elle encombrait les boulevards et débordait dans les rues voisines. On voyait apparaître, plus nombreuses que précédemment, les bandes organisées par les bonapartistes, qui, depuis plusieurs soirs, parcouraient les boulevards et les principales rues en criant : « Vive la guerre ! A Berlin ! » Elles ne recueillaient au passage que d'assez maigres applaudissements, mais une poignée de républicains qui essayait une contre-manifestation, en faveur de la paix, trouvait encore moins d'écho. Le public se maintenait dans une sorte d'irrésolution et de réserve.

C'est ainsi qu'en douze jours, du 3 au 15 juillet, la France, tirée d'une complète quiétude, a été précipitée dans tous les hasards. Quelles dispositions avait-elle pendant ce temps-là laissé voir ? Quels sentiments avait-elle au juste manifestés ? Lorsque la candidature Hohenzollern se produit, ses penchants étaient pacifiques. Les charges accu-

mulées par les guerres antérieures, l'impopularité de l'expédition du Mexique écartaient tout désir d'une guerre nouvelle. Cependant l'avènement d'un prince prussien au trône d'Espagne parut une provocation et une source de dangers inacceptables. Si la candidature est maintenue, la France se décidera donc à s'y opposer par les armes, mais ce serait là une extrémité, et le retrait à l'amiable et une solution pacifique lui conviendraient autrement.

Il est vrai que la décision à prendre au sujet de la candidature Hohenzollern, en soi, est embrassée par des considérations dominantes, plus générales et plus profondes. Il y a surtout cette pensée que la victoire de Sadowa a procuré à la Prusse des accroissements que la France ne peut à tout jamais accepter. Dès lors, avant de se décider à la paix ou à la guerre, à propos d'un incident comme la candidature Hohenzollern, on examine dans son ensemble la situation respective des deux nations pour s'assurer, puisque celle de la Prusse doit être un jour redressée, si le moment opportun n'est pas venu. On voit par là combien étaient affaiblis la plupart des défenseurs de la paix. Ils admettaient que les agrandissements réalisés par la Prusse étaient inacceptables et que, l'occasion se présentant d'y porter atteinte, il fallait, après s'être préparé, ne pas manquer de la saisir. C'était là le langage de M. Thiers. Tout se réduisait alors à savoir si l'incident Hohenzollern était propice ou non. L'occasion est favorable, nous sommes prêts, disaient les bonapartistes; elle est mal choisie et vous n'êtes pas prêts, disait M. Thiers; mais entre les deux il y avait cette opinion commune que, tôt ou tard, puisque la cause générale subsistait, il y aurait lieu à un conflit. En effet, la bataille de Sadowa et la prépondérance de la Prusse en Allemagne continuaient à être douloureusement ressenties. L'Empereur et les bonapartistes en souffraient comme d'avantages obtenus sur eux par duplicité; l'armée et les « chauvins » y voyaient un éclat de gloire offusquant la gloire française; les catholiques, le triomphe du protestantisme sur l'Autriche catholique; les politiques, le dé-

placement de l'équilibre européen en faveur de la Prusse. Et comme la faute première remontait à l'Empereur, l'opposition de toutes nuances le poursuivait de ses reproches et empêchait l'oubli. Pour amener le pays à repousser la guerre d'emblée, en toutes circonstances, il eût fallu pouvoir dire : Quelque jugement que l'on porte sur les événements d'Allemagne, ce sont des faits irrévocables qu'il faut accepter à jamais, sans esprit de retour. Mais, cette opinion étant impopulaire, peu de gens osaient ouvertement la soutenir.

Au mécontentement causé par la grandeur nouvelle de la Prusse se joignait, pour laisser la France glisser à la guerre, la conviction de sa supériorité militaire. La guerre n'apparaissait alors aux Français que comme une sorte de course victorieuse, hors des frontières; l'armée, à cause du système d'exonération à prix d'argent, n'était presque plus composée que de soldats de profession ou d'hommes du peuple; aussi le seul sacrifice qu'une campagne parût entraîner aux yeux des classes dirigeantes, était-il une charge financière. C'est la croyance à l'invincibilité des armes françaises qui portait les bonapartistes et les « chauvins » à exiger la guerre, et les hommes des autres opinions, sans partager leur ardeur, n'éprouvaient cependant aucune de ces appréhensions, qui eussent pu les conduire à la repousser énergiquement. La France a donc vu se précipiter l'affaire Hohenzollern sans être renseignée et sous l'influence de sentiments complexes; elle n'a en définitive manifesté de volonté absolument arrêtée dans aucun sens; elle a laissé faire. C'est-à-dire que, soit qu'on regarde les ministres, le Corps législatif ou la nation, on ne découvre aucune puissance capable d'exprimer une volonté ou de faire prévaloir une résistance en face de l'Empereur, redevenu par le plébiscite maître absolu de toutes choses. Aussi, pour comprendre les événements, faut-il connaître le caractère de l'Empereur.

Louis-Napoléon Bonaparte est un homme froid, méditatif, taciturne; son regard est voilé, son jugement a du

trouble ; ses actes, même dans les aventures, ses livres et ses discours trahissent toujours quelque indécision. Par certains côtés, sans atteindre une supériorité très grande, il s'élève cependant ; dans sa vie de conspirateur, il est resté la pensée obstinément fixée sur les moyens de s'emparer du trône. De là lui est venue une connaissance très réelle des passions et des instincts qui, au sein de la nation, militent en sa faveur ; il y joint une sorte de tact, d'esprit de mesure qui l'amènent facilement à se contenir et à ne rien pousser volontiers à l'extrême. Aux grandes crises, il s'affaisse et tombe dans la stupeur ; non pas qu'il craigne le danger, il le subit de sang-froid, c'est faute d'invention et de ressort qu'il est alors inerte. Louis-Napoléon a été impropre aux péripéties de la politique et de la guerre. Il médite des plans, sans parvenir à leur donner de forme précise, puis, lorsque l'heure arrive de les réaliser, lorsque l'action amène le besoin de la vue rapide, il flotte et tergiverse et, s'il s'est laissé aller avec un politique doué des facultés qui lui manquent, c'est celui-ci qui recueille les fruits de l'action engagée. Louis-Napoléon a précisément rencontré deux de ces hommes : MM. de Cavour et de Bismarck. Entré avec eux dans des voies tortueuses, quoiqu'il eût le rôle d'arbitre suprême, il leur laisse une telle latitude qu'ils s'agrandissent hors de ses prévisions, et, les événements consommés, il accepte et se résigne, la prudence de ne point revenir sur l'irrévocable finissant par l'emporter.

Quand la candidature Hohenzollern surgit, l'Empereur ne se montre point possédé des sentiments belliqueux de son entourage ; il lui est cependant difficile de s'y soustraire ; si l'Impératrice et les bonapartistes veulent la guerre, c'est pour réparer ses fautes. Ainsi en désavantage à l'égard de sa famille et de son parti, il se laisse d'abord entraîner à un langage énergique. Il obtient le désistement. Il est vraisemblable que, laissé à lui-même, il l'eût accepté du prince Antoine tel qu'il se produisait, sans poursuivre l'intervention ostensible du roi Guillaume. Il

se serait conduit avec la prudence d'autrefois, lorsque, après avoir promis d'affranchir l'Italie jusqu'à l'Adriatique, il s'était contenté de la Lombardie. Mais il cède au contraire à la pression exercée sur lui, en introduisant la demande au roi de garantie pour l'avenir. Savait-il dès lors que la guerre allait devenir inévitable? On peut croire que non. C'est ici qu'apparaît sa vue trouble. Il avait obtenu une partie de ses demandes, à une autre devenue sans objet il substituait une proposition nouvelle, qu'il supposait pouvoir amener de nouveaux pourparlers. Mais il a devant lui un homme qui a déjà profité de son manque de coup d'œil. M. de Bismarck reconnaît l'occasion et l'utilise. L'Empereur, circonvenu par l'Impératrice, les bonapartistes et les « chauvins » qui le harcèlent, puis saisi par M. de Bismarck qui lui coupe la retraite, a été entraîné à la guerre sans la désirer. C'est donc autour de lui qu'éclate une confiance sans bornes, une joie véritable, tandis qu'il ne manifeste aucune satisfaction et ne dissimule point la gravité de l'entreprise que l'on tente.

Le 16 juillet, le Sénat était reçu à Saint-Cloud par l'Empereur, l'Impératrice et le prince impérial. Son président, M. Rouher, prononçait un discours dithyrambique, pour acclamer le génie de l'Empereur et le triomphe prochain. L'Empereur répondait d'une façon peu enthousiaste. Cinq jours après, recevant à son tour le Corps législatif, il se défendait d'avoir personnellement voulu la guerre. Il avait soin du reste de montrer le prince impérial, il l'emmenait, disait-il, avec lui — un enfant de quatorze ans! — Et comme au plébiscite, les ministres le produisaient de leur côté. M. Émile Ollivier, prescrivant des prières publiques, demandait aux évêques de mettre sous la protection divine « la France, son chef et le noble enfant qui va combattre avant l'âge ». Par décret du 23 juillet, l'Empereur déclarait closes les sessions du Sénat et du Corps législatif, et nommait l'impératrice Eugénie régente pendant son absence. Parti de Saint-Cloud le 28, il arrivait le soir même à Metz, où il établissait son quartier général.

Le 15 juillet, le roi Guillaume avait quitté Ems. Il apprenait la résolution prise par le gouvernement français de déclarer la guerre, le soir, en arrivant à Berlin. M. de Bismarck, le général de Moltke le recevaient à la gare. La nouvelle de la guerre imminente soulevait la colère du peuple amassé au dehors, et le roi, de la gare au palais, était salué par des hourras et des chants patriotiques. Le soir même, les ordres de mobiliser l'armée partaient en tous sens.

Le 19, le jour où il recevait notification officielle de la déclaration de guerre, le roi Guillaume ouvrait le Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Après avoir observé que le gouvernement de l'Empereur des Français venait de créer un cas de guerre, avec un mépris du droit des peuples, dont les souverains antérieurs de la France avaient déjà donné des exemples, et dit que, si l'Allemagne, autrefois divisée, avait subi en silence les atteintes à son droit et à son honneur, elle avait aujourd'hui, par son union, la force de se défendre, il ajoutait : « Nous appuyant sur la volonté unanime des gouvernements allemands du Sud comme du Nord, nous nous adressons au patriotisme et au dévouement du peuple allemand, pour l'appeler à la défense de son honneur et de son indépendance. » En effet, le roi Guillaume avait déjà reçu l'adhésion des États de l'Allemagne du Sud. Ils avaient, sans attendre, considéré que le cas d'alliance prévu par leurs traités avec lui se présentait, et d'eux-mêmes mobilisaient leurs troupes pour les joindre aux siennes. L'Allemagne entière ressentait une même fureur patriotique.

La Prusse ralliait en outre les sympathies de presque tous les neutres. La Russie lui était depuis longtemps attachée et, tout en se proclamant neutre, n'en persistait pas moins dans un traité d'alliance secrète avec elle. L'Angleterre, qui avait hautement désapprouvé la candidature Hohenzollern, trouvait injustifiable la guerre déclarée après son retrait. Il était alors bruit d'un marchandage au sujet de la Belgique, que M. de Bismarck livrerait à l'empe-

pereur Napoléon, pour compenser les agrandissements réalisés ailleurs par la Prusse, et l'Angleterre se tenait d'autant plus en garde contre la France qu'elle craignait de la voir prolonger au Nord sa frontière maritime.

Deux puissances à cette époque, l'Autriche et l'Italie, se fussent peut-être, dans des circonstances favorables, alliées à la France. Mais comme l'opinion de l'Europe lui donnait tort, les partis qui, chez elles, eussent pu l'emporter en sa faveur perdaient toute leur force. L'Autriche était d'ailleurs retenue par l'alliance secrète existant entre la Russie et la Prusse<sup>1</sup>; elle savait que la Russie devait secourir la Prusse, au cas où la France trouverait elle-même de l'aide au dehors. L'Italie était encore aliénée par l'occupation prolongée de Rome et le maintien du pouvoir temporel du pape. Seul, le petit Danemark, mutilé par la Prusse, accueillait la guerre avec joie, comme susceptible d'amener une réparation en sa faveur; mais, trop faible pour rien entreprendre, il conservait lui aussi la neutralité.

Le gouvernement de l'empereur Napoléon III se jetait dans la guerre sans alliés. Du reste, l'opinion que la France avait de sa supériorité était partagée au dehors. Les guerres de Crimée et d'Italie avaient autrement ébloui que les victoires prussiennes. Aussi les regards du monde se fixèrent-ils sur les lieux d'où l'on s'attendait à voir les Français se précipiter sur l'Allemagne.

1. Klaczko, *Deux chanceliers*, p. 368.

## CHAPITRE V

### LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE EN 1870

La France et l'Allemagne engageaient une guerre pour la suprématie militaire où elles devaient tendre toutes leurs forces. Quelle était donc à ce moment leur manière d'être respective ?

L'Allemagne a fait la dernière l'évolution qui, du fractionnement, a conduit les grandes nations européennes à l'unité. Pendant que la France en particulier se concentrait sous un seul gouvernement et tirait de là sa prépondérance, l'Allemagne restait divisée. En 1815, le territoire germanique avait, il est vrai, formé une vaste Confédération, mais le lien fédéral se trouvait insuffisant, parce qu'il était très faible et surtout parce que le système comprenait deux grandes puissances rivales, la Prusse et l'Autriche. Cependant le désir d'un ordre meilleur s'était développé, lorsqu'on vit un petit État militaire réaliser l'unité de l'Italie, qui longtemps avait semblé une chimère, en s'annexant tous les États italiens jusque-là autonomes. La pensée vint alors à prédominer que la Prusse devrait jouer en Allemagne le rôle du Piémont en Italie. La représentation qu'elle offrait, comme protestante, du génie allemand en opposition à l'Autriche catholique, en grande partie puissance non allemande, la désignait, de préférence à cette dernière, aux patriotes et aux progressistes. M. de Bismarck, en 1866, par une initiative hardie, opéra la transformation rêvée. La Prusse, guidée par lui, éli-

mine l'Autriche vaincue à Sadowa, met fin au dualisme et s'assure l'hégémonie des autres États allemands qui, désormais, ne font plus qu'un corps avec elle.

De quelque côté que fût venue après cela une agression contre son unité, l'Allemagne s'en fût irritée, mais elle ressentira au plus haut point celle de la France, comme le retour d'un ancien mal, dont le souvenir la remplit de colère. Pendant des siècles elle s'était trouvée désunie, soumise aux injures de ses voisins. Les vexations de la France lui avaient, en particulier, laissé un levain de haine que la conduite de Napoléon I<sup>er</sup> avait ensuite démesurément accru. Napoléon avait infligé aux Allemands tous les outrages de la force victorieuse. Il avait démembré la Prusse et limité l'effectif de son armée; mis en vasselage, par la Confédération du Rhin, une série de petits États; dressé en Westphalie un trône pour un de ses frères; découpé des départements français jusqu'à Hambourg. Le souvenir de ces méfaits s'était ravivé au lendemain de Sadowa. La France intervenant alors avait empêché la Prusse de recueillir tout le fruit de sa victoire; elle restait même mécontente du traité de Prague; il était aisé de voir qu'elle nourrissait l'arrière-pensée de se mêler une fois de plus aux affaires allemandes, pour attaquer les changements accomplis. Au moment où l'Allemagne a enfin réalisé son grand rêve d'unité nationale, elle découvre de nouveau son vieil ennemi, l'empire des Napoléons, qui la menace. Dans l'inquiétude qui s'ensuit, chaque alarme, chaque conflit a été comme un coup sur d'anciennes blessures, venant réveiller de vieilles douleurs et envenimer de vieilles haines. Le peuple allemand est ainsi prêt à se lever tout entier et il faut voir à quel gouvernement il obéit.

La monarchie prussienne qui va l'entraîner contre la France, remonte aux origines nationales et se rattache intimement aux forces qui subsistent du passé. Elle a su se plier cependant aux tendances nouvelles du patriotisme allemand. C'est que tout en se reliant au passé, elle n'en

représente point les idées dans leur rigidité, sans compromis, comme l'ont fait en Angleterre les Stuarts et en France les Bourbons; l'idée absolue du droit monarchique a eu autrefois pour représentants en Allemagne l'Autriche et ses clients, que la Prusse a précisément vaincus et éliminés. La monarchie prussienne, lorsqu'elle entre en lutte avec l'Empire français, est dans un état avantageux d'équilibre. Elle a donné le suffrage universel et réalisé l'unité allemande, sans absorber jusqu'au Sud tous les états autonomes. Et, si son chef le roi Guillaume se fait facilement obéir, c'est qu'il satisfait les aspirations du pays et qu'il se confie à des hommes comme MM. de Bismarck et de Moltke, qui, chacun dans sa sphère, représentent le summum de l'intelligence nationale.

En France, les conditions de l'état politique sont dues à l'existence prolongée du régime survenu en 1851. La France, après avoir renversé la monarchie des origines et s'être séparée de ses anciens rois, à deux reprises, a institué la République et, chaque fois, elle a été étouffée par un nouveau pouvoir d'ordre monarchique. Les deux Empires ont été produits par un retour momentanément irrésistible de certains des instincts et des penchants venus du passé, que les idées et les aspirations plus nouvelles, d'où est sortie la République, se sont d'abord trouvées trop faibles pour supplanter complètement. Les deux Empires, tout en offrant les traits essentiels de la classe de gouvernements despotiques à laquelle ils appartiennent, doivent au caractère spécial de leur premier auteur d'avoir eu des conséquences très particulières.

Napoléon Bonaparte a été un soldat, un artiste dans l'art de la guerre. Son règne s'est écoulé en campagnes et en batailles, qui ont eu surtout pour cause la poursuite de son art et le besoin d'exercer la fonction d'où il tirait sa suprématie. L'Europe l'a détruit. Et alors s'opère dans l'esprit français un travail d'agrandissement et d'idéalisation qui le transforme en un génie incommensurable, en un demi-dieu, devant lequel on s'abaisse et se prosterne.

Or, si l'on constate que ce génie de Napoléon demeure chargé de l'asservissement de la France qui s'était rendue libre, de deux invasions successives, de la perte des conquêtes territoriales précédemment réalisées sur le Rhin et les Alpes, on se trouve devant l'acte d'engouement extraordinaire de tout un peuple qui resterait incompréhensible, si l'on ne voyait que les Français ont partagé, sur le principal point, la manière d'être de Napoléon. Ils ont eux aussi été des artistes dans l'art de la guerre. Ils ont, au cours de leur histoire, fait la guerre pour des rêves, pour des idées, pour se défendre, par besoin d'agrandissement, par esprit de conquête; mais on reconnaît bien que par delà ces causes variées de s'y livrer, du plus loin et au plus profond, ils l'ont aimée pour elle-même, en soi, d'un goût désintéressé. C'est pourquoi Napoléon leur a procuré de sublimes plaisirs, c'est pourquoi ils n'ont été frappés que par ses actions d'éclat et n'ont voulu voir ni ses extravagances ni ses brigandages, c'est pourquoi ils ont trouvé que l'ivresse où il les avait mis, les conduisant quinze ans victorieux à travers l'Europe, valait et au delà toutes les pertes, tous les sacrifices, toutes les chutes.

Ensuite, lorsque, pendant plus de trente ans, la France a vécu dans le souvenir de la splendeur militaire napoléonienne, lorsqu'elle a, sous toutes les formes de l'art, du récit et de la poésie, grandi sans cesse son héros, elle s'est hallucinée et s'est créé un idéal absorbant, si bien qu'aussitôt que les circonstances l'ont permis, un gouvernement s'est produit pour s'y adapter. Un nouveau Napoléon surgit, comme résultante du travail accompli sur le premier. Mais par là le second Empire est frappé d'un mal irrémédiable et Némésis l'a touché dès qu'il vit. La grandeur démesurée du prédécesseur qui l'a fait naître et d'abord soutenu, pèse après cela sur lui d'un terrible poids, elle l'oblige à remplir un rôle et à satisfaire des passions, qui ne correspondent plus à l'état normal, au dedans de la nation qu'il gouverne, au dehors des nations qui l'entourent.

Le Napoléon est devenu un type de génie, qui assure l'ordre à l'intérieur et la victoire à l'étranger. Or, tandis que le premier Napoléon a été réellement un homme d'action prodigieux, doué d'une puissance de regard et d'une rapidité de mouvement terrifiant ses adversaires, le nouveau, destiné à le répéter, est un être lent, indécis dans ses actes, inerte aux grandes crises. Le second Empire doit mettre et maintenir en Europe la France à l'état de dominatrice par les armes ; or, au moment où il s'établit, la France a passé l'âge de la grande force militaire. L'affaiblissement des classes, des mœurs et des croyances qui dans les nations fomentent et soutiennent l'esprit militaire, en sens inverse le développement de la démocratie, le grand essor industriel, la généralisation de la richesse et du bien-être, font qu'elle ne saurait déployer, en permanence, la vigueur guerrière d'autrefois et que sa puissance, d'absolue qu'elle a été sur ce point, ne peut plus être que relative. Au dehors, à mesure que le second Empire dure, que la nécessité qui pèse sur lui l'amène à vouloir faire sentir sa suprématie militaire à l'état constant et agressif, on voit combien semblable prétention se trouve anormale, car graduellement une hostilité générale se manifeste contre lui, jusqu'à le priver de toute alliance et faire que sa chute va être ressentie comme un soulagement universel.

Pour accroître sa fragilité, alors que le genre de prépondérance qu'il veut exercer en Europe lui rendrait nécessaire de développer ce maximum de vigueur tiré de l'appui du peuple tout entier, il se trouve en avoir contre lui la partie la plus intelligente. Car, étant un gouvernement absolu, né d'un coup d'État, il subit l'opposition irréconciliable de ces classes qui, depuis la Révolution, se sont attachées à la liberté politique et se sentent abaissées par un maître. Puis le travail d'idéalisation poursuivi sur le Napoléon disparu, qui avait pu, à l'état abstrait, envahir jusqu'aux esprits d'élite, s'arrête, dès qu'on a vu ses conséquences tangibles. Bientôt même un mouvement violent se produit pour saper l'idole et s'en débarrasser. Sous

le second Empire il y a lutte acharnée entre les hommes qui ont répudié le culte napoléonien et ceux qui le conservent. Or la coupure qui s'ensuit mettant définitivement d'un côté toute la partie progressive, qui représente l'intelligence et la conscience nationale, il ne se trouve plus de l'autre, celui du gouvernement, que la masse pénétrée des instincts inférieurs et venus du passé.

Si l'on veut reconnaître le degré de force morale et la somme d'intelligence demeurés en propre à l'Empire, on n'a qu'à examiner les mots de la langue qui expriment les penchants auxquels il correspond. Le patriotisme abaissé a pris le nom de « chauvinisme ». Et le « chauvin » est cet homme qui, ne voyant point ou mettant au second rang la grandeur morale et le patrimoine intellectuel de sa nation, s'absorbe dans la recherche de « la gloire », devenue d'ordre militaire et acquise par le fait de combattre pour être victorieux et primer, quel que soit le but ou la cause à poursuivre, instincts légués par les anciens âges. Le second Empire n'est donc survenu qu'en déviation à la marche normale du temps. Les causes de ruine qu'il portait se sont sans cesse développées et, à la fin, tout en lui est caduc et attaqué.

Pendant, comme le sort des deux nations allait se décider sur les champs de bataille, il faut encore examiner en quel état se trouvaient leurs armées.

L'Allemagne avait su innover dans toutes les parties de ses institutions militaires. Le service universel obligatoire, que seule alors elle appliquait, faisait indistinctement passer tous ses jeunes hommes sous les drapeaux. Ce système assurait, sur le pied de guerre, un nombre de combattants fort supérieur à tout autre. A la répartition des troupes en corps d'armée qui avait suffi à Napoléon, les Prussiens, ayant d'énormes masses à mouvoir, avaient ajouté un nouvel engrenage par la formation d'armées distinctes aux ordres d'un généralissime; ils avaient fait de leur état-major le régulateur scientifique des opérations, et son chef, le général de Moltke, était un esprit puissant,

capable de concevoir et d'exécuter de vastes combinaisons. Ils avaient renouvelé et perfectionné toutes les parties de la tactique et de l'armement, accru le calibre de l'artillerie de campagne, augmenté le nombre des pièces en usage, modifié le système de tir, admirablement dressé leurs cavaliers à l'emploi d'éclaireurs, les premiers s'étaient servis du fusil à tir rapide. Quand la guerre éclate avec la France, l'armée prussienne, qui absorbait ou dirigeait maintenant toutes les forces de l'Allemagne, venait de faire deux campagnes heureuses, d'où elle était sortie trempée et qui avaient permis de remédier aux imperfections aperçues. Elle n'avait du reste point acquis assez de confiance pour s'endormir. Au contraire, estimant une lutte avec la France inévitable et en considérant, avec tout le monde alors, l'issue comme des plus chanceuses, elle se tenait prête et en haleine.

En France, le second Empire est surtout, en ce qui concernait les choses de guerre, resté soumis à la fatalité de se maintenir dans les voies du premier. Les victoires de Napoléon avaient tellement ébloui, que les institutions sur lesquelles elles reposaient sont restées pratiquées alors que tout dans le monde était changé. Napoléon ayant gagné ses plus belles batailles avec des armées d'environ cent mille hommes, on méprisait les masses allemandes, comme difficiles à mouvoir et de qualité inférieure. On s'en tenait donc à des armées moins nombreuses, mais formées de soldats gardés plus longtemps sous les drapeaux, et au système obligatoire on préférait le mode de recrutement traditionnel, la conscription avec rachat à prix d'argent.

Dominé par la légende impériale, le second Empire donna une importance excessive aux vieux soldats, puis développa l'élément démoralisateur et fatal à la discipline du vrai mercenaire, lorsque le remplacement à prix d'argent, au lieu de demeurer une concession individuelle, se fut effectué de plein droit par une caisse publique. L'Empereur, chef suprême de l'armée, dut en rester la plus

haute intelligence, pour mieux en personnifier la gloire. Sa faveur et le courage au combat suffisant seuls, maintenant, à porter aux premiers grades, les études d'ordre élevé furent négligées ; les officiers intelligents et instruits, au lieu de se dégager, se confondirent avec les médiocres. Cette part de théorie issue de la réflexion de grands esprits et du travail de cabinet, de plus en plus méprisée, finit par disparaître ; aussi va-t-il se produire une suite de généraux qui, d'abord incapables de concevoir un plan sur la carte, manquent ensuite sur le terrain du grand coup d'œil et commettent les plus lourdes fautes.

Déjà la vision des généraux avait été rétrécie par les campagnes d'Algérie. Ce n'est pas que les initiateurs de la tactique à part, convenable à ce pays, n'eussent été des hommes d'élite ; mais, ceux-ci ayant eu des successeurs à leur tour remplacés, le fait d'exception, par routine, est devenu coutumier. Aussi a-t-on vu les généraux négliger ces parties de la grande guerre qui, superflues en Algérie, avaient été délaissées et à la longue s'étaient évanouies de leur esprit : la préoccupation de pénétrer les plans de l'ennemi en lui dérobant les siens ; le soin d'être constamment éclairé et de couvrir avant tout ses flancs et ses communications ; l'habitude d'embrasser l'ensemble d'un vaste échiquier, avec l'art de porter rapidement ses masses à de grandes distances, pour les concentrer sur un point donné.

A tous ces vices s'ajoutent l'absence de préparation et le désordre de l'entrée en campagne. Lorsque la candidature Hohenzollern éclate, l'armée était sur le pied de paix ; une fraction de l'armée active en congé et les réservistes dans leurs foyers. Il n'y avait d'organisée qu'une partie de l'artillerie nécessaire, les arsenaux épuisés par l'expédition du Mexique étant restés mal pourvus. La réserve dernière, la garde nationale mobile, ne se trouvait ni encadrée ni instruite.

C'est dans ces conditions qu'on engage une grande guerre et la campagne se prépare à la hâte, d'après de vieux errements. Tandis qu'en Allemagne fonctionne une

organisation méthodique et locale, permettant de rassembler sur-le-champ toutes les troupes en corps d'armée d'une égale valeur, on voit en France des hommes qui s'entre-croisent pour rejoindre au loin leurs dépôts et les régiments qui, sans attendre leurs réserves, partent isolément pour la frontière. On n'obtient en première ligne, par ces procédés vicieux, qu'un nombre restreint de corps d'armée qui absorbent les cadres et les soldats d'élite; par derrière on en forme d'autres avec des troupes déjà moins bonnes; enfin, quand les revers seront venus, on en improvisera de nouveaux, de toutes pièces, avec les réservistes restés à la traîne. Devant l'ennemi les généraux n'ont pas de plan<sup>1</sup>. Ils sont partis dans la persuasion qu'ils devaient vaincre et cela leur suffit.

En somme, l'Allemagne venait de réaliser cette unité politique, objet de ses rêves depuis un siècle, elle se levait pleine de fureur pour la défendre, elle possédait un gouvernement obéi de tous, servi par de grandes intelligences, son armée rapidement mobilisable se maintenait à un haut degré de perfection. La France, sous des apparences brillantes, était tombée dans une grande faiblesse; les instincts les plus vieux et les passions les moins nobles ont pris l'ascendant depuis vingt ans et fait naître un gouvernement désassocié de la conscience et de l'intelligence nationales; l'armée dont elle dispose a perdu ses aptitudes pour la grande guerre et n'est pas prête.

1. *Souvenirs du général Jarras*, p. 59.

## CHAPITRE VI

### LES DÉFAITES ET L'INVASION

La France, à l'entrée en campagne, forme, sous le commandement de l'empereur Napoléon III et du maréchal Lebœuf, comme major général, une armée unique, l'armée du Rhin, qui comprend sept corps et la garde impériale. La garde, sous les ordres du général Bourbaki, s'établit à Metz, quartier général de l'Empereur; le 1<sup>er</sup> corps, maréchal de Mac-Mahon, se place en avant de Strasbourg, entre le Rhin et les Vosges; le 5<sup>e</sup> corps, général de Failly, à Bitche et à Sarreguemines; le 2<sup>e</sup> corps, général Frossard, à Forbach et Spickeren; le 3<sup>e</sup> corps, maréchal Bazaine, à Saint-Avold; le 4<sup>e</sup> corps, général de Ladmirault, entre Sierk et Boulay. Ces corps, les plus tôt prêts, se trouvent en première ligne. Par derrière, en formation moins avancée, sont le 6<sup>e</sup> corps, maréchal Canrobert, au camp de Châlons, et le 7<sup>e</sup> corps, général Félix Douay, entre Belfort et Strasbourg. On avait d'abord voulu, comme diversion, débarquer une armée dans la Baltique, mais ni les troupes, ni la flotte ne sont prêts et ce projet est abandonné. Dans les premiers jours d'août, l'effectif de l'armée du Rhin s'élève à environ 270 000 hommes, avec de 800 à 900 pièces de canon.

L'Allemagne, sous le commandement supérieur du roi Guillaume et du général de Moltke, comme chef d'état-major, met sur pied trois armées distinctes. La I<sup>re</sup> armée, général Steinmetz, comprend deux corps prussiens, le VII<sup>e</sup>

et le VIII<sup>e</sup>, elle se rassemble en avant de Trèves; la II<sup>e</sup> armée, prince Frédéric-Charles, se réunit en avant de Mayence, elle comprend la garde prussienne, l'armée saxonne formant le XII<sup>e</sup> corps, et les III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> corps prussiens. La III<sup>e</sup> armée, prince royal Frédéric-Guillaume, avec le général de Blumenthal pour chef d'état-major, destinée à opérer d'abord entre le Rhin et les Vosges, se forme dans le Palatinat; elle comprend, outre deux corps prussiens, les V<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>, les armées de l'Allemagne du Sud, I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> corps bavarois, division wurtembergeoise et division badoise. Soit, du côté des Allemands, 380 000 hommes et 1200 canons à l'ouverture des hostilités.

Le mois d'août est arrivé et la formation de l'armée du Rhin est toujours incomplète. On cherche à « se débrouiller », à se tirer du désordre, à remédier aux oublis. On ne peut donc prendre l'offensive. Les corps restent disséminés sur la frontière, à de trop grands intervalles pour se soutenir ou se concentrer. Le pays devant soi est couvert de bois. On a essayé une reconnaissance, le 2 août, livré un petit combat en avant de Forbach et occupé un instant Sarrebruck, mais sans recueillir d'éclaircissements sur les positions ou les projets de l'ennemi. Chez les Allemands, tout s'est réalisé selon les prévisions; les corps complètement organisés ont atteint, pour former les armées, les lieux fixés dans les délais voulus. La mobilisation a commencé le 16 juillet, et dès les premiers jours d'août, les trois armées s'approchent, en grandes masses, de la ligne mince et dispersée qu'étend l'armée française.

La III<sup>e</sup> armée touche la première la frontière de France. Le 3 août, le prince de Prusse a pour frapper un premier coup, à quelques kilomètres de Wissembourg, la division de Bothmer du II<sup>e</sup> corps bavarois, et un peu en arrière, les V<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> corps prussiens. La 2<sup>e</sup> division du 1<sup>er</sup> corps français, général Abel Douay, occupe Wissembourg, isolée, à l'extrême frontière. Elle a fait des détachements et ne compte que 5000 hommes. Le 4, à huit

heures du matin, la division bavaroise de Bothmer arrive sur Wissembourg. Le général Douay, qui a l'ordre du maréchal de Mac-Mahon de ne se replier que devant des forces supérieures, et qui ne voit d'abord apparaître qu'un petit nombre d'ennemis<sup>1</sup>, accepte le combat. Jusqu'à dix heures, toutes les attaques des Bavarois sont repoussées; alors arrivent successivement les V<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> corps prussiens, la disproportion des forces devient énorme. Le général Douay a été tué. En vain ses troupes continuent à résister : débordées sur leur droite, elles sont contraintes de battre en retraite et se retirent par le col du Pigeonnier, sur Lembach, où elles rallieront la division Ducrot. Elles abandonnaient le corps de leur général, un canon, un bataillon entier cerné dans Wissembourg, deux cents prisonniers perdus par ailleurs, tous leurs blessés, car elles étaient dépourvues de voitures d'ambulance. Les Allemands avaient 1550 hommes hors de combat.

La III<sup>e</sup> armée allemande de Wissembourg s'avance en Alsace. Le grand état-major français a enfin reconnu l'extrême fractionnement de l'armée du Rhin. Pour y remédier, il répartit les divers corps entre deux maréchaux : le maréchal Bazaine commandera, en avant de Metz, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, et le maréchal de Mac-Mahon, en Alsace, les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>. Ce dernier, des deux partis à prendre, soit de refuser la bataille, en se repliant dans les Vosges, soit d'attendre l'ennemi, s'arrête au second et se place en arrière de Woerth, à Frœschwiller. Il ne paraît pas avoir reconnu la force de l'armée qui marche sur lui, car, eût-il concentré ses trois corps, leur effectif serait encore inférieur à celui de l'ennemi, et cependant des deux divisions que comprend en ce moment le 7<sup>e</sup> corps, il n'en appelle à lui qu'une seule et laisse l'autre dans le Haut-Rhin. Il ne s'est pas non plus rendu compte de l'imminence de l'attaque<sup>2</sup>, car, d'après les dépêches échangées avec le général

1. Général Ducrot, *Wissembourg*, p. 17.

2. Maréchal Lebœuf, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 54.

de Faily <sup>1</sup>, celle des divisions du 5<sup>e</sup> corps qui peut le rejoindre le plus vite sur le lieu où il s'est décidé à combattre, ne peut arriver que le 6 dans l'après-midi, et, dès le 6 au matin, il sera attaqué.

Réduit à son seul corps, le 1<sup>er</sup>, et à la division Conseil-Dumesnil du 7<sup>e</sup>, le maréchal de Mac-Mahon n'a guère plus de 40 000 hommes. Sa petite armée tient à Frœschwiller une forte position, à gauche elle s'appuie aux contreforts des Vosges, en face elle se protège de la Sauer, dont l'ennemi devra traverser les prairies; mais le terrain à couvrir est trop étendu pour qu'elle puisse l'occuper tout entier, et elle sera ainsi prise de flanc, surtout sur la droite, du côté de Morsbronn. Le 5 août, au soir, le V<sup>e</sup> corps prussien était arrivé à Wœrth, et, dès le 6 au matin, le combat s'était engagé. Le II<sup>e</sup> corps bavarois, venant de Lembach, avait de son côté déployé une de ses divisions à Langensulzbach. Les Français étaient rangés : la 1<sup>re</sup> division du 1<sup>er</sup> corps, général Ducrot, à gauche, face à Langensulzbach; la 3<sup>e</sup> division, général Raoul, avec la 2<sup>e</sup> réduite par le combat de Wissembourg et la brigade de grosse cavalerie Bonnemain, au centre, à Frœschwiller et à Elsasshausen; la 4<sup>e</sup> division, général de Lartigue, et la division Conseil-Dumesnil, du 7<sup>e</sup> corps, avec la brigade de grosse cavalerie Michel, tenaient la droite, face à Gunstett et à Morsbronn.

La bataille commencée le matin par le V<sup>e</sup> corps et par les Bavarois tournait jusqu'à midi et demi à l'avantage des Français. Le prince de Prusse arrive à Wœrth à une heure, venant de Soultz. D'après le plan arrêté, on ne devait combattre que le lendemain; mais, puisqu'il trouve la bataille engagée, il se décide à la poursuivre. Les positions assignées la veille à ses divers corps leur permettent de se soutenir les uns les autres, déjà ils marchent au canon et ils vont successivement arriver sur le champ de bataille. Le V<sup>e</sup> corps, qui depuis le matin attaquait de

1. Général de Faily, *Opérations du 5<sup>e</sup> corps*, p. 11 et 12.

Wœrth le centre français, s'engage maintenant à fond et tout entier. Contre la droite française se porte le XI<sup>e</sup> corps, bientôt renforcé par la division wurtembergeoise. Sur la gauche, du côté de Langensulzbach, où les Bavaois du II<sup>e</sup> corps ont été repoussés en désordre le matin, survient, comme renfort, le I<sup>er</sup> corps bavarois. Le XI<sup>e</sup> corps s'empare d'abord du village de Morsbronn et de l'Albrechthausenhof, sur lesquels s'appuie la droite française. Pour contenir l'ennemi qui s'avance de Morsbronn et dégager son infanterie, le général de Lartigue, vers une heure, fait charger sa grosse cavalerie. Les deux régiments de cuirassiers de la brigade Michel et une fraction du 6<sup>e</sup> lanciers se précipitent sur Morsbronn. Le terrain, bâti et semé d'obstacles, leur est impropre ; lorsque, déjà en désordre, ils cherchent à joindre l'ennemi, ils sont écrasés par des décharges d'infanterie, ils essayent de se reformer, tombent sous de nouveaux feux et sont anéantis. Presque toute la III<sup>e</sup> armée est en ligne, avec plus de deux cents canons. La supériorité de l'artillerie allemande comme nombre de pièces, calibre et justesse de tir, se révèle tout à coup, dans cette journée.

Les Allemands ne cessent de gagner du terrain, ils sont parvenus jusqu'à Elsasshausen et vont se porter de la droite sur Frœschwiller. Le maréchal de Mac-Mahon, pour les arrêter, fait charger les cuirassiers de la brigade Bonnemain. Le terrain est encore moins favorable à la cavalerie que du côté de Morsbronn ; les cuirassiers sont détruits avant d'avoir pu aborder ou même entrevoir l'ennemi. Les Français, pressés sur leurs deux ailes, sont maintenant refoulés sur leur centre à Frœschwiller, et tous les corps de l'armée allemande dirigés concentriquement se jettent sur cette position. Il est cinq heures. Tout ce que le courage peut faire, chefs et soldats l'ont fait, mais ils sont à bout et succombent sous le nombre : le général Raoul a été blessé à mort, le maréchal de Mac-Mahon a eu son chef d'état-major et un de ses aides de camp, le capitaine de Voguë, tués à côté de lui. Sous l'effort

de la grande attaque des Allemands qui, en même temps qu'elle se produit de front, s'étend sur la droite pour couper la retraite, la ligne de bataille cède en déroute. Les Français avaient environ 6000 hommes hors de combat, ils laissaient 9000 prisonniers, vingt-huit canons, cinq mitrailleuses, un drapeau aux mains de l'ennemi. Les Prussiens avaient 8800 hommes hors de combat, les Bavares et Wurtembergeois 1800.

L'armée débandée se précipite pour gagner les Vosges. Généraux, officiers, soldats de toutes armes, voitures et canons vont pêle-mêle et confondus<sup>1</sup>. La cavalerie allemande, à la poursuite, enlève Reichshoffen, et se jette sur Niederbronn, lorsque la division Guyot de Lespart, du 5<sup>e</sup> corps, atteint Niederbronn venant de Bitche d'où elle est partie le matin. Elle arrête la cavalerie ennemie, et le torrent des fuyards peut s'échapper.

Le général de Faily est resté toute la journée à Bitche, sans ordres ou nouvelles du maréchal de Mac-Mahon, incertain sur le parti à prendre, entendant le canon dans des directions opposées, du côté de Frœschwiller et de Spickeren. Il n'a près de lui que trois brigades, une division de son corps est en marche sur Reichshoffen et une brigade a été détachée à Sarreguemines. A cinq heures du soir il connaît la défaite du 1<sup>er</sup> corps. Il réunit le conseil de guerre. Décision prise de se retirer sur Saverne, les trois brigades du 5<sup>e</sup> corps se hâtent, laissant leurs bagages dans le fort de Bitche<sup>2</sup> et abandonnant dans la ville même une partie des convois de l'artillerie. La division Liébert du 7<sup>e</sup> corps, venue de Belfort, apprend à Mulhouse la défaite de Frœschwiller. En même temps le bruit court que les Allemands ont traversé le Rhin à Huningue et menacent les derrières. Le lendemain matin, sans prendre ces renseignements qui eussent dissipé l'alarme, sans seulement donner aux hommes le temps de manger, on

1. Colonel Fay, *Journal*, p. 338.

2. Général de Faily, *Opérations et marches du 5<sup>e</sup> corps*, p. 17.

repart pour Belfort, en désordre, semant la route de trainards<sup>1</sup>.

Dans la journée du 7, les troupes qui reviennent de Frœschwiller ont atteint Saverne. Les hommes restés en ordre ou reformés autour du drapeau marchent au milieu de soldats débandés de toutes armes, qui ont perdu sacs, fusils, gibernes et sont sujets à de continuelles paniques<sup>2</sup>. Quoiqu'une des brigades du 5<sup>e</sup> corps couvre la retraite, à peine les éclaireurs ennemis sont-ils apparus à Steinbourg que, précipitamment, on franchit les Vosges. On n'essaye même pas de détruire les grands tunnels par lesquels le chemin de fer traverse les Vosges, et qui, restés intacts, laisseront pénétrer les trains envoyés d'Allemagne. Tout le pays s'abandonne à la terreur et au désespoir. Au passage de l'armée débandée les populations éclatent en sanglots. Les habitants de villes entières comme Saverne<sup>3</sup>, se saisissant de quelques vivres, ceux des villages poussant leurs bestiaux, à l'approche de l'ennemi, s'enfuient dans les bois, sur les montagnes. Parvenues à Neufchâteau, les troupes du 1<sup>er</sup> corps, mises en chemin de fer, vont se reformer au camp de Châlons, où elles seront rejointes par celles des 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>. Ainsi les trois corps d'armée commandés par le maréchal de Mac-Mahon ont cessé de tenir la campagne, ils ont perdu l'Alsace, perdu les Vosges et laissent découvert le flanc droit des corps placés en avant de Metz.

La I<sup>re</sup> et la II<sup>e</sup> armée allemande s'étaient de leur côté avancées vers la frontière de France, qu'elles atteindront près de Sarrebruck. Le 2<sup>e</sup> corps français, sous les ordres du général Frossard, occupe Spickenen, près de Forbach, en face de Sarrebruck. Le général de Kamecke avec la XIV<sup>e</sup> division, formant l'avant-garde de la I<sup>re</sup> armée,

1. *Histoire de l'armée de Châlons par un volontaire*, p. 32.

2. Edmond About, *le Soir*, 17, 18, 19 août 1870. — Colonel Fay, *Journal*, p. 56. — *De Frœschwiller à Sedan. Journal d'un officier du 1<sup>er</sup> corps*, p. 37.

3. Edmond Texier, *le Siècle*, 11 août 1870.

arrive le 6 août, à onze heures et demie du matin, à Sarrebruck<sup>1</sup>. Il trouve les ponts sur la Sarre, ceux de la ville et celui du chemin de fer intacts, les traverse, marche sur Spickeren et l'attaque. Le général Frossard tient les hauteurs dominantes, deux de ses divisions sont sur le front et la troisième en réserve à portée. La XIV<sup>e</sup> division prussienne, montant à l'attaque de Spickeren, reste plus de trois heures isolée, sans qu'il fasse aucune combinaison pour profiter des avantages qu'il possède, de la position et du nombre. Il demeure de sa personne, en arrière du champ de bataille qui est étendu, persuadé qu'il sera ainsi mieux à même d'en surveiller les diverses parties<sup>2</sup> et il laisse ses divisionnaires diriger, chacun à part soi, les détails du combat. Cependant, comme l'engagement se prolonge, les généraux français mettent en ligne de plus en plus d'hommes, la XIV<sup>e</sup> division s'épuise, ses pertes sont grandes; dans une attaque repoussée, le général de François, commandant une des brigades, a été tué; le général de Kamecke est donc menacé d'une défaite. Mais on entend le canon, et sur les Allemands ce bruit produit un effet magnétique. Les troupes du VIII<sup>e</sup> corps de la I<sup>re</sup> armée, celles du III<sup>e</sup> corps de la II<sup>e</sup> armée, les plus rapprochées, accourent par la grande route, par le chemin de fer, par fractions de divisions, de brigades, selon qu'elles ont pu marcher le plus vite, l'artillerie et la cavalerie devançant l'infanterie; les hommes qui vont successivement s'engager auront fait ainsi 24, 34 et jusqu'à 45 kilomètres. Le général de Gœben, chef du VIII<sup>e</sup> corps, est arrivé et a pris le commandement. Il a fait donner les dernières réserves, engagé au fur et à mesure les troupes de soutien survenues. A partir de quatre heures les renforts affluent aux Prussiens, qui finissent par avoir sur le terrain deux divi-

1. *Guerre franco-allemande*, p. 295.

2. *Procès Bazaine*. Rapport du général de Rivière, p. 30. — Général Frossard, *Rapport*, p. 49.

sions entières, une fraction d'une troisième et, pour les diriger, les chefs des trois corps auxquelles elles appartiennent, et enfin le commandant en chef de la 1<sup>re</sup> armée, général de Steinmetz, venu lui-même avec de nouvelles réserves.

L'attaque de front sur Spickeren n'a point eu de résultat décisif, quoique l'ennemi ait gagné du terrain; lorsque la nuit met fin au combat, le 2<sup>e</sup> corps tient encore le sommet des crêtes. C'est ailleurs que la bataille se décide. Le général Frossard, au lieu de maintenir son aile gauche sur les hauteurs, l'a prolongée dans le vallon, jusqu'à Styring et Forbach. L'intendance a réuni à la gare de Forbach de grands approvisionnements et il n'a pu se résoudre à disposer sa ligne de telle sorte qu'ils tombassent sans coup férir aux mains de l'ennemi. Styring a le désavantage d'être de très près dominé par des bois, dont l'attaque s'est prévaluée. On s'est disputé ce village toute la journée, à la nuit les Prussiens en sont maîtres définitivement. En même temps, l'avant-garde d'une division entière, la XIII<sup>e</sup>, qui a passé la Sarre à Wehrden à 12 kilomètres au-dessous de Sarrebruck, débordait Forbach. Le général Frossard, ainsi forcé et tourné sur sa gauche, battait en retraite au milieu de la nuit, sans être poursuivi. Il avait 4058 hommes hors de combat, les Prussiens 4871.

Le jour de Spickeren, le 4<sup>e</sup> corps et la garde impériale, placés trop loin, ne pouvaient secourir le général Frossard; mais le 3<sup>e</sup> corps avait ses quatre divisions à Saint-Avold, Marienthal, Puttelage et Sarreguemines, dans un rayon de 12 à 20 kilomètres. Toutes eussent pu prendre part au combat, cependant aucune ne vint. Le maréchal Bazaine, leur chef, qui à Saint-Avold dispose d'une division et communique par chemin de fer avec Forbach, ne se rend point sur le terrain <sup>1</sup>. Il a reçu le matin l'avis d'attaques possibles sur plusieurs points <sup>2</sup>; mais, lorsque la journée

1. *Épisodes de la guerre, etc.*, par l'ex-maréchal Bazaine, p. 30.

2. Maréchal Bazaine, *L'armée du Rhin*, p. 23 et suivantes.

s'avance sans qu'aucune se soit produite, bien que depuis dix heures et demie il reçoive des dépêches du général Frossard, qui l'informent d'une bataille engagée et deviennent inquiétantes, il persévère à rester à Saint-Avoid et abandonne à lui-même le 2<sup>e</sup> corps, qui depuis la veille lui est cependant subordonné. Il donne tard, sans précision, des ordres de marche à ses divisionnaires. Au général Montaudon à Sarreguemines, à 12 kilomètres de Spickeren, qui, outre sa division, a auprès de lui la brigade Lapasset du 5<sup>e</sup> corps et dont le secours pourrait être décisif, il n'envoie d'ordres qu'à trois heures du soir<sup>1</sup>. Le général Montaudon part ainsi trop tard pour arriver à temps<sup>2</sup>. Aucun des divisionnaires n'a marché de lui-même au canon ou n'a seulement envoyé voir sur le lieu du combat<sup>3</sup>. Le général Castagny laisse Puttelage à une heure de l'après-midi, sur l'ordre du maréchal Bazaine. Descendu dans un vallon boisé où il n'entend plus le canon, il revient en arrière<sup>4</sup>. Le bruit du canon reprenant, il se dirige de nouveau vers Spickeren, où il n'arrivera que la nuit. Le général Metman, parti de Marienthal, stationne en route à Benning et n'atteint Spickeren qu'entre neuf et dix heures du soir, la bataille terminée<sup>5</sup>. Le général Frossard en retraite s'est d'abord dirigé sur Sarreguemines, il apprend chemin faisant la défaite de Frœschwiller et se rejette alors sur Puttelage. De leur côté les divisions Metman, Castagny, Montaudon, qui n'ont plus trouvé le général Frossard à Spickeren et ont erré toute la nuit sans chef de corps, pour coordonner leurs mouvements, se replient successivement sur Puttelage où, privées de vivres, elles s'entassent avec les troupes du 2<sup>e</sup> corps.

1. *Procès Bazaine*. Rapport du général de Rivière, p. 12.

2. Jules Claretie, *La France envahie*, p. 220.

3. Général Frossard, *Rapport*, p. 56 et 58.

4. Général Frossard, *ibid.*, p. 56.

5. *Procès Bazaine*. Rapport du général de Rivière, p. 12. — Général Frossard, *Rapport*, p. 58. — De Meissas, *Journal d'un aumônier*, p. 52.

Les nouvelles des défaites de Frœschwiller et de Spickenreuth reçues, en même temps, le 6 août au soir, au quartier général de l'Empereur à Metz, y portèrent la consternation<sup>1</sup>. Les illusions s'évanouissent immédiatement et sans retour. On se sent incapable de défendre la Lorraine. Le lendemain, on se propose de replier l'armée du Rhin sur Châlons, où, grossis par les renforts envoyés de l'intérieur, on cherchera à barrer le chemin de Paris. Mais l'Impératrice régente et le Conseil des ministres à Paris, informés de ce projet, préviennent l'Empereur que l'abandon de Metz et de la Lorraine produirait sur l'esprit public un effet tellement désastreux, qu'ils l'adjurent d'y renoncer<sup>2</sup>. C'est qu'en même temps que son prestige militaire s'évanouissait, l'Empire croulait. Le parti bonapartiste ne s'inquiète donc plus seulement des nécessités stratégiques, il faut encore qu'il voie ce que le public pensera des résolutions prises. Le 8, l'Empereur et son état-major, ayant ajourné la retraite sur Châlons, cherchent un champ de bataille. Les divers corps repliés vers Metz ont donc pris des positions qui leur permettraient de combattre, d'abord le 8 août sur la Nied allemande, puis le 9 août sur la Nied française. Cependant on se sent encore trop exposé sur la Nied, et, le 11, l'armée, de nouveau repliée, s'appuie au camp retranché de Metz, sur la rive droite de la Moselle. Le 12, elle y reçoit comme renfort le 6<sup>e</sup> corps amené de Châlons.

L'incapacité de l'Empereur et de son major général, le maréchal Lebœuf, éclatait avec une telle évidence que de toutes parts l'opinion exigeait leur remplacement. Le gouvernement de l'Impératrice-régente et l'Impératrice elle-même intervenaient donc auprès de l'Empereur, d'abord pour obtenir le sacrifice de son major général, puis enfin sa propre retraite. Le 12 août, l'Empereur se

1. Colonel Fay, *Journal*, p. 55.

2. *Papiers secrets et correspondance du second Empire*, p. 33. — *Souvenirs du général Jarras*, p. 68 et 86.

démettait du commandement en chef, qu'il transférait au maréchal Bazaine avec le général Jarras pour chef d'état-major.

Lorsque le maréchal Bazaine assume le commandement, on s'était enfin déterminé à battre en retraite sur Châlons. Les nouvelles obtenues sur les trois armées allemandes qui, réunies, posséderont une supériorité numérique écrasante, le danger où l'on se trouve à Metz, ayant sur sa droite la ligne de la Moselle ouverte à l'ennemi qui, par là, peut tourner l'armée et la couper de la France, ont fait prendre cette résolution. En même temps que le commandement en chef, le maréchal Bazaine a reçu de l'Empereur des instructions formelles dans ce sens. Cependant, le 13, lorsqu'il s'agit de traverser la Moselle, on ne peut se servir des ponts sur lesquels on comptait. A l'entrée en campagne, on avait envoyé un grand équipage de pont à Forbach, mais sans attelages, et le soir du combat de Spickeren il était resté aux mains de l'ennemi<sup>1</sup>. Pour remédier à cette perte, en prévision du passage de la rive droite sur la rive gauche, dès le 8, le général Coffinières, commandant du génie, avait commencé à construire trois ponts de chevalets sur la Moselle. Mal établis, au ras de l'eau, ils avaient été submergés par une crue<sup>2</sup>; le 13, ils étaient hors de service, et le maréchal Bazaine remit au lendemain à opérer la retraite, sur l'avis du général Coffinières que ses ponts seraient alors praticables.

Le 14, les divers corps se mirent en mouvement assez tard; aussi, dans l'après-midi, le passage de la Moselle n'était-il point terminé; l'armée se partageait entre les deux rives, lorsque soudain elle est attaquée. Il avait fallu du temps à l'ennemi pour porter au delà de la Sarre le gros de ses forces, restées en arrière des troupes d'avant-garde engagées à Spickeren. Pendant sa retraite sur Metz,

1. Maréchal Bazaine, *L'armée du Rhin*, p. 47.

2. *Procès Bazaine*. Rapport du général de Rivière, p. 22.

l'armée du Rhin n'avait donc été en contact qu'avec de la cavalerie, mais l'arrêt sur la Nied et les trois jours perdus en avant de Metz ont permis aux armées allemandes d'arriver. Lorsque l'état-major prussien a vu l'armée du Rhin pelotonnée sous Metz, sur la rive droite de la Moselle, son plan a été : d'abord de lui opposer de front des forces suffisantes pour la contenir, au cas où elle prendrait l'offensive sur la rive droite ; puis de diriger rapidement au sud de Metz des masses capables de la tourner, pour lui couper la retraite sur Verdun et Châlons. C'est la I<sup>re</sup> armée maintenue depuis l'entrée en France à la droite prussienne qui stationnera sur la rive droite de la Moselle, pendant que la II<sup>e</sup> armée, traversant la rivière au sud de Metz, cherchera à devancer l'armée du Rhin sur la rive gauche.

Tous les chefs savaient maintenant, dans les armées allemandes, qu'il était avantageux que l'armée du Rhin perdît le plus de temps possible sur la rive droite de la Moselle ; aussi le général de Goltz, commandant une des brigades du VII<sup>e</sup> corps placée en avant-garde, aussitôt qu'il a bien reconnu que les Français lèvent leur camp et passent la rivière, pour contrarier ce mouvement, prend-il sur lui de provoquer une bataille<sup>1</sup>. Il engage sans attendre sa brigade et demande aux corps les plus voisins de le soutenir. Lorsque l'armée du Rhin est ainsi attaquée, à trois heures et demie de l'après-midi, elle n'avait plus sur la rive droite que le 3<sup>e</sup> corps, la division Grenier du 4<sup>e</sup> et la garde. L'attaque des Prussiens se produit d'abord sur Colombey, puis elle s'étend, en avant de Borny, depuis le fort de Queuleu jusqu'à celui de Saint-Julien. Au combat prennent part le 3<sup>e</sup> corps, la division Grenier du 4<sup>e</sup>, puis les deux autres divisions de Cissey et de Lorencey, du même corps, qui passaient en ce moment la Moselle et que le général Ladmirault ramène au soutien des troupes engagées. L'armée du Rhin, qui, au début de l'action, était

1. *Guerre franco-allemande*, p. 450.

en retraite, a d'abord cédé du terrain et pris son poste de combat en arrière de ses positions de campement ; mais, lorsqu'elle a fait ferme, elle a repoussé l'ennemi ; l'avantage principal qu'il se promettait de son attaque n'en était pas moins obtenu, il avait retardé le passage des corps français de la rive droite sur la rive gauche et gagné du temps pour le mouvement tournant de sa II<sup>e</sup> armée. Les Prussiens avaient 4906 hommes hors de combat, les Français 3608, dans le nombre le général Decaen, qui avait succédé, dans le commandement du 3<sup>e</sup> corps, au maréchal Bazaine et sera lui-même remplacé par le maréchal Lebœuf.

Le passage de la Moselle, interrompu par la bataille de Borny, a été repris la nuit du 14 au 15 et définitivement accompli dans la matinée du 15. Lorsque l'armée veut sortir du vallon de la Moselle, un effroyable encombrement se produit. Les divers corps, pour gagner Verdun, eussent pu se partager tout de suite entre quatre voies distinctes<sup>1</sup>, mais les ordres du maréchal Bazaine portent pour tous de prendre les seules routes de Verdun, par Étain et Mars-la-Tour. Or ces deux routes ont, au sortir de Metz, un tronçon commun de plusieurs kilomètres bordé par des maisons, et l'armée entière, entassée dans cette sorte de défilé, y perd de longues heures. Aux masses d'hommes se sont ajoutés, pour obstruer la chaussée et ses abords, les immenses convois de charrettes, dont le défilé est interminable.

Dans la nuit du 15 au 16, les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps ont enfin campé sur les plateaux de la rive gauche, qui couronnent la Moselle à Rezonville et Vionville. Le maréchal Bazaine avait prescrit de reprendre la marche sur Verdun dès l'aube le 16 ; mais les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps, retardés par la bataille de Borny et l'encombrement, sont restés en arrière, et, sur la demande des chefs de corps, il fait

1. *Procès Bazaine*. Rapport du général de Rivière, p. 24. — *Metz. Campagnes et négociations*, par un officier supérieur, p. 137.

différer le départ jusqu'à l'après-midi<sup>1</sup>. On sait au quartier général français qu'on est précédé par des partis de cavalerie sur la rive gauche de la Moselle, et les rapports d'espions signalent des forces à la gauche, vers Gorze. D'ailleurs on ignore la position exacte des armées allemandes. Elles marchent couvertes par une nombreuse cavalerie qui, en même temps qu'elle les éclaire<sup>2</sup>, dérobe leurs mouvements. L'Empereur, devançant l'armée sur Verdun et Châlons, a quitté Gravelotte le 16 à six heures du matin, escorté par une brigade de cavalerie. De la route de Conflans qu'il suit, il a entrevu au loin la cavalerie prussienne. Peu après son passage, elle engageait une bataille.

La division de grosse cavalerie de Forton, à la tête de l'armée du Rhin, a campé entre Rezonville et Mars-la-Tour, dans la nuit du 15 au 16. Vers neuf heures du matin, la cavalerie prussienne surgit avec du canon. Les obus prussiens tombent à l'improviste sur le campement, au moment où les cavaliers français prennent leur repas ou font boire leurs chevaux. Une panique s'empare d'abord des conducteurs de voitures et de transports, puis se communique à la division entière<sup>3</sup>, qui se rejette de toute la vitesse des chevaux sur l'infanterie des corps placés en arrière d'elle.

Les retards continuels apportés à la retraite sur Verdun et Châlons avaient donc permis à l'avant-garde de la II<sup>e</sup> armée d'intercepter la route. Quelques heures de moins perdues par l'armée du Rhin, on peut supposer que les Allemands n'eussent point réussi dans leur tentative. En effet, malgré leur diligence, bien que pour passer la Moselle ils se soient servis des ponts existants laissés intacts, le 16 au matin ils n'ont encore que très

1. Général Frossard, *Rapport*, p. 89.

2. Colonel Fay, *Journal*. — *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, par un officier attaché à l'état-major général, p. 11.

3. Colonel Bonie, *La cavalerie française*.

peu de troupes disponibles sur la rive gauche, et la plupart des corps de la I<sup>re</sup> et de la II<sup>e</sup> armée sont encore trop loin pour arriver, même dans la journée. Il est vrai que la cavalerie et l'artillerie d'avant-garde n'ont point hésité à s'engager. Après avoir surpris et refoulé la division de Forton, l'artillerie prussienne s'est portée en avant et, soutenue par la seule cavalerie, canonne l'infanterie français. En même temps que l'armée du Rhin était attaquée de front sur la route de Verdun, elle l'était à gauche sur le plateau de Rezonville; c'est le III<sup>e</sup> corps prussien, général de Avensleben, avec la VI<sup>e</sup> division de cavalerie, qui, après avoir passé la Moselle sur le pont suspendu de Nouvéant, au sud de Metz, et traversé le défilé de Gorze, monte par les pentes et les terrains boisés conduisant à Rezonville. Lorsque commence cette attaque, le maréchal Bazaine a auprès de lui, sur les plateaux, les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps, la garde impériale, la réserve d'artillerie, les deux divisions de grosse cavalerie qui se sont reformées derrière l'infanterie; il jouit donc d'une grande supériorité numérique, il ne paraît point l'avoir reconnu, ni soupçonné, avec le peu de renseignements qu'il possède, que c'est un corps isolé, loin de tout soutien qui l'attaque. Sa cavalerie vient d'être surprise qui, en reculant, a causé un certain trouble et livré du terrain, le 2<sup>e</sup> corps a campé la nuit, sur des positions défavorables pour se déployer du côté d'où vient l'ennemi<sup>1</sup>; loin donc d'assaillir vigoureusement le III<sup>e</sup> corps qui débouche, un défilé et une rivière à dos, le maréchal Bazaine conserve une attitude purement défensive. Il croit que les Prussiens veulent le couper de Metz, tandis qu'ils cherchent, au contraire, à l'y rejeter; il établit donc la garde impériale en arrière, à Gravelotte, pour assurer ses communications avec la ville, pendant que les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps tiendront tête à l'ennemi. Le combat se poursuit ainsi plusieurs heures, les Prussiens masquant leur infériorité numérique par leur

1. Général Frossard, *Rapport*, p. 98.

audace et la supériorité de leur artillerie<sup>1</sup>. A partir de midi et demi les deux partis engagent leur cavalerie. Le maréchal Bazaine, accouru pour maintenir sa ligne de bataille à un moment où une partie du 2<sup>e</sup> corps pliait, enveloppé par la cavalerie ennemie, n'a été délivré que par les hommes de son escorte qui chargent sabre en main.

Vers trois heures, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps, demeurés en arrière, arrivent sur le terrain, se déploient à droite des troupes déjà engagées et prolongent la ligne de bataille française dans la direction de Rezonville à Mars-la-Tour. Mais en face les Prussiens se renforcent eux-mêmes de leur X<sup>e</sup> corps, qui a passé la Moselle la veille à Pont-à-Mousson et qui, dirigé, pour couper la route de Metz à Verdun, vers Saint-Hilaire, au bruit du canon, s'est rabattu sur Mars-la-Tour. Ce qui s'était passé à Rezonville se répète ici. Bien qu'inférieurs en nombre, ce sont les Allemands qui attaquent. Le maréchal Bazaine ne se préoccupe que de sa gauche; il y stationne de sa personne et y masse le gros de ses forces; sur sa droite, à ses 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps qui avaient d'abord dessiné une offensive vigoureuse, il donne l'ordre de simplement se maintenir. A quatre heures et demie, le prince Frédéric-Charles, arrivé sur le champ de bataille, prend le commandement. Peu après, pour renforcer les III<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> corps, surviennent des fractions des IX<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> corps accourues de la rive droite de la Moselle, par Nouviant et Gorze. Ces renforts diminuent l'infériorité numérique des Allemands, sans toutefois la faire disparaître complètement, la totalité des forces engagées par eux dans cette journée ne devant pas dépasser 80 000 hommes<sup>2</sup>. La bataille poursuivie jusqu'à neuf heures du soir par le prince Frédéric-Charles demeurait indécise; les pertes se balançaient, environ

1. Général Frossard, *Rapport*, p. 86 et 87. — Du Pin Chambly, *L'armée de Metz*, p. 17.

2. *Guerre franco-allemande*, supplément, p. 205.

16 000 hommes de chaque côté. Les Prussiens n'avaient point réussi à entamer les positions françaises, mais ils restaient maîtres de Mars-la-Tours et Vionville, occupés par eux le matin, et ainsi placés ils interceptaient la route directe de Metz à Verdun. Aussi, le lendemain matin, découvrirent-ils combien les résultats qu'ils avaient pu se promettre de leur marche tournante étaient obtenus : l'armée du Rhin, renonçant à opérer sa retraite sur Verdun et Châlons, abandonnait le champ de bataille et rétrogradait vers Metz.

On a cru voir dans ce recul l'indice d'une résolution antérieurement prise par le maréchal Bazaine de ne point quitter Metz. Ce qui est certain, c'est que dans les positions des deux armées, le 16 août au soir, la marche sur Verdun était devenue extrêmement périlleuse. Les Prussiens tenaient la route directe de Metz à Verdun. Par conséquent, ils pouvaient prévenir sur Verdun et la Meuse l'armée du Rhin, obligée maintenant de se rejeter sur les routes détournées de Briey et de Conflans. Le terrain sur lequel il eût fallu se mouvoir et manœuvrer était une sorte de boyau, borné par la frontière belge. Dès le jour même, après être reparti, on eût été rejoint; les corps ennemis, ayant marché sans pouvoir s'engager le 16, étaient assez près pour prendre part à une bataille le 17. Obligé de faire face à des troupes constamment renouvelées, qui auraient fini par comprendre la totalité des forces très supérieures de la I<sup>re</sup> et de la II<sup>e</sup> armée, il est vraisemblable que, s'il eût persévéré après la bataille de Rezonville à marcher sur Verdun, le maréchal Bazaine eût eu son armée détruite ou jetée en Belgique.

Quoi qu'il en soit, l'armée a rétrogradé vers Metz le 17 au matin. L'immense convoi qu'elle traîne après elle est ramené dans la plus grande confusion<sup>1</sup>; malgré le nombre des voitures, on ne peut évacuer assez vite une partie des approvisionnements qu'on livre aux flammes, pour les

1. Colonel Fay, *Journal*, p. 99.

soustraire à l'ennemi. On abandonne également un grand nombre de blessés. Les Prussiens, incertains de la direction que suivrait l'armée du Rhin, restèrent rangés face au nord, pour l'attaquer de nouveau si elle reprenait la marche sur Verdun; dans l'après-midi du 17, grossis des corps qui ont rallié, ils se trouvent ainsi avec sept corps d'armée sur le terrain. Les Français purent donc se replier vers Metz sans être inquiétés.

Les Allemands ont maintenant toutes leurs forces sur la Moselle. La III<sup>e</sup> armée a franchi les Vosges et traversé la Moselle à Nancy et en amont. Les trois armées allemandes occupent un échiquier restreint, elles se soutiennent les unes les autres et peuvent effectuer des concentrations écrasantes. Chaque armée, depuis le 5 août, a reçu un nouveau corps : la I<sup>re</sup> armée, le I<sup>er</sup> corps ; la II<sup>e</sup>, le II<sup>e</sup> corps ; la III<sup>e</sup>, le VI<sup>e</sup> corps. Ces renforts ont plus que compensé les pertes subies. L'état-major prussien juge donc inutile d'appeler à lui toutes ses forces ; il laisse la III<sup>e</sup> armée s'avancer au delà de la Moselle vers Toul et Châlons et se contente de l'effectif sous la main, pour une bataille immédiate, soit les sept corps de la I<sup>re</sup> et de la II<sup>e</sup> armée déjà concentrés le 17 au soir, plus le II<sup>e</sup> corps, en marche de Pont-à-Mousson. Le I<sup>er</sup> corps, maintenu sur la rive droite de la Moselle, y surveillera les entreprises que l'armée du Rhin voudrait tenter de ce côté. Le 18 août, huit corps d'armée, sous le commandement du roi Guillaume, avec le général de Moltke et les deux généraux en chef de la I<sup>re</sup> et de la II<sup>e</sup> armée, 180 000 hommes d'infanterie, 25 000 cavaliers et 700 pièces de canon, se mettent en mouvement pour livrer une décisive bataille rangée.

L'armée du Rhin, fort inférieure en nombre, ne comptant qu'environ 130 000 hommes et 500 canons, a pris position sur des hauteurs qui courent du sud au nord, par Rozérieulles, Amanvillers et Saint-Privat ; elle tourne ainsi le dos à la Moselle et regarde la France, tandis que les Allemands font face à la frontière d'où ils sont venus. Elle couvre sa gauche par le camp retranché de Metz et protège

son front par des travaux faits aux fermes et aux villages. Cependant sa droite, à Saint-Privat, demeure faible, car elle ne s'appuie à aucun obstacle artificiel ou naturel et se prête ainsi à une double attaque de front et de flanc. Les corps sont rangés : le 2<sup>e</sup>, le plus près de Metz, appuyé au fort Saint-Quentin, à droite du 2<sup>e</sup> le 3<sup>e</sup>, puis le 4<sup>e</sup> à Amanvillers et tout à fait à la droite, à Saint-Privat, le 6<sup>e</sup>. Ce corps, amené de Châlons sans sa réserve d'artillerie, n'a non plus de parc de génie ; il ne peut donc, comme les autres, se couvrir par des travaux de campagne. En outre, le maréchal Bazaine, qui appréhende toujours d'être coupé de Metz, continue à tenir ses réserves sur la gauche. De telle sorte que le terrain à la droite, vers Saint-Privat, qui est d'une importance suprême pour l'armée, puisque c'est par là qu'elle conserve ses communications avec la France et qui est en même temps son point faible, est cependant resté la partie du champ de bataille la moins bien garnie et la moins bien protégée.

La bataille commencée vers midi, par l'attaque du IX<sup>e</sup> corps sur le centre français, s'étend bientôt à tout le front, d'un développement de près de 13 kilomètres. Les Allemands, partout repoussés, finissent par concentrer leurs efforts sur la partie faible de la ligne française, sur Saint-Privat, à la droite. A cinq heures du soir, la garde prussienne attaque le village à découvert. La mousqueterie française lui inflige des pertes énormes, des compagnies entières disparaissent, des bataillons, des régiments perdent tous leurs officiers. Elle se replie. La principale préoccupation du général de Moltke a été d'écraser la droite française, en la faisant prendre à revers. Le XII<sup>e</sup> corps, chargé de cette mission, a dû faire un grand circuit et la garde s'est avancée avant qu'il pût entrer en ligne. Comme préparation à une nouvelle et décisive attaque de l'infanterie, l'ennemi couvre Saint-Privat d'obus. Le 6<sup>e</sup> corps a épuisé ses munitions et son artillerie se tait. A sept heures, lorsque l'ennemi a jugé que les ravages produits par sa propre artillerie sont suffisants, la garde

prussienne est ramenée droit sur Saint-Privat, en même temps que le XII<sup>e</sup> corps, parvenu sur le terrain, l'attaque de flanc. Le 6<sup>e</sup> corps, vigoureusement commandé par le maréchal Canrobert, oppose une énergique résistance; déjà fort éprouvé par le feu de l'artillerie, il est accablé, par cette irruption de masses très supérieures, perd Saint-Privat et abandonne en désordre le champ de bataille. Ce recul a découvert la droite du 4<sup>e</sup> qui, pris d'écharpe, est obligé de quitter Amanvillers où il s'était maintenu toute la journée. Lorsque le maréchal Bazaine, à Plappeville, fut informé du succès obtenu à la dernière heure par l'ennemi, il en éprouva une pénible surprise, car il se croyait définitivement vainqueur<sup>1</sup>. Il fait partir les grenadiers de la garde et sa réserve d'artillerie. Ces forces, placées sur la gauche, sont trop loin pour arriver à temps et tout ce qu'elles peuvent faire, c'est d'arrêter l'ennemi ce soir-là, près d'Amanvillers. Les pertes de l'armée du Rhin se sont élevées dans cette journée à 12 273 hommes hors de combat, et 2 000 restés prisonniers, celles des Allemands à 20 159 hommes hors de combat.

Les Allemands, par le terrain gagné à Saint-Privat, ont achevé leur grand mouvement tournant dans la vallée de la Moselle. L'armée du Rhin, enfermée à Metz, a perdu ses communications avec la France.

1. Colonel Fay, *Journal*, p. 107 et 108.

## CHAPITRE VII

### LE MINISTÈRE DE PALIKAO

La guerre déclarée, la France avait attendu, sûre d'elle-même. Les Français du second Empire se prévalaient tellement de leurs victoires de Crimée et d'Italie, ils interprétaient d'une telle façon la grandeur éphémère du premier Empire, qu'ils en étaient venus à se croire doués pour la guerre d'une supériorité de race permanente. Ils oubliaient que la suprématie militaire n'existe chez un peuple, que comme résultante de grandes passions et d'un équilibre particulier des forces et des ressorts nationaux, appelée à disparaître lorsque les passions s'affaiblissent ou que l'équilibre se défait. Joignant l'admiration ressentie pour les zouaves, les turcos, les chasseurs à pied de la guerre d'Afrique au prestige traditionnel des grognards du premier Empire, ils ne mettaient plus la source du courage militaire dans le patriotisme, auquel s'ajoutent l'instruction et la discipline, mais dans un travail spécial imaginaire, métamorphosant le soldat en une sorte de gladiateur. Quant aux institutions qui faisaient la puissance des armées allemandes, elles n'excitaient que de l'indifférence ou du dédain ; et, singulier retour des choses ! le mépris que le duc de Brunswick et les coalisés de 1792 avaient témoigné aux cordonniers et aux tailleurs, qu'ils prétendaient voir s'armer contre eux en France, ce sont aujourd'hui les Français qui le montrent pour les étu-

dians et les ouvriers qui deviennent soldats en Allemagne. Les « chauvins » reprenaient la *Marseillaise* de leurs pères en armes et déchaînés, et on la déclamaît à l'Opéra, sous l'aigle de César, aux applaudissements d'hommes exonérés du service militaire à prix d'argent. Toute cette partie de la guerre qui est stratégie, science, devant amener, sur le terrain, la combinaison de masses soumises à l'intelligence, était méconnue du public, qui ne voyait plus dans un combat que le déchaînement du courage aveugle. La littérature, les arts, le journalisme faussaient depuis longtemps le jugement, en ne mettant jamais en lumière, dans les peintures et les récits de bataille, que le côté brillant. Aussi, nulle part, même parmi les ennemis de l'Empire, ne s'imaginait-on qu'on pût être vaincu.

La nouvelle de la reconnaissance de Sarrebruck arrivait à Paris le 3 août. Les dépêches publiées faisaient ressortir avec soin la belle attitude du prince impérial, qu'elles montraient conduit au feu par son père et plein de sang-froid dans le danger. On reconnaissait là, une fois de plus, quelle sorte d'avantage pour l'héritier du trône le parti bonapartiste attendait de la guerre. Cette escarmouche semblait un heureux présage. La défaite de Wissembourg éclate le surlendemain, et, à partir de ce jour, se produisent des emportements violents, qui vont agiter les foules et sont la manifestation d'un état de fièvre qu'il faut avoir sans cesse présent à l'esprit, si l'on veut s'expliquer les événements qui vont suivre. Une défaite et la France envahie ! Ce n'était pas seulement de la douleur pour les siens, de la haine contre l'ennemi, c'était surtout de l'étonnement, de la stupeur et, comme conséquence, une irritation sans bornes. On était battu ! Jamais cette chance n'avait été envisagée. La dépêche annonçant la défaite avait dit que le maréchal de Mac-Mahon concentrait ses troupes, et une seconde dépêche avait ensuite appris qu'il occupait une forte position. A Paris, on attendait plein d'anxiété. En pareil cas,

les incidents singuliers se produisent spontanément. Un bruit né à la Bourse se répand, le 6, dans l'après-midi : Mac-Mahon a remporté une grande victoire et fait prisonniers le prince de Prusse avec 25 000 hommes. La nouvelle vole de bouche en bouche, c'est à qui la crierait le plus vite et la portera le plus loin. Les maisons se pavoisent. Hommes et femmes sortent dans rue, à la hâte, nu-tête, ivres de joie, se serrant les mains, s'embrassant. La foule converge vers la Bourse, la place se remplit en un instant, et, sur les marches du péristyle et sous la colonnade, on entonne la *Marseillaise*. Mais bientôt la fausseté de la nouvelle est connue, on retombe de l'excès de joie dans l'irritation précédente. Un rassemblement se forme, place Vendôme, devant le ministère de la justice; ceux qui le composent demandent avec colère des nouvelles. M. Émile Ollivier, venu, pour les apaiser, au balcon, s'engage à publier toutes les dépêches qui arriveront du théâtre de la guerre. La foule entrée à la Bourse saccage la corbeille. Le soir, elle restait dans une sombre anxiété, et des bandes, interprètes du désir général, parcouraient les boulevards en réclamant des nouvelles.

Le lendemain, un dimanche, l'Impératrice-régente et les ministres annonçaient par des proclamations les défaites simultanées de Frœschwiller et de Spickeren, la convocation des Chambres et la mise en état de siège de Paris. La consternation produite par les nouvelles du dimanche grandit encore le lundi, lorsque des télégrammes supplémentaires furent publiés. L'Empereur mandait que le général Frossard avait combattu seul un ennemi sans cesse renforcé, que le maréchal de Mac-Mahon s'était engagé avant que le général de Failly eût pu le rejoindre. Les télégrammes portaient en outre des mentions comme celle-ci : « Mes communications avec Mac-Mahon étant interrompues, c'est le général de Laigle qui m'a annoncé que le maréchal de Mac-Mahon avait perdu une bataille. On n'a que des détails très vagues. » Et sur le général

Frossard : « On n'a pas de nouvelles de Frossard, qui paraît cependant s'être retiré cette nuit en bon ordre. » La part, dans les défaites, du commandant en chef, attribuable à son incapacité, ressortait si clairement de ces dépêches, que tout de suite l'Empereur devint l'objet de la soif de vengeance, de la haine et du mépris universels. Les mouvements tumultueux survenus au lendemain de Wissembourg se reproduisirent avec un caractère tranché d'hostilité politique. Le dimanche et le lundi, des rassemblements parcoururent les boulevards, en réclamant des armes. La cavalerie fit des charges répétées et la police des arrestations nombreuses. Le décret de l'Impératrice-régente convoquant les Chambres avait d'abord désigné le jeudi comme jour de la réunion; mais, depuis, la date avait été avancée au mardi 9 août. Les rassemblements se portèrent ce jour-là sur la place de la Concorde. Le Corps législatif s'assembla, protégé par un déploiement de sergents de ville, de gardes nationaux, de troupes à pied et à cheval, dirigés en personne par le maréchal Baraguey d'Hilliers, commandant l'armée de Paris. Ces forces contenaient la foule menaçante, en grande partie formée de républicains, qui cherchaient à envahir le Corps législatif pour brusquer un dénouement et renverser l'Empire.

Le président Schneider, ouvrant la séance du Corps législatif, lit le décret de convocation. Le nom de l'Empereur en tête soulevait les clameurs des députés républicains, sans que les autres cherchassent à le faire respecter. M. Émile Ollivier se présentait aussitôt à la tribune. Les apostrophes et les invectives qui l'accueillaient montraient qu'encore plus que le souverain, il était universellement abandonné. Il cherchait tout de suite à atténuer les défaites. On n'avait éprouvé, selon lui, que des échecs partiels, sans que le sort de la patrie fût compromis. Les corps « repoussés » ne l'avaient été qu'après avoir déployé un héroïsme sublime et par des forces quatre à cinq fois plus nombreuses. Il demandait ensuite à organiser la levée en masse et énumé-

rait les mesures de défense que le gouvernement recommandait. Son discours ne lui valait que des marques d'improbation.

M. Latour-Dumoulin donnait alors lecture d'une proposition due à des membres du centre gauche et du liers parti : « Les députés soussignés demandent que la présidence du Conseil des ministres soit confiée au général Trochu et qu'il soit chargé de constituer un ministère. »

M. Jules Favre faisait connaître les propositions de la gauche républicaine, sur lesquelles il demandait l'urgence. D'abord l'organisation de la garde nationale selon la loi de 1851. Des fusils seraient en particulier distribués à tous les hommes valides, inscrits à Paris sur les listes électorales. Puis il disait : « Il faut, si la Chambre veut sauver le pays, qu'elle prenne en main le pouvoir et c'est pour cela que je dépose sur le bureau la résolution suivante : *Considérant que malgré l'héroïsme de notre armée le sol de la patrie est envahi, que le salut de la France commande au Corps législatif de prendre en main la direction des affaires, la Chambre arrête : Un comité de quinze membres, choisi dans son sein, sera investi des pleins pouvoirs du gouvernement pour repousser l'invasion étrangère.* »

Cette proposition, signée de trente-deux députés, soutenue par les applaudissements de la gauche, soulevait au contraire à droite et au centre de violentes interruptions. Le président M. Schneider observait : « La proposition qui vient d'être faite par M. Jules Favre a un caractère essentiellement inconstitutionnel. » — M. Jules Simon : « L'histoire ne croira pas ce qui se passe ici, il faut d'abord sauver le pays ! » — M. Schneider : « Voulez-vous que je dise, au lieu de me servir du mot inconstitutionnel, que votre proposition a un caractère essentiellement révolutionnaire ? Par conséquent je ne puis ni l'accepter, ni la mettre en discussion. Vous ne ferez pas de révolution avec une Chambre comme celle-ci. » — M. Granier de Cassagnac : « L'acte

qui vient de s'accomplir devant vous est un commencement de révolution donnant la main à un commencement d'invasion; les Prussiens vous attendaient. » — M. Esquiros : « C'est vous qui les avez amenés en votant la guerre. » — M. Tachard : « C'est votre ineptie qui les a amenés. » — M. Granier de Cassagnac : « Lorsque Bourmont d'odieuse mémoire vendit sa patrie, il ne faisait rien de plus que vous. Au moins Bourmont était un soldat qui avait vu en face et de près les ennemis de son pays, tandis que vous, abrités ici derrière vos privilèges, vous proposez de détruire le gouvernement de qui? de l'Empereur qui est en face de l'ennemi. Nous sommes venus ici sous la condition de notre serment, qui constitue notre caractère et crée notre inviolabilité. » — M. Eugène Pelletan : « Il n'y a pas de serment devant le parjure! » — M. Granier de Cassagnac : « Lorsque par un acte révolutionnaire on reprend son serment, on perd à la fois l'inviolabilité et le caractère qui en découle pour rester de simples factieux. » — M. Gambetta : « Il s'agit du salut de la patrie! » — M. Granier de Cassagnac : « Et je vous déclare que si j'avais l'honneur de siéger au banc du gouvernement, vous tous signataires seriez ce soir devant un conseil de guerre. » Les républicains ne pouvaient voir de salut que dans la déchéance des Napoléons, aussi exhortaient-ils le Corps législatif à se saisir du gouvernement. Et les bonapartistes, sentant l'Empire périr, laissaient juger, par le plus violent d'entre eux, qu'ils ne reculeraient devant aucun moyen, pour essayer encore de le faire vivre.

Les députés allaient examiner dans les bureaux les projets de défense présentés par le général Dejean, ministre de la guerre par intérim. La séance reprise, le président donne lecture de deux ordres du jour motivés. Le premier venait de M. Latour-Dumoulin et de ses amis du centre gauche : « Le Corps législatif, déclarant que dans la situation actuelle le cabinet a cessé d'avoir sa confiance, passe à l'ordre du jour. » Le second était dû à M. Clément Duvernois : « La Chambre, décidée à soutenir un cabinet capable

d'organiser la défense du pays, passe à l'ordre du jour. » Le discours de M. Granier de Cassagnac n'était en effet qu'un hors-d'œuvre et c'était M. Clément Duvernois qui était intervenu au nom de la droite bonapartiste, comme MM. Jules Favre et Latour-Dumoulin au nom de la gauche et du centre gauche. L'ordre du jour de M. Clément Duvernois, que M. Émile Ollivier déclarait repousser, était adopté.

La Chambre examinait ensuite les deux demandes d'urgence de M. Jules Favre : la première, sur l'armement des gardes nationales, était votée ; la seconde, sur la création d'un comité de défense, repoussée par 190 contre 53. La majorité du Corps législatif était comme toujours restée muette. Elle n'avait envoyé personne à la tribune, après la gauche, le centre gauche et la droite, faire connaître qu'elle eût des mesures de salut à proposer. Elle s'était donnée à M. Émile Ollivier tant qu'il avait été l'homme de l'Empereur ; maintenant que la chute de son maître et les défaites le supprimaient, continuant son rôle de soumission, c'est à l'Impératrice et à la droite bonapartiste qu'elle allait s'abandonner. A la fin de la séance M. Émile Ollivier déclarait qu'après le vote de l'ordre du jour de M. Clément Duvernois, les ministres avaient remis leur démission à l'Impératrice, qui chargeait le général de Palikao de former un nouveau ministère.

Le général Cousin de Montauban, comte de Palikao, commandait depuis plusieurs années le 4<sup>e</sup> corps d'armée, à Lyon. Le 9 août au soir, il recevait un télégramme de M. Émile Ollivier le mandant à Paris<sup>1</sup>. Le lendemain il arrivait aux Tuileries et l'Impératrice le nommait ministre de la guerre, avec la présidence du nouveau ministère. Le général de Palikao n'avait jusqu'à ce jour joué aucun rôle politique ; aussi la couleur du cabinet ressortait-elle surtout de la présence de MM. Jérôme David et Clément

1. Général de Palikao, *Un ministère de la guerre*, etc., p. 48.

Duvernois; le ministère était en effet composé comme suit :

Comte de Palikao, guerre.

Chevreau, intérieur.

Magne, finances.

Grandperret, justice.

Prince de la Tour d'Auvergne, affaires étrangères.

Amiral Rigault de Genouilly, marine.

Jules Brame, instruction publique.

Jérôme David, travaux publics.

Clément Duvernois, commerce.

Si MM. David et Duvernois ne venaient qu'à la fin de la liste ministérielle, c'était de leur propre choix. M. Jérôme David, que ses aspirations belliqueuses recommandaient depuis longtemps à l'Impératrice, avait reçu l'offre du ministère de l'intérieur<sup>1</sup>. Il avait refusé, préférant être moins en vue aux travaux publics. Lui et M. Duvernois s'étaient en effet trop compromis comme chefs de la droite bonapartiste, leur zèle dynastique s'était trop ouvertement manifesté pour qu'ils osassent, à pareil moment, occuper les grands postes d'un cabinet. Ils se contentaient donc de portefeuilles secondaires, d'autant mieux que la composition du ministère assurait toute prépondérance à leurs idées. MM. Chevreau, Grandperret, Busson-Billaut, Magne étaient absolument dévoués à la dynastie. Aux réunions du Conseil des ministres allaient assister les présidents du Sénat et du Corps législatif, MM. Rouher et Schneider, ainsi que les membres du Conseil privé. Les chefs du pur parti bonapartiste, à cette heure dernière, s'assuraient donc le gouvernement, et, comme on écartait l'Empereur et les ministres du 2 Janvier qui les avaient précédemment couverts aux yeux du public, sentant qu'ils avaient plus que jamais besoin de se dissimuler, ils se dérobaient derrière le général de Palikao.

Le choix comme président du Conseil du général de

1. Jérôme David, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 148.

Palikao fut accueilli avec une faveur marquée. L'expédition de Chine lui avait acquis un rare prestige. On ne s'inquiéta point de la domination que les bonapartistes allaient exercer, on ne vit au nouveau ministère que le général, tenu pour grand homme de guerre. Les républicains exaltés, qui avaient essayé de renverser l'Empire par la force, sentant s'élever contre eux la désapprobation publique et moins que jamais soutenus par les chefs et les modérés du parti, renoncèrent à leurs tentatives. De toutes parts, le désir de ne point entraver la défense, considérée désormais dans d'excellentes mains, prévalut. Les rassemblements tumultueux cessèrent dans la rue, le calme se rétablit dans les esprits. Le renvoi de M. Émile Ollivier et de son ministère ne suffisait point cependant à rassurer l'opinion, elle exigeait encore que l'Empereur cessât de diriger l'armée. Le général de Palikao donnait satisfaction sur ce point, en annonçant le 13, au Corps législatif, la remise du commandement faite au maréchal Bazaine.

Aussitôt le nouveau ministère constitué, le Corps législatif prenait les mesures exigées par les événements. Le 10, M. de Forcade la Roquette avait lu le rapport de la Commission, chargée d'examiner les projets de loi présentés par le général Dejean. La Commission les modifiant sur certains points, proposait de lever tous les hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans, célibataires ou veufs sans enfants, et la totalité de la classe de 1870 ; elle facilitait les enrôlements volontaires et autorisait le remplacement des hommes appelés par ceux des anciennes classes. Le 12, le projet de loi de M. Jules Favre, sur la garde nationale, était adopté ; il fixait à cinquante ans la limite d'âge pour le service.

La Chambre votait encore la suspension des paiements en numéraire et le cours forcé des billets de banque ; elle élevait de 500 millions à un milliard l'emprunt à émettre pour les frais de guerre ; elle expulsait du territoire français les sujets allemands. Le 13, elle ajournait à un mois les poursuites demandées par les effets de commerce en

souffrance. Ces mesures commençaient à tranquilliser, lorsque, le 18, le *Journal officiel* apprit à l'improviste que le général Trochu était nommé gouverneur de Paris. Le même jour, le général de Palikao disait, au Corps législatif, que cette nomination n'impliquait point que la présence immédiate de l'ennemi sous Paris fût à craindre, elle était uniquement due au désir que le gouvernement avait éprouvé de concentrer aux mains d'un homme intelligent et énergique les pouvoirs nécessaires à l'armement de la ville. Cette déclaration était inexacte : la nomination du général Trochu ne venait pas du gouvernement de l'Impératrice ; elle avait été faite en dehors de lui et se rattachait à des décisions prises à Châlons par l'Empereur et les généraux qui l'entouraient.

Le camp de Châlons avait été choisi pour recevoir les corps de troupes, soit formés à nouveau, soit ramenés du théâtre des premières opérations, qui devaient constituer une armée nouvelle. Les dix-huit bataillons de la garde nationale mobile de la Seine, sous les ordres du général Berthaut, se trouvèrent les premiers rendus au camp, où ils allaient s'organiser. Le général de Palikao les destinait, avec l'infanterie de marine et des régiments de ligne, à former un nouveau corps d'armée, le 12<sup>e</sup>. Il en avait donné le commandement au général Trochu, avec le général Schmitz comme chef d'état-major. Celui-ci, devançant son chef de corps, était arrivé au camp le 15 ; il s'était aussitôt mis en rapport avec le général Berthaut, qui lui apprenait que ses mobiles n'étaient pas armés ; sur les dix-huit bataillons, trois seulement possédaient des chas-sepots, et cependant, dans les plaines ouvertes de Châlons, ils étaient exposés aux attaques probables de la cavalerie ennemie. Le 16, dans l'après-midi, l'Empereur et le prince Napoléon arrivaient au camp, venant de Metz ; quelques heures après eux, le général Trochu y arrivait de son côté, venant de Paris. Le lendemain matin, 17 août, le prince Napoléon, les généraux Trochu, Schmitz et Ber-

thaut tenaient conseil avec l'Empereur. Ils s'occupèrent d'abord des gardes mobiles de la Seine. L'Empereur demanda ce qu'on pouvait en attendre. Le général Berthaut répondit qu'ils étaient résolus à faire leur service, mais que leur manque d'instruction et d'armement les rendait impropres à combattre ailleurs que sur des positions fortifiées. Ces explications ne laissant aucun doute sur l'impossibilité de les tenir en rase campagne, on chercha où l'on pourrait les utiliser. Le général Berthaut proposait de les mettre en garnison dans les places du Nord, le général Trochu demandait qu'ils fussent emmenés à Paris, pour défendre leurs foyers. L'Empereur décida qu'on les renverrait à Paris<sup>1</sup>.

On examina ensuite la résolution que l'Empereur devait prendre à son propre sujet. Ayant, à l'entrée en campagne, remis la régence à l'Impératrice, il avait depuis perdu le commandement de l'armée et se trouvait ainsi à mi-chemin, entre Paris et le théâtre des opérations, dépouillé de toute autorité. Il ne pouvait, après les défaites, redevenir chef d'armée, mais ne pourrait-il pas rentrer à Paris et ressaisir le gouvernement ? Ce parti, dans l'état de surexcitation des esprits contre lui, ne laissait pas non plus que d'être dangereux. Le prince Napoléon voulait que l'Empereur reprît le gouvernement, qui, depuis la chute du ministère du 2 Janvier, était passé à ses adversaires personnels ; aussi insistait-il pour revenir à Paris, quels que fussent les risques. L'Empereur avait un moyen de se faciliter la rentrée dans sa capitale, c'était d'y paraître entouré des hommes jouissant de la faveur publique. Le général Trochu était au premier rang de ceux-là ; un livre récent sur l'armée française, où se trouvaient signalés des vices qui éclataient maintenant de toutes parts, l'oubliait dans lequel on l'avait laissé, en ne l'employant pas au début des

1. Général Trochu, *L'Empire et la défense de Paris*. Procès du général Trochu contre le *Figaro*. Déposition du général Berthaut, p. 136.

hostilités, l'esprit d'opposition qu'on lui prêtait, le rendaient l'homme le plus populaire du moment. L'Empereur, à la faveur du bon accueil qui serait fait au choix du général Trochu, comme gouverneur de Paris, et en s'appuyant sur lui, pouvait rentrer dans sa capitale avec l'espérance d'être accepté. C'est ce plan de conduite que le prince Napoléon, les généraux Trochu et Schmitz recommandaient dans le Conseil. Le général Trochu exposait en même temps qu'à ses yeux, on ne pourrait tenir l'ennemi en échec qu'en groupant sous les murs de Paris toutes les forces de la France. L'Empereur, depuis les revers, était tombé dans une sorte d'abandon de soi. La détermination à prendre était d'une telle nature qu'il restait perplexe. Cependant la conférence venait de s'augmenter d'un nouveau venu, le maréchal de Mac-Mahon, arrivé au camp de son côté, le matin même. L'Empereur, sous un prétexte quelconque, le fit sortir pour lui demander s'il connaissait le général Trochu et si l'on pouvait se fier à lui. Le maréchal répondit que c'était un homme d'honneur, digne de confiance<sup>1</sup>; l'Empereur se décida alors et, le Conseil repris, la nomination du général Trochu comme gouverneur de Paris et le propre retour de l'Empereur à Paris furent arrêtés. Le général Lebrun, amené de Metz par l'Empereur, fut placé à la tête du 12<sup>e</sup> corps devenu sans chef.

Il restait à pourvoir au commandement de l'armée se formant à Châlons. Le maréchal de Mac-Mahon fut désigné et, afin d'assurer l'unité des opérations, on convint que le maréchal Bazaine commanderait en chef les différentes armées. On ignorait encore à Châlons la bataille de Rezonville et le retour du maréchal Bazaine à Metz. L'Empereur avait quitté l'armée du Rhin en retraite sur Verdun, sans supposer que le passage dût être intercepté. Aussi, l'emploi de l'armée de Châlons venant à être discuté et sa retraite sur Paris ayant été fixée sinon quant au jour,

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 28.

du moins convenue, et les différentes routes à prendre examinées, le maréchal de Mac-Mahon choisit celle de Châlons à Reims qui, tout en lui permettant de couvrir Paris, lui laissait rallier son général en chef attendu de Metz.

La conférence terminée, il fallait exécuter les résolutions prises. Le jour même<sup>1</sup>, le général Trochu partait pour Paris avec le général Schmitz, muni d'un décret de l'Empereur le nommant gouverneur de Paris. Le départ de l'Empereur lui-même fut remis au lendemain. Le général Trochu devait faire contresigner par un ministre le décret qu'il apportait. Aussitôt arrivé à Paris, il se présenta au ministre de l'intérieur, M. Chevreau, qui lui dit qu'on ne pouvait laisser paraître le décret de l'Empereur sans l'assentiment de l'Impératrice et qui le conduisit tout de suite auprès d'elle<sup>2</sup>. L'Impératrice le reçut assez mal. L'esprit d'opposition qu'on lui prêtait et sa popularité, qui l'avaient recommandé à Châlons à l'Empereur et au prince Napoléon désireux de se faire bien venir, étaient, au contraire, pour l'Impératrice et ses ministres, des causes de défiance profonde. Elle lui dit au premier abord : « Général, un conseil ! Ne croyez-vous pas qu'il faille rappeler les princes d'Orléans ? » Le général Trochu passait à la cour pour un orléaniste, et elle lui laissait tout de suite voir que ses soupçons étaient éveillés ; elle ajouta : « Les hommes qui ont conseillé à l'Empereur de revenir sont ses ennemis. Il ne rentrerait pas vivant à Paris. Non, général, il ne reviendra pas, il restera à Châlons. » L'Impératrice, avertie par le télégraphe du retour projeté, s'était entremise pour l'empêcher ; elle avait réussi à persuader à l'Empereur de demeurer à Châlons, elle avait déjà la nouvelle qu'il y consentait et elle la communiquait au général Trochu. Cela modifiait singulièrement les choses ; mais, comme après tout, la nomination d'un

1. Général Schmitz, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 79.

2. Chevreau, *ibid.*, t. I, p. 263.

gouverneur de Paris était faite, il n'y avait plus qu'à s'y conformer. Malgré ses paroles amères, l'Impératrice finit donc par dire : « Vous défendrez Paris et remplirez votre mission sans l'Empereur<sup>1</sup> ! » Le général, l'assurant de son dévouement et promettant de tout faire pour défendre Paris, lui lut une proclamation, rédigée en route, qui débutait ainsi : « Habitants de Paris, dans le péril où est le pays, nommé gouverneur de Paris par l'Empereur que je précède de quelques heures... » Puisque l'Empereur ne revenait pas, il fallait modifier ce préambule ; mais l'Impératrice ne se borna point à supprimer le membre de phrase relatif au retour qui n'avait pas lieu, elle exigea que le passage entier disparût, disant que l'on ne devait, en aucune manière, dans les circonstances, faire mention de l'Empereur<sup>2</sup>. La proclamation fut donc insérée au *Journal officiel* sans le nom de l'Empereur, ce qui fut très remarqué, et, afin de détourner encore mieux les soupçons, le général de Palikao ira déclarer au Corps législatif que la nomination du gouverneur lui appartenait en propre.

L'Impératrice avait en outre décidé que le décret paraîtrait tout de suite. Comme M. Chevreau exprimait la crainte que le général de Palikao n'élevât des difficultés, il dut accompagner le général Trochu au ministère de la guerre pour obtenir le contreseing. Le général de Palikao se montra, en effet, très hostile<sup>3</sup> à la nomination du général Trochu ; il affirma que sans la crainte qu'il n'y eût le soir même une révolution dans Paris, il donnerait sa démission<sup>4</sup>, et ce ne fut que lorsque M. Chevreau lui eut rapporté les paroles de l'Impératrice qu'il consentit à signer le décret. Le général de Palikao, en entrant au

1. Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 35.

2. Général Trochu, *L'Empire et la défense de Paris*, p. 421.

3. Chevreau, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 264.

4. Général Trochu, *loc. cit.* Procès du *Figaro*. Déposition du général Schmitz, p. 144.

ministère, s'était empressé de remplacer le maréchal Baraguey d'Hilliers, alors commandant de l'armée de Paris, par un simple divisionnaire, le général Soumain<sup>1</sup>, et il voyait avec mécontentement élever à côté de lui un nouveau chef militaire important. Les explications que le général Trochu et le ministre échangèrent sur le plan de campagne établirent tout de suite la divergence de leurs vues. Lorsque le général Trochu eut exposé son projet de concentrer toutes les forces nationales sous les murs de Paris, le général de Palikao s'y montra absolument opposé : les troupes disponibles seraient au contraire envoyées à Châlons, pour y former une armée, qui pût rejoindre le maréchal Bazaine. Les deux généraux étaient donc en désaccord complet.

L'Empereur, demeuré à Châlons, envoyait le prince Napoléon en Italie. Il devait chercher à obtenir les secours de son beau-père, le roi Victor-Emmanuel<sup>2</sup>. Le départ du prince achevait de priver l'Empereur des conseillers qu'il avait eus à la conférence du 17, et le laissait seul en présence du maréchal de Mac-Mahon et du gouvernement de l'Impératrice.

Cependant l'armée ne pouvait séjourner à Châlons, près de l'armée du prince de Prusse, dont l'avant-garde avait atteint Vitry-le-François. Le maréchal de Mac-Mahon, à l'issue de la conférence du 17, avait envoyé une dépêche au maréchal Bazaine, pour lui dire qu'il était mis sous ses ordres et lui demander ses instructions. Il recevait la réponse le 19; le maréchal Bazaine l'informait qu'incapable de le diriger à distance, il le laissait libre d'agir selon son propre jugement<sup>3</sup>. Le maréchal de Mac-Mahon mettait donc à exécution la marche projetée de Châlons sur Reims et il se place à Reims le 21. Lorsqu'il avait conçu ce mouvement, il s'en était promis un double

1. Général Soumain, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 213.

2. Prince Napoléon, *La vérité à mes calomnieux*.

3. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 30.

résultat : couvrir Paris et rallier le maréchal Bazaine attendu de Metz ; entre temps, la situation de l'armée du Rhin s'était transformée ; les batailles de Rezonville et de Saint-Privat lui avaient enlevé sa ligne de retraite. Le maréchal de Mac-Mahon, à Reims, couvrait donc bien Paris, mais il ne ralliait plus le maréchal Bazaine qui ne venait pas. Il était tout aussi impossible de séjourner à Reims qu'à Châlons et alors se pose la question d'un choix à faire : ou ramener l'armée de Châlons à Paris en abandonnant le maréchal Bazaine, ou essayer de le secourir en livrant le chemin de Paris. Le gouvernement de l'Impératrice et le général de Palikao, dès qu'ils avaient vu que l'armée du Rhin ne pouvait se dégager, s'étaient tout de suite résolus de porter l'armée de Châlons vers l'Est, à son secours. Dans cet esprit, le général de Palikao, non seulement approuvait le mouvement préliminaire de Châlons sur Reims, mais encore, dans une dépêche du 19, indiquait Metz comme objectif au maréchal de Mac-Mahon<sup>1</sup>. Celui-ci devait maintenant faire un choix douloureux : abandonner le maréchal Bazaine ou livrer le chemin de Paris. Entre les deux partis examinés en eux-mêmes, on pouvait peut-être hésiter ; au point de vue exclusivement militaire, une raison décisive commandait le retour à Paris ; c'est que c'était là un mouvement que l'ennemi ne pouvait inquiéter, tandis que la marche sur Metz présentait de terribles hasards. Il n'y avait aucune chance de donner la main au maréchal Bazaine et l'on risquait de perdre l'armée de Châlons en l'essayant ; aussi le maréchal de Mac-Mahon, contrairement à l'avis du ministre de la guerre, arrêtait-il dans sa pensée la retraite de ses troupes sous Paris<sup>2</sup>.

Le 21 août au soir, il fut appelé au château de Courcelles, chez l'Empereur ; il y trouva M. Rouher, le président du Sénat. Celui-ci, renseigné dans le Conseil de l'Impératrice à Paris sur les affaires militaires, avait pris le parti de se

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 30.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *ibid.*, t. I, p. 30.

rendre auprès de l'Empereur et du maréchal de Mac-Mahon pour les décider à secourir Metz. Le Conseil réuni au château de Courcelles se trouva formé de l'Empereur, de M. Rouher, du maréchal de Mac-Mahon et de son chef d'état-major, le général Faure. M. Rouher exposa les motifs politiques qui, selon lui, recommandaient la marche sur Metz : l'abandon du maréchal Bazaine aurait à Paris les plus graves inconvénients, l'Impératrice et le Conseil des ministres étaient d'avis qu'on le secourût<sup>1</sup>. Le maréchal de Mac-Mahon répondit qu'il serait probablement enveloppé par les armées prussiennes, s'il essayait de secourir le maréchal Bazaine. L'Empereur en se démettant du commandement avait promis de ne point intervenir dans la conduite des opérations, il observait cet engagement et s'abstenait<sup>2</sup> de toute opinion. Le maréchal, contrairement au désir de M. Rouher, finit par déclarer qu'il se mettrait en marche sur Paris le surlendemain 23, à moins que d'ici là il ne reçût un ordre opposé du maréchal Bazaine. Le retour ainsi arrêté, l'Empereur s'enquit de l'exécution. M. Rouher lui dit<sup>3</sup> qu'il ne pouvait revenir isolément, il ne devait donc rentrer à Paris qu'avec l'armée ; il proposa en même temps de nommer le maréchal de Mac-Mahon généralissime de toutes les forces concentrées à Paris. L'Empereur approuva ces vues et l'on rédigea divers papiers : un exposé au ministre de la guerre des mesures à prendre en prévision du siège de Paris, une proclamation du maréchal de Mac-Mahon à l'armée, indiquant les motifs qui empêchaient de secourir le maréchal Bazaine, une lettre de l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon, pour lui annoncer qu'il était nommé généralissime, et enfin le décret réalisant cette nomination. Ces documents furent soumis au Conseil de l'Impératrice. M. Rouher les prit avec lui et partit de Reims, dans la nuit, pour revenir à Paris.

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 30.

2. Rouher, *ibid.*, t. I, p. 239.

3. Rouher, *ibid.*, t. I, p. 239.

Le lendemain matin 22, le maréchal de Mac-Mahon allait commencer la retraite, il indiquait à son état-major les routes à prendre<sup>1</sup>, lorsque l'Empereur lui remet une dépêche du maréchal Bazaine transmise de Paris.

« Ban-Saint-Martin, le 19 août 1870. Le maréchal Bazaine à S. M. l'Empereur au camp de Châlons. — L'armée s'est battue hier toute la journée sur les positions de Saint-Privat et de Rozérieulles et les a conservées. Le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> corps seulement ont fait, vers neuf heures du soir, un changement de front, l'aile droite en arrière, pour parer à un mouvement tournant par la droite, que les masses ennemies tentaient d'opérer à l'aide de l'obscurité. Ce matin j'ai fait descendre de leurs positions les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps, et l'armée est de nouveau groupée sur la rive gauche de la Moselle, de Longeville au Sansonnet, formant une ligne courbe, passant par le haut du Ban-Saint-Martin, derrière le fort de Saint-Quentin et de Plappeville. Les troupes sont fatiguées de ces combats incessants qui ne leur permettent pas les soins matériels, et il est indispensable de les laisser reposer deux ou trois jours. Le roi de Prusse était ce matin avec M. de Moltke à Rezonville, et tout indique que l'armée prussienne va tâter la place de Metz. Je compte toujours prendre la direction du Nord et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Ménéhould à Châlons, si elle n'est pas fortement occupée. Dans ce cas, je continuerai sur Sedan et même Mézières pour gagner Châlons. »

Qu'était cette dépêche ? Un rapport à un chef d'État sur une bataille perdue, par un général soucieux d'atténuer la défaite et ses suites. La bataille dont le maréchal Bazaine rend compte est du 18, on est maintenant le 22 et les rapports prussiens font ressortir clairement ce que le maréchal Bazaine cherche à dissimuler, que l'armée du Rhin a été rejetée sous une place forte, où elle est investie. Il semble donc que la dépêche eût dû confirmer le maréchal de Mac-

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 31.

Mahon dans la pensée de revenir à Paris ; tout au contraire, il n'est frappé que de la mention faite par son général en chef d'un mouvement éventuel sur Montmédy, il renonce à revenir à Paris, se décide brusquement à marcher vers Metz<sup>1</sup> et il informe, sur l'heure, le ministre de la guerre de ses nouvelles dispositions. Sa dépêche se croise avec celle que le ministre adressait de son côté à l'Empereur, pour lui communiquer la décision du Conseil de l'Impératrice, au sujet des mesures arrêtées dans la conférence de Courcelles<sup>2</sup>.

M. Rouher avait été entendu aussitôt son retour à Paris, dans le Conseil réuni le 22 au matin. Le général de Palikao s'était montré tout à fait hostile au projet formé par le maréchal de Mac-Mahon de revenir à Paris. Le Conseil décida donc qu'aucun des papiers, décrets ou proclamations, apportés de Courcelles ne serait publié et il envoya une dépêche à l'Empereur pour l'en informer, l'adjurant en même temps d'aller, avec l'armée de Châlons, au secours du maréchal Bazaine. Cette dépêche, remise par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon, ne pouvait que le confirmer dans la résolution qu'il venait déjà de prendre, de marcher sur Metz. On terminait la dépêche en demandant une réponse ; l'Empereur, à quatre heures de l'après-midi, l'envoyait lui-même à l'Impératrice : « Reçu votre dépêche. Nous partons demain pour Montmédy. » En effet le lendemain 23, l'armée de Châlons prenait la route de l'Est.

Lorsque les premiers revers avaient fait entrevoir la possibilité d'un siège, on avait créé à Paris un Conseil de défense. Le général Trochu nommé gouverneur en avait reçu la présidence. Ce Conseil, chargé de résoudre des questions multiples, comprenait les hommes qui, par leurs lumières ou leurs fonctions, étaient aptes à donner des avis ou à exécuter les résolutions prises, les ministres y siégeaient

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 31.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *ibid.*, t. I, p. 31. — Rouher, *ibid.*, t. I, p. 240.

donc à côté des hommes de guerre spéciaux. Puis M. de Kératry, soutenu par les députés de la gauche, ayant proposé au Corps législatif d'adjoindre neuf de ses membres au Conseil de défense, le gouvernement, après avoir repoussé cette proposition, avait cependant consenti à désigner lui-même deux sénateurs et quatre députés, MM. Thiers, Dupuy de Lôme, de Talhouët, Daru, pour en faire partie. Le Conseil de défense ne pouvait rester indifférent à la destination que recevrait l'armée de Châlons. La ville de Paris, en cas de siège, disposerait-elle ou non d'une armée de secours? De la décision prise dépendait l'efficacité de sa résistance. Aussi, lorsque l'armée de Châlons fut dirigée vers l'Est, qu'ils craignirent d'avoir à soutenir un siège sans armée, les membres du Conseil de défense élevèrent-ils des remontrances. Au général Trochu se joignaient M. Thiers, le général de Chabaud-Latour, président du comité des fortifications, le général Guiod, commandant de l'artillerie<sup>1</sup>, M. Jérôme David qui sur ce point spécial se séparait des bonapartistes<sup>2</sup>. En présence des périls auxquels la marche sur Metz exposait et l'armée qui l'entreprenait et Paris abandonné, ils firent tous, à diverses reprises, les instances les plus vives, les larmes aux yeux<sup>3</sup>, pour que l'armée de Châlons fût ramenée sous Paris. Le général de Palikao et le Conseil de l'Impératrice n'en sont en rien ébranlés. Ils restent donc sourds non seulement aux supplications que leur adresse à ce moment suprême le Conseil de défense, mais à un dernier appel que le maréchal de Mac-Mahon fait auprès d'eux pour revenir.

Tant que celui-ci avait considéré la marche sur Metz au point de vue des risques à courir, il s'y était refusé. Ce n'est que sur une dépêche, où il avait cru lire que le maréchal Bazaine allait sortir de Metz, qu'il l'avait entre-

1. Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 37.

2. Général de Chabaud-Latour. Déposition. Procès du *Figaro*.

3. Général de Chabaud-Latour, *ibid.*

prise. Mais une fois en route, le souci des opérations et la vue du danger devaient redevenir dominants. En effet, arrivé au delà de l'Aisne, au Chêne-Populeux, le 27 août, reconnaissant le péril qui l'attend s'il continue vers l'Est et informé que deux jours avant le maréchal Bazaine n'était point encore sorti, il revient à sa première opinion, que secourir Metz est impossible<sup>1</sup>. Il se détermine à rétrograder, donne à l'armée l'ordre de se replier sur Mézières, et il en informe le ministre de la guerre. Dans la nuit du 27 au 28, il reçoit de Paris, par l'intermédiaire de l'Empereur, la réponse suivante : « Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris et vous serez attaqué vous-même par toutes les forces de l'ennemi. Contre le dehors, Paris se gardera. Les fortifications sont terminées. Il me paraît urgent que vous puissiez parvenir jusqu'à Bazaine. Ce n'est pas le prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes, frère du roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin deux renseignements, qui indiquent que le prince royal de Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante expose son armée et l'armée qui bloque Bazaine, aurait changé de direction et marcherait vers le Nord. Vous avez au moins trente-six heures d'avance sur lui et peut-être quarante-huit. Vous n'avez devant vous qu'une partie des forces qui bloquent Metz et qui, vous voyant vous retirer de Châlons sur Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne. Votre mouvement sur Reims les avait trompées, comme le prince royal de Prusse. Ici, tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. » Les premiers mots de cette dépêche révélaient la préoccupation politique qui portait le général de Pallikao et le Conseil de l'Impératrice à vouloir rejoindre le maréchal Bazaine. Quant aux renseignements militaires, ils étaient incertains ou chimériques, comme la crainte

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 32.

qu'aurait le prince de Prusse d'être tourné. Ce n'était point assez de cette dépêche à l'Empereur, le ministre en envoie une seconde, directement au maréchal : « Au nom du Conseil des ministres et du Conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant des trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. Je vais porter le corps de Vinoy sur Reims. » Le maréchal de Mac-Mahon examine alors à nouveau la conduite à tenir. Il renonce au mouvement sur Mézières, bien qu'il fût déjà commencé. L'Empereur, qui sent le danger, lui fait dire par un de ses aides de camp, le prince de la Moskowa<sup>1</sup>, qu'il vaudrait peut-être mieux y persister; mais les dépêches du ministre de la guerre ont eu sur le maréchal une influence décisive; il répond à l'Empereur qu'après mûre réflexion, il se décide à secourir Metz, et, donnant les ordres nécessaires, il reprend définitivement la marche vers l'Est.

Les conseillers de l'Impératrice étaient donc parvenus à guider l'armée de Châlons. Tirillé en sens divers et indécis, le maréchal de Mac-Mahon avait fini par leur céder. Eux, n'ont pas un instant hésité. Ils veulent tout le temps qu'on aille vers le maréchal Bazaine et se refusent à voir les dangers de l'entreprise. C'est que leur conduite est dictée par un intérêt propre, dominant. Les bonapartistes qui gouvernent avec l'Impératrice ont recherché la guerre parce que l'Empire, tel qu'ils le conçoivent, ne peut subsister sans le prestige qu'elle procure; mais, au lieu des victoires attendues, ils ne recueillent que des défaites. Que font-ils alors? Ils ne consentent point à admettre la gravité des revers éprouvés et à se reconnaître vaincus, car, dans ce cas, l'Empire s'écroulerait. Tout le plan de campagne est donc subordonné à leur besoin de se racheter, à tout risque, par un grand coup, sans lequel ils se sentent perdus. Quand ils jugent que, l'étendue des

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 33. — Colonel Stoffel, *La dépêche du 20 août 1870*, p. 87.

désastres venant à être reconnue, la révolution se déchaînerait dans Paris, ils ne se trompent pas. Ils ont, pour les éclairer, le soulèvement que les premières défaites ont produit. Pour que l'Empire pût survivre, on a dû alors sacrifier non seulement les ministres, mais l'Empereur lui-même. L'Empereur, qui porte comme chef d'État la responsabilité de la déclaration de guerre et comme général en chef celle des défaites, a été dépouillé du commandement; son nom, retranché des actes officiels, n'est plus prononcé; lorsqu'il veut revenir, d'abord avec le général Trochu, puis avec l'armée du maréchal de Mac-Mahon, l'Impératrice le repousse. Elle a justement conscience que la colère et le besoin de vengeance qui, à l'occasion des premières défaites, se sont fixés sur lui, sont tels que sa rentrée dans Paris<sup>1</sup> susciterait un mouvement irrésistible de révolte. Si, en effet, la nation a fait taire, pour un temps, son ressentiment, c'est qu'elle a vu mettre à la tête du ministère et des armées le général de Palikao, les maréchaux Bazaine et de Mac-Mahon. C'est le prestige et l'appui de ces chefs qui sauvent le gouvernement de l'Impératrice et lui assurent un dernier élément de vie.

Depuis que la direction des affaires a été confiée à de nouvelles mains, la France, en effet, est revenue à l'espérance. La foi qu'elle avait en sa suprématie militaire était si grande au début des hostilités, que les premières défaites n'ont pu tout entière la détruire; il faudra pour cela des coups répétés. Elle se refuse donc à l'évidence. Elle fait sur elle-même un travail spontané qui la porte à l'optimisme, et à plus forte raison subit-elle l'action intéressée, qu'on exerce pour lui donner le change sur la situation. C'est ainsi que M. Émile Ollivier, au Corps législatif, avait tout de suite atténué les revers; puis on a publié le rapport du maréchal de Mac-Mahon sur la

1. Déposition de l'amiral Jurien de la Gravière (procès du *Figaro*). *L'Empire et la défense de Paris*, p. 130.

bataille de Frœschwiller, où il n'est parlé ni des canons laissés à l'ennemi, ni des pertes en hommes éprouvées, ni de la déroute qui a suivi la défaite. Les batailles de Borny et de Rezonville sont devenues une source de congratulations. Le public, incapable de pénétrer les grandes combinaisons de guerre, dont les batailles ne sont que des épisodes, n'a vu, en l'exagérant, que l'avantage momentané obtenu en se maintenant, les deux journées, sur le champ de bataille. On se plaisait à expliquer les premières défaites par des causes auxquelles on croyait avoir remédié : on n'avait pas été prêt, l'Empereur et son major général s'étaient montrés ineptes ; ces défauts qui entraient pour une part dans les revers servaient maintenant à les expliquer tout entiers. Et de même qu'on ne savait découvrir toute la faiblesse des armées françaises, en sens inverse on exagérait certains côtés secondaires de la supériorité des Allemands, pour ne pas admettre les autres. Si l'on n'avait pas vu dans la bataille de Saint-Privat un succès aussi incontestable que dans celles de Borny et de Rezonville, on n'y avait cependant pas reconnu une défaite. Les dépêches de l'ennemi, il est vrai, eussent pu ouvrir les yeux, car ses chefs, n'ayant aucun intérêt à grossir des succès qui dépassaient toutes leurs espérances, rendaient compte des faits avec véracité ; mais, comme elles étaient toujours favorables à leurs auteurs, on les tenait pour mensongères, sans daigner les contrôler. On s'était laissé aller plus que jamais après Saint-Privat, une bataille sanglante, à exagérer les pertes des Allemands ; les journaux en faisaient, sur le papier, d'énormes hécatombes. S'étant rasséréiné de plus en plus, au moment où se forme l'armée de Châlons, on espérait ramener la victoire. Ce mirage n'était pas seulement entretenu par les organes bonapartistes ou les journaux frivoles. Des feuilles comme le *Journal des Débats*, le 20 août, parlaient du retour de bonne fortune qui s'était produit et de la probabilité croissante qui apparaissait de réparer les revers et de battre l'ennemi ; le même jour la *Patrie*, se disant renseignée

sur les armées allemandes, en montrait deux comme très éprouvées et la troisième comme en partie détruite; l'agence Havas recevait jusqu'au 26 août des correspondances, destinées à la presse, où la bataille de Saint-Privat était donnée comme un véritable succès.

C'est cet état de l'esprit public qui conduit le gouvernement de l'Impératrice à envoyer l'armée de Châlons vers Metz. Comment en effet, dans l'aveuglement qui persiste, faire accepter sa retraite sous Paris? On abandonnerait l'armée du Rhin victorieuse à Borny et Rezonville, ayant disputé la journée à Saint-Privat! Et l'armée de Châlons qui reviendrait à Paris ramènerait l'Empereur avec elle! Il est évident qu'on croirait qu'elle n'est rappelée que pour le défendre dans sa capitale contre la fureur publique<sup>1</sup>. Il est d'autant plus certain qu'on penserait ainsi que déjà, au lendemain des premières défaites, le gouvernement, ayant déployé des troupes contre les rassemblements, a été accusé de vouloir garder à Paris, pour se maintenir contre le peuple, des soldats qui devraient combattre l'ennemi. Il faudrait donc, pour faire accepter la retraite de l'armée de Châlons sous Paris, détruire les illusions et ouvrir les yeux sur l'étendue du désastre. Il faudrait expliquer que ces prétendues victoires de l'armée du Rhin ont été suivies de son investissement. Il faudrait apprendre qu'entre Metz et Paris s'interposent des armées d'une supériorité numérique écrasante, non pas affaiblies par leurs pertes, mais grossies au contraire par des renforts. Il faudrait dire enfin que cette armée de Châlons, objet de si grandes espérances, n'est qu'un rassemblement formé à la hâte, en partie avec des soldats qui ont subi une déroute, puis avec de nouvelles levées sans cohésion. Mais est-ce qu'aussitôt qu'on aura fait de pareils aveux, l'Empire n'est pas absolument perdu? Il a failli être emporté à la suite de deux défaites, qui n'ont cependant passé que pour des revers partiels qu'on croit avoir réparés ou

1. Rouher, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 243.

pouvoir réparer, et il survivrait à l'annonce que toute cette armée du Rhin qui devait aller à Berlin est devenue la proie de l'ennemi ! Cela ne saurait se concevoir. De telle sorte que le gouvernement de l'Impératrice, ne pouvant ramener l'armée de Châlons à Paris sans s'expliquer et ne pouvant le faire sans déchaîner la révolution, la dirigeait obstinément vers Metz. Les bonapartistes se retrouvaient dans l'embarras où ils s'étaient vus, lorsque au lendemain des premiers revers, il s'était agi de replier immédiatement l'armée du Rhin sur Verdun et Châlons, et de même qu'ils n'avaient pu alors consentir à une retraite nécessaire, par crainte des suites qu'aurait sur l'esprit public la preuve d'impuissance qu'elle entraînerait, de même aujourd'hui, pour éviter l'aveu d'une situation encore plus désastreuse, ils envoient l'armée de Châlons périr dans un vain essai de secourir celle du Rhin.

Le général de Palikao se prêtait tout entier aux desseins des bonapartistes. Il s'emploie à les faire réussir ; d'abord, en pressant le maréchal de Mac-Mahon de marcher sur Metz, puis en maintenant le Corps législatif dans la quiétude et l'espérance. Au maréchal il ne transmet que des avis favorables, propres à le décider. Au Corps législatif, appelé à répondre aux questions, il n'a d'autre souci que de ne rien dire d'alarmant. Le 16 août, le jour même où l'Empereur sorti de Metz avait failli être coupé sur la route de Châlons, il annonce que les Prussiens ont dû abandonner la ligne de retraite de l'armée du Rhin, pour se rabattre sur Commercy. Le 20, il rend compte en ces termes de la bataille de Saint-Privat, où trois cent mille hommes ont combattu : « Messieurs les députés, les Prussiens ont mis en circulation certains bruits, qui tendraient à faire croire qu'ils ont obtenu un très grand avantage le 18 août. Je viens ici rétablir les faits. Le 18, trois corps de l'armée prussienne se sont réunis contre le corps du maréchal Bazaine et, au lieu d'avoir eu un succès, comme ils voudraient le faire croire, différents renseignements,

qui paraissent dignes de foi, m'annoncent qu'ils ont été rejetés dans les carrières de Jaumont. » Un ministre de la guerre ne pouvait malgré tout se tenir à un récit de cette sorte, en complète contradiction avec les nouvelles apportées par la presse étrangère ; aussi insérait-il une note, le 22, au *Journal officiel* où, sans parler d'échec, il apprenait « qu'il y avait lieu de penser que le plan du maréchal Bazaine n'avait pas encore abouti ». Mais quelques heures après, au Corps législatif, il se disait possesseur de bonnes nouvelles du maréchal. Des déclarations aussi rassurantes, dues à un homme de guerre, contribuaient naturellement à entretenir l'espoir.

Cependant les républicains savaient en partie se préserver de l'aveuglement général. Ils avaient sujet de tenir les yeux ouverts : leur qualité d'ennemis irréconciliables leur donnait à craindre que l'Empire menacé ne cherchât de nouveau à se défaire d'eux par la violence ; puis la haine les portait tout naturellement à croire les bonapartistes capables de tout sacrifier à leur intérêt de parti. Les plus clairvoyants avaient donc reconnu que le plan de campagne était subordonné, par le gouvernement de l'Impératrice, au souci de réserver une dernière chance à la dynastie. Les députés de la gauche au Corps législatif se mirent alors à réclamer des éclaircissements sur les faits de guerre. M. Jules Simon, le 23 août, demandait au ministre du commerce s'il s'occupait d'approvisionner la ville de Paris en prévision d'un siège et il montrait toutes ses inquiétudes. Le ministre de l'instruction publique avait fait appel au patriotisme de la Chambre, pour éviter un débat qui pourrait compromettre, disait-il, les opérations militaires. M. Gambetta répondait : « Messieurs, lorsqu'un pays comme la France traverse l'heure la plus douloureuse de son histoire, il y a un temps pour se taire, cela est évident, mais il est évident aussi qu'il y a un temps pour parler. Eh bien ! pensez-vous que le silence réclamé de vous par M. le ministre de l'instruction publique soit véritablement digne du pays, au milieu des anxiétés et des

angoisses... » — A droite et au centre : « Comment des angoisses ? » — M. Gambetta : « Ah ! messieurs, si vous n'avez pas d'angoisses, vous qui avez attiré l'étranger sur le sol de la patrie... » Ce reproche soulevait les plus violentes réclamations. M. Gambetta reprenait : « Je maintiens que, quand on m'a interrompu, j'étais en droit de dire que cette Chambre, lorsqu'on demande à contrôler les paroles ministérielles, devrait se rappeler qu'à une époque malheureusement encore trop voisine, elle applaudissait des ministres qui la trompaient effrontément et qu'elle ne permettait pas la réplique. Eh bien ! je dis que depuis huit jours on monte à cette tribune, pour nous donner des nouvelles qui ont un caractère alarmant, permettez-moi de vous le dire ». — « Oh ! oh ! » (Réclamations sur un grand nombre de bancs.) — « Nous sommes arrivés à un moment où il ne faut pas croire que le patriotisme consiste à endormir les populations. J'estime que nous nous sommes assez tus, qu'on a trop longtemps jeté un voile sur les événements. J'ai la conviction que ce pays roule vers l'abîme sans en avoir conscience. » Ces paroles suscitaient de nouvelles protestations à droite et au centre. La clôture, mise aux voix, était prononcée. Peu après, MM. Gambetta et Jules Favre trouvaient encore moyen de réclamer des éclaircissements, mais sans autre résultat que de faire dire au ministre de l'intérieur que le gouvernement, privé de dépêches depuis la veille, n'avait point de nouvelles à communiquer.

Le lendemain, le Corps législatif discutait la proposition de M. de Kératry d'introduire neuf députés dans le Conseil de défense. M. Thiers expliquait que la Commission dont il était le rapporteur, n'avait pu s'entendre à ce sujet avec le gouvernement ; pour éviter une crise ministérielle dans la circonstance, elle concluait donc au rejet de la proposition de M. de Kératry et de diverses autres analogues. M. Clément Duvernois et le général de Palikao repoussaient absolument la demande de M. de Kératry comme inconstitutionnelle. M. Jules Favre répondait au ministre de la

guerre ; son discours marquait le point culminant des efforts faits par les républicains pour assurer le contrôle efficace du Corps législatif.

« Messieurs, je sens profondément les difficultés d'une discussion dans la situation où nous sommes. Sur la question du salut du pays, nous sommes unanimes, nul ne le conteste, seulement nous plaçons les moyens de l'obtenir dans des voies différentes, et la question est de savoir laquelle doit être choisie. Eh bien ! messieurs, il est dans le pays beaucoup d'esprits sincères, et je suis du nombre, qui pensent que les malheurs de la patrie sont dus exclusivement au système politique auquel elle s'est confiée. Si cela est vrai, est-ce que ce n'est pas une aberration véritable que de nous dire sans cesse, dans la situation extrême où nous sommes placés, que la politique doit être écartée et qu'il ne faut songer qu'à la défense de la patrie ? Si c'est cette politique qui perd la patrie, comment voulez-vous la sauver en y persévérant ? Certes il faut énergiquement s'opposer à ce qu'au nom de la politique l'ordre soit troublé de quelque façon que ce soit ; mais plus je crois qu'il faut montrer de fermeté, plus je crois qu'il serait téméraire et inexcusable de nous annihiler ici, dans cette confiance qui nous a été si fatale, en disant : Le gouvernement veille, et c'est assez. Le gouvernement, quel est-il ? Pour que la défense nationale soit complète, il faut qu'elle soit d'accord avec la politique. Le sol esclave est défendu par un tyran à la tête de ses soldats, le sol libre est défendu par la nation tout entière. Les institutions et le sol sont étroitement liés.

« Je disais tout à l'heure que, depuis que la Chambre est assemblée, la politique semble avoir subi une déviation singulière ; il n'en est plus question, de telle sorte que la nation française ne sait pas pourquoi elle va mourir. » Ces paroles soulevaient les plus violentes réclamations. — Le ministre de l'intérieur : « Nous armons le pays et vous le désarmez ! » — Le ministre de la guerre : « Ne découragez pas l'armée ! » — Le président Schneider : « Monsieur Jules

Favre, je ne puis admettre de telles paroles, quand le pays tout entier, dans l'unanimité de cette Chambre, témoigne qu'il sait parfaitement pourquoi il se défend. C'est que l'étranger est sur notre sol, et que ce doit être là, à l'heure actuelle, la seule pensée absorbant toutes les facultés, toute l'énergie, toutes les passions de la nation. » (Vive approbation.) — M. Jules Favre : « Messieurs, si vous êtes d'un avis contraire au mien, dites nettement à la nation, au lieu de vous renfermer dans des réticences, qu'elle meurt non seulement pour défendre son sol, mais encore ses institutions. Si vous avez confiance dans les institutions actuelles, dites-le ! Que le Corps législatif élève la voix et puisqu'il a confiance dans le système politique actuel, qu'il le dise ! » (Interruptions et murmures.) — M. Granier de Cassagnac : « Il l'a dit. » — « Qu'il s'adresse au peuple français, qu'il lui dise si c'est pour maintenir l'Empire et sa dynastie... » L'orateur, violemment interrompu, était de nouveau rappelé à la question par le président et enfin, arrêté par le bruit, il terminait en disant : « Je prie la Chambre de faire acte de virilité, je la supplie de placer à côté du ministère les neuf délégués qui lui ont été demandés. Je lui demande d'affirmer que le pouvoir est dans le pays et que la nation est appelée à défendre à la fois son territoire et sa liberté, qu'elle défendra ces biens précieux jusqu'à ce que l'étranger ait été repoussé du sol, et alors, dans sa souveraineté, elle jugera ceux qui l'ont plongée dans de pareils malheurs. »

M. Buffet prenait la parole après M. Jules Favre : « Messieurs, disait-il, je ne veux faire qu'une courte observation. Je tiens à adhérer de toutes mes forces aux paroles que notre honorable président prononçait tout à l'heure quand il vous disait : Il n'y a qu'une question, chasser l'étranger (Applaudissements sur tous les bancs de la Chambre). Il n'y a aujourd'hui aucune question politique à discuter. Quand nous aurons repoussé l'ennemi, nous pourrions discuter entre nous les responsabilités. Permettez-moi de vous le dire, messieurs, si je pouvais avoir

aujourd'hui une autre préoccupation que celle de la défense nationale, si je pensais à l'avenir des institutions parlementaires que j'ai toujours aimées et toujours défendues, je ne tiendrais pas un langage différent, et je vous dirais : le gouvernement parlementaire a dans une grande crise nationale à faire ses preuves. » — M. Jules Favre : « Eh bien ! qu'il s'affirme. » — M. Ernest Picard : « Soyez ministre alors ! » — « En présence de l'ennemi, malgré les partis qui peuvent exister dans cette Chambre, c'est à nous, partisans de ce régime, de montrer que nous avons un seul désir, une seule passion : l'union de tous les sentiments et de toutes les énergies vers un même but, chasser l'étranger. »

M. Buffet, le 15 juillet, lorsqu'il avait voulu contrôler le gouvernement, n'avait trouvé aucun écho ; cette fois au contraire, parlant selon les aspirations du Corps législatif, toujours porté à s'incliner devant le pouvoir exécutif, il était applaudi et félicité à outrance. Son intervention mettait donc fin au débat. M. Glais-Bizoin ayant représenté la proposition de Kératry sous une forme modifiée, à titre d'amendement, au vote elle était repoussée par 204 voix contre 41. M. Gambetta essayait encore après ce vote d'obtenir des nouvelles ; précisant, pour qu'on ne pût lui opposer de refus, sous prétexte de renseigner l'ennemi, il se bornait à interroger sur la grande bataille du 18 août et sur la marche des envahisseurs vers Paris. Le ministre de l'intérieur venait redire que le gouvernement, laissé sans dépêches, n'avait aucune nouvelle à communiquer.

Les efforts des députés de la gauche républicaine pour contrôler le gouvernement demeuraient donc stériles. Il est vrai que l'opposition, qui trouvait ligués contre elle dans la Chambre la majorité et le ministère, n'était point soutenue en cette occasion par le public. Celui-ci avait fini par désapprouver hautement l'essai des républicains exaltés, au lendemain des premiers revers, de renverser l'Empire par la force ; depuis, une tentative, suivie de mort

d'homme, entreprise à la Villette contre une caserne de pompiers, par le parti Blanqui, avait excité une indignation générale. Quelque soin que les députés de la gauche eussent pris de rester étrangers aux actes de violence et même de les flétrir énergiquement, les accusations qu'ils portaient contre le gouvernement leur donnaient un air d'entente avec les révolutionnaires de la rue. Surtout leurs inquiétudes, dans l'optimisme où l'on se maintenait, demeuraient incomprises. Ce n'étaient donc pas MM. Jules Favre et Gambetta qui tenaient au pays le langage qui pût lui plaire, c'étaient le général de Palikao et M. Buffet.

Il s'élevait, entre le gouvernement et l'opposition, un autre sujet de conflit. Le général de Palikao mettait la plus grande activité à incorporer les réservistes et les hommes appelés par les nouvelles lois, mais il ne voulait point armer le peuple, et, de ce chef, les députés de la gauche lui prodiguaient les reproches. M. Keller, député du Haut-Rhin, se plaignait personnellement de l'état désarmé de l'Alsace : « Messieurs, disait-il, le département du Bas-Rhin tout entier et la lisière même du Haut-Rhin qui l'avoisine, sont en ce moment rançonnés, non seulement par des troupes régulières, mais par des paysans badois qui, sans fusils ni uniformes, simplement armés de sabres, passent le Rhin et viennent lever des contributions dans nos villages (Sensation). Vous me demandez, messieurs, comment le fait est possible ? C'est qu'on a sans cesse refusé des armes à notre population. » — Voix à gauche : « C'est cela, voilà la vérité. » — « Au milieu de cette population désarmée, nous avons eu à constater une grande faiblesse de la part de ceux qui auraient dû la soutenir et l'encourager. Ainsi dans la ville de Colmar, dans un moment de panique, l'administration a noyé une quantité considérable de poudre en dépôt ; dans la ville de Roufach, il y a eu une rixe entre des jeunes gens de la ville et des Allemands qui insultaient à la douleur publique : les jeunes gens français ont été arrêtés et conduits en prison les menottes aux mains. Messieurs, cet état de choses ne peut pas durer ;

dans ce département la population tout entière est prête à se lever comme un seul homme, si on le lui permet. Ce que je viens vous demander, c'est précisément qu'on le lui permette. »

Des faits analogues se passaient sur tout le territoire envahi. On voyait des éclaireurs, des uhlands, isolés ou par petits groupes, devancer au loin les colonnes ennemies, sans que personne cherchât à les arrêter. Quatre uhlands prenaient possession de Nancy et cinq autres de Châlons-sur-Marne. Les populations, pour résister à l'ennemi, eussent eu besoin d'être tirées de leur torpeur. Il eût fallu les appeler à combattre, en réveillant les grands sentiments. Mais un gouvernement sorti du coup d'Etat ne peut se permettre de soulever le peuple, car, s'il fait naître la fureur patriotique, il déchaînera, en même temps, les passions politiques autrefois comprimées, qui lui rendront l'existence impossible. Aussi ne distribuait-on d'armes aux citoyens, surtout à Paris, qu'avec une extrême réserve.

Par ailleurs se manifestait une sourde colère. Le soupçon de trahison n'avait pu manquer de germer et de s'emparer, de diverses manières, d'un peuple qui, au lieu des victoires attendues, n'avait subi que des défaites. Aux yeux des paysans dévoués à l'Empire, les ennemis de l'Empereur à l'intérieur étaient des traîtres. Des accusations analogues à celles qu'avait formulées à la tribune M. Granier de Cassagnac, d'une entente entre l'ennemi et les républicains, se produisaient donc spontanément dans certaines parties de la France. Un député du centre gauche, M. d'Estournel, était assailli la nuit dans Péronne par une foule furieuse; soupçonné de communiquer avec l'ennemi, il était poursuivi à coups de pierres, menacé de mort et n'échappait qu'avec peine. Sur les confins de la Dordogne et de la Charente, à la foire de la Haute-Faye, en plein jour, un jeune homme du pays, M. de Moneys, accusé d'être ennemi de l'Empereur et « Prussien », était accablé de coups, traîné dans une mare à sec, recouvert

de paille et de fagots et brûlé vivant par les paysans ameutés contre lui.

Les jours s'écoulaient et le gouvernement de l'Impératrice tenait plus que jamais à éviter le contrôle du Corps législatif. Le ministère faisait donc repousser la demande de M. Latour-Dumoulin et du centre gauche qu'une « Commission de cinq membres fût chargée de se tenir en rapport avec les ministres et de s'enquérir des moyens employés pour la défense de Paris et de la France ». M. Keller, après avoir exposé l'état désarmé de l'Alsace, voulait que le Corps législatif nommât une Commission chargée d'organiser sur les lieux la défense; le ministère faisait encore écarter ce projet. A ce moment, le général Trochu inspirait plus d'inquiétude que jamais aux bonapartistes groupés autour de l'Impératrice; sa popularité lui donnait une très grande influence; aussi, à mesure que leurs défiances grandissaient, les députés de la gauche cherchaient-ils à se rapprocher de lui. Le Corps législatif, le 27 août, s'étant formé en comité secret, MM. Gambetta et Estancelin proposaient que le gouverneur de Paris vint donner des explications sur les faits de guerre. Mais le ministre M. Busson-Billault s'y opposait péremptoirement; au seul ministre de la guerre, disait-il, revenait le droit de renseigner la Chambre.

Les députés de la gauche avaient persisté à réclamer des nouvelles et, comme précédemment, le gouvernement se taisait. Cependant, le 31 août, le général de Palikao, venu à la tribune, pour répondre à une question sur les corps francs, donnait quelques détails sur des faits insignifiants ou imaginaires. Il racontait qu'un corps franc était allé intercepter un train de chemin de fer, sur le territoire badois; ensuite, plus exagéré que tous les journaux, il portait à 200 000 hommes les pertes de l'ennemi depuis son entrée en France.

Les résultats que le gouvernement de l'Impératrice pouvait attendre de sa conduite étaient obtenus: la nation laissait faire et se tenait tranquille. Elle était bouleversée

au fond; mais, se refusant à admettre une chute dont l'horreur épouvante, elle se rattachait avec frénésie aux vieilles illusions. Quiconque eût cherché à les détruire, en donnant aux événements leur vrai jour, eût couru risque d'être déchiré. On ne savait rien des opérations de guerre, sinon qu'elles s'exécutaient, et l'on se promettait, sans s'expliquer comment, d'en voir tout à coup surgir quelque péripétie favorable <sup>1</sup>.

1. Voy. entre autres, Jules Claretie, *La France envahie*, p. 321, 322 — Émile Delmas, *De Frœschwiller à Paris*, p. 214 et suivantes.

## CHAPITRE VIII

### SEDAN

L'armée formée à Châlons, sous le commandement du maréchal de Mac-Mahon, était composée des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps, ramenés d'Alsace, remplis par des troupes de réserve, d'une division prise à Lyon, ajoutée au 7<sup>e</sup> corps, d'un nouveau corps entier, le 12<sup>e</sup>, soit environ 140 000 hommes, avec 400 canons et 85 mitrailleuses. Le 1<sup>er</sup> corps se trouvait maintenant sous les ordres du général Ducrot. Les hommes du 1<sup>er</sup> corps et de la division Conseil-Dumesnil, écrasés à Frœschwiller, ne s'étaient point rétablis. Venus à Châlons en partie délabrés, comme s'ils eussent fait six mois la guerre<sup>1</sup>, on avait dû leur remettre, pour les équiper de nouveau, les sacs et les fusils des gardes mobiles de la Seine renvoyés à Paris. Le 5<sup>e</sup> corps avait été très ébranlé<sup>2</sup> par le contact, pendant sa retraite dans les Vosges, avec le 1<sup>er</sup>. Le 12<sup>e</sup> corps, de création nouvelle, et le 1<sup>er</sup>, où l'on avait eu les vides à combler, renfermaient un grand nombre de réservistes et de jeunes soldats sans instruction, fort démoralisés d'être requis à pareil moment<sup>3</sup>. Dans le dénuement où les troupes s'étaient réunies au camp de Châlons, on avait pourvu tant bien que mal à leurs besoins; les cadres, l'inten-

1. Général Schmitz, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 276.

2. Général de Failly, *Opérations et marches du 5<sup>e</sup> corps*, p. 22.

3. Général Martin des Pallières, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 221. — Général Lebrun, *Bazeilles-Sedan*, p. 16.

dance, l'équipement, sortaient donc d'une improvisation faite l'esprit troublé. L'armée quitte Reims déjà en désordre, les colonnes se coupant les unes les autres et les convois entremêlés<sup>1</sup>. Les liens de la discipline sont détendus<sup>2</sup>; les soldats vont à la maraude et au pillage<sup>3</sup>, des régiments s'égrènent sur la route et, le soir, n'arrivent au bivouac qu'avec une partie de l'effectif<sup>4</sup>.

Les Allemands avaient fait une nouvelle répartition de leurs forces, après la bataille de Saint-Privat. Les trois corps de la I<sup>re</sup> armée, avec un nouveau corps, le XIII<sup>e</sup>, qui arrive d'Allemagne, et les II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> corps de la II<sup>e</sup> armée, restent autour de Metz, pour en assurer le blocus, sous le commandement du prince Frédéric-Charles. Le XII<sup>e</sup> corps, le IV<sup>e</sup> et la garde, distraits de la II<sup>e</sup> armée, forment, sous les ordres du prince de Saxe, une armée nouvelle, l'armée de la Meuse. La III<sup>e</sup> armée, continuant sa marche sur Châlons, vers Paris, était arrivée, le 24, à la hauteur de Saint-Dizier, Bar-le-Duc. L'armée de la Meuse la rejoint sur la droite, en avant de Verdun et Saint-Mihiel. Les deux armées, commandées en chef par le roi Guillaume avec le général de Moltke, forment une masse de 225 000 hommes victorieux, pleins d'enthousiasme, pourvus de 800 pièces de canon. Elles vont donc dominer l'armée de Châlons par le nombre, l'armement, le moral des troupes, l'intelligence du commandement. Ellés auront encore la supériorité des positions stratégiques. L'armée de Châlons, marchant à l'Est par Vouziers, s'engage, entre l'ennemi sur son flanc droit et la Belgique sur son flanc gauche, dans une impasse; en avant, du côté de Metz, elle sera exposée

1. *Histoire de l'armée de Châlons par un volontaire*, p. 84.

2. Emmanuel Domenech, *Histoire de la deuxième ambulance*, p. 157. — Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 22.

3. Général Martin des Pallières, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 221. — Soret, *Notes d'un volontaire*, p. 18.

4. Général Martin des Pallières, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 221.

aux attaques combinées de toutes les armées allemandes, qui possèdent les lignes de communications intérieures; en arrière, vers Mézières, où est sa seule ligne de retraite, un simple allongement de l'ennemi la coupera de la France.

L'état-major prussien était resté perplexe au sujet de l'armée de Châlons : serait-elle ramenée à Paris ou envoyée vers Metz? Jugeant ce dernier mouvement téméraire, il penchait à croire qu'il serait définitivement écarté. Il continua donc à tenir jusqu'au 25 ses propres armées rangées face à l'ouest, vers Paris. Cependant, à mesure que des bruits lui laissaient, malgré tout, entrevoir comme possible une marche de l'armée de Châlons à l'Est, il avait infléchi ses corps du côté de Reims et lancé sa cavalerie vers Grand-Pré. Le 25, des nouvelles trouvées dans les journaux, des télégrammes reçus de Londres, l'informent que l'armée de Châlons a quitté Reims et se dirige sur Metz. Le lendemain, les avis des éclaireurs, qui rencontraient les Français à Grand-Pré et près de Vouziers, corroboraient ces premiers renseignements. Le 26, les armées allemandes pivotent de l'ouest au nord, et marchent sur Sainte-Ménéhould, Varennes et Dun, qu'elles dépassent pour se porter ensuite sur Vouziers, Buzancy et Beaumont. Dans cette conversion, les troupes de la III<sup>e</sup> armée, placées sur la gauche, le plus au sud, ont, pour se ranger parallèlement à l'armée de la Meuse, une très grande distance à parcourir; elles arriveront, par étapes doubles, sur le point décisif au moment voulu.

Pendant ce temps l'armée de Châlons se mouvait lentement vers la Meuse; vingt-cinq lieues en six jours<sup>1</sup>. C'est entre l'Aisne et la Meuse que le maréchal de MacMahon, après avoir pris la résolution de revenir en arrière, l'abandonnait pour se diriger de nouveau sur Metz. De là des contremarches, certains corps passaient jusqu'à trois

1. *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, p. 18.

fois par les mêmes lieux<sup>1</sup>. L'intendance s'était trouvée tout de suite en défaut ; les vivres manquaient sans cesse. Pour s'approvisionner, le maréchal de Mac-Mahon devait une première fois modifier son itinéraire et se rapprocher du chemin de fer à Rethel<sup>2</sup>. Les contre-ordres et les hésitations ont achevé de démoraliser les troupes, en leur enlevant toute confiance dans les chefs ; le mauvais temps est venu, et elles demeurent affamées dans la boue et sous la pluie<sup>3</sup>.

La lenteur de la marche a fait perdre l'avance que l'on croyait avoir. Loin de prévenir l'ennemi sur Stenay et Montmédy, on le voit arriver sur soi entre l'Aisne et la Meuse, lui prêtant le flanc. On n'est plus seulement en contact avec de la cavalerie. Le 29, le 5<sup>e</sup> corps a eu un engagement d'arrière-garde très vif avec des partis d'infanterie du XII<sup>e</sup> corps, aussi le maréchal de Mac-Mahon se préoccupe-t-il avant tout de porter son armée au delà de la Meuse. Dès le 29, le 12<sup>e</sup> corps a pu la passer à Mouzon ; le 1<sup>er</sup> corps a campé à Remilly et l'y traversera le 30, dans la matinée. En arrière restent le 5<sup>e</sup> corps à Beaumont, le 7<sup>e</sup> à Oches. Le maréchal de Mac-Mahon, le 30 au matin, est allé, de sa personne, leur enjoindre de se hâter vers la Meuse. De Beaumont le 5<sup>e</sup> corps marchera directement sur Mouzon, le 7<sup>e</sup> à Oches prendra une direction parallèle par Stonne et Raucourt, pour traverser la rivière, tant à Mouzon qu'à Villers, à côté.

Le 5<sup>e</sup> corps atteignait Beaumont dans la nuit du 29 au 30. Les hommes venus par les bois et dans la boue, sans distributions de vivres, sont harassés. Le général de Faily, pour leur donner du repos, a reculé entre onze heures et midi la marche sur Mouzon<sup>4</sup>. Le camp est dominé par des

1. Général de Faily, *Opérations et marches du 5<sup>e</sup> corps*, p. 36-37. — *Histoire de l'armée de Châlons*, p. 102.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 39.

3. Emmanuel Domenech, *Histoire de la deuxième ambulance*, p. 173.

4. Général de Faily, *Opérations et marches du 5<sup>e</sup> corps*, p. 45.

hauteurs boisées. On n'y fait aucune reconnaissance, les grand'gardes ont été placées en deçà. La sécurité est entière, les soldats mangent ou nettoient leurs armes; les chevaux de l'artillerie sont à l'abreuvoir; les généraux déjeunent à Beaumont<sup>1</sup>. Subitement, des obus tombent au milieu des troupes. C'est le IV<sup>e</sup> corps prussien qui, sans attirer l'attention, a traversé les bois d'où il débouche à 600 mètres. Dans la surprise, on se forme au hasard et l'on se porte à l'ennemi. On n'a que peu ou point d'artillerie utilisable; l'infanterie épuise son premier feu et cède en désordre, abandonnant les bagages et les canons qu'on n'a pu atteler. On cherche à se maintenir en arrière, sur des hauteurs; alors arrivent sur le terrain, à droite du IV<sup>e</sup> corps le XII<sup>e</sup> et à gauche le I<sup>er</sup> corps bavarois. Le 5<sup>e</sup> corps recule de nouveau. Lorsqu'il approche de la Meuse, comme il n'y a de passage que sur le pont de Mouzon encombré, il faut chercher à tenir tête. Un régiment de cuirassiers, le 5<sup>e</sup>, charge l'infanterie prussienne. Avant d'avoir pu la joindre, le colonel de Contenson est tué et le régiment écrasé. Les Allemands ne s'arrêtent qu'après avoir conquis toute la rive gauche de la rivière, y compris le faubourg et le pont de Mouzon. Ils avaient 3500 hommes hors de combat; le 5<sup>e</sup> corps perdait quarante-deux canons et, sans compter les hommes hors de combat ou en fuite, 2000 hommes prisonniers.

Le 7<sup>e</sup> corps avait aussi été attaqué, en marche vers la Meuse. Une de ses brigades, escortant les convois entre Stoune et Mouzon, a été abordée par une partie du I<sup>er</sup> corps bavarois venu de Beaumont. En peu de temps les hommes de la réserve, incorporés pour combler les vides faits à Frœschwiller, ont pris la fuite, s'écriant qu'on ne saurait se battre sans manger, jetant leurs sacs et leurs fusils<sup>2</sup>. Le général Douay perdait successivement les positions sur lesquelles il cherchait à maintenir la brigade, en avant et

1. Defourny, curé de Beaumont, *La bataille de Beaumont*, p. 96.

2. Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 24, 25.

en arrière de Beaumont, lorsque la nuit venait à propos arrêter l'ennemi. Le général Douay renonce alors à franchir la Meuse avec le 7<sup>e</sup> corps, à Mouzon et Villers, où il entend le canon et dont les ponts sont interceptés, il se décide à la passer à Rémilly. On manque d'équipages de pont<sup>1</sup>, on n'a pu établir à Rémilly, avec de mauvais bateaux, qu'un pont très étroit, qui s'est effondré sous le poids du 1<sup>er</sup> corps qui l'a traversé<sup>2</sup>. Le passage est extrêmement lent dans ces conditions. A deux heures du matin, deux régiments et trois batteries du 7<sup>e</sup> corps seulement ont pu franchir la rivière. L'inquiétude est poignante. Le général Douay s'attend, avec le jour, à voir arriver l'ennemi et à tomber en ses mains, lorsqu'il apprend que le maréchal de Mac-Mahon porte l'armée en retraite sur Sedan ; il s'y dirige alors avec ses troupes partagées entre les deux rives.

Le maréchal de Mac-Mahon ne pouvait, après la déroute de Beaumont, persévérer à marcher sur Metz, aussi se rejetait-il en arrière. Dans la nuit du 30 et la matinée du 31, les troupes des 5<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup> et 12<sup>e</sup> corps, parvenues sur la rive droite de la Meuse, se sont dirigées vers Sedan. Leur marche s'opéra dans le plus grand désordre<sup>3</sup>, toutes les armes allaient confondues sur les routes encombrées<sup>4</sup>, des partis de cavalerie entrés dans les bois, pour éviter la presse, se trouvèrent à leur insu conduits en Belgique ou reportés au delà de Sedan. Cette ville était le dernier lieu où l'on pût vouloir séjourner ; aussi le maréchal de Mac-Mahon, en s'y rendant, ne se proposait-il que d'y rallier l'armée<sup>5</sup>. Cependant, arrivé le 31 au matin, bien que rejoint par les divers corps dans la journée, il y demeure irrésolu

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 33.

2. Prince Bibesco, *Belfort, Reims, Sedan*, p. 114.

3. *De Frœschwiller à Sedan. Journal d'un officier du 1<sup>er</sup> corps*, p. 73. — Le général de Wimpffen, *Réponse au général Ducrot par un officier supérieur*, p. 69.

4. Général de Wimpffen, *Sedan*, p. 139.

5. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 37.

et incertain<sup>1</sup>. Il néglige ainsi de battre définitivement en retraite vers Mézières, où se réunit un nouveau corps, le 13<sup>e</sup>, avec des vivres et qui est le seul point par où il puisse échapper à l'ennemi.

Entre Sedan et Mézières la Meuse, qui a coulé jusque-là vers le nord-ouest, fait brusquement une pointe au nord, puis retourne sur elle-même plein sud et décrit une boucle, dont le sommet n'est qu'à 7 kilomètres de la frontière belge. D'épaisses forêts, entre la frontière et la boucle de la Meuse, diminuent encore l'espace libre, ne laissant de praticable sur Mézières qu'un étroit défilé près de Saint-Menges. De ce point étranglé à Mézières, il y a quatre lieues; la rivière, alors infléchie au sud, ouvre un passage plus large par Vrigne-au-Bois et Vivier-au-Court, mais ce n'est toujours qu'une sorte de couloir. La clef des positions qui entourent Sedan est au calvaire d'Illy, sur les hauteurs, au nord de la ville. Là seulement, on commande l'entrée du défilé et du couloir qui conduisent à Mézières, et, au cas où la ligne de retraite sur la France viendrait à manquer, on peut se retirer en Belgique; mais le maréchal de Mac-Mahon a négligé de tenir fortement le calvaire d'Illy. Il a pelotonné les corps de son armée plus près de Sedan où, rangés sur deux fronts, ils forment un angle; le 12<sup>e</sup> corps à Bazeilles, le 1<sup>er</sup> sur le plateau de Givonne font face à l'est du côté de Carignan; le 7<sup>e</sup> corps, sur les coteaux de Floing, fait face au nord-ouest. Le 5<sup>e</sup> corps au milieu demeure en réserve. L'armée ainsi placée ne possède aucune ligne de retraite, la Meuse coule sur ses derrières et sur ses flancs, l'immobilise et lui barre la route de Mézières.

Les Allemands sont arrivés devant Sedan le 31 au soir. Ils tiennent les hauteurs de Frénois et de Wadelincourt au sud de la ville. Des deux côtés de ce point fixe leurs ailes qui débordent, portées au delà de la Meuse vers le nord, vont se plier, comme deux grands bras, pour enserrer

1. De Frœschwiller à Sedan. *Journal d'un officier du 1<sup>er</sup> corps*, p. 70, 71.

l'armée de Châlons dans une formidable étreinte. A gauche, le V<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> corps, la division wurtembergeoise, entrés dans le couloir qui conduit à Mézières, déboucheront du défilé de Saint-Menges, contourneront la boucle de la Meuse et se porteront sur Illy. A droite, le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> corps bavarois, le IV<sup>e</sup> corps prussien, le XII<sup>e</sup> (saxon) et la garde engageront la bataille en avant de Bazeilles et du plateau de Givonne et se porteront à leur tour sur le point décisif d'Illy. Pour ce double mouvement tournant, les Allemands doivent traverser à leur gauche, la Meuse, à leur droite, la Meuse et son affluent le Chiers; ils se servent partout des ponts existants, qu'ils trouvent intacts <sup>1</sup>.

La bataille de Sedan s'engage le 1<sup>er</sup> septembre à quatre heures du matin par l'attaque, sur Bazeilles, des Bavaois qui viennent de passer la Meuse. Le maréchal de Mac-Mahon, quoiqu'il n'eût point encore arrêté de plan de bataille définitif <sup>2</sup>, ne pensait pas cependant demeurer sur les positions qu'il occupait, mais il s'y était attardé et l'ennemi l'obligeait à y combattre. Il inspectait sa ligne, lorsque en face du village de la Moncelle, à six heures du matin, il est atteint au-dessous de la hanche gauche par un éclat d'obus. Sa blessure l'oblige à se démettre et il désigne pour successeur le général Ducrot, qui, à sept heures moins le quart, prend le commandement <sup>3</sup>.

Le général Ducrot, à l'arrivée à Sedan, encore sans instructions, avait eu la pensée d'occuper Illy avec son corps pour s'assurer le chemin de Mézières; ce n'est qu'après, au reçu d'ordres précis, qu'il s'était établi sur le plateau de Givonne. Lorsque le commandement en chef lui est remis, il cherche à éviter une bataille, sur le lieu de perdition où le maréchal de Mac-Mahon s'est placé, il va donc opérer avec toute l'armée la marche vers Illy, qu'il a déjà voulu entreprendre avec son seul corps, pour ga-

1. Général Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 16.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. 1, p. 38.

3. Procès du général de Wimpffen contre le *Pays*. Déposition du général Ducrot.

gner Mézières. Il ignorait que l'accès en fût fermé. Le V<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> corps prussien, la division wurtembergeoise tenaient déjà le couloir entre Mézières et la boucle de la Meuse<sup>1</sup>, ils approchaient du défilé de Saint-Menges. Peut-être, quelques corps isolés fussent-ils parvenus à se glisser par les bois entre les Allemands et la frontière belge; cependant l'armée entière ne pouvait plus s'échapper, car pour cela il lui eût fallu, à la fois, culbuter les troupes placées en face d'elle et contenir, en arrière, les corps ennemis déjà engagés à Bazeilles<sup>2</sup>. Mais, si l'armée ne peut être ramenée en France, elle pourra comme pis aller atteindre un pays neutre, car, au moment où le général Ducrot commande de marcher sur Illy, les colonnes, qui de la droite et de la gauche allemandes s'y dirigent, sont encore assez éloignées l'une de l'autre pour qu'on puisse passer, et, après avoir combattu, se réfugier en Belgique. Le général Ducrot, pour accomplir son mouvement de retraite, est allé donner lui-même des ordres au général Lebrun, dont le 12<sup>e</sup> corps, le plus éloigné d'Illy à l'est, doit se replier le premier; en effet, le général Lebrun commence à reporter ses troupes en arrière de Bazeilles, quand, à huit heures et demie, l'armée change encore de général en chef.

Le général de Wimpffen avait été appelé à commander le 5<sup>e</sup> corps, que le déchainement de l'opinion publique contraignait le gouvernement de l'Impératrice de retirer au général de Failly; il avait par surcroît reçu à Paris, du général de Palikao, une lettre de service lui remettant le commandement en chef, à défaut du maréchal de Mac-Mahon. Lorsque celui-ci a été blessé, il ne s'est pas prévalu de sa lettre; mais, lorsqu'il voit se dessiner le mouvement sur Illy, il envoie un billet au général Ducrot, pour la lui faire connaître et lui dire que, mécontent de la retraite, il donne contre-ordre au général

1. *Guerre franco-allemande*, p. 1148.

2. Général Lebrun, *Bazeilles-Sedan*, p. 105.

Lebrun<sup>1</sup>. Le général de Wimpffen, en prenant le commandement, n'avait aucune connaissance exacte, soit de la position respective des armées, soit même de la composition et de l'effectif de celle dont il devenait le chef. Arrivé directement d'Algérie, le 30 dans l'après-midi, il n'a pu échanger aucune communication avec le maréchal de Mac-Mahon ou les chefs de corps<sup>2</sup>. Il n'a même point arrêté de plan de bataille<sup>3</sup>, mais le combat que le 12<sup>e</sup> corps soutient à Bazeilles avec avantage, paraît l'avoir tellement illusionné qu'il fonde sur cet incident l'espoir d'un succès, et, comme les Bavares se sont avancés vers Bazeilles avec la Meuse à dos, il promet à l'Empereur de les jeter dans la rivière<sup>4</sup>. La résolution du général de Wimpffen étant tout l'opposé de celle du général Ducrot, les troupes qui déjà battaient en retraite firent volte-face vers Bazeilles, et l'armée perdit ainsi sa chance dernière de se réfugier en Belgique.

La bataille s'étend à tout le périmètre occupé par l'armée de Châlons. Nulle vue d'ensemble, aucun grand effort combiné. Certains corps, l'infanterie de marine, les chasseurs d'Afrique sauvegarderont par leur courage l'honneur français, d'autres s'effondreront écrasés, presque sans pouvoir combattre. Les Allemands ne cessent de gagner du terrain. Vers onze heures et demie ils se sont définitivement emparés de Bazeilles, que l'infanterie de marine a disputé pied à pied; en face du plateau de Givonne, ils ont repoussé le 1<sup>er</sup> corps de la position avancée de Dugny. En même temps le V<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> corps ont débouché du défilé de Saint-Menges sur Illy et pris Floing au 7<sup>e</sup> corps. Les chasseurs d'Afrique, conduits par les généraux Margueritte et de Galliffet, ont fait des charges répétées qui ont un instant maintenu l'ennemi; ensuite

1. Général de Wimpffen, *Sedan*, p. 162.

2. Général de Wimpffen, *Sedan*, p. 141. — Général Lebrun, *Bazeilles-Sedan*, p. 151.

3. Rapport du Conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan.

4. Général de Wimpffen, *Sedan*, p. 164.

il a opéré une concentration d'artillerie qui a rendu ses progrès irrésistibles. Au nord du plateau de Givonne, le XII<sup>e</sup> corps et la garde prussienne ont également contourné les positions françaises et sont arrivés sur Illy donner la main au XI<sup>e</sup> corps, venu par l'autre côté. Le double mouvement d'étreinte des armées allemandes a réussi. L'armée de Châlons, vers une heure et demie, est enveloppée et son sort est décidé. Elle est sous le feu d'une formidable artillerie qui, tirant sur elle de hauteurs dominantes, la prend partout d'écharpe et de revers. Sa propre artillerie, inférieure en nombre de pièces, en calibre, en matériel <sup>1</sup>, est démontée ou impuissante et, vers trois heures, ce qui subsiste de troupes organisées a perdu toutes les positions défendables. Dès le matin, à l'occasion de la retraite entreprise par le général Ducrot, des hommes isolés s'étaient réfugiés à Sedan; une fois commencée, la débandade n'avait plus cessé; à onze heures, des milliers d'hommes étaient déjà agglomérés dans le bas-fond de Sedan et successivement tous les corps en déroute prennent le même chemin. Les Allemands victorieux rétrécissent le cercle; leurs obus, qui atteignent des masses accumulées, font de grands ravages.

L'Empereur jusqu'alors s'était tenu à l'écart, laissant agir le maréchal de Mac-Mahon et les généraux venus après lui. Il était tombé dans un complet abattement, ses traits avaient perdu leur impassibilité habituelle et révélaient tout son désespoir <sup>2</sup>. A Sedan, le 30 au soir, on lui a suggéré de gagner Mézières; il s'y est refusé, résolu à partager le sort de l'armée <sup>3</sup>. Il s'est rendu le matin, au-dessus de Bazeilles, sur le champ de bataille. Là il est resté au danger, avec cette sorte de courage inerte qui lui était propre <sup>4</sup>; plusieurs de ses officiers ont été tués ou

1. *Histoire de l'armée de Châlons par un volontaire*, p. 135.

2. Abbé Gabriel, *Journal du blocus de Verdun*, p. 18. — Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 21 et 22.

3. Général Pajol, *Lettre au « Moniteur universel »*, p. 8.

4. Georges Jeannerod, *le Temps*, 9 septembre 1870.

blessés à ses côtés<sup>1</sup>. Ses infirmités se joignaient aux tortures morales pour l'accabler<sup>2</sup>; les forces lui manquaient, il ne pouvait se tenir longtemps à cheval. A onze heures et demie, il est rentré en ville et s'est retiré à la sous-préfecture; c'est là qu'il apprend la déroute de l'armée. Tout à coup, vers deux heures<sup>3</sup>, il sort de son abstention et, à l'insu des généraux, prend l'initiative de faire cesser l'effusion du sang, en mettant fin au combat. Il veut demander un armistice; mais, dans sa hâte, au lieu d'envoyer un parlementaire, comme il convient en pareil cas, il se sert du moyen usité aux capitulations, il fait arborer un drapeau blanc sur la citadelle. Le chef d'état-major de l'armée, le général Faure, commande de l'abattre. A mesure que les corps s'effondrent, les chefs rentrés en ville vont trouver l'Empereur. Le général Ducrot arrive alors que des obus éclatent auprès de la sous-préfecture, l'Empereur lui dit : « J'ai fait arborer le drapeau parlementaire, mettez-vous là et écrivez; » puis il lui dicte un billet où il est dit que les pourparlers vont commencer, qu'il faut cesser le feu, et, comme lui-même n'exerce plus de commandement militaire, il le requiert de signer. Le général s'y refuse, ce n'est pas à lui, mais au chef d'état-major de l'armée à signer un pareil ordre. Le général envoie son propre chef d'état-major, le colonel Robert, porter le billet au général Faure, qui se refuse également à signer; il a quelques instants auparavant abattu le drapeau blanc et il ne le fera pas relever. Le général Lebrun, venu à son tour, trouve l'Empereur seul, qui lui demande comment il se fait que la lutte continue, il y a déjà trop de sang versé. Le général Lebrun ayant de nouveau expliqué que, pour obtenir un armistice, on doit envoyer un parlementaire, l'Empereur lui dicte une de-

1. Général Pajol, *Lettre*, etc., p. 13. — Général de Wimpffen, *Sedan*, p. 299.

2. Xavier Raspail, *Napoléon III à Baybel*, p. 13 et 14.

3. Procès du général de Wimpffen contre le *Pays*. Déposition du général Pajol.

mande d'armistice qu'il portera signer au général de Wimpffen.

Entre temps, à deux heures et demie, l'Empereur a reçu un billet du général de Wimpffen : « Sire, je me décide à forcer la ligne qui se trouve devant le général Lebrun et le général Ducrot, plutôt que d'être prisonnier dans Sedan. Que Votre Majesté vienne se mettre à la tête de ses troupes, elles tiendront à honneur de lui ouvrir un passage. » Il se borne à observer qu'une semblable tentative ne lui paraît avoir, à cette heure, aucune chance de succès, qu'elle ne pourrait conduire qu'à sacrifier inutilement de nouveaux hommes et à le livrer lui-même à l'ennemi <sup>1</sup>, et au général Douay, qui arrive après les autres, il déclare que, puisque l'armée a fait d'inutiles efforts, c'est à lui maintenant qu'il appartient de s'immoler.

Alors que le général de Wimpffen écrivait son billet à l'Empereur, il commandait aux chefs de corps de lui amener leurs troupes, pour essayer une percée à l'est, sur Carignan. Il était trop tard. Le 7<sup>e</sup> corps, très compromis, ne put être ramené par le général Douay <sup>2</sup>, et à ce moment le général Ducrot ne disposait déjà plus d'aucune force organisée <sup>3</sup>. Le général de Wimpffen, réduit aux seules troupes qui s'offrent autour de lui, tentait malgré tout de se porter en avant; mais on lui remet le papier de l'Empereur, qui l'invite à demander un armistice et il apprend qu'on a hissé un drapeau blanc sur la citadelle. Comme elle est du côté de Balan, où il continue la résistance, l'apparition du drapeau sert d'excuse aux soldats pour ne pas combattre. Le général Lebrun survient, qui lui réitère, au nom de l'Empereur, l'invitation de solliciter un armistice. Même un des hommes de l'escorte a déjà déployé un

1. Procès du général de Wimpffen contre le *Pays*. Déposition Gaston de la Nouvelle.

2. Procès, *ibid.* Déposition du général Douay.

3. Procès, *ibid.* Déposition du général Ducrot.

drapeau de parlementaire. A cette vue, le général de Wimpffen s'emporte; il ordonne, sans vouloir rien entendre, de continuer la bataille. On arrache le drapeau et l'on se sépare. Peu après, le général de Wimpffen, qui est allé rejoindre le général Lebrun du côté de Balan, lui demande de tenter un nouvel effort. Wimpffen et Lebrun font appel aux hommes en criant : En avant ! Ils parviennent d'abord à en entraîner quelques centaines, mais bientôt ils ne sont plus suivis. Le général de Wimpffen, obligé enfin de reconnaître qu'une plus longue résistance était inutile, donna l'ordre de faire rentrer toutes les troupes dans Sedan. Ce fut le dernier épisode de la bataille; il était près de six heures.

L'armée tout entière effondrée est accumulée dans la ville. Les hommes, mêlés aux chevaux, aux voitures et aux canons, démoralisés et dans l'indiscipline, maudissent leurs chefs, qu'ils accusent de les avoir trahis et vendus.

Le général de Wimpffen, à son tour rentré en ville, avait remis sa démission de général en chef à l'Empereur; aucun des chefs de corps ne voulut prendre le commandement, pour signer une capitulation devenue inévitable, il fut donc contraint de la retirer. A huit heures du soir, il allait négocier au quartier général ennemi. L'Empereur s'était déjà mis en rapports avec le roi de Prusse. Celui-ci, après la victoire de son armée, avait envoyé un de ses officiers, le colonel de Bronsart, à Sedan, sommer la ville de se rendre. L'Empereur renvoyait le colonel de Bronsart accompagné de son propre aide de camp, le général Reille, chargé de porter au roi la lettre suivante :

« Monsieur mon frère,

« N'ayant pas pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté.

« Je suis, de Votre Majesté, le bon frère,

« NAPOLÉON. »

Le roi apprit par cette lettre la présence de l'Empereur à Sedan qu'il ignorait, il répondit :

« Monsieur mon frère,

« En regrettant les circonstances dans lesquelles nous nous rencontrons, j'accepte l'épée de Votre Majesté et je la prie de vouloir bien nommer un de vos officiers, muni de vos pleins pouvoirs, pour traiter de la capitulation de l'armée, qui s'est si bravement battue sous vos ordres. De mon côté, j'ai désigné le général de Moltke à cet effet.

« Je suis, de Votre Majesté, le bon frère,

« GUILLAUME. »

Depuis lors, les Allemands avaient cessé le feu et, quand le général de Wimpffen arriva au quartier général ennemi, une sorte d'armistice tacite régnait déjà entre les deux armées.

Le général de Wimpffen trouva le général de Moltke entouré de M. de Bismarck et du général de Blumenthal. Sur la demande qu'il lui fit de ses conditions, le général de Moltke dit que l'armée de Châlons serait prisonnière, mais que les officiers, par faveur, conserveraient leurs armes, et comme il se récriait, affirmant que, plutôt que de subir de telles exigences, il chercherait à s'ouvrir un passage, le général de Moltke répondit : « Vous défendre dans Sedan ou tenter une sortie vous sont également impossibles, il ne vous reste pas plus de 80 000 hommes, vous manquez de vivres, et je dispose moi-même de plus de 200 000 hommes et de 500 canons. » Ces paroles irréfutables montraient que la détresse de l'armée dans Sedan était connue. Le général de Wimpffen chercha donc à obtenir des concessions à l'aide d'arguments politiques : il dit que, si les conditions de paix étaient douces, les traces de la guerre s'effaceraient vite et que les longues haines seraient évitées. Mais alors ce fut M. de Bismarck qui prononça le *væ victis* : à ses yeux ce serait folie de

compter sur l'oubli ou la reconnaissance de la France, il n'y avait aucun fond à faire sur une nation sans institutions fixes, où, depuis quatre-vingts ans, les changements les plus étranges se succédaient. « D'ailleurs, dit-il, il est inadmissible que les Français puissent nous pardonner nos victoires ; ils sont irritables et orgueilleux à l'excès. Depuis deux siècles, la France a déclaré trente fois la guerre à l'Allemagne. Cette fois-ci, elle nous l'a déclarée parce qu'elle ne pouvait nous pardonner Sadowa. Il faut qu'elle soit châtiée de son caractère agressif ; nous voulons assurer la sécurité de nos enfants, et pour cela il faut que nous ayons entre elle et nous un glacis ; nous réclamerons donc la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande. » Le général de Wimpffen lui ayant répondu qu'il se trompait, qu'il prêtait à la France actuelle des sentiments évanouis, que le développement de la richesse publique avait amené une préférence des poursuites de la paix sur celles de la guerre, qu'on était tout prêt à proclamer la fraternité des peuples, que, par exemple, on ne trouvait plus de traces de l'ancienne haine contre l'Angleterre, que la nation, plutôt que de céder l'Alsace et la Lorraine, résisterait à outrance et que, d'ailleurs, une paix arrachée au prix de tels sacrifices ne serait qu'une trêve, M. de Bismarck reprit : « Non, la France n'est pas changée, elle a toujours désiré la guerre et c'est pour flatter cette manie populaire de la gloire que, dans un intérêt dynastique, l'empereur Napoléon est venu nous provoquer. On voudra sans doute se défendre à tout prix. En France, on forme vite des soldats, mais de jeunes soldats ne valent pas des troupes aguerries. Le sort des batailles nous a livré les meilleurs éléments de l'armée française, les mettre en liberté pour nous exposer à les voir de nouveau marcher contre nous, serait folie. »

Le général Castelnau, aide de camp de l'Empereur, avait accompagné le général de Wimpffen, pour faire une communication au nom de son maître. Il prit à ce moment la parole : « L'Empereur m'a chargé de faire remar-

quer à S. M. le roi de Prusse que, lui ayant envoyé son épée et s'étant personnellement rendu à merci, il espérait qu'en considération, il voudrait bien accorder à l'armée française une capitulation des plus honorables.» — « Mais quelle est l'épée qu'a rendue l'empereur Napoléon, dit M. de Bismarck, est-ce la sienne ou celle de la France? Si c'est celle de la France, les conditions peuvent être singulièrement modifiées. » — « C'est seulement la sienne. » — « En ce cas, reprit le général de Moltke, cela ne change rien aux conditions. » — « Eh bien, nous recommencerons la bataille, » dit le général de Wimpffen. — « La trêve expirera demain matin à quatre heures, répondit le général de Moltke, et à quatre heures précises, j'ouvrirai le feu. Je vous affirme de nouveau qu'une percée de votre part ne saurait réussir, car, outre la grande supériorité de mes forces, j'occupe des positions imprenables, d'où je puis brûler Sedan en quelques heures. » Ces arguments étaient irréfutables, le général de Wimpffen se restreignit donc à demander un sursis, car il lui fallait, avant de conclure, réunir les généraux de son armée et le délai jusqu'à quatre heures n'en laissait pas le temps. Sur l'intervention de M. de Bismarck, le général de Moltke consentit enfin à prolonger la trêve jusqu'à neuf heures du matin.

Le 2 septembre, à six heures du matin, le Conseil de guerre s'assembla à Sedan. Ses membres perdirent toute velléité de résistance lorsqu'ils eurent examiné la situation. Les troupes sont en entier retirées dans la ville<sup>1</sup>. Des hauteurs la dominant, d'où l'ennemi, avec sa seule artillerie de campagne, peut la détruire et tout ce qu'elle contient. L'armement est incomplet, les munitions manquent pour servir les canons des remparts. On n'a pas de vivres. Un train avait apporté un million de rations, mais des obus sont tombés sur la gare et il a été renvoyé à Mézières<sup>2</sup>. Dans ces conditions, trente-deux généraux,

1. Général Ducrot, *La journée de Sedan*, p. 75.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 37.

sur trente-quatre présents, reconnurent l'impossibilité de se soustraire aux exigences du vainqueur, quelque dures qu'elles fussent. A l'issue de ce Conseil, le général de Wimpffen allait signer la capitulation au château de Bellevue. Il obtenait comme faveur que les officiers s'engageant par écrit à ne pas reprendre les armes pourraient librement se retirer en France. Il violait, du reste, par cette clause, les règlements militaires, qui prescrivent aux chefs d'armée de ne pas séparer, dans leurs conventions, le sort des officiers de celui des soldats<sup>1</sup>. La capitulation livrait à l'ennemi 83 000 hommes et 550 canons, y compris ceux de la forteresse. Déjà, pendant la bataille, les Français avaient perdu à peu près 17 000 hommes mis hors de combat et une vingtaine de mille faits prisonniers. Environ 3000 hommes se réfugièrent en Belgique, où ils furent internés. De toute l'armée de Châlons, une douzaine de mille hommes, dispersés de tous côtés, parvinrent seuls à retrouver la France. Les Allemands avaient 8950 hommes hors de combat.

Pendant que les généraux délibéraient sur la capitulation, l'Empereur sortait de Sedan. Il allait à Donchery demander au roi de Prusse des adoucissements aux conditions imposées par le général de Moltke. Le général Reille, envoyé en avant, ne trouva à Donchery que M. de Bismarck qui, prévenu, monta tout de suite à cheval. L'Empereur et M. de Bismarck, s'étant rencontrés, entrèrent dans la maison d'un tisserand, située près de la route au milieu d'un petit jardin<sup>2</sup>, puis, ressortis de la maison, s'assirent dans le jardin. L'Empereur témoigna le désir de voir le roi, il s'était rendu sans condition et il venait faire appel à sa générosité en faveur de l'armée<sup>3</sup>; il se prit ensuite à déplorer la guerre et voulut se disculper d'en être l'auteur : elle lui avait été imposée, dit-il, par le sen-

1. Rapport du Conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan.

2. Forbes, *My experiences of the war*, t. I, p. 201.

3. *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*, p. 28.

timent national <sup>1</sup>. M. de Bismarck répondit que le roi était à Vendresse, trois lieues plus loin. Il refusa personnellement d'examiner la capitulation, cela regardait les généraux, mais pourquoi ne s'occuperaient-ils pas de la paix à conclure? L'Empereur déclara qu'il ne possédait plus de pouvoirs, il les avait remis à l'Impératrice-régente à laquelle il fallait s'adresser. Le général de Moltke était survenu et l'Empereur s'efforça d'en obtenir des concessions; il lui suggéra un arrangement qui permettrait à l'armée française de se retirer en Belgique, pour y rester désarmée. Le général de Moltke, quittant alors l'Empereur et M. de Bismarck, se mit à la recherche du roi, qu'il rencontra sur la route, entre Donchery et Vendresse. Il lui transmit les propositions de l'Empereur. Après un rapide conseil, ils décidèrent de ne point accorder à l'armée française d'autres conditions que celles qui la rendraient simplement prisonnière. Le roi, puisqu'il était résolu d'avance à repousser les demandes de son prisonnier, retourna à Vendresse et renvoya le général de Moltke informer M. de Bismarck qu'il n'aurait d'entrevue avec l'Empereur que lorsque la capitulation serait signée. Pendant ce temps, l'Empereur attendait toujours dans le petit jardin du tisserand. Vers dix heures, M. de Bismarck, qui était allé à la recherche d'un lieu plus convenable, revint lui proposer, comme demeure, le château de Bellevue, dans le voisinage, entre Donchery et Frénois. Il s'y rendit et y trouva les généraux de Moltke et de Wimpffen, qui avaient rédigé les clauses de la capitulation. Il apprit au général de Wimpffen l'insuccès de ses efforts pour voir le roi. C'est alors que celui-ci, sans espérance, se résigna à conclure et à signer.

L'Empereur fut ensuite laissé seul au château de Bellevue. A deux heures, le roi Guillaume vint lui rendre visite. Ils s'entretinrent environ vingt minutes. Le roi témoigna à son prisonnier les égards voulus, mais évita de traiter

1. Rapport de M. de Bismarck au roi.

aucun sujet politique<sup>1</sup>. Le lendemain, l'Empereur partit, en traversant la Belgique, pour le château de Wilhelmshöhe près de Cassel, que le roi lui avait assigné comme résidence, pendant sa captivité. Les soldats prisonniers furent conduits dans la presqu'île d'Yges à côté de Sedan, où ils étaient faciles à garder, entourés par la boucle de la Meuse et un canal. Ils durent camper dans la boue, sans abri, soumis à d'affreuses privations. Les vivres manquaient à l'énorme masse d'hommes accumulée à Sedan. Dans la presqu'île, les prisonniers éprouvaient même les tortures de la soif; la Meuse charriait autour d'eux des cadavres d'hommes et de chevaux qui empoisonnaient les eaux<sup>2</sup>. Puis, ils furent acheminés, par étapes, vers l'Allemagne.

Le maréchal de Mac-Mahon, en se portant sur Metz, avait cherché à prévenir le maréchal Bazaine. Metz était déjà entouré par l'ennemi; les communications que pouvaient échanger les armées du Rhin et de Châlons par des émissaires, étaient donc irrégulières et d'un succès incertain. Une dépêche chiffrée, expédiée le 22 par le maréchal de Mac-Mahon, n'arrivait à Metz que le 30, et le premier renseignement authentique que le maréchal Bazaine devait recevoir sur la marche de l'armée de Châlons ne paraît, malgré toutes les accusations contraires, lui être parvenu que le 29, par une dépêche du général Ducrot envoyée d'Attigny<sup>3</sup>.

L'armée du Rhin, repliée dans le camp retranché de Metz, avait repris haleine après la bataille de Saint-Privat. Elle demeurait investie. La ville de Metz est traversée par la Moselle, et il fallait avant tout décider sur quelle rive on chercherait à percer le cercle ennemi. Quoique dans sa dépêche du 19 août à l'Empereur, qui devait une première

1. Moritz Busch, *Graf Bismarck und seine Leute*, t. I, p. 247.

2. Soret, *Notes d'un volontaire au 50<sup>e</sup> de ligne*.

3. *Procès Bazaine*. Plaidoirie de M<sup>e</sup> Lachaud, p. 43 et suiv.

fois amener la marche de l'armée de Châlons sur Metz, le maréchal Bazaine eût parlé de reprendre sa retraite vers Châlons par les places de la frontière du Nord et Montmédy, ce qui l'obligeait à forcer les lignes ennemies sur la rive gauche de la Moselle, il ne semble pas qu'à ce moment, ni lui ni aucun chef de corps ait considéré pareille opération comme réalisable et ait eu sérieusement la pensée de l'entreprendre. Les Prussiens, pour couper à l'armée du Rhin la route de Paris, ont en effet massé leurs forces sur la rive gauche; en outre, des hauteurs boisées, qu'ils ont commencé à fortifier, y rendent très difficile l'abord de leurs positions. Il restait la rive droite, ayant l'inconvénient d'éloigner de Paris et de l'armée de secours, mais moins bien gardée et d'une configuration plus favorable. C'est donc de ce côté que le maréchal Bazaine se décidait à sortir : le 26 août, il concentrait son armée en avant du fort de Saint-Julien, pour essayer une percée vers Thionville. Mais ce jour-là, de grandes pluies surviennent<sup>1</sup>, il y voit un empêchement, arrête les troupes et appelle les chefs de corps à une conférence au château de Grimont.

On délibère sur la conduite à tenir. Le général Soleille, commandant de l'artillerie, dit qu'on ne possède de munitions que pour une seule bataille, chercher à gagner Paris serait courir le risque de les user et de se voir à la merci des armées prussiennes; il fallait donc rester à Metz, en frappant des coups sur le périmètre occupé par l'ennemi. Le général Frossard se déclare du même avis; selon lui, il régnait dans l'armée une sorte de fatigue, pour ne pas dire de découragement, on ne pourrait compter sur elle après un premier combat, fût-il heureux, et, s'il était malheureux, elle se dissoudrait. Le maréchal Canrobert expose que sortir, pour s'allonger dans l'intérieur du pays, avec des colonnes immenses de bagages, d'ambulances, d'artillerie, était impraticable; il conclut donc à rester sous Metz, non point inertes, mais en attaquant partout

1. Général Grenier, *Mes souvenirs de l'armée du Rhin*, p. 23.

l'ennemi. Le général de Ladmirault dit qu'il est impossible d'entreprendre une opération de longue haleine, car on serait arrêté faute de munitions. Le maréchal Lebœuf estime que le meilleur service à rendre au pays est de conserver l'armée intacte, tout en se demandant comment on y réussira sans vivres. Le général Bourbaki eût proposé une trouée vers Château-Salins, mais pense qu'on ne saurait la tenter si l'on manque de munitions. Enfin le général Coffinières, commandant supérieur de la place de Metz, déclare que l'enceinte et les forts, mal préparés, ne pourraient soutenir une attaque régulière plus de quinze jours ; en conséquence, l'armée devait rester sous Metz et s'établir solidement sur les deux rives de la Moselle. Après cet échange de vues, qui révélait toute l'insuffisance de la mise en campagne et montrait combien était grand l'affaïsement moral, né de la supériorité reconnue de l'ennemi, le maréchal Bazaine adopta l'avis exprimé : il renonça à la sortie commencée, et répartit de nouveau l'armée sur les deux rives de la Moselle.

Cependant, le 29 et le 30, lorsque lui parvinrent coup sur coup les dépêches annonçant l'approche de l'armée de Châlons, il voulut tenter de la rejoindre d'une manière quelconque. Il reprit donc le 31 l'opération suspendue le 26, devant le fort de Saint-Julien. C'était déjà un désavantage que de reparaitre sur le même point. Et encore, au lieu d'aborder l'ennemi à l'improviste, les troupes ne se concentrent-elles que très lentement en face de lui, à Noiseville et Servigny. Les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps, la garde et la réserve d'artillerie, placées sur la rive gauche de la Moselle, emploient toute la journée à traverser la rivière, leurs dernières colonnes n'arrivent sur le terrain qu'à six heures du soir. Malgré cela, le maréchal Bazaine s'empare, sur la ligne prussienne, de Noiseville ; il dispose, avec son armée réunie, d'une force bien supérieure à celle encore groupée par l'ennemi, et en faisant un grand effort, il pourrait assaillir avec avantage Sainte-Barbe qui, en arrière de Noiseville, est la clef des positions. La

bataille s'est engagée trop tard, la nuit survient, et l'attaque de Sainte-Barbe est remise au lendemain. Les Prussiens utilisent ce répit pour se concentrer. Le lendemain, ils prennent eux-mêmes l'offensive. La division Bastoul, à l'extrême droite de la ligne française, atteinte de front et de revers par une nombreuse artillerie, se replie, entraînant après elle tout le 3<sup>e</sup> corps. L'armée du Rhin rentrait alors dans le camp retranché. Elle avait 3500 hommes hors de combat, les Prussiens 3000.

Le 1<sup>er</sup> septembre voyait donc en même temps se consommer l'anéantissement de l'armée de Châlons et une défaite de l'armée du Rhin cherchant à percer, sous Metz, les lignes prussiennes.

## CHAPITRE IX

LE 4 SEPTEMBRE

A Paris, le gouvernement recevait, dans la soirée du 1<sup>er</sup> septembre et la journée du 2, des avis sinistres, avant-coureurs <sup>1</sup>. Le 3 au matin, une dépêche venue de Belgique lui apprend la catastrophe de Sedan, et à quatre heures de l'après-midi la nouvelle officielle lui en arrive, par un télégramme de l'Empereur lui-même à l'Impératrice <sup>2</sup>. Au début de la séance du Corps législatif, le 3 septembre, le général de Palikao annonçait que les armées du Rhin et de Châlons avaient simultanément éprouvé de graves échecs ; ses explications embarrassées laissaient entrevoir le désastre. D'ailleurs la vérité avait déjà transpiré parmi les députés et était, en particulier, connue de ceux de la gauche <sup>3</sup>. Le public au dehors, était demeuré plein d'espoir ; si bien que la nouvelle de la captivité de l'Empereur et de l'armée de Châlons vint éclater sur Paris, le 3, sans aucune préparation.

A la rencontre des gens qui sortent du Corps législatif et répandent d'abord la nouvelle, les passants tressaillent, frappés de saisissement : dans leur trouble, ils se cherchent et s'assemblent en petits groupes le long des rues ; aucuns

1. Chevreau, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 266. — Kolb-Bernard, *Une page de l'histoire du 4 Septembre*, p. 6.

2. Jérôme David, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 154.

3. Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 55. — Stephen Liégeard, *Trois ans à la Chambre*, p. 321.

chancelant rentrent chez eux à pas précipités ou s'assoient et pleurent dans les cafés. L'angoisse se traduisait par une muette stupeur. Jamais coup plus cruel n'avait frappé les hommes. Le désastre était illimité. La dernière armée a été engloutie. On reste nu devant l'invasion. Le soir, les boulevards se remplissent d'une immense foule. L'angoisse, jusque-là muette, se transforme en cris de rage et en convulsions. Un ébranlement se produit, on prend un drapeau dans une maison; des bandes en furie parcourent les boulevards, un cri répété s'élève : Déchéance! déchéance! Par moments, le pas se précipite et le cri plus douloureux devient un hurlement. La multitude sur les trottoirs applaudit : on vocifère, on bat des mains, on lève les chapeaux, les femmes agitent leurs mouchoirs en trépignant. Les rassemblements ont déjà parcouru les boulevards à diverses reprises, lorsque, devant le poste de police du boulevard Bonne-Nouvelle, ils sont arrêtés par des sergents de ville, qui chargent l'épée nue. On entend des coups de feu. Les boutiques se ferment et les bandes reviennent, dans l'obscurité, communiquer leur fureur augmentée sur toute l'étendue des boulevards.

Les républicains les plus exaltés ou les plus clairvoyants étaient alors arrivés contre l'Empire au paroxysme de la haine, ils ne pensaient qu'aux moyens de le renverser. Depuis quelques jours leurs appréhensions étaient plus que jamais excitées; aussi, en même temps qu'ils sollicitaient les députés de la gauche à une action énergique, eussent-ils voulu provoquer des manifestations au dehors, pour influencer les votes du Corps législatif; mais leurs craintes n'étaient point partagées et tous les essais d'entraîner le peuple restaient sans résultats. Le 3 septembre, ils l'ont enfin sous la main dans une violente surexcitation. Ils en profitent pour lui jeter ces mots : « A deux heures demain, au Corps législatif. » L'annonce de ce rendez-vous trouvant un milieu favorable est transmise de groupe en groupe, de café en café, elle s'envole par toute la ville.

L'Impératrice et les ministres, après avoir reçu le télégramme de l'Empereur, s'étaient réunis en Conseil à six heures. Ils se bornent à rédiger une proclamation qui, affichée le soir même, annoncera la perte de l'armée de Châlons et la captivité de l'Empereur et, sans doute, ne sachant que faire, renvoient au lendemain à prendre des mesures.

Les députés, qui se cherchaient, se retrouvent le soir dans l'enceinte du Corps législatif; ils savent que le Conseil des ministres s'est séparé sans arrêter de résolutions. Un certain nombre d'entre eux, qui croient qu'on ne saurait demeurer ainsi<sup>1</sup> jusqu'au lendemain, vont trouver le président Schneider pour qu'il convoque le Corps législatif sur-le-champ. Il sortait du Conseil des ministres; on venait précisément d'y agiter la question d'une séance de nuit; on avait décidé qu'il n'en serait pas tenu et qu'avançant seulement un peu l'heure habituelle de ses séances, le Corps législatif se réunirait le lendemain à midi. La demande des députés, contraire aux décisions prises, causa un certain trouble à M. Schneider, mais enfin il se prêta à une convocation pour la nuit même et se mit à en faire porter l'avis aux ministres et aux députés<sup>2</sup>. L'avis ne parvint que très irrégulièrement; plusieurs ministres n'apprirent la réunion qu'au dernier moment et par des voies indirectes<sup>3</sup>. Pris au dépourvu et arrivant sans concert, ils se mirent à délibérer dans le salon de la présidence. Les promoteurs de la réunion font sortir le général de Palikao<sup>4</sup>, pour lui dire qu'on ne saurait rester ainsi dans l'incertitude; ils le supplient de prendre un parti avec ses collègues et de le communiquer tout de suite à la Chambre. Il était alors plus de minuit, l'agitation sur les

1. Dréolle, *La journée du 4 Septembre*, p. 26, 29.

2. Schneider, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 136. — Dréolle, *La journée du 4 Septembre*, p. 28.

3. Clément Duvernois, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 221. — Jêrôme David, *Actualités et souvenirs*, p. 55.

4. Dréolle, *La journée du 4 Septembre*, p. 37.

boulevards avait cessé, mais les bandes qui s'étaient livrées à des manifestations sur divers points de la ville, se dirigeaient vers le Corps législatif, menaçant de l'envahir. Le général de Palikao donne l'ordre d'appeler des forces militaires pour contenir l'émeute, puis, rentré en délibération avec ses collègues, d'un commun accord, ils persévèrent à renvoyer à la journée l'examen des mesures à prendre.

La séance improvisée du Corps législatif s'ouvre le 4 septembre, à une heure du matin. Le général de Palikao confirme à la tribune la perte de l'armée de Châlons et la captivité de l'Empereur, et ajoute : « En présence de ces événements graves, il ne nous serait pas possible à nous ministres d'entamer une discussion relative aux conséquences qu'ils doivent entraîner et nous demandons le renvoi à demain. Vous comprendrez que nous n'ayons pas pu nous entendre, car on est venu m'arracher de mon lit, pour m'annoncer qu'il y avait une séance de nuit. » M. Jules Favre se lève, après le ministre, et lit la proposition suivante, signée de vingt-sept députés de la gauche :

« ART. 1<sup>er</sup>. — Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution.

« ART. 2. — Il sera nommé par le Corps législatif une Commission de gouvernement, qui sera investie de tous les pouvoirs du gouvernement et qui aura pour mission expresse de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi hors du territoire.

« ART. 3. — M. le général Trochu est maintenu dans ses fonctions de gouverneur général de la ville de Paris. »

M. Jules Favre : « Je n'ajoute pas un mot. Je livre, messieurs, cette proposition à vos sages méditations. Aujourd'hui, à midi, nous dirons les raisons qui nous paraissent commander à tout patriote son adoption. » M. Jules Favre a été écouté en silence; seul M. Pinard a dit que la Chambre n'a pas le droit de prononcer la déchéance ;

aucun ministre n'a eu souci de répondre ou de protester et l'on se sépare laissant, sans plus, Paris en face de l'annonce officielle de la capitulation de Sedan et de la demande de déchéance introduite par les députés de la gauche républicaine.

Cependant personne ne pensait que l'Empire dût survivre à la catastrophe de Sedan. Le Corps législatif, comme le mandataire direct du pays, pouvait seul essayer de se maintenir. Il lui fallait prendre d'office le gouvernement, s'il voulait faire en sorte que la chute de l'Empire ne fût simultanée à une révolution. Aussi la Chambre presque entière admet-elle maintenant ce que soutenaient depuis un mois les députés de la gauche, qu'elle doit confier le pouvoir à ses propres délégués. Il est vrai que les députés de la majorité sont encore retenus par leurs attaches; le gouvernement qu'il leur faut renier dans le malheur est le même dont ils ont, dans la prospérité, approuvé tous les actes; candidats officiels, ils ont dû leur élection à l'appui de l'Empereur et de ses ministres qui les ont ensuite, députés, comblés de faveurs de toute nature. M. Buffet, pour les affranchir, se propose d'obtenir de l'Impératrice une déclaration par laquelle elle remettrait elle-même le pouvoir au Corps législatif, en l'invitant à créer une Commission de gouvernement; la question d'avenir, réservée, serait tranchée par le pays en temps opportun<sup>1</sup>. Les députés les plus fidèles à la dynastie se verraient par là déliés de leur serment et de leurs obligations, et rendus libres de prendre toutes mesures de salut. M. Buffet, à l'issue de la séance de nuit, fait part de son projet au président Schneider et à deux des ministres, MM. Rigault de Genouilly et Brame, les priant de le soumettre à l'Impératrice, dans le Conseil qui doit se tenir le matin à neuf heures. M. Schneider consentit d'autant mieux à ce que M. Buffet lui demandait, que déjà, le soir, dans le précé-

1. Buffet, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 141.

dent Conseil des ministres, il avait lui-même suggéré des résolutions analogues<sup>1</sup>.

L'Impératrice montrait depuis les revers une très grande énergie. Les hommes qui l'approchaient ne pouvaient manquer d'être frappés par sa force de caractère et son langage. Elle ne cessait de déclarer que les intérêts dynastiques ne la préoccupaient en rien et qu'il fallait, avant tout, sauver le pays. Cependant, maintenant que l'heure était réellement venue de sacrifier la dynastie, il ne paraît pas qu'elle se soit souvenue de ses déclarations. Tout au contraire, elle cherchait à se retenir, par tous les moyens, sur la pente où elle se sentait glisser. Dans la nuit du 3 au 4, elle envoyait successivement MM. Mérimée et de Metternich offrir le ministère à M. Thiers. Il répondait par un refus formel : après Sedan, on ne pouvait, disait-il, soutenir le régime impérial<sup>2</sup>. Non contente de cette démarche auprès d'un homme que l'Empire avait toujours traité en ennemi, elle en fait une autre auprès du général Trochu, bien que jusqu'alors elle ne lui eût personnellement témoigné que de la défiance. M. Chevreau va le trouver de sa part et réclame son concours. Le général se rend auprès d'elle le 4 au matin, mais il ne peut s'empêcher non plus de lui laisser entendre que Sedan avait sans retour perdu la dynastie<sup>3</sup>. Des déclarations analogues lui venaient d'hommes notoirement dévoués, tels que M. de Lesseps, qui lui suggérait d'abdiquer<sup>4</sup>. C'est dans ces circonstances que le 4 septembre, à neuf heures du matin, elle préside le Conseil de régence. M. Schneider, soutenu par M. Brame, lui propose de déférer le pouvoir au Corps législatif, dans l'esprit que M. Buffet et ses amis ont indiqué. Il insiste en vain<sup>5</sup> et demande, sans plus de succès, que le Conseil entende au

1. Schneider, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 139.

2. Thiers, *ibid.*, t. I, p. 14.

3. Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 49.

4. Général Trochu, *L'Empire et la défense de Paris*, p. 428.

5. Schneider, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 139.

moins les députés dont il fait connaître l'avis. Les résolutions auxquelles l'Impératrice et son Conseil se tiennent, fort différentes de celles que M. Schneider a défendues, sont formulées dans le projet suivant, que le général de Palikao ira soumettre au Corps législatif :

« 1° Un Conseil de régence et de défense nationale est institué. Ce Conseil est composé de cinq membres ; chaque membre de ce Conseil est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif ;

« 2° Les ministres sont nommés sous le contreseing des membres du Conseil ;

« 3° Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général de ce Conseil. »

Dans le même temps, M. Thiers s'employait à faire prendre le pouvoir par le Corps législatif. Un certain nombre de députés de la majorité lui avaient dit, le matin, qu'ils reconnaissaient, enfin qu'il leur fallait se saisir du gouvernement. Ils l'avaient chargé de rédiger un projet ; mais, toujours retenus par leur dépendance, ils lui recommandaient de choisir une formule qui, tout en permettant d'éliminer la dynastie, leur épargnât de l'attaquer<sup>1</sup>. M. Thiers, voulant réunir les diverses fractions de la Chambre, avait prié les députés républicains de retirer la demande de déchéance présentée la nuit par M. Jules Favre, comme inacceptable à leurs collègues de la majorité. M. Jules Favre et ses amis y consentent et adhèrent à la proposition de M. Thiers qui, sans contenir le mot de déchéance, en suggérerait cependant l'idée par son préambule : « Vu la vacance du pouvoir. » Ces termes ont satisfait la gauche et le centre gauche, mais ils soulèvent chez les députés de la majorité une répugnance presque égale au mot de déchéance. M. Thiers choisit alors une nouvelle formule, et rédige ainsi définitivement sa proposition : « Vu les circonstances, la Chambre nomme une Commission de gouvernement et de défense nationale. Une Consti-

1. Thiers, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 17.

tuante sera convoquée aussitôt que les circonstances le permettront. » Mais les députés républicains trouvent que ce texte n'implique plus suffisamment la déchéance de la dynastie; ils reprennent donc leur propre proposition pour la soumettre à la Chambre, concurremment à celle de M. Thiers.

Pendant ces pourparlers et les démarches qu'ils entraînaient, le temps s'écoulait. L'heure d'ouvrir la séance habituelle était venue. Au Corps législatif on attendait donc avec anxiété les ministres<sup>1</sup>. Aussitôt que le général de Palikao paraît, il est entouré et questionné. L'annonce du projet qu'il apporte maintenant le gouvernement de la régence, soulève une désapprobation presque unanime. Le général de Palikao ne peut conserver de doutes sur le sort réservé à sa proposition, s'il ne la modifie. Il délibère avec ses collègues et, ensemble, ils reconnaissent la nécessité de supprimer le mot « régence ». Ils pensent, du reste, qu'avant de lire leur projet modifié à la tribune, il faut le soumettre à l'Impératrice. M. Clément Duvernois est envoyé près d'elle et ce n'est qu'à son retour des Tuileries que le général de Palikao sera prêt à prendre la parole et que la séance pourra s'ouvrir.

D'autre part, ces députés qui s'attendaient à être déliés de leur serment et de leurs obligations par l'Impératrice elle-même, lorsqu'ils ont connu le projet du général de Palikao, ont entouré M. Buffet et ses amis. Ils les pressent de se rendre auprès de l'Impératrice, pour lui soumettre de nouveau la proposition que M. Schneider n'a pu lui faire agréer. MM. Buffet, Daru, Dupuy de Lôme, Kolb-Bernard et quelques autres, s'adjoignant, pour être plus favorablement reçus, deux députés autrefois attachés à la maison de l'Empereur, MM. de Pierre et d'Aiguevive, partent pour les Tuileries<sup>2</sup>. M. Buffet avait été chargé d'exposer à l'Impératrice ce qu'on attendait d'elle, et, quelques

1. Dréolle, *La journée du 4 Septembre*, p. 60.

2. Kolb-Bernard, *Une page de l'histoire du 4 Septembre*, p. 14.

ménagements qu'il conservât, il n'en venait pas moins l'inviter à défaire le dernier nœud ; aussi lui répond-elle par un refus<sup>1</sup>. Après l'avoir écouté avec calme, elle répète que l'avenir de la dynastie était sa moindre préoccupation, mais que consentir à ce qu'on lui demandait, serait l'abandon, dans le péril, du poste remis à sa garde ; plutôt que d'agir ainsi, elle préfère voir le Corps législatif, s'il croit que la dynastie soit un obstacle, proclamer lui-même la déchéance. Puis elle expose que la seule conduite patriotique serait au contraire de se serrer autour de son gouvernement pour repousser l'invasion ; citant l'exemple des Cortès de Cadix, elle se déclare prête à suivre le Corps législatif, partout où il voudra organiser la résistance. M. Buffet lui répond que, dans l'état des esprits, il n'y avait aucun espoir de faire admettre un pareil projet<sup>2</sup>. M. Daru explique comment la captivité de l'Empereur lui enlevait toute sa force<sup>3</sup>. L'Empereur ne lui avait délégué que des pouvoirs restreints, elle n'avait même pas le droit de nommer un ministre et certes, dans cette impuissance, son gouvernement ne saurait résister à la fois à l'ennemi et à la révolution<sup>4</sup>. Ainsi pressée, elle finit, tout en protestant qu'elle agit contre son gré, par renvoyer ses interlocuteurs aux ministres, leur disant qu'elle ratifierait les décisions qu'ils voudraient prendre. M. Buffet et ses collègues reviennent au Corps législatif trouver les ministres. Il était trop tard. Lorsqu'ils arrivent, le général de Palikao avait lu, en séance, son propre projet et l'on ne pouvait plus le lui faire modifier.

Quelque soin que le général de Palikao eût pris de substituer le mot de « gouvernement » à celui de « régence », son projet n'en était pas moins fort mal accueilli par la Chambre. Le dernier paragraphe, où il se nommait lui-même lieutenant-général du Conseil du gouvernement,

1. Buffet, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 143.

2. Buffet, *ibid.*, t. II, p. 154.

3. Kolb-Bernard, *Une page de l'histoire du 4 Septembre*, p. 19.

4. Buffet, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 145.

soulevait une violente clameur. M. Jules Favre demandait, si l'on accordait l'urgence au projet du ministre, qu'on en fit jouir le sien. M. Thiers donnait de son côté lecture de sa proposition, s'attendant qu'elle fût traitée comme les deux autres pourraient l'être. La demande de M. Thiers, de réunir une Constituante, amenait le général de Palikao à une nouvelle concession. Il adhérait à la pensée de consulter le pays aussitôt la crise terminée. Tout le monde, en effet, était poussé par la révolution qui approchait; on cédait ce qu'on eût retenu un instant auparavant. On se hâtait enfin, l'urgence était déclarée, les députés allaient dans les bureaux nommer la Commission chargée d'examiner les propositions et de faire sur-le-champ son rapport. La séance n'avait guère duré qu'une demi-heure; mais, au lieu de midi, elle ne s'était ouverte qu'à une heure et quart et, au moment où les députés se retirent dans les bureaux, l'heure du rendez-vous donné au peuple la veille au soir est arrivée. Il est deux heures.

L'annonce du rendez-vous s'était partout répandue. Le *Siècle*, le matin, avait en outre averti que des milliers de gardes nationaux devaient se porter sans armes au Corps législatif. A partir de midi, toutes les voies conduisant à la place de la Concorde étaient remplies d'hommes en marche. On entendait universellement retentir le cri de Déchéance! auquel s'ajoute de plus en plus celui de Vive la République! Le Corps législatif était protégé par des troupes que le général de Palikao avait disposées lui-même<sup>1</sup>; environ 2500 hommes d'infanterie de ligne, de gardes de Paris, de gendarmerie à pied et à cheval, des bataillons de la garde nationale et des escouades de sergents de ville. Les troupes gardaient le pont de la Concorde, les abords du Corps législatif, les cours et les jardins du palais. Elles arrêtaient le peuple, mais elles devaient laisser accès aux députés, aux anciens députés, aux journalistes, aux per-

1. Déposition du général Soumain. Procès du général Trochu contre le *Figaro*. *L'Empire et la défense de Paris*, p. 161.

sonnes munies de cartes pour les tribunes, aux gardes nationaux de service. Tous ces arrivants avaient un rendez-vous commun, la grille qui, sur le quai, ferme la cour du Corps législatif. Les questeurs avaient laissé les clefs au concierge abandonné à lui-même<sup>1</sup>. Lorsqu'il ouvrait à un député ou à un arrivant muni de carte régulière, les hommes attroupés devant la grille qui, sous divers prétextes, étaient parvenus à franchir le cordon des troupes, insistaient pour entrer, et chaque fois quelques-uns y réussissaient de gré ou de force. L'enceinte du Corps législatif finit ainsi par contenir les ennemis les plus acharnés de l'Empire, venus avec la résolution d'obtenir par tous les moyens la déchéance.

A l'instant où la séance publique est suspendue et où les députés se retirent dans les bureaux, les tribunes se vident ; les occupants vont se joindre à tous ceux qui n'ayant pu, faute d'espace, pénétrer dans les tribunes, s'étaient tenus dans la cour et la salle des Pas-Perdus. Cette foule se porte aussitôt vers le péristyle du palais et s'étage sur les degrés du grand escalier, d'où la vue passe sur la Seine et domine au loin. De là toute la place de la Concorde apparaissait remplie. Sur les quais, derrière le Palais de l'Industrie et en remontant vers les guichets du Louvre, se tassait une multitude compacte. Les gardes nationaux, venus de tous les quartiers, se groupaient au milieu de la place ; les corps de francs-tireurs en formation se joignaient à eux, la plupart avec leurs armes. C'était un dimanche, il faisait un soleil magnifique. Les Champs-Élysées, la terrasse des Tuileries, la rue Royale et le péristyle de la Madeleine, tout au fond, fourmillaient de spectateurs plus paisibles, promeneurs, femmes et enfants. On a pu évaluer jusqu'à un demi-million la masse humaine assemblée là. Dès que la foule, sur le devant du Corps législatif, a couvert les degrés du péristyle, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent, le cri de Déchéance ! part à

1. Boutefay et Meyer, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 173, 175.

l'adresse du peuple frémissant, qui occupe la place de la Concorde et les quais. Celui-ci répond. Il s'établit ainsi un échange à travers la rivière, les acclamations se mêlent. C'est une clameur immense qui s'étend et grandit par éclats. Le cri de Déchéance ! formidable monte dans les airs.

Le Napoléon héros, qui depuis un demi-siècle possédait l'imagination, faisait place à un être réel, au Napoléon écroulé, entraînant la nation dans sa ruine. Personne ne peut en tolérer la vue.

Il y avait vingt minutes que du péristyle du Corps législatif on appelait le peuple sur la place de la Concorde ; en réponse, il cherchait à franchir le pont. Les gardes nationaux réunis sur la place se sont formés en colonne. Tout à coup une oscillation se produit à l'entrée du pont. Les sergents de ville et les gardes nationaux de service, qui jusqu'alors avaient interdit le passage, ouvrent les rangs. Le peuple traverse le pont et atteint la grille du Corps législatif. Par derrière, des gardes nationaux étaient en bataille ; déjà ils arrachaient les aigles de leurs shakos pour les jeter sur le quai avec des huées ; maintenant ils tendent la main et la crosse de leurs fusils aux envahisseurs, aident à l'escalade du mur du jardin, à l'ouverture de la grille, et le flot humain se répand dans l'enceinte du palais. Ceux qui ne font pas la révolution la laissent s'accomplir. Les soldats de la ligne ont mis la crosse en l'air ; les officiers, les bras croisés, sont hors des rangs. Le général Caussade, qui commande, a informé le président Schneider que les troupes ne prêteraient aucun secours, puis il s'est assis dans la salle des Pas-Perdus<sup>1</sup>. Les questeurs ayant refusé aux commissaires de police l'ordre écrit qu'ils exigeaient pour faire évacuer le péristyle<sup>2</sup>, se sont rejetés sur le général Trochu et l'ont mandé ; pris en route par la foule avec ses aides de camp

1. Général Lebreton, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 147.

2. Jacob, *ibid.*, t. II, p. 186. — Simonneau, *ibid.*, p. 178.

et immobilisé au milieu d'elle, il ne peut s'ouvrir le passage en temps utile. Aucun autre officier supérieur exerçant un commandement dans Paris, n'est ce jour-là monté à cheval.

La multitude qui a envahi le Corps législatif parcourt en tumulte le palais. Elle se précipite à travers les corridors et visite toutes les pièces, y compris les bureaux, où les députés délibéraient. Les questeurs et les gardiens avaient préservé la salle des séances, en fermant les portes, mais les tribunes restaient ouvertes, et la foule s'y accumulait : le président Schneider, au fauteuil pendant la suspension de séance, faisait tous ses efforts pour la contenir. Dès qu'un petit nombre de députés, sortis des bureaux, étaient revenus à leur banc, il avait déclaré la séance ouverte. M. Crémieux, et à diverses reprises M. Gambetta, montant à la tribune, joignaient leurs exhortations aux siennes, pour obtenir le silence et le respect de la Chambre. Ils réussirent d'abord à contenir les envahisseurs des tribunes ; mais bientôt ceux-ci se mirent à descendre dans l'enceinte réservée aux députés et, presque aussitôt, les portes sont forcées, l'invasion devient générale. Le pêle-mêle et les clameurs dans la salle empêchent toute délibération. D'entre les propositions confuses, une double demande se dégage : prononcer la déchéance, proclamer la République. Le président Schneider, insulté et même frappé, se couvre et quitte les lieux. M. Gambetta, remonté à la tribune, acquiesce alors à la demande de proclamer la déchéance ; il dit : « Attendu que la patrie est en danger ; attendu que tout le temps nécessaire a été donné à la représentation nationale pour proclamer la déchéance ; attendu que nous sommes et que nous nous constituons le pouvoir régulier issu du suffrage universel libre, nous déclarons que Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie ont à jamais cessé de régner sur la France. »

On a écouté cette déclaration, puis de longs applaudissements ont suivi ; après, le tumulte recommence. On ne se

contente pas de la déchéance, on exige encore la proclamation de la République. M. Jules Favre, qui a pris part à la délibération des bureaux, entre alors dans l'enceinte. M. Gambetta va au-devant de lui et tous deux fendent la foule qui s'écarte, montent à la tribune. Ils sont accueillis par les cris de Vive Jules Favre! Vive Gambetta! puis aussitôt les cris : La République! La République! s'élèvent unanimes. M. Jules Favre répond : « La République! ce n'est point ici que nous devons la proclamer, c'est à l'Hôtel de Ville; suivez-moi, j'y marche à votre tête<sup>1</sup>. » MM. Jules Favre et Gambetta sortent en entraînant les envahisseurs.

Pendant ce temps, les bureaux avaient nommé la Commission chargée du rapport sur les trois propositions dont l'urgence a été votée en séance publique. Réunie, elle a adopté celle de M. Thiers. M. Martel a rédigé le rapport. Il était trop tard. En sortant du bureau où ils ont délibéré, les membres de la Commission voient tous les passages du palais obstrués par le peuple; arrêtés dans leur marche, séparés les uns des autres, ils ne peuvent atteindre la salle des séances ou ceux qui y parviennent ne trouvent plus le président au fauteuil<sup>2</sup>.

M. Jules Favre, à la sortie du palais législatif, avait traversé le pont de la Concorde, accompagné de M. Jules Ferry, et, par les quais de la rive droite, au milieu d'un flot de peuple, s'était dirigé vers l'Hôtel de Ville. Près du pont de Solférino, il rencontre le général Trochu se rendant au Corps législatif, à l'appel des questeurs. Il l'informe de l'occurrence, lui dit qu'il n'y a plus de gouvernement, qu'il va en constituer un nouveau et le prie de rentrer à son quartier où il lui adressera une communication. Le général revient sur ses pas et rentre au Louvre. Le peuple se porte de tous côtés à l'Hôtel de Ville. Au moment où M. Jules

1. Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense nationale*, t. I. p. 77.

2. Jules Simon, *Souvenirs du 4 Septembre*, p. 394.

Favre y parvient par les quais de la rive droite à quatre heures, une épaisse colonne y arrive par ceux de la rive gauche, en franchissant le pont d'Arcole. Un bataillon de troupes de ligne, rangé devant la façade, a mis la crosse en l'air. Au milieu du peuple déjà maître de l'Hôtel de Ville, M. Jules Favre pénètre dans la grande salle, et, monté sur une banquette, fait entendre quelques paroles pour saluer l'avènement de la République. Coup sur coup ses collègues de la gauche arrivent se joindre à lui : MM. Gambetta, Jules Simon, Pelletan, Emmanuel Arago, Crémieux.

Une partie du peuple qui se dirige vers l'Hôtel de Ville cherche d'abord à entrer aux Tuileries. Les grilles du palais sont assiégées. L'Impératrice, outre les personnes de sa maison, a auprès d'elle le préfet de police M. Piétri, les ministres Jérôme David, Chevreau, Busson-Billault, venus du Corps législatif, les ambassadeurs d'Autriche et d'Italie, MM. de Metternich et Nigra. Le Corps législatif a été dispersé, son gouvernement est anéanti et l'avis unanime des personnes présentes est qu'elle doit quitter le palais. Elle sort par le Louvre sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois, accompagnée de MM. de Metternich et Nigra. Elle monte en fiacre avec sa dame d'honneur, M<sup>me</sup> Lebreton, et se réfugie chez le docteur Evans, dentiste américain<sup>1</sup>. Il l'emmènera le lendemain à Deauville, d'où elle gagnera Hastings sur un yacht anglais. C'est là qu'elle retrouvera le prince impérial, que l'Empereur a renvoyé de l'armée la veille de Sedan<sup>2</sup>. L'Impératrice partie, les gardiens et un piquet de voltigeurs qui avaient défendu les approches des Tuileries se retirent, quelques gardes nationaux se placent en sentinelles improvisées, aux portes du palais, on écrit sur les murs : Propriété nationale, et la foule, sans pénétrer dans les appartements, s'écoule du jardin dans la cour du Carrousel, par le pavillon de

1. Sheppard, *Shut up in Paris*, p. 28.

2. Léonce Dupont, *Le IV<sup>e</sup> Napoléon*, p. 182.

l'Horloge. Les chefs du ministère et du parti bonapartiste, MM. de Palikao, Rouher, Jérôme David, Chevreau, Piétri, se sont dispersés, et, le soir même ou le lendemain, la plupart s'enfuient en Angleterre ou en Belgique.

---



## LIVRE II

### LA DÉFENSE NATIONALE

---

#### CHAPITRE PREMIER

##### LA RÉPUBLIQUE — L'ENTREVUE DE FERRIÈRES

Le parti républicain, maître des villes et plein de foi dans l'avenir, pouvait seul, le 4 septembre, se substituer à l'Empire et improviser un gouvernement. Cependant il comprenait des éléments très divers. Lorsqu'il s'était rétabli, après le coup d'État du 2 Décembre, pour recommencer la lutte politique au grand jour, les modérés en avaient pris la direction ; les fractions violentes, d'opinions extrêmes, s'étaient pliées à la discipline ou dissimulées. C'est dans ces conditions qu'un groupe de députés lui appartenant, nommé par la ville de Paris, s'était produit au Corps législatif ; restreint d'abord à cinq membres, il s'était ensuite accru. Par degrés, à mesure que l'Empire s'affaiblissait et que l'opposition grandissait dans le pays, le parti républicain tout entier avait forcé l'attaque et, dans cet élan, les fractions purement révolutionnaires s'étaient soustraites à tout contrôle. Depuis longtemps, dans la presse et les réunions, les républicains politiques, les députés modérés se voyaient combattus par les jacobins

et les socialistes ; aussi, aux élections de 1869, des candidats de nuances extrêmes avaient-ils été élus à Paris et à Lyon. MM. Rochefort et Raspail, entrés au Corps législatif, se tenaient à l'écart du groupe parlementaire que les plus anciens députés formaient entre eux.

Le 4 septembre, seuls quelques députés républicains, par respect pour le Corps législatif et par horreur des difficultés réservées au futur gouvernement, continuaient à préférer un pouvoir anonyme créé par le Corps législatif à la proclamation immédiate de la République. Autrement, à mesure que l'heure s'avancait sans que la déchéance fût prononcée, tous les républicains s'étaient mêlés au mouvement de la rue. Ce sont eux qui, après avoir donné l'heure du rendez-vous, s'être tenus sur la place de la Concorde et avoir forcé le passage du pont, ont envahi le Corps législatif, en tête de la multitude. Lorsque M. Jules Favre est sorti du Corps législatif, entraînant après lui les envahisseurs de la salle des séances, le rassemblement qui le suit à l'Hôtel de Ville comprend des républicains de toutes nuances ; et maintenant qu'il s'agit de créer un gouvernement, la question se pose tout de suite des hommes à choisir et du partage à faire entre les groupes du parti.

Les députés de Paris jouissent d'une telle prépondérance que personne ne leur conteste l'exercice du pouvoir. Mais, au sein de la foule qui les entoure et les acclame, des efforts sont tentés pour leur adjoindre les chefs des fractions extrêmes. Les députés ont, pour se préserver, l'avantage d'être réunis à l'Hôtel de Ville, alors que les hommes qu'on propose après eux sont absents. MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar Quinet, représentant déjà des tendances autres que les leurs et universellement admirés dans le peuple, sont en exil. A leur défaut, il n'existe que des candidats soutenus seulement par des groupes divisés entre eux : Blanqui, Félix Pyat, Delescluze ; mais, sauf ce dernier, ils ne sont non plus présents, et, à mesure que leurs amis les offrent aux députés comme collègues, ceux-ci les font repousser. Pour couper court aux compétitions

et écarter les hommes violents, l'idée vient de faire du titre de député de Paris la condition d'accès dans le nouveau gouvernement. On établissait ainsi une catégorie, puisant sa légitimité dans le choix antérieur du suffrage universel, par laquelle la désignation se faisait d'elle-même. Cette idée aussitôt émise est acceptée.

Les députés de Paris, pour constituer le nouveau gouvernement et se sortir du tumulte, se mettent à part, dans un réduit, servant de bureau télégraphique. Ils venaient d'y entrer lorsque le général Trochu se fait introduire. Depuis sa nomination comme gouverneur de Paris, le général avait vu toutes choses aller au pire, dans la ville qu'il était chargé de défendre. La capitulation de Sedan le privait définitivement de toute armée de secours et, par surcroît, la révolution détruisait autour de lui le régime établi ; dans cette extrémité, il vient se rallier au gouvernement qui s'élève du vide. Il demande seulement aux députés de Paris s'ils veulent sauvegarder l'ordre social. Dès qu'il a obtenu la réponse affirmative qu'il souhaitait, il leur promet son concours, puis il les quitte pour prévenir de sa détermination le général de Palikao, son chef dans le précédent gouvernement. Le général Trochu à peine sorti, des acclamations formidables retentissent sur la place de l'Hôtel-de-Ville. C'est M. Rochefort que ses amis ont tiré de la prison de Sainte-Pélagie, où il était détenu<sup>1</sup>. Il se montre à une fenêtre de l'Hôtel de Ville, applaudi par la foule, que sa vue et ses gestes excitent à l'enthousiasme. Les députés de Paris l'avaient négligé et avaient omis son nom sur la liste des membres du nouveau gouvernement communiquée au peuple et au général Trochu ; il survenait maintenant, et peut-être les éléments épars des partis extrêmes, ayant manqué de porter leurs chefs au pouvoir, allaient-ils se grouper autour de lui. Cependant M. Rochefort et ses amis apprennent que les députés de

1. Rochefort, *The revolution of September*, p. 222. *Fortnightly review*, August 1874.

Paris se sont déjà mis à part pour former le gouvernement. M. Rochefort, à titre lui-même de député de Paris, vient se joindre à eux et ils l'acceptent alors d'emblée, satisfaits de voir s'évanouir les craintes que sa réception enthousiaste leur avait causées.

Après le départ de M. Jules Favre, le vide s'était fait dans l'enceinte du Corps législatif. La pensée de tenir une séance venait aux députés qui se retrouvaient. Ils se rendent dans la salle à manger de la présidence, à côté du palais, au nombre d'environ deux cents<sup>1</sup> et choisissent M. Alfred Leroux, un des vice-présidents de la Chambre, pour les présider. M. Martel lit le rapport de la Commission, chargée d'examiner les différents projets appelant le Corps législatif à créer une Commission de gouvernement. Le projet primitif de M. Thiers avec le préambule : « Vu la vacance du pouvoir, » est adopté. La réunion décide ensuite qu'elle enverra à l'Hôtel de Ville, rechercher si l'on pourrait s'entendre avec les députés de Paris. MM. Grévy et Alfred Leroux sont choisis à cet effet. A l'Hôtel de Ville, M. Jules Favre leur déclara qu'il ne s'agissait plus de concert ou d'entente à établir avec l'ancien Corps législatif. Au surplus, comme il ne pouvait prendre de décision sans l'avis de ses collègues en partie absents, il promit de porter une réponse définitive aux députés, qui devaient se réunir une fois encore le soir même.

Dans l'intervalle, M. Glais-Bizoin avait apposé les scellés sur les portes du Corps législatif et mis des gardes nationaux en sentinelles. La réunion des députés annoncée se tint à la présidence, le soir, à huit heures ; elle se trouva peu nombreuse ; à défaut du président et des vice-présidents, M. Thiers présida. MM. Jules Favre et Jules Simon, envoyés de l'Hôtel de Ville par les députés de Paris, dirent aux assistants qu'un nouveau gouvernement était établi ; que, s'ils voulaient approuver des faits irrévocables, ils leur

1. Garnier-Pagès, *Séance du 4 septembre dans la salle à manger*, p. 7.

en seraient reconnaissants ; qu'au cas contraire ils ne se sentiraient ni gênés, ni affaiblis. M. Thiers leur répondit qu'il n'avait point reçu mission de ses collègues de juger leur conduite, puis il les assura des vœux ardents qu'il formait personnellement pour qu'ils réussissent à défendre Paris. MM. Favre et Simon s'étant retirés, M. Thiers reprit : « Je n'ai pas adressé de question à nos collègues sur le sort du Corps législatif, parce que c'eût été reconnaître le gouvernement qui vient de naître des circonstances. Avant de le faire, il faudrait résoudre des questions qu'il ne nous convient pas de traiter actuellement. Combattre ces hommes aujourd'hui serait une œuvre antipatriotique, ils doivent avoir le concours de tous les citoyens contre l'ennemi. Nous faisons des vœux pour eux. Ne nous jugeons pas les uns les autres. Le présent est rempli de trop amères douleurs. » — M. Buffet : « Ne devons-nous pas rédiger une protestation ? » — M. Thiers : « De grâce, n'entrons pas dans cette voie : nous devons tous faire un sacrifice aux dangers que court la France. Il faut nous taire, faire des vœux et laisser à l'histoire le soin de juger. » — M. Pinar : « Nous ne pouvons pas garder le silence devant la violation de la Chambre ; il faut la constater. » — M. Thiers : « Ne sentez-vous pas que si vous opposez ce souvenir comme protestation, il rappellera aussi le souvenir d'une autre Assemblée ? » — M. Daru : « Les scellés ont été mis sur la porte de la Chambre. » — M. Thiers : « Y a-t-il quelque chose de plus grave que les scellés sur les personnes ? N'ai-je pas été à Mazas ? Vous ne m'entendez pas m'en plaindre. » MM. Grévy et Alfred Leroux ayant alors déclaré que l'entretien qu'ils venaient d'avoir à l'Hôtel de Ville avec les députés de Paris leur avait démontré l'inutilité de leur démarche et l'intention du nouveau gouvernement de tenir pour déchus les pouvoirs précédents, la séance fut levée. Ceux des membres de la réunion qui tenaient à protester se retrouvèrent le lendemain, chez l'un d'eux, M. Johnston, au nombre d'environ cent vingt<sup>1</sup>. Ils

1. Johnston, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 289.

ne purent s'accorder sur la formule de protestation, chargèrent une Commission de quatre membres de rédiger un projet et s'ajournèrent encore au lendemain. Ce jour-là un détachement de francs-tireurs, envoyé par le nouveau préfet de police, interdit la réunion, qui ne fut suivie d'aucune autre. Un petit groupe, et parmi MM. Buffet et Daru, fit seul insérer une protestation dans le *Français*. Ce fut le dernier acte collectif dû à des membres du Corps législatif.

Le 4 septembre, le Sénat, lui, avait été oublié. Ses membres, assemblés au palais du Luxembourg, avaient continué à crier : Vive l'Empereur ! sans que personne eût la pensée d'entrer les envahir<sup>1</sup>. Il fut aboli par décret du nouveau gouvernement.

Le général Trochu, après avoir informé son ancien ministre, le général de Palikao, de son adhésion au pouvoir naissant, était revenu à l'Hôtel de Ville. En promettant d'abord son concours aux députés de Paris, il avait simplement parlé de leur assurer l'appui de l'armée et eux-mêmes n'avaient pensé à lui que comme ministre de la guerre. Il leur déclara, à son retour, que pour diriger la défense, à laquelle tout devait se plier, il lui fallait une autorité prépondérante. M. Jules Favre occupait déjà la présidence du gouvernement ; aussitôt que le général Trochu se fut expliqué, il se démit en sa faveur. La République avait été dès la première heure proclamée par acclamation, à l'Hôtel de Ville. Le nouveau gouvernement républicain, définitivement constitué dans la soirée du 4 septembre, prit le nom de gouvernement de la Défense nationale.

En faisaient partie :

Général Trochu, président.

Jules Favre, vice-président.

Pelletan.

Garnier-Pagès.

1. Lemaire, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 189.

Rochefort.  
 Crémieux.  
 Glais-Bizoin.  
 Emmanuel Arago.  
 Jules Ferry.  
 Gambetta.  
 Jules Simon.  
 Picard.

Ces trois derniers représentaient des départements pour lesquels ils avaient opté, après avoir été, aux dernières élections, simultanément élus à Paris et au dehors.

MM. Dréo, Durier, Hérold, Lavertujon furent nommés secrétaires du gouvernement.

Le ministère se trouva ainsi composé :

Jules Favre, affaires étrangères.  
 Gambetta, intérieur.  
 Général Le Flô, guerre.  
 Amiral Fourichon, marine.  
 Crémieux, justice.  
 Picard, finances.  
 Jules Simon, instruction publique et cultes.  
 Dorian, travaux publics.  
 Magnin, agriculture et commerce.

M. Étienne Arago devint maire de Paris, MM. Brisson, Clamageran, Floquet et Hérisson, adjoints, M. de Kératry, préfet de police.

Le soir du 4 septembre, une proclamation était affichée :

« Français,

« Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait. Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République. Il a mis ses représentants non au pouvoir, mais au péril. La République a sauvé la France de l'invasion de 1792, la

République est proclamée. La révolution est faite au nom du salut public. Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée; demain vous serez les vengeurs de la patrie! »

Le soulèvement contre l'Empire était commun à toute la France. La République avait été spontanément proclamée, avant la nouvelle de la révolution de Paris, dans plusieurs villes, à Lyon, Marseille, Versailles, Rochefort. Le gouvernement de la Défense nationale reçut donc une adhésion unanime.

Les Allemands, le 4 septembre, avaient été oubliés; mais aussitôt après l'attention se concentra sur eux. A ce lendemain de Sedan, un besoin irrésistible se manifesta, s'armer et combattre. Tous les Français ont le rouge au front du ridicule et de la honte qui leur vient des désastres. Depuis vingt ans la France victorieuse sur les champs de bataille s'enorgueillissait d'une supériorité militaire indiscutée. A l'apparence d'un conflit, l'Europe était dans les transes, se demandant de quel côté l'armée française allait se précipiter, et un mois après avoir soi-même déclaré la guerre on avait tout perdu : l'Empereur, les maréchaux, les vieilles troupes, l'armée entière! Comment arrêter sa pensée sur le personnage que la France va désormais jouer aux yeux du monde! On ne parle plus dans tout l'univers que de la légèreté et de la forfanterie françaises. Aussi, sans aucune question posée, on a déjà crié : se battre, résister! Avant d'avoir pris les armes, on n'ose se regarder les uns les autres.

L'administration impériale n'avait distribué d'armes qu'avec une extrême réserve. La plupart de ceux qui s'étaient inscrits aux mairies, pour entrer dans la garde nationale, avaient ensuite inutilement attendu qu'on les appelât. L'armement subit à réaliser maintenant de tous les hommes valides dépassant, par son immensité, le ressort d'une administration centrale, chaque mairie se charge de diviser en bataillons les hommes de son arrondissement, de faire élire les officiers, de distribuer les

armes, l'habillement, les secours. La banlieue, qui va être occupée par l'ennemi et sera zone de combat est abandonnée par ses habitants, qui se réfugient dans Paris avec leurs meubles et leurs récoltes. Un grand nombre de Parisiens inutiles à la défense quittent au contraire la ville, pour les départements ou l'étranger. Il fallait se hâter, car l'ennemi en marche ne devait rencontrer aucun obstacle et son apparition se calculait par les étapes à parcourir.

Les armées victorieuses à Sedan s'étaient ébranlées dès le 3 septembre. L'armée de la Meuse, au nord de la Marne, se dirigeait droit sur Saint-Denis; la III<sup>e</sup> armée prenait au contraire les routes au sud de la Marne, pour passer la Seine à Villeneuve-Saint-Georges, contourner Paris et atteindre Versailles. A mesure que la III<sup>e</sup> armée s'avance, elle intercepte les voies d'eau, les routes, les chemins de fer, et Paris se sent graduellement séparé du monde.

Lors de la bataille de Sedan, le 13<sup>e</sup> corps, sous les ordres du général Vinoy, achevait de se former, partie à Reims, partie à Mézières. La destruction de l'armée de Châlons le mettait en grand péril. Le général Vinoy quitte Mézières, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 septembre<sup>1</sup>, et, par une retraite rapide, se soustrait aux ennemis massés autour de Sedan. Arrivé dans la journée à Saulce-aux-Bois, il apprend que Rethel, sur lequel il se dirige, est déjà occupé par les Prussiens; il change aussitôt de direction, oblique à droite sur Novion-Porcien, Seraincourt et Montcornet. Quoique rejoint, il échappe à la poursuite et gagne Laon, d'où ses troupes sont transportées à Paris par chemin de fer; cette partie du 13<sup>e</sup> corps placée à Reims était en même temps ramenée. Au 13<sup>e</sup> corps ainsi sauvé, on ajoutait le 14<sup>e</sup> dont l'organisation, commencée avant le 4 septembre, se terminait quelques jours après; le général Ducrot fait prisonnier à Sedan, mais qui s'était échappé, en recevait le commandement.

1. Général Vinoy, *Opérations du 13<sup>e</sup> corps*. — Charles Yriarte, *La retraite de Mézières*, p. 48.

Le général Ducrot avec le 14<sup>e</sup> corps campait sur le front sud de Paris, à Meudon, Châtillon, Bagneux. Devant lui passaient les colonnes ennemies, en marche sur Versailles. Le 19 septembre au matin il se porte à leur rencontre. A peine a-t-il franchi la redoute de Châtillon que quelques obus suffisent à mettre en déroute un régiment de zouaves de nouvelle formation. Les hommes s'enfuient, semant partout l'alarme<sup>1</sup>. Les régiments de la division Caussade plient à leur tour de toutes parts et commencent à se débânder. Le général Ducrot fut obligé de revenir à la hâte sur les positions quittées. Même le général Caussade se réfugia jusque dans Paris avec sa division. Le général Ducrot, replié sur la redoute de Châtillon, y soutint un violent combat d'artillerie; la redoute n'était point terminée et il courait risque d'y être coupé, aussi finit-il de son côté par rentrer dans Paris. Le terrain en avant des forts du sud se trouva donc perdu. Le même jour, le dernier trait d'union conservé avec la France, le télégraphe sur le chemin de fer de l'Ouest, était rompu et Paris cessait de communiquer avec le dehors.

Le gouvernement de la Défense nationale, avant d'être investi, avait pourvu, mais d'une manière très insuffisante, à l'administration des départements. La défense de Paris paraissait si ardue, et la tâche de gouverner la population pendant le siège était jugée si difficile, qu'il maintenait ses principaux membres à Paris, en n'envoyant au dehors qu'une délégation. MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon appelés à la former allaient s'établir à Tours.

M. Jules Favre, entré au ministère des affaires étrangères le 4 septembre, avait été renseigné par son prédécesseur, M. de la Tour d'Auvergne, sur l'état des relations extérieures. L'Empire tombait sans alliés et ne laissait à la France aucune apparence d'appui. Dès le 6,

1. Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. I, p. 30. — A. Ballue, *Les zouaves à Paris*, p. 31.

M. Jules Favre, dans une circulaire aux agents diplomatiques français à l'étranger, faisait connaître le sens de la nouvelle révolution. Il se déclarait prêt à traiter avec la Prusse, sous certaines conditions qu'il précisait : « Le roi de Prusse a déclaré qu'il faisait la guerre non à la France, mais à la dynastie impériale. La dynastie est à terre, la France libre se lève. Le roi de Prusse veut-il continuer une guerre impie, qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous? Libre à lui, qu'il assume cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire. Si c'est un défi, nous l'acceptons. Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance. Nous ne traiterons que pour une paix durable. » Lorsque la circulaire avait été lue au gouvernement, M. Picard avait demandé qu'on supprimât « ni une pierre de nos forteresses »; ses collègues s'y étaient opposés et la phrase avait été maintenue<sup>1</sup>. Venant après les désastres subis, la double déclaration du ministre des affaires étrangères était certes excessive; dans l'exaltation d'âme qui se produisait, elle ne faisait cependant que traduire des sentiments communs à tous les Français.

M. Jules Favre recevait, dès le premier jour, la visite officieuse des ministres d'Angleterre, de Russie et d'Autriche, qui lui promettaient la bienveillance de leurs gouvernements. Les États-Unis, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, le Portugal, moins retenus, reconnaissaient officiellement le gouvernement de la Défense nationale. M. Jules Favre eût voulu obtenir des grandes puissances une médiation armée, ses premières conversations lui en avaient révélé l'impossibilité. Il y avait cependant, en ouvrant des négociations, à rechercher dans quelles limites on pourrait être secouru par l'Europe. L'Italie et l'Autriche, alors les plus bienveillantes, déclaraient qu'elles-

1. Général Trochu, *Pour la vérité et pour la justice*, p. 161.

mêmes ne sauraient rien entreprendre et que leur conduite serait réglée par les décisions de l'Angleterre et de la Russie. M. Jules Favre demanda à M. Thiers d'aller interroger ces deux puissances. M. Thiers, désigné comme député de Paris, pour entrer dans le nouveau gouvernement, avait préféré se tenir à l'écart. On le chargeait maintenant d'une mission délicate, que lui seul était apte à remplir; après un jour de réflexion, il acceptait et, le 12, partait pour Londres.

Pendant la Prusse se taisait, ses soldats s'étaient avancés sous les murs de Paris, sans qu'aucune déclaration eût révélé ses projets. M. Jules Favre forme le dessein de se rendre auprès de M. de Bismarck, qui accompagnait le roi de Prusse et les armées, pour s'enquérir des conditions de paix. Sorti de Paris, le 18 septembre, par la porte de Charenton, il fut conduit à Villeneuve-Saint-Georges, au général qui commandait de ce côté les forces allemandes. Il écrivit à M. de Bismarck à Meaux, lui annonçant qu'il s'offrait à conférer d'un projet de paix. La réponse, qui lui parvint le lendemain, le pria de venir à Meaux. Il se mit tout de suite en route et se croisa à trois heures et demie, près du village de Montry, précisément avec M. de Bismarck, qui se rendait au château de Ferrières, où le roi venait de transporter son quartier général. Ils entrèrent en causant dans une ferme dévastée, puis, à la recherche d'un lieu plus convenable, dans le château de la Haute-Maison. M. Jules Favre exprima son désir d'une paix honorable et M. de Bismarck laissa voir les conditions préliminaires : « Je ne demande que la paix. Ce n'est pas l'Allemagne qui l'a troublée; depuis Louis XIV, vous n'avez cessé de vous agrandir à nos dépens. Nous savons que vous ne renoncerez pas à cette politique, que vous ne reprendrez de forces que pour nous faire une guerre nouvelle. Notre sécurité ne peut être garantie que par une cession de territoire. Strasbourg est la clef de notre maison, et nous la voulons. » — M. Jules Favre : « Alors c'est l'Alsace et la Lorraine ? » — M. de Bis-

marck : « Je n'ai pas parlé de la Lorraine ; quant à l'Alsace, je suis très net, nous la regardons comme indispensable à notre défense. » Cependant, après avoir été tout d'abord aussi explicite à l'égard de l'Alsace, amené incidemment à parler de la Lorraine, il dit qu'il entraînait dans les projets de la Prusse de s'annexer les circonscriptions de Sarrebourg, Château-Salins, Sarreguemines, Metz et Thionville, dans le département de la Moselle<sup>1</sup>.

M. Jules Favre se servit de toutes les raisons valables pour combattre de pareilles prétentions ; il montra les périls que l'exigence d'une cession de territoire créerait à la Prusse, les sentiments de haine et de vengeance entretenus et tous les jours prêts à ramener la guerre, la charge de maintenir des populations qui voulaient rester Françaises ; il parla de la défense prolongée de Paris et de la province, du temps que les armées allemandes devraient passer en France, des sacrifices qu'imposerait l'entière conquête du pays. M. de Bismarck lui assura qu'on avait prévu, en Allemagne, toutes ces difficultés, mais qu'on aimait mieux les vaincre que de les réserver aux générations futures. M. Jules Favre dit alors qu'il ne pouvait promettre, comme compensation, qu'une indemnité de guerre, puis il demanda à faire nommer une Assemblée qui aurait le droit de traiter. M. de Bismarck répondit que, pour cela, il faudrait accorder un armistice et qu'il n'en voulait point. La journée s'avancant, ils convinrent de reprendre l'entretien à Ferrières, où ils devaient coucher.

M. Jules Favre, le soir, arrivé à Ferrières, se rendit au château de M. de Rothschild, où M. de Bismarck était logé. Après une conversation générale, pendant laquelle M. de Bismarck observa que, né d'une sédition, le nouveau gouvernement ne lui inspirait aucune confiance, pouvant être à chaque instant renversé par la populace de Paris, M. Jules Favre précisa ses vues : le gouvernement de la

1. Rapport de M. de Bismarck du 27 septembre. — Rapport de M. Jules Favre du 21 septembre 1870.

Défense nationale n'avait pas qualité pour engager la nation, par conséquent il fallait convoquer une Assemblée, et, si la Prusse voulait la paix, elle devait accorder un armistice, sans lequel on ne saurait la faire nommer et la réunir. M. de Bismarck, à la Haute-Maison, avait absolument repoussé l'idée d'un armistice ; mais, comme on ne pouvait en effet traiter sans une Assemblée et sans un armistice pour l'élire, il finit par admettre les deux. « En ce cas, dit-il, nous serions en droit de demander des gages ; ce serait l'occupation des forteresses des Vosges et de Strasbourg. Metz serait excepté, les hostilités s'y poursuivraient. » Puis il s'enquit des mesures nécessitées par l'élection d'une Assemblée, pour les communiquer au roi. M. Jules Favre répondit que Paris serait neutralisé, qu'on donnerait des sauf-conduits aux candidats, puis aux députés nommés. On accorderait à Paris et à Metz le ravitaillement pendant la durée de l'armistice. M. de Bismarck mit fin à l'entretien, en déclarant qu'une entente ne lui paraissait pas impossible sur ces bases, que cependant il réclamerait un gage contre Paris, et, comme, avant de terminer, il fallait l'agrément du roi, la décision fut remise au lendemain.

Le 20 septembre, à onze heures et demie du matin, ils se retrouvèrent au château de Ferrières. M. Jules Favre, en s'abouchant avec M. de Bismarck, était très désireux de connaître ses dispositions à l'égard de la famille Bonaparte. La veille, cette question avait été effleurée. M. de Bismarck, aux craintes manifestées par son interlocuteur qu'il ne voulût ramener l'Empire et traiter de préférence avec lui, avait déclaré qu'il n'en était rien, qu'il s'accommoderait indifféremment avec celui des partis ou des gouvernements qui lui offrirait, en France, les plus grands avantages. Il se trouvait prêt, en effet, à négocier avec tous venants. Au début de ce nouvel entretien, il montra une photographie de la plage<sup>1</sup> d'Hastings, sur

1. Régnier, *Quel est votre nom, N. ou M.*, p. 16.

laquelle le prince impérial avait écrit quelques mots à l'adresse de son père. C'était le passeport dont s'était servi, pour se faire recevoir, un sieur Régnier, venu d'Hastings, se disant agent de l'Impératrice. Il déclarait l'avoir éconduit, comme dépourvu de caractère sérieux; mais il ne devait pas moins, bientôt après, l'employer auprès du maréchal Bazaine, à Metz. M. de Bismarck, ayant ainsi informé M. Jules Favre que, s'il ne s'accordait avec lui, à son défaut il tenait sous la main un partisan de l'Empire, reprit l'exposé, commencé la veille, des conditions d'un armistice : « Le roi accepte l'armistice avec l'objet déterminé entre nous. Comme je vous l'ai dit, nous demandons l'occupation des forteresses assiégées dans les Vosges, celle de Strasbourg, et la garnison de cette place prisonnière de guerre. » M. Jules Favre eut peine à se contenir : il répondit qu'après la défense prolongée de cette garnison, la livrer de propos délibéré serait une véritable lâcheté, puis il demanda en quoi consistait le gage contre Paris réclamé la veille. — M. de Bismarck : « Rien de plus simple, un fort dominant la ville. » — M. Jules Favre : « Il est bien mieux de vous céder la ville tout entière, ce sera plus net. Comment voulez-vous admettre qu'une Assemblée française puisse délibérer sous le canon prussien ? » — M. de Bismarck : « Cherchons alors une autre combinaison. » — M. Jules Favre : « Si l'on renonçait à neutraliser Paris, on pourrait réunir l'Assemblée à Tours. » — M. de Bismarck : « J'accepte et il demeurerait convenu que nous vous faciliterions avec une entière impartialité les réunions électorales, même dans les départements occupés, moins l'Alsace et la partie de la Lorraine que nous retenons. » — M. Jules Favre : « On ne peut mieux convenir qu'on a contre soi le sentiment de la population. » — M. de Bismarck : « Je le sais parfaitement. Nous ne leur ferons pas plaisir et nous ne nous en ferons pas davantage. Ce sera pour nous une pénible corvée. Elle est nécessaire à la sécurité du pays allemand. Nous ne les comprenons

donc pas parmi les électeurs que vous consulterez. Mais, si vous me le permettez, je vais aller soumettre au roi cette nouvelle idée, qui ne lui est pas connue; en même temps je lui parlerai de votre répugnance à rendre prisonnière la garnison de Strasbourg. »

M. Jules Favre, resté seul, était dans une agitation violente. La dureté du vainqueur et ces exigences réitérées de conditions humiliantes l'avaient mis hors de lui. M. de Bismarck rentre, un papier à la main. Le roi acceptait de réunir l'Assemblée à Tours, ce qui laissait Paris intact; mais il voulait absolument que la garnison de Strasbourg fût prisonnière de guerre. M. Jules Favre ne peut se contenir plus longtemps, il se détourne contre un chambranle et y appuie la tête pour dévorer ses larmes. Il se remet bientôt et dit, en prenant congé : « Pardon, monsieur le comte, de cet instant de faiblesse, je suis honteux de vous l'avoir laissé deviner, je vous demande la permission de me retirer. Je me suis trompé en venant ici, mais je ne m'en repens pas. Je rapporterai fidèlement à mon gouvernement les détails de nos entretiens; s'il estime qu'il y a quelque chose à faire dans l'intérêt de la paix, avec les conditions que vous m'avez posées, je dominerai mes répulsions et je serai ici demain. Dans le cas contraire, j'aurai l'honneur de vous écrire. » Revenu à Paris, il fit connaître à ses collègues les exigences auxquelles il s'était heurté. Ils en éprouvèrent une grande irritation et décidèrent, sans hésiter, de rompre avec éclat les pourparlers. M. de Bismarck fut donc informé que la guerre serait poursuivie.

Les prétentions de l'ennemi furent publiées. En outre M. Jules Favre, sous forme de rapport à son gouvernement, fit un compte rendu circonstancié de ses entretiens avec M. de Bismarck. La nation en tressaillit jusque dans ses profondeurs. Le sursaut d'indignation et de révolte qu'il avait éprouvé était si bien au diapason du sentiment général, que les hommes de toutes les classes et de tous les partis louèrent unanimement les termes de son rapport.

Les Français se formaient une telle idée de l'unité et de l'indivisibilité de leur patrie, ils entretenaient une telle croyance au droit des hommes à disposer d'eux-mêmes, qu'ils ne pouvaient admettre seulement comme discutable le démembrement de leur territoire et l'abandon de concitoyens. Tous les yeux étaient depuis un mois fixés avec douleur et admiration sur l'Alsace. M. Keller avait déjà fait voter d'enthousiasme par le Corps législatif de l'Empire que la ville de Strasbourg, bombardée, avait bien mérité de la patrie. Depuis, le bombardement continuait, accroissant les ruines. A Paris, la statue de Strasbourg, sur la place de la Concorde, servait de but à un pieux pèlerinage<sup>1</sup>, des députations la couvraient de fleurs et de couronnes, les bataillons de la garde nationale, après l'avoir ornée de drapeaux, défilaient au pied, en faisant les serments les plus patriotiques. Et alors l'ennemi exigeait qu'on lui livrât la ville ! De tout temps les Allemands avaient envisagé l'Alsace comme une terre à eux ; les Alsaciens, cependant, se sont si bien identifiés à la France qu'ils repoussent l'appel de l'Allemagne et la combattent à outrance, et l'on demandait aux Français de les rendre, de leur arracher les armes des mains et de les renier ! C'était le déshonneur. Le soulèvement à pareille demande est si spontané qu'il n'y a nulle hésitation, nulle divergence. Au contraire, comme il s'agit de sacrifices, que l'honneur et la dignité portent à faire, les hommes qui, par leur rang social, leur fortune, leur modération, pourraient être estimés les plus hostiles aux résolutions hasardeuses, donnent l'exemple et recommandent les premiers de continuer la guerre. Personne ne se préoccupe des risques et ne s'inquiète de ce qui suivra la résistance. Personne ne se demande même si elle sera possible. Pendant que M. Jules Favre négociait à Ferrières, on avait subi la déroute de Châtillon ; le jour où il revenait, les fuyards avaient traversé les rues, laissant voir la démo-

1. Théophile Gautier, *Tableaux de siège*, p. 1.

ralisation de l'armée; l'ennemi s'établissait sur les hauteurs d'où il lui serait loisible de bombarder la ville; mais ce spectacle de l'immensité du péril n'était qu'un stimulant de plus à rester debout. Après le premier mouvement qui, au lendemain de Sedan, avait porté à s'armer pour continuer la guerre, la réflexion était venue chez beaucoup, avec le désir de traiter; maintenant que l'on connaît les conditions de l'ennemi, personne ne songe plus à la paix et Paris, qui avait devancé dans sa résolution les départements hésitants, est rejoint par eux. L'effet produit par les exigences de la Prusse s'étendit au dehors; à partir de ce jour, la situation des deux nations se modifie aux yeux du monde. Les sympathies qui s'étaient attachées à la Prusse menacée se reportèrent sur la France envahie et vaincue.

L'insuccès de la négociation de Ferrières fit ajourner les élections. Le gouvernement avait d'abord fixé l'élection d'une Assemblée nationale au 16 octobre, puis rapproché la date au 2 octobre, et il avait fixé au 25 septembre l'élection des conseils municipaux. Mais l'armistice, que M. Jules Favre était allé demander, ne pouvant se conclure, il parut que les préoccupations électorales nuiraient à la défense. Comment, d'ailleurs, nommer une Assemblée sous l'invasion, alors que Paris et les départements n'avaient aucune communication entre eux? Le gouvernement rapporta donc ses décrets. Cependant une dépêche de Tours, reçue le 1<sup>er</sup> octobre, apprenait que la Délégation, malgré le décret d'ajournement, persistait à convoquer les électeurs pour la date du 16 octobre. Le gouvernement, résolu à maintenir entière son autorité, envoie un de ses membres porter le décret d'ajournement à Tours, avec ordre de poursuivre la guerre sans fléchir. On hésita entre M. Jules Favre et M. Gambetta : ce dernier, à la fin choisi, partit en ballon le 7 octobre.

L'ajournement des élections, sauf sur un point, rencontra dans Paris une approbation à peu près unanime. Tout le monde voulait combattre et l'on répugnait à l'agita-

tion électorale qui eût détourné d'efforts urgents. N'ayant rien à attendre des élections à Paris que des choix qui porteraient certes, en grande partie, sur des hommes plus éloignés d'eux que les membres du gouvernement de la Défense, les conservateurs approuvaient surtout l'ajournement parce qu'il s'appliquait aux élections municipales; tandis que c'était, au contraire, sur ce point que les partis extrêmes et leurs chefs le repoussaient. Ils applaudissaient au renvoi des élections à l'Assemblée nationale, alors que Paris ne saurait influencer les électeurs des départements, puis envoyer ses propres représentants siéger dans l'Assemblée qui ne pourrait se réunir qu'en province. Mais après cela ils réclamaient avec insistance des élections municipales immédiates à Paris.

Ces groupes extrêmes du parti républicain qui, le 4 septembre, s'étaient trouvés trop faibles et trop mal préparés pour porter leurs chefs au gouvernement, depuis avaient pu, dans le nouvel organisme qui s'improvisait, s'assurer une certaine part d'action. A côté des maires d'arrondissement que le gouvernement avait nommés, en choisissant des gens sûrs, les hommes du parti avancé avaient établi, dans plusieurs mairies, des comités de vigilance et d'armement. Le choix à l'élection des officiers de la garde nationale avait mis à la tête de certains bataillons des révolutionnaires et des socialistes : Lefrançais, Jules Vallès, Millière, Blanqui, et, parmi les fidèles de ce dernier, Eudes, Mégy, Sapia. A Belleville, où la majorité des habitants appartenait au parti extrême, Flourens prétendait à un commandement étendu. Il avait réuni sous ses ordres cinq bataillons, et, tout en lui refusant le grade de colonel, qui, dans la garde nationale, n'existait pas, on lui avait concédé le titre de major de rempart. Delescluze, dans le *Réveil*, Blanqui, dans la *Patrie en danger*, Félix Pyat, dans le *Combat*, dirigeaient et inspiraient leurs partisans. Tous ces chefs se jalouaient, mais les hommes au pouvoir leur inspiraient une égale haine; aussi avaient-ils fini par se rallier à un même plan

pour se substituer à eux : c'était d'obtenir la nomination d'une Commune. Dans leurs visées, les élections municipales donneraient naissance à un Conseil où ils entreraient et qui, sous le nom de Commune, parviendrait à prendre la place du gouvernement ou tout au moins à le contrôler. C'est qu'en effet les limites du territoire à gouverner étant réduites, par le fait du siège, à celles mêmes de la ville de Paris, élire une Commune de Paris, c'était créer un pouvoir appelé forcément à devenir le maître ou le rival du gouvernement établi.

La demande d'une Commune allait se fonder, dans les circonstances tragiques du moment, sur les souvenirs et les associations d'idées laissés par l'ancienne Commune révolutionnaire de Paris. Si le mot de Commune évoquait le fantôme d'un état violent, beaucoup d'hommes inclinaient à croire que les mesures extrêmes de l'ancienne Commune avaient bien pu contribuer aux succès remportés alors contre l'ennemi. Le sentiment favorable à l'idée d'une Commune allait donc germer, s'éteindre, revivre à nouveau, selon les alternatives de désespoir ou de confiance du peuple pendant le siège. Les chances, dans une lutte contre le gouvernement de la Défense nationale, devaient en somme dépendre de l'opinion plus ou moins favorable que l'on se formerait de son aptitude à conduire la guerre. Aussi, en même temps qu'ils réclamaient une Commune, les chefs du parti extrême s'étaient-ils mis à blâmer sa faiblesse et son incapacité prétendues. Ils s'offraient, eux, pour remédier à ces vices. Ils avaient donc demandé dès le premier jour la levée en masse et l'envoi dans les départements de commissaires extraordinaires. Ils dépassaient les déclarations de M. Jules Favre, au refus de cession de territoire et de démolition des forteresses ajoutaient celui d'aucune indemnité, même de tous pourparlers avec l'ennemi avant qu'il fût vaincu. Ils protestaient contre tout projet d'armistice, contre la démarche de M. Jules Favre à Ferrières et les négociations confiées à M. Thiers. Ils avaient repris la vieille langue révolutionnaire et se donnaient

pour de bien meilleurs patriotes que les hommes au pouvoir, animés d'une plus grande haine contre l'ennemi, capables de résolutions plus énergiques pour la défense. Non contents des discours et des articles de journaux, ils provoquaient des manifestations, pour peser sur le gouvernement à l'Hôtel de Ville.

Le 22 septembre, une première tentative était faite par des gardes nationaux, à la suite de Vermorel, Ranvier, Gailhard. Ils demandaient au gouvernement de poursuivre la guerre à outrance et de différer les élections; mais, lorsque le décret ajournant indistinctement toutes les opérations électorales eut été rendu, et que le moyen d'obtenir une Commune fut par là écarté, les manifestations qui se renouvellent prennent au contraire pour mot d'ordre les élections municipales. Le 26, une députation de chefs de bataillon conduite par Jules Vallès et Millière vient solliciter le gouvernement de rapporter le décret sur les élections municipales, pour les maintenir à la date fixée du 28 septembre. M. Gambetta ayant observé que par le renvoi des élections le gouvernement avait précisément cru satisfaire à la demande présentée le 22, les chefs de bataillon répondirent qu'en réclamant ce jour-là l'ajournement des opérations électorales, ils n'avaient pensé qu'aux élections législatives et non point aux municipales.

Le 4 octobre au soir, les officiers de la garde nationale de Belleville, réunis par Flourens, décident qu'ils iront le lendemain à l'Hôtel de Ville présenter leurs demandes : la remise à leurs bataillons des fusils Chassepot, encore dans les magasins, la levée en masse et une sortie immédiate de la garde nationale contre les Prussiens, les élections municipales, la réquisition et le rationnement des subsistances. Le 5 octobre dans la matinée, les bataillons de Belleville se mettent en marche. Arrivés devant l'Hôtel de Ville, ils se rangent sur la place, pendant que Flourens et ses officiers montent trouver les membres du gouvernement. A l'égard des fusils et de la sortie en masse, le

général Trochu leur répondit qu'on ne possédait plus en magasin que dix mille chassepots et qu'il serait injuste de les remettre à leurs seuls bataillons, que des sorties dans l'état de discipline rudimentaire de la garde nationale ne sauraient se tenter. La proposition d'envoyer tout de suite au feu la garde nationale, défendue même au sein du gouvernement, avait déjà amené le général Trochu à expliquer comment son emploi était encore impraticable. Flourens, repoussé dans ses demandes, donna sa démission et il reprit le chemin de Belleville acclamé par ses hommes.

Ce fut ensuite le tour de Blanqui et de ses partisans. Le 7 octobre, ils fixent un rendez-vous général à l'Hôtel de Ville pour le lendemain et les journaux du parti et des affiches recommandent de s'y trouver. Le 8, la place de l'Hôtel-de-Ville se remplit de groupes discutant l'élection d'une Commune. Vers une heure et demie, cinq cents gardes nationaux avec des placards, sur lesquels on lit : « La Commune », débouchent sur la place<sup>1</sup> : de nouveaux arrivants viennent les grossir ; mais le gouvernement a pu faire entrer pour sa protection un bataillon de mobiles dans l'Hôtel de Ville, du reste la publicité donnée à la manifestation lui amenait des défenseurs, les bataillons fidèles survenaient. Les partisans de la Commune se virent en minorité de plus en plus marquée. Le général Trochu arrive à cheval, acclamé ; on range indistinctement en carré tous les gardes nationaux, les membres du gouvernement passent devant eux au cri retentissant de Vive la République ! qui couvre la voix du petit nombre qui persiste à réclamer la Commune. M. Jules Favre, monté sur une chaise, au milieu de la place, harangue les officiers ; il fait appel à la concorde ; à sa voix, pour augmenter l'émotion, se joint le bruit lointain du canon. Les gardes nationaux défilent ensuite au chant de la *Marseillaise* et se séparent paisiblement.

1. Blanqui, *La patrie en danger*, p. 118.

Le gouvernement se trouva consolidé par l'issue favorable de la journée du 8 octobre. Le parti de la Commune était contenu; Flourens cessait d'exercer son grand commandement; Sapia, un des amis de Blanqui, cherchant à insurger son bataillon, avait été arrêté par ses propres hommes; on lui enleva son grade ainsi qu'à Blanqui.

## CHAPITRE II

LE 31 OCTOBRE

L'armement de Paris avait été commencé sous le ministère de Palikao ; mais la chute de l'Empire était survenue si rapide, qu'au 4 septembre il était loin d'être achevé. A partir de ce jour on hâte les travaux, on coupe les routes, on élève des portes, on rase les maisons devant les remparts, on barricade les avenues et rentre les approvisionnements. La mise en état des murs et des forts, d'une place immense comme Paris, avec la construction des embrasures, blindages, traverses, abris pour les hommes et les poudres, nécessitait d'énormes travaux et, malgré toute diligence, les ouvrages ne furent définitivement terminés qu'au milieu d'octobre. On avait employé aux constructions les ingénieurs civils. Avec l'aide de l'industrie privée, le ministre des travaux publics, M. Dorian, put fondre et armer des canons, transformer les vieux fusils en fusils à tir rapide, plus tard fabriquer des chassapots.

La fortification de Paris comprenait une enceinte bastionnée de 34 kilomètres de tour, avec quinze forts et six redoutes détachés. Le mur d'enceinte, divisé en neuf secteurs, six sur la rive droite et trois sur la rive gauche, fut assigné aux bataillons de la garde nationale, qui s'y répartirent d'une manière fixe. On arma les forts et les remparts de 200 canons du plus gros calibre fournis par la marine et de 2500 pièces prises dans les arsenaux. Sur la Seine

stationnaient des batteries flottantes et des canonniers blindés. Les ouvrages de Paris avaient été tracés en 1840 et depuis la portée de l'artillerie s'est tellement accrue qu'ils ne suffisaient plus à protéger la ville contre un bombardement. Les forts du sud se trouvaient surtout dominés à une courte distance. On s'était mis à construire, pour masquer ce point faible, une redoute sur la hauteur de Châtillon et des ouvrages au Moulin-Saquet et aux Hautes-Bruyères, en avant des forts d'Ivry et de Bicêtre; les travaux inachevés avaient été abandonnés lors du combat de Châtillon. Le 23 septembre, une sortie, à l'aube du jour, permit de réoccuper Villejuif, le Moulin-Saquet et les Hautes-Bruyères et, dans cette direction, la ville n'eut plus à craindre le bombardement.

On avait puisé à toutes les sources pour constituer l'armée de défense. La marine donnait 14 000 matelots, répartis entre six forts ou formés en une division mise, à Saint-Denis, sous les ordres de l'amiral de la Roncière. On avait fait venir des douaniers, des gendarmes, des gardes forestiers. Les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> corps, les recrues, les hommes pris dans les dépôts, quelques échappés de Sedan, composaient les troupes de ligne, 70 000 à 80 000 hommes. Les corps francs s'élevaient à 15 000 hommes, la garde mobile à 115 000, 100 000 environ venus des départements et le reste tiré de Paris. Les mobiles étaient arrivés en blouse, avec de vieux fusils, on dut les équiper et les exercer. Il fallait enfin accoutumer au feu toutes ces recrues et relever le moral du véritable noyau de l'armée, les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> corps; on livra dans ce but plusieurs combats.

Les Prussiens en arrivant sous Paris avaient examiné les divers moyens à employer pour le réduire. Quoiqu'on ne pût leur opposer que des troupes sans solidité, l'enceinte à l'abri de l'escalade et la force des ouvrages extérieurs leur laissaient peu d'espoir de réussir dans une attaque brusquée de vive force. Du reste, s'ils tentaient un assaut repoussé, l'échec serait grave et diminuerait le prestige qu'ils tiraient de victoires ininterrompues. Leur état-major,

établi à Versailles avec le roi Guillaume, se borna donc à envelopper Paris de manière à obtenir un blocus rigoureux. Les trois corps de l'armée de la Meuse, IV<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et la garde, s'étendirent de Croissy à droite à la Marne à gauche, leur front passant par Bezons, Argenteuil, Épinay, Pierrefitte, Stains, Dugny, le Bourget, Sevran, Livry, Chelles. La troisième armée tint le reste du périmètre, les Wurtembergeois sur la Marne à Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly et Champigny; les XI<sup>e</sup> corps, VI<sup>e</sup>, II<sup>e</sup> bavarois, V<sup>e</sup> occupant à la suite Chennevières, Sucy-en-Brie, Mont-Mesly, Choisy-le-Roi, Thiais, Chevilly, l'Hay, Bourg-la-Reine, Bagneux, Châtillon, Clamart, Bellevue, Sèvres, Saint-Cloud, Garches et Bougival. Sauf des changements de détail, ces dispositions furent maintenues jusqu'à la fin du siège.

La première grande sortie des défenseurs de Paris eut lieu le 30 septembre. Le 13<sup>e</sup> corps, partant du Moulin-Saquet et des Hautes-Bruyères, s'élança sur Thiais, Chevilly et l'Hay; son but était d'élargir de ce côté le cercle d'investissement et de détruire un pont de bateaux jeté sur la Seine à Choisy-le-Roi. Mais il trouva les villages transformés par des barricades et des levées de terre en véritables forteresses. A peine put-il s'emparer momentanément de quelques maisons. Repoussé, après trois heures de combat à découvert contre un ennemi presque invisible, il avait perdu cinq fois plus d'hommes que lui, 2000 contre 400.

Le 13 octobre, une reconnaissance fut dirigée des forts de Montrouge et de Vanves sur Bagneux, Clamart et Châtillon. On y employa environ 20 000 hommes fournis par le 13<sup>e</sup> corps et les bataillons de mobiles les meilleurs, que l'on commença à joindre aux soldats de la ligne. Les troupes sorties de Paris brusquent l'attaque, prennent Bagneux et Clamart aux Bavares, puis se portent sur Châtillon et l'enlèvent en partie. Mais les Bavares se maintinrent dans le haut du village où des renforts leur arrivaient. La reconnaissance, en révélant les positions

des assiégeants, avait atteint son but; on se repliait donc successivement de Châtillon sur Bagneux et Clamart et de là sur les forts. Les pertes se balançaient, environ 400 hommes de chaque côté.

La presqu'île de Gennevilliers, par sa configuration et celle des alentours, offrait de grands avantages pour tenter une percée au dehors, aussi les généraux se proposaient-ils de l'utiliser dans ce but. Cependant l'ennemi, établi à Bougival et déjà maître de Chatou et de Bezons, poussait ses avant-postes jusqu'à Rueil, dans un bas, où il était à couvert du Mont-Valérien. Par là il eût pris de flanc les défenseurs de Paris qui eussent voulu traverser la presqu'île<sup>1</sup>. Le général Ducrot, pour en dégager les abords, se porte, le 21 octobre, à la tête de 10 000 hommes pris dans le 14<sup>e</sup> corps et les mobiles, sur les positions prussiennes vers Bougival. Il enlève d'abord le château et le parc de la Malmaison, puis attaque la hauteur de la Jonchère. Là l'ennemi se maintient et, bientôt renforcé, rentre dans le parc de la Malmaison. Le général Ducrot se retira d'une façon décousue, en perdant deux canons. Les Prussiens revinrent sur leurs positions à Bougival et à la Malmaison, mais s'abstinrent désormais de s'étendre plus avant vers le Mont-Valérien.

Ces engagements avaient relevé le moral de l'armée. Le doute ressenti le soir du combat de Châtillon, lorsqu'on s'était demandé si l'on réussirait à se défendre, même derrière les murs, avait donc complètement disparu. Les craintes qu'on eût pu éprouver de voir fléchir les Parisiens s'étaient également dissipées. Paris, sombre et sévère, cessait d'être une ville de luxe et de plaisirs; ses habitants se transformaient en soldats, prêts à tout pour assurer le salut du pays, ils se sentaient élevés par la grandeur du but poursuivi au-dessus du découragement et de la faiblesse. Mais cette tension d'âme, si elle était une source de constance, produisait une sensibilité ex-

1. Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. I, p. 374.

cessive. La douleur causée par les catastrophes subies persistait, et chaque coup nouveau amenait un tressaillement convulsif. On vivait malade et enfiévré. Dans les réunions publiques, les veillées du corps de garde, on mettait ses espérances, ses illusions et ses craintes en commun. On découvrait la trahison partout. On se persuadait subitement que des signaux étaient faits à l'ennemi et, pendant plusieurs soirs, la foule envahissait le haut des maisons où se voyaient des lumières allumées. On imaginait les moyens les plus singuliers de repousser l'armée assiégeante<sup>1</sup>. Il n'y avait inventeur, faiseur de plan qui n'apparût à beaucoup de gens le sauveur méconnu. A l'annonce d'un combat, au bruit du canon, on s'attroupait dans la rue et aux mairies. Des nouvelles contradictoires instantanées faisaient passer par d'affreux soubresauts.

Les hommes qui, le 4 septembre, avaient saisi le pouvoir, étaient comme sur un radeau de fortune, en péril d'être submergé. Ils tenaient le juste milieu et, à ce titre, s'étaient imposés dans une angoisse suprême, mais ils restaient en grande partie isolés. Du côté de la Commune on les combattait comme s'ils eussent été des monarchistes, tandis que les monarchistes les détestaient, au fond, à l'égal des pires révolutionnaires. Ils se trouvaient au début sans aucune force sérieuse, n'ayant hérité que d'une queue d'armée dissoute par la révolution et la défaite. Ils devaient se passer de police, obligés d'enrégimenter et de tenir au rempart les sergents de ville de l'Empire, pour les soustraire à la vengeance de la population. Ils avaient en vain créé des conseils de guerre chargés de juger les actes de rébellion, comme sous l'état de siège<sup>2</sup>. Les officiers appelés à les composer, frappés de l'instabilité de toutes choses, s'abstenaient de condamner les agitateurs qu'on leur déférait, qu'ils auraient

1. Voyez entre autres : G. Mérigot, *Le feu grégeois*.

2. Général Trochu, *La politique et le siège de Paris*, p. 138.

peut-être comme maîtres à la suite d'une nouvelle insurrection. La liberté de la presse, des réunions, de l'affichage restait illimitée. La magistrature, les fonctionnaires, le clergé, englobés dans la haine ressentie pour l'Empire, n'offraient plus d'appui. Des défaites inouïes faisaient indistinctement envisager tous les chefs militaires comme des incapables ou même des traîtres. La confiance dans la hiérarchie ainsi perdue, le choix des officiers de la garde nationale et de la mobile avait été remis à l'élection des hommes eux-mêmes, ce qui affaiblissait la discipline et donnait à ces troupes une sorte d'indépendance. Le gouvernement de la Défense nationale ne se soutenait donc que par la popularité et l'éloquence de quelques-uns de ses membres. Il lui fallait chaque jour, à force de discours et de proclamations, travailler à maintenir son autorité. C'étaient sans cesse des soulèvements à contenir, des députations à recevoir, des revues à passer. Le peuple exigeait la promesse de vaincre et des déclarations de guerre à outrance. Aussitôt que du côté du gouvernement on se taisait ou parlait avec calme, le parti de la Commune accusait de trahison, d'ineptie, de lâcheté, et dans l'état des esprits ces imputations trouvaient de l'écho. A mesure que le siège durait, on revenait à l'optimisme et aux illusions.

On s'était décidé à poursuivre la résistance, quoi qu'il arrivât, et un examen de sang-froid, une vue exacte des choses eussent tellement découragé, qu'on se les fût reprochés comme un manque de civisme. Pour se donner confiance, on recherchait donc les incidents favorables, on les mettait en saillie, on les grossissait. De la sorte, on était vite revenu du désespoir éprouvé au lendemain de Sedan, on oubliait qu'on avait craint de ne pouvoir se défendre même derrière les remparts; ne se contentant plus de la résistance, on se promettait de nouveau la victoire; on demandait au général Trochu de sortir et de battre l'ennemi. Les jours s'écoulaient sans que l'armée assiégeante fût refoulée sur aucun point et le soupçon avait

germé que les chefs manquaient de l'énergie nécessaire pour vaincre. Cette pensée avait grandi à la suite de chacune des sorties effectuées sans avantage certain, lorsqu'un échec, au Bourget, la fit subitement déborder.

Le village du Bourget, dans la plaine Saint-Denis, se trouvait entre les lignes régulièrement établies par les deux armées. Il n'était tenu que par un faible parti ennemi, quand le général de Bellemare, commandant à Saint-Denis, crut devoir l'occuper. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, les volontaires de la Presse s'en emparèrent. Deux bataillons des mobiles de la Seine, des troupes de ligne, quelques pièces d'artillerie y furent envoyés; mais les Prussiens avaient résolu de le reprendre pour l'inclure dans leurs lignes. Le 30 au matin, trois colonnes de la II<sup>e</sup> division de la garde, fortes de neuf bataillons, soutenues par une nombreuse artillerie, l'abordèrent de front et de flanc. Les défenseurs résistèrent de leur mieux; le commandant Baroche, des mobiles de la Seine, se fit tuer à la tête de ses hommes. Ce fut en vain. Les Prussiens avaient une trop grande supériorité numérique. A une heure de l'après-midi, ils restaient maîtres du Bourget et de 1200 prisonniers, la plupart mobiles de la Seine. Lorsque le général de Bellemare amena enfin des renforts, le combat était terminé et il dut se replier sur Saint-Denis.

Cette affaire malheureuse, où l'on n'avait su se décider à temps, soit à occuper un village en forces suffisantes, soit au contraire à l'évacuer, n'était qu'un échec partiel, mais les circonstances le rendirent aussi douloureux qu'une grande défaite. Dans les sorties précédentes, on s'était toujours replié, sans garder les positions momentanément enlevées. Le Bourget était une première conquête sur l'ennemi, opérée par les volontaires de la Presse, c'est-à-dire par des Parisiens; ce succès avait comblé de joie la population. Puis tout à coup elle apprend que le village est reperdu, et ce sont précisément des enfants de Paris, les mobiles de la Seine, qu'on a laissé détruire sans

les secourir. A mesure que cette nouvelle se répand, l'exaspération se fait jour contre le général Trochu et le gouvernement. La colère publique commençait donc à déborder lorsque, le 30, M. Thiers entra dans Paris, à l'improviste.

Il venait de parcourir toute l'Europe, ayant successivement conféré avec les cabinets de Londres, de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Florence. A Londres, où il s'était d'abord rendu, le premier ministre, M. Gladstone, et le secrétaire d'État aux affaires étrangères, lord Granville, tout en protestant de leur bienveillance, lui avaient donné à comprendre qu'ils ne se laisseraient aller à aucune démarche qui pût froisser la Prusse et les exposer à ses refus. En réalité, il n'obtenait donc aucun appui de l'Angleterre. Pendant son séjour à Londres, il était invité à venir à Saint-Pétersbourg par le grand chancelier de Russie, le prince Gortchakoff. M. Thiers fut en Russie l'objet de la sympathie publique. Quant au prince Gortchakoff et à l'empereur Alexandre lui-même, ils lui dirent qu'ils feraient en sorte que la France subît, en argent et en territoire, le moins de pertes possible, mais ils lui déclarèrent aussi qu'ils n'iraient, en aucun cas, jusqu'à intervenir par les armes. Il y avait, en effet, outre les raisons propres à chaque cabinet, une cause générale agissant sur eux tous, pour les maintenir sur la réserve : c'était la détermination bien arrêtée que l'Allemagne manifestait de ne laisser aucune puissance s'immiscer en faveur de la France. L'Allemagne prétendait recueillir, sans empêchement, tout le fruit de ses victoires, et être seule juge des conditions à imposer au vaincu. En la voyant enivrée de son triomphe et surexcitée, l'Europe éprouvait un mélange de trouble et d'effroi. La France paraissait tellement défaite, qu'on ne supposait point à l'étranger que Paris pût longtemps retenir l'ennemi ou la province organiser de sérieuses armées. Dans ces circonstances, intervenir trop ouvertement, c'était s'exposer à des refus humiliants ou même courir le risque de provo-

quer le vainqueur, alors qu'on se croyait incapable de lui tenir tête.

La Russie se trouvait cependant dans une situation privilégiée à l'égard de la Prusse. Lors de la déclaration de guerre, elle était secrètement son alliée; elle s'était même engagée, dans certains cas spécifiés, à lui prêter secours. Cela lui donnait des avantages pour intervenir, maintenant que ses craintes premières, relatives à l'issue de la guerre, s'étant évanouies, elle venait reporter en partie sur la France l'intérêt ressenti pour la Prusse. Le prince Gortchakoff engagea vivement M. Thiers à négocier la paix. Puis, désireux de montrer le bon vouloir de la Russie, il promit que l'empereur Alexandre s'emploierait auprès du roi de Prusse à obtenir un armistice: il demanderait que M. Thiers fût accueilli à Versailles et qu'on lui permit d'aller se concerter à Paris avec son gouvernement. La Russie, ayant pris l'initiative d'un armistice, fut secondée par les autres puissances neutres, l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie. M. Thiers, après avoir quitté Saint-Pétersbourg, était passé par Vienne et par Florence, puis par Tours, pour faire approuver par la Délégation la démarche qu'il devait entreprendre à Versailles. Il avait besoin, comme préparation, des instructions et des pouvoirs de son gouvernement; aussi M. de Bismarck lui donna-t-il, dès son arrivée à Versailles, une escorte qui le conduisit à Sèvres, aux avant-postes.

Le 30 octobre au soir, M. Thiers, entré dans Paris, fit connaître au gouvernement de la Défense nationale les démarches des puissances neutres pour obtenir un armistice. Le gouvernement accepta l'ouverture qui s'offrait de conclure la paix. Il décida donc qu'il signerait un armistice avec la Prusse dans les conditions habituelles, comprenant l'arrêt général des hostilités et le ravitaillement des villes assiégées. Il ferait alors élire une Assemblée qui traiterait de la paix. M. Thiers resterait chargé des négociations avec M. de Bismarck: il maintiendrait à l'armistice son caractère de proposition venue des puissances neutres.

Le gouvernement sauvegarderait ainsi sa dignité, en évitant que les nouvelles négociations ne parussent un désaveu de la rupture éclatante qui avait suivi l'entrevue de Ferrières.

Un avis au public fut rédigé : « M. Thiers est arrivé aujourd'hui à Paris. Il s'est transporté sur-le-champ au ministère des affaires étrangères. Il a rendu compte au gouvernement de sa mission. Grâce à la forte impression produite en Europe par la résistance de Paris, quatre grandes puissances, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, se sont ralliées à une idée commune. Elles proposent aux belligérants un armistice, qui aurait pour objet la convocation d'une Assemblée nationale. Il est bien entendu qu'un tel armistice devrait avoir pour condition le ravitaillement proportionnel à sa durée et l'élection de l'Assemblée par le pays tout entier. » Cette note mettait en saillie, le plus possible, l'intervention des neutres, pour ménager la susceptibilité du public. C'est qu'on n'avait pas seulement à prévenir l'émotion que causerait le projet d'un armistice, accepté le jour même d'un échec au Bourget, on devait encore se garder contre le soubresaut que produirait à coup sûr l'annonce d'un immense désastre, la capitulation de Metz, que M. Thiers faisait connaître.

Le gouvernement eût retardé la publication de cette fatale nouvelle, sans un incident qui venait d'émouvoir vivement les Parisiens. Le bruit que Metz avait capitulé était déjà parvenu d'un prisonnier et des avant-postes. M. Rochefort l'avait communiqué à Flourens et celui-ci à Félix Pyat<sup>1</sup>, qui, le 27 octobre, insérait l'avis suivant en tête du *Combat* encadré de noir : « *Le plan Bazaine.* Fait vrai, sûr et certain que le gouvernement de la Défense nationale retient par devers lui, comme un secret d'État, et que nous dénonçons à l'indignation de la France, comme une haute trahison. Le maréchal Bazaine a envoyé un

1. Flourens, *Paris livré*, p. 120.

colonel au camp du roi de Prusse, pour traiter de la reddition de Metz et de la paix, au nom de Sa Majesté l'empereur Napoléon III. » M. Jules Favre s'était renseigné à l'état-major sur les bruits recueillis : ils étaient, lui disait-on, sans consistance<sup>1</sup>. Le *Journal officiel* avait alors donné un démenti indigné au *Combat*. Le gouvernement pensa qu'avec ce précédent, il lui était impossible de cacher la chute de Metz que M. Thiers apprenait ; il s'efforça seulement, encore une fois, par un artifice de rédaction, d'atténuer l'émoi, et, le 31 octobre au matin, les deux nouvelles de l'offre d'un armistice et de la reddition de Metz furent simultanément insérées à l'*Officiel* et affichées sur les murs.

Les gens qui les premiers lisent les affiches sont pris d'une sorte de spasme. Tous ces signes d'une colère irrépressible, apparus au lendemain de Sedan, se manifestent à nouveau. Cette capitulation de Metz survenait comme un coup de foudre, la catastrophe était immense et de plus inattendue. Il s'agissait en effet de l'armée du Rhin, composée de ces vieilles troupes que la France, si longtemps, avait crues invincibles. Les faits de guerre précédant le blocus de Metz étaient restés incompris, puis l'investissement de Paris avait eu lieu, les nouvelles du dehors n'étaient plus parvenues et l'on persistait à croire qu'un jour ou l'autre l'armée dans Metz réussirait à se dégager. On ne pouvait, il est vrai, reprocher au gouvernement de la Défense nationale la chute de Metz ; cependant, comme on apprenait en même temps la perte du Bourget et les pourparlers d'armistice dont la responsabilité lui revenait, l'irritation accumulée par les trois faits retombait tout entière sur lui. L'armistice, aussitôt après des revers militaires, paraissait un acte de faiblesse déshonorant. Dans le peuple le mot *armistice* restait même incompris et entraînait une idée équivalente à l'abandon de la défense. Aux yeux des partisans

1. Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 312.

de la Commune, les faits venaient ainsi justifier les accusations d'incapacité, de trahison, de lâcheté adressées aux hommes du 4 Septembre; il fallait donc immédiatement recourir à la Commune, afin de tout sauver. Sans aller jusque-là, un grand nombre de républicains croyaient cependant qu'on devait adjoindre au gouvernement de nouveaux membres plus énergiques. Les conservateurs partageaient eux-mêmes, comme au 4 septembre, la fièvre du patriotisme, et ne se représentant non plus les hommes au pouvoir que comme des gens faibles, impuissants à sauver le pays, s'ils ne s'insurgeaient point contre eux, ils se désintéressaient de leur sort et les abandonnaient.

Les mairies d'arrondissement avaient pris une importance inaccoutumée de la mission qui leur était dévolue de pourvoir aux besoins nouveaux naissant du siège; les habitants en faisaient des lieux de rendez-vous, allaient y chercher des nouvelles ou y manifester leurs opinions. Ce furent donc les maires qui subirent les premiers la colère publique. Plusieurs d'entre eux vinrent, le matin, trouver M. Étienne Arago, le maire de Paris, pour qu'il les réunît et qu'ils avisassent à contenir le peuple. M. Étienne Arago mande les maires des vingt arrondissements, à l'Hôtel de Ville. Lorsqu'ils eurent délibéré, ils tombèrent d'accord que, pour dominer l'insurrection menaçante, il fallait concéder les élections municipales. Les rassemblements ne cessaient de grossir sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Un bataillon de garde nationale rangé devant le palais a mis la crosse en l'air; de nombreux groupes qui surviennent, très surexcités, crient : « Aux armes, la levée en masse ! » et portent sur des écriteaux : « Pas d'armistice, les élections, la Commune ! » En même temps, les députations envoyées au gouvernement se multipliaient : MM. Trochu, Jules Simon, Pelletan, Jules Ferry, les premiers rendus des membres du gouvernement, les recevaient. Elles prennent un ton de plus en plus impérieux et l'une d'elles, conduite par M. Maurice Joly, venant grossir celles déjà reçues, remplit entièrement la grande salle du palais. Le général

Trochu, en réponse aux accusations de trahison, veut expliquer l'échec du Bourget : sa popularité, immense dans les premiers jours, a disparu, l'affaire du Bourget l'a définitivement ruinée, ses paroles irritent les assistants. Ils crient : « A bas Trochu ! » M. Jules Favre arrive et parle à son tour. Mais il a, lui aussi, perdu sa puissance. Cette proposition d'armistice qui indigné le peuple, c'est précisément lui, ministre des affaires étrangères, qui en est responsable. Malgré les explications des membres du gouvernement, on continue à crier à la trahison, aucuns réclament la Commune. M. Maurice Joly dénonce la faiblesse des hommes au pouvoir, il demande les élections municipales et l'entrée au gouvernement d'hommes plus résolus<sup>1</sup>. Les députations retournent sur la place très irritées. Après leur départ, le général Trochu dispose des gardes mobiles sous la grande porte, pour interdire l'entrée de l'Hôtel de Ville, de nouvelles députations veulent pénétrer de force ; une lutte s'engage, le général Trochu se jette en avant des mobiles et, monté sur une chaise, parle au peuple. M. Jules Simon, de son côté, parle sur la place. Les cris : « Pas d'armistice ! La Commune ! » les apostrophes, les invectives couvrent leur voix ; ils sont repoussés dans l'Hôtel de Ville.

Les membres du gouvernement, revenus dans la salle de leurs séances, s'étaient mis à délibérer. M. Étienne Arago et ses adjoints leur communiquent la demande faite par les maires d'élections municipales. Dans un esprit de conciliation et pour écarter la guerre civile, le gouvernement accorde les élections ; il se refuse cependant à préciser une date et se borne à les promettre à bref délai. M. Étienne Arago, d'une fenêtre, crie au peuple qu'on fera les élections. Des vivats sur la place lui répondent, mais les partisans de la Commune croient à leur succès et c'est la Commune qu'ils acclament.

Au dehors, les membres du gouvernement voient venir à

1. Maurice Joly, *Son passé, son programme*, p. 24.

leur secours le commandant de la garde nationale, général Tamisier, à la tête de plusieurs bataillons; à peine sont-ils en contact avec la foule, sur la place, qu'ils se révoltent et lèvent la crosse en l'air. Le général Tamisier, entré à l'Hôtel de Ville, déclare que la garde nationale est hostile ou se refuse à marcher.

Jusqu'alors la foule s'était agitée sans direction; mais à ce moment les chefs de la Commune sont survenus<sup>1</sup>. Ils assaillent l'Hôtel de Ville. La grande porte cède, battue à coups de hache. Les gardes mobiles, au dedans, en trop petit nombre et auxquels le général Trochu a défendu d'employer leurs armes<sup>2</sup>, sont repoussés à travers les cours. Ils se replient derrière le palais, dans la caserne de la place Lobau, et ceux de la Commune se voient maîtres de l'Hôtel de Ville. Il était près de quatre heures<sup>3</sup>.

Les envahisseurs, à l'intérieur du palais, se partagent. Une colonne, précédée de Delescluze, Félix Pyat, Tibaldi, traverse la cour d'honneur et gravit l'escalier en fer à cheval, sur lequel ouvrait la salle des séances de l'ancien Conseil municipal. Les maires venaient d'y délibérer; la plupart s'y trouvaient encore, attendant qu'on leur communiquât les résolutions du gouvernement. La porte cède sous la pression de la foule, qui monte sur les bureaux et les pupitres et empêche toute délibération. Les maires, après avoir en vain essayé de se faire respecter, se retirent et rentrent dans leurs mairies, qui sont elles-mêmes pour la plupart menacées d'envahissement.

Pendant ce temps, les tirailleurs de Flourens en armes s'étaient dirigés vers la salle occupée par le gouvernement, à l'angle du palais, du côté du quai. Ils entrent en vociférant, remplissent tout l'espace et pressent les membres du gouvernement contre la table autour de laquelle ils délibé-

1. Flourens, *Paris livré*, p. 136.

2. Général Trochu, *La politique et le siège de Paris*, p. 117.

3. Général Tamisier, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 332.

raient<sup>1</sup>. Insultés et en butte aux invectives, ceux-ci veulent protester ; les cris, les imprécations, le roulement du tambour, le va-et-vient des envahisseurs couvrent leur voix. M. Rochefort, pour parler, monte sur la table des délibérations ; il a lui-même, comme membre du gouvernement, perdu son influence et n'est point écouté. Sorti de la salle, il invite encore la foule, dans le vestibule, à se retirer ; n'obtenant aucune attention, il quitte les lieux.

Flourens arrive acclamé. Il monte sur la table avec Millière. Tous deux s'efforcent en vain de dominer le tumulte ; de guerre lasse, Millière descend. Flourens resté seul finit par obtenir le silence et l'accord de ses hommes : ensemble ils demandent que le gouvernement se démette. Le cri : « La démission ! » part de tous côtés. Un papier est présenté à cet effet à la signature du général Trochu et de ses collègues, qui le repoussent d'une façon péremptoire.

Flourens passe outre. Il dit à ses hommes qu'ils viennent de renverser un gouvernement, qu'il s'agit d'en constituer un nouveau. Il donne les noms qui doivent être acclamés et soumis au peuple sur la place. Il se nomme le premier — on murmure, — puis désigne Mottu, Victor Hugo, Louis Blanc, Delescluze, Blanqui, Avrial, Raspail, Félix Pyat, Millière, Ledru-Rollin, Ranvier<sup>2</sup>, Rochefort dont le nom soulève des protestations, Dorian qui est au contraire salué par d'unanimes applaudissements. Son activité et son intelligence, comme ministre des travaux publics, pour la fabrication des armes et les travaux de défense, avaient mis M. Dorian tout à fait en vue. Les hommes de guerre n'inspiraient plus aucune confiance et c'est lui qui tiré de la sphère secondaire, où il s'était signalé, devait maintenant diriger au premier rang la défense. A l'appel de son nom, M. Dorian monte sur la table, il refuse d'abandonner ses collègues, dit qu'il veut se renfermer dans ses

1. Jules Simon, *Souvenirs du 4 Septembre*, t. II, p. 138. — Général Trochu, *La politique et le siège de Paris*, p. 115.

2. Flourens, *Paris livré*, p. 140.

attributions spéciales, se déclare impropre au grand rôle qu'on lui offre<sup>1</sup>. Il n'en est que davantage acclamé, on crie : « Dorian ministre de la guerre ! Dorian président du gouvernement ! » Incapable de se faire écouter, il se rassied en renouvelant ses refus.

Flourens, qui, pour constituer le nouveau gouvernement, demande à se mettre à part, soulève d'universels murmures. Ses hommes déclarent qu'on n'agira pas comme au 4 septembre, que tout cette fois-ci aura lieu en présence du peuple. Il est obligé de céder et les chefs du parti de la Commune continueront à délibérer au milieu de la cohue.

Le sort des membres du gouvernement restait à fixer. Il faut les faire prisonniers, les retenir comme otages, les conduire à Mazas ! On les fusillera en route ! Ces propositions se forment tout haut. Néanmoins ils avaient alors des amis dans la salle. Le 106<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale, appartenant au faubourg Saint-Germain, était arrivé à l'état-major, sur la place Vendôme, à un moment où la plupart des bataillons refusaient le service. Sur l'ordre d'aller défendre l'Hôtel de Ville, le commandant Ibos avait été abandonné par une partie de ses hommes ; environ quatre cent cinquante<sup>2</sup> lui étaient restés, avec lesquels il se mettait en marche. Contournant l'Hôtel de Ville, il y entrait par une porte de derrière restée ouverte. Le palais, vaste édifice, renfermait un grand nombre de cours, de galeries et d'escaliers, il était difficile à garder et à surveiller, surtout la nuit venue. Tout le monde alors dans Paris allait armé et portait un même uniforme et, une fois entremêlés, amis et adversaires de la Commune ne se distinguaient plus.

Le 106<sup>e</sup>, à l'intérieur du palais, avait occupé un escalier donnant accès sur l'antichambre de la salle où les membres du gouvernement étaient retenus. Le commandant

1. Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 335.

2. Ibos, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 245.

Ibos, entré dans la salle, forme le projet de les délivrer. Il groupe près de lui un certain nombre de ses hommes, dispose les autres sur l'escalier, puis prévient de ses préparatifs le général Trochu. Celui-ci se lève brusquement et se dirige avec ses collègues vers la porte<sup>1</sup>, ceux de la Commune se précipitent pour les retenir, les gardes nationaux du 106<sup>e</sup> veulent au contraire les emmener. Les gardes nationaux sont couchés en joue par les volontaires de Flourens, qui tenaient leurs chassepots chargés. Dans la bagarre, ils redescendent cependant l'escalier sans obstacle et sortent de l'Hôtel de Ville; mais ils n'étaient parvenus à entraîner que le général Trochu et MM. Jules Ferry et Emmanuel Arago. Les autres, MM. Jules Favre, Jules Simon, Garnier-Pagès, général Le Flô, général Tamisier, demeuraient prisonniers. Il était huit heures du soir<sup>2</sup>.

Blanqui était arrivé à l'Hôtel de Ville à six heures<sup>3</sup>. Il avait signé et expédié une série de dépêches, ordre de fermer les portes de la ville, de s'emparer de certaines mairies, d'appeler les bataillons dévoués; puis il s'était joint à Millière, Mottu, Flourens, Ranvier et Tibaldi; Delescluze, quoique avec eux, ne donna aucune signature; Félix Pyat, crainte de se compromettre, avait quitté l'Hôtel de Ville. Les chefs du parti de la Commune occupaient une pièce, communiquant avec celle du coin, où se trouvaient les membres du gouvernement, par cette antichambre qui ouvrait en même temps sur le palier de l'escalier. Le commandant de Crisenoy avec son bataillon, le 17<sup>e</sup>, resté fidèle au gouvernement, a renouvelé la manœuvre du commandant Ibos. Il est entré par derrière le palais et il pénètre maintenant jusque dans l'antichambre, en montant l'escalier. Lorsqu'il arrive, Blanqui et Flourens gardaient, dans la salle du coin, les membres du gouvernement; les autres chefs de la Commune se tenaient dans la pièce op-

1. Général Trochu, *La politique et le siège de Paris*, p. 125.

2. Jules Ferry, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 396.

3. Blanqui, *La patrie en danger*, p. 198.

posée. Le commandant de Crisenoy placé au passage, dans l'antichambre, arrête leurs intermédiaires et déchire leurs papiers. Ceux de la Commune, au milieu du désordre, furent quelque temps à s'apercevoir que leurs communications étaient interrompues. A la fin, Blanqui et Tibaldi viennent reconnaître ce qui se passait; M. de Crisenoy les fait saisir et emmener. Au bruit, les volontaires de Tibaldi enfoncent la porte fermée et les hommes du 17<sup>e</sup> voient une soixantaine de chassepots dirigés sur eux. De leur côté ils arment leurs fusils. Le silence s'est fait entre les deux troupes, lorsqu'un des officiers s'écrie : « A bas les Prussiens ! La crose en l'air ! » Ce cri produit un effet magique<sup>1</sup>, les fusils se relèvent et M. de Crisenoy peut se retirer avec ses hommes. Mais dans l'intervalle M. Charles Ferry, qui s'était chargé d'emmener Blanqui et Tibaldi, les avait reperdus au milieu d'une galerie occupée par les partisans de la Commune. Les membres du gouvernement de la Défense nationale, restés prisonniers, sont maintenant retenus comme otages, gardés, dans l'embrasement d'une fenêtre, par les tirailleurs de Flourens. Ordre a été donné de les fusiller, en cas de nouvelles tentatives de délivrance. Cependant un changement subit venait de se produire au dehors, dans l'état des esprits.

La ville était demeurée toute la journée indifférente, lorsque, le soir, un bruit sinistre se répand : Blanqui et Flourens, les pires révolutionnaires, sont maîtres de l'Hôtel de Ville. On ne s'était point attendu à pareil événement. L'irritation du matin fait soudain place à l'inquiétude. On s'effraye. Dans le désarroi amené par la séquestration du gouvernement, M. Picard, ministre des finances, le premier, était survenu pour donner des ordres ; dès qu'il avait vu, à l'Hôtel de Ville, la salle des délibérations envahie, au lieu de garder son siège, il avait eu la présence d'esprit de se lever et de se frayer passage hors du palais. Rentré à son ministère, il le faisait garder ainsi que le

1. De Crisenoy, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 239.

*Journal officiel* et l'Imprimerie nationale. Il informait aussitôt de l'occurrence les commandants des secteurs<sup>1</sup>, les chefs de corps et donnait l'ordre écrit de battre la générale. Dans les nouvelles dispositions de la ville, les bataillons de la garde nationale répondent rapidement à l'appel et, après s'être formés aux mairies, vont se mettre, place Vendôme, aux ordres de l'état-major. Sur ces entrefaites, le général Trochu arrive au Louvre, à son hôtel, accompagné de ses collègues que le 106<sup>e</sup> a délivrés.

Le général Trochu a maintenant le choix des moyens pour reprendre l'Hôtel de Ville. Le général Ducrot, avec ses troupes, demande à faire des partisans de la Commune une répression prompte et sanglante<sup>2</sup>; les gardes mobiles de la Bretagne, placés dans la caserne Lobau, derrière l'Hôtel de Ville, sont prêts à y pénétrer de force<sup>3</sup>; la garde nationale s'échauffe de plus en plus. Mais le général Trochu, après avoir toute la matinée cherché à calmer le peuple et subi les outrages de ceux de la Commune sans perdre son sang-froid, se retourne le soir vers les défenseurs irrités qui lui arrivent, pour les modérer et les contenir. Il empêche les troupes du général Ducrot d'entrer en ville, il fait différer toute attaque des mobiles; il est résolu à éviter une collision sanglante qui, en face de l'ennemi, serait un déshonneur et qui pourrait compromettre la défense que son devoir est de poursuivre. Il veut donc qu'on agisse avec ménagement. Il emploie, dans ce but, la seule garde nationale, qu'il place sous les ordres de M. Jules Ferry. Celui-ci, accompagné du colonel Roger, du Nord, emmène à l'Hôtel de Ville une colonne de dix bataillons; en arrivant, il dispose autour un cordon continu, et, comme de nouveaux bataillons surviennent sans interruption, le palais est bientôt cerné par toute une armée.

La tentative du parti de la Commune était manquée. Les chefs avaient cherché à renverser le gouvernement, en

1. Picard, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 480.

2. Général Ducrot, *ibid.*, t. III, p. 88.

3. De Legge, *ibid.*, t. II, p. 221.

profitant de l'irritation causée par les nouvelles inattendues du matin ; mais, pris à l'improviste, ils avaient agi sans concert. Une fois maîtres de l'Hôtel de Ville, ils n'avaient pu, dans la confusion, se rendre compte des ordres à donner<sup>1</sup>, ni suivre exactement ce qui se passait au dehors. Leurs partisans, demeurés longtemps sur la place, s'en étaient allés à l'heure du dîner ou avaient été dispersés par la pluie. Ils se trouvaient donc, la nuit venue, délaissés. Il ne leur restait, pour les défendre, que les tirailleurs de Flourens, les volontaires de Tibaldi et un certain nombre de gardes nationaux entrés pêle-mêle lors de l'envahissement. Dans ces conditions, ils ont perdu tout espoir de s'emparer du gouvernement et ils essayent d'établir un accord, qui leur garantisse les élections municipales et la libre sortie de l'Hôtel de Ville.

La pensée de rechercher une transaction était venue à M. Étienne Arago, le maire de Paris, et à ses adjoints, lorsque, après l'envahissement de l'Hôtel de Ville, l'émeute leur semblait triomphante. Ils se décidaient, pour tenir la Commune en échec, à créer un pouvoir municipal, en procédant aux élections annoncées par le gouvernement, mais sans date, et ils prenaient sur eux d'appeler les électeurs au scrutin immédiatement<sup>2</sup>. MM. Étienne Arago et ses adjoints s'associaient M. Dorian, acclamé de toutes parts, puis M. Schœlcher, colonel de l'artillerie de la garde nationale, avaient rédigé et signé une affiche ; ils s'y constituaient en comité chargé des élections qu'ils fixaient au lendemain. Les adjoints, MM. Brisson et Floquet, étaient allés faire imprimer et placarder l'affiche. Dans l'intervalle, le motif de transaction tiré du triomphe présumé de la Commune cessait de valoir, mais il s'en trouvait un autre : c'était la vie à sauver aux membres du gouvernement qui, à chaque instant, couraient risque d'être mis à mort. Dès que les tirailleurs de Flourens

1. Blanqui, *La patrie en danger*, p. 205.

2. Étienne Arago, *L'Hôtel de Ville de Paris*, p. 236.

croyaient à des tentatives de délivrance, ils les couchaient en joue ; dans un de ces mouvements, un fusil étant parti, la balle avait effleuré M. Jules Simon. Les tirailleurs surexcités n'obéissaient même plus à leurs chefs et se refusaient aux pourparlers que ceux-ci entreprenaient pour se sortir d'affaire. MM. Dorian et Delescluze s'étaient présentés à M. Jules Ferry sur la place Lobau, au moment où, suivi de la garde nationale, il se préparait à enfoncer la porte. Ils lui avaient expliqué que l'emploi de la force pouvait coûter la vie à ses collègues du gouvernement. Delescluze ayant promis en outre d'amener les gens qui occupaient l'Hôtel de Ville à l'évacuer de plein gré, M. Jules Ferry avait de son côté consenti à les laisser sortir librement et il avait sursis à l'attaque.

Cependant l'appel au scrutin, pour le lendemain, obtenu de MM. Dorian et Arago paraissait insuffisant aux chefs de la Commune, ils désiraient surtout s'assurer l'adhésion des membres du gouvernement restés leurs prisonniers. Aussi font-ils tous leurs efforts pour en arracher des élections immédiates et la libre sortie de l'Hôtel de Ville. M. Dorian, mù par le péril de ses collègues et la pensée d'éviter une collision sanglante ; Millièrè, anxieux de se ménager des sauvegardes ; Delescluze lui-même viennent tour à tour presser M. Jules Favre de se prêter à un arrangement ; ils ne subissent que des refus ; M. Jules Favre répond que, privé de sa liberté, il n'a ni le désir ni le droit de s'engager.

La nuit s'écoulait et l'impatience des hommes entourant l'Hôtel de Ville grandissait. M. de Legge, commandant des mobiles du Finistère, las d'attendre, s'engage dans le souterrain qui fait communiquer la caserne de la place Lobau avec le palais. Ceux de la Commune ignoraient l'existence de ce passage, aussi sont-ils surpris et en partie désarmés avant d'avoir pu se reconnaître. Il se fait de toutes parts un grand remuement ; dans la salle où les membres du gouvernement sont retenus, un capitaine du parti de la Commune vient annoncer l'approche des

mobiles ; ceux qui gardent les prisonniers arment leurs fusils et mettent en joue. Dans le péril le général Le Flô se précipite sur Millière, il lui dit qu'il peut seul, comme ministre de la guerre et Breton, contenir les mobiles bretons qui ne parlent pas français et que, s'il ne va les arrêter, tous les partisans de la Commune seront passés par les armes. Millière le laisse sortir. Les hommes qui gardent les membres du gouvernement, après hésitation, ont relevé leurs fusils. Le général Le Flô<sup>1</sup>, descendu dans les cours, arrête les mobiles du Finistère, près d'en venir aux mains avec les tirailleurs de Flourens. Mais déjà les portes de l'Hôtel de Ville sur la place, avaient été ouvertes par les mobiles. M. Jules Ferry s'avancait suivi d'un flot de gardes nationaux, il monte l'escalier et force l'entrée. Ceux de la Commune avaient alors perdu toute assurance et, le passage laissé libre, ils sortirent de l'Hôtel de Ville. Il était quatre heures du matin.

La Commune était expulsée, mais ses partisans s'agitaient encore dans quelques mairies où ils s'étaient installés. Le gouvernement, le 1<sup>er</sup> novembre au matin, s'empressa d'annuler l'arrêté de MM. Arago et Dorian sur les élections. Il fit lacérer l'affiche convoquant les électeurs sans son ordre et lui en substitua une nouvelle, afin qu'aucune opération électorale n'eût lieu ce jour-là. Il communiqua sa décision aux maires qui, la veille, réunis pour la seconde fois à la mairie du II<sup>e</sup> arrondissement, à dix heures du soir, avaient été informés de la résolution prise par MM. Arago et Dorian de procéder sans délai aux élections et qui s'y étaient ralliés. Plusieurs d'entre eux voulaient persévérer, comme mesure d'apaisement, à convoquer les électeurs. Il fallut insister pour qu'ils y renoncassent. Les partisans de la Commune, à la nouvelle du renvoi des élections, essayèrent de se maintenir dans ces mairies occupées ; ils cédèrent cependant, et le gouvernement vit, par toute la ville, son autorité rétablie et ses ordres

1. Général Le Flô, *Enquête parlementaire*, p. 628.

respectés. Il se préoccupa ensuite de punir les attentats commis la veille; après d'assez longues hésitations, des poursuites furent décidées. MM. Rochefort et Adam, qui s'y étaient opposés, donnèrent leur démission, l'un de membre du gouvernement, l'autre de préfet de police. M. Cresson, le nouveau préfet de police, dressa une liste de vingt-trois prévenus à rechercher. Quinze chefs de bataillon de la garde nationale, qui s'étaient joints à l'insurrection ou avaient refusé de marcher contre elle, furent en outre révoqués.

Cependant le gouvernement de la Défense nationale ne possédait point de titre régulier puisé dans l'élection; les partisans de la Commune le lui reprochaient sans cesse. Il lui fallait donc chercher auprès du suffrage universel une consécration, qui enlevât à ses adversaires leur principal moyen d'attaque. Comment, d'un autre côté, à pareil moment, livrer les membres d'un gouvernement déjà constitué au hasard d'un scrutin individuel? Il se refuse donc à soumettre isolément ses membres à l'élection; il repousse en même temps la création d'un Conseil municipal central, qui deviendrait un pouvoir rival ou dominant. Il a recours au vote plébiscitaire; les électeurs déclareront par *oui* ou par *non* si, tel qu'il est composé, il doit être maintenu ou bien cesser d'être, et il livre simplement à l'élection les maires et les adjoints nommés par lui après le 4 septembre. Le plébiscite eut lieu le 3 novembre. Les vingt arrondissements de Paris donnèrent 321 000 votes pour le gouvernement, 53 000 contre; l'armée, 236 000 pour, 9 000 contre. L'élection des maires et adjoints eut lieu les 5, 6 et 7 novembre. Les partisans de la Commune l'emportèrent dans trois arrondissements, les XX<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup>, où MM. Ranvier, Delescluze et Mottu furent nommés maires. Le nombre des votants se trouvant très réduit, le dernier jour, quelques candidats du parti de la Commune furent en outre élus adjoints: Millière, Flourens, Miot, Lefrançais. La grande majorité des maires et adjoints n'en fut pas moins composée d'hommes modérés.

La journée du 31 octobre amena certains autres changements. Le gouvernement, trop exposé aux surprises à l'Hôtel de Ville, transféra son siège au Louvre, chez le gouverneur de Paris. Il supprima la mairie centrale. M. Jules Ferry fut délégué à l'Hôtel de Ville pour remplir les fonctions de maire ou de préfet. M. Chaudey remplaça comme adjoint MM. Brisson et Floquet, démissionnaires. Le général Clément Thomas succéda, dans le commandement de la garde nationale, au général Tamisier.

Pendant ce temps, M. Thiers négociait à Versailles, muni des pouvoirs qu'il était venu chercher à Paris. Il avait successivement arrêté avec M. de Bismarck les conditions de l'armistice : une durée de vingt-cinq jours, la faculté d'élire une assemblée, les armées belligérantes immobilisées de part et d'autre, le ravitaillement pendant l'armistice des places de guerre investies et surtout de Paris. Ce dernier point était admis en principe, la quantité de vivres restait seule à déterminer. Les négociateurs s'étaient donc séparés, le 2 novembre au soir, presque d'accord, lorsque, le lendemain, M. Thiers vit M. de Bismarck préoccupé : « Avez-vous des nouvelles de Paris ? lui dit celui-ci, qui par les avant-postes avait eu bruit des événements. — Aucune. — Eh bien, une révolution a eu lieu ! » M. Thiers affirma que, si un soulèvement s'était produit, il aurait été comprimé par la garde nationale dont il garantissait le bon esprit ; cependant l'existence du gouvernement qui l'accréditait restait douteuse, et peut-être se trouvait-il réellement sans pouvoirs ; il fallut donc attendre. On envoya à Paris M. Cochery, un des secrétaires attachés à M. Thiers ; il rapporta, dans la nuit du 3 au 4, la nouvelle qu'une insurrection avait bien eu lieu, mais sans succès. Malgré cela, lorsque M. Thiers reprit les pourparlers le 4, il trouva M. de Bismarck changé ; il refusait maintenant l'armistice avec ravitaillement ou ne l'accordait qu'en retour d'un fort.

Les conditions de l'armistice, telles qu'il les avait consenties, étaient au désavantage de la Prusse. L'arrêt

des deux cent mille soldats que la capitulation de Metz rendait disponibles, le ravitaillement de Paris pendant vingt-cinq jours, permettant au gouvernement de la Défense nationale de gagner du temps pour former de nouvelles armées et d'atteindre l'hiver sans s'épuiser, étaient des conditions tout à fait favorables à la France. Et pourquoi M. de Bismarck les avait-il accordées? Parce que l'armistice ne doit être que la préface de la paix qu'il désire. Déjà, avant la chute de Metz, il avait envoyé à Paris le général américain Burnside proposer un armistice sans ravitaillement, que le gouvernement de la Défense nationale avait refusé<sup>1</sup>. Puis, en négociant avec M. Thiers, à la demande des puissances neutres, il s'était laissé aller à des concessions. Il avait cru que la capitulation de Metz ajoutée à celle de Sedan ferait fléchir la France et la déciderait à la paix, même au prix du territoire qu'il exige; mais voici qu'à Paris le simple projet d'un armistice a failli renverser le gouvernement qui négocie et qu'à Tours la chute de Metz n'a d'autre résultat que d'arracher à M. Gambetta un cri de guerre à outrance qui trouve de l'écho! M. de Bismarck se trompait, la paix ne sortira vraisemblablement pas de l'armistice, la nation ne se sent pas encore assez abattue pour se résigner au démembrement, toutes les concessions seront en pure perte; c'est alors qu'il les retire et revient à l'armistice sans ravitaillement. Les instructions du gouvernement de la Défense nationale exigeaient le ravitaillement, M. de Bismarck le refusait; M. Thiers se trouvait donc arrêté.

Mais si, au lieu de se borner à débattre un armistice, M. Thiers s'enquérât du traité de paix lui-même, de façon à ne plus porter à Paris seulement les termes de l'armistice, mais encore ceux de la paix! Les négociateurs s'expliquent dans ce sens, et M. de Bismarck laisse entrevoir les conditions. La résistance de Paris, la formation de nouvelles armées en province, l'approche de l'hiver étaient autant

1. Wickham & Hoffmann, *Camp, court and siege*, t. I, p. 196.

de circonstances qui l'amenaient, dans le moment, à concéder la paix au prix de 3 milliards d'indemnité et de l'Alsace et de la Lorraine allemande en arrière de Metz<sup>1</sup>; mais il déclarait que si, rejetant ces termes, on faisait faire à l'Allemagne les sacrifices nécessaires pour prendre Paris et vaincre ailleurs toute résistance, il comprendrait plus tard Metz dans le territoire à céder et accroîtrait l'indemnité de guerre. M. Thiers, convaincu que les hostilités ne pouvaient se poursuivre avantageusement avec des armées improvisées, pensait qu'il fallait se résigner à la paix, en profitant des concessions, quelles qu'elles fussent, que la résistance de Paris arrachait à l'ennemi. Cependant, dès qu'il se fut rencontré de nouveau avec M. Jules Favre, il apprit combien la paix était impossible dans l'état des esprits. Non seulement on n'avait pas voulu cette fois le laisser entrer dans Paris, crainte des risques; mais M. Jules Favre avait dû sortir à la dérobée pour s'aboucher avec lui dans une maison déserte du bois de Boulogne; le général Trochu avait évité de se rendre à l'entrevue, redoutant l'irritation que causerait une semblable démarche de sa part, et il s'était fait remplacer par le général Ducrot, chargé de traiter la question militaire. M. Jules Favre, qui personnellement désirait la paix<sup>2</sup>, montra l'impossibilité de faire accepter aux habitants de Paris un armistice sans ravitaillement, alors qu'ils venaient de s'insurger à la seule mention d'un armistice accordant cependant le ravitaillement. Les négociations engagées continuaient à éveiller les plus vives défiances d'une partie de la population, qui voyait dans tout projet d'armistice une insigne faiblesse. Et sur cette question le gouvernement eût eu tout le monde contre lui, même les classes conservatrices et l'armée. Le général Ducrot, un ardent conservateur,

1. Thiers, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 27. — Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 319. — Chaper, *Rapport sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale*, p. 60.

2. Jules Favre, *Le gouvernement de la Défense nationale*, t. II, p. 25. — Thiers, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 24.

prit la parole, lorsque M. Thiers eut révélé les conditions de la Prusse, pour dire qu'il les jugeait inacceptables; qu'un armistice sans ravitaillement était contraire au droit des gens; que, sans s'illusionner sur ses forces, sans même croire débloquer Paris, il fallait poursuivre une défense qui relevât des honteux désastres de Sedan et de Metz<sup>1</sup>; que, si la génération actuelle en devait souffrir, les suivantes bénéficieraient de l'honneur sauvé. M. Jules Favre ne pouvait prendre à lui seul de décision; et il se réserva d'envoyer à M. Thiers, à Versailles, la réponse définitive. Le soir même, le général Trochu, dans le Conseil, exprimait le sentiment unanime de ses collègues, en disant qu'accepter les conditions de l'ennemi serait un déshonneur, qu'on devait au pays et à son avenir, sinon de vaincre, du moins de ne succomber qu'après avoir vaillamment combattu. Le gouvernement repoussa donc les termes de M. de Bismarck, et M. Thiers, invité à rompre les négociations, quitta Versailles, le 7 novembre, pour retourner à Tours.

Subsidiairement, M. de Bismarck avait proposé de laisser faire les élections sans armistice, promettant la plus complète liberté électorale sur le territoire occupé par ses troupes. Le gouvernement refusa cette offre; il lui parut que les élections sans armistice nuiraient à la défense et indiqueraient le désir de la paix à tout prix. La rupture des pourparlers d'armistice répondait aux sentiments de la majorité des Parisiens et quelques-uns l'accueillirent même avec des signes de joie. La fin des négociations, le plébiscite, l'élection des maires et adjoints avaient enlevé aux partisans de la Commune leurs principaux moyens d'agitation; aussi voit-on s'ouvrir une nouvelle période de calme relatif dans les esprits et de tranquillité dans la rue, pendant laquelle le gouvernement pourra se consacrer tout entier au soin de la défense.

1. Général Ducrot, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 95.

## CHAPITRE III

### LA DICTATURE DE M. GAMBETTA

La province s'était assoupie après le plébiscite, pleine de foi dans la force de l'Empire et de la France. Elle avait à peine eu le temps après Sedan de reconnaître l'abîme ouvert, que Paris se trouvait investi, et la rupture qui s'ensuivait dans les fonctions de la vie nationale était un désastre de plus. Les regards se dirigeaient alors vers Tours, où il fallait rétablir l'action gouvernementale.

M. Crémieux y arrivait le 13 septembre<sup>1</sup>; le 18, M. Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon venaient le rejoindre. Dès le lendemain, les communications avec Paris étaient coupées et les hommes délégués par le gouvernement de la Défense nationale restaient livrés à eux-mêmes. Au ministère de la justice et des cultes, qu'il avait reçu le 4 septembre, M. Crémieux ajoutait maintenant à Tours, par délégation, ceux de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances, du commerce, des travaux publics et de l'instruction publique. L'amiral Fourichon joignait au ministère de la marine celui de la guerre, par délégation. Des employés supérieurs avec une partie du personnel reconstituaient les bureaux. M. Laurier, à l'intérieur, M. de Chaudordy, aux affaires étrangères, exerçaient, sous

1. Crémieux, *Le gouvernement de la Défense nationale*, p. 1.

des titres secondaires, de véritables attributions ministérielles.

Le général Lefort, secrétaire général du ministère de la guerre, avait créé un noyau d'armée. En puisant dans les dépôts et parmi les meilleurs bataillons de la garde mobile, il avait réuni à Nevers, Bourges et Vierzon les trois divisions d'un 15<sup>e</sup> corps, puis commencé la formation d'un 16<sup>e</sup> corps. La Délégation rendait en même temps divers décrets pour accroître les forces militaires. Elle prenait les zouaves pontificaux, renvoyés de Rome par le gouvernement italien, et autorisait le général Cathelineau à lever un corps franc parmi les royalistes de l'Ouest. Dans le parti opposé, elle donnait un commandement au général Garibaldi, qui, avec un certain nombre de volontaires étrangers, surtout italiens, offrait ses services à la France républicaine.

Mais ni l'amiral Fourichon ni les bureaux de la guerre n'avaient foi dans la résistance à poursuivre<sup>1</sup>; d'ailleurs attachés aux traditions, incapables d'innover, ils ne pouvaient réunir que d'assez faibles effectifs. Les généraux, l'esprit troublé par l'immensité des désastres, ne commandant plus que des conscrits, montraient la plus grande faiblesse. Le général Boyer évacuait Chartres à la hâte<sup>2</sup> à la première reconnaissance faite dans cette direction par les Allemands. A Orléans, sous le coup de fausses alertes, le général Peytavin, puis son remplaçant, le général de Polhès, saisis de panique, avaient l'un après l'autre abandonné la ville<sup>3</sup>. Des dissentiments s'élevaient à Lyon entre les autorités civiles et militaires. Le préfet, M. Challemel-Lacour, demandait que le général commandant lui fût subordonné; de là un conflit au sein de la Délégation. MM. Crémieux et Glais-Bizoin donnaient satisfaction au

1. Bagnenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 11.

2. Glais-Bizoin, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 612.

3. Bagnenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 3. — Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 9. — Armand Rivière, *Le gouvernement de la Défense nationale*, p. 82.

préfet. L'amiral Fourichon, après s'y être opposé autant que possible, se démettait du ministère de la guerre aux mains de M. Crémieux<sup>1</sup>.

Les embarras politiques s'ajoutaient aux périls militaires. A Lyon et à Marseille, les fractions extrêmes du parti républicain dominaient. M. Challemel-Lacour, en venant occuper la préfecture du Rhône, s'était trouvé à la merci des révolutionnaires qui, le 4 septembre, avaient créé un Comité de salut public. Il réussissait cependant à faire des élections et à remplacer le Comité par un Conseil municipal. Le 28 septembre, les gardes nationaux révolutionnaires essayaient bien un retour offensif, sous la direction de Cluseret et de Bakounine, mais ils étaient repoussés par les bataillon dévoués au préfet. M. Challemel-Lacour, quoiqu'il pût dès lors exercer ses fonctions, ne disposait d'aucune force organisée et il lui fallait se prêter à toutes sortes d'exigences. C'est ainsi que, comme mesure d'apaisement, il demandait à la Délégation de rappeler de Lyon le général Mazure, commandant la place, contre lequel le peuple s'insurgeait. Le général refusant de se dessaisir de son poste avant d'en être relevé par ses chefs hiérarchiques, M. Challemel-Lacour avait pris sur lui de le destituer et même de l'emprisonner, pour lui sauver la vie. Il se formait à Toulouse et à Marseille, sous le nom de Lignes du Sud-Ouest et du Midi, des confédérations inquiétantes, qui aspiraient à organiser à part et sans contrôle la défense d'un certain nombre de départements. Le pays, en réalité, ne se sentait pas gouverné<sup>2</sup>. La délégation du gouvernement de la Défense nationale installée à Tours était trop faible pour suffire à la grandeur de la tâche; ses membres manquaient de ce prestige et de cet ascendant qui en imposent<sup>3</sup>.

La Délégation avait conscience de sa faiblesse, aussi

1. Crémieux, *Le gouvernement de la Déf. nat.*, 1<sup>re</sup> partie, p. 123.

2. Marc Dufraisse, *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 436.

3. Clément Laurier, *ibid.*, t. II, p. 41.

désirait-elle vivement réunir une assemblée à qui elle pût remettre ses pouvoirs. Elle rendait donc un décret convoquant les électeurs pour le 16 octobre. Mais, comme le gouvernement à Paris s'était décidé au contraire à différer les élections, il envoyait M. Gambetta porter à Tours un décret qui annulait celui de la Délégation. M. Gambetta s'élevait de Paris le 7 octobre, à onze heures du matin, accompagné de M. Spuller. Leur ballon, l'*Armand Barbès*, au cours du voyage, s'abaissa très près de terre; ils essayèrent la fusillade de l'ennemi et faillirent tomber entre ses mains. Ils descendaient à Épineuse, près de Montdidier, à neuf heures du soir, gagnaient Amiens immédiatement et arrivaient à Tours le 9, vers midi.

Le jour même, la Délégation tint un premier Conseil avec M. Gambetta, dans l'après-midi. La décision du gouvernement de surseoir aux élections fut fort mal accueillie<sup>1</sup>. Cependant les ordres étaient formels. M. Gambetta exigeait l'obéissance. La Délégation renonça donc aux élections. Le soir, un second Conseil se réunit. M. Gambetta, nommé le 4 septembre ministre de l'intérieur, prenait tout naturellement, à Tours, possession du ministère dont il était titulaire; mais cette part d'attributions lui semblait insuffisante et il exposa que, pour imprimer plus d'énergie à la défense dans un aussi pressant péril, il fallait lui remettre les deux ministères de l'intérieur et de la guerre. M. Crémieux ne consentit point à se dessaisir du ministère de la guerre<sup>2</sup>. M. Gambetta produisit alors un décret du gouvernement de Paris qui lui accordait double voix au sein de la Délégation; mais MM. Crémieux et Glais-Bizoin, opposés à sa demande, annulaient encore sa double voix. L'amiral Fourichon, auquel on offrit, comme moyen terme, de reprendre le ministère de la guerre, le refusant et opinant pour que

1. Crémieux, *Gouvernement de la Déf. nat.*, 1<sup>re</sup> partie, p. 13.

2. Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 86.

M. Crémieux s'en dessaisît<sup>1</sup>, fit pencher la balance et, dès lors, le nouveau venu, titulaire des deux ministères de l'intérieur et de la guerre, va se trouver investi d'un immense pouvoir.

L'apparition de M. Gambetta remua la France. Son voyage en ballon était à lui seul quelque chose de neuf et de hardi qui frappait les esprits. Acclamé par le peuple dans les villes traversées, Amiens, Rouen, Tours, il avait tenu le langage du plus ardent patriotisme et appelé à une lutte à outrance contre l'étranger. Sa parole passionnée correspondait à des sentiments instinctifs que tout le monde éprouvait, elle faisait immédiatement battre le cœur du pays. Pour vivifier un pouvoir faible, aux mains de vieillards, on voyait survenir un chef jeune, énergique, plein de feu. Les élections qu'on avait voulues devaient donner un gouvernement qui eût de la force et du prestige, mais M. Gambetta assurait ces avantages en sa personne. Le décret ajournant les élections est donc favorablement accueilli, ainsi que la concentration en une seule main des deux principaux ministères<sup>2</sup>. On traversait en effet une de ces crises où les anciens peuples créaient la dictature spontanément, le péril illimité obligeait de tout subordonner à l'action militaire. Aussi M. Gambetta ne va pas seulement posséder dans la Délégation une influence prépondérante, il va se trouver investi d'une réelle dictature. Ses collègues le laissent agir, en partie dominés par son ascendant personnel, mais surtout guidés par le besoin qu'ils éprouvent, avec la nation, de s'en remettre à un seul homme, pour obtenir plus de rapidité et d'énergie.

Dès le 10 octobre, M. Gambetta déluguait M. Charles de Freycinet au ministère de la guerre. C'était un ingénieur, déjà secrétaire, avec voix consultative, d'une Commission militaire que l'on constituait auprès du gouverne-

1. Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 86.

2. M. Gambetta, *De son rôle à Tours et à Bordeaux*, p. 14.

ment<sup>1</sup>. Comme délégué du ministre, M. de Freycinet exercera, sous le seul contrôle de M. Gambetta, une autorité absolue sur toutes les affaires de la guerre. Depuis Sedan on n'avait levé que de faibles corps, et, dans le vide survenu, il paraissait impossible de reconstituer de grandes armées. MM. Gambetta et de Freycinet improvisent les institutions qui, seules, permettent de les former.

Le manque d'officiers était le principal obstacle à vaincre pour encadrer de grandes masses; on y remédia par tous les moyens. On suspendit les lois sur l'avancement; de simples lieutenants-colonels, devenus généraux, commandèrent des corps d'armée. La même promotion rapide s'étendit aux derniers échelons, on fit avec les sous-officiers et les vieux soldats des officiers de régiment. Le nombre de sujets ainsi obtenus fut encore insuffisant, alors on doubla l'effectif des compagnies. En dehors des éléments fournis par l'ancienne armée, on créa, à l'exemple des États-Unis pendant la guerre de la Sécession, un organisme nouveau, sous le titre d'armée auxiliaire<sup>2</sup>, par l'octroi de grades, valables seulement pendant la durée de la guerre, d'abord aux officiers de marine, puis à des officiers étrangers, et enfin à des hommes pris dans la vie civile, que recommandaient leurs aptitudes ou leur énergie.

Les hommes destinés à remplir les cadres vinrent de sources diverses; l'appel des classes anciennes et de l'année courante en donna 230 000; 110 000 furent fournis par la garde mobile; enfin, lorsque, jugeant les effectifs de la ligne et de la garde mobile trop faibles, on fit de nouvelles levées, la garde nationale mobilisée fut appelée à son tour à contribuer. En ajoutant les francs-tireurs, la cavalerie, l'artillerie et le génie, on obtint un chiffre d'hommes armés et équipés de plus de 600 000, qui, avec le noyau déjà réuni à l'arrivée de M. Gambetta, permit à

1. De Freycinet, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 1.

2. De Freycinet, *La guerre en province*, p. 52.

M. de Freycinet, entre le 10 octobre et le 9 février, de mettre sur pied douze corps d'armée, du 15<sup>e</sup> au 26<sup>e</sup>.

La Délégation, pour suffire à la tâche, recourut à l'initiative locale. Elle institua, dans les départements menacés par l'ennemi, des Conseils de défense, et, lorsqu'elle eut décrété que chaque département fournirait autant de batteries d'artillerie attelées qu'il avait de fois cent mille habitants, l'organisation leur en fut laissée. On attacha au ministère de la guerre une Commission d'armement présidée par M. Le Cesne. Elle demandait en France, à l'industrie privée, la manufacture d'armes nouvelles et la transformation du vieux matériel, achetait en même temps à l'étranger, surtout en Angleterre et aux États-Unis, les armes perfectionnées et les munitions de guerre disponibles; elle parvint ainsi à se procurer 600 000 fusils à tir rapide et 800 pièces de canon<sup>1</sup>. Grâce à ces achats ajoutés au matériel qu'elle prit dans les arsenaux, ou obtint de sa propre fabrique, la direction d'artillerie, sous le contrôle du général Thoumas, put livrer aux armées 1400 pièces de canons attelées, de divers modèles. On réorganisa l'intendance; les hommes de la carrière faisant défaut, on choisit le personnel parmi les ingénieurs de chemin de fer habitués aux transports. Un corps spécial, sous le titre de génie civil des armées, fut chargé d'exécuter les travaux de places à fortifier. On recueillit, par tous les moyens, des renseignements sur la marche des armées ennemies. Les cartes manquaient; à l'aide de la photographie on put en livrer aux officiers jusqu'à trente mille. Le rétablissement de la discipline fut poursuivi par des exemples sévères. Un décret déféra aux conseils de guerre les généraux qui se laisseraient surprendre.

M. Gambetta fit en outre sentir la main à l'intérieur. Les ligues du Midi et du Sud-Ouest prirent fin, les velléités d'organisation séparée s'évanouirent. Le parti républicain

1. Le Cesne, *Commission d'armement*, p. 62.

extrême tenait Marseille, depuis le 4 septembre, dans une sorte d'anarchie, en se prévalant de la faiblesse du commissaire général, M. Esquiros; un nouveau préfet, M. Gent, sut, au péril de sa vie, rétablir l'autorité du gouvernement.

M. Gambetta, à son arrivée à Tours, le 9 octobre, avait fait paraître une proclamation où il disait : « Il faut mettre en œuvre toutes nos ressources, qui sont immenses, secouer la torpeur des campagnes, réagir contre les folles paniques, multiplier la guerre de partisans, et à un ennemi fécond en embûches opposer des pièges, surprendre ses derrières, et enfin inaugurer la guerre nationale. La République fait appel au concours de tous; son gouvernement se fera un devoir d'utiliser tous les courages, d'employer toutes les capacités; c'est sa tradition à elle d'armer les jeunes chefs. Nous en ferons. Le ciel lui-même cessera d'être clément pour nos adversaires; les pluies d'automne viendront, et, contenus, retenus par la capitale, les Prussiens si éloignés de chez eux, inquiétés, troublés, pourchassés par nos populations réveillées, seront décimés pièce à pièce par nos armées, par la faim, par la nature. Non! il n'est pas possible que le génie de la France soit voilé pour toujours, que la grande nation laisse prendre sa place dans le monde par une invasion de cinq cent mille hommes. Levons-nous donc en masse et mourons plutôt que de subir la honte du démembrement. A travers tous nos désastres, et sous le coup de la mauvaise fortune, il nous reste encore les sentiments de l'unité française, de l'indivisibilité de la République. Paris, cerné, affirme plus glorieusement encore son immortelle devise, qui dictera aussi celle de toute la France : Vive la Nation! Vive la République une et indivisible! »

Lorsque le pays entendit ce langage, lorsqu'il vit former si rapidement de nouvelles armées, il prêta son concours sans réserve à M. Gambetta et au gouvernement républicain. Les dissidences prirent fin, les partis politiques s'effacèrent. Dans les classes moyennes, le peuple des villes, le clergé, parmi la vieille noblesse, ayant gardé

vivantes les traditions militaires, l'élan était spontané et la détermination de poursuivre la lutte virile et générale. Si quelques hommes, surtout dans les campagnes, ressentaient une véritable épouvante des risques à courir, une sorte de pudeur la faisait dissimuler et empêchait que le signe visible d'aucune défaillance ne se produisît.

## CHAPITRE IV

### L'ARMÉE DE LA LOIRE

Les Allemands, après l'investissement de Paris, ne voyant aucune force sérieuse les menacer, ne s'étaient point avancés au loin. La délégation du gouvernement de la Défense nationale à Tours avait pu disposer autour d'eux un cordon étendu entre Gournay et Neufchâtel en Normandie, puis par Évreux, Dreux, Chartres, Arthenay et Pithiviers. Les fragments de corps ainsi dispersés se composaient presque exclusivement de garde nationale mobile et de francs-tireurs.

La Délégation formait cependant des concentrations sur deux points, dans les Vosges et à Orléans. Dans les Vosges, le général Cambriels improvisait une armée ; mais, après une série d'affaires malheureuses à la Bourgonce, Cussy, Châtillon-le-Duc, où se révélait toute son insuffisance<sup>1</sup>, il était contraint de se réfugier dans Besançon. A la suite des paniques ayant amené l'évacuation momentanée d'Orléans, la Délégation se décidait à y grouper des forces, pour s'y maintenir et refouler la cavalerie ennemie venue dans la Beauce. Le 5 octobre, une colonne partie d'Orléans la découvrait à Toury, la rejetait sur Étampes et lui enlevait un convoi de vivres. L'état-major prussien, désireux de se garder de ce côté, dirigeait alors sur Orléans le I<sup>er</sup> corps

1. Général Crouzat, *Le 20<sup>e</sup> corps*, p. 3. — *La République et la guerre à Besançon*, par un patriote comtois, p. 45.

bavarois, la XVII<sup>e</sup> division prussienne et trois divisions de cavalerie sous les ordres du général bavarois von der Thann. Le 15<sup>e</sup> corps, commandé par le général de la Motte-Rouge, n'était encore qu'en partie réuni autour d'Orléans, lorsque, le 10 octobre, les Bavarois en rencontrèrent une fraction près d'Arthenay et la mirent en déroute. Le lendemain, Orléans était attaqué. Quelques régiments isolés firent seuls une défense vigoureuse à la gare des Aubrays et à l'entrée des faubourgs. Le général de la Motte-Rouge montra la même faiblesse que ses prédécesseurs à Orléans<sup>1</sup>; il abandonna tout de suite la ville, pour se couvrir de la Loire, repliant le 15<sup>e</sup> corps, en désordre, sur la Ferté-Saint-Aubin.

Le général d'Aurelle de Paladines, appelé à remplacer le général de la Motte-Rouge, s'établit à Salbris, entre Orléans et Vierzon. Il choisit la ligne de la Sauldre pour rallier son corps d'armée et en former un nouveau, le 16<sup>e</sup>. Il s'appliqua, par des mesures sévères, à organiser ses jeunes troupes, qui, en peu de jours, acquirent une réelle discipline. Le 24 octobre, un Conseil de guerre, réuni à Salbris par M. de Freycinet, délibéra de reprendre Orléans, en partant de Blois et en s'avancant sur la rive droite de la Loire. Le 26, un nouveau Conseil tenu à Tours, en présence de M. Gambetta, et auquel assistait le général d'Aurelle, arrêta définitivement la reprise d'Orléans<sup>2</sup>.

Le 27 octobre, l'armée formée des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> corps et connue maintenant sous le nom d'armée de la Loire, est transportée par chemin de fer de la Sauldre à Blois, pour s'avancer sur Orléans. Le 9 novembre, elle rencontrait les Bavarois à Coulmiers, sortis d'Orléans. Elle se rangea en bataille au milieu d'une plaine unie, dans un ordre parfait qui montrait ses progrès rapides; à droite, jusqu'à la

1. Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 28. — Auguste Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 18.

2. Général d'Aurelle, *La 1<sup>re</sup> armée de la Loire*, p. 41.

Loire, le 15<sup>e</sup> corps sous les ordres directs du général en chef; à gauche, le 16<sup>e</sup> corps sous ceux du général Chanzy. Les Bavaois se tinrent sur la défensive, retranchés à Coulmiers et dans les villages et les fermes des alentours; ils étaient partout refoulés et laissaient sur le champ de bataille 800 hommes et deux canons. Ils se replièrent sur Toury, où on leur adjoignit des troupes prussiennes, commandées par le grand-duc de Mecklembourg, qui succéda au général von der Thann. L'armée de la Loire avait environ 1500 hommes hors de combat.

Les Bavaois devaient s'estimer heureux d'avoir pu s'échapper. Ils n'avaient eu que 22 000 hommes<sup>1</sup> à opposer à 70 000<sup>2</sup> et les généraux français avaient combiné deux mouvements qui, s'ils eussent réussi, eussent pu amener leur complète destruction. Pendant que les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> corps s'avançaient de Blois, une division de 20 000 hommes, sous les ordres du général Martin des Pallières, quittait Gien à l'opposé, pour atteindre Orléans au moment même où l'on avait calculé que les corps venus de Blois y arriveraient; mais les Bavaois sortis d'Orléans et placés à Coulmiers, à la rencontre du gros de l'armée de la Loire, avaient fait manquer la concordance et évité l'attaque simultanée<sup>3</sup>. A Coulmiers même, pendant la bataille, le général d'Aurelle avait disposé sa cavalerie sur sa gauche, pour tourner l'ennemi et lui couper la retraite sur Paris; mal conduite par le général Reyau<sup>4</sup>, elle avait manqué son mouvement.

La victoire de Coulmiers, la première remportée par les Français depuis la déclaration de guerre, eut un très grand retentissement. L'armée de la Loire, jugée jusqu'alors sans consistance, parut désormais une force des plus sérieuses. Les courages, par toute la France, s'affermirent; la con-

1. *Guerre franco-allemande*, 2<sup>e</sup> partie, supplément, p. 133, 134.

2. Général Borel, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 487.

3. Général Borel, *ibid.*, t. III, p. 485.

4. Général Chanzy, *La 2<sup>e</sup> armée de la Loire*, p. 31. — Auguste Boucher, *La bataille de Coulmiers*, p. 33.

fiance en M. Gambetta s'accrut. Cette victoire se produisait à propos, pour contre-balancer l'effet de la capitulation de Metz, survenue le 27 octobre. L'immensité de ce désastre, qui rendait disponible l'armée ennemie immobilisée par le blocus, n'avait cependant point amené le découragement qu'eût causé en tout autre temps un jugement de sang-froid. Car on était au début de la résistance, plein d'élan et l'on se refusait à rien découvrir dans les événements qui pût ôter l'espoir. Aussi M. Gambetta, qui annonçait cette fatale nouvelle par une proclamation où il excitait à redoubler d'efforts, trouvait-il partout de l'écho. Et comme il savait que le maréchal Bazaine était entré dans des machinations avec l'ennemi, il l'accusait hautement de trahison :

« Français, élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend encore de vous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr, et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes.

« Metz a capitulé!

« Un général sur qui la France comptait, même après le Mexique, vient d'enlever à la patrie en danger plus de cent mille de ses défenseurs. Le maréchal Bazaine a trahi! Il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de l'honneur de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de la France, Metz, vierge jusqu'à lui des souillures de l'étranger! Un tel crime est au-dessus même des châtements de la justice; et maintenant, Français, mesurez la profondeur de l'abîme où vous a précipités l'Empire. »

La guerre avait pris, depuis le 4 septembre, un caractère nouveau. La résistance était devenue réellement nationale; tous y participaient. On avait été douloureusement surpris,

à l'invasion, de la facilité avec laquelle les cavaliers ennemis s'étaient lancés au loin en éclaireurs. On formait pour les arrêter des corps de francs-tireurs qui, bien que divers par l'organisation, la discipline et le courage, rendaient de grands services. Ils harcelaient l'ennemi, lui enlevaient des détachements, empêchaient ses reconnaissances et ses surprises, pendant qu'ils contribuaient au contraire à renseigner les troupes françaises. Les villes ne s'abandonnaient plus aux premiers arrivants. Elles ne se rendaient qu'à des forces irrésistibles ou même se défendaient sans autre espoir que de sauver l'honneur. Les citoyens, les gardes nationaux combattaient à côté des troupes régulières. A Saint-Quentin, le 9 octobre, le préfet, M. de la Forge, arrêtait derrière les barricades, à la tête des gardes nationaux et des pompiers, une colonne ennemie qui se présentait et la contraignait à se retirer<sup>1</sup>. Le 18 octobre, Châteaudun était attaqué par la XXII<sup>e</sup> division, venue d'Orléans sous les ordres du général de Wittich<sup>2</sup>. La ville, occupée par des francs-tireurs de Paris, de Nantes et de Cannes, et la garde nationale, résista huit heures au bombardement et aux attaques de l'ennemi, qui dut emporter d'assaut les barricades. Les obus avaient embrasé de nombreuses maisons; les vainqueurs en incendièrent délibérément de nouvelles; deux cent trente-cinq maisons furent ainsi détruites. La Délégation du gouvernement, à Tours, décréta que la ville de Châteaudun avait bien mérité de la patrie. Le 30 octobre, la division badoise, sous les ordres du général de Beyer, arrivait devant Dijon. Le Conseil de guerre assemblé jugeait toute résistance inutile, faisait partir le peu de troupes présentes et désarmait la garde nationale pour sauver les armes. Cependant, les habitants ayant absolument exigé qu'on se défendît, on réarmait la garde nationale et l'on rappelait les troupes. On combattait toute

1. Abel Deroux, *L'invasion dans l'arrondissement de Saint-Quentin*, p. 37.

2. Gustave Isambert, *Combat et incendie de Châteaudun*. — Coudray, *Défense de Châteaudun*.

la journée du 30, et l'on arrêtait l'ennemi à l'entrée des faubourgs. On ne capitulait que le lendemain, pour faire cesser un bombardement qui avait déjà allumé plusieurs incendies. Sur les 600 hommes mis hors de combat dans la défense de Dijon, 180 appartenaient à la garde nationale<sup>1</sup>.

Pour comprimer les soulèvements et empêcher les citoyens de participer à la défense, les Allemands employaient les moyens sauvages de la guerre de conquête. Dès la bataille de Sedan, ils avaient incendié le village de Bazeilles et fusillé onze habitants accusés d'avoir combattu à côté des soldats. Ils devaient recourir à ces procédés chaque fois que des agressions leur inspireraient le désir de semer l'épouvante. Les villages d'Ablis, près de Vendôme, de Civry et de Varise, près de Châteaudun, d'Étrepagny, en Normandie, de Fontenay, près de Toul, de Parmain, près de l'Isle-Adam, allaient être ainsi détruits pendant qu'étaient fusillés les hommes pris les armes à la main, en dehors de l'armée régulière. Du même coup, le vol et le pillage se répandaient au sein des armées allemandes. Les convoyeurs, à la suite des corps, recélaient le butin et jusqu'à des officiers faisaient main basse, dans les maisons, sur les objets à leur convenance<sup>2</sup>.

L'armée de la Loire s'était arrêtée à Orléans, après la bataille de Coulmiers. Le 12 novembre, MM. Gambetta, de Freycinet, les généraux d'Aurelle, Borel, Martin des Pallières, M. Pereira, le préfet du Loiret, tenaient conseil. Ils se demandèrent s'il fallait reprendre tout de suite l'offensive et marcher sur Paris. Aucun d'eux n'osa résolument recommander ce parti<sup>3</sup>. Les forces disponibles furent reconnues insuffisantes pour débloquer Paris et l'on trouva prudent de séjourner à Orléans, en se fortifiant. On

1. Janin, *Journal de la guerre de 1870-71 à Dijon*, p. 95.

2. Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 60.

3. Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 37.

s'occupa donc d'établir un camp retranché. En même temps, la Délégation se hâta d'accroître l'effectif. Dès le 19 novembre, trois nouveaux corps étaient ajoutés à l'armée, qui, désormais, compta environ 200 000 hommes répartis en cinq corps : 15<sup>e</sup>, général Martin des Pallières ; 16<sup>e</sup>, général Chanzy ; 17<sup>e</sup>, général de Sonis ; 18<sup>e</sup>, général Billot ; 20<sup>e</sup>, général Crouzat ; le général d'Aurelle de Paladines, commandant en chef.

L'armée de la Loire ainsi grossie, on discuta de nouveau le plan d'opération. Le général d'Aurelle voulait recevoir l'attaque dans le camp retranché d'Orléans. Il était, avant tout, frappé de l'infériorité de son armée à l'égard des armées éprouvées de l'ennemi, surtout pour l'offensive qui exige des mouvements compliqués. MM. Gambetta et de Freycinet étaient au contraire d'avis de s'avancer, sans plus de retard, pour faire lever le siège de Paris. Les résultats devaient être tellement décisifs, en cas de succès, qu'il fallait à leurs yeux tout sacrifier à cette entreprise. La chute de Metz, en rendant disponible l'armée du prince Frédéric-Charles, commandait du reste d'agir promptement. Si l'on différât jusqu'à ce que les renforts envoyés de Metz fussent arrivés, ils assureraient à l'ennemi une supériorité écrasante.

L'attaque immédiate était d'autant plus recommandée, que les avantages de la défensive étaient en somme très restreints, par suite de la nature des lieux. Les environs d'Orléans n'offrent aucun mouvement de terrain favorable à une défense ; les travaux d'un camp retranché ne pouvaient remédier à cette faiblesse originelle ; on était, après comme avant, obligé de combattre en plaine, avec ses ailes découvertes et un grand fleuve à dos. Dans ces conditions, les avantages que devait procurer la défensive ne pouvaient en rien compenser la supériorité qu'assureraient à l'ennemi les délais qui lui permettraient de faire arriver le prince Frédéric-Charles. En bivouaquant immobile autour d'Orléans, au froid et dans la boue, on laissait du reste s'éteindre l'ardeur acquise par la victoire de Coul-

miers, et le moral des hommes se trouverait affaibli avant tout combat<sup>1</sup>. MM. Gambetta et de Freycinet, le chef d'état-major de l'armée, général Borel<sup>2</sup>, voulaient donc que l'on prit résolument l'offensive ou tout au moins qu'on se portât à la rencontre des corps ennemis maintenus entre Orléans et l'armée d'investissement de Paris. Le général Chanzy proposait en particulier au général d'Aurelle d'attaquer avec son corps le grand-duc de Mecklembourg du côté de Chartres<sup>3</sup>.

Toutes les instances demeuraient vaines. MM. Gambetta et de Freycinet écrivaient à diverses reprises au général en chef, pour le presser d'agir<sup>4</sup>. Il exposait les raisons de détail qui s'offraient à lui de ne rien entreprendre et restait inactif. Le vrai mobile de sa conduite était la détermination dans laquelle il persistait plus que jamais d'attendre l'ennemi près d'Orléans<sup>5</sup>. N'ayant pu décider le général d'Aurelle à se mouvoir, le ministre de la guerre, à Tours, arrête lui-même un projet d'offensive et donne les ordres d'exécution aux chefs de corps. Le général d'Aurelle garde la direction des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> corps; M. de Freycinet prend celle des 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>. Le 17<sup>e</sup> demeura sur la gauche, les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> furent dirigés sur Pithiviers. M. de Freycinet avait conçu une manœuvre pour atteindre Paris, qui faisait passer l'armée par Pithiviers et la forêt de Fontainebleau. Le mouvement des 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps avait donc un double but: il les mettrait sur la route vers Paris que toute l'armée de la Loire devait prendre et, en inquiétant l'ennemi, il lui ferait rappeler le duc de Mecklembourg, qui menaçait Tours et la gauche de l'armée de la Loire.

Les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps avaient été primitivement placés devant Gien et Briare. En marchant sur Pithiviers, le

1. De Beuvron, *Journal d'un aumônier militaire*, p. 92.

2. De Freycinet, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 5.

3. Général Chanzy, *La 2<sup>e</sup> armée de la Loire*, p. 48.

4. De Freycinet, *La guerre en province*, p. 41.

5. Général d'Aurelle, *La 1<sup>re</sup> armée de la Loire*, p. 138, 172.

20<sup>e</sup> corps rencontrait l'ennemi, le 24 novembre, à Ladon et Mézières, et le 28, les 20<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps réunis livraient bataille à Beaune-la-Rollande. Ils réussirent à s'emparer un instant de la ville, mais ne purent cependant s'y maintenir définitivement ; les Prussiens y entrèrent le lendemain<sup>1</sup>, sans être de nouveau attaqués. A la suite de la bataille de Beaune-la-Rollande, les corps de l'armée de la Loire se trouvaient placés : les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> à Bellegarde et Chambon, sur la route de Pithiviers ; les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>, à Sainte-Pérvy et la forêt de Marchenoir ; le 15<sup>e</sup>, à Chevilly et Chilleurs, en face d'Orléans. L'armée se déployait de la sorte sur un front de trente lieues<sup>2</sup>, ses deux masses principales aux ailes, faiblement reliées par le 15<sup>e</sup> corps au centre. Les ailes se trouvaient en outre séparées par la forêt d'Orléans, où les chemins défoncés rendaient les communications à peu près impossibles. Telle était la situation, lorsque le général Trochu annonce qu'il sortira de Paris le 29 novembre, pour forcer la ligne assiégeante au sud et marcher sur la Loire vers Gien. Le ballon porteur de la nouvelle est parti le 24, mais il est tombé en Norvège ; ses dépêches ne sont arrivées à Tours que le 30, la sortie est fixée au 29, l'armée de Paris doit donc être déjà engagée. M. de Freycinet quitte Tours à la hâte, et le 30 au soir réunit en conseil, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, près d'Orléans, les généraux d'Aurelle, Borel et Chanzy. Il leur communique les dépêches reçues, leur dit que, pour seconder la sortie tentée de Paris, il convient de diriger immédiatement l'armée de la Loire sur Paris, par Pithiviers et la forêt de Fontainebleau. Les généraux représentèrent les dangers d'une pareille opération devant un ennemi vraisemblablement nombreux à Pithiviers<sup>3</sup> ; ils firent aussi valoir qu'il faudrait au préalable grouper les corps derrière la forêt d'Orléans, afin de déboucher en masse

1. Général Crouzat, *Le 20<sup>e</sup> corps*, p. 24.

2. Général Borel, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 490

3. Général Chanzy, *La 2<sup>e</sup> armée de la Loire*, p. 57.

sur le point choisi<sup>1</sup>. Mais M. de Freycinet insista sur le fait que l'armée de Paris pouvait avoir forcé la ligne d'investissement et être déjà en route; que, si l'on perdait du temps pour se concentrer derrière la forêt, on courrait risque d'amener sa ruine, en la laissant isolée. L'aide à lui donner finit par l'emporter sur toute autre considération<sup>2</sup> et la marche de l'armée sur Pithiviers fut résolue. Les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps, placés à gauche d'Orléans, et le 15<sup>e</sup>, devant la forêt, les plus au loin, durent se mettre en mouvement les premiers.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le général Chanzy prit la tête avec le 16<sup>e</sup> corps. Parti de Sainte-Pérvay et de Patay, il rencontra l'ennemi dans la direction de Toury et le soir l'avait chassé du château de Villepion, nœud des positions attaquées. Le lendemain il continua; il venait de recevoir la nouvelle d'une bataille livrée à Champigny, où l'armée de Paris avait couché sur ses positions; il était lui-même victorieux de la veille: il assaillit donc Loigny plein d'espoir. Il réussit d'abord à s'en emparer; mais, une fois le combat engagé, l'ennemi ne cessa de se renforcer. Le 16<sup>e</sup> corps dut se mettre sur la défensive, bientôt il perdit du terrain et à la nuit se trouva ramené sur les positions du matin. En vain le 15<sup>e</sup> corps essaye une diversion sur la droite, il recule lui-même fortement pressé. Le général de Sonis n'avait pu amener sur le terrain qu'une fraction du 17<sup>e</sup> corps. Le soir, ses troupes se débandant, il avait chargé en avant de Patay à la tête des zouaves pontificaux, il était tombé grièvement blessé avec le colonel de Charette, et sur 300 zouaves, 198 restaient hors de combat. Les trois corps de l'armée de la Loire mis en mouvement se voyaient donc arrêtés. Les prévisions formées au Conseil de Saint-Jean-de-la-Ruelle se trouvaient fausses. Lorsqu'on s'était décidé à s'avancer enfin sur Paris, les généraux pensaient rencontrer l'ennemi prêt à combattre à Pithi-

1. Général Borel, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 491.

2. Général Borel, *ibid.*, t. III, p. 490.

viers ; MM. Gambetta et de Freycinet, plus optimistes, se plaisaient personnellement à supposer qu'il ne résisterait même pas sur ce point, ayant dû concentrer toutes ses forces en arrière, pour repousser la sortie du général Trochu<sup>1</sup>. Cependant, à ce moment même, le prince Frédéric-Charles, arrivé de Metz, avait déjà tout disposé dans une autre direction pour s'emparer d'Orléans. Il avait rappelé sur Toury les deux corps du duc de Mecklembourg, I<sup>er</sup> bava-rois et XIII<sup>e</sup> prussien, d'abord envoyés du côté de Chartres, il leur avait joint trois corps de la II<sup>e</sup> armée, les III<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> venus de Metz et, se dirigeant avec eux droit sur Orléans, heurtait les corps de l'armée de la Loire en marche vers Pithiviers.

On se trouvait forcément ramené à la défensive. Le 3 décembre, les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps se replient à gauche d'Orléans. L'ennemi les talonne, simplement pour les occuper, et il appuie sur Orléans. Il n'y a en avant de la ville et de la forêt que les trois divisions du 15<sup>e</sup> corps, sur lesquelles il pèse maintenant de tout son poids. Les divisions Martineau et Peytavin, à Artenay, battent en retraite dans la journée du 3. Elles se maintiennent à Chevilly jusqu'au soir, protégées par les canons du camp retranché, qui continrent l'ennemi aussi longtemps qu'il fit jour. Mais les armées improvisées sont peu capables d'efforts prolongés : la nuit venue, les hommes, pris de panique, s'enfuyaient sans qu'on pût même les retenir derrière les épaulements du camp retranché. La 3<sup>e</sup> division du 15<sup>e</sup> corps, attaquée à Chilleurs, reculait à travers la forêt, et arrivait à Orléans également désorganisée. Le 4 décembre, l'évacuation de la ville était devenue inévitable. Le soir elle s'effectuait par un accord intervenu avec l'ennemi pour éviter le bombardement. Le 15<sup>e</sup> corps traversait la Loire et se retirait sur la Ferté-Saint-Aubin, laissant un grand nombre de traî-nards prisonniers.

Les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps à gauche, coupés d'Orléans, n'avaient

1. Général Borel, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 491.

pu prendre part au combat. Quant aux 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps sur la droite, ils étaient, au cours de ces opérations, demeurés complètement inutiles. Lorsqu'on avait décidé à Saint-Jean-de-la-Ruelle une attaque simultanée de tous les corps sur Pithiviers, les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, déjà rendus en face de cette ville, devaient attendre pour agir que les corps de l'aile opposée les eussent rejoints. Pendant que les 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> s'avançaient vers eux, ils s'étaient donc tenus immobiles ; mais, lorsque l'offensive vigoureuse de l'ennemi vint brusquement renverser les combinaisons arrêtées et qu'il fallut se replier sur le camp retranché d'Orléans, ils se trouvèrent trop loin pour l'atteindre en temps utile et contribuer à sa défense.

En attaquant l'armée de la Loire à son point faible, le centre, le prince Frédéric-Charles l'avait coupée en deux. Les Français, pour avoir perdu du temps, avoir divisé le commandement, être restés sans unité de vues, avaient également manqué la marche sur Paris et la défense des positions retranchées d'Orléans.

Les corps de l'armée de la Loire séparés battaient en retraite dans des directions divergentes. Les 20<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> passaient la Loire à Jargeau et Gien et rejoignaient le 15<sup>e</sup> vers Bourges ; les Prussiens s'avancèrent jusqu'à Vierzon. La retraite par un froid intense fut excessivement pénible. La Loire charriait. Les hommes, mal équipés, manquaient en partie de chaussures, de havresacs ou n'avaient que des vêtements de toile<sup>1</sup> ; les souffrances accroissant la démoralisation de la défaite, beaucoup s'enfuyaient au loin, ou se cachaient dans les fermes. Les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps réunis se sont retirés sur Beaugency. Le général Chanzy, leur chef, s'est résolu, en ce qui le concerne, à se maintenir au nord de la Loire pour affronter l'ennemi. Il se montrait homme de guerre de premier ordre, inaccessible au découragement et doué du grand coup d'œil. La rivière du Loir coule parallèlement à la Loire à 30 kilomètres au nord-

1. Général Crouzat, *Le 20<sup>e</sup> corps*, p. 26.

ouest de Beaugency. La forêt de Marchenoir obstrue la plus grande partie du terrain entre les deux rivières et ne laisse découvert qu'un espace de 11 kilomètres, le long de la Loire. Ce passage resserré, le général Chanzy vient l'occuper pour barrer la route aux Allemands. La Délégation lui envoya, comme renfort, un nouveau corps, le 21<sup>e</sup>, organisé au Mans, et une division formée à Tours, sous les ordres du général Camo. L'armée du général Chanzy prit le titre de 2<sup>e</sup> armée de la Loire : le 16<sup>e</sup> corps sous les ordres de l'amiral Jauréguiberry ; le 17<sup>e</sup>, du général de Colomb ; le 21<sup>e</sup>, de l'amiral Jaurès. Les 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps retirés à Bourges formèrent une armée distincte, dite 1<sup>re</sup> armée de la Loire, sous les ordres du général Bourbaki. Le général d'Aurelle de Paladines, auquel, après la perte d'Orléans, on n'avait offert qu'un poste secondaire, le commandement des lignes de Carentan, qu'il avait refusé, rentra dans la retraite.

La 2<sup>e</sup> armée de la Loire s'établit le 5 décembre sur le champ de bataille trouvé par le général Chanzy. Le 21<sup>e</sup> corps gardait la forêt de Marchenoir, à la gauche ; les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps, en avant de Josnes, à Lorges, Ourcelles, Villejouan, défendaient l'espace découvert jusqu'à la Loire ; la division Camo était à la droite, devant Beaugency. Le 7 décembre, le grand-duc de Mecklembourg, avec le 1<sup>er</sup> corps bavarois et deux divisions prussiennes, attaqua entre la forêt de Marchenoir et la Loire, son principal effort portant sur Beaugency. Ce n'était encore là qu'une sorte de prélude et le lendemain il s'engageait à fond. La 2<sup>e</sup> armée de la Loire conserva ses positions, sauf à Beaugency. A la suite d'un malentendu<sup>1</sup>, le général Camo avait fait reculer sa division et s'était replié à Mer en perdant cinq canons ; l'ennemi en profita pour s'emparer de Beaugency. Le 9, le général Chanzy avait infléchi sa ligne en arrière de Beaugency au ravin de Tavers. Les Allemands, espérant le trouver affaibli sur sa droite par l'échec de la division

1. Général Chanzy, *La 2<sup>e</sup> armée de la Loire*, p. 129.

Camo, portèrent leurs efforts de ce côté. En même temps qu'ils attaquaient le centre à Origny, ils lançaient sur Tavers de fortes colonnes; ils échouèrent; les Français se maintinrent à Tavers et réoccupèrent Origny, qu'ils avaient un instant perdu. Le 10 décembre, les tentatives furent principalement dirigées sur le centre et la gauche français. On se battit toute la journée sur un front de 12 kilomètres. Le soir venu, les Allemands étaient une fois de plus repoussés.

Après quatre jours de combat, la 2<sup>e</sup> armée de la Loire conservait donc ses positions; l'ennemi, pour l'en chasser, cherchait à la tourner. Maître du passage de la Loire à Orléans, il avait fait descendre des troupes sur la rive gauche qui, entrées par surprise dans le parc de Chambord, étaient ensuite apparues en face de Blois. Le pont de Blois avait été rompu et après un commencement de bombardement l'ennemi s'était retiré sans pouvoir passer; mais il se maintenait sur la rive gauche et il réussirait peut-être à traverser le fleuve. La 2<sup>e</sup> armée de la Loire se trouvait donc fort exposée. Le prince Frédéric-Charles envoyait au duc de Mecklembourg des renforts, avec lesquels il pouvait enfin se promettre de la rompre; si les troupes descendues vers Blois parvenaient en même temps à franchir le fleuve et à la prendre à revers, elle subirait un immense désastre. Le général Chanzy demandait au général Bourbaki de parer au péril sur la rive gauche, en repoussant l'ennemi de Blois. Le général Bourbaki répondait qu'il allait se mettre en marche, mais que son armée était désorganisée, et qu'il n'arriverait point devant Blois avant six jours<sup>1</sup>. Le général Chanzy, ne pouvant attendre aussi longtemps, se retire sur le Loir, à Vendôme.

La gauche de l'armée, pendant cette retraite, continuerait à être protégée par la forêt de Marchenoir; le danger serait sur la droite, alors qu'on abandonnerait la Loire

1. Général Chanzy, *La 2<sup>e</sup> armée de la Loire*, p. 163.

pour marcher en plaine à découvert. Dans le but de dissimuler son mouvement, le général Chanzy l'opéra en deux fois. Le 11, la gauche de l'armée resta immobile contre la forêt de Marchenoir, le centre se replia sur Concriers, la droite recula davantage sur Avaray, mais là elle touchait toujours la Loire, de telle sorte que les Allemands ne pouvaient encore juger si l'armée en face d'eux était bien en retraite ou modifiait simplement sa position. Il n'y eut, ce jour-là, que des escarmouches. Enfin, le 12, vint le moment critique où il fallut abandonner la Loire. L'armée se mit en route de fort bonne heure, le mauvais temps lui était favorable, la pluie et un brouillard épais couvraient la campagne, elle ne fut donc point sérieusement inquiétée. Le soir, elle bivouaquait à moitié chemin de Vendôme et le lendemain, 13, occupait les positions choisies autour de cette ville.

Les Allemands, dès le 14, tâtaient la 2<sup>e</sup> armée de la Loire, sur le Loir, et le lendemain ils l'attaquaient en forces, en avant de Vendôme. Elle se maintint, sauf sur un point, mais des plus importants, à Bel-Essort, près du ruisseau de la Houzée. Les Allemands de Bel-Essort commandaient le passage du Loir, la défense de Vendôme devenait donc difficile. La 2<sup>e</sup> armée de la Loire manifestait d'ailleurs des signes d'épuisement, qui faisaient craindre qu'elle ne pût continuer à soutenir le choc. L'ennemi, maintenant maître des deux rives de la Loire et de Blois, s'avancait par Montoire pour couper la route du Mans. Il fallait donc se replier encore une fois. Le 16, l'armée se dirigeait sur le Mans et la Sarthe. Avec des cadres imparfaits, des soldats sans instruction, épuisés par les souffrances d'une campagne d'hiver, la retraite nouvelle à entreprendre était des plus périlleuses. L'armée se décomposa en partie. Elle avait déjà perdu de nombreux hommes vaincus par la fatigue ou démoralisés, qui tombaient aux mains de l'ennemi ; elle en perdit de nouveaux, ainsi que quelques canons et du matériel. Mais le Mans devait être le terme de la retraite, on y entrevoyait le

repos et tous les hommes débandés s'y précipitèrent. La poursuite fut d'ailleurs abandonnée par les Allemands, qui renonçaient à s'enfoncer dans l'Ouest. La deuxième armée de la Loire, enfin libre d'ennemis, s'établissait au Mans, le 20 décembre.

La prise de Metz, qui en rendant disponibles les forces employées au blocus, avait permis aux Allemands de frapper sur la Loire des coups décisifs, leur procurait encore le moyen de s'étendre au nord et à l'ouest de Paris. Le général de Manteuffel était parti de Metz avec deux corps prussiens, le I<sup>er</sup> et le VIII<sup>e</sup>, se dirigeant vers l'Ouest. Il marcha d'abord sur Amiens. M. Testelin, nommé commissaire général des départements de l'Aisne, du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais, avait unifié la défense de cette région. Avec les officiers et les soldats échappés de Sedan et de Metz, les hommes des dépôts, les gardes mobiles, le matériel trouvé dans les places fortes, on avait créé un corps d'armée, le 22<sup>e</sup>. Le général Bourbaki en avait reçu le commandement; mais, exposé à des attaques dans les villes du Nord, auxquelles donnaient lieu sa sortie de Metz et sa mission auprès de l'Impératrice, il avait été presque aussitôt transféré par M. Gambetta à l'armée de la Loire. Le général Farre commandait donc le 22<sup>e</sup> corps par intérim, lorsque les Prussiens approchèrent d'Amiens. Il se plaça à Villers-Bretonneux pour leur barrer la route. Il fut attaqué le 27 novembre; ses troupes n'étaient encore que très imparfaitement organisées, elles firent cependant une résistance énergique, combattirent jusqu'à la nuit et le lendemain purent se retirer sur Arras. Le général de Manteuffel occupa Amiens et sa citadelle, puis se dirigea sur la Normandie. Les confins en avaient été gardés jusqu'alors par des corps de mobiles et de francs-tireurs, tenant en échec les partis détachés de l'armée qui investissait Paris. Sous cette protection on avait cherché à grouper les forces de la région. On commençait à s'organiser, lorsqu'on apprend que les Prussiens s'avançaient d'Amiens à marches forcées. Cette attaque imprévue amena un véritable dé-

sarroi<sup>1</sup>. On essaya bien d'arrêter l'ennemi, mais les nouvelles levées ne purent être réunies à temps sur le point choisi, à Bucy; d'ailleurs elles étaient, faute d'instruction, incapables de résister sérieusement à des adversaires aguerris. Après un petit combat que soutinrent presque seuls les éclaireurs Mocquard, Rouen fut abandonné le 5 décembre. Les Prussiens s'étendirent au delà, vers la mer, jusqu'à Dieppe, et, sur la rive gauche de la Seine, jusqu'au Calvados. Les troupes sorties de Rouen se réfugièrent au Havre, fortifié.

Dans l'Est, depuis la perte de Dijon, les Français tenaient une ligne passant par Besançon, Dôle, Nuits et Autun. La 1<sup>re</sup> armée des Vosges, repliée à Besançon, avait ensuite été grossir l'armée de la Loire sous le nom de 20<sup>e</sup> corps. Le général Garibaldi avait formé une nouvelle armée des Vosges avec des bataillons de garde mobile et des corps de francs-tireurs italiens et étrangers, principalement italiens. Garibaldi s'était placé à Autun pendant que le général Cremer, avec une forte division, occupait Nuits; ils couvraient ainsi Chagny et la route de Lyon. Une brigade de l'armée des Vosges, commandée par Ricciotti Garibaldi, avait poussé une pointe au delà de Dijon, surpris et en partie enlevé à Châtillon-sur-Seine une garnison prussienne. L'armée des Vosges livrait, le 26 novembre, à Frénois et Lanthenay un combat heureux, à la suite duquel le général Garibaldi tentait sur Dijon une surprise de nuit. Il échouait et se repliait sur Autun. Suivi et attaqué lui-même à Autun le 1<sup>er</sup> décembre, il repoussait l'attaque et les Prussiens revenaient à Dijon.

Le général Cremer était de son côté attaqué à Nuits, le 18 décembre, par le général de Werder. La bataille, eu égard au nombre d'hommes engagés, fut une des plus sanglantes de la guerre. Les mobiles du Rhône, sous les ordres du colonel Celler qui fut tué, et les mobiles de la

1. Dessolins, *Les Prussiens en Normandie*.

Gironde, sous ceux du colonel Carayon-Latour, s'y distinguèrent tout particulièrement. Le général Cremer abandonnait le soir le champ de bataille et se retirait sur Beaune, pendant que les Prussiens se repliaient eux-mêmes dès le lendemain sur Dijon. A la suite de ces affaires de détail, les belligérants conservaient dans l'Est leurs positions respectives.

## CHAPITRE V

### STRASBOURG, METZ ET BELFORT

Les Allemands, entrés en France, avaient investi les forteresses. Strasbourg, à l'extrême frontière, dès le 12 août, six jours après Frœschwiller, était coupée de toute communication avec le dehors. A la division badoise qui l'avait d'abord cernée se joignirent deux divisions de landwehr et des corps spéciaux d'artillerie, de génie et de pionniers, le général de Werder commandant en chef. Strasbourg n'était point préparé à soutenir un siège. La garnison improvisée se composait d'éléments disparates. Le 87<sup>e</sup> de ligne et un bataillon du 21<sup>e</sup>, laissés dans la ville par le maréchal de Mac-Mahon, formaient seuls un noyau solide. L'artillerie était servie par un régiment de pontonniers, par les marins empruntés à la flottille qu'on s'était proposé de lancer sur le Rhin et par des artilleurs de la garde mobile. Le total des forces s'élevait à 20 000 hommes. Le général Uhrich, qui commandait en chef, sommé de se rendre par le général de Werder, répondit qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Les Allemands utilisèrent contre la citadelle des batteries établies sur la rive droite du Rhin, près de Kehl, et les assiégés, ripostant, tirèrent sur cette ville<sup>1</sup>. Le feu contre Strasbourg fut d'abord assez faible, car il fallait du temps pour faire arriver la grosse artillerie de siège ; lorsqu'elle

1. *Guerre franco-allemande*, 1<sup>re</sup> partie, p. 1280.

fut en position, le 21 août, le général de Werder somma de nouveau le général Uhrich de se rendre, avec menace de bombarder la ville en cas de refus.

La réponse fut la même que précédemment. Pour s'épargner un siège régulier, les Allemands vont recourir au bombardement le plus violent, pensant ainsi contraindre les habitants à obliger la garnison de capituler. Ce ne fut cependant pas sans quelque remords qu'ils se décidèrent à l'emploi de pareil moyen ; l'espérance d'une prompte reddition, qui leur permit d'utiliser ailleurs l'armée de siège, l'emporta. Ils alléguèrent, pour calmer leurs scrupules, le feu de la citadelle sur Kehl ; ils ne faisaient que rendre, dirent-ils, la peine du talion aux assiégés<sup>1</sup>. Le 23, au soir, les obus du plus gros calibre commencèrent à pleuvoir sur la ville. Leurs ravages furent énormes. Dans la nuit du 24 au 25 août, le temple neuf et la galerie de tableaux, la bibliothèque renfermant près de deux cent mille volumes, des livres rares et des manuscrits, furent réduits en cendres. Le 26, dans la nuit, la toiture de la cathédrale prit feu à son tour. On avait établi un poste d'observation sur la cathédrale, l'ennemi tira dessus, atteignit et dégrada partiellement la flèche. Le 26, l'évêque, M. Rœss, alla en vain implorer le général de Werder de mettre fin au bombardement. On manquait de casemates et d'abris blindés<sup>2</sup>. Les femmes, les vieillards et les enfants se réfugièrent dans les caves et au rez-de-chaussée des maisons, pendant que les hommes valides s'organisaient, pour éteindre les incendies qui éclataient de toutes parts. Les Allemands s'étaient trompés en croyant réussir par le bombardement. Ils attaquaient les Strasbourgeois, qui refusaient de se laisser arracher à la France et, après s'être annoncés à eux comme des frères, ils employaient, pour les réduire, les moyens les plus cruels ; du reste, sans nécessité, car l'étendue de leurs victoires leur donnait toujours

1. *Guerre franco-allemande*, 1<sup>re</sup> partie, p. 1283.

2. Général Uhrich, *Documents relatifs au siège*, p. 48.

la certitude d'obtenir la ville, par le blocus ou un siège en règle que l'imperfection de la défense rendait facile. Les horreurs du bombardement produisirent une colère qui tendit tous les courages et la volonté de résister n'en fut que plus ferme.

Le bombardement n'amenant point à lui seul la reddition, les Allemands y ajoutent l'attaque régulière des ouvrages; Strasbourg va être ainsi accablé jusqu'à la fin de toutes manières; de nouveaux édifices publics, la préfecture, le théâtre, seront brûlés de fond en comble. La forteresse, autrefois de premier rang, avait perdu, car on l'avait laissée sans l'agrandir. Elle manquait de forts détachés, son approche était devenue facile depuis que le feu de l'artillerie s'est allongé. Elle se trouvait dominée, au nord-ouest, par les hauteurs de Schillingheim. Dans la nuit du 27 au 28 août, la première parallèle fut ouverte de ce côté. La prépondérance de l'assiégeant se révéla tout de suite. Il emploie des pièces nouvelles du plus gros calibre, très supérieures aux pièces françaises, de moindre justesse et portée; la garnison ne dispose sur les remparts que d'abris insuffisants, qui sont percés et bouleversés<sup>1</sup>.

Le sort de Strasbourg excitait une commisération générale. Quoique les Allemands répétassent sans s'émouvoir que le bombardement d'une ville est dans les droits de la guerre, l'Europe saignait au spectacle des habitants périssant sous les bombes. Nulle part, ils n'inspiraient plus de pitié qu'en Suisse, où l'on se rappelait les anciens rapports de leur voisinage avec eux. Le docteur Bischoff, secrétaire d'État de Bâle, se mit en mesure de les secourir. Il organisa un comité chargé d'obtenir des logements et de recueillir des dons dans toute la Suisse. Une députation partit avec des lettres de l'ambassadeur de Prusse à Berne et du président de la Confédération helvétique pour

1. Dupetit-Thouars, *Le siège de Strasbourg*. *Le Correspondant*, 25 décembre 1871.

le général de Werder. Elle lui demanda de laisser sortir des vieillards, des femmes et des enfants. Il y consentit. La députation entra dans la ville le 11 septembre, forma plusieurs convois, et deux mille Strasbourgeois, emmenés en Suisse, y reçurent l'hospitalité.

Les Suisses annoncèrent à Strasbourg la capitulation de Sedan et la chute de l'Empire. L'avènement de la République fut accueilli avec enthousiasme; malgré le deuil public, un grand nombre de maisons se pavoisèrent<sup>1</sup>. Le préfet de l'Empire, baron Pron, se démit; le général Uhrich adhéra au nouveau gouvernement et l'on installa une administration républicaine. M. Valentin avait été nommé préfet du Bas-Rhin par M. Gambetta. Aidé par la population qui secondait ses tentatives, il se cacha dans la maison même où le général de Werder prenait ses repas. Après avoir étudié les travaux de l'ennemi, il franchissait la tranchée, s'élançait vers les remparts sous les projectiles, traversait les fossés à la nage et, le 20 septembre, se faisant reconnaître, prenait possession de son poste. Il n'arrivait que pour assister à la chute de la ville.

Le 30 août, les Allemands tenaient vingt et une batteries en position. A partir du 9 septembre, ils opèrent avec quatre-vingt-seize pièces et trente-huit mortiers. Ce jour-là un des ouvrages avancés, la lunette 44, était réduit au silence; les lunettes 52 et 53 succombaient tour à tour et l'ennemi battait enfin le corps même de la place. Le 27 septembre, on vint annoncer qu'une brèche allait être praticable; le Conseil de défense assemblé reconnut l'impossibilité de repousser l'assaut, et le général Uhrich dut capituler<sup>2</sup>.

Les pertes des assiégeants s'étaient élevées, au cours du siège, à 900 hommes; celles de la garnison, à 2900. 340 habitants avaient été tués ou devaient succomber à leurs

1. Raymond-Signouret, *Souvenirs du bombardement*, p. 200.

2. Général Uhrich, *Documents relatifs au siège*, p. 134.

blessures<sup>1</sup>; plus de six cents maisons étaient détruites ou inhabitables; 25 000 nécessiteux allaient se partager l'aumône des comités formés, dans le monde entier, pour secourir les Strasbourgeois. Les ruines de la ville devinrent un but d'excursions et la joie des touristes allemands fut un surcroît d'injure à la population vaincue<sup>2</sup>.

Le prince Frédéric-Charles commandant l'armée allemande laissée autour de Metz, s'abstenait de toute attaque, se bornant au blocus, pour obtenir la reddition de l'armée du Rhin. Le 4 septembre, le maréchal Bazaine était informé, à Metz, par des blessés échangés, de la bataille et de la capitulation de Sedan. Le 10 et le 11, il apprenait, par un officier aussi échangé et les rapports des avant-postes, la révolution du 4 septembre et l'avènement du gouvernement de la Défense nationale.

Le 12 septembre, il communique aux chefs de corps d'armée et aux généraux de division les nouvelles reçues; le 16, par un ordre du jour, il instruit l'armée de la catastrophe de Sedan, de la révolution de Paris, donne les noms des membres du nouveau gouvernement et termine en disant :

« Généraux, officiers et soldats de l'armée du Rhin,

« Nos obligations militaires envers la patrie en danger restent les mêmes. Continuons donc à la servir avec dévouement et la même énergie, en défendant son territoire et l'ordre social contre les mauvaises passions. Je suis convaincu que votre moral, ainsi que vous en avez déjà donné tant de preuves, restera à la hauteur de toutes les circonstances et que vous ajouterez de nouveaux titres à la reconnaissance et à l'admiration de la France. »

Quoique d'abord le maréchal Bazaine eût paru reconnaître le gouvernement républicain, après réflexion

1. Jacques Flach, *Strasbourg après le bombardement*, p. 4.

2. Schnéegans, *La guerre en Alsace, Strasbourg*, p. 165.

il devait le négliger complètement, pour retourner à l'Empire.

La catastrophe de Sedan avait fort aggravé le péril de l'armée dans Metz. Aux difficultés de rompre le blocus, il faudrait maintenant ajouter, si l'on devait rejoindre le territoire français libre, la tâche de traverser sans secours le pays envahi. Le strict devoir obligeait cependant le maréchal Bazaine à essayer de se délivrer coûte que coûte. Si les chances étaient nulles de ramener l'armée entière, on pouvait peut-être se promettre, en multipliant les tentatives, de faire échapper des fractions de corps. Échouât-on, après avoir fait de son mieux, le jour où la famine contraindrait à se rendre, on succomberait sans déshonneur. Il y a cependant une autre conduite à tenir au cas où, méconnaissant ses obligations militaires, on envisagerait certaines perspectives politiques. La France a perdu ses forces organisées et se trouve sans gouvernement régulier, et il est assez supposable que l'armée du Rhin, si elle pouvait intervenir à l'intérieur, serait à même de régler les affaires du pays. Si le maréchal Bazaine, d'accord avec l'ennemi, parvenait à sortir de Metz, il peut s'imaginer que son autorité deviendrait au dehors irrésistible. Il faudrait cependant tenir compte du gouvernement de la Défense nationale qui a surgi. Mais, bloqués dans Metz, le jugeant d'après leur intuition, le maréchal Bazaine et même ses lieutenants s'en préoccupent peu ; ce n'est à leurs yeux que le produit de l'émeute ; ils le croient incapable de maintenir l'ordre, de défendre le territoire et de présenter des garanties suffisantes pour que l'ennemi veuille traiter avec lui.

La tentation offerte au maréchal Bazaine était si bien indiquée, qu'au moment même où il se livrait aux réflexions qui le porteront à s'aboucher avec l'ennemi, celui-ci lui faisait spontanément des invites. Le 11 septembre, l'*Indépendant rémois* expliquait, dans un communiqué, par quels intermédiaires l'Allemagne pourrait traiter avec la France ; du nombre était le commandant de l'armée du

Rhin, tandis que le gouvernement de la Défense nationale se trouvait exclu.

Le 16 septembre, le maréchal Bazaine se laissait aller à une première démarche. En violation des règlements qui interdisent à un commandant assiégé d'entretenir des relations avec l'ennemi, il écrivait au prince Frédéric-Charles, pour l'interroger sur les événements accomplis en France. Le prince lui envoyait le soir même sa réponse, avec un extrait de journal. Il lui apprenait la captivité de l'Empereur, la retraite de l'Impératrice en Angleterre, la formation d'un gouvernement irrégulier à l'Hôtel de Ville, qui, disait-il, n'était même pas reconnu par toute la France, enfin l'arrivée des armées allemandes sous les murs de Paris. Il terminait par ces mots : « Du reste, Votre Excellence me trouvera prêt et autorisé à lui faire toutes les communications qu'elle désirera. » Le prince Frédéric-Charles allait donc au-devant du maréchal, et, à partir de ce jour, l'échange de lettres va continuer. Les déclarations de l'*Indépendant rémois*, les nouvelles transmises par le prince étaient de nature à persuader que le gouvernement improvisé à Paris manquait de racines ; aussi, désormais, soit dans ses rapports avec les Allemands au dehors, soit dans ses actes à l'intérieur de Metz, le maréchal Bazaine n'en tiendra-t-il aucun compte. Le maréchal se préparait maintenant à nouer des relations plus intimes avec l'ennemi ; il avait écrit au prince Frédéric-Charles pour obtenir l'envoi de son aide de camp, le colonel Boyer<sup>1</sup>, au quartier général du roi Guillaume ; la réponse favorable du prince lui était déjà parvenue, lorsqu'un négociateur inattendu arrive à Metz.

Le sieur Régnier, au moment de la déclaration de guerre, habitait le département de Seine-et-Marne avec sa famille. L'invasion lui avait fait chercher refuge en Angleterre. Là il avait, de son autorité privée, formé le projet

1. Rapport du général de Rivière, p. 213.

de restaurer l'Empire et de conclure la paix par l'entremise de l'Impératrice. Il lui avait adressé à Hastings plusieurs mémoires et s'était ensuite présenté chez elle; malgré ses instances, il n'avait point été reçu. Ainsi éconduit, il déclarait qu'il irait voir l'Empereur à Wilhelmshöhe et il obtenait enfin que le prince impérial signât son nom au dos de deux vues photographiques, qu'il lui avait fait remettre; au bas d'une troisième, le prince écrivait pour son père : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings; j'espère qu'elles vous plairont. Louis Napoléon<sup>1</sup>. » Muni de ces photographies, Régnier allait demander en France à M. de Bismarck l'autorisation de se rendre à Wilhelmshöhe. Il arrivait à Ferrières le jour même où M. Jules Favre s'y trouvait. Régnier était absolument inconnu. Il ne montrait comme lettres de créance que les photographies avec le nom du prince impérial et ne se recommandait que par son ton d'importance; mais M. de Bismarck dut supposer que, pour des ouvertures particulièrement délicates, on n'avait pas voulu se compromettre à Hastings par la remise de pouvoirs en règle. Il l'accueille donc comme un envoyé de l'Impératrice ou de ses conseillers et cause avec lui des moyens de restaurer l'Empire. Après échange de vues, ils reconnaissent ensemble que le maréchal Bazaine et son armée constituent la seule force sur laquelle l'Impératrice puisse s'appuyer, pour rétablir la régence et conclure la paix. Régnier offre d'aller immédiatement à Metz<sup>2</sup>. Le 23 septembre, il arrivait avec un parlementaire, aux avant-postes, devant Metz, et obtenait tout de suite audience du maréchal Bazaine, au quartier général du Ban-Saint-Martin.

Régnier présente au maréchal ces mêmes photographies qui lui ont déjà servi à Ferrières; se dit envoyé de l'Impératrice, autorisé par M. de Bismarck, et aussitôt le maréchal lie conversation, parle de son état précaire, fixe

1. *Quel est votre nom, N. ou M.*, p. 16.

2. *Ibid.*, p. 23.

l'époque, le 18 octobre<sup>1</sup>, où il manquera de vivres, et se déclare prêt à neutraliser l'armée du Rhin ; elle se tiendrait sur un point du territoire à désigner, aux ordres de l'Impératrice convoquant les anciennes Chambres pour rétablir l'Empire ; la forteresse de Metz, exceptée du traité, resterait maîtresse d'elle-même. Régnier montre ensuite une des photographies, sur laquelle le prince impérial a signé son nom, et prie le maréchal d'écrire le sien au-dessous, ce qu'il fait volontiers. Régnier retourne, le soir, coucher au quartier général du prince Frédéric-Charles. Des télégrammes de M. de Bismarck sont arrivés, autorisant la sortie de Metz, qu'il a demandée, d'un général français. Il revient le lendemain au Ban-Saint-Martin et, dans cette seconde entrevue, pour permettre à l'Impératrice de négocier, en s'assurant l'adhésion de l'armée, il propose au maréchal Bazaine d'envoyer à Hastings un de ses généraux, le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki. Le maréchal Canrobert décline la mission, le général Bourbaki l'accepte, sur l'ordre écrit du maréchal Bazaine. On profite du rapatriement de médecins luxembourgeois renfermés dans Metz, pour faire partir le général Bourbaki incognito, habillé en bourgeois. Il se rend à Hastings par la Belgique, tandis que Régnier retourne auprès de M. de Bismarck, à Ferrières.

L'Impératrice fut très surprise de la visite du général Bourbaki ; elle lui dit n'avoir jamais chargé le sieur Régnier d'une mission, l'avoir au contraire éconduit. Le général exposa la situation précaire de l'armée du Rhin. L'Impératrice prit la part la plus vive à son sort, mais elle refusa de s'entremettre, dans la peur de nuire à la défense nationale<sup>2</sup>. Le général Bourbaki, n'ayant obtenu aucun fruit de sa démarche, voulut rentrer à Metz ; l'ennemi l'en empêcha. Il vint alors à Tours et mit son épée au service de la Délégation.

1. *Quel est votre nom, N. ou M.*, p. 31.

2. *Procès Bazaine*. Déposition du général Bourbaki, p. 311.

Lorsque Régnier, de son côté, fut revenu à Ferrières, M. de Bismarck trouva que la simple signature du maréchal Bazaine, qu'il rapportait sur une photographie, était insuffisante comme pouvoir. Il envoya donc à Metz le télégramme suivant : « Le maréchal Bazaine acceptera-t-il, pour la reddition de l'armée qui se trouve devant Metz, les conditions que stipulera M. Régnier, restant dans les instructions qu'il tiendra de M. le maréchal ? » Ce télégramme avait été transmis par le chef d'état-major du prince Frédéric-Charles, le général de Stiehle, et ce fut à lui que le maréchal Bazaine adressa ses explications : « Je ne saurais répondre d'une manière absolument affirmative à la question qui m'est faite par Son Excellence M. de Bismarck. Je ne connais nullement M. Régnier, qui s'est présenté à moi, comme muni d'un laissez-passer de M. de Bismarck, et qui s'est dit l'envoyé de Sa Majesté l'Impératrice, sans pouvoirs écrits. M. Régnier m'a fait savoir que j'étais autorisé à envoyer auprès de l'Impératrice, soit Son Excellence le maréchal Canrobert, soit le général Bourbaki. Il me demandait en même temps s'il pouvait exposer les conditions dans lesquelles il me serait possible d'entrer en communication avec le commandant de l'armée allemande devant Metz pour capituler. Je lui ai répondu que la seule chose que je puisse faire, serait d'accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre, mais que je ne pourrais comprendre la place de Metz dans les conventions à intervenir. » M. de Bismarck interrompit ses rapports avec Régnier, voyant qu'il demeurait sans pouvoirs, soit de l'Impératrice, soit du maréchal Bazaine, et il attendit.

Pendant le mois de septembre, l'armée du Rhin ne tentait aucun effort pour percer le cercle d'investissement. Elle essayait seulement de se procurer des vivres et des fourrages, en attaquant, les 22 et 23, Lauvallier et Chieulles, et, le 27, Peltre et le château de Ladonchamps. Elle revenait chaque fois sur ses anciennes positions. Le 2 octobre, elle enlevait le château de Ladonchamps, s'y fortifiait et y

demeurait. Le 7 octobre, une sortie plus sérieuse avait lieu sur la gauche de la Moselle, vers Saint-Rémy, et les Tapes. Les voltigeurs de la garde abordèrent l'ennemi avec vigueur et firent 600 prisonniers. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps, déployés pour les appuyer, ne furent cependant point engagés à fond, et les troupes reprirent leurs cantonnements, ayant 1290 tués ou blessés. Ce fut le dernier combat livré sous Metz.

Les privations avaient commencé avec le mois d'octobre et la famine apparaissait. L'armée allait se trouver incapable de tout grand effort, par l'étiollement des hommes et le manque de chevaux. Elle était déjà réduite, pour se nourrir, à manger les chevaux<sup>1</sup>, qui, du reste, périssaient faute de fourrages. Dans cet état de choses, le maréchal Bazaine voulut connaître l'opinion des chefs de corps. Le 7 octobre, il leur écrit que la famine approche, leur commande de réunir leurs divisionnaires, de tenir conseil avec eux et de lui envoyer leurs avis communs<sup>2</sup>. Dans un seul corps, le 3<sup>e</sup>, les généraux demandèrent catégoriquement de tenter une fois de plus le sort des armes. Le maréchal Lebœuf recommande personnellement une attaque immédiate et indique les mesures d'exécution. Le général de Ladmirault expose que, quoique les hommes soient bien affaiblis, ils sont encore capables de combattre, mais que, les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie étant hors de service, la situation est assez triste; qu'on peut, dans tous les cas, compter sur l'énergie de son corps d'armée pour les résolutions suprêmes à prendre. Le général Desvaux, commandant la garde impériale, ne pense pas qu'après les insuccès passés et l'épuisement des chevaux, il y ait d'opération à essayer, il faut donc prolonger la défense le plus possible; lorsqu'on sera près de manquer de vivres, on s'informera des conditions de l'ennemi: si elles sont contraires à l'honneur, on sortira en com-

1. D<sup>r</sup> F. Quesnoy, *Armée du Rhin*, p. 143.

2. Maréchal Bazaine, *L'armée du Rhin*, p. 142.

battant. Le général Coffinières, commandant la place de Metz, déclare que le manque de vivres empêchera de poursuivre la résistance après le 19 octobre. Il ne croit pas qu'il y ait le moindre espoir de forcer les lignes ennemies. Il ajoute qu'il se produit cependant une opinion fort respectable : c'est qu'on ne saurait traiter avant un suprême effort. Le maréchal Canrobert et ses généraux sont d'avis qu'en présence de la supériorité numérique de l'assiégeant, du manque de chevaux, de l'impossibilité de se soustraire, si l'on parvenait à sortir, à une poursuite obstinée, il y a lieu de rechercher une convention honorable, « c'est-à-dire de partir avec armes et bagages et sous condition de ne pas servir contre la Prusse, pendant un temps qui n'excédera pas un an. » Ils disent, du reste, que si les conditions de l'ennemi sont inadmissibles, ils préfèrent, plutôt que de les subir, mourir les armes à la main. Le général Frossard, examinant les difficultés d'une attaque, les déclare presque insurmontables ; il suggère donc une convention, qui permettrait de sortir avec armes et bagages, et il joint aux arguments militaires des considérations politiques ; il fait valoir qu'en agissant ainsi, « l'armée demeure debout, entière, organisée, prête à être portée sur les points où la nécessité de sauvegarder l'ordre social nécessiterait son intervention. »

Le maréchal Bazaine, lorsqu'il eut reçu les rapports de ses chefs de corps, réunit le Conseil de guerre le 10 octobre ; se trouvèrent présents : les maréchaux Canrobert, Lebœuf, les généraux Frossard, de Ladmirault, Desvaux, Coffinières, Soleille commandant l'artillerie, Lebrun intendant en chef. Le général Coffinières et l'intendant Lebrun font connaître le manque de vivres prochain. Quatre questions sont posées : 1° Doit-on tenir sous Metz, jusqu'à épuisement des subsistances ? Oui à l'unanimité, car on immobilise deux cent mille ennemis ; 2° Doit-on essayer de nouvelles sorties pour se procurer des vivres et des fourrages ? Non, à l'unanimité, par suite de la certitude de n'en point trouver ; 3° Peut-on négocier avec

l'ennemi une convention militaire? Oui, à l'unanimité, à condition d'entamer les pourparlers sans retard, pour éviter de les voir durer jusqu'à l'épuisement des vivres; 4° Doit-on tenter encore une fois le sort des armes? Le général Coffinières précisant demande si ce n'est pas là la conduite à tenir, avant d'ouvrir les négociations. Ce parti est écarté à la majorité. Les membres du Conseil déclarent, du reste, unanimement, avec mention au procès-verbal, que la convention devra être honorable et que, si l'ennemi élève des demandes contraires au devoir militaire, ils tenteront le passage les armes à la main. Mais quelles sont les conditions qu'ils jugeraient acceptables? Le procès-verbal est muet sur ce point. Ils avaient pourtant délibéré pendant quatre heures<sup>1</sup>, avant de tomber d'accord sur les ouvertures à faire à l'ennemi. Ce qu'ils dénommaient laconiquement « convention militaire » était un arrangement à double face. En fait de termes militaires, ils ne voulaient admettre que les honneurs de la guerre et le départ de Metz avec armes et bagages, et, pour se les assurer, ils introduisaient des stipulations politiques. L'armée sortie de Metz s'obligerait à ne pas porter les armes contre l'Allemagne pendant un an; elle serait neutralisée, et, comme elle ne pouvait reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, avec lequel on disait que l'ennemi refusait de traiter, elle se mettrait à la disposition d'une Assemblée à élire, pour conclure la paix<sup>2</sup>. On paraît s'être demandé, dans le Conseil, si l'on continuerait d'adhérer à l'Empire et si l'Assemblée serait convoquée en son nom; mais on fût entré ainsi dans une voie d'immixtion directe en sa faveur, que la majorité des membres refusa de prendre. Il fut donc entendu que l'armée se tiendrait simplement aux ordres des représentants du pays à élire. Quant aux problèmes soulevés par

1. Metz, *Campagnes et négociations*, p. 299.

2. *Souvenirs du général Jarras*, p. 257. — *Proces Bazaine*. Déposition du général Frossard, p. 364.

une semblable tentative, ils ne pouvaient être résolus par des hommes enfermés dans une forteresse ; aussi ne précisait-on rien<sup>1</sup>. On chargea le maréchal Bazaine de rédiger les propositions à soumettre à l'ennemi, que le général Boyer, son aide de camp, dut porter au quartier général du roi de Prusse.

Le papier du maréchal Bazaine accentuait singulièrement le caractère politique de la négociation : « Au moment où la société est menacée par l'attitude qu'a prise un parti violent et dont les tendances ne sauraient aboutir à une solution que cherchent les bons esprits, le maréchal commandant l'armée du Rhin, s'inspirant du désir qu'il a de sauver son pays et de le sauver de ses propres excès, interroge sa conscience et se demande si l'armée placée sous ses ordres n'est pas destinée à devenir le palladium de la société.

« La question militaire est jugée, les armées allemandes sont victorieuses, et S. M. le roi de Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays, et assurer à la France et à l'Europe un calme devenu si nécessaire, après les violentes commotions qui viennent de l'agiter.

« L'intervention d'une armée étrangère, même victorieuse, dans les affaires d'un pays aussi impressionnable que la France, dans une capitale aussi nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, surexciter outre mesure les esprits et amener des malheurs incalculables.

« L'action d'une armée française encore toute constituée, ayant bon moral et qui, après avoir loyalement combattu l'armée allemande, a la conscience d'avoir su conquérir l'estime de ses adversaires, pèserait d'un poids immense dans les circonstances présentes. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont

1. Général de Ladmirault, *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 296.

communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet de cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin elle contribuerait à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal, avec lequel les relations de toute nature pourraient être reprises sans secousses et naturellement. »

Le général Boyer, porteur de ces instructions, se mit en route pour Versailles, le 12 octobre, sous l'escorte de deux officiers du prince Frédéric-Charles, chargés de lui interdire les rapports avec ses nationaux.

Les habitants de Metz assistaient frémissants à l'inaction de l'armée qui, repliée sous leurs murs, consommait leurs vivres<sup>1</sup>. Ils eussent voulu que le maréchal Bazaine essayât, par tous les moyens, de rompre le blocus. Pleins de patriotisme, ils allaient au-devant des sacrifices. Surexcités par le renom de leur ville à maintenir, Metz la Pucelle n'avait jamais vu d'ennemis dans ses murs, ils montraient la plus grande détermination. A l'inaction de l'armée se joignait, comme cause de mécontentement, la persistance mise à ne pas reconnaître le gouvernement de la Défense nationale. La colère devint extrême, lorsque, après le départ du général Bourbaki et en dernier lieu du général Boyer, on craignit la restauration de l'Empire de concert avec l'ennemi. Le 11 octobre, une grande effervescence se manifeste à Metz<sup>2</sup>, la foule s'assemble devant l'Hôtel de Ville. Des rumeurs circulaient sur la conduite suspecte du maréchal Bazaine; on parlait, en outre, d'une grande victoire remportée en France sur les Prussiens. Les officiers de la garde nationale viennent trouver les conseillers municipaux en séance. Au dehors, on criait : « A bas les aigles ! » Celui du drapeau flottant à l'Hôtel de Ville est jeté sur la place et foulé aux pieds. Les officiers de la garde nationale se rendent ensuite chez

1. *Le blocus de Metz*. Publication du Conseil municipal, p. 12.

2. *La vérité sur Metz*, p. 64.

le général Coffinières, réclamant des explications sur les bruits de victoire et sur les rapports de l'armée et de ses chefs avec le gouvernement de Paris. Le général Coffinières leur dit qu'il demeurerait sans nouvelles du dehors, et que, d'ailleurs, il transmettrait leurs demandes au maréchal Bazaine.

Le 13 octobre, le général Coffinières écrivit au maire que, les magasins de l'armée étant vides, on allait puiser dans ceux de la ville, qui ne contenaient que six jours de subsistance. Le Conseil municipal, réuni aussitôt, tint séance jusqu'à une heure avancée de la nuit. La population attendait au dehors, pleine d'angoisse<sup>1</sup>. Le Conseil, par une adresse, recommanda de combattre à outrance; le maire sortit avec les conseillers municipaux et la lut sur la place aux cris de Vive la France! Vive la République! La République apparaissait comme une dernière espérance; en l'acclamant on protestait contre les intrigues du maréchal Bazaine.

Pendant que la population s'agitait douloureusement, celui-ci restait invisible à son quartier général du Ban-Saint-Martin<sup>2</sup>, sans rapports intimes avec ses lieutenants<sup>3</sup>. Une seule fois, à l'occasion des demandes élevées par les habitants, il fait paraître une proclamation, où il assure qu'il n'a point de nouvelles du dehors et dit : « Quoi qu'il advienne, une seule pensée doit en ce moment absorber tous les esprits, c'est la défense du pays; un seul cri doit sortir de toutes les poitrines : Vive la France! » D'ailleurs les journaux de Metz étaient soumis à la censure et il semblait qu'on n'eût d'autre but que d'étouffer les écrits faisant appel aux résolutions énergiques et au patriotisme<sup>4</sup>.

Le général Boyer, arrivé le 14 octobre à Versailles, dit

1. Publication du Conseil municipal, p. 23.

2. Marchal, *Le drame de Metz*, p. 22.

3. Général de Ladmirault, *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 290.

4. H. Chanloup, *Le blocus de Metz*, p. 23 — *La vérité sur Metz*, p. 58.

à M. de Bismarck que l'armée dans Metz demandait à sortir librement avec les honneurs de la guerre. M. de Bismarck répondit que la question militaire lui était étrangère; qu'il pouvait cependant déclarer qu'au seul point de vue militaire, l'armée du Rhin devait s'attendre à subir le traitement de l'armée de Châlons à Sedan. Mais, dans son domaine, il y a les considérations politiques, et il les aborda tout de suite. Il prétendit qu'il ne voulait pas traiter avec le gouvernement de la Défense nationale, tandis qu'il s'entendrait volontiers avec l'Impératrice, si l'armée lui témoignait son attachement. Il reprenait donc la combinaison imaginée une première fois avec Régnier. Au Conseil de guerre du 10 octobre, le maréchal Bazaine avait promis de demander à l'ennemi l'élection d'une Assemblée qui représentât la France; dans les instructions qu'il a personnellement rédigées, il omet ce point et le général Boyer ne fait, à Versailles, aucune ouverture dans ce sens. Il approuve au contraire d'emblée le projet de M. de Bismarck<sup>1</sup>. Celui-ci devait, avant de conclure, obtenir l'agrément du roi Guillaume, il mit donc fin à l'entretien sans prendre de décision. Le lendemain, il dit au général Boyer que le roi et son Conseil adhéraient à ses vues, et, se résumant : « Ainsi donc, obtenez de l'Impératrice de signer les préliminaires d'un traité de paix, obtenez de l'armée qu'elle manifeste sa ferme intention de suivre l'Impératrice et, dans ces conditions, elle pourra se retirer avec les honneurs de la guerre, emmenant ses drapeaux et ses canons. La place de Metz restera en dehors de toute convention<sup>2</sup>. »

Le général Boyer revint à Metz le 17 octobre. Le projet qu'il rapportait, analogue à celui que Régnier avait déjà introduit, fut immédiatement approuvé par le maréchal Bazaine. Le Conseil de guerre, composé des mêmes membres que celui du 10 octobre, plus du vieux général Changarnier qui suivait l'armée comme volontaire, reçut

1. Général Boyer, *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 248.

2. Général Boyer, *ibid.*, t. IV, p. 248.

communication, le 18 au matin, des offres de M. de Bismarck. Dans le Conseil, une minorité, dont le général Frossard faisait partie, montrait en toute occasion son attachement à l'Empire; mais, en somme, la majorité répugnait à se laisser entraîner sur le terrain politique. Déjà, le 10 octobre, les généraux avaient hésité à sanctionner des ouvertures faites sous le couvert d'une convention militaire; maintenant qu'il s'agissait d'un pacte éclatant avec l'ennemi impossible à déguiser, leur résistance devait s'accroître. Le général Boyer se chargea de la vaincre. Dans sa première entrevue à Versailles, il était resté trois heures en conversation avec M. de Bismarck. Celui-ci avait traité toutes sortes de sujets, donné son opinion sur le gouvernement de la Défense nationale, parlé du voyage de M. Thiers en Europe<sup>1</sup>, surtout exposé sous de sombres couleurs l'état de la France: elle était dans le désarroi, le gouvernement de la Défense nationale n'était pas reconnu partout, le drapeau rouge flottait à Lyon, dans l'Ouest le parti clérical allait vraisemblablement s'agiter. Même il avait dit qu'il ne croyait pas rencontrer de résistance dans le Nord; certaines villes de cette région ne devaient pas être éloignées d'appeler des garnisons prussiennes pour leur sécurité; il est vrai, avait-il ajouté, que c'étaient des villes manufacturières, Roubaix, peut-être aussi Rouen. Le général Boyer, dans le récit qu'il fait au Conseil de guerre de sa mission, répète, en le chargeant, le sinistre exposé de M. de Bismarck, et le point le plus douloureux, celui de villes appelant l'ennemi, qui lui a été présenté comme simple hypothèse éventuelle, il le transforme en événement déjà survenu et dit aux généraux: « Rouen et plusieurs autres villes ont, pour leur sécurité, appelé des garnisons prussiennes. » M. de Bismarck lui avait remis des journaux qui eussent infirmé son récit, il se garde d'en donner connaissance<sup>2</sup>.

1. Général Boyer, *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 247.

2. *Procès Bazaine*. Déposition du maréchal Canrobert, p. 362. — Rapport du général de Rivière, p. 202.

Les communications du général Boyer eurent sur les généraux une influence décisive. Le seul général Coffinières demanda le rejet immédiat du projet venu de Versailles, pour s'en tenir à celui qu'on avait soi-même arrêté le 10 octobre<sup>1</sup>. Le Conseil décida qu'avant de prendre un parti, on transmettrait aux officiers de l'armée les propositions de M. de Bismarck et les nouvelles rapportées par le général Boyer. On verrait quel appui on pourrait en obtenir. Les membres du Conseil s'en allèrent donc convoquer leurs divisionnaires, après avoir fixé une nouvelle séance au lendemain matin, 19 octobre. Lorsqu'ils les eurent réunis, certains d'entre eux éprouvèrent un véritable trouble à expliquer ce qu'on attendait de l'armée<sup>2</sup>. Cependant les nouvelles du général Boyer firent encore un tel effet, que les divisionnaires promirent leur concours. Seuls, ceux du 4<sup>e</sup> corps le refusèrent<sup>3</sup>. Les divisionnaires rassemblèrent ensuite leurs sous-ordres et les officiers de régiment. Le tableau tracé de la France prenait, en se transmettant, des couleurs de plus en plus sombres. Il paraît surtout avoir été surchargé par ces officiers qui, désireux de rétablir l'Empire, cherchaient à entraîner leurs subordonnés. Les historiques de régiment et les notes prises sur l'heure constatent de grandes variantes dans l'exposé, fait par les divers généraux, de la situation au dehors; au dire de quelques-uns, l'ennemi serait déjà parvenu, non seulement jusqu'à Rouen et au Havre, mais jusqu'à Nantes; du reste tous s'accordent à présenter la France sans gouvernement, tombée dans l'anarchie<sup>4</sup> et incapable de résister aux envahisseurs qui foulent son sol.

Aussi, lorsque le Conseil de guerre s'assembla de nou-

1. Général Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 63.

2. Général Bisson, lettre à l'*Étoile belge*, reproduite par le *Moniteur universel*, 12 novembre 1870.

3. Général Grenier, *Souvenirs de l'armée du Rhin*, p. 35.

4. Comte de Montferrier, *L'armée du Rhin*, p. 114. — Georges de Crombes, *Récit d'un soldat*, p. 94.

veau le 19, les chefs déclarèrent-ils, sauf ceux du 4<sup>e</sup> hostile et d'un autre douteux, qu'ils garantissaient l'adhésion de leurs troupes aux projets introduits par le général Boyer. Cependant, lorsqu'il fallut prendre la décision, le débat fut long et l'inquiétude très grande. Le général Coffinières proposait de tenter une dernière fois le sort des armes. Le maréchal Lebœuf et le général de Ladmirault, sans croire au succès, se rangeaient à cet avis. Le général Changarnier mit fin au débat. Dans une courte allocution, d'un ton ému et énergique, il exposa que la France et l'armée ne pouvaient se sauver qu'en se ralliant franchement à l'Impératrice<sup>1</sup>; il adjurait donc les membres du Conseil de prendre ce parti. On vote, et, à l'exception du maréchal Lebœuf et du général Coffinières, les généraux décident que le général Boyer sera envoyé à l'Impératrice, pour la solliciter de s'entendre avec l'ennemi et lui promettre le concours de l'armée. Le Conseil, soucieux d'atténuer encore une fois le caractère politique de ses actes, stipulait, avec mention au procès-verbal, qu'en aucun cas le maréchal commandant l'armée du Rhin ne s'immiscerait dans la signature du traité, son action resterait purement militaire. Le maréchal Bazaine n'est point intervenu au cours de ces deux derniers Conseils de guerre : il s'abstient au vote, qui a lieu sur l'envoi du général Boyer à l'Impératrice, il ne signe même pas le procès-verbal de la séance, soit qu'en face de si grandes résolutions il cherchât à diminuer sa responsabilité, soit qu'il considérât les projets comme plus susceptibles d'adoption, s'il évitait de les défendre.

Quelles que fussent les atténuations et les réserves recommandées, les généraux du Conseil de guerre n'en avaient pas moins décidé, sur les avances de l'ennemi, que l'armée du Rhin se mettrait aux ordres de l'Impératrice

1. *Procès Bazaine*. Déposition du maréchal Bazaine, p. 87. — Général Boyer, *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 249. — *Souvenirs du général Jarras*, p. 275.

pour rétablir l'Empire. Du reste, rien de moins surprenant que des hommes, conservant intacts les sentiments qui autrefois dans le pays avaient enfanté l'Empire, aient été entraînés à un semblable parti. Le maréchal Bazaine, maître suprême des décisions, était un de ces officiers tels que la guerre d'Afrique en avait beaucoup formés, braves au combat, mais étrangers aux parties élevées de l'art de la guerre. C'était un engagé volontaire, dénué de scrupules et d'un esprit médiocre. Porté jusqu'alors par la fortune, il entrevoit une nouvelle grandeur qu'il se promet, non d'actions éclatantes dont il est incapable, mais des catastrophes et des malheurs subis, tournés à son avantage. Il n'avait su sauver l'armée du Rhin en péril, par une retraite rapide sur Châlons et Paris. Une fois cerné dans Metz, il lui fallait, pour sortir, rompre un cercle continu d'ennemis, c'est-à-dire réaliser l'opération de guerre la plus difficile, si même exécutable. C'était là une tâche au-dessus de ses forces, il ne pouvait donc échapper à l'ennemi et il voyait arriver, avec la fin de ses vivres, une reddition pure et simple et la captivité. Par contraste avec cette horrible vision s'en dresse une autre : l'Empereur est prisonnier, l'Impératrice en exil ; si, sorti de Metz emmenant l'armée du Rhin, il rétablit l'Empire, qui peut dire la position prépondérante qui lui reviendra dans l'État ? Il est vrai qu'il y a, pour lui fermer ce chemin, le devoir et l'honneur, la répulsion que doit éprouver un soldat à entreprendre sur les droits du pays. Mais comment ces barrières pourraient-elles le retenir, avec les précédents que lui offre le régime, qui lui a conféré ses grades et son commandement ? L'Empire n'a-t-il pas pour premier auteur un général qui, abandonnant l'Égypte et son armée, a vu tout plier devant lui ? Que si, pour détourner le maréchal Bazaine de la voie ouverte par Napoléon Bonaparte, il y a l'inégalité du prestige militaire, pareille différence existe-t-elle donc entre lui et le second Empereur ? Louis-Napoléon Bonaparte que l'armée a eu à sa tête, par quelles actions d'éclat s'était-il signalé lorsque, le 10 décembre 1848, on

l'a élu une première fois? Ne s'est-il pas ensuite élevé au trône par le parjure et la violation des lois? Cependant sept millions d'hommes l'ont encore acclamé à trois reprises! Le maréchal Bazaine peut bien se croire l'égal de celui-là, et qui lui interdit de supposer, renfermé comme il est dans Metz, que ses actes ne rencontreraient pas à leur tour la sanction d'un plébiscite?

En outre du mirage de sa grandeur personnelle, il est une raison d'un autre ordre, tirée de l'intérêt public, qui l'influence encore et qui dicte surtout la conduite de ses lieutenants, c'est le désir de sauver l'armée, pour conserver une force organisée qui soit, à l'intérieur du pays, un instrument de salut<sup>1</sup>. Le général Boyer a dit que la France était en pleine anarchie et cette annonce concorde si bien avec ce que les généraux sont portés à croire inévitable, l'Empire disparu, qu'ils la tiennent vraie d'emblée, sans demander de preuves<sup>2</sup>. C'est l'ennemi qui renseigne, mais à peine un soupçon germe-t-il dans quelques esprits qu'il pourrait exagérer à dessein<sup>3</sup>; la pente naturelle est si forte qu'à mesure que les nouvelles se transmettent, elles s'aggravent spontanément. Il ne pouvait manquer d'en être ainsi, car, au sens de l'armée, alors que l'Empereur disparaissait, la société perdait sa clef de voûte. L'Empereur, le Napoléon, qu'est-ce donc, sinon un être qui, par sa puissance, assure la prépondérance de la nation au dehors et sa sécurité à l'intérieur? Car l'histoire et la poésie n'ont cessé d'exalter Napoléon I<sup>er</sup> par-dessus la nature humaine. Et Napoléon III! Est-ce que depuis le 2 décembre 1851, les fonctionnaires, la magistrature, le clergé, le Corps législatif, le Sénat ne lui ont pas témoigné un entier dévouement, pour avoir mis fin à l'anarchie et tiré le pays de l'abîme? Des hommes de guerre ne peuvent savoir,

1. H. Chanloup, *Le blocus de Metz*, p. 49.

2. Maréchal Canrobert, *Enquête parlementaire*, t. IV, p. 281.

3. *L'agonie de l'armée du Rhin*, par un officier du 3<sup>e</sup> corps, p. 71.

— De Meissas, *Journal d'un aumônier*, p. 323. — P. Marchal, *Le drame de Metz*, p. 23.

dans l'ordre politique, que ce qu'on leur apprend. Il n'y a rien de si aveugle qu'une armée, dit Montesquieu; et toutes les doctrines inculquées à l'armée depuis vingt ans devaient la conduire à ne connaître que l'Empereur. La patrie, la nation, la république, sont des abstractions, de vaines images depuis longtemps bannies. Aussi, tandis que par tout le pays se réveillaient des passions profondes amenant un effort désespéré, l'armée du Rhin restait inerte et sans âme, la France lui paraissait anéantie et elle ne découvrait plus de salut qu'auprès de l'Impératrice<sup>1</sup>.

Le général Boyer repartit de Metz le 19 octobre, muni d'une lettre officielle du maréchal Bazaine et d'une lettre particulière du général Frossard; son voyage par le Luxembourg et la Belgique fut long et il ne put arriver à Londres et voir l'Impératrice, à Chislehurst, que le 22. Les vivres, à Metz, étaient presque épuisés; il fallait donc, avant tout, essayer de se ravitailler et de gagner du temps. L'Impératrice, dans ce but, fit transmettre une dépêche à M. de Bismarck, pour demander un armistice de quinze jours avec ravitaillement. Puis elle réunit les chefs du parti bonapartiste réfugiés à Londres, MM. Rouher, duc de Persigny, Jérôme David, Chevreau et le général Boyer, leur exposa les propositions de M. de Bismarck. En résumé, si l'Impératrice voulait signer les préliminaires d'un traité, la Prusse lui accorderait la libre sortie de l'armée dans Metz. Mais quelles étaient les conditions mises à la paix? Le général Boyer ne pouvait le dire, car M. de Bismarck les lui avait tues. L'Impératrice télégraphia à l'Empereur, à Wilhelmshöhe, lui demandant s'il les connaissait. Il répondit qu'elle devait les connaître aussi bien que lui. Le général Boyer alla se renseigner auprès de M. de Bernstoff, l'ambas-

1. Le plus grand nombre comptait sur l'Impératrice. On considérait que son adhésion à la politique du général en chef s'imposait à elle, comme un double devoir vis-à-vis du pays et vis-à-vis de l'armée, qui ne pouvait attendre que d'elle la délivrance. — Général Deligny, *L'armée de Metz*, p. 56.

sadeur à Londres de la Confédération de l'Allemagne du Nord, qui lui donna à entendre qu'on n'accorderait point la paix sans une cession de territoire. Il ne pouvait, en effet, subsister de doutes à cet égard. Lorsqu'il fallut enfin se décider, l'Impératrice déclara qu'elle ne consentirait jamais à un démembrement<sup>1</sup>. Le général Boyer remarqua que M. de Bernstorff lui avait laissé entrevoir que les exigences pourraient être moindres envers elle qu'envers le gouvernement de la Défense nationale. Comme ce n'était pas l'étendue du territoire à céder qui l'arrêtait, mais le principe même d'une cession qu'elle repoussait, elle se refusa absolument à négocier sur ces bases. Elle tenait ainsi une conduite identique à celle de M. Jules Favre à Ferrières et à celle que le gouvernement de la Défense nationale allait suivre, à l'occasion des propositions d'armistice rapportées de Russie par M. Thiers. L'Impératrice, empêchée de signer les préliminaires de paix, chercha de nouveau à gagner du temps. Elle se mit en rapports personnels avec M. de Bernstorff; elle lui envoya des télégrammes pour M. de Bismarck, où elle réclamait plus que jamais un armistice. Elle s'adressa directement à la générosité du roi Guillaume. M. de Bismarck répondit que l'Impératrice n'avait rempli aucune des conditions posées au général Boyer, que rien ne présageait que la paix pût être conclue, que, par conséquent, la demande d'armistice avec ravitaillement était inacceptable. Le roi fit une réponse analogue.

Sur ces entrefaites la Délégation de Tours, informée des rapports entretenus par l'ennemi avec le maréchal Bazaine et l'Impératrice, en avait conçu de vives inquiétudes. Allait-on essayer, à pareil moment, de rétablir l'Empire et la fin du siège de Metz annihilerait-elle la résistance qui s'organisait à Paris et sur la Loire? La Délégation fit connaître ses craintes à l'Impératrice par l'entremise de M. de Metternich, l'ambassadeur d'Autriche.

1. *Procès Bazaine*. Déposition de M. Rouher, p. 367.

Il lui écrivit officieusement qu'une grande armée s'organisait sur la Loire, et il lui laissa entrevoir les responsabilités qu'elle encourrait si, par une entente avec l'ennemi, elle paralysait la défense. Le 26 octobre, il recevait sa réponse : les vivres manquaient à Metz ; si elle s'employait à négocier un armistice, c'était, tout en réservant ses droits, par patriotisme et pour sauver l'armée. La Délégation, ainsi rassurée, pria M. Tissot, le chargé d'affaires de France à Londres, de la remercier de ses efforts<sup>1</sup>. L'Impératrice cherchait encore comment elle pourrait obtenir des délais de M. de Bismarck, lorsque, le 27, elle apprenait que Metz, privée de vivres, venait de capituler.

Le maréchal Bazaine avait été informé à Metz, le 24 octobre, de l'insuccès du général Boyer. M. de Bismarck lui télégraphiait qu'aucune des garanties exigées de l'Impératrice n'ayant été remplie, il ne saurait continuer la négociation politique. Le Conseil de guerre réuni se décidait, contre tout espoir, à demander au prince Frédéric-Charles la libre sortie de Metz, aux conditions déjà portées à Versailles. Le général Changarnier, que son grand âge désignait pour présenter une semblable requête, avec les meilleures chances d'être écouté, se rendit au quartier général ennemi. Le prince le reçut avec la plus grande courtoisie<sup>2</sup> ; mais, lorsqu'il parla de la sortie avec armes et bagages, il l'arrêta par un refus formel. Les Prussiens n'avaient plus aucun intérêt à négocier. Il est douteux, en effet, qu'une aventure telle que le rétablissement de la régence, avec l'appui de l'armée dans Metz, ait pu tenter sérieusement M. de Bismarck, surtout lorsqu'il la reprend avec le général Boyer, après l'arrivée de M. Gambetta à Tours et le grand élan de résistance survenu en France. Cependant, si au point de vue politique la négociation doit rester sans résultat, elle permet, au point de

1. Sorel, *Histoire diplomatique*, t. II, p. 59.

2. Général Changarnier. Discours à l'Assemblée nationale, 29 mai 1871.

vue militaire, d'éteindre les tentatives de l'armée du Rhin pour se délivrer. Elle assure ainsi sa capture et épargne la perte d'hommes, que coûteraient les combats avec elle, même heureux. Ces avantages, M. de Bismarck les a maintenant recueillis, il peut rompre; l'ennemi, qu'il endort et berce d'illusions depuis un mois, est à bout de ressources, à sa merci.

On ne pouvait plus éviter à Metz de capituler, et le général de Cissey est envoyé au chef de l'état-major prussien, le général de Stiehle, pour s'enquérir des conditions. Celui-ci déclara que l'armée du Rhin subirait le sort de l'armée de Châlons à Sedan. Il remit un protocole sommaire, portant que les troupes et la forteresse seraient rendues, avec le matériel de guerre et les drapeaux. Le Conseil de guerre, réuni le 26, prit connaissance du protocole. Les clauses furent plusieurs fois lues et commentées, on cherchait les moyens de les faire atténuer; mais les généraux Changarnier et de Cissey, qui avaient éprouvé par eux-mêmes la dureté de l'ennemi, déclaraient qu'il ne fallait point s'attendre à des adoucissements. Le Conseil de guerre voyait donc venir les plus cruelles humiliations. Il se trouvait dans cette conjoncture, qui avait fait l'objet de la réserve expresse, qu'avant de se résigner on sortirait les armes à la main. Mais ce suprême effort ajourné en septembre, alors que l'armée possédait toute sa vigueur, remis encore le 10 octobre pour négocier, lorsqu'elle conservait une certaine force, il est devenu réellement impossible. Les chevaux sont morts: on n'a plus ni cavalerie ni artillerie; 20 000 malades encombrant les hôpitaux; les soldats qui campent dans le camp retranché, véritable cloaque, sans autre nourriture que la viande de chevaux étiques à manger sans sel, sont tombés dans un état débile, qui ne permet plus de rien en attendre<sup>1</sup>. Dès lors on ne saurait songer à franchir le cercle d'investissement que

1. D<sup>r</sup> Quesney, *Armée du Rhin*, p. 195. — *Procès Bazaine*. Déposition du général de Ladmirault, p. 376.

l'ennemi n'a cessé de fortifier ; il n'y a même aucun espoir de livrer un combat brillant, qui soit autre chose qu'une simple boucherie. Il faut donc passer sous le joug, et le chef d'état-major de l'armée, le général Jarras, se rend au quartier général ennemi arrêter les clauses définitives de la capitulation. Il dut seulement faire en sorte d'obtenir des atténuations aux conditions sommaires rapportées par le général de Cissey.

Le général Jarras trouva l'ennemi inflexible ; le général de Stiehle lui dit qu'il s'en tiendrait au protocole déjà remis. Le général Jarras demanda qu'un détachement de troupes de toutes armes pût se retirer librement en Algérie, cette faveur lui fut refusée ; il insistait au moins pour obtenir les honneurs de la guerre et pour que les officiers conservassent leurs armes et leurs bagages. Le lendemain, à une seconde entrevue, le général de Stiehle lui dit que le roi Guillaume cédait sur ces deux points ; mais, comme les honneurs de la guerre entraînaient un défilé devant l'ennemi, auquel le maréchal Bazaine se refusait, ils furent en définitive écartés de la convention, qui ne contient de termes favorables que l'abandon de leurs armes et bagages aux officiers. Les allées et venues au quartier général ennemi prenaient du temps, et ce ne fut que le 27 octobre au soir que se trouva signée la capitulation par laquelle 3 maréchaux de France, 50 généraux, 6000 officiers et 170000 hommes, y compris la garde nationale de Metz, devenaient prisonniers de guerre.

Le 26, la nouvelle de la capitulation se répandit dans les camps. Le 27, le général Coffinières annonçait que le sort de la ville était lié à celui de l'armée ; les soldats se voyaient donc prisonniers, pendant que les habitants subissaient la conquête étrangère. Dès le commencement d'octobre, quelques officiers, inquiets des négociations poursuivies par le maréchal Bazaine, s'étaient entretenus en secret des moyens de changer le commandement. La capitulation amena de nouveaux conciliabules. Des officiers de toutes armes, parmi le capitaine du génie Rossel,

se joignent aux officiers de la garde nationale ; ils veulent se soustraire à la captivité, en appelant les troupes à se frayer passage ; mais ils durent reconnaître que, dans l'état de prostration de l'armée, ils n'entraîneraient qu'un nombre d'hommes infime<sup>1</sup>. Le général Clinchant, qui devait diriger l'entreprise, si on lui amenait une force suffisante, ne la voyant point paraître, se tint à l'écart et la tentative avorta. En ville, la journée du 28 est remplie par des scènes de tumulte et de désespoir : on sonne le tocsin ; le peuple cherche à envahir l'hôtel du commandant supérieur ; il voile d'un crêpe noir la statue du héros messin, le maréchal Fabert, érigée sur une des places de la ville. C'était la dernière convulsion de l'agonie ; ensuite le silence se fit.

Le 29, la ville et les forts furent remis à l'ennemi. On avait pendant le blocus achevé les forts, incomplets au début. Il semblait ainsi que l'armée du Rhin ne fût restée à Metz que pour terminer une forteresse, destinée à consolider la base des armées allemandes. On livrait en outre intacts les fusils et les canons de campagne de l'armée, tout le matériel de l'arsenal, 1665 canons, 9000 affûts, 3 millions de projectiles, 23 millions de cartouches, 419 000 kilogrammes de poudre<sup>2</sup>. Ces ressources seront utilisées contre la France, en particulier contre Thionville, assiégée avec des canons pris à Metz. On n'avait pensé au démantèlement qu'à la dernière heure, et dans le Conseil du 26, lorsqu'on en parla, le temps eût manqué ; le délai suffisait encore, il est vrai, pour briser les armes et le matériel, cependant on préféra s'en abstenir.

Au nombre des demandes contenues dans le protocole rapporté par le général de Cissey, se trouvait la remise des drapeaux. Dans le Conseil de guerre du 26, les chefs de corps s'émeuvent de cette clause ; l'un d'eux, le général

1. *Metz, campagnes et négociations*, p. 395. — Colonel Rossel, *Les derniers jours de Metz*.

2. *Procès Bazaine*. Déposition de M. Raymond, p. 396.

Desvaux, dit, en sortant, au maréchal Bazaine : « Et les drapeaux ? » A quoi celui-ci répond : « C'est vrai ! » Et il dit de les envoyer à l'arsenal pour être brûlés. Cette recommandation verbale a été comme non avenue. La journée du 26 s'écoule sans que les drapeaux soient portés des corps à l'arsenal, mais le général Jarras est rentré le 26 au soir du quartier général ennemi, sans avoir signé la capitulation ; on a donc encore à soi toute la nuit du 26 et la journée du 27. Cependant certains officiers agissent d'eux-mêmes ; le général Laveaucoupet détruit ainsi les drapeaux de sa division, les généraux Lapasset et Jeannin-gros ceux de leurs brigades. Si le maréchal Bazaine veut réellement la disparition des drapeaux de son armée, il n'a qu'à laisser faire, sans même donner d'instructions. Mais loin de là : il envoie, le 27, l'ordre écrit, très précis, de les remettre à l'arsenal et, afin de rassurer et d'éviter qu'on ne les détruise dans les corps, il mentionne qu'il les fera brûler<sup>1</sup>. Or, pendant qu'il adresse l'ordre de les remettre à l'arsenal, il ne transmet sur ce point aucun avis de les détruire<sup>2</sup> lorsqu'ils arriveront. Au contraire, le 27, entre onze heures et midi<sup>3</sup>, le général Soleille, commandant de l'artillerie, au sortir du rapport chez le maréchal, a écrit deux dépêches qui portent : « Par ordre du maréchal, » l'une destinée aux généraux commandant l'artillerie des corps, prescrivant de verser les drapeaux à l'arsenal, l'autre pour le colonel de Girels, directeur de l'arsenal, ordonnant non pas de les brûler, mais bien de les conserver et de les inventorier. Cette seconde dépêche, cependant, le général Soleille la retient sur sa table<sup>4</sup>. Autant qu'on peut s'expliquer le fait, voici pourquoi.

Lorsque, le 25, le général de Stiehle avait demandé au

1. Rapport du général de Rivière, p. 239.

2. *Procès Bazaine*. Déposition du colonel de Girels, p. 388.

3. *Ibid.* Déposition de M. Morlière, p. 381.

4. *Ibid.* Déposition du colonel Vasse de Saint-Ouen, p. 380.

général de Cissey la remise des drapeaux, celui-ci avait répondu que, portant des aigles, ils avaient dû être détruits, après la chute de l'Empire, au 4 septembre<sup>1</sup>. Le maréchal Bazaine s'est approprié le subterfuge : lorsque, le 27, le général Jarras se rend une seconde fois au quartier général ennemi, il le charge de dire au général de Stiehle que les drapeaux ont été brûlés comme emblèmes politiques. Si le chef de l'état-major prussien se contente de cette défaite et n'insiste pas pour les obtenir, on pourra alors les détruire ; mais, s'il les exige au contraire absolument, comme le maréchal Bazaine, plutôt que de voir aggraver les clauses de la capitulation, a déjà pris son parti de les livrer, on enverra à l'arsenal l'ordre de les conserver pour l'ennemi. Et l'ordre est écrit d'avance, car on peut bien prévoir que le général de Stiehle ne croira pas que les aigles aient été brûlées après le 4 septembre, alors qu'il sait que le maréchal Bazaine n'a cessé d'adhérer à l'Empire et de négocier son rétablissement. En effet, lorsque le général Jarras a prétendu que les drapeaux ont été détruits comme emblèmes politiques, il n'a obtenu aucune créance. Le général de Stiehle a insisté au contraire, plus énergiquement que jamais, pour que la remise en fût faite. Le général Jarras a dû céder. Lorsqu'il revient le 27 au soir avec la capitulation signée, il est trop tard, à Metz, pour les détruire, puisqu'il y a parole donnée et engagement formel de les livrer. Alors le général Soleille fait porter, le 28 au matin<sup>2</sup>, au colonel de Girels, à l'arsenal, l'ordre écrit la veille de les préserver et 56 aigles<sup>3</sup> passent de la sorte aux mains de l'ennemi. Ne sachant comment expliquer tant de soumission, ne voyant en échange des dépouilles livrées que l'abandon aux officiers de leurs armes et de leurs bagages,

1. Lettre du général de Cissey. *Plaidoirie complète de M<sup>e</sup> Lachaud*, p. 137.

2. Rapport du général de Rivière, p. 46.

3. *Guerre franco-allemande*, 2<sup>e</sup> partie, p. 296.

le maréchal Bazaine a pu être accusé de ne tenir qu'à ses bagages, pour se conserver son argenterie et sa solde pendant le blocus de Metz<sup>1</sup>.

Le 29 octobre, les soldats de l'armée du Rhin se mirent en marche désarmés. Les officiers avaient voulu les accompagner jusqu'aux avant-postes, où des sous-officiers prussiens devaient les recevoir prisonniers. Les adieux furent déchirants. Tous ces hommes pleuraient leur gloire passée et la chute et le déshonneur de leur pays qu'ils croyaient laisser, d'après ce qu'on leur avait dit, absolument perdu, se livrant lui-même à l'étranger.

La prise de Strasbourg et de Metz, en rendant aux Allemands la disponibilité de grandes forces, leur permettait de grossir leurs troupes en campagne et de réduire les forteresses françaises de second rang. Son système de défense était vieux, aussi la France conservait-elle, sur sa frontière, les villes entourées d'une simple enceinte bastionnée. A leur faiblesse naturelle s'ajoutaient un armement défectueux et des garnisons de recrues. L'ennemi, pour les réduire, n'avait donc qu'à les bombarder, sans recourir à la méthode lente des sièges en règle. Exposées aux coups d'une artillerie à longue portée que les canons de leurs remparts ne pouvaient contre-battre, elles se rendaient forcément pour éviter la destruction. C'est ainsi que Toul, Soissons, Schélestadt, Verdun, Neufbrisach, Rocroi, Phalsbourg, Montmédy, la Fère, Thionville, Mézières, Longwy capitulaient successivement. Quelques-unes de ces villes, dans les conditions où elles étaient appelées à se défendre, avaient cependant déployé une réelle valeur. Toul, avec une faible garnison de gardes mobiles, après avoir repoussé une première attaque par surprise, le 16 août, s'était ensuite maintenue jusqu'au 23 septembre. Verdun et Montmédy, ayant résisté à un

1. Lettre du colonel d'Andlau à l'*Indépendance belge*. *Plaidoirie complète de M<sup>e</sup> Lachaul*, p. 29. — Metz, campagnes et négociations, p. 391. — *Procès Bazaine*. Réquisitoire du général Pourcet, p. 309.

premier bombardement, ne se rendaient qu'à un second. Mézières, lorsqu'elle capitula, était en partie réduite-en cendres. Phalsbourg subit un blocus de quatre mois, des bombardements répétés ruinèrent le tiers de la ville, sans que la garnison consentit à sortir librement. Les vivres épuisés, le commandant Taillant brisa ses fusils, détruisit son artillerie, puis ouvrit les portes et prévint l'ennemi qu'il se rendait à discrétion. Les Allemands surent reconnaître la belle conduite de la garnison, ils laissèrent aux officiers leurs épées et leurs bagages, aux soldats leurs sacs et les autorisèrent tous à choisir les villes d'Allemagne où ils voudraient séjourner comme prisonniers<sup>1</sup>.

De toutes les places investies, Bitche et Belfort résistèrent seules avec succès et se trouvèrent encore fermées à la fin des hostilités. La petite forteresse de Bitche, sur une hauteur, dans les Vosges, avait été attaquée dès le 7 août. Des bombardements répétés étant demeurés sans résultat, l'ennemi se contentait de maintenir en vue un corps d'observation<sup>2</sup>. Bitche, bien fournie de vivres que le 5<sup>e</sup> corps y avait laissés, ne fut évacuée, par sa garnison qui sortit avec armes et bagages, que le 27 mars 1871, sur l'ordre du gouvernement français.

Belfort avec son château et ses forts de la Miotte et de la Justice se dresse sur un rocher, dans la plaine de la Savoureuse. A l'époque où Vauban l'érigait, cet ensemble était des plus importants, mais depuis le tir allongé de l'artillerie le rendait insuffisant et on devait l'accroître de forts détachés. Lorsque la guerre éclata, un seul des ouvrages additionnels, celui des Barres, était construit. On éleva des fortifications de campagne sur les points choisis pour l'assiette des autres forts : à Bellevue et sur les hauteurs des Hautes et Basses-Perches. Les travaux prirent la plus grande activité sous l'impulsion

1. *Rapport officiel sur les capitulations*, p. 32.

2. Dalsème, *Le siège de Bitche*.

du colonel du génie Denfert-Rochereau, appelé le 19 octobre au commandement. La défense se trouvait donc organisée<sup>1</sup>, lorsque, le 3 novembre, le général de Tresckow commençait l'investissement avec une division prussienne. La place avait été amplement pourvue de vivres et de munitions, elle avait reçu une garnison de 16 000 hommes, suffisante comme nombre, mais qui ne comprenait cependant que deux bataillons de troupes de ligne d'ancienne formation.

Le colonel Denfert avait élargi le plus possible la défense, en occupant, outre les ouvrages avancés, les villages et les points favorables intermédiaires. De la sorte, l'ennemi ne pourrait attaquer le corps même de la forteresse qu'après avoir forcé la ceinture éloignée des défenses extérieures. Les assiégeants n'étaient arrivés qu'en nombre restreint, ils débutèrent par un simple blocus, et le cordon que les positions avancées de la garnison les obligèrent à maintenir fut tellement étendu, qu'eux-mêmes ils durent d'abord garder la défensive ; cependant ils recevaient des renforts et leur parc de siège. Le 3 décembre, ils commencèrent à bombarder la ville, en même temps qu'ils attaquaient en règle l'ouvrage de Bellevue, sur la rive droite de la Savoureuse. Après avoir ouvert la seconde parallèle et poussé la tranchée jusqu'à 300 mètres de Bellevue, ils renoncent cependant, au commencement de janvier, à continuer l'approche de ce côté et prennent désormais pour objectif les hauteurs des Hautes et Basses-Perches, sur la rive opposée de la Savoureuse. Les Perches étaient flanquées par les villages de Danjoutin et de Pérouse, que le colonel Denfert avait occupés. Les Prussiens dirigent d'abord leurs efforts contre les villages qu'ils bombardent avec violence. Dans la nuit du 7 au 8 janvier ils abordent Danjoutin de front et de flanc ; deux compagnies de mobiles, postées pour repousser l'attaque de flanc, ayant pris la fuite, le village se trouva enveloppé et les six cents

1. Thiers et de la Laurencie, *La défense de Belfort*, p. 59.

hommes qui l'occupaient furent faits prisonniers. Pérouse, attaqué à son tour avec des forces considérables, le 20 janvier, était évacué par sa garnison, qui se repliait sur la ville. L'ennemi, maître des villages, avait isolé les Perches ; il tenta brusquement de les enlever. Le 26 janvier, à la nuit, il lance ses colonnes d'assaut, mais la garnison veillait, l'alerte était partout donnée. Les canons du château et de la place même de Belfort, ayant vue sur les Perches, joignirent leur feu à celui des défenseurs des ouvrages, et les colonnes prussiennes furent mises en déroute. 225 hommes venus jusque dans les fossés y demeurèrent prisonniers<sup>1</sup>.

Au cours du bombardement, les Prussiens avaient reçu des pièces du plus gros calibre, avec lesquelles ils tiraient, par-dessus les ouvrages extérieurs, sur la ville même de Belfort. Les habitants se tenaient sous les décombres, dans les caves et les souterrains. Quoique le château et les batteries de la place répondissent de leur mieux, leur feu s'affaiblissait chaque jour. La diminution des projectiles obligeait à épargner les coups et à utiliser de vieux boulets pleins, dont l'effet, comparé à celui des énormes obus de l'ennemi, était presque nul. A la suite de leur infructueuse tentative d'assaut, les Prussiens avaient repris, sans relâche, les travaux contre les Perches. Enfin ils les serrent de si près et les ouvrages sont tellement bouleversés que, le 3 février, la garnison commence à les évacuer et à en sortir le matériel ; une poignée d'hommes y demeure seule, avec ordre de se replier à l'entrée de l'ennemi. Le 8, les Prussiens, qui ont reconnu que les Perches sont abandonnées, viennent s'y établir. Il ne leur avait donc pas fallu moins de soixante-huit jours de bombardement et en partie d'approche en règle, pour forcer les défenses extérieures dressées autour de Belfort et se mettre à même d'attaquer directement la forteresse centrale.

Lorsque les places fortes furent prises ou investies,

1. Thiers et de la Laurencie, *La défense de Belfort*, p. 243.

la conquête s'appesantit irrésistible. Les garnisons maintenues par l'ennemi dans les places, dans les villes ouvertes, aux points d'étape, empêchaient tout soulèvement. Pour suffire à une telle occupation, des renforts continuels arrivaient d'Allemagne, et 700 000 hommes finirent ainsi par se trouver en France.

Les charges qui pesaient sur le territoire occupé étaient accablantes. Outre les impôts ordinaires recouvrés autant que possible, c'étaient des contributions de guerre, graduées d'après la richesse des lieux ou la résistance opposée. L'ennemi prélevait de ces sources 80 millions de francs<sup>1</sup>. Puis venaient les réquisitions de denrées, de charrettes et de chevaux avec leurs conducteurs<sup>2</sup>, par tout le pays. C'était enfin la nourriture et le logement à fournir aux troupes en garnison ou en marche. Dans certains lieux d'étape, les habitants se voyaient, pendant des mois<sup>3</sup>, privés de leurs lits par les soldats de passage. Les Allemands ne faisaient d'ailleurs qu'appliquer les droits de la guerre, tels qu'on les a traditionnellement compris en Europe et tels que les armées de Napoléon les avaient elles-mêmes exercés au commencement du siècle. Même le respect général qu'ils portaient à l'honneur des femmes était à leur avantage.

Les tortures morales endurées sous l'occupation étaient de celles qui éprouvent le plus les courages. L'ennemi, par son approche, suscitait d'abord cette anxiété que cause l'apparition d'un fléau irrésistible; après son arrivée, sa domination établie, il semblait que tout se fût effondré, la patrie était comme engloutie, la France s'en était allée. Sa présence était intolérable, aussi se consumait-on pour découvrir un retour de fortune. Dans l'attente, les bruits les plus étranges circulaient, on se transmettait

1. Rapport de M. Passy à l'Assemblée nationale.

2. Alphonse de Rubble, *L'administration allemande*, p. 3. — De la Rue, *Sous Paris pendant l'invasion*, p. 218.

3. Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 59.

tout à coup l'annonce d'immenses victoires des armées françaises<sup>1</sup>. Lorsque la vérité se faisait jour, l'abattement succédait à l'espoir, celui-ci reprenait bientôt sur de nouvelles rumeurs<sup>2</sup>, pour faire encore place au découragement; cependant, chaque fois qu'on retombait de ses illusions, la chute était plus profonde, le ressort pour se relever moins puissant. Le moment vint enfin où, au spectacle des armées françaises qui se repliaient sans cesse, la déception fut complète et l'on ne se promit plus la délivrance que de la paix, désirée ardemment.

A mesure que la conquête s'étendait, les Allemands divisaient le territoire français en gouvernements distincts. Le 21 août, ils avaient créé le gouvernement général de l'Alsace; le 29, celui de Lorraine, avec son chef-lieu à Nancy; à la fin de septembre, celui de Champagne, avec son chef-lieu à Reims; en dernier, celui du nord de la France, avec son chef-lieu à Versailles. A la tête de chaque gouvernement était placé un gouverneur général, à côté de lui, un subordonné sous le nom de commissaire de l'administration civile, puis des préfets<sup>3</sup> et sous-préfets, chargés des rapports avec les maires et les employés français. Un *Moniteur officiel*, au siège de chaque gouvernement, publiait les proclamations, les décrets des autorités allemandes et les seules nouvelles de guerre que les feuilles françaises fussent autorisées à reproduire.

Le roi de Prusse s'était établi à Versailles avec M. de Bismarck et le général de Moltke; les nombreux princes allemands venus à sa suite, les officiers supérieurs, les fonctionnaires formaient une sorte de cour autour de lui, aussi pouvait-il se faire proclamer empereur avec toute la pompe voulue. Cette cérémonie devait consacrer le changement survenu en Allemagne. Les deux Confédérations du Nord

1. Baron Ernouf, *Souvenirs de l'invasion en Normandie*, p. 195. — A. Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 79.

2. A. de Rubble, *L'administration allemande*, p. 87. — E. Caillot, *Les Prussiens à Chartres*, p. 67.

3. *Die Präfectur in Blois. Tagebuch-Skizzen.*

et du Sud, créées après Sadowa, venaient d'être réunies en une seule sous la dénomination d'Empire allemand, avec le titre impérial héréditaire dans la maison royale de Prusse. Ce nouveau système, après avoir été ratifié par le Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord convoqué à Berlin, avait successivement reçu l'adhésion des États de l'Allemagne du Sud qui, en s'incorporant à l'Empire, s'étaient garanti certains droits, en échange de la pleine souveraineté qu'ils abdiquaient.

Le 18 janvier, jour anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, un autel se trouva dressé dans la grande galerie des Glaces, au palais de Versailles. Le roi Guillaume prit place en face, entouré des princes, des grands dignitaires, des officiers et des fonctionnaires allemands. Après le service divin et un psaume chanté par un chœur de soldats, le prédicateur de division M. Rogge exposa le caractère à la fois politique et religieux de la cérémonie<sup>1</sup>. Puis le roi se leva et dit :

« Illustres princes et alliés,

« D'accord avec tous les princes allemands et les villes libres, vous vous êtes associés à la demande qui m'a été adressée par S. M. le roi de Bavière, de rattacher à la couronne de Prusse, en rétablissant l'Empire d'Allemagne, la dignité impériale allemande pour moi et mes successeurs. Je vous ai déjà écrit mes remerciements, pour la confiance que vous m'avez manifestée et je vous ai fait part de ma résolution de donner suite à votre demande. J'ai pris cette résolution dans l'espoir qu'avec l'aide de Dieu, je réussirai à remplir, pour le bonheur de l'Allemagne, les devoirs attachés à la dignité impériale. Je fais part de mes résolutions au peuple allemand, par une proclamation en date d'aujourd'hui, que j'ordonne à mon chancelier de lire. »

1. *Moniteur officiel de Seine-et-Oise*, 19 janvier 1871.

Le chancelier, M. de Bismarck, lut alors la proclamation. Le grand-duc de Bade, après avoir salué le roi, l'acclamait empereur d'Allemagne, et les assistants répétaient par trois fois l'acclamation. L'assemblée se dispersait ensuite au bruit de musiques militaires, jouant l'hymne national et des marches triomphales.

## CHAPITRE VI

### LE SIÈGE DE PARIS

Les sorties des défenseurs de Paris, au mois d'octobre, n'avaient été que des affaires partielles, exécutées surtout en vue d'aguerrir les soldats et de les préparer à une attaque décisive contre le cercle d'investissement. Pour se promettre la réussite d'une telle opération, il fallait mettre en ligne de grandes masses. Le 8 novembre, la totalité des forces militaires à Paris a été répartie par le général Trochu en trois armées : la 1<sup>re</sup>, commandée par le général Clément Thomas, se compose des 266 bataillons de la garde nationale sédentaire ; la 2<sup>e</sup>, sous les ordres du général Ducrot, destinée à la grande attaque que l'on médite au dehors, comprend les meilleures troupes, soit les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> corps, auxquels on joint tous les fragments de corps organisés depuis le siège et des bataillons de mobiles. Ces divers éléments ont été répartis à nouveau, en trois corps d'armée, à trois divisions chacun : le 1<sup>er</sup> sous les ordres du général Blanchard ; le 2<sup>e</sup>, du général Renault ; le 3<sup>e</sup>, du général d'Exéa. La 3<sup>e</sup> armée, sous les ordres du général Vinoy, compte six divisions, presque exclusivement formées de garde nationale mobile.

Les généraux Trochu et Ducrot devaient diriger leur grande attaque à travers la presqu'île de Gennevilliers, pour communiquer avec le dehors par la basse Seine. Ils avaient étudié un plan dans cette donnée, fait construire des ponts de bateaux, établi des batteries commandant le

cours de la Seine<sup>1</sup>. Ils étaient sur le point d'agir, lorsque, le 14 novembre, on apprit la victoire de Coulmiers et la reprise d'Orléans par l'armée de la Loire. Cette nouvelle produisit à Paris un grand enthousiasme. On ne put songer désormais qu'à rejoindre l'armée libératrice, que tout le monde voyait s'avancer d'Orléans<sup>2</sup>. Les généraux Trochu et Ducrot, forcés de renoncer à leur premier projet, en conçurent rapidement un nouveau et se préparèrent à opérer sur la Marne. Ils construisirent des batteries fixes de ce côté, pour soutenir l'effort des troupes, en même temps qu'ils occupaient le plateau d'Avron.

Des coteaux où sont assises les redoutes de la Faisanderie et de Gravelle, à l'extrémité du bois de Vincennes, on domine la Marne et, par delà, une plaine basse qui s'étend jusqu'à Champigny. Les défenseurs de Paris commandaient donc de face la plaine de Champigny ; comme, en même temps, ils occupaient sur un de ses flancs la presque île de Saint-Maur, et sur l'autre le fort de Nogent et le plateau d'Avron, ils pouvaient la couvrir de tels feux qu'ils s'y assureraient le passage de la rivière. Aussi est-ce sur ce point que les généraux se résolurent à sortir. Ils se préposaient, après avoir rompu le cercle ennemi, en enlevant les villages de Bry et Champigny en première ligne, de Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly en seconde ligne, d'atteindre Lagny et de se porter à la rencontre de l'armée de la Loire vers Fontainebleau.

Le 28 novembre au soir, les trois corps de la 2<sup>e</sup> armée bivouaquent dans le bois de Vincennes et derrière le fort de Nogent ; ils doivent traverser la Marne la nuit même. Les ingénieurs Krantz et Ducros avaient été chargés de construire et de placer les ponts de bateaux. Ils les ont tenus en arrière, pour les cacher à l'ennemi. La nuit venue, ils les sortiront du canal de Saint-Maur et les

1. Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. II, p. 81. — Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 93.

2. Général Trochu, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 315.

fixeront sous le fort de la Faisanderie, aux points où des rampes d'accès ont été préparées. A onze heures du soir, les ponts débouchent du canal, mais une crue subite a grossi la Marne, et sous le pont de Joinville un courant violent les arrête. En insistant on fait couler les premiers bateaux attachés aux remorqueurs<sup>1</sup>. Il faut rétrograder. On augmente l'intervalle entre les bateaux, on force la vapeur et l'on parvient à passer. Toutefois la nuit s'est avancée; on ne saurait maintenant placer les ponts en temps voulu, pour que l'armée franchisse la Marne assez matin. Les ingénieurs courent informer de ce contretemps le général Ducrot, qui tient aussitôt conseil avec le général Trochu au fort de Rosny. Ils reconnurent que, quelque préjudiciable que fût un retard, qui permettrait peut-être à l'ennemi de prendre éveil, on était obligé de remettre à la nuit suivante le passage de la Marne. Ils avaient combiné un certain nombre de feintes, venant s'ajouter à l'attaque principale sur la Marne. Ils les laissèrent exécuter en partie, pour diviser l'attention de l'ennemi. En conséquence, le 29 dans la matinée, une pointe vigoureuse était faite sur l'Hay par des troupes de la 3<sup>e</sup> armée sorties des Hautes-Bruyères, elles trouvaient le village fortement retranché et occupé et se repliaient avec pertes. Plus heureux, des fusiliers marins, soutenus par des gardes nationaux parisiens mobilisés, enlevaient la Gare-aux-Bœufs, en avant de Choisy, et, après l'avoir gardée quelques heures, revenaient sans être inquiétés.

Dans la nuit du 29 au 30 novembre, les préparatifs sont enfin terminés. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> corps de la 2<sup>e</sup> armée franchissent la Marne sur sept ponts, devant les forts de Nogent et de la Faisanderie. Ils s'avancent protégés par toutes les batteries de position, qui tirent par-dessus les têtes des colonnes, traversent la plaine de Champigny et abordent les pentes. A dix heures, après avoir enlevé Bry

1. Rapport de M. Krantz. Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. II, p. 387.

et Champigny, ils attaquent Villiers et Cœuilly. Mais, si les Allemands n'avaient tenu que faiblement les premiers villages trop voisins des forts de Paris, ils avaient en arrière accumulé les obstacles. A Villiers, le mur d'un parc donne un front de 400 mètres, il a été crénelé, renforcé de levées de terre, soutenu d'épaulements pour l'artillerie et est ainsi devenu un ouvrage redoutable. Le château et le parc de Cœuilly, sur un mamelon, en face de Champigny, ont été de même soigneusement fortifiés. A trois reprises, les Français s'élancent, cherchant à enlever Villiers et Cœuilly, et chaque fois, arrivés à découvert, sous le feu des positions retranchées, ils sont contraints d'abandonner l'attaque. On veut ouvrir une brèche à Villiers, le mur du parc s'étend en contre-bas d'un pli de terrain, l'artillerie pour le battre avec effet doit tellement se rapprocher que le feu des défenseurs lui fait la position intenable<sup>1</sup>. Les Allemands s'étaient à diverses reprises portés en avant, pour essayer de reprendre Bry et Champigny; ils avaient été à leur tour repoussés et ramenés. Pendant que les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> corps attaquaient de front Villiers et Cœuilly, le 3<sup>e</sup> devait les prendre à revers, en traversant la Marne à Bry et Neuilly. Cette partie de l'opération échoua. La pose des ponts en arrière de Bry, opérée sous le feu des combattants, éprouva des retards<sup>2</sup>. Puis, lorsqu'il fallut traverser la rivière, le général d'Exéa vit l'ennemi reprendre l'offensive et réapparaître sur les hauteurs, qui commandaient le débouché des ponts. Le passage lui sembla trop périlleux dans ces conditions, il resta immobile, pendant que les deux autres corps s'engageaient<sup>3</sup>. A deux heures seulement le général de Bellemare, avec une des divisions du 3<sup>e</sup> corps, franchit la Marne; mais, au lieu de tourner Villiers, selon les instructions du général Ducrot, il vint donner dessus. Cette

1. Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. II, p. 232.

2. Amiral La Roncière le Noury, *La marine au siège de Paris*, p. 199.

3. A. Ballue, *Les zouaves à Paris pendant le siège*, p. 80.

nouvelle tentative, quoique soutenue par des troupes du 2<sup>e</sup> corps, avorta comme les précédentes.

Pour seconder la grande attaque sur le plateau de Villiers-Champigny, deux diversions avaient été ménagées, l'une en face de Créteil, entre la Seine et la Marne, l'autre du côté de Saint-Denis. Le général Susbielle, avec une division, de Créteil s'était porté sur Mont-Mesly et l'avait enlevé. Bientôt un retour vigoureux de l'ennemi le contraignait à se replier. A deux heures de l'après-midi, des colonnes de marins, de troupes de ligne et de mobiles s'élançaient de Saint-Denis sur Épinay et s'en emparaient. Le village ne devant point être gardé, elles rentraient le soir même à Saint-Denis<sup>1</sup>.

La sortie décisive préparée de longue main à Paris pour rompre le cercle d'investissement et exécutée le 30 novembre, avait échoué. Sur tous les points d'attaque secondaires, les troupes avaient été ramenées ou s'étaient repliées d'elles-mêmes; seule la 2<sup>e</sup> armée se maintenait au delà de la Marne sur un terrain pris à l'ennemi, mais en face d'elle Villiers et Cœuilly demeuraient inexpugnables. Comment, en effet, maintenant que les Allemands avertis allaient y faire affluer les renforts, pouvait-on se promettre de les enlever alors qu'on n'avait pu s'en emparer à l'improviste? Aussi, le 1<sup>er</sup> décembre, la 2<sup>e</sup> armée demeurait-elle immobile sur le champ de bataille de la veille, pour recevoir le choc à son tour. Bry et Champigny étaient barricadés, les maisons crénelées, le terrain intermédiaire défendu par des retranchements et des épaulements de batterie. On concluait un armistice, dans la journée, pour enlever les blessés et enterrer les morts. Les Allemands faisaient, pendant ce temps, arriver des renforts. Ils n'avaient eu d'engagées la veille que la XXIV<sup>e</sup> division du XII<sup>e</sup> corps et deux brigades de la division wurtembergeoise, ils grossissent ces forces de frac-

1. Amiral La Roncière le Noury, *La marine au siège de Paris*, p. 203.

tions nouvelles du XII<sup>e</sup> corps, de la troisième brigade wurtembergeoise et du II<sup>e</sup> corps prussien.

Dans un siège, l'assiégeant occupe une position embrasante, il peut ainsi attaquer facilement l'assiégé, par ses ailes, s'il cherche à percer. Les Allemands, se prévalant de cet avantage, se jettent, le 2 décembre, à l'aube du jour, sur Bry et Champigny, aux extrémités de la ligne de bataille. Sur les deux points ils arrivent par surprise. Ils entrent dans Champigny, y font des prisonniers; les défenseurs du village reculent, une panique se produit sur les derrières dans les convois et les équipages, qui s'enfuient vers les ponts de la Marne<sup>1</sup>. La 2<sup>e</sup> armée ne contenait que deux régiments de vieille formation, le 35<sup>e</sup> et le 42<sup>e</sup>, qui se distinguaient en toute occasion par leur solidité. Ils se trouvaient précisément du côté de Champigny, et, grâce à eux, on put, la première surprise passée, maintenir l'ennemi. Les Allemands, après être entrés à l'aile opposée, dans le village de Bry, en furent repoussés. Ils s'étaient en même temps déployés à découvert entre Bry et Champigny; l'artillerie de la 2<sup>e</sup> armée et les grosses pièces des forts et des batteries fixes qui, sur le terrain où ils s'étaient avancés, les atteignaient en plein, les contraignirent à rétrograder. Le soir venu, les deux armées bivouaquaient en face l'une de l'autre, comme la veille, sauf à Champigny, où les Allemands se maintenaient dans la partie nord du village. La journée du 2 décembre tournait donc à l'avantage de la 2<sup>e</sup> armée qui, combattant sur la défensive, couchait sur ses positions; c'était une victoire stérile qui achevait de l'épuiser. Les officiers s'étaient prodigués dans les deux jours de bataille, pour entraîner les troupes<sup>2</sup>; 429 étaient hors de combat, dont 34 officiers supérieurs<sup>3</sup>. Le général Ladreit de la Charrière était au nombre des morts; le

1. Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. III, p. 5.

2. L. Jezierski, *Combats et batailles du siège*, p. 293.

3. Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. III, p. 99.

général Renault, du 2<sup>e</sup> corps, le commandant des éclaireurs à cheval de la Seine, Franchetti, devaient succomber à leurs blessures. Dans les régiments de marche qui composaient presque toute la 2<sup>e</sup> armée, la pénurie de sujets après Sedan avait empêché de compléter les cadres d'officiers, les pertes subies laissaient donc les cadres et le commandement désorganisés. Les troupes étaient exténuées par deux jours de combat suivis de bivouacs au froid, sans abri; car, pour s'alléger en vue de marches rapides, au cas où l'on fût parvenu à percer, on n'avait emporté ni tentes, ni bagages. Enfin, si dans la seconde bataille on s'était maintenu, on n'avait cependant pu se reporter sur Villiers et CœUILLY, devenus inattaquables; il n'existait donc plus d'espoir de forcer par là le cercle d'investissement et, en persistant à demeurer, on s'exposait à être jetés dans la rivière à dos. Tout commandait ainsi de repasser la Marne. Le 3 décembre, les convois et l'artillerie de position étaient ramenés, puis les troupes suivaient. Les défenseurs de Paris avaient perdu dans l'ensemble de ces opérations, en tués, blessés ou restés prisonniers, 12085 hommes; les Allemands, 6172.

L'armée avait repassé la Marne déjà fort découragée, lorsque, le 5 décembre, les nouvelles du dehors venaient ruiner par ailleurs presque toutes ses espérances. Le gouverneur de Paris recevait une lettre du général de Moltke, qui lui apprenait la défaite de l'armée de la Loire, la réoccupation d'Orléans par les troupes allemandes, et lui offrait de laisser passer un de ses officiers s'il voulait s'assurer de ces faits. Le général Trochu répondit au général de Moltke qu'il se refusait à profiter de son offre et le gouvernement, en publiant les deux lettres, ajoutait : « Cette nouvelle, qui nous vient par l'ennemi, en la supposant exacte, ne nous ôte pas le droit de compter sur le dévouement de la France accourant à notre secours. Elle ne change rien à notre résolution, ni à notre devoir. Un seul mot les résume : combattre ! » Les Parisiens étaient restés incrédules ou indifférents

à l'annonce de la perte d'Orléans<sup>1</sup>, et leur détermination se trouvait tout aussi ferme que celle du général Trochu et du gouvernement<sup>2</sup>. Mais en ce qui les regardait, les hommes de guerre ressentirent, comme un coup terrible, le recul de l'armée de la Loire par delà Orléans. Lors de la sortie de Champigny, ils comptaient, pour les aider au dehors, sur un appui. Désormais l'armée qu'ils emmèneraient de Paris, en supposant qu'elle réussit à percer, comment, sans soutien, parviendrait-elle à franchir le long espace qui la séparait des armées de province? Comment elle-même, sans cavalerie, réussirait-elle à se nourrir pendant le trajet, ou à préserver, contre la nombreuse cavalerie ennemie, les convois indispensables, si elle doit vivre avec ce qu'elle emportera? Il ne suffit donc plus, pour se délivrer, de percer le cercle d'investissement et de se joindre à une armée de secours qui ne vient pas, il faudrait battre complètement l'armée assiégeante et l'obliger à soi seul à se retirer!

Le général Trochu ne pouvait, malgré tout, rester inactif sur l'insuccès de Champigny et, ses cadres réorganisés, il combine une nouvelle sortie, cette fois dans la plaine Saint-Denis. La 2<sup>e</sup> armée s'avancera sur le Drancy, flanquée à gauche par des troupes qui se jetteront sur le village du Bourget, à droite par une partie de la 3<sup>e</sup> armée longeant la Marne. Le Bourget, point avancé des positions prussiennes, devait être le premier attaqué. Le 21 décembre au matin, les forts, des canons placés sur des locomotives blindées, l'artillerie de campagne de la 2<sup>e</sup> armée le couvrent d'un feu violent, qui cesse, au moment où trois colonnes sorties de Saint-Denis se lancent à l'assaut. La colonne de gauche, composée de marins sous les ordres du capitaine de frégate Lamothe-Tenet, dans son premier élan, s'en empare en partie et s'y établit<sup>3</sup>. Les autres colonnes, arrêtées par des barri-

1. A. Michel, *Le siège de Paris*, p. 305.

2. Du Mesnil, *Paris et les Allemands*, p. 190.

3. Amiral La Roncière, *La marine au siège de Paris*, p. 240.

cados infranchissables, réussissent tout au plus à conquérir quelques maisons avancées. Des renforts arrivaient à l'ennemi. Les marins de Lamothe-Tenet furent bientôt réduits à la défensive. On voulut alors reprendre la canonnade contre le village, mais les combattants s'y trouvaient tellement enchevêtrés, que les obus les frappaient sans distinction. Le capitaine Lamothe-Tenet, exposé de toutes parts, dut lâcher prise et le Bourget fut ainsi tout entier reperdu. Pendant ce temps, la 2<sup>e</sup> armée se déployait. L'ennemi tint son infanterie invisible derrière ses retranchements, pour engager du plus loin un violent combat d'artillerie. La possession du Bourget le laissant maître d'un point fortifié sur le flanc gauche de la 2<sup>e</sup> armée, le général Trochu jugea impraticable de la porter en avant, dans ces conditions, et il la fit revenir. La 3<sup>e</sup> armée s'était emparée, pour sa part, de la Maison-Blanche et de Ville-Évrard, sur le bord de la Marne. Pendant la nuit, une bise glaciale abaissa la température à 14 degrés au-dessous de zéro, il y eut neuf cents cas de congélation<sup>1</sup>, des milliers d'hommes tombaient malades. Les souffrances causées par le froid eurent sur le moral des troupes, que la disette de nourriture éprouvait déjà, une influence désastreuse. Aussi, à la fin de décembre, les soldats de la 2<sup>e</sup> armée, profondément découragés et mal contenus par la discipline, demandaient-ils à haute voix la paix.

Cependant toutes sortes de soins accessoires venaient s'ajouter à la partie purement militaire de la défense. On avait inutilement cherché, au début, à se maintenir en communication avec le dehors, de diverses manières. Les tentatives de messagers s'efforçant de franchir la ligne d'investissement n'avaient point réussi. Un câble télégraphique, coulé dans la Seine, avait été d'abord découvert par l'ennemi. L'envoi de corps flottants remplis de papiers et abandonnés au fil de l'eau ne donnait aucun résultat. De tous

1. Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 123. — Général Ducrot, *La défense de Paris*, t. III, p. 188.

les moyens mis en œuvre, il ne restait donc que les ballons et les pigeons voyageurs. On confectionnait des ballons à la gare d'Orléans qui s'élevaient, à peu près tous les deux jours, avec des pigeons, les sacs de la poste, les fonctionnaires envoyés en mission ou même des passagers civils. Les pigeons rapportaient les nouvelles du dehors. On photographiait en province une réduction microscopique des dépêches à transmettre, sur des pellicules excessivement minces, on en mettait plusieurs dans une plume de corbeau attachée à la queue du pigeon messenger, et un seul oiseau passait ainsi jusqu'à cent mille dépêches<sup>1</sup>. Mais ce double moyen d'échange par ballon et par pigeon était soumis à toutes sortes d'accidents et de retards, des ballons furent entraînés sur le territoire occupé par l'ennemi ou même en Allemagne, d'autres allèrent tomber très loin, jusqu'en Norvège, ou disparurent en mer. Les pigeons avaient à braver les neiges et les brouillards qui leur cachaient la route, les oiseaux de proie qui les dévoreraient, beaucoup se perdaient ou ne retournaient qu'après de longs délais. Parfois on tirait quelques renseignements de conversations aux avant-postes ou de papiers trouvés sur les prisonniers; mais on n'obtenait ainsi que des bribes, qui, loin de le satisfaire, ne faisaient qu'irriter le besoin des nouvelles.

L'obligation de nourrir la ville, en économisant les subsistances, donnait lieu à un grand travail. Un premier relevé des grains et farines avait permis de porter à trois mois la durée des vivres; cependant, crainte de mécomptes et pour ne pas surexciter les espérances, le *Journal officiel* n'annonçait de ressources que pour deux mois. Les premiers approvisionnements provenaient des achats faits par le ministre du commerce de l'Empire, M. Clément Duvernois, 118 000 quintaux; la ville avait acquis elle-même 210 000 quintaux; l'intendance céda, sur les denrées réunies pour les armées du Rhin et de Châlons,

1. Rampon, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 70.

qui n'avaient pu être expédiées à temps, 60 000 quintaux ; les hospices, 7 000 ; on eut ainsi un premier stock de 395 000 quintaux, représentant, à 7 000 quintaux par jour, la consommation de cinquante-six jours<sup>1</sup>. Le gouvernement avait, le 29 septembre, réquisitionné par décret tous les grains et farines entre les mains des particuliers. L'inventaire de ces existences donna, tant pour les réserves des boulangers que pour celles des négociants et des cultivateurs réfugiés, une nouvelle quantité de 408 000 quintaux<sup>2</sup>, qui, avec celle qu'on s'était d'abord procurée et des cessions supplémentaires obtenues de l'intendance, assurait des vivres pendant plus de quatre mois.

Pour veiller à l'alimentation, le gouvernement avait nommé une Commission présidée par M. Jules Simon, et formée d'hommes spéciaux. Une Caisse de la boulangerie délivra chaque jour aux boulangers une quantité de farine en rapport avec leur clientèle. Les farines épuisées, il fallut utiliser les grains. L'industrie de la mouture, sans précédent à Paris, fut créée de toutes pièces. L'administration impériale avait fait venir six cents paires de meules. Le personnel des chemins de fer construisit des moulins dans les gares. L'usine Cail établit elle-même trois cents paires de meules d'un système nouveau, et alors on put moudre, au jour le jour, la quantité de grains nécessaire. Le gouvernement disposait de bœufs et de moutons achetés par l'administration impériale, entretenus sur pied. Il avait rationné la viande à partir du 10 octobre. Les mairies faisaient distribuer les 200 grammes alloués à chaque bouche, tous les deux jours. La mise en pratique du rationnement fut plus ou moins heureuse, selon le savoir-faire des administrateurs des mairies, les facilités ou les obstacles naissant des circonstances locales. Dans le courant de décembre, la viande de boucherie se trouva épuisée et l'on mangea les chevaux. On les recensa chez les

1. Jules Simon, *Le gouvernement de la Défense nationale*, p. 204.

2. *Ibid.*, p. 219.

particuliers, pour les réquisitionner ensuite, au fur et à mesure des besoins.

Des circonstances si anormales faisaient surgir toutes sortes de rouages nouveaux. Tout le monde participait donc plus ou moins à la défense ou aux affaires publiques. Les ingénieurs s'employaient aux fortifications, les industriels fondaient des canons, transformaient les vieux fusils, confectionnaient des équipements. Les savants avaient formé des Commissions d'hygiène ; ils dirigeaient la fabrication des poudres ; ils appliquaient l'électricité à l'éclairage du terrain devant les forts, ils manipulaient les substances susceptibles d'être transformées, par la chimie, en produits alimentaires<sup>1</sup>. Les mairies d'arrondissement se partageaient un énorme travail, que n'eût pu accomplir à elle seule la mairie centrale. On avait établi, dans chaque arrondissement, des comités chargés d'équiper la garde nationale, de recenser la population, de distribuer les cartes de rationnement, de faire fonctionner les cantines municipales destinées à nourrir les nécessiteux. Aux mairies d'arrondissement incombait encore le soin de réquisitionner les appartements vacants, pour loger les populations de la banlieue réfugiées dans Paris. De toutes parts, en dehors de la grande Société internationale de secours aux blessés, s'étaient formés des comités, dont les membres recevaient chez eux et soignaient les blessés.

Il ne fallait rien moins qu'un énorme effort pour durer, car, à mesure que le siège se prolongeait, on sentait tarir les sources de la vie. Le gouvernement avait accaparé tout le combustible, qu'il réservait à la mouture, à la cuisson du pain et à la fabrique des armes. On ne faisait plus de gaz, les rues restaient obscures, ou ne s'éclairaient que par de rares lampes à pétrole. Les théâtres s'étaient fermés les uns après les autres et un grand nombre de boutiques n'ouvraient plus. Les journaux, faute de papier,

1. Saint-Edme, *La science pendant le siège de Paris*.

se restreignaient à un tout petit format. La circulation des voitures diminuait, puisqu'on mangeait les chevaux, et la ville devenait silencieuse. Du même coup étaient apparues la disette et les privations. Presque toutes les familles à l'aise avaient disposé, au début, d'approvisionnements de réserve ; mais, la longueur du siège dépassant les prévisions, elles les avaient épuisés. Le peu de denrées mises en vente atteignait des prix fabuleux ; tout le monde, à partir de décembre, se voyait donc restreint au pain et à la viande de cheval, allouée par le rationnement, c'était pour beaucoup une alimentation insuffisante. Le combustible manquait ; comme l'hiver était très rigoureux, le froid devenait une grande source de maladies. Par cessation du travail, la gêne se généralisait ; les cantines municipales devaient, dans certains quartiers, nourrir gratuitement une grande partie des habitants. Toutes ces causes de souffrance agissaient de plus en plus sur la mortalité : d'une moyenne de moins de 1000 par semaine, en temps normal, les décès s'élevaient à 3000 en décembre<sup>1</sup>.

Malgré tout, personne ne faiblissait. La ville était devenue un camp, le point de vue militaire y dominait. On se sentait engagé d'honneur à résister et à ne point traiter avec l'ennemi, tant que d'une manière quelconque on pourrait poursuivre la défense. On se pliait aux habitudes singulières, on acceptait toutes les privations ; on s'encourageait et s'égayait quand même les uns les autres. Le sentiment du patriotisme surexcité, le désir de relever le nom français de la honte des capitulations de Sedan et de Metz remplissaient toutes les âmes. Aussi bien, quelles que fussent les haines des classes et des partis, au dernier moment, à la pensée de la défense à soutenir et de l'ennemi prêt à profiter des dissensions, les armes s'abaissaient, les crises aiguës s'ajournaient. La ville était sans police, le soir sans lumière ; nonobstant il ne se commettait plus de crimes, les tribunaux pouvaient chômer.

1. D<sup>r</sup> Sueur, *La mortalité pendant le siège*, p. 31.

Sur ces entrefaites, le bombardement devint une nouvelle cause d'angoisse. On l'avait prédit pour divers anniversaires, qu'on supposait devoir être fêtés de cette manière par les Allemands, mais les jours s'étaient écoulés sans qu'ils démasquassent une seule batterie. C'est qu'ils avaient besoin, au préalable, de faire arriver un énorme matériel. Le transport en avait été retardé par la résistance prolongée de la ville de Toul, puis par la nécessité d'amener, avant tout, les approvisionnements destinés aux troupes. Cependant, à la fin de décembre, les canons de siège étaient placés dans les batteries terminées. Et, le 27 décembre, les assiégeants ouvrirent le feu contre les forts de l'Est, de Noisy à Nogent. Le 5 janvier, ils démasquèrent les batteries érigées contre les forts du Sud, Ivry, Vanves et Montrouge. Les forts et les remparts de Paris répondirent et la canonnade ne s'interrompit plus jusqu'à la fin du siège.

Le bombardement dépassa au sud les forts et les remparts, pour atteindre la ville. Les obus tombèrent sur la rive gauche, depuis le Jardin des Plantes jusqu'aux Invalides ; au centre, les rues voisines de la Seine se trouvèrent seules préservées par la distance. L'espoir que l'ennemi avait pu entretenir de hâter la reddition de Paris en le bombardant, fut complètement déçu. Les espaces vides étaient si nombreux sur les lieux atteints, que le ravage des obus se trouvait fort réduit. On voyait des maisons trouées, des commencements d'incendie, mais aucun de ces grands feux et de ces écroulements qui se produisent dans les villes exiguës et que l'imagination s'était par avance représentés. Les premiers jours, les habitants des quartiers exposés se réfugièrent en foule dans ceux que l'éloignement mettait à l'abri ; bientôt l'émigration se restreignit, le soir on descendait dans les caves, on matelassait les portes et les fenêtres et l'on s'habitua au danger. Les vivres diminuaient et le siège approchait de sa fin ; la chute des obus sans effet militaire, par la trop grande superficie à toucher, n'en faisait pas moins

périr chaque jour un certain nombre d'habitants, de femmes et d'enfants ; les hôpitaux, les écoles, les édifices consacrés aux sciences, tels que le Muséum, nombreux dans cette partie de la ville, se trouvaient atteints. Le bombardement poursuivi dans de telles conditions était une cruauté gratuite, qui révoltait d'autant plus les Parisiens que, d'après l'idée qu'ils se formaient de la civilisation allemande, beaucoup d'entre eux s'étaient refusés à le croire possible.

Le bombardement, en exaspérant la population, accrut son désir de voir renouveler les sorties au dehors. Les insuccès précédents n'avaient point découragé. On se maintenait toujours dans l'espoir et l'optimisme, car on s'était habitué à écarter les faits désavantageux, pour mettre en relief ceux qui paraissaient favorables. Puis, l'inconnu, les événements de province s'offraient à l'imagination. Ainsi on avait cru, pendant la sortie de Champagne, entendre le canon de l'armée de la Loire, vers Fontainebleau. Les nouvelles du dehors étaient passées au crible, on ne manquait point d'y découvrir quelque partie favorable ; quand il n'existait rien de tel, on créait de toutes pièces des avantages<sup>1</sup>. Chanzy sur la Loire, Faidherbe dans le Nord, Bourbaki à l'Est attiraient successivement l'attention, et passant de l'un à l'autre on attendait sans cesse une armée de secours. Il semblait que la France, par la perte de sa suprématie militaire, dût absolument s'abîmer. Ravagée, menacée de démembrement, si elle succombe à la fin, pourra-t-elle jamais se relever ? Le patriotisme s'exaltait, sous le coup d'une telle crainte. Une exclamation revenait constamment : « Il faut avoir la foi ! » On avait donc foi dans le succès définitif et, pour s'y maintenir, on substituait aux jugements raisonnés des élans mystiques. Les écrivains, M. Vitet dans la *Revue des Deux Mondes*, MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar Quinet,

1. Voyez entre autres Francisque Sarcey, *Le siège de Paris*, p. 234.

dans les journaux républicains, encourageaient, et, comme aucun ne voulait se laisser dépasser en sérénité, leurs écrits à tous respiraient la conviction que les épreuves subies amèneraient la délivrance. La République exerçait un prestige magique, elle était le talisman qui devait assurer la victoire. On prenait pour modèles, sans remarquer la différence des temps et des circonstances, les volontaires de 1792 et l'on rappelait les succès qui, après les revers du début, avaient couronné leurs efforts. Dans ces dispositions on décrivait les combats du siège de Paris, de telle sorte qu'on n'eût pu trouver de termes plus louangeurs pour les victoires des meilleurs soldats. On avait donc entièrement perdu de vue la médiocrité d'une armée improvisée avec des réservistes et des mobiles, qui, loin de révéler les qualités que l'on vantait, ne pouvait laisser voir et n'avait en effet montré qu'une valeur très relative. Mais, si l'on se méprenait ainsi sur l'armée observable au milieu de soi, à plus forte raison portait-on de faux jugements sur celle qui entourait la ville. Là tout était obscur, rien de précis sur le nombre, l'organisation, le système d'attaque ou de défense n'était connu. Aussi se représentait-on les assiégeants comme éprouvés par de grandes souffrances et capables de se lasser. Or rien n'était moins vrai !

Les Allemands avaient trouvé d'excellents gîtes<sup>1</sup> dans les villes, villages, châteaux, maisons de campagne, qui forment autour de Paris une ceinture continue. Ils s'étaient hâtés de réparer les voies de communication et entre autres, autant qu'ils avaient pu, les chemins de fer. Ils recevaient directement d'Allemagne leurs vivres, leurs pièces de siège, leurs munitions ; le service sur les lignes rétablies était fait par des employés allemands avec matériel allemand<sup>2</sup> ; jusqu'à Orléans on voyait circuler des trains réguliers. Ils se servaient pour le transport sur les

1. *Guerre franco-allemande*, 2<sup>e</sup> partie, p. 145.

2. D<sup>r</sup> Louis Fleury, *Occupation et bataille de Villiers*, p. 167.

routes des équipages du train, des charrettes réquisitionnées en France et de celles des convoyeurs venus d'Allemagne. De la sorte rien ne leur manquait. Dans le rayon même du siège, des boutiques étaient installées par des marchands allemands. En arrière, ils se procuraient par réquisitions, achats<sup>1</sup>, marchés tenus dans les villes et les bourgs<sup>2</sup>, les denrées que le pays fournit d'ordinaire à l'alimentation de Paris.

Ainsi établis, ils avaient tout disposé pour repousser les sorties des Parisiens. Ils avaient<sup>3</sup> transformé les bourgs et les villages en véritables forteresses, crénelé, puis soutenu par des levées de terre, les murailles donnant sur la campagne, surtout celles des parcs et jardins, qui assurent un grand développement de feux. Ils avaient relié leurs positions par des tranchées, fermé les bois par des abatis, placé dans des redoutes les pièces de gros calibre, avec lesquelles ils canonnaient les forts et qui, au cas d'une sortie des assiégés, devaient à de longues distances atteindre leurs rangs et démonter leur artillerie.

Contre un adversaire ainsi préparé, l'armée de Paris devait effectuer les opérations multiples qu'exige l'attaque, combiner la marche des corps et des colonnes, manœuvrer, se déployer. Elle avait été improvisée avec des hommes sans instruction, les officiers d'élite étaient rares et dans certains corps faisaient totalement défaut. Les vices du mécanisme se révélaient donc, par toutes sortes de manquements et d'à-coups. Les troupes sorties de Paris étaient exposées, à découvert, au feu sûr et précis d'un adversaire retranché. Elles possédaient d'abord la supériorité du nombre; mais l'ennemi l'emportait sur tout le reste, ses soldats aguerris résistaient si bien, qu'ils se maintenaient

1. De la Rue, *Sous Paris pendant l'invasion*, p. 161.

2. F. Husson, *Paris bombardé*, p. 83. — De la Rue, *Sous Paris*, etc., p. 160.

3. *Guerre franco-allemande*, 2<sup>e</sup> partie, p. 147. — Amiral La Roncière le Noury, *La marine au siège de Paris*, p. 457.

jusqu'à l'arrivée des renforts. Alors ceux de Paris n'avaient plus aucune chance de réussir. Ils finissaient donc par être invariablement repoussés et, désavantagés comme ils l'étaient, on ne saurait entrevoir de combinaison militaire qui eût pu leur assurer une meilleure fortune.

Aussi, en décembre, les généraux auxquels la connaissance du métier interdisait les illusions, ne conservaient-ils plus d'espérance. A un Conseil de guerre tenu le 31 décembre, devant le gouvernement, l'avis unanime des officiers fut qu'il était désormais impossible de percer au dehors. Les habitants de Paris et l'armée ne s'accordaient donc point et portaient sur les affaires militaires les jugements les plus dissemblables. La population, dans l'optimisme où elle se maintenait, attribuait de plus en plus les insuccès aux hommes à la tête du gouvernement et de l'armée. Si l'on ne battait pas l'ennemi, si l'on ne forçait pas ses lignes, c'est que les chefs étaient des incapables ou même des traîtres. La pensée que les généraux se refusaient à vaincre, par regret de l'Empire déchu et pour nuire à la République, finit donc par s'emparer de beaucoup d'esprits<sup>1</sup>. Le flot grossissant des soupçons et des colères se fixait, en dernier lieu, sur le général Trochu. Ses partisans avaient peu à peu diminué et disparaissaient enfin complètement, à l'occasion d'un incident qui prit, aux yeux du public, une très grande importance, l'évacuation du plateau d'Avron.

Ce plateau isolé ne pouvait être gardé, dès qu'il serait soumis au feu de la grosse artillerie, d'autant plus que la nature du sol empêchait de s'y retrancher profondément; mais il commandait le cours de la Marne, et, pour aider le passage lors de la sortie de Champigny, on s'y était établi. Lorsque les Prussiens démasquèrent leurs batteries contre les forts Est de Paris, ils dirigèrent d'abord leur feu sur Avron. Le plateau reconnu intenable fut abandonné dans la nuit du 28 au 29 décembre. De là, comme pour la perte

1. Juliette Lamber, *Journal d'une Parisienne*, p. 204, 365. — M<sup>me</sup> Edgar Quinet, *Paris, journal du siège*, p. 254, 296.

du Bourget, un violent accès de colère. Le déchainement contre le général Trochu devint dès lors universel. On l'accusa de toutes parts de manquer d'énergie et l'on entendit lui imposer une conduite plus vigoureuse.

Ce qui rendait particulièrement puissante la demande de nouvelles sorties, c'est que la population exigeait qu'elles fussent grossies par la garde nationale prise dans son sein. Les Allemands renonçant à un siège en règle, la garde nationale chargée de surveiller le mur d'enceinte était tenue loin du danger. Le rôle dénué de risques auquel on la restreignait avait donc fini par la mécontenter profondément : « Eh quoi ! disait-on dans ses rangs, nous sommes plus de 300 000 hommes armés, l'ennemi nous bloque depuis cent jours, bombarde nos monuments, tue nos femmes et nos enfants, et nous persistons à ne pas nous ruer sur lui ! Laisserons-nous les vivres s'épuiser et rendrons-nous les armes, sans avoir tenté au moins un suprême effort ? » Il était impossible de méconnaître ces réclamations d'un sentiment généreux, qu'appuyaient les maires de Paris, les membres du gouvernement. Le général Clément Thomas, dans le Conseil de guerre du 31 décembre, avait demandé une grande sortie, à laquelle la garde nationale sous ses ordres participerait. Le général Trochu avait répondu qu'il fallait combattre aussi longtemps que possible, qu'un succès imprévu couronnerait peut-être une suprême tentative, qu'en conséquence on livrerait une dernière bataille où, selon le désir universel, la garde nationale serait envoyée.

On s'était appliqué avec ardeur, depuis le 4 septembre, à la former. La solde avait été fixée à 1 fr. 50 par jour, pour fournir aux hommes des moyens d'existence. Ils s'étaient exercés, sans relâche, même la nuit à la lueur du gaz. Les résultats obtenus étaient donc considérables, mais seulement par comparaison, et la nature des choses ne permettait pas davantage. S'il eût fallu résister derrière les murs, dans des tranchées ou sur des barricades, on eût pu se reposer sur le courage de la garde nationale,

sa discipline et son instruction, telle qu'elle était alors commandée, eussent été suffisantes. Mais il s'agissait de l'offensive, et les hommes de guerre ne pouvaient croire qu'une troupe improvisée en trois mois, avec des citoyens sans instruction militaire, dût réussir où la ligne et la mobile avaient échoué. Aussi son emploi dans les opérations actives, contre lequel les généraux n'avaient cessé de s'élever, continuait-il à soulever chez la plupart d'entre eux de très vives répugnances.

La divergence dans les jugements portés par les hommes de guerre et la population sur les choses militaires, était surtout très grande à l'égard de la garde nationale. Dès qu'elle avait eu un commencement d'instruction, on avait, en ville, exalté ses mérites sans aucune réserve. L'éloge fournissait des motifs d'encouragement et, puisqu'il fallait se battre, le doute et l'hésitation eussent paru lâches et criminels. D'ailleurs, comme c'était soi-même que l'on vantait, les louanges avaient été vite prises au pied de la lettre. La participation de la garde nationale aux sorties avait été l'une des demandes persistantes faites, dès le début du siège, par les partisans de la Commune. Le refus d'y accéder, alors qu'aucune organisation n'existait encore, puis les délais apportés à y faire droit, lorsque les préparatifs furent commencés, était un des principaux griefs exploités par les mécontents. Aux clubs, dans les journaux, on proposait de réunir tous les hommes armés, pour se jeter sur les lignes ennemies. On réclamait une sortie « torrentielle ». La surexcitation des esprits était telle que ce projet avait beaucoup d'adhérents convaincus, tandis que chez les autres la crainte de paraître lâches retenait les critiques, et il n'eût réellement dépendu que du général Trochu de faire mouvoir en bloc tous les hommes armés. Envoyer au combat une multitude confuse de citoyens eût été courir au-devant de quelque grande déroute; aussi, se refusant à essayer rien de semblable, le général Trochu<sup>1</sup>

1. Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 190.

se bornait-il à préparer pour l'offensive cette partie de la garde nationale jugée apte au service actif.

Dès le mois d'octobre, cédant à l'opinion publique, on avait commencé à former des compagnies de marche. On s'en remettait d'abord aux enrôlements volontaires. Mais le nombre d'hommes survenus demeurait insuffisant, et, le 8 novembre, un décret appelait les célibataires de vingt à quarante-cinq ans à composer, dans chaque bataillon, quatre compagnies de marche. Elles devaient prendre le service actif, pendant que le gros des bataillons demeurerait sur l'enceinte; elles furent donc envoyées aux avant-postes à la fin de novembre. Maintenant qu'on s'était décidé à étendre le rôle de la garde nationale jusqu'à l'offensive, il fallut grouper les compagnies de plusieurs bataillons en régiments. On forma ainsi cinquante-neuf régiments de garde nationale mobilisée. On créa pour les commander des lieutenants-colonels, choisis parmi les chefs de bataillon les meilleurs. Puis, comme les généraux manquaient de confiance dans ces nouvelles levées, on répartit les régiments dans les brigades de l'armée active, afin de leur donner l'appui des troupes de ligne. Toutes ces créations à réaliser, sans sujets pour former les cadres et les états-majors, demandaient du temps, et les préparatifs se prolongèrent jusqu'au milieu de janvier.

La nouvelle sortie a été fixée au 19 janvier. Le 18, dès sept heures du matin, la garde nationale mobilisée s'assembla dans Paris; le défilé sur les boulevards et les Champs-Élysées se fit au milieu d'une foule énorme. Les régiments marchaient, la plupart escortés de la partie sédentaire des bataillons. Le général Trochu avait proposé, dans un Conseil de guerre, de prendre le plateau de Châtillon comme objectif de l'attaque. Les lignes prussiennes forcées de ce côté, on aborderait Versailles par le sud. Les généraux approuvaient la marche sur Versailles, mais l'enlèvement du plateau de Châtillon leur parut irréalisable et ils demandèrent que l'on partît du Mont-

Valérien<sup>1</sup>. Le général Trochu se rendit à cet avis. L'armée mise en mouvement fut composée de 19 régiments d'infanterie de ligne, 32 bataillons de mobiles et 19 régiments de garde nationale parisienne mobilisée, en tout 84 000 hommes. Ces forces furent réparties en trois colonnes : l'une, à gauche du Mont-Valérien, sous les ordres du général Vinoy, se porterait sur Saint-Cloud et Montrouge; la seconde, en face de la forteresse, sous les ordres du général de Bellemare, sur la Bergerie et le château de Buzenval; la troisième, à droite, commandée par le général Ducrot, sur la Malmaison et le parc de Longboyau.

L'opération que l'on tentait ne pouvait réussir. Le terrain entre le Mont-Valérien et Versailles est accidenté, couvert de bois et divisé en parcs clos de grands murs. Il se prête ou ne peut mieux aux travaux de défense; aussi l'ennemi y avait-il multiplié les ouvrages. Trois lignes de défense se succédaient, formées d'abatis, de murs crénelés, de tranchées et de redoutes<sup>2</sup>. Quelque soudaine que fût une attaque, de tels obstacles devaient au moins donner aux Allemands le temps de garnir leur troisième ligne de forces qui la rendraient infranchissable.

Les troupes se mirent en marche, dans la nuit du 18 au 19 janvier, pour occuper, à l'insu de l'ennemi, les positions convenues par delà le Mont-Valérien. Les corps durent se diviser des deux côtés de la forteresse; à gauche, l'espace est resserré, l'artillerie, le train, les ambulances s'y enchevêtrèrent et interrompirent la circulation; à l'extrême droite, vers Rueil, les routes étaient réservées au général Ducrot venant de Clichy et de Levallois, mais l'artillerie et les convois des autres corps s'y engagèrent et les interceptèrent<sup>3</sup>. Par suite de ces mécomptes, l'attaque des colonnes, loin de se produire à l'aube du jour selon

1. Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 126.

2. *Guerre franco-allemande*, 2<sup>e</sup> partie, plan 15 A. — Général Vinoy, *Opérations du 13<sup>e</sup> corps et de la 3<sup>e</sup> armée*, p. 515.

3. Général Ducrot, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 103.

les ordres, n'eut lieu pour celles de gauche et du centre qu'à sept heures et demie<sup>1</sup>. Même la colonne du général Ducrot, en retard, ne put s'engager simultanément avec les autres.

La colonne de gauche, d'un premier élan, pénétra dans Saint-Cloud, enleva les crêtes au-dessus et occupa la redoute de Montretout, inachevée lors de l'investissement et abandonnée. La colonne du centre s'avança momentanément jusqu'à Garches. Elle prit le château de Buzenval, après avoir franchi le mur du parc qui regarde sur la campagne, vers le Mont-Valérien, mais se heurta ensuite à un second mur intérieur, du côté de Longboyau et de l'étang de Saint-Cucufa. C'était cette clôture, hors d'atteinte du Mont-Valérien, que les Prussiens avaient choisie comme défense, en la crénelant et l'appuyant d'une banquette en terre<sup>2</sup>. L'infanterie du centre français fut arrêtée net devant cet obstacle, d'où partait un feu plongeant.

On voulut soutenir l'infanterie par du canon. Les pièces étaient en arrière sur les routes encombrées; lorsqu'elles arrivèrent, on ne put les mettre en position à travers champs. Le dégel, survenu avec une pluie fine et pénétrante, transformait le sol en un véritable bournier. Pour contre-battre les grosses pièces de l'ennemi derrière les retranchements, on avait précisément laissé les légers canons de 4, on n'avait emmené que des pièces plus lourdes, de 12 et de ce calibre de 7<sup>3</sup>, se chargeant par la culasse, fondues pendant le siège, en partie à l'aide de souscriptions publiques, dont les Parisiens attendaient des merveilles. Quoiqu'on doublât les attelages, les chevaux affaiblis par la disette de nourriture ne purent rouler les affûts embourbés.

La garde nationale, depuis qu'on l'employait activement, avait éprouvé de ces faiblesses inévitables au sein des

1. Général Vinoy, *Opérations du 13<sup>e</sup> corps*, p. 403.

2. Jezierski, *Combats et batailles du siège*, p. 427. — Charles Habeneck, *Les régiments martyrs*, p. 176.

3. Général Vinoy, *Opérations du 13<sup>e</sup> corps*, p. 406.

troupes improvisées<sup>1</sup>, elle en subit encore le 19 janvier<sup>2</sup>; néanmoins elle fit en majorité bonne contenance et plusieurs bataillons, commandés par des hommes énergiques, montrèrent une réelle fermeté. Les régiments parisiens de la colonne du centre se maintinrent de longues heures dans le parc de Buzenval sans lâcher prise. Là fut tué le peintre Henri Regnault. Vers une heure de l'après-midi, la colonne du général Ducrot s'engagea à son tour; mais, prise d'écharpe par des batteries placées à Croissy, qu'on ne put éteindre, de face elle se heurta au mur crénelé de Longboyau, qui demeura infranchissable.

Les Prussiens, surpris par l'attaque, n'avaient d'abord eu sur le terrain que de l'infanterie; à partir de dix heures<sup>3</sup>, ils garnirent d'artillerie les embrasures de leurs ouvrages. Leur tir soigneusement repéré était d'une justesse parfaite. Du côté de Saint-Cloud, les troupes sorties de Paris ne purent mettre leur artillerie en batterie et surtout armer la redoute de Montretout; aussitôt vus, les canons étaient atteints et les attelages tués<sup>4</sup>. A la tombée de la nuit elles conservaient les crêtes au-dessus de Saint-Cloud et avaient repoussé les retours offensifs de l'ennemi; mais elles manifestaient des signes de fatigue et d'épuisement, qui donnaient à craindre qu'une nouvelle attaque ne les fit définitivement fléchir<sup>5</sup>. Le général Trochu avait suivi l'action du Mont-Valérien; sa droite et son centre n'ayant pu entamer la ligne ennemie, et sa gauche, qui seule avait conquis du terrain, se trouvant définitivement arrêtée, il dut ordonner une retraite générale. Les Prussiens avaient 700 hommes hors de combat; les défenseurs

1. Général Vinoy, *Opérations du 13<sup>e</sup> corps*, p. 321.

2. Louis Jezierski, *Combats et batailles du siège*, p. 442. — Général Vinoy, *Opérations du 13<sup>e</sup> corps*, p. 411. — Général Ducrot, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 105.

3. Ballue, *Les zouaves à Paris pendant le siège*, p. 124.

4. Paul Mahalin, *Montretout*, p. 51.

5. Général Vinoy, *Opérations du 13<sup>e</sup> corps*, p. 415.

de Paris, 3000. L'ennemi réoccupa Saint-Cloud, y mit le feu et le brûla tout entier.

Pendant la bataille de Buzenval, Paris s'agitait dans une attente fébrile. La foule s'était portée sur les boulevards et les Champs-Élysées, où elle recevait le plus vite des nouvelles. On avait appris le matin l'occupation de Montretout. Le bruit courait que l'armée réussissait, qu'elle approchait de Versailles, les plus ardents l'y voyaient déjà. La garde nationale, d'après les récits, déployait le plus grand courage et tout le monde espérait enfin arracher une victoire. Cette confiance subsistait encore lorsque arrivèrent les télégrammes du général Trochu, annonçant l'abandon du champ de bataille et la retraite derrière le Mont-Valérien. Le peuple de Paris se trouvait donc de nouveau brusquement enlevé à ses illusions. Et cette fois-ci il ne pouvait plus rien se promettre; après les troupes de ligne et la mobile, la garde nationale, la dernière réserve, venait d'échouer à son tour.

La colère et le désespoir du peuple, apparus le soir du 19, grandirent le lendemain. Le général Trochu s'était jusqu'alors défendu de l'absolu découragement qui régnait dans l'armée, presque seul des généraux il avait admis sans répugnance la garde nationale aux dernières sorties<sup>1</sup>, mais l'impuissance finale, devenue évidente à Buzenval, lui causa un trouble profond. Un de ses télégrammes publié dans Paris, le 20, y porta la consternation, en faisant croire à des pertes d'hommes hors de toute réalité. Cette fois-ci l'exaspération contre les membres du gouvernement, surtout contre le général Trochu, se manifesta irrésistible. Des attroupements se formaient, réclamant leur déchéance. Des bandes passaient devant l'hôtel du gouverneur, rue de Rivoli, criant : « A bas Trochu ! » La Commune se relevait et l'insurrection se préparait dans les clubs.

1. De Lareinty, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 316. — Général Ducrot, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 101. — Général Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 120.

Les membres du gouvernement avaient plus ou moins partagé les espérances de la population, et à la déception qui leur était commune avec elle, vint s'ajouter le poids de la colère publique. Pour comble d'amertume, ils recevaient le jour même la nouvelle d'une défaite subie au Mans par le général Chanzy, qui leur ôtait tout espoir d'en être secouru. Ils prirent dès lors le parti d'enlever le commandement au général Trochu ; c'était le seul moyen d'apaiser Paris. Les maires consultés étaient hautement de cet avis. On exposa au général le degré de son impopularité et on le contraignit à donner sa démission. On le remplaça à la tête de l'armée par le général Vinoy, en lui conservant cependant la présidence du gouvernement.

Le général Trochu succombait sous les haines. Il était poursuivi, par les différents partis, d'accusations contradictoires, l'accord n'existait que pour le déclarer insuffisant comme chef militaire. Après Sedan on doutait que la ville de Paris pût supporter un siège, et, certes, personne dans le monde n'eût cru à une résistance de plus de quatre mois. Il semblait donc qu'ayant réussi à se défendre au delà de toute prévision, le général Trochu eût accompli une œuvre méritoire, qu'on dût reconnaître. Il n'en était rien : c'est que l'optimisme avait si bien repris, l'espérance était tellement revenue, que les difficultés d'un siège à soutenir s'étaient comme obscurcies. Déplaçant par degrés la question primitive, le peuple n'avait plus vu que l'armée assiégeante à vaincre et à faire reculer.

Le général Trochu ne partageait point, au début de la guerre, l'opinion commune si favorable à l'armée française. Il n'avait guère compté sur la victoire avec la vieille armée intacte, et il pouvait encore moins se la promettre, après des désastres qui ne laissaient que des conscrits. Il s'était dévoué à l'idée de prolonger la résistance de la France, en faisant durer le siège de Paris, pour sauver au moins l'honneur national. Tous ses actes avaient été subordonnés à cette pensée. C'est ainsi qu'il s'était d'abord offert, sans être bonapartiste, à ramener l'Empereur à Paris, tentative

tellement scabreuse qu'elle avait fait reculer l'Impératrice et son Conseil; puis qu'au 4 septembre il s'était joint, sans être républicain, aux hommes qui pouvaient contenir la révolution et poursuivre la défense. Esprit élevé, caractère noble et désintéressé, il avait su se maintenir, en faisant appel aux seuls sentiments généreux de la population, et il avait réussi jusqu'au dernier jour à rallier ses collègues du gouvernement par son éloquence. Maintenant il acceptait sa chute, sans amertume et sans plainte, comme la conséquence naturelle du rôle auquel il s'était sacrifié.

A la suite du soulèvement d'opinion survenu contre les hommes du parti extrême au 31 octobre, et aussi longtemps que la population s'était promis de grands résultats des sorties attendues, les partisans de la Commune avaient été délaissés, leurs journaux avaient perdu tout crédit, l'un des principaux, la *Patrie en danger*, de Blanqui, cessait même de paraître faute de lecteurs. Les chefs du parti s'étaient réfugiés dans des conciliabules et les clubs de Belleville et des quartiers excentriques, où ils continuaient à discourir sans attirer l'attention. Mais, à mesure que les insuccès militaires détruisaient la confiance placée dans le gouvernement de la Défense nationale, les adhérents revenaient aux hommes qui, par l'assurance avec laquelle ils présentaient des plans de guerre, et, dans le cas de leur adoption, promettaient la victoire, paraissaient offrir une dernière chance de vaincre. Les défaites, en même temps qu'elles abaissaient les hommes du 4 Septembre, relevaient donc ceux de la Commune; aussi chaque incident, qui affectait l'esprit public, était-il pour ces derniers l'occasion de quelque tentative nouvelle. Le 6 janvier, au début du bombardement, ils publient un manifeste, dans lequel ils cherchent à exploiter l'irritation générale. Le manifeste, signé de quatre-vingts délégués des vingt arrondissements de Paris, était placardé sous forme de grande affiche rouge :

## « AU PEUPLE DE PARIS !

« Le gouvernement qui, le 4 septembre, s'est chargé de la défense nationale, a-t-il rempli sa mission ? Non.

« Nous sommes 500 000 combattants et 200 000 Prussiens nous étreignent ! A qui la responsabilité, sinon à ceux qui nous gouvernent ? Ils n'ont pensé qu'à négocier, au lieu de fondre des canons et de fabriquer des armes.

« Par leur lenteur, leur indécision, leur inertie, ils nous ont conduits jusqu'au bord de l'abîme ; ils n'ont su ni administrer, ni combattre alors qu'ils avaient sous la main toutes les ressources, les denrées, les hommes. Ils n'ont su rien prévoir ; là où pouvait exister l'abondance, ils ont fait la misère ; on meurt de froid, déjà presque de faim ; les femmes souffrent ; les enfants languissent et succombent.

« La direction militaire est plus déplorable encore : sorties sans but, lutttes meurtrières sans résultat ; insuccès répétés qui pouvaient décourager les plus braves. Paris bombardé !

« Le gouvernement a donné sa mesure, il nous tue. Le salut de Paris exige une décision rapide. Si les hommes de l'Hôtel de Ville ont encore quelque patriotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser le peuple de Paris prendre lui-même le soin de sa délivrance. La municipalité ou la Commune, de quelque nom qu'on l'appelle, est l'unique salut du peuple, son seul recours contre la mort. »

Un autre groupe, prenant le titre d'Alliance républicaine, lançait une proclamation analogue. Les agitateurs, sur la place de la Bastille, essayaient d'entraîner la foule au cri de Vive la Commune ! Le général Trochu répondit aux accusations des partisans de la Commune, qu'il poursuivrait avec énergie la défense et ne capitulerait pas, et le gouvernement, après avoir fait lacérer les affiches, ordonnait d'arrêter les principaux signataires. Delescluze, maire du

XX<sup>e</sup> arrondissement, demandait aux maires, ses collègues, de se déclarer contre le gouvernement ; ils s'y refusaient, pour se maintenir dans leurs attributions municipales. Ses adjoints et lui donnaient alors, avec fracas, leur démission. M. Jules Ferry les remplaça par une Commission municipale, comme il avait déjà remplacé, à la mairie du XIX<sup>e</sup> arrondissement, Ranvier, Millière et Flourens. Lorsque Paris s'abandonna une fois de plus à la colère, après la défaite de Buzenval, les partisans de la Commune crurent trouver une occasion meilleure que jamais de se produire. Le cri de Vive la Commune ! sort de nouveau des attroupements ; les placards de l'Alliance républicaine reparaissent, les clubs décident une attaque en règle de l'Hôtel de Ville. Quoique ces appels manquassent encore une fois d'entraîner le peuple, les hommes prêts à s'insurger ne voulurent point attendre plus longtemps pour agir.

Flourens, recherché comme un des auteurs de l'insurrection du 31 octobre, s'était longtemps dérobé ; le 7 décembre, il avait été arrêté et détenu à Mazas. Le 21 janvier, à onze heures du soir, ses partisans<sup>1</sup> surprirent la prison et s'en emparèrent. Flourens délivré se rendit à la mairie de Belleville. Il convoqua ses anciens chefs de bataillon et ses tirailleurs ; mais, faute de concours, il dut se réfugier dans une maison amie, où il se tint caché. Pendant que Flourens échouait à Belleville, l'Hôtel de Ville était attaqué. Le 22 janvier au matin, la place devant le palais commença à se remplir de ces gardes nationaux qui s'y étaient donné rendez-vous la veille dans les clubs. Le commandant militaire de l'Hôtel de Ville, à l'aspect hostile des rassemblements, avait fait rentrer les mobiles chargés de la défense et les tenait prêts. Deux députations, conduites par M. Tony Révillon, venaient d'être reçues par l'adjoint, M. Gustave Chaudey, en l'absence de M. Jules Ferry, lorsque, vers deux heures, le 101<sup>e</sup> bataillon débouche de la rue de Rivoli, sur la place, au pas de

1. Flourens, *Paris livré*, p. 230.

course<sup>1</sup>. Les hommes, devant l'Hôtel de Ville, mettent le genou en terre, d'autres se sont embusqués contre les maisons ; tous ensemble font feu sur les mobiles placés aux fenêtres. Ceux-ci ripostent et mettent en fuite les assaillants. Parmi les morts laissés sur la place se trouvait le chef de l'attaque, l'ex-commandant de la garde nationale Sapia.

Le gouvernement fit en sorte d'empêcher le retour de semblables tentatives. Il ferma les clubs ; supprima le *Combat* et le *Réveil*, en rechercha les directeurs, Félix Pyat qui réussit à se cacher, Delescluze qui fut arrêté. Il créa deux nouveaux conseils de guerre, pour juger les cas de révolte. Il devait, en effet, prendre un parti terrible, capable d'amener de nouvelles convulsions et de nouveaux soulèvements : il lui fallait traiter avec l'ennemi et cesser la défense. La famine arrivait.

Les blés étaient presque épuisés. On faisait maintenant le pain avec de l'avoine et du riz additionnés d'un peu de froment. On n'obtenait de ce mélange qu'un pain noir, indigeste et visqueux, chargé de barbes d'avoine. On avait mangé quarante mille chevaux ; on mangeait toutes les bêtes. Après avoir interdit la fabrication du pain de luxe et du biscuit, on avait à la fin rationné le pain<sup>2</sup>, en abaissant la ration à 300 grammes et celle de viande de cheval à 30 grammes, ce qui ne fournissait plus qu'une nourriture insuffisante. Pour recevoir les rations, on faisait queue de longues heures à la porte des boucheries et des boulangeries, dans le brouillard et au froid ; c'était là une grande source de maladie. La mortalité s'était énormément accrue, surtout parmi les vieillards et les enfants ; les nouveaux-nés succombaient presque tous ; les décès s'élevaient à 4500 par semaine. Comme surcroît au bombardement des quartiers sud de Paris qui continuait toujours, était venu s'ajouter, très violent, celui de la ville de Saint-Denis.

1. Colonel Vabre, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 233.

2. Clamageran, *Cinq mois à l'Hôtel de Ville*, p. 18.

La Commission des subsistances, le 23 janvier, après une supputation minutieuse des ressources, ne découvrait de vivres que pour douze jours au plus<sup>1</sup>. Les alentours de Paris étaient épuisés et il faudrait se ravitailler au loin ; les chemins de fer étaient rompus près de Paris, puis encore sur les points du territoire où les armées se combattaient. Il était présumable, dans ces conditions, que l'arrivée des premiers vivres demanderait au moins une semaine. On avait donc atteint la limite de la résistance à opposer, sans courir le risque de faire périr la population de Paris.

Le gouvernement s'était demandé s'il n'y aurait pas lieu, avant de se rendre, de tenter encore un effort. Mais les généraux, qui déjà avaient livré la bataille de Buzenval presque en sacrifice, comme suprême tentative réclamée par l'honneur, se refusaient maintenant à de nouvelles sorties qui, après l'impuissance constatée, n'eussent fait verser qu'un sang inutile. La population, dans sa défiance des vieux généraux, voulait que l'on cherchât de préférence, parmi les officiers subalternes et inconnus, des hommes capables de répéter les exploits des jeunes chefs de la première République. On se décida donc à appeler un certain nombre de généraux de brigade et de colonels à un Conseil de guerre, chez M. Jules Simon, en présence des maires de Paris. Les officiers convoqués furent unanimes à déclarer qu'aucune tentative ne saurait plus réussir<sup>2</sup>. Après ce verdict, les membres du gouvernement et les maires se résignèrent à reconnaître que les opérations militaires étaient closes.

Il fallait traiter avec l'ennemi. Mais de quelle nature seraient les négociations : militaires ? engagées par les chefs de l'armée, ou municipales ? restreintes à la ville de Paris et poursuivies par les maires, ou bien politiques ? embrassant le pays tout entier et dirigées alors par le gou-

1. Clamageran, *Cinq mois à l'Hôtel de Ville*, p. 18.

2. Jules Simon, *Souvenirs du 4 Septembre*, t. II, p. 334.

vernement. On craignait que les conditions imposées à Paris ne fussent des plus dures. D'un autre côté, loin que la population fût abattue par ses souffrances et résignée, elle se raidissait contre le sort, et, autant que la force d'âme le permet, lui restait supérieure. Le peuple persistait à demander de nouvelles sorties, à chercher des chefs, des sauveurs. Malgré tous les signes de famine, il s'imaginait que l'on possédait encore des vivres, et comme le gouvernement, pour ne pas révéler sa détresse à l'ennemi, ne disait rien de précis à cet égard, il prenait son silence pour un acquiescement. Personne ne voulait donc se charger de négocier. Les maires, en apprenant l'extrémité où l'on était réduit, avaient versé des larmes; lorsqu'on leur avait proposé de servir d'intermédiaires avec l'ennemi, ils avaient absolument refusé. Tout paraissait préférable à l'horreur de capituler. Les propositions les plus désespérées trouvaient des prôneurs : ouvrir les portes, s'abandonner à merci, laisser les Allemands devant Paris sans rien conclure avec eux. On sentait surtout que, dans l'état exaspéré des esprits, celui qui se chargerait de signer une convention deviendrait le bouc émissaire de la colère publique, et encourrait une énorme impopularité. Mais la famine était là implacable, il fallait que quelqu'un se dévouât.

M. Jules Favre, le 23 janvier au matin, envoie un billet à M. de Bismarck pour lui demander une entrevue<sup>1</sup>; il reçoit une réponse favorable et se rend le soir même à Versailles.

1. Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale*, t. II, p. 378.

## CHAPITRE VII

### LES DERNIÈRES DÉFAITES

Les succès des Allemands sur la Loire et dans le Nord, qui leur avaient permis d'occuper Orléans, Amiens, Rouen, n'avaient point brisé la résistance. Quelques pertes que les armées de province eussent subies, elles devaient se retrouver promptement en état de tenir la campagne.

Le général Faidherbe avait été choisi pour remplacer le général Bourbaki, à l'armée du Nord. L'ennemi, parvenu jusqu'à Dieppe et à la mer, séparait les départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord, où il allait commander, du reste de la France et le tenait ainsi isolé. On s'était hâté à Lille, après la bataille de Villers-Bretonneux, de renforcer le 22<sup>e</sup> corps, premier noyau de l'armée du Nord; il fut porté, sous les ordres du général Lecomte, de trois brigades à trois divisions. On forma en même temps un nouveau corps, le 23<sup>e</sup>, sous les ordres du général Paulze d'Ivoy. Le général Faidherbe, dès son arrivée, prit l'offensive avec le 22<sup>e</sup> corps et ces fractions du 23<sup>e</sup> qu'on avait pu organiser. Il enleva le château de Ham, où il fit 200 prisonniers, mais tenta inutilement de reprendre la Fère. Les Prussiens, pour le contenir, rappelèrent sur Amiens une partie des forces envoyées en Normandie. Il les attendit à Pont-Noyelle, au confluent de la Somme et de l'Hallue. On combattit le 23 décembre, sans résultat décisif, et l'on se tint sur la réserve de part et

d'autre le lendemain. Mais les Prussiens, appuyés sur la citadelle d'Amiens, pouvaient recevoir à leur gré des renforts, soit de la Normandie, soit de l'armée d'investissement de Paris; le général Faidherbe, se jugeant ainsi devant eux trop exposé, se retirait sur la Scarpe, entre Arras et Douai.

Il reprenait bientôt l'offensive pour secourir la place de Péronne, qui venait d'être investie. Il heurtait, le 2 janvier, à Achiet-le-Grand et à Béhagnies, les forces en couvrant le siège, le lendemain leur enlevait les villages qu'elles occupaient devant Bapaume et couchait sur le champ de bataille, sans que son succès eût de résultat, car il ne réussit point à occuper Bapaume, ni surtout à délivrer Péronne. Il se reportait, au contraire, une fois de plus en arrière et prenait ses cantonnements autour de Boileux, près d'Arras. Il eût été, en effet, téméraire s'il se fût avancé et tenu au loin avec une armée improvisée et d'un faible effectif. Les places fortes du Nord étaient son seul refuge, il devait craindre d'en être coupé; puis l'ennemi, trop longtemps serré de près, eût pu indéfiniment se renforcer et acquérir alors une supériorité écrasante. Le général Faidherbe, passant une troisième fois à l'offensive, cherchait à secourir la place de Péronne<sup>1</sup>, lorsqu'il apprit qu'elle venait de capituler. Il avait compté que, relativement forte, elle ferait une défense prolongée; mais l'ennemi avait, selon son habitude, dirigé son feu, par-dessus les remparts, sur les maisons. Les habitants, un instant soutenus par le combat de Bapaume et l'approche de l'armée du Nord, avaient perdu courage après qu'elle se fut repliée et, menacés d'un bombardement plus violent, s'étaient rendus.

Cependant le moment était venu de tenter un grand effort<sup>2</sup>. Un télégramme de M. de Freycinet recommandait d'attirer dans le Nord le plus d'ennemis possible, pour

1. Général Faidherbe, *Campagne de l'armée du Nord*, p. 49.

2. Général Faidherbe, *ibid.*, p. 59.

faciliter une dernière sortie de l'armée de Paris. Le général Faidherbe se trouvait à Albert; ainsi placé, la Somme et les villes d'Amiens et de Péroune, occupées par l'ennemi, lui présentaient au sud une barrière infranchissable. Il change de ligne d'opération et se porte latéralement sur Saint-Quentin, pour s'ouvrir un chemin vers Paris. Il avait reçu tous les éléments utilisables, garde nationale mobilisée et autres, et commandait à environ 40 000 hommes.

Le général de Gœben, qui lui était opposé avec des troupes des I<sup>er</sup> et VII<sup>e</sup> corps prussiens, maître du cours de la Somme, pouvait dérober ses mouvements et évoluer à son gré. Lorsqu'il l'a vu marcher d'Albert sur Saint-Quentin, il s'est trouvé prêt à se jeter sur lui et, le 18 janvier, attaquait son arrière-garde à Vermand. Le général Faidherbe, serré de trop près, faisait tête à Saint-Quentin. Il rangea ses corps sur les hauteurs en avant de la ville, des deux côtés de la Somme et du canal, le 22<sup>e</sup> sur la rive gauche, le 23<sup>e</sup> sur la rive droite. Les Prussiens, supérieurs en cavalerie et en artillerie, avaient une infanterie moins nombreuse, mais la qualité des troupes compensait bien au delà ce désavantage. On combattit toute la journée du 19. L'armée du Nord montra une grande ténacité et ne fut délogée de ses positions et refoulée dans Saint-Quentin qu'à la nuit. Elle perdait quelques canons, un certain nombre de combattants pris dans la ville, tous ces trainards, éclopés et fuyards, au nombre d'environ 8000, que les souffrances d'une campagne d'hiver et la démoralisation de la défaite faisaient sortir des rangs. Mais le général Faidherbe avait réussi à conserver sa ligne de retraite sur Cambrai, et il parvenait une fois de plus à se dérober derrière les places fortes du Nord. Il réorganisa rapidement son armée, qui en peu de jours fut en état de tenir de nouveau la campagne, même avec un effectif accru. Les Prussiens s'avancèrent jusqu'à Cambrai et Landrecies, puis revinrent en arrière.

Dans l'Ouest, le répit assuré à la 2<sup>e</sup> armée de la Loire,

par sa retraite sur le Mans, devait être de courte durée. Le général Chanzy, après avoir en hâte reformé ses troupes, détachait vers l'ennemi des colonnes mobiles. Le général Jouffroy, envoyé avec une division sur la Bray, pénétrait jusque dans les faubourgs de Vendôme. A droite, le général de Curten s'emparait de Château-Renault. A gauche, le général Rousseau atteignait Nogent-le-Rotrou, où il prenait position. Ce retour offensif procurait certains avantages sur les détachements auxquels l'ennemi, en se repliant, avait confié la surveillance du pays. Cependant le prince Frédéric-Charles se décidait à rejoindre la 2<sup>e</sup> armée de la Loire. Il laisse une division à la garde d'Orléans et se met en marche sur le Mans avec trois corps d'armée, les III<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup>, la XXV<sup>e</sup> division du XIII<sup>e</sup> corps, trois divisions de cavalerie et 200 pièces de canon. Ces forces, étendues sur un front égal à celui des colonnes françaises détachées en avant, les refoulèrent, en leur infligeant de sérieuses pertes.

Le général Chanzy, après avoir concentré ses corps, choisit pour combattre un terrain accidenté, près du Mans, retranché le mieux possible. L'Huisne, qui se jette dans la Sarthe au Mans, le traversait et les mouvements du sol le divisaient en trois parties distinctes ou secteurs : à gauche, au nord de l'Huisne, les hauteurs allant de Montfort à Sargé; au centre, au sud de l'Huisne, le plateau d'Auvour, qui s'élève isolé et domine tout le pays; enfin, à droite, les collines en arrière de Changé, jusqu'à la Sarthe, vers Armage. Le 21<sup>e</sup> corps, amiral Jaurès, défendait le secteur au nord de l'Huisne; il se reliait au 17<sup>e</sup> corps, général de Colomb, occupant le plateau d'Auvour et une partie des positions en arrière de Changé; le reste de la ligne, jusqu'à la Sarthe au sud, était tenu par le 16<sup>e</sup> corps, amiral Jauréguiberry.

La 2<sup>e</sup> armée de la Loire fut attaquée le 11 janvier. Au nord de l'Huisne, sur les trois divisions du 21<sup>e</sup> corps, deux furent seules sérieusement engagées. L'amiral Jaurès se maintint à Montfort et à Pont-de-Gesse; quoique sa

deuxième division eût cédé du terrain, il conservait, le soir venu, de bonnes positions. C'était ailleurs que devait se décider la bataille. L'Huisne rencontre d'abord le plateau d'Auvour à une de ses extrémités, à Champagné; elle le contourne au nord et revient le toucher près d'Yvré-l'Évêque. Les Allemands, en même temps qu'ils abordaient le plateau de front, se portaient sur Champagné et dans la direction d'Yvré-l'Évêque. En s'emparant des extrémités du plateau, ils pourraient combiner une attaque de trois côtés différents. Ils ne gagnèrent point de terrain près d'Yvré-l'Évêque, mais ils enlevèrent Champagné. Vers deux heures, ils montent de ce village et prennent en flanc la division Paris, qui avait jusqu'alors résisté de front avec succès; elle perd trois canons et descend sur l'Huisne en arrière<sup>1</sup>. Si le plateau d'Auvour est laissé à l'ennemi, le centre des positions est forcé et l'armée n'a plus qu'à battre immédiatement en retraite. Le général Gougéard rassemble ses meilleures troupes : un bataillon d'infanterie, les mobilisés de Rouen, un bataillon de mobilisés de Nantes, les zouaves pontificaux; il leur adresse quelques paroles énergiques et gravit avec elles les pentes du plateau. L'ennemi fait, à vingt pas, une décharge qui cause des pertes énormes, surtout parmi les zouaves pontificaux, qui sont en première ligne<sup>2</sup>; mais l'élan est donné. On se bat corps à corps, on se fusille à bout portant dans les taillis. A la nuit, le plateau était réoccupé, sans qu'on pût cependant pousser l'avantage jusqu'à chasser l'ennemi de Champagné et des crêtes voisines. A la droite, l'amiral Jauréguiberry s'était maintenu toute la journée, sur les collines en arrière de Changé.

La nuit tombait, le succès paraissait acquis, lorsque au dernier moment les Prussiens attaquent la Tuilerie. C'est une position à l'extrême droite de la ligne française, qui coupe la route de Tours au Mans. Très forte et protégée par

1. Général Gougéard, *Division de l'armée de Bretagne*, p. 50.

2. Jacquemont, *La campagne des zouaves pontificaux*, p. 155.

des redoutes, on en a laissé la garde aux derniers renforts survenus, les mobilisés bretons du camp de Conlie. Ils n'ont qu'une instruction rudimentaire et ne se servent que de fusils à percussion<sup>1</sup>. A peine l'ennemi les a-t-il attaqués que, pris de panique, ils fuient en tous sens<sup>2</sup>. Les généraux ordonnent aux troupes de réserve à Pontlieue de reprendre la Tuilerie; la vue des mobilisés en déroute, la nouvelle que l'ennemi est maître d'une position connue comme très forte, s'ajoutant à la fatigue, au froid et à la faim, produisent un découragement complet; les officiers ne peuvent faire avancer les hommes, qui se couchent dans la neige. Le lendemain matin, tous les efforts pour reprendre l'offensive restaient infructueux, la démoralisation s'étendait au contraire. Les Prussiens, maîtres de la Tuilerie, avaient tourné la 2<sup>e</sup> armée de la Loire, qui devait battre immédiatement en retraite, sous peine d'être prévenue et coupée au Mans par l'ennemi.

Le 12 janvier, les 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps traversaient la Sarthe au Mans, pour se retirer sur Laval et la ligne de la Mayenne. L'ennemi se montra peu entreprenant, ils n'eurent à soutenir que quelques engagements d'arrière-garde. Le 21<sup>e</sup> corps, au nord de l'Huisne, se vit plus sérieusement engagé. Attaqué par des forces considérables, autour de Souigné, il tenait tête, sans se laisser entamer. Le 13 janvier, il passait à son tour la Sarthe à Beaumont, au nord du Mans, et rejoignait les autres corps en retraite. L'armée, pour gagner Laval, suivait deux routes parallèles. L'effectif des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> corps était très réduit par la perte des hommes tombés aux mains de l'ennemi et la débandade. Des fuyards s'en allaient jusqu'à Rennes<sup>3</sup>. On s'arrêta, pour éviter qu'une retraite trop précipitée ne vint accroître la désorganisation. Le 14 jan-

1. D. Mallet, *La bataille du Mans*, p. 159.

2. Charles Mengin, *La bataille du Mans*, p. 43. — D. Mallet, *La bataille du Mans*, p. 161.

3. D. Mallet, *ibid.*, p. 239. — De Freycinet, *La guerre en province*, p. 285.

vier, le 16<sup>e</sup> corps soutenait à Saint-Jean-sur-Evre un combat de plusieurs heures. Le même jour, le 21<sup>e</sup> corps, beaucoup moins éprouvé que les deux autres, refoulait à Sillé-le-Guillaume les têtes de colonne ennemies. Il ne reprenait la retraite que lorsque le 17<sup>e</sup>, placé à ses côtés, eut reculé. Le général Chanzy, parvenu à Laval, s'établit alentour pour réorganiser une fois encore son armée. Les Allemands renoncèrent à s'avancer aussi loin. Ils revinrent au Mans et envoyèrent des détachements, d'un côté occuper Tours, de l'autre se relier aux forces qu'ils tenaient déjà en Normandie.

La délégation du gouvernement de la Défense nationale, après l'évacuation d'Orléans, avait quitté Tours le 19 décembre, pour s'établir à Bordeaux. Elle continuait sans relâche à former de nouveaux corps et, au lendemain des défaites, à réorganiser les anciens. C'était, en effet, une tâche immense que de maintenir en campagne des armées improvisées. A chaque revers, les parties faibles, désagrégées, causaient des vides qu'il fallait combler. Aussi la Délégation, malgré tous ses efforts, n'obtenait-elle que des résultats relatifs. Rien ne pouvait contre-balancer l'avantage que donnait à l'ennemi la supériorité d'instruction et de discipline de ses officiers et de ses soldats ; le chiffre des hommes tombés sur le champ de bataille en témoignait ; les Allemands infligeaient le plus souvent des pertes bien supérieures à celles qu'ils subissaient eux-mêmes. Du reste, si la Délégation était impuissante à refouler l'invasion, elle réussissait cependant à la limiter. Après quatre mois, loin que l'ennemi fût parvenu, comme il se l'était promis, à s'avancer jusqu'aux extrémités du territoire, il n'avait encore pu dépasser Orléans au sud, le Mans et Alençon à l'ouest, Dijon et Auxerre à l'est ; chaque pas lui coûtait un effort et un combat. Les nouvelles levées faites par la France montraient, en définitive, une constance surprenante après de si grands revers. Cependant, plus la guerre se prolongeait, moins elles étaient capables de vaincre, et

cela par deux causes : d'abord les défaites répétées amenaient un découragement, auquel une minorité d'élite échappait seule, puis les recrues appelées à grossir les rangs diminuaient sans cesse de qualité.

Les Allemands disposaient de forces immenses et il n'y avait chance de les repousser qu'à l'aide d'énormes effectifs. Les appels d'anciens soldats, des conscrits de 1870, des restes des anciennes classes et des gardes mobiles ne donnant guère qu'un chiffre de 450 000 hommes jugé insuffisant<sup>1</sup>, la Délégation recourait à la levée en masse. Elle rendait, le 2 novembre, un décret, pour mettre à la disposition du ministre de la guerre tous les hommes valides jusqu'à quarante ans. Cependant, par une atténuation, elle se contentait d'appeler immédiatement, sous le titre de gardes nationaux mobilisés, les seuls célibataires de vingt et un à quarante ans. C'était encore un nombre de 5 à 600 000 hommes à équiper et à instruire sur-le-champ.

Quelques efforts que l'on fit, la garde nationale mobilisée ne pouvait s'ajouter utilement aux armées. Les hommes se trouvaient la plupart trop âgés pour faire des soldats, surtout sans préparation. Le ministère de la guerre déjà surchargé remit à celui de l'intérieur la levée des mobilisés. Ils allaient ainsi dépendre de fonctionnaires civils et l'esprit et la discipline militaires leur manqueraient alors que, par leur faiblesse naturelle, ils en eussent eu particulièrement besoin. L'immensité et la hâte du travail obligeaient de laisser s'armer eux-mêmes, en dehors du contrôle immédiat de la Délégation, la région du Nord et la ville du Havre, entourées par l'ennemi, puis les départements menacés, où se constituaient des comités de défense locale, enfin ces grandes villes, Lyon, Marseille, centres de formation de troupes considérables. Cette multiplicité d'action élevait le prix des fournitures, par la concurrence des divers comités d'achat, et faisait que le

1. De Freycinet, *La guerre en province*, p. 28.

choix et la réception des armes tombaient souvent à des hommes incompétents. Aussi les fournisseurs, en répétant les offres sur tous les points, finissaient-ils par livrer des armes et des effets défectueux<sup>1</sup>. On fixa, pour instruire les mobilisés, onze camps régionaux à Saint-Omer, Cherbourg, la Rochelle, les Alpines, Nevers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier, Sathonay et Conlie. Une pareille création à effectuer sur-le-champ rencontra toutes sortes d'obstacles; les emplacements, dans plusieurs cas, se trouvèrent incommodes ou la nature du sol fut défavorable. Chaque camp eut, pour le régir, un Conseil formé d'un commandant militaire, d'un chef instructeur, d'un chef du génie, d'un administrateur tenant lieu d'intendant. Mais les hommes spéciaux manquaient. D'anciens officiers subalternes, des civils même devenaient, à titre auxiliaire, commandants militaires de camps, le génie était remis à des ingénieurs et l'intendance à des négociants. C'est-à-dire qu'ici encore, comme en toute improvisation, on obtenait, selon la rencontre, les résultats les plus divers. Cependant le dévouement et l'activité déployés étaient tels, que les camps furent tous établis et que plusieurs reçurent de 20 à 25 000 hommes.

L'équipement des levées offrait toutes sortes de difficultés. Les fournitures ne pouvaient parer aux besoins, et, dans l'urgence, on livrait aux troupes des objets de rebut. L'habillement défectueux causait de terribles souffrances en plein hiver. Les armes perfectionnées manquèrent. Quoique toutes les manufactures d'armes fabriquassent des chassepots, la production était restée insuffisante. On acheta à défaut les fusils à tir rapide, remingtons, snyders, que l'étranger put fournir. C'était déjà un armement désavantageux, qui exigeait des cartouches variées et compromettait la distribution régulière des munitions sur le champ de bataille; mais ces armes elles-mêmes se trou-

1. Le Gesne, *Commission d'armement*, p. 20. — Naquet, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 526.

vèrent en nombre limité, et, lorsqu'il fallut pourvoir, à la fin, les gardes nationaux mobilisés, on ne disposa plus que d'anciens fusils transformés ou se chargeant par le canon. Les hommes ainsi armés furent profondément découragés. Puis, lorsque les mobilisés furent réunis, un dernier vice, et celui-là tout à fait ruineux, se fit sentir, le manque de cadres. Les anciens soldats, les officiers et sous-officiers en retraite avaient rejoint les armées; les marins, les hommes énergiques étaient déjà employés à titre auxiliaire, ou avaient formé des corps de francs-tireurs, et il ne restait plus de sujets, dans la nation, pour encadrer les dernières recrues.

Les obstacles à l'organisation de la garde nationale mobilisée apparaissaient surtout au camp de Conlie, où les tentatives de l'utiliser se poursuivaient le plus en grand. M. de Kératry avait quitté Paris en ballon, le 14 octobre. Le 22, un décret de M. Gambetta lui donnait, avec le titre de général de division, le commandement des francs-tireurs, gardes mobiles et gardes nationaux mobilisés des cinq départements formés de l'ancienne Bretagne. Il avait parcouru le pays et tous les partis, toutes les classes avaient rivalisé d'ardeur. 50 000 hommes répondaient à son appel<sup>1</sup>, qui devaient constituer une armée distincte, l'armée de Bretagne. Il choisit pour l'instruire un vaste plateau, à Conlie, en arrière du Mans, sur la route de Laval. L'eau manqua, sur cet emplacement. On dut employer les hommes à de pénibles corvées pour se la procurer, avant d'avoir établi une pompe à vapeur et des conduits, qui la distribuèrent. Lorsque plus tard les pluies d'automne survinrent, elles détremperent le sol argileux, et une mer de boue arrêta les manœuvres. M. de Kératry, ne trouvant point à former ses cadres parmi les mobilisés eux-mêmes, demanda certains officiers employés aux armées, devant l'ennemi, qu'on ne lui accorda qu'à contre-cœur et qui furent en nombre

1. Jay, *L'armée de Bretagne*, p. 53.

insuffisant. Il avait promis dans ses proclamations et ses discours de Bretagne des fusils à tir rapide, des canons perfectionnés, mais il ne reçut que des fusils vieux modèles; les armes nouvelles manquaient, ou l'administration de la guerre n'en possédait plus qu'un petit nombre, qu'elle réservait pour les besoins extrêmes. L'organisation de l'armée de Bretagne ne fit dans ces conditions aucun progrès. M. de Kératry, dont les espérances s'évanouissaient et qui ne pouvait tenir ses promesses, donna sa démission. L'inaction, les souffrances d'un campement d'hiver, la vue de tout ce qui leur manquait avaient d'ailleurs éteint chez la plupart l'ardeur du premier moment et, sauf quelques bataillons choisis remis au général Gougéard, les mobilisés de Bretagne ne rendirent aucun service <sup>1</sup>.

L'effort militaire utile était épuisé. Le recrutement s'adressait de chute en chute à des hommes impropres à la guerre. Les armées impériales, après avoir absorbé les vieux soldats et les troupes d'Afrique, avaient reçu l'élément déjà inférieur des réservistes; ce qui restait des réservistes était au contraire devenu le meilleur noyau des armées de la République, formées de mobiles et de conscrits; maintenant qu'en dessous encore de ceux-ci, on voulait constituer, avec la garde nationale mobilisée, de nouvelles armées, on tentait l'impossible. Et c'est à cette impuissance que devait conduire le système militaire depuis longtemps pratiqué en France. En ne demandant chaque année à la conscription qu'une partie des classes, en diminuant encore par le remplacement le nombre des hommes appelés à servir, on avait laissé la population sans connaissance du métier des armes et sans moyen de s'encadrer; aussi, dans le plus grand nombre des périls, se trouvait-elle incapable de résister à l'ennemi.

La France demeurait, il est vrai, maîtresse de la mer; mais la configuration des côtes de l'Allemagne et les

1. Jay, *L'armée de Bretagne*, p. 53.

événements réduisaient fort cet avantage. Au début des hostilités elle avait envoyé deux escadres, l'une dans la Baltique, sous les ordres de l'amiral Bouet-Willaumez, l'autre dans la mer du Nord, successivement commandée par les amiraux Fourichon et de Gueydon. Les côtes de la Baltique étant très basses et parsemées de hauts-fonds, les cuirassés, d'un grand tirant d'eau, ne pouvaient atteindre le rivage. Ils se bornèrent donc au blocus, jusqu'au moment où les glaces interrompirent la navigation. Les Allemands tenaient leur propre flotte de cuirassés dans la mer du Nord, à Wilhelmshafen, à l'embouchure de la Jahde. Le port creusé dans les terres, entouré d'une enceinte et protégé par des forts, était inattaquable, sans une armée de débarquement. L'escadre française dut donc se restreindre au blocus de la Jahde, de l'Elbe et du Weser. La corvette *Augusta* osa seule prendre la mer; elle traversa la Manche à la fin de décembre, enleva un navire de commerce français devant Brest, fit deux autres prises à l'embouchure de la Gironde, puis se réfugia à Vigo où elle resta bloquée. Le commerce allemand perdit bien un assez grand nombre de bâtiments capturés. Mais, lorsque les Allemands eurent conquis une partie du territoire français, les pertes qu'ils subissaient par les prises leur devenaient indifférentes, puisqu'ils pourraient toujours, à la fin de la guerre, s'indemniser des dommages subis. Ils se hâtaient du reste d'arrêter à Dijon et dans les villes voisines, pour les envoyer à Brême comme otages<sup>1</sup>, un nombre de notables égal à celui des capitaines de navires marchands enlevés en mer, que la France retenait prisonniers. Dans ces circonstances, le nombre des cuirassés français fut réduit au minimum nécessaire pour retenir la flotte allemande dans la Jahde, et toutes les ressources de la marine, en hommes et en matériel, furent employées aux armées.

La Délégation, sans négliger le soin de la défense,

1. *De Dijon à Brême*, p. 86.

devait cependant veiller à maintenir la paix publique. Le même parti qui à Paris réclamait la Commune s'agitait à Lyon, Marseille, Toulouse, Saint-Étienne, à Bordeaux même dans une certaine mesure. Il fallait contenir les exaltés et les violents sans employer la force, parce qu'on devait éviter la guerre civile, ayant la guerre étrangère, et aussi parce qu'en l'absence de troupes organisées, on eût bien pu ne pas sortir vainqueur d'une lutte ouverte. La Délégation empêchait que les tentatives de disruption, survenues après le 4 septembre, ne se renouvelassent, mais elle était obligée à une grande tolérance<sup>1</sup>. Elle faisait de nombreuses concessions et laissait souvent son autorité comme en suspens. C'était toujours à Lyon que l'effervescence était la plus grande. La salle Valentino à la Croix-Rousse servait de rendez-vous à d'obscurs sectaires, qui prêchaient la déchéance du préfet, le gouvernement direct du peuple et la République universelle. Le 19 décembre, la nouvelle de la bataille de Nuits arrive à Lyon : les mobilisés lyonnais, qui ont été engagés, ont fait des pertes sérieuses ; l'imagination populaire grossit la défaite, la transforme en désastre et, comme toujours, s'en prend aux chefs, qu'elle accuse d'incapacité et de trahison. Les habitués de la salle Valentino décident qu'ils iront occuper l'Hôtel de Ville de Lyon, pour chasser les agents d'un gouvernement réactionnaire. Le lendemain ils se mettent en marche, précédés de femmes vêtues de noir, portant un drapeau rouge. Ils rencontrent le chef d'un bataillon de la garde nationale, le commandant Arnaud, le saisissent et le massacrent. Effrayés de leur action, ils s'arrêtèrent cependant, les femmes furent seules députées à l'Hôtel de Ville. M. Gambetta arrivait à Lyon précisément le lendemain du meurtre, il suivit le convoi du commandant Arnaud et, après avoir exprimé son indignation sur la tombe, il activa la recherche et le châtimement des coupables.

1. Challemel-Lacour, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 461. — Voyez aussi *Six mois de drapeau rouge à Lyon*.

Cependant la Délégation voyait de nouvelles difficultés s'ajouter à toutes les autres ; l'accord des énergies et des volontés qui s'était produit à l'arrivée de M. Gambetta n'existait plus ; de profondes divergences d'opinions survenaient ; les partis rentraient en lutte.

Les classes rurales se refusaient à poursuivre plus longtemps la résistance. Au centre de la France, où l'invasion s'était étendue, les habitants ne connaissaient point ce dévouement des populations voisines de la frontière, chez lesquelles le souvenir de guerres nombreuses a surexcité le patriotisme et créé la haine contre l'étranger. Les paysans ont bénéficié dans ce siècle d'un grand développement de richesse et les dommages qu'ils subissaient leur étaient intolérables. Du reste, dispersés dans les fermes et les villages, ils éprouvaient une tout autre terreur de la présence de l'ennemi que les citadins, qui supportaient l'oppression en commun. Aussi, à mesure que des défaites répétées ôtaient l'espoir de repousser l'invasion et qu'on se demandait pendant combien de temps on aurait à la subir, perdaient-ils toute force de résistance. Ils décourageaient les hommes qui, en voulant se défendre, eussent attiré des risques sur une localité, ils montraient souvent de la malveillance aux francs-tireurs et aux soldats que les opérations leur amenaient, ils allaient jusqu'à refuser à leurs compatriotes des vivres, qu'ils offraient ensuite à l'ennemi pour le gagner, ces recrues qui s'enfuyaient après les défaites, étaient cachées et mises à même de se soustraire aux recherches.

Dans ces dispositions, le décret sur la levée en masse venait jeter l'épouvante et profondément irriter les habitants des campagnes. Ils n'avaient encore jamais envisagé les hommes mariés comme propres à la guerre et comme redevables des sacrifices qu'elle impose ; aussi aucune mesure n'eût-elle pu amener leur départ. La Délégation avait donc atténué son décret, en n'appelant que les seuls célibataires, mais même cette levée ne s'effectuait-elle point, dans certains lieux, sans difficulté ; les hommes

quittaient leurs foyers avec désespoir, comme envoyés à la boucherie. Dans les campagnes, l'imagination avait depuis longtemps idéalisé l'Empereur, investi d'une sagesse et d'un génie extraordinaires. Les chansons, la littérature et l'imagerie populaires avaient à côté de lui exalté, au détriment des jeunes soldats, les vieux grognards et les troupes d'Afrique. Soudain, tous ensemble ont été comme foulés aux pieds; alors c'est que l'ennemi qui en a triomphé est doué lui-même d'une force irrésistible! Et aux paysans restés les derniers sans instruction militaire, on demande de se lever contre cet ennemi! Il était impossible de développer chez les mobilisés une force morale suffisante, pour contre-balancer les causes de terreur dues aux anciennes idées.

La bourgeoisie, les conservateurs de toute nuance avaient également fini par vouloir la paix, mais non plus par faiblesse morale. C'étaient, en effet, les fils des classes moyennes et de la noblesse qui contribuaient le plus, sur les champs de bataille, à soutenir le courage des armées. Dans la grande improvisation militaire qui venait d'être faite, c'était même la vieille noblesse qui avait fourni proportionnellement le plus de sujets pour former les cadres, et les officiers de cette classe, par les traditions de famille et les aptitudes dues à l'hérédité, se montraient les mieux préparés à exercer le commandement. Les conservateurs avaient commencé à vouloir la paix, après la défaite de l'armée de la Loire, parce qu'ils avaient alors perdu toute espérance de vaincre. La résistance déjà faite leur semblait sauvegarder l'honneur, et ils croyaient qu'on devait maintenant accepter les conditions de l'ennemi. Si, en traitant avant d'être complètement épuisés, on pouvait obtenir des atténuations aux exigences à prévoir, alors que Paris serait pris et toute défense impossible, on en profiterait. D'ailleurs, comme pis aller, on limiterait toujours les dommages et la dette que la poursuite de la guerre accumulait, selon eux, inutilement sur le pays. Quoiqu'il ne fit point connaître ses vues en

public, M. Thiers, retiré à Bordeaux, laissait savoir que la paix lui paraissait nécessaire, et cette opinion lui rattachait tous ceux qui, déçus, voulaient la fin des hostilités.

Pendant que les populations rurales et les conservateurs se décourageaient, M. Gambetta et les républicains se maintenaient au contraire inébranlables, dans leur volonté première de résister à outrance et de poursuivre la guerre en dépit de tous les revers. A la surexcitation du patriotisme se joignaient chez eux les passions et les intérêts de parti. Les républicains n'avaient encore jamais formé en province qu'une minorité. Ils se recrutaient presque exclusivement parmi les ouvriers et la petite bourgeoisie, et toutes ces classes, tous ces corps à la tête de la société, la noblesse, la vieille bourgeoisie, le clergé, la magistrature, l'armée, les avaient toujours traités avec hauteur et dédain. Dans les campagnes et les petites villes, il avait fallu sous l'Empire, pour rester ouvertement républicain, subir de continuels déboires, de longues persécutions, aussi le parti républicain s'était-il vu, dans beaucoup de lieux, réduit à quelques adhérents isolés. Et ceux-ci, qui avaient tout bravé pour leurs idées, étaient devenus de véritables apôtres, dont les opinions se trouvaient le plus souvent arrêtées à l'égal de dogmes religieux. En prenant, le 4 septembre, la direction de la défense nationale, ils avaient donc étroitement associé la cause de la République à celle de la résistance, se demandant avec angoisse, au cas où la France serait définitivement vaincue, si la République n'allait pas de nouveau sombrer, et si eux-mêmes ne retomberaient pas à l'état d'opprimés. Les républicains et les conservateurs différaient encore de vues, parce qu'ils n'étaient point au même degré dans l'action. Chez les républicains se manifeste cette tension de la volonté, que produit une lutte acharnée contre la mauvaise fortune et le besoin de reculer une catastrophe dont on supportera le poids. Et, en effet, cet état d'esprit était partagé par les conservateurs, partout où ils se trouvaient étroitement associés à l'effort, aux

armées et dans les villes investies, à Paris et à Metz. Mais, dans les départements, les républicains, le 4 septembre, s'étaient seuls chargés du gouvernement et de l'administration. Les conservateurs, sans responsabilité, pouvaient donc envisager les faits, en critiques dépris de l'action. Aussi, tandis que M. Gambetta et les siens se raidissaient à chaque revers et cherchaient toujours à écarter le dénouement fatal qui apparaissait, les conservateurs ne voyaient, eux, dans toute nouvelle défaite, qu'un motif de plus de cesser la résistance.

Cependant les hommes qui désiraient la paix ne s'exprimaient point d'une manière ouverte. Ils étaient encore retenus par une sorte de honte et n'osaient contredire en face M. Gambetta, obstiné à promettre la victoire définitive malgré tous les revers. Aussi, ceux qui croyaient que la résistance était désormais sans but, prenaient-ils un biais pour la faire cesser : ils se bornaient à demander l'élection d'une Assemblée. Cela leur suffisait, en effet, car ils savaient bien que, dans l'état d'esprit modifié du pays, une Assemblée négocierait avec l'ennemi. Et, comme tous ceux qui voulaient la paix avaient pour obstacle M. Gambetta, la demande des élections se fondait sur la manière inhabile dont on prétendait qu'il usait d'un pouvoir auquel le suffrage universel mettrait fin. Lorsque en octobre la Délégation avait rapporté son décret sur les élections, il s'était bien rencontré un certain nombre de candidats pour murmurer, les journaux hostiles à la République avaient protesté, mais toutes les plaintes s'étaient perdues dans le grand concert d'approbation suscité par les débuts de M. Gambetta. Cependant, à mesure que le désir de la paix grandissait, ceux qui n'avaient cessé de demander les élections trouvaient de plus en plus d'écho. Au milieu de décembre, les conservateurs réclamaient unanimement les élections, et des hommes marquants, entre autres M. Guizot, écrivaient qu'on réunit une Constituante.

Lorsqu'il fut évident que le pays, dans son ensemble,

leur retirait son appui, M. Gambetta et les républicains cherchèrent, par tous les moyens, à comprimer leurs adversaires pour retenir le gouvernement. Ils refusent donc d'accorder les élections, par le double motif que la nomination d'une Assemblée serait nuisible au pays en terminant la résistance, et à la République, en la livrant à ses ennemis. La révolution du 4 Septembre n'avait, de tous les corps élus sous l'Empire, gardé que les conseils généraux. Le Corps législatif s'était vu disperser, les conseils municipaux avaient été dissous, lors du décret sur les élections, puis, celles-ci ajournées, avaient été remplacés par des Commissions municipales. Quand M. Gambetta et son entourage sentirent s'élever contre eux l'hostilité des classes rurales et conservatrices, ils pensèrent avoir trop longtemps respecté les conseils généraux, qui, composés presque exclusivement de conservateurs et d'hommes autrefois dévoués à l'Empire, formaient des corps politiques dont l'influence semblait à craindre. M. Gambetta crut que la fin de l'année offrait une occasion propice de les briser et, le 26 décembre, un décret les dissolvait. Ils devaient être remplacés par des Commissions départementales nommées par les préfets. Si cette dissolution se fût produite au lendemain du 4 Septembre, elle eût probablement passé inaperçue et n'eût pas plus mécontenté que la dispersion du Corps législatif; mais, après de longs retards, dans les tendances modifiées du pays, elle eut des conséquences désastreuses pour le parti républicain. M. Gambetta, en les frappant, donna précisément aux conseillers généraux l'influence qu'il redoutait. Il les traitait en ennemis et, par là, les recommandait aux électeurs des campagnes, qui voulaient se défaire de lui, parce qu'il les obligeait à poursuivre la guerre. Les conseillers généraux dissous allaient ainsi se trouver appelés à diriger le mouvement électoral. Désormais, le reproche fait aux républicains de s'imposer, sans tenir compte du suffrage universel, parut fondé dans les campagnes, car on ne pouvait légitimer la mesure prise par l'intérêt

suprême de la défense nationale; les conseils généraux ne s'étaient point montrés hostiles; ils avaient voté pour l'armement des sommes considérables, la Délégation avait trouvé en eux de dociles auxiliaires<sup>1</sup>. Aussi M. Gambetta n'invoquait-il, dans son décret, d'autre intérêt que celui du parti républicain; il disait que, nommés par une loi qui leur accordait neuf ans de durée, « ils constituaient une représentation départementale en opposition complète avec l'esprit des constitutions républicaines ».

La dissolution des conseils généraux ne nuisit pas seulement à M. Gambetta, en donnant des armes à ses adversaires naturels, elle l'affaiblit encore parmi les républicains. Les modérés, hostiles aux mesures arbitraires, refusèrent leur concours, lorsqu'on froissa la majorité du pays. Tous ceux encore qui, futurs candidats à la députation, tenaient les yeux sur les électeurs ruraux, et qui sentaient combien l'adhésion à des mesures impopulaires eût détruit leurs chances, croyaient devoir manifester hautement leur blâme. Sous l'influence de ces causes complexes, on voyait M. Pascal Duprat réclamer les élections et M. Lanfrey écrire, contre M. Gambetta, une lettre amère, appelée au plus grand retentissement. Quelques préfets avaient déjà hésité à lever les gardes nationales mobilisés; devant la désapprobation soulevée par le décret sur les conseils généraux, un plus grand nombre tergiverse, aucuns donnent leur démission; d'autres, par ménagement, introduisent, en partie, les membres des conseils dissous dans leurs Commissions départementales. Les journaux conservateurs s'emparèrent à l'envi des protestations rédigées par les conseillers généraux pour attaquer la Délégation. On chercha alors, dans l'entourage de M. Gambetta, à intimider la presse en la frappant.

M. Esquiros avait une première fois suspendu un journal légitimiste de Marseille, la *Gazette du Midi*, mais

1. Amiral Fourichon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 637.

M. Gambetta s'était hâté de faire rapporter la mesure<sup>1</sup>. Une seconde fois, on avait arrêté au Mans M. Le Nordez, rédacteur de l'*Union de la Sarthe*. Amené à Tours, il y était retenu quatorze jours<sup>2</sup>, avant d'être reconnu innocent. Il est vrai que l'emprisonnement se motivait sur la charge d'avoir publié des nouvelles militaires utiles à l'ennemi. La presse légitimiste et catholique allait être de nouveau frappée et, cette fois, à raison d'attaques politiques. M. Engelhard, préfet de Maine-et-Loire, suspendait pour deux mois, avec l'approbation de M. Gambetta, l'*Union de l'Ouest* et l'*Ami du peuple* d'Angers. L'*Union de l'Ouest* avait engagé les conseillers généraux à ne point se laisser dissoudre et à résister à des mesures illégales. Elle était suspendue, comme coupable de provoquer à la désobéissance au gouvernement, dans un département menacé d'invasion et, par là, de favoriser l'ennemi et de trahir la patrie. M. Gambetta, informé en outre que le prince de Joinville suivait l'armée de la Loire, sous un nom assumé de colonel américain, le faisait conduire à Saint-Malo avec ordre de quitter la France<sup>3</sup>.

A la suite de ces incidents, l'hostilité contre les républicains se déchaîna. Les attaques de la presse, surtout des journaux catholiques, deviennent de plus en plus passionnées. A chaque secousse des grandes villes, à chaque acte d'arbitraire d'un temps troublé, les conservateurs évoquent le fantôme de la Terreur. C'est sur M. Gambetta que portait, en dernier ressort, tout le poids, des accusations. On ne lui reconnaissait plus aucun mérite. Les défauts de toute sorte, les vices et les lacunes qui s'étaient naturellement produits dans l'organisation d'armées improvisées, lui étaient reprochés, avec amertume, et mis à sa charge personnelle. C'était à sa prétendue incapacité et à celle de son délégué, M. de Freycinet, qu'on attribuait maintenant l'insuccès de la défense nationale. On s'entendait surtout

1. Esquiros, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 507.

2. Le Nordez, *ibid.*, t. IV, p. 555.

3. Ranc, *ibid.*, t. II, p. 65.

pour transformer la dictature de fait, créée à son profit par l'élan du peuple et l'effacement de ses collègues, en une usurpation audacieuse et l'on se servait de son refus des élections, pour le représenter comme un véritable tyran, foulant aux pieds les droits du pays.

Le vide se faisait autour du parti au pouvoir. La Délégation avait aliéné les campagnes et ne trouvait plus d'appui dans les villes. Aussi les républicains engagèrent-ils une lutte désespérée. Leurs attaques contre les hommes qu'ils qualifient de réactionnaires, à commencer par M. Thiers, deviennent de plus en plus acerbes; ils prodiguent les efforts, multiplient les discours et, pour en imposer, affichent une confiance qu'au fond ils n'ont plus. A défaut de Paris, qui jusqu'à ce jour avait permis à la minorité républicaine de suppléer au nombre par la puissance de ses manifestations, Bordeaux était devenu le centre d'où la propagande essayait de rayonner. Le Conseil municipal de Bordeaux, composé d'ardents républicains, fêta M. Crémieux, en séance solennelle, le 27 décembre. Le maire, M. Fourcand, lui disait: « C'est un honneur pour le Conseil municipal de recevoir le chef honoré de ce gouvernement, qui a pris l'énergique résolution de sauver la patrie et de sauver la République désormais indissolublement unies. » Le surlendemain, le préfet de la Gironde, M. Allain-Targé, en distribuant les drapeaux à la garde nationale, déclarait: « Vous avez à garder le gouvernement de la République, vous avez en dépôt l'idée républicaine. Vous ne souffrirez pas que cette idée, pendant que Paris est enfermé dans un cercle de fer, soit amoindrie ou attaquée. »

M. Gambetta, en voyage dans le Nord, devait être rentré à Bordeaux le 1<sup>er</sup> janvier. Les républicains ce jour-là s'assemblèrent devant la préfecture. Il parut au balcon et prononça les paroles suivantes :

« Mes chers concitoyens,

« A la vue de ce magnifique spectacle, en face de tous ces citoyens assemblés, pour saluer l'aurore d'une année

nouvelle, qui n'aurait confiance dans le succès? Succès mérité pour deux raisons: la première, parce que la France n'a pas douté d'elle-même; la seconde, parce que, seule dans l'univers entier, la France représente aujourd'hui la justice et le droit.

« Oui, qu'elle soit à jamais close, qu'elle soit à jamais effacée de votre mémoire, si faire se peut, cette horrible année 1870, qui, si elle nous a fait assister à la chute du plus imposteur et du plus corrupteur des pouvoirs, nous a livrés à l'insolente fortune de l'étranger. C'est à ce moment que la République, apparaissant pour la troisième fois dans notre histoire, a assumé le devoir, l'honneur et le péril de sauver la France.

« Ce jour, c'était le 4 septembre, l'ennemi s'avancait à grandes journées sur Paris; nos arsenaux étaient vides, notre armée à moitié prisonnière, nos ressources de tous côtés disséminées, éparpillées. Deux pouvoirs: un pouvoir passé captif, une Chambre que sa servilité rendait incapable de saisir le gouvernement. Oh! ce jour-là, nul ne contestait la légitimité de la République. Ce fut plus tard, lorsque la République eut mis Paris dans un état d'inviolabilité sacrée, lorsqu'il fut établi que la République avait tenu sa promesse du 4 septembre: sauver l'honneur du pays, organiser la défense et maintenir l'ordre, lorsqu'il fut démontré, grâce à la République, que la France ne saurait périr, ce fut alors que ses adversaires commencèrent à contester sa légitimité et à discuter ses origines. La République liée, associée comme elle l'est à la défense et au salut de la patrie, la République est hors de question, elle est immortelle.

« Je remercie la patriotique population de Bordeaux, ainsi que la population accourue des villes et des campagnes voisines, du concours éclatant qu'elles apportent au gouvernement républicain, dans l'importante manifestation de ce premier jour de l'année 1871. Je la remercie surtout, au nom de notre héroïque Paris, dont l'exemple nous soutient, nous guide et nous enflamme. Puissions-nous bien-

tôt, nous frayant un passage à travers les lignes ennemies, lui porter, de vive voix, l'expression de l'admiration du monde et de la profonde et impérissable gratitude de la France. Vive la République! »

M. Gambetta n'avait rien perdu de ses premières espérances, rien changé au langage qu'il avait d'abord tenu à Tours. Les défaites, l'épuisement des armées, la chute de l'esprit public survenaient sans le décourager. Il se prodiguait, pour soutenir la défense, et accomplissait un travail énorme. Il visitait les armées, dans l'Est et sur la Loire, allait trouver le général Chanzy au Mans, le général Faidherbe à Lille, se rendait à Lyon et cherchait partout à ramener l'espérance et à raffermir les courages. Il avait, à son arrivée, réellement enflammé le pays; mais, à mesure que les défaites s'étaient multipliées, sa voix avait comme résonné dans le vide; maintenant, quel que fût le souffle de la passion, elle ne touchait plus qu'une minorité de partisans politiques.

Le gouvernement de la Défense nationale, après le 4 septembre, s'était abstenu de poursuivre les hommes du régime déchu. Tout au plus quelques-uns d'entre eux s'étaient-ils vus passagèrement exposés à la vindicte publique ou avaient-ils, çà et là, subi un court emprisonnement; dans aucun cas la persécution n'avait été sérieuse. En province les républicains demandaient cependant qu'on sévît contre les magistrats qui, associés en 1851 aux proscriptionnaires des Commissions mixtes, avaient ensuite siégé dans les cours et les tribunaux. Il est vrai que, pour les atteindre, il fallait violer l'inamovibilité de la magistrature; aussi le ministre de la justice, M. Crémieux, hésitait-il. Il annulait même des arrêtés que les préfets du Var et de la Haute-Garonne avaient pris de leur chef, pour interdire l'exercice de la justice à ceux de ces magistrats assis dans leurs départements<sup>1</sup>. Toutefois il entraînait bien dans les inten-

1. Crémieux, *Actes de la Délégation*, 2<sup>e</sup> partie, p. 36.

tions dernières de MM. Crémieux et Gambetta de frapper d'indignité les anciens membres des Commissions mixtes. M. Crémieux, désireux de s'appuyer sur le gouvernement de la Défense nationale tout entier, demandait à M. Jules Favre à Paris de rendre un décret contre eux. Celui-ci, tout en admettant la justice de la mesure, renvoyait la décision à un moment plus opportun. La Délégation à Bordeaux, lasse d'attendre, agit elle-même; le 20 janvier, après avoir flétri les magistrats autrefois entrés dans les Commissions mixtes, elle les déclarait déchus de leurs sièges et exclus de leurs magistratures. Cet acte, approuvé par les républicains, comme œuvre trop longtemps différée de justice et de réparation, indigna au contraire les conservateurs, qui ne virent que l'atteinte portée à l'immovibilité de la magistrature. Les juges frappés devinrent, pour beaucoup de personnes, de simples victimes des vengeances républicaines. Se sentant soutenus, ils résistèrent. Le président du tribunal de la Rochelle, M. Chaudreau, ne tint pour sa part aucun compte du décret, il persista à exercer ses fonctions. La Délégation ordonna de suspendre les audiences. Le commissaire général des départements de l'Ouest, M. Ricard, ferma le tribunal et le cours de la justice se trouva interrompu<sup>1</sup>.

Cependant les yeux en France, dans le mois de janvier, se fixaient sur la frontière de l'Est, où s'accomplissait une expédition, dont on attendait les plus grands résultats. Alors que la 2<sup>e</sup> armée de la Loire s'était repliée d'Orléans sur Vendôme et le Mans, la 1<sup>re</sup> armée, sous les ordres du général Bourbaki, était demeurée entre Vierzon et Bourges. La Délégation l'avait rétablie, en y versant 20 000 hommes de renfort et en y ramenant les fuyards. L'ennemi la négligeait; sous peine de ne point l'utiliser, il fallait donc lui faire prendre l'offensive. M. Gambetta, venu auprès du général Bourbaki, lui suggérait de passer sur la rive droite de la Loire. Le général dans cette vue infléchissait

1. Ricard, *Enquête parlementaire*, t. V, p. 39.

ses troupes vers Nevers et Montargis, pour attaquer les Prussiens du côté de Cosne<sup>1</sup>. Le général Chanzy, au même moment, recommandait de diriger la 1<sup>re</sup> armée de la Loire sur Châtillon-sur-Seine et de l'établir entre la Seine et la Marne<sup>2</sup>. Mais M. de Freycinet, après avoir repoussé ces deux projets ayant le voisinage de Paris pour commun objectif, proposait une tout autre opération, qui était de s'avancer d'abord sur Dijon, puis sur Belfort. On essaierait de faire lever le siège de Belfort et, en cas de succès, de couper les communications des armées ennemies avec l'Allemagne. M. Gambetta se rallia à ce plan, sur les explications que M. de Freycinet lui fit tenir<sup>3</sup>. Le général Bourbaki y adhéra de son côté avec empressement, dès qu'il lui fut soumis, car il était bien aise de discontinuer le mouvement sur Montargis, qui lui semblait des plus périlleux et auquel il ne s'était prêté qu'à contre-cœur<sup>4</sup>.

On décida que, des trois corps qui composaient la 1<sup>re</sup> armée, deux seulement, les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>, seraient envoyés dans l'Est. Le 15<sup>e</sup>, maintenu à Vierzon, déroberait à l'ennemi le départ des deux autres. Les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps durent être transportés vers Dijon par chemin de fer, et l'on attendait de grands résultats de la célérité du trajet. Sur ce point, on fut complètement déçu. Le transport et le débarquement d'une armée sont des opérations multiples, qui non seulement exigent un accord préalable entre les généraux, l'intendance et les directeurs de chemins de fer, mais, de leur part à tous, une connaissance acquise des conditions à observer pour la réussite. Or à cette époque on n'avait point étudié en France le transport des armées par chemins de fer. L'état-major se borna donc à faire connaître à la Compagnie de Lyon-Méditerranée le nombre d'hommes et la quantité approximative de matériel à envoyer, sans songer aux mesures nombreuses qu'il eût

1. Général Bourbaki, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 450.

2. Général Chanzy, *La 2<sup>e</sup> armée de la Loire*, p. 247.

3. De Serres, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 35.

4. Général Bourbaki, *ibid.*, t. III, p. 351.

fallu prendre par avance et aux difficultés d'exécution à prévoir<sup>1</sup>. Le passage de Bourges à Chalon et à Chagny des 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps dura huit jours, du 21 décembre au 29. Les Prussiens s'aperçurent alors de l'attaque pendante. Ils évacuèrent Dijon et se replièrent sur Vesoul<sup>2</sup>. Puisque les retards survenus ne permettaient pas d'agir par surprise, on jugea prudent de soutenir les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps par les 15<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup>. La Délégation avait demandé à la Compagnie de Lyon-Méditerranée de faire arriver le 15<sup>e</sup> corps en trente-six heures, en réalité il fallut douze jours<sup>3</sup>.

L'ennemi s'étant retiré en arrière de Dijon, la concentration des corps pour marcher à lui devait s'effectuer maintenant plus au loin, à Dôle, Dampierre et Besançon. Au lieu d'acheminer les troupes déjà débarquées par les voies de terre, on les remit en chemin de fer. Dès lors, l'encombrement des lignes et des gares devint complet. Les convois d'hommes, de vivres et de munitions se confondent et s'enchevêtrent. Des trains stationnent plusieurs jours, en rase campagne. Il faisait 16 degrés de froid, les hommes souffrirent horriblement, des chevaux gelèrent. On avait désigné Clerval, entre Besançon et Montbéliard, comme point avancé, pour débarquer le 15<sup>e</sup> corps. La station, dans une étroite vallée, se trouva dépourvue de quais, sans voie d'évitement, tout à fait impropre à recevoir de grandes masses d'hommes. Les corps d'armée ne purent donc entamer les opérations que le 5 janvier, quinze jours après le départ de Bourges. L'armée du général Bourbaki, désormais connue sous le nom d'armée de l'Est, se trouva définitivement composée des 18<sup>e</sup> corps, général Billot; 20<sup>e</sup>, général Clinchant; 15<sup>e</sup>, général Martineau; 24<sup>e</sup>, général Bressolles, plus une division séparée sous les ordres du général Cremer, environ 130 000 hommes.

1. Jacquin, *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 189.

2. De Freycinet, *La guerre en province*, p. 189.

3. Jacquin, *Les chemins de fer*, etc., p. 190.

Le général Bourbaki marche d'abord sur Vesoul, il cherche à couper le général de Werder, de Belfort. Les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps partent d'Auxonne et de Dampierre, dans les vallées de la Saône et du Doubs, passent l'Ognon et remontent sur la rive droite, pendant que le 24<sup>e</sup> corps s'élève parallèlement sur la rive gauche. Le général de Werder abandonne alors Gray et Vesoul, pour se placer sur l'Ognon, entre Vesoul et Montbéliard. Le général Bourbaki, par un changement correspondant, se porte sur lui, l'attaque, le 9 janvier, à Villersexel, des deux côtés de l'Ognon et, après une lutte prolongée, l'oblige à reculer. Le 13, il l'aborde et le refoule de nouveau à Arcey. Enfin, le 14 au soir, il le rencontre établi sur les positions d'Héricourt, à 10 kilomètres seulement de Belfort.

Si les Prussiens avaient été lents à reconnaître l'importance de l'attaque dirigée contre eux dans l'Est, aussitôt éclairés, ils prenaient leurs précautions. Le général de Werder est renforcé de réserves rapidement envoyées d'Allemagne; il n'avait eu que 28 000 hommes à Villersexel, il en eut après 45 000. Il occupe à Héricourt, sur la rive gauche de la Lisaine, des hauteurs garanties par des bois, par le mont Vaudois qui s'élève isolé et par les remblais du chemin de fer de Montbéliard à Belfort. Il s'y est protégé par des retranchements armés de pièces de gros calibre, empruntées au parc de siège de Belfort. Trois corps français, le 15 janvier, abordent les lignes de la Lisaine de front : à droite, le 15<sup>e</sup> corps cherche à s'emparer de Montbéliard; au centre, le 24<sup>e</sup> attaque Bassoret et Beltroncourt; à gauche, le 20<sup>e</sup>, Héricourt et le mont Vaudois. En même temps le 18<sup>e</sup> corps et la division Cremer à l'extrême gauche, 40 000 hommes, sous les ordres du général Billot, tourneront la droite ennemie pour prendre à revers le mont Vaudois. On se promettait de grands résultats de cette manœuvre, qui avorta. La division Cremer et cette partie du 18<sup>e</sup> corps chargée spécialement du mouvement tournant, retardées par les mauvais chemins

et divers accidents, ne purent s'engager en temps utile<sup>1</sup>. Le reste du 18<sup>e</sup> corps échoua contre le mont Vaudois. Les 20<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> corps furent repoussés. Seul, le 15<sup>e</sup> gagna du terrain et s'empara de la ville de Montbéliard; cependant, comme il ne put enlever le château qui la domine, son succès demeurait sans valeur. L'attaque fut reprise le 16; la division Cremer à l'extrême gauche conquit ce jour-là le village de Chénebier<sup>2</sup>, mais il était trop tard, maintenant que l'ennemi avait eu l'éveil, pour obtenir du mouvement de flanc les grands résultats attendus le premier jour. Les autres corps échouèrent sur toute la ligne, en particulier contre le mont Vaudois. Le général Bourbaki n'avait cessé, sur le champ de bataille, d'entraîner les hommes par sa bravoure et son élan; sans se laisser décourager, il recommença l'attaque le 17. Dans cette troisième journée, il fut partout repoussé et même reperdit le village de Chénebier.

L'armée de l'Est se trouvait définitivement arrêtée à Héricourt. Tout espoir était perdu de faire lever le siège de Belfort, il fallait revenir. La retraite commença le 18 janvier. La défaite et le froid excessif avaient profondément démoralisé les hommes. Ils bivouaquaient dans la neige, les chevaux tombaient sur les routes couvertes de verglas. Les traînards, déjà très nombreux, ne cessent de s'accroître<sup>3</sup>, des corps entiers s'effondrent et reculent désormais presque sans combattre. Le général Bourbaki, au lieu de se retirer tout de suite à distance, s'arrête à Besançon, dans l'espoir de s'y refaire. Il s'établit sur les positions des alentours<sup>4</sup> et au nord, vers Montbéliard, il place le 24<sup>e</sup> corps aux défilés des monts Lomond. Ces soins furent inutiles. Besançon se trouva dépourvu de ressources et les troupes mises aux monts Lomond se replièrent d'elles-mêmes à l'approche de l'ennemi. L'insuccès de la

1. Général Billot, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 474.

2. Général Cremer, *Les opérations militaires*, p. 70.

3. *La République et la guerre à Besançon*, p. 150.

4. Colonel Leperche, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 396.

tentative faite pour se maintenir à Besançon n'eût point eu de conséquences, si le général de Werder eût été seul, car on eût toujours pu lui échapper vers le sud. Mais, en continuant à tenir les yeux sur son adversaire d'Héricourt, le général Bourbaki en avait négligé un nouveau, autrement dangereux pour lui, le général de Manteuffel, qui surgissait à l'ouest.

Lorsque l'état-major prussien avait vu se dessiner le premier mouvement du général Bourbaki sur Montargis, il avait envoyé de ce côté le II<sup>e</sup> corps, détaché de l'investissement de Paris. Après qu'il eut reconnu que la 1<sup>re</sup> armée de la Loire, devenue armée de l'Est, s'avancait vers Belfort, il dirigea le II<sup>e</sup> corps sur Châtillon-sur-Seine et Nuits-sur-Ravière, en lui adjoignant le VII<sup>e</sup>. Ces deux corps, concentrés le 12 janvier, sous le nom d'armée du Sud, aux mains du général de Manteuffel, forment un effectif de 45 000 fantassins et 9000 cavaliers, avec 168 canons<sup>1</sup>. Le général de Manteuffel quitte Châtillon-sur-Seine le 13 janvier et marche sur Vesoul, pour soutenir le général de Werder et tomber sur la gauche du général Bourbaki.

Il doit passer entre Langres et Dijon. Langres, devenue une forteresse de premier ordre, par l'addition de forts détachés autour de son ancienne citadelle, renfermait une garnison de 15 000 hommes dont 5 à 6000 de bonnes troupes; son commandant se contenta d'une faible attaque, contre le flanc gauche de l'armée défilant devant lui<sup>2</sup>. Dijon était un nœud de routes, et le général Garibaldi, qui s'y était rendu d'Autun, après que le général de Werder eut reculé devant l'armée de l'Est, avait l'ordre de s'y fortifier contre un retour de l'ennemi. Lorsque le général de Manteuffel arriva en face de Dijon, la question se posa pour le général Garibaldi, non plus seulement de rester sur la défensive, mais de sortir pour chercher à lui

1. Wartensleben, *Operationen der Sud-armée*, p. 52.

2. Langres, *Pendant la guerre de 1870-71*, p. 52.

fermer le chemin vers l'Est. L'armée des Vosges, placée à Dijon, forte de 12 000 hommes environ, n'était qu'un assemblage de corps francs, armés de la façon la plus diverse<sup>1</sup>. Les hommes se battaient avec courage, mais la cohésion et la discipline pour agir en ligne, à découvert, leur manquaient. A côté d'eux se trouvaient 17 000 gardes nationaux mobilisés<sup>2</sup> sous les ordres du général Péliissier, sans instruction et dépourvus d'artillerie. Le général Garibaldi ne croit pas pouvoir tenir tête en rase campagne, avec de telles troupes, aux soldats aguerris de l'ennemi<sup>3</sup>, il reste donc derrière ses retranchements. Le général de Manteuffel prend alors l'offensive et détache sur Dijon une brigade aux ordres du général Kettler. Pendant trois jours, les 21, 22 et 23 janvier, celui-ci attaqua les positions occupées par l'armée des Vosges et les mobilisés. Il fut définitivement repoussé, laissant même un drapeau sur le champ de bataille, le seul perdu par les Allemands au cours de la guerre. Malgré tout, il était parvenu à neutraliser les forces placées à Dijon, et derrière lui son général en chef poursuivait sa marche.

Cependant le général de Manteuffel a connu la bataille d'Héricourt. Il sait que le général de Werder victorieux peut se passer de renforts. Il change alors d'objectif, renonce au mouvement sur Vesoul, se propose, non plus de tomber sur le flanc de l'armée de l'Est, mais de se porter plus au sud et, en interceptant toutes les routes, de la rejeter en Suisse. Il ne trouva pas plus de résistance entre Dijon et Besançon qu'entre Dijon et Langres. Si le général Garibaldi s'était renfermé dans Dijon, le général Bourbaki avait négligé d'assurer ses derrières, en défendant Gray et Dôle. Il s'est borné à occuper la ligne de la

1. Général Péliissier, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 511.

2. *Ibid.*, p. 511.

3. Voy. Garibaldi, *Lettre à Fabrizzi*. — Bordone, *L'armée des Vosges et la Commission d'enquête*, p. 196.

Loue, dans le voisinage immédiat de Besançon au sud<sup>1</sup>. Le général de Manteuffel s'avance rapidement, il a dépassé Dôle, son avant-garde touche à la route de Besançon à Lons-le-Saunier. Tous les yeux voient enfin le péril, et, le 24 janvier, le général Bourbaki réunit un Conseil de guerre à Château-Farine, près de Besançon. Deux partis s'offraient : se retirer sur Lyon par Auxonne et les vallées de la Saône et du Doubs, comme M. de Freycinet le recommandait d'une manière pressante, ou bien par Pontarlier et Gex, le long de la frontière suisse. La retraite par Auxonne parut inexécutable au général Bourbaki et à la majorité des chefs de corps. Les vallées de la Saône et du Doubs se trouvaient déjà interceptées ; tenter le passage, c'était se jeter entre les généraux de Werder et de Manteuffel et courir à la destruction<sup>2</sup>. On décida donc de prendre par Pontarlier. Le général Bourbaki demeurait très affecté par les attaques qui le poursuivaient depuis sa sortie de Metz et sa mission auprès de l'Impératrice ; à cette première cause de trouble se joignaient l'insuccès d'Héricourt et la crainte de voir son armée entièrement perdue, il recevait enfin de M. de Freycinet les dépêches les plus acerbes. Le 26 janvier, hors de lui, il se tire un coup de pistolet à la tête, et se trouve dans l'impossibilité de commander. Le général Clinchant, appelé à le remplacer, continue la retraite commencée et atteint Pontarlier le 28 janvier, avec la plus grande partie des troupes. Le lendemain, un télégramme de la Délégation de Bordeaux lui apprenait qu'un armistice venait d'être signé à Versailles, entre M. Jules Favre et M. de Bismarck.

1. Général Bourbaki, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 352.

2. Général Clinchant, *ibid.*, t. III, p. 308.

## CHAPITRE VIII

### L'ARMISTICE ET LES ÉLECTIONS

De grands changements s'étaient accomplis en Europe, pendant que la France poursuivait sa résistance : les Italiens étaient entrés à Rome et la Russie avait dénoncé la clause du traité de Paris, restreignant son droit de navigation dans la mer Noire. Le gouvernement de l'empereur Napoléon III, au début de la guerre, avait rappelé les troupes qu'il maintenait à Rome et abandonné le pape Pie IX à la seule protection de sa petite armée. Les Italiens, après Sedan, ne se sentirent plus retenus de marcher sur Rome. Le 18 septembre, ils arrivaient devant; le 20, ils l'attaquaient. Le pape rendait la ville le jour même, après une courte défense, pour constater la violence subie. Par un article du traité signé à Paris le 20 mars 1856, au terme de la guerre de Crimée, la Russie s'était engagée à ne maintenir dans la mer Noire qu'un nombre restreint de vaisseaux de faible tonnage. Cette clause lui rappelait sans cesse sa défaite. La France qui, unie à l'Angleterre, la lui avait imposée se trouvant abattue, elle jugea le moment venu de s'affranchir. Le prince Gortchakoff, par une circulaire adressée, le 29 octobre 1870, aux puissances signataires du traité de Paris, déclarait que désormais son gouvernement reprenait sa liberté d'action et qu'il entretiendrait, dans la mer Noire, telle marine qu'il jugerait convenable. C'était la Prusse qui à elle seule avait vaincu la France. L'Italie et la Russie, tirant profit de l'impuis-

sance française survenue, se trouvaient donc indirectement ses obligées. M. de Bismarck avait eu grand soin d'exploiter cet avantage, pour se maintenir dans leurs bonnes grâces et les empêcher de s'immiscer en faveur de la France. Il avait encouragé l'Italie à marcher sur Rome et, après avoir accepté la modification du traité de Paris, aidait la Russie à la faire ratifier par l'Europe. Dans cet état de choses, toutes les démarches de la diplomatie française auprès des neutres devaient échouer.

M. de Chaudordy, chargé des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux, s'était adressé, après MM. Jules Favre et Thiers, aux puissances européennes. Il leur avait demandé de s'entremettre, pour établir des conditions de paix acceptables aux deux partis. Comme le gouvernement de la Défense nationale ne voulait rien céder du sol, il n'avait pu offrir que le démantèlement des forteresses. Les puissances s'étaient refusées à intervenir dans ces termes<sup>1</sup>. L'Italie conseillait cependant à la Prusse de ne point démembrer le territoire français. L'empereur de Russie écrivait personnellement au roi Guillaume, pour lui recommander la modération. C'était de sa part un acte de pure forme, venant contre-balancer quelque peu les assurances de bonne amitié, qu'il ne cessait de transmettre aux princes de la famille royale de Prusse victorieux. Le pape Pie IX était seul intervenu sans réserve, par l'offre de sa médiation au roi de Prusse, qui l'avait refusée.

Une occasion se présentait, qui donnait un instant espoir à la diplomatie française de se faire entendre des grandes puissances. L'atteinte portée au traité de Paris avait amené des protestations, surtout de la part de l'Angleterre. Cependant on reconnaissait que, dans l'état de l'Europe, il n'existait aucun moyen de contrecarrer la Russie; mais on pensa que, puisque le traité de Paris était sorti d'un Congrès européen, il fallait au moins que la modification qu'il subissait fût ratifiée par les puissances. La Prusse, comme

1. De Chaudordy, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 4.

intermédiaire de la Russie, provoqua la réunion d'une Conférence. On ne pouvait oublier la France, que la question intéressait au même titre que l'Angleterre, d'autant plus que celle-ci exigeait qu'elle fût invitée. On admit donc que le gouvernement de la Défense nationale, quoique non reconnu officiellement en Europe, participerait à la Conférence. M. de Bismarck prévoyait bien que la France chercherait à saisir les puissances de son différend avec la Prusse, aussi avait-il tout de suite établi que les diplomates chargés de modifier le traité de Paris ne s'occuperaient d'aucun autre projet. MM. Gambetta et de Chaudordy, sans tenir compte de cette restriction, s'étaient en effet promis d'exposer les griefs de la France. Ils avaient accepté avec empressement l'invitation faite et transmettaient à M. Jules Favre, par pigeon, l'avis pressant de sortir de Paris, pour se rendre à Londres, où la Conférence devait se réunir. L'offre de participer à la Conférence ne reçut point à Paris, du public, de la presse et du gouvernement, le même accueil favorable qu'à Bordeaux. On était plein de l'indignation produite par le bombardement, et la pensée de voir M. Jules Favre s'associer au représentant de la Prusse, pour discuter paisiblement le droit de navigation dans la mer Noire, causait une véritable horreur. M. Jules Favre était lui-même partagé entre la sollicitude d'intéresser la Conférence au sort de la France et le tourment qu'il eût ressenti à quitter la ville bombardée. Son départ aurait probablement l'apparence d'une fuite, on y verrait le désir de se soustraire à la capitulation imminente. En outre, M. de Bismarck avait su retarder la remise à M. Jules Favre de l'invitation à la Conférence, puis d'un laissez-passer pour traverser l'armée assiégeante. La France ne fut donc point représentée à la Conférence, qui s'en tint à ratifier le changement apporté par la Russie au traité de Paris.

Ainsi, lorsque, le 23 janvier, M. Jules Favre, sorti de Paris, vint rencontrer M. de Bismarck à Versailles, il le trouvait sans crainte d'une intervention de l'Europe et partout victorieux, au Mans, à Saint-Quentin et à Héricourt. Son

premier mot fut qu'il désirait reprendre l'entretien où il l'avait laissé à Ferrières. M. de Bismarck lui répondit qu'il arrivait trop tard. Des négociations étaient déjà en cours avec la famille Bonaparte. Ne trouvant point dans le gouvernement de la Défense nationale de pouvoir régulier, qui pût s'engager au nom de la France, on traiterait avec celui qui représentait la tradition et l'autorité, on rappellerait en outre le Corps législatif. M. Jules Favre dit à M. de Bismarck sa surprise de lui voir former de tels projets, les poursuivre serait funeste, même à l'Allemagne, et il lui demanda pourquoi il écartait la vraie solution, qui était de laisser la France décider elle-même par une Assemblée. M. de Bismarck déclara que, sans être absolument hostile à ce parti, il le croyait impraticable. Gambetta avait partout fait dominer la terreur ; les communes étaient sous le joug de comités imposés par lui. Plusieurs départements étaient devenus des solitudes et, dans ces circonstances, on ne saurait consulter les citoyens par les voies ordinaires. M. Jules Favre observa qu'un pareil tableau était sans doute fort assombri, puis il s'informa des conditions mises à la reddition de Paris.

M. de Bismarck, en parlant de ramener l'Empire, n'avait vraisemblablement d'autre but que d'effrayer son interlocuteur pour le rendre facile, car, aussitôt qu'il l'eut interrogé sur les conditions à obtenir, il commença à les lui révéler. Rien n'était encore arrêté entre l'empereur Guillaume, le général de Moltke et lui, cependant il croyait que les soldats de l'armée de Paris devaient être prisonniers et les gardes nationaux désarmés. Quant à l'entrée dans Paris, l'Empereur et les généraux y tenaient absolument, sans vouloir dépasser les Champs-Élysées. M. Jules Favre déclara que, vu la surexcitation des habitants, les troupes allemandes ne pourraient désarmer la garde nationale et entrer en sûreté qu'en occupant la ville entière. M. de Bismarck se fit donner ces observations par écrit, pour les remettre à l'Empereur, et ils se séparèrent.

M. Jules Favre s'en allait convaincu que M. de Bismarck traiterait avec lui. Il fixa donc, dans son esprit, certains points de la convention à signer : Paris serait rendu, mais les soldats de la défense y demeureraient ; la garde nationale conserverait ses armes ; l'ennemi n'entrerait pas dans la ville. La capitulation de Paris devant terminer la résistance de la France, il demanderait un armistice général et l'élection d'une Assemblée pour conclure la paix. Par l'appel d'une Assemblée, il écarterait la restauration de l'Empire et l'ingérence de l'ennemi dans les affaires du pays.

Lorsque M. de Bismarck revit M. Jules Favre, le 24, il lui dit que l'Empereur l'autorisait à négocier avec lui. Il abandonnait donc son premier projet de traiter avec les Bonapartes, sauf à y revenir s'ils ne parvenaient à s'entendre. Il accorda tout de suite un armistice de trois semaines et l'élection d'une Assemblée. Le débat devint fort vif sur les clauses de la reddition de Paris et se prolongea. M. de Bismarck ne voulut point renoncer au droit de faire entrer l'armée allemande dans la ville. Il en renvoya seulement l'exercice à la fin de l'armistice. Il consentait bien à ne pas emmener en Allemagne l'armée prisonnière, mais il exigeait qu'elle fût gardée par ses troupes, hors de Paris, dans la presqu'île de Gennevilliers. M. Jules Favre fit ressortir quelle serait l'humiliation des soldats parqués sous les yeux de leurs concitoyens, et aussi combien il serait cruel de les tenir campés en plein hiver. M. de Bismarck admit enfin qu'ils fussent laissés dans la ville. Il insista davantage pour désarmer la garde nationale. D'ailleurs, ses raisons n'étaient pas seulement tirées de son intérêt d'ôter au vaincu tout moyen de résistance, il montrait encore les dangers que courrait la tranquillité publique, si l'on maintenait sous les armes une population surexcitée. Le gouvernement de la Défense nationale se sentait absolument impuissant à désarmer lui-même la garde nationale, qui n'eût jamais consenti à rendre ses armes. Il n'eût pu les lui enlever qu'en appelant les

Prussiens à prendre entière possession de Paris. Mais M. Jules Favre, chargé de défendre les droits et l'honneur d'une ville qui venait de résister pendant quatre mois, considérait, au contraire, comme le premier de ses devoirs d'en écarter l'ennemi. Les raisons qu'il donna contre le désarmement de la garde nationale amenèrent encore M. de Bismarck à céder sur ce point. Se servant alors des remarques sur le péril que courrait l'ordre public, il demanda qu'on lui laissât trois divisions armées, pour assurer la tranquillité. M. de Bismarck n'accorda, d'après l'avis du général de Moltke, qu'une seule division, qui, avec la gendarmerie et la police, devait faire de 16 à 18 000 hommes.

M. Jules Favre revint à Paris le 24 au soir. Ses collègues du gouvernement l'attendaient avec anxiété; les conditions obtenues leur parurent admissibles; plusieurs les trouvèrent même relativement favorables<sup>1</sup>. Il retourna dès le lendemain matin à Versailles. Chaque soir il revenait à Paris, soumettait les propositions au gouvernement et repartait le lendemain, pendant que M. de Bismarck, de son côté, voyait l'Empereur et le général de Moltke, pour obtenir leur adhésion aux clauses nouvelles ou modifiées qu'il arrêtait. Le 25, on fixa la contribution de guerre imposée à la ville de Paris. La veille, M. de Bismarck avait réclamé un milliard, sous prétexte qu'elle était un tel personnage que sa rançon ne saurait être moindre. M. Jules Favre, en communiquant cette demande au gouvernement, fut autorisé à donner 500 millions. Revenu à Versailles, il offrit 100 millions et transigea définitivement pour 200.

M. Jules Favre était laissé seul à conduire une négociation s'étendant à des questions militaires hors de sa compétence; il en avait fait la remarque dès le 25, afin qu'on lui adjoignît un général. La difficulté était d'en trouver un qui consentit à se rendre auprès de l'en-

1. Rapport de M. Chaper (notes Dréo), p. 148.

nemi. Le général Trochu choisit le général de Beaufort d'Hautpoul, pour avoir autrefois participé à des missions diplomatiques. Il n'obéit qu'en pleurant, et la surexcitation du patriotisme lui fit tenir à Versailles un langage tellement cassant que M. Jules Favre dut, le soir même, demander un autre auxiliaire. Le 28, il emmena le général de Valdan, chef d'état-major du général Vinoy, qui arrêta les clauses militaires de l'armistice : l'armée de Paris conserverait ses drapeaux, mais remettrait ses armes; les Allemands occuperaient les forts; les canons des remparts, démontés de leurs affûts, seraient renversés sur le chemin de ronde.

Lorsqu'il fallut tracer la ligne de partage aux armées que l'armistice immobiliserait en province, M. Jules Favre et le général de Valdan, sans nouvelles du dehors, se trouvèrent à la merci du vainqueur. La règle, en pareil cas, est de laisser aux belligérants leurs positions respectives, mais cette fois les Allemands s'octroyèrent des territoires qu'ils n'occupaient point. Au nord, ils acquirent ainsi la place d'Abbeville<sup>1</sup>; en Normandie, ils s'étendirent dans la Seine-Inférieure et le Calvados; au sud de la Loire, ils gagnèrent une partie des départements d'Indre-et-Loire et du Loiret, et les lignes du Cher et de la Vienne<sup>2</sup>. Cette dernière perte allait devenir d'autant plus sensible qu'au moment même, le général Pourcet, à la tête du 25<sup>e</sup> corps, s'avançant de ce côté, avait repris le faubourg de Blois. Dans l'Est, M. de Bismarck demandait la place de Belfort, qui, disait-il, ne pouvait résister plus de dix jours. M. Jules Favre, privé de renseignements, se refusait à la livrer. On avait fondé à Paris de si grandes espérances sur le succès de Villersexel, que M. Jules Favre inclinait encore à croire l'armée de l'Est victorieuse. M. de Bismarck la représentait, au contraire, comme battue et entourée, sur le point de se réfugier en Suisse; il déclara-

1. Général Faidherbe, *Campagne de l'armée du Nord*, p. 69.

2. De Freycinet, *La guerre en province*, p. 319.

rait, du reste, que, les lignes télégraphiques étant coupées dans l'Est, il ne pouvait renseigner sur la position des armées. Dans cette incertitude, on convint d'exclure provisoirement de l'armistice Belfort et les trois départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or. MM. de Bismarck et Jules Favre, enfin d'accord, signèrent la convention d'armistice le samedi 28 janvier, à dix heures du soir<sup>1</sup>.

M. de Bismarck avait, dès le 26, jugé la négociation assez avancée pour proposer d'interrompre les hostilités autour de Paris. A minuit, le 26 janvier, la ville assiégée tirait le dernier coup de canon. Au moment où Paris cessait sa résistance, toutes ses défenses étaient encore debout. Les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, qui avaient supporté au sud la canonnade de l'ennemi, quoiqu'ils eussent beaucoup souffert, n'en continuaient pas moins à riposter. Ils étaient soutenus en arrière par les batteries de l'enceinte, leurs garnisons réparaient la nuit les dégâts subis et rien ne faisait encore prévoir qu'ils dussent succomber<sup>2</sup>. Les forts de la Briche et de la Double-Couronne, à Saint-Denis, exigus et soumis au feu plongeant des hauteurs voisines, étaient, de tous les ouvrages, les plus menacés. Ils subissaient, depuis quelques jours, un bombardement violent<sup>3</sup> auquel leur artillerie répondait mal ; l'ennemi avait commencé contre eux des travaux d'approche ; cependant leur chute eût pu être longtemps retardée.

Le 29 janvier, les Allemands occupèrent les forts et les ouvrages extérieurs, sauf le château de Vincennes. Les garnisons des forts et toutes les troupes rentrèrent dans la ville.

M. Jules Favre, pendant la négociation, avait eu grand soin de taire que Paris subit la famine. On avait si bien différé l'ouverture des pourparlers, qu'à mesure que la

1. Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale*, t. I, p. 408.

2. Général Vinoy, *L'armistice et la Commune*, p. 38.

3. Amiral La Roncière, *La marine au siège de Paris*, p. 384.

discussion de l'armistice se prolongeait, on en était venu à craindre sérieusement le manque de vivres. M. Jules Favre, aussitôt l'armistice signé, révéla ses inquiétudes. M. de Bismarck offrit tout de suite les farines dont l'armée allemande pouvait disposer, ce qui fournit à la ville un jour et demi de vivres, et devint ainsi un secours important. Il permit en outre que le ravitaillement s'effectuât sans délai, en modifiant la clause de l'armistice qui le renvoyait après le désarmement de l'enceinte et de la garnison. Les Compagnies de chemins de fer se hâtèrent de réparer leurs lignes; des denrées avaient été accumulées au dehors par le commerce, en prévision des immenses besoins que Paris éprouverait sûrement à la fin du siège. Le ravitaillement put donc commencer plus tôt qu'on ne l'avait supposé. Dès le 3 février, un train de vivres arrivait par la ligne d'Orléans. Le 4, la ligne du Nord amenait des provisions, que la ville de Londres offrait aux habitants de Paris. A partir de ce jour, la famine cessa et l'alimentation reprit peu à peu son cours régulier.

La nouvelle de l'armistice fut transmise à Bordeaux, le 29 janvier au matin, par un télégramme de M. Jules Favre à la Délégation<sup>1</sup> : « Nous signons aujourd'hui un traité avec M. le comte de Bismarck. Un armistice de vingt et un jours est convenu. Une assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 15 février. Faites connaître cette nouvelle dans toute la France. Faites exécuter l'armistice et convoquez les électeurs pour le 8 février. Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux. » Le 30 janvier, à deux heures de l'après-midi, la Délégation n'avait reçu à Bordeaux aucun nouvel avis et l'envoyé annoncé n'apparaissait point; aussi M. Gambetta télégraphiait-il à M. Jules Favre, pour obtenir des renseignements complémentaires indispensables. Sa dépêche, transmise par Versailles, fut donnée à M. de Bismarck, qui répondit lui-

1. Crémieux, *Gouvernement de la Déf. nat.*, 1<sup>re</sup> partie, p. 88.

même : « Votre télégramme à M. Jules Favre, qui vient de quitter Versailles, lui sera remis demain à Paris. A titre de renseignement, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit : l'armistice conclu durera jusqu'au 19 février. » Puis, il faisait connaître la démarcation tracée aux armées belligérantes, et disait : « Les hostilités continuent devant Belfort et dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, jusqu'à entente. » Il terminait par les clauses de la reddition de Paris.

Les rapports entre le gouvernement de Paris et la Délégation de Bordeaux avaient pris depuis quelque temps une certaine aigreur. On cherchait des deux parts à alléger sa responsabilité, en surchargeant celle de l'autre. Paris attribuait sa chute au manque de secours, Bordeaux reprochait à Paris de laisser écraser les armées en campagne, en ne sachant pas retenir sous ses murs un assez grand nombre d'ennemis. Une dernière cause de désaccord avait été le jugement différent formé à Paris et à Bordeaux, sur l'intérêt de participer à la Conférence de Londres. Dans ces circonstances, l'annonce d'un armistice et d'élections résolu en dehors de la Délégation ne pouvait manquer d'être mal accueillie par elle. Les républicains en province se sentaient d'ailleurs doublement atteints, comme patriotes et comme hommes de parti. Les grandes villes s'abandonnaient à une sorte de fureur, qui troublait leur jugement. Les partisans de la guerre à outrance, à la suite de M. Gambetta, persistaient donc, même Paris tombé, à croire la résistance possible; ils se promettaient toujours de lasser l'ennemi et de finir par le repousser. L'armistice amenait les élections; les républicains de Bordeaux voulaient les renvoyer après la victoire, qu'ils espéraient obtenir, certains qu'autrement elles leur seraient défavorables. A voir ainsi toutes leurs combinaisons détruites à Paris, M. Gambetta et les siens se remplissaient de colère. Le télégramme de M. de Bismarck, les surprenant dans ces dispositions, les exaspéra.

M. Jules Favre avait transmis la nouvelle de l'armistice

sans détails. M. de Bismarck apprenait quels agrandissements il s'était assurés, en traçant la ligne de démarcation aux armées. En même temps parvenaient à Bordeaux les plaintes des généraux, contraints de céder des territoires encore libres. M. Gambetta, dans l'ignorance où M. Jules Favre le laissait d'aucune exception, avait naturellement étendu la suspension d'armes aux départements de l'Est. Il était informé après coup, par M. de Bismarck, que les hostilités s'y poursuivraient, et il recevait des télégrammes du général Clinchant, qui déclarait que l'ennemi, ayant continué de marcher, pendant qu'au contraire lui s'arrêtait sur l'avis de l'armistice, l'armée de l'Est en retraite avait perdu un temps précieux. Puis arrive la nouvelle que, coupée de toutes parts, elle a dû se réfugier en Suisse. On se faisait à Bordeaux de grandes illusions à son sujet, on ignorait la véritable position des ennemis à sa poursuite ; le dire du général Clinchant, qui expliquait la catastrophe par le temps d'arrêt dû à l'annonce de l'armistice, fut donc accepté comme exact. La douleur de M. Gambetta, en apprenant la perte de cette armée, fut immense ; mais alors son indignation déborda contre ceux auxquels il l'attribuait. Comment ! ce gouvernement, dont la conduite militaire avait paru si molle, tombé prisonnier de l'ennemi, signait un armistice, abandonnait des territoires non occupés, oubliait une armée et amenait sa ruine ! Évidemment, il avait pensé que, Paris rendu, la France cesserait toute résistance. Mais M. Gambetta et son entourage ne l'entendaient point ainsi. On pouvait, selon eux, continuer à se défendre, même sans Paris, et l'on devait persister à s'armer pendant l'armistice, pour reprendre ensuite la lutte, dans les meilleures conditions possibles. Au lieu de cela, la suspension d'armes, telle qu'elle se produisait, devenait une nouvelle cause d'affaiblissement. M. Gambetta, dans sa colère, fit paraître une proclamation où, dénonçant « la coupable légèreté » du gouvernement de Paris, il excitait la nation à se mettre à même de poursuivre la guerre, quoi qu'il arrivât.

Il déclara enfin à la Délégation qu'il n'accepterait l'armistice et ne convoquerait les électeurs qu'à condition de prendre des sûretés contre les hommes du régime déchu. La pensée de frapper d'inéligibilité les serviteurs de l'Empire lui était d'ailleurs présente depuis longtemps. Il l'avait manifestée, dans les Conseils du gouvernement à Paris<sup>1</sup>, et depuis à Bordeaux<sup>2</sup>, chaque fois qu'on avait traité la question électorale. Ses collègues de la Délégation éprouaient, il est vrai, de grandes répugnances à empiéter sur la souveraineté du suffrage universel, en créant des catégories d'inéligibles, mais la démission dont il les menaçait leur faisait appréhender la guerre civile. Sa retraite, dans l'état troublé des grandes villes, devait les laisser sans force pour se maintenir. Comment alors procéder aux élections? Que deviendrait même l'armistice? MM. Crémieux et Glais-Bizoin consentirent donc à signer les décrets que M. Gambetta leur présentait; l'amiral Fourichon, quoiqu'il eût résisté tout autrement qu'eux, donna lui aussi sa signature<sup>3</sup>. Les décrets furent affichés sur les murs de Bordeaux et insérés au *Moniteur*, le 1<sup>er</sup> février. Ils déclaraient inéligibles les hommes appelés aux fonctions de ministres, de sénateurs, de conseillers d'État, de préfets ou investis de la candidature officielle aux élections législatives, depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870. Ils excluaient encore les membres des familles ayant régné sur la France depuis 1789. Les bulletins qui porteraient les noms des inéligibles, considérés comme nuls, n'entreraient point dans le recensement des votes; cependant ils seraient annexés aux procès-verbaux des opérations électorales.

Quelques heures après l'affichage des décrets, M. Jules Simon, choisi par le gouvernement de Paris pour se rendre auprès de la Délégation, arrivait à Bordeaux avec MM. La-

1. Jules Simon, *Enquête parlementaire*, t. I, p. 505.

2. Amiral Fourichon, *ibid.*, t. I, p. 637.

3. Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 210.

vertujon et Liouville. La nécessité d'obtenir un laissez-passer de M. de Bismarck, des arrêts sur les chemins de fer rompus, les avaient longtemps retardés. M. Jules Simon avait été nommé ministre de l'intérieur, pour remplacer M. Gambetta, qui ne conserverait que le ministère de la guerre. Il était investi des pouvoirs les plus étendus et muni du décret réglementaire des élections rendu à Paris le 29 janvier : la loi de 1849 était remise en vigueur, qui composait l'Assemblée nationale de 750 membres, élus au scrutin de liste par département ; tous les citoyens français jouissant de leurs droits civils et politiques étaient indistinctement éligibles.

Dans le Conseil, réuni à son arrivée, M. Jules Simon demanda que le décret qu'il apportait fût déclaré exécutoire par la Délégation, qui, elle-même, retirerait son décret sur les inéligibilités. M. Gambetta s'y refusa absolument, et, au cas où l'on prétendrait l'y contraindre, offrit de nouveau sa démission. Ses collègues, sans tenir en principe à la clause des inéligibilités, prirent cependant parti pour lui ; ils croyaient plus que jamais que sa retraite amènerait des troubles profonds. D'ailleurs la prétention de faire prévaloir, d'emblée, un décret rendu à Paris, par un gouvernement prisonnier de l'ennemi et sans nouvelles du dehors, contre une mesure de la Délégation, qui depuis quatre mois gouvernait la province, leur paraissait excessive. Ils eussent voulu que M. Jules Simon entrât, comme simple membre, dans le Conseil qui se tenait et qu'après examen on décidât à la majorité des voix.

Le décret sur les inéligibilités était promptement parvenu à M. de Bismarck. Il le jugeait contraire à la clause de l'armistice, qui garantissait la libre nomination de l'Assemblée appelée à décider de la paix ou de la guerre, et il se hâtait d'en informer M. Gambetta, en lui envoyant une protestation. Les républicains de Bordeaux prirent cette démarche pour une insulte et une ingérence de l'étranger intolérables. M. Gambetta inséra la pro-

testation au *Moniteur*, accompagnée d'un commentaire indigné, où il appelait la nation à se révolter contre l'outrage.

Les journalistes ennemis de la République ou simplement conservateurs, depuis longtemps unanimes à demander les élections et à combattre M. Gambetta, avaient, de leur côté, rédigé une protestation contre la clause des inéligibilités. Lorsqu'ils apprirent que M. Jules Simon apportait un décret contraire à celui de la Délégation, ils le lui demandèrent. Il en donna copie. Cet incident accrut encore la colère des républicains de Bordeaux. En lutte avec des ennemis de toute sorte, non seulement ils se voyaient obligés de faire les élections à un moment défavorable, mais le gouvernement de Paris, annulant la clause des inéligibilités, leur ôtait les armes dont ils croyaient avoir besoin; de plus il semblait qu'il eût envoyé un de ses membres soutenir personnellement leurs adversaires. M. Jules Simon avait beau répudier toute entente avec les journalistes venus le trouver, expliquer qu'il devait assurer la publicité de son décret par toutes les voies indistinctement, la communication faite à des feuilles hostiles n'en paraissait pas moins aux républicains une véritable trahison. Il produisit alors un décret spécial qui lui conférait les pouvoirs les plus étendus. La Délégation refusa d'en tenir compte. Le désaccord s'accrut: la Délégation maintenant son propre décret sur les élections et résolue à supprimer celui de Paris, et M. Jules Simon déclarant qu'il exécuterait les ordres du gouvernement, quelles que fussent les résistances. Les journaux qui insérèrent le décret obtenu de M. Jules Simon furent saisis par le directeur de la sûreté, M. Ranc. M. Jules Simon afficha son décret, avec une proclamation. M. Gambetta fit enlever les affiches.

A mesure que le conflit s'envenimait, l'inquiétude croissait en ville. Bordeaux, siège du gouvernement, avait vu accourir une foule d'agitateurs et d'aventuriers, qui se fussent facilement prêtés à des actes de vio-

lence<sup>1</sup>. Des députations survenaient de diverses villes, recommandant à M. Gambetta de ne point céder et de poursuivre la guerre à outrance. Dans cette extrémité, les membres de la Délégation firent partir M. Crémieux, pour conférer avec le gouvernement de Paris. M. Jules Simon avait lui-même renvoyé M. Liouville à Paris. D'ailleurs, M. de Bismarck s'était empressé de se plaindre à M. Jules Favre du décret sur les inéligibilités. Il lui communiquait la protestation qu'il transmettait à Bordeaux, et lui disait que les actes de M. Gambetta, suivis d'effet, pourraient amener la rupture de l'armistice. Le gouvernement s'était tout de suite résolu à briser la résistance de la Délégation. Il sursoyait seulement à prendre ses mesures, jusqu'au reçu du décret et des proclamations de Bordeaux<sup>2</sup>. M. Liouville arrivait presque aussitôt avec les textes attendus. Le gouvernement rendait alors un nouveau décret, pour confirmer son décret réglementaire des élections du 29 janvier et annuler celui de la Délégation sur les inéligibilités. Il envoyait à Bordeaux trois de ses membres : MM. Arago, Pelletan, Garnier-Pagès, soutenir M. Jules Simon. Enfin, comme il voulait prévoir le cas où M. Gambetta, refusant de céder, l'emporterait à Bordeaux, il convint de se transporter alors à Poitiers et d'y réunir l'Assemblée<sup>3</sup>.

Les trois membres du gouvernement partis de Paris se croisèrent à Vierzon avec M. Crémieux, qui s'arrêta et revint avec eux à Bordeaux. M. Gambetta, lorsqu'il connut le nouveau décret de Paris, annulant en termes exprès la clause des inéligibilités, cessa de résister. Il persista seulement à donner sa démission, qui fut acceptée. M. Jules Simon avait été désigné à Paris pour prendre le ministère de l'intérieur ; mais les membres du gouvernement, réunis à Bordeaux, choisirent M. Arago, resté étranger au conflit

1. Fourcand, *Enquête parlementaire*, t. II, p. 552.

2. Rapport de M. Chaper (notes Dréo), p. 181.

3. *Ibid.*, p. 184.

survenu. M. Gambetta, en se retirant, invita les préfets, par une circulaire, à se conformer aux ordres de son successeur. M. Arago fit tout de suite savoir que la souveraineté du suffrage universel ne subirait aucune atteinte, et l'élection des députés à l'Assemblée nationale put avoir lieu au jour fixé, le 8 février.

Les déclarations belliqueuses de M. Gambetta, en inquiétant l'état-major prussien, à Versailles, avaient empêché de régler certains détails de l'armistice. M. de Bismarck, rendu très exigeant, avançait un moment des prétentions inacceptables, telles que de ne pas reconnaître au général Garibaldi et à son armée la qualité de belligérants. Aussitôt que M. Gambetta se fut retiré, il devint facile, et accorda à M. Jules Favre, qui réclamait une durée plus grande de l'armistice, une légère prolongation, avec promesse d'une nouvelle, l'Assemblée réunie.

Il restait toujours à suspendre les hostilités dans l'Est et à y tracer une démarcation aux armées. M. Gambetta, tenu dans l'ignorance de l'exception qui atteignait les départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, avait représenté l'armistice comme applicable à l'armée de l'Est et aux armées en face d'elle. L'annonce d'une suspension d'armes arrivait le 29<sup>1</sup>, dans l'après-midi, au général Clinchant, comme une faveur inespérée du sort. Son armée était à ce moment concentrée à Pontarlier, sans vivres<sup>2</sup>; elle venait, à Chaffois et à Sombacourt, de subir de graves échecs et de perdre 4000 hommes, 2 généraux et 12 canons. Elle ne conservait de trait d'union avec la France que la route de Mouthe, sur l'extrême frontière, entre les montagnes. Elle n'eût certes pu s'échapper par cette unique voie, dans la neige, en tenant tête à la fois aux ennemis qui, au nord de Pontarlier, la serraient de près, et à ceux qui, au sud, arrivaient lui couper la retraite. L'avant-garde du général de Manteuffel, en marche

1. Beauquier, *Les dernières campagnes dans l'Est*, p. 192.

2. *Ibid.*, p. 192.

vers la frontière suisse, au sud, tenait déjà les Planches le 29 au soir<sup>1</sup>. Et comme Fonceine-le-Bas, où la route de Mouthe pouvait être interceptée, se trouvait plus rapprochée des Planches que de Pontarlier, les Allemands, s'avancant des Planches, devaient à coup sûr fermer le passage aux Français partant de Pontarlier. Aussi toute la conduite du général Clinchant indique-t-elle qu'il jugeait impraticable de se maintenir en France. Les positions prises autour de Pontarlier, sur lesquelles, arrivé le 28, il reste immobile le 29<sup>2</sup>, révèlent avant tout le soin d'assurer ses communications avec la Suisse, son seul refuge, et déjà des groupes de soldats traversaient la frontière<sup>3</sup>. Mais, si l'armée de l'Est n'eût pu utiliser la route de Mouthe, pendant que les Allemands continuaient à s'avancer, une suspension d'armes lui eût permis d'y défilier à loisir et, par là, de demeurer en France. Aussi le général Clinchant, dès qu'il eut reçu la nouvelle de l'armistice, s'empressa-t-il de la communiquer aux généraux ennemis, avec injonction de s'arrêter. Ils lui répondirent que la région de l'Est était exceptée et bientôt cet avis lui fut confirmé de Bordeaux même. Puisque l'armistice ne venait pas le sauver, il n'avait plus qu'à passer en Suisse.

D'accord avec le général Herzog, commandant l'armée suisse, l'armée de l'Est, en touchant le territoire neutre, dut remettre ses armes et son matériel, qui seraient plus tard rendus à la France; soldats et officiers resteraient internés jusqu'à la paix. L'armée partit de Pontarlier dans la nuit du 31 janvier; sa marche fut protégée par le général Billot, qui livra un vigoureux combat d'arrière-garde à la Cluze, près du fort de Joux. 15 000 hommes environ, partis en avant sur la route de Mouthe et les sentiers de montagne, se maintinrent seuls en France et furent

1. Wartensleben, *Operationen der Sud-armée*, p. 64.

2. Général Clinchant, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 318.

3. Davall, *Rapport rédigé par ordre*, etc., p. 31.

ramenés à Lyon par le général Cremer<sup>1</sup>. 90 000 hommes passèrent la frontière, affamés, épuisés par les bivouacs dans la neige, et presque tous atteints d'une toux sèche et continue. En Suisse, ils excitèrent la plus profonde sympathie, un accueil touchant leur fut fait, la population s'empessa autour d'eux; les dons, les offrandes, les secours de tout genre leur furent prodigués et vinrent terminer leurs souffrances.

Les Prussiens, après avoir refoulé en Suisse le général Clinchant et son armée, profitaient de ce que les hostilités devaient continuer dans l'Est, pour s'y étendre à leur gré. L'obstacle à la généralisation de l'armistice avait été la reddition de Belfort, que M. Jules Favre avait refusée; mais, lorsque les départements de l'Est se trouvèrent sans défense, il fallut bien, pour les protéger, consentir aux demandes de l'ennemi. D'ailleurs les nouvelles reçues ne permettaient plus de s'y soustraire. Les assiégeants, maîtres des Hautes et Basses-Perches, avaient pu, à partir du 8 février, diriger directement leur attaque contre le château et le corps même de Belfort. Le colonel Denfert, sans rien écouter, poursuivait sa défense; cependant la supériorité de l'artillerie ennemie était devenue très grande, il avait lui-même presque épuisé ses projectiles. Le moment allait donc venir où la place succomberait. M. Picard se rendit à Versailles, le 13 février<sup>2</sup>. Il offrit de remettre Belfort, à condition qu'on généralisât l'armistice et que la garnison sortit librement. Après une certaine résistance du général de Moltke qu'il fallut vaincre, M. de Bismarck accepta cette offre. Le 15 février, une convention additionnelle, signée à Versailles, étendait l'armistice à toute la région de l'Est. Le colonel Denfert avait été informé, le 13 février, de la reddition de Belfort consentie par son gouvernement. Il refusa d'admettre comme probante la dépêche transmise par l'ennemi, qui lui apportait la nou-

1. Le général Cremer, *Ses opérations militaires*, p. 103.

2. Général de Valdan, *Enquête parlementaire*, t. III, p. 183.

velle<sup>1</sup>. Ce ne fut que lorsqu'il eut obtenu d'envoyer un de ses officiers sur le territoire neutre, à Bâle, correspondre avec son gouvernement et que la confirmation de la première dépêche lui fut parvenue par cette voie, qu'il cessa enfin sa résistance. Les 17 et 18 février, la garnison de Belfort sortait avec les honneurs de la guerre, emportant ses armes, ses bagages et les archives de la place. Elle franchissait la zone d'occupation, marquée à l'ennemi par l'armistice, et rentrait sur le territoire français libre, par les vallées de l'Ain et du Rhône.

Pendant ce temps, l'Assemblée nationale s'était réunie à Bordeaux. Elle tenait sa première séance au Grand-Théâtre le 13 février, sous la présidence de M. Benoît-d'Azy, président d'âge. M. Jules Favre, à la tribune, déposait les pouvoirs du gouvernement de la Défense nationale :

« Messieurs,

« Je remplis un devoir qui m'est particulièrement doux, en déposant les pouvoirs du gouvernement de la Défense nationale entre les mains des représentants du pays. Depuis que les membres du gouvernement ont été chargés du fardeau qu'ils ont accepté, ils n'ont eu d'autre désir que de voir arriver le jour où ils pourraient se trouver en face des mandataires du peuple. Ils y sont dans les circonstances les plus douloureuses; mais, grâce à votre patriotisme, grâce à l'ardeur de tous, nous réussirons à bander les plaies de notre chère patrie et à reconstituer son avenir. C'est à vous, messieurs, qu'appartient cette grande œuvre. Quant à nous, nous ne sommes plus rien, si ce n'est vos justiciables, prêts à répondre de tous nos actes. En attendant, je dépose sur le bureau de l'Assemblée la déclaration suivante : *Les membres du gouvernement*

1. Thiers et de la Laurencie, *La défense de Belfort*, p. 409.

*de la Défense nationale ont l'honneur de déposer leurs pouvoirs entre les mains du président de l'Assemblée nationale. Ils resteront à leur poste, pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, jusqu'à ce qu'ils en aient été régulièrement relevés. »*

## CHAPITRE IX

### LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE A LA FIN DE LA GUERRE

Les efforts de la France après Sedan, pour repousser l'invasion allemande, ont échoué. Non que l'énergie déployée eût laissé à désirer, l'acharnement à soutenir une lutte désespérée et la rapidité mise si longtemps à combler les vides n'eussent pu être plus grands. Si la France est restée vaincue, c'est qu'elle a poursuivi la guerre dans des conditions trop désavantageuses. Après la perte totale de son établissement militaire, elle ne pouvait, avec des troupes improvisées, battre l'armée allemande aguerrie et victorieuse. Les désastres de Sedan et de Metz, en engloutissant plus de trois cent mille hommes, lui ont enlevé une grande part de sa population réellement apte au service militaire, alors que le nombre à mettre en ligne était un élément de succès décisif. Les nations envahies compensent généralement l'imperfection de leurs levées par une grande supériorité numérique; mais cet avantage manquait cette fois à la France, qui, privée de tant d'hommes, avait à repousser des armées immenses. Elle ne possédait du reste aucune de ces particularités de sol et de climat qui sont fatales à des envahisseurs; elle offrait au contraire, par sa richesse, sa population dense, ses voies de communication nombreuses, toutes facilités à l'ennemi de vivre et de se répandre. La défense

nationale a donc été entreprise dans de telles conditions que le succès en était impossible.

D'ailleurs, si les Français ont pu se promettre de repousser l'invasion, en continuant la guerre après Sedan, ce n'est cependant pas par calcul qu'ils ont agi, leur détermination a été alors instinctive. Ils ont rejeté la paix sans délibérer, aux conditions où elle leur était offerte. Et l'acte, au point de vue de l'avantage moral, s'est trouvé juste. Il semblait, après Sedan, que la France fût à tout jamais abîmée. L'Empire, en déclarant la guerre, s'était rendu odieux, sa chute n'inspirait dans le monde aucune pitié. Dépassant le gouvernement impérial, on étendait le dédain à la France tout entière. Eh quoi ! disait-on, finir par de telles défaites, après avoir si longtemps prétendu posséder des facultés militaires spéciales ! En outre, la nation vaincue sur les champs de bataille, comment se relèverait-elle par ailleurs ! Depuis vingt ans sa forme politique est en arrière de celle des peuples voisins. Si elle n'avait gardé de ses éléments de grandeur que la prépondérance militaire et qu'elle la perde aussi, c'est que l'heure de son affaissement définitif a sonné.

On commence à revenir de cette opinion, lorsque surgit un nouveau régime, constitué par l'élite, qui avait défendu sans se lasser les droits populaires et les libertés politiques. La partie intelligente et progressive de la nation reprenait donc l'ascendant, les aspirations nobles n'avaient été que momentanément étouffées. Puis les sympathies se réveillent, lorsqu'on voit tous les partis s'accorder à poursuivre la plus inégale des luttes. Ces Français, qu'on avait pu croire dégénérés et désormais impropres à la guerre, se montraient prêts à tout subir, pour défendre leur sol et sauvegarder leur honneur. La France se relevait donc, aux yeux du monde, par son courage dans le malheur, par sa détermination de poursuivre à tout risque une défense devenue juste et noble ; et les sympathies allaient d'autant plus vers elle que l'Allemagne, à son tour, abusait de la victoire.

Les Allemands avaient été pris d'un véritable délire au spectacle de leur grandeur nouvelle. Pour s'expliquer leur ivresse et leur conduite du moment, il faut se rappeler les longues souffrances de leur patriotisme. Jamais jusqu'alors ils n'avaient été rassemblés en corps de nation. Où est, demandait-on, la patrie de l'Allemand? Arndt avait répondu : Partout où l'on parle allemand ; mais à ce vaste espace, ni l'ancien Saint-Empire romain, ni la moderne Confédération germanique n'avaient donné d'organisation unitaire et de gouvernement effectif. L'Allemagne demeurait toujours fractionnée en un grand nombre d'États, régis par des princes indépendants. Il n'est guère de moment dans l'histoire où, par leurs caprices, leurs abus de pouvoir, quelques-uns de ces princes n'aient fait souffrir leurs sujets ; et encore les dommages qu'ils infligeaient à l'intérieur, étaient-ils faibles, en comparaison de ceux qu'ils attiraient du dehors. C'était le plus souvent à l'appel de quelque souverain, par une alliance nouée avec un petit État, que l'étranger s'immisçait dans les affaires allemandes, pour y entretenir la division et la faiblesse.

Cependant tout ce qui leur manquait, en fait de sécurité domestique et d'influence extérieure, les Allemands le voyaient possédé par la France. Le spectacle d'un voisin jouissant des biens qui font vainement l'objet de vos désirs, suffit à faire naître la convoitise et l'envie, et ainsi était-il advenu dans ce cas. A ces sentiments se joignait la rancune d'anciens dommages subis. Les nations européennes n'ont jamais, entre elles, connu l'équité ; toutes, lorsqu'elles ont eu la prépondérance, en ont sans scrupule abusé. Depuis des siècles, lorsque la France faisait la guerre, elle devait à sa force et à sa concentration de la porter hors de ses frontières. Pendant les guerres de Trente Ans, de Louis XIV, de Sept Ans, de la Révolution et de l'Empire, l'Allemagne avait servi de champ de bataille à l'Europe, et la France se trouvait parmi les nations qui l'avaient le plus souvent foulée. A ces causes d'inimitié s'en ajoutait une plus profonde encore, dont il faut

tenir grand compte, si l'on veut tout à fait s'expliquer l'afflux de haine qui se fait maintenant jour en Allemagne contre la France; c'est l'infériorité, non pas seulement nationale, mais personnelle, dans laquelle individuellement, comme homme, l'Allemand était tenu à l'égard du Français<sup>1</sup>.

La France avait eu sa floraison littéraire aux dix-septième et dix-huitième siècles; elle avait alors fait la conquête intellectuelle de l'Europe, avait répandu partout sa langue, était devenue l'institutrice des mœurs, l'arbitre du goût. Lorsque, plus tard, l'Allemagne développa son propre génie littéraire, elle substitua sur son sol sa langue et sa littérature à celle de la France, mais elle ne parvint jamais à exercer à son tour une influence universelle, et surtout elle ne produisit rien d'analogue à la politesse et à l'élégance, développées à la cour de Louis XIV et dans les salons parisiens du dix-huitième siècle. Aussi, du fait de ses avantages, comme homme d'une culture plus ancienne, plus connue et plus raffinée, le Français ne cessait-il d'affirmer sa prééminence et de la faire sentir à l'Allemand. A ce premier sentiment de supériorité est venue s'ajouter, chez le Français, la croyance à des vertus militaires sans égales. C'est cette opinion, engendrée par les guerres de Louis XIV et les campagnes de Napoléon, qui a définitivement amené la France à se donner pour une nation privilégiée, la « grande nation, » et qui partout a fait prendre individuellement au Français le ton et l'allure d'un dominateur. Il est vrai qu'en Allemagne, l'élégance française passait pour une corruption à mépriser, que l'orgueil militaire, l'amour de « la gloire » du Français étaient présentés comme un reste de barbarie. Ce dédain n'existait qu'en apparence. Au fond, la supériorité reconnue du voisin, comme homme du monde et comme

1. Voyez entre autres : Ludwig Bamberger, *Zur naturgeschichte der krieges*, p. 91. — Karl Hillebrandt, *Frankreich und die Franzosen*, p. 361. — Friedrich von Hellwald, *Culturgeschichte* t. II, p. 554.

guerrier, était un tourment perpétuel. Et même à force de n'entendre vanter que leur simplicité de mœurs et leur naïveté, les Allemands avaient fini par tenir leurs vertus en peu d'estime. Ne les traitait-on pas en même temps de rêveurs, de métaphysiciens, de maîtres d'école ! Ces titres leur déplaisaient d'autant plus, qu'ils en étaient venus, après tant d'essais infructueux, à se demander s'ils pourraient jamais sortir des abstractions et s'ils ne posséderaient pas quelque infirmité, qui les laisserait éternellement dans le monde au-dessous des Français.

Soudain, en 1866, ils réalisent leur unité nationale, d'une manière éclatante, par la guerre et la victoire. Ils sont encore dans les transports, nés de leur heureuse fortune, que la France les attaque. Alors se réveillent, s'échauffent, s'exaltent tous ces sentiments de courroux, d'envie, de besoin de vengeance, d'amour-propre froissé, couvés depuis si longtemps. En un mois, ils détruisent les armées de Napoléon III et ravissent à la France sa suprématie militaire. Une si brusque grandeur, qui dépasse toutes leurs espérances, tous leurs rêves, les jette hors d'eux-mêmes. C'est une de ces secousses qui altèrent la physiologie d'un peuple, en faisant déborder certaines passions jusque-là ignorées et des traits de caractère inattendus.

Revenus de leur soi-disant bonhomie bourgeoise et de leur vieil amour des choses désintéressées, ils ont soif de butin et de conquêtes et se montrent implacables. Ils ne voient rien à reprendre, même aux bombardements de Paris et de Strasbourg, qui eussent dû leur sembler d'autant plus odieux que l'un ne pouvait amener de résultat, et que l'autre atteignait une population qu'ils disaient faire partie de leur chair et de leur sang. Cette dureté militaire longtemps spéciale à la Prusse, qui, en Allemagne même, avait causé de si vives répugnances, devenait une précieuse qualité ; tous croyaient, en se l'appropriant, s'assurer la vigueur qui avait paru leur manquer jusqu'alors<sup>1</sup>. Loin

1. F. Strauss, *Briefe an Ernst Renan*, p. 46.

que le retrait des sympathies de l'Europe, à mesure que la guerre se prolongeait, les impressionnât désagréablement, le trouble et l'effroi suscités par leurs victoires les remplissaient d'aise, leur donnant la sensation de leur force nouvelle. Ah ! on tremblait devant eux, on se plaignait de leur dureté ! Au moins on ne les traiterait plus de rêveurs et de maîtres d'école ! Leur patriotisme si longtemps contrarié, maintenant qu'il se satisfait, prend le caractère d'une passion farouche, jalouse de tout partage. Il assume cette forme rétrécie du patriotisme antique, qui ne conçoit l'amour du pays qu'accompagné de dédain envers l'étranger. Tout ce qui à l'intérieur n'est pas exclusivement national, tout ce qui, en politique ou en religion, peut avoir des affinités avec des formes analogues hors des frontières, est regardé d'un mauvais œil, tenu pour suspect, ou même dénoncé comme coupable envers la patrie allemande.

Pendant que la guerre se poursuivait, en Allemagne, les journalistes, les prédicateurs<sup>1</sup>, les hommes politiques s'élevaient contre la France, pour exiger son châtement et empêcher qu'on ne lui fit la moindre concession. Elle était dénoncée comme une nation que sa légèreté, ses vices, sa corruption avaient précipitée dans une irrémédiable décadence. Quelques socialistes, qui demandent seuls que la France républicaine soit ménagée, sont sommairement mis en forteresse, tenus coupables de lèse-patrie. L'opprimé, le vaincu a la mémoire longue et, chez lui, le souvenir des offenses se conserve vivant. Les entreprises que les Français avaient pu autrefois se permettre contre l'Allemagne, leur étaient maintenant rappelées, sans souci des dates, comme autant de dommages à réparer. Avec cette méthode d'accumuler les faits, il n'existait plus d'époques historiques et de différence de culture entre les divers âges ; le temps présent se trouvait chargé de tous les

1. Voy. Baldamus, *Literatur des deutsch-französische Kriegeres*.

crimes, vrais ou supposés, que pouvait fournir une longue suite de siècles.

Quant à eux, ils ne savaient assez s'admirer. L'idée qu'ils possèdent en propre quelque chose de plus que les autres hommes, que leur force, leur sagesse, leurs vertus sont incomparables, se fait jour de toutes parts. Et cependant, au moment où cette croyance leur venait, tout montrait au contraire sa fausseté, car les particularités se manifestant chez eux étaient les mêmes qui, en France, s'étaient produites dans des circonstances analogues. Aujourd'hui en Allemagne, comme autrefois en France, nulle retenue dans la victoire, le désir de jouir en entier des avantages présents, sans préoccupation des retours de l'avenir, et, comme conséquence, de ces blessures infligées au vaincu dont l'oubli lui devient impossible.

L'Europe, au spectacle de la guerre entre la France et l'Allemagne, avait fini par ressentir une horreur profonde. Elle s'était déshabituee de ces luttes, où les peuples se combattent jusqu'à épuisement, l'un pour la conquête, l'autre pour la vie. Dans l'histoire, toute la partie sauvage de la guerre avait été perpétuellement tenue dans l'ombre, les actions d'éclat, les batailles et les victoires avaient seules fait l'objet des récits. L'imagination, de toute antiquité, avait d'ailleurs paré la guerre de ses couleurs brillantes, elle y avait mis la « gloire », les guerriers étaient devenus des « héros », les chefs victorieux des empereurs et des demi-dieux. En dernier, la littérature et les arts français, demeurés dans la tradition du classicisme latin et éblouis par les victoires nationales, avaient tout à fait idéalisé le métier des armes. Le tableau que l'on avait sous les yeux redonnait aux choses leur vraie physionomie.

Au dix-neuvième siècle les peuples s'étaient rapprochés, le développement de la culture et de la compréhension avait élevé la moralité et adouci les mœurs. Et avec la rapidité et l'abondance jusqu'alors inconnue des nouvelles, la guerre perdait son lustre et s'avilissait. A la vue de ces scènes de carnage, de ces populations vaincues et dé-

pouillées, de ces milliers de victimes innocentes, de l'éta-  
lage que fait à côté de cela le victorieux de sa joie et de son  
insolence, les spectateurs n'éprouvaient plus qu'un pénible  
serrement de cœur. Jusqu'à ce jour, la conception de  
« l'héroïque » dans la guerre et du « héros » sur le  
champ de bataille avait été associée à un déploiement de  
force individuelle, se produisant dans une action drama-  
tique; mais les énormes armées modernes munies d'en-  
gins perfectionnés, dirigées par des généraux devenus des  
savants de cabinet, ne laissant plus place à l'imagination  
et appelant, au contraire, la raison à juger froidement,  
celle-ci se révoltait à voir les découvertes de la science,  
appliquées à un objet qui frappait d'horreur l'être sen-  
sible.

L'armée allemande ne devait donc point hériter du  
prestige poétique qui avait entouré l'armée française :  
douée à tous les yeux d'une force incomparable, elle  
n'inspirait aucune sympathie. A la fin de la guerre, l'Alle-  
magne, par la dureté montrée au vaincu, avait perdu une  
partie de sa bonne renommée, et cette sérénité majes-  
tueuse, qu'on s'était plu à lui attribuer, en étendant  
à la nation entière les qualités personnelles du grand  
Goethe.

---

# INDEX

DES

## OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS

---

- CHERBULIEZ. *L'Espagne politique*. Paris, Hachette, 1874.
- BENEDETTI. *Ma mission en Prusse*. Paris, Plon, 1871.
- DUC de GRAMONT. *La France et la Prusse avant la guerre*. Paris, Dentu, 1872.
- LOUIS SCHNEIDER. *L'empereur Guillaume. Souvenirs intimes revus et annotés par l'Empereur*. Paris, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, 1888.
- ALFRED DARIMON. *Notes pour servir à l'histoire de la guerre de 1870*. Paris, Paul Ollendorff, 1888.
- Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Déposition des témoins*. Paris, Germer-Baillière.
- ÉVARISTE BAVOUX. *Chislehurst-Tuileries*. Paris, Dentu, 1873.
- JULIAN KLACZKO. *Deux chanceliers, le prince Gortchakoff et le prince de Bismarck*. Paris, Plon, 1876.
- Général CHANGARNIER. *Un mot sur le projet de réorganisation militaire*. Paris, Dentu, 1867.
- Général SUZANNE. *L'artillerie avant et depuis la guerre*. Paris, Hetzel, 1872.
- La guerre franco-allemande de 1870-71, redigée par la section historique du grand état-major prussien*. Paris, Dumaine.
- Général DUCROT. *Wissembourg*. Paris, Dentu, 1873.
- Général de FAILLY. *Opérations et marches du 5<sup>e</sup> corps*. Bruxelles, Lebègue, 1871.
- Lieutenant-colonel FAY. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*. Paris, Dumaine, 1871.
- ÉMILE DELMAS. *De Frœschwiller à Paris*. Paris, Lemerre, 1871.
- Histoire de l'armée de Châlons, par un volontaire de l'armée du Rhin*. Bruxelles, Lebègue, 1871.
- De Frœschwiller à Sedan. Journal d'un officier du 1<sup>er</sup> corps*. Tours, Hachette. Novembre 1870.
- Épisodes de la guerre de 1870 et du blocus de Metz, par l'ex-maréchal Bazaine*. Madrid, Gaspar, 1883.

- Procès Bazaine. Rapport du général de Rivière.* Paris, Dentu, 1873.
- Général FROSSARD *Rapport sur les opérations du 2<sup>e</sup> corps de l'armée du Rhin.* Paris, Dumaine, 1872.
- Maréchal BAZAINE. *L'armée du Rhin.* Paris, Plon, 1872.
- JULES CLARETIE. *La France envahie.* Paris, Georges Barba, 1871.
- De MEISSAS. *Journal d'un aumônier militaire.* Paris, Douniol, 1872.
- Souvenirs du général Jarras.* Paris, Plon, 1892.
- Papiers secrets et correspondance du second Empire.* Paris, édition Ghio, 1873.
- Metz, campagnes et négociations,* par un officier supérieur de l'armée du Rhin. Paris, Dumaine, 1872.
- Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan,* par un officier attaché à l'état-major général. Bruxelles, Rozez.
- Colonel BONIE. *La cavalerie française.* Paris, Amyot.
- Du PIN-CHAMBLY. *L'armée française à Metz.* Paris, Amyot, 1872.
- Comte de PALIKAO. *Un ministère de la guerre de vingt-quatre jours.* Paris, Plon, 1871.
- Général TROCHU. *L'Empire et la défense de Paris devant le jury de la Seine.* Paris, Hetzel, 1872.
- Général TROCHU. *Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale.* Paris, Dumaine, 1871.
- Prince NAPOLÉON. *La vérité à mes calomniateurs.* Paris, Dentu, 1871.
- Colonel STOFFEL. *La dépêche du 20 août 1870.* Paris, Lachaud et Burdin, 1874.
- Général de WIMPFEN. *Sedan.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1872.
- SORET. *Notes d'un volontaire au 50<sup>e</sup> de ligne.* Paris, Dentu, 1872.
- Général LEBRUN. *Guerre de 1870. Bazeilles-Sedan.* Paris, E. Dentu, 1884.
- EMMANUEL DOMENECH. *Histoire de la campagne de 1870-71 et de la 2<sup>e</sup> ambulance, dite de la Presse française.* Paris, Dentu, 1871.
- DEFOURNY, curé de Beaumont. *L'armée de Mac-Mahon et la bataille de Beaumont.* Chez l'auteur, à Beaumont-en-Argonne, 1872.
- CHARLES HABENECK. *Les régiments martyrs.* Paris, Pagnerre, 1871.
- GABRIEL MONOD. *Souvenirs de campagne. Allemands et Français.* Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.
- Prince BIBESCO. *Campagne de 1870. Belfort, Reims, Sedan.* Paris, Plon, 1872.
- Le général de Wimpffen, réponse au général Ducrot,* par un officier supérieur. Paris, Lacroix-Verbœckhoven, 1871.
- Général DUCROT. *La journée de Sedan.* Paris, Dentu, 4<sup>e</sup> édition, 1873.
- Lettre du général Pajol sur la bataille et la capitulation de Sedan,* extraite du *Moniteur universel* du 22 juillet. Paris, Pougin, 1871.
- XAVIER RASPAIL. *Napoléon III à Baybel le 30 août 1870.* Paris, chez l'éditeur des œuvres de Raspail, 1875.
- Sedan, la bataille et la capitulation,* par un Sedanais. Paris, E. Dentu, 1872.

- CORNEBOIS. *Campagne de la compagnie des guides forestiers des Ardennes en 1870*. Rocroi, Haumé, 1871.
- Abbé GABRIEL. *Journal du blocus et du bombardement de Verdun*. Verdun, Lallemand, 1872.
- ARCHIBALD FORBES. *My experiences of the war between France and Germany*. Leipzig, Tauchnitz, 1871.
- D<sup>r</sup> MORITZ BUSCH. *Graf Bismarck und seine leute, während des Krieges mit Frankreich*. Leipzig, W. Grunow, 1878.
- Affaire Bazaine. Plaidoirie complète de M<sup>e</sup> Lachaud*. Paris, Lachaud et Burdin, 1873.
- Général GRENIER. *Mes souvenirs de l'armée du Rhin*. Grenoble, Maissonville, 1871.
- KOLB-BERNARD. *Une page de l'histoire du 4 Septembre*. Paris, Jules Le Cerf, 1873.
- JULES FAVRE. *Le gouvernement de la Défense nationale*. Paris, Plon, 1871.
- STÉPHEN LIÉGEARD. *Trois ans à la Chambre*. Paris, Dentu, 1871.
- ERNEST DRÉOLLE. *La journée du 4 Septembre au Corps législatif*. Paris, Amyot, 1871.
- JÉROME DAVID. *Actualité et souvenirs*. Paris, Amyot, 1874.
- JULES SIMON. *Souvenirs du 4 Septembre. Origine et chute du second Empire*. Paris, Michel Lévy frères, 1874.
- SHEPPARD. *Shut up in Paris*. Leipzig, Tauchnitz.
- LÉONCE DUPONT. *Le IV<sup>e</sup> Napoléon*. Paris, Lachaud et Burdin.
- GARNIER-PAGÈS. *Séance du 4 septembre, dans la salle à manger de la présidence*. Paris, Degorce-Cadot.
- Général VINOY. *Opérations du 13<sup>e</sup> corps et de la 3<sup>e</sup> armée*. Paris, Plon, 1872.
- CHARLES YRIARTE. *La retraite de Mézières, effectuée par le 13<sup>e</sup> corps d'armée*. Paris, Plon, 1871.
- Général DUCROT. *La défense de Paris*. Paris, Dentu, 1875-77.
- A. BALLUE. *Les zouaves à Paris pendant le siège*. Paris, Lechevalier, 1872.
- AMBROISE RENDU. *Souvenirs de la mobile*. Paris, Didier, 1872.
- Général TROCHU. *Pour la vérité et pour la justice. Pétition à l'Assemblée nationale*. Paris, Hetzel.
- Quel est votre nom, N. ou M.? Une étrange histoire dévoilée*. Bruxelles, Office de publicité, 1870.
- LOUIS VEUILLLOT. *Paris pendant les deux sièges*. Paris, Victor Palmé, 1871.
- MICHEL CORNUDET. *Journal du siège de Paris*. Paris, Douniol, 1872.
- THÉOPHILE GAUTIER. *Tableaux du siège*. Paris, Charpentier, 1872.
- E. S. BEESLEY. *A word for France*. London, Truelove.
- BLANQUI. *La patrie en danger*. Paris, A. Chevalier, 1871.
- La guerre franco-allemande de 1870-71, rédigée par la section histo-*

- rique du grand état-major prussien*. Seconde partie. Paris, Dumaine, 1876-77.
- DE MOLINARI. *Les clubs rouges pendant le siège de Paris*. Paris, Garnier frères, 1871.
- MÉRIGOT. *Le feu grégeois*. Paris, Librairie générale, 1871.
- LEFRANÇAIS. *Aux Parisiens. Le 31 octobre*. Paris, Dereux, 1870.
- Général TROCHU. *La politique et le siège de Paris*. Paris, Hetzel.
- FLOURENS. *Paris livré*. Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.
- ÉTIENNE ARAGO. *L'Hôtel de Ville de Paris au 4 septembre et pendant le siège*. Paris, Hetzel.
- MAURICE JOLY. *Son passé, son programme par lui-même*. Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1870.
- JULES SIMON. *Souvenirs du 4 Septembre. Le gouvernement de la Défense nationale*. Paris, Michel Lévy frères, 1874.
- WICKHAM HOFFMANN, Secretary U. S. legation at Paris. *Camp, court and siege*. New-York, Harpers brothers, 1877.
- AUGUSTE BOUCHER. *Récits de l'invasion. Journal d'un bourgeois d'Orléans*. Orléans, Herluison, 1871.
- Rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux du gouvernement de la Défense nationale*. Paris, Germer-Baillière.
- CRÉMIEUX. *Le gouvernement de la Défense nationale*. Tours, Ernest Mazereau, 1871.
- BAGUENAUT DE PUCHESSE. *L'armée de la Loire et ses opérations autour d'Orléans*. Revue des questions historiques. Paris, Victor Palmé, juillet 1871.
- ARMAND RIVIÈRE. *Le gouvernement de la Défense nationale à Tours*. Paris, Dentu, 1871.
- GLAIS-BIZOIN. *Dictature de cinq mois*. Paris, Dentu, 1873.
- GEORGE SAND. *Journal d'un voyageur pendant la guerre*. Paris, Michel Lévy frères, 1871.
- M. Gambetta. De son rôle à Tours et à Bordeaux*. Bruxelles, Office de publicité, juillet 1871.
- DE FREYCINET. *La guerre en province pendant le siège de Paris*. Paris, Michel Lévy frères, 10<sup>e</sup> édition, 1872.
- LE CESNE. *Commission d'armement. Rapport sommaire*. Versailles, Cerf, 1871.
- Général CROUZAT. *La guerre de la défense nationale. Le 20<sup>e</sup> corps à l'armée de la Loire*. Besançon, Jules Roblot, 1872.
- La République et la guerre à Besançon*, par un patriote comtois. Besançon, J. Jacquin, 1872.
- Général D'AURELLE DE PALADINES. *La 1<sup>re</sup> armée de la Loire*. Paris, Plon, 1872.
- Général MARTIN DES PALLIÈRES. *Orléans*. Paris, Plon, 1872.
- Général CHANZY. *La 2<sup>e</sup> armée de la Loire*. Paris, Plon, 1873.
- AUGUSTE BOUCHER. *La bataille de Coulmiers*. Orléans, Herluison, 1871.

- ABEL DEROUX. *L'invasion dans l'arrondissement de Saint-Quentin*. Saint-Quentin, Meurisse-Hurdequin, 1871.
- GUSTAVE ISAMBERT. *Combat et incendie de Châteaudun*. Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.
- L. D. COUDRAY. *Défense de Châteaudun*. Paris, Dentu, 1871.
- Prise et incendie de Châteaudun. Rapport adressé au maire de Châteaudun par le capitaine des sapeurs-pompiers*. Châteaudun, H. Lecesne, 1871.
- CLÉMENT JANIN. *Journal de la guerre de 1870-71 à Dijon*. Dijon, Ropiteau, 1878.
- BERTRAND DE BEUVRON. *Journal d'un aumônier militaire, pendant la campagne du Rhin et la campagne de la Loire*. Paris, Adolphe Josse, 1872.
- GÉNÉRAL FAIDHERBE. *Campagne de l'armée du Nord en 1870-71*. Paris, Dentu, 1871.
- L. ROLIN. *La guerre dans l'Ouest*. Paris, Plon, 1874.
- DESSOLINS. *Les Prussiens en Normandie*. Paris, André Sagnier, 1873.
- EDMOND THIÉBAULT. *Ricciotti Garibaldi et la 4<sup>e</sup> brigade*. Paris, Librairie universelle, 1872.
- RAYMOND SIGNOURET. *Souvenirs du bombardement et de la capitulation de Strasbourg*. Bayonne, Cazals, 1872.
- GÉNÉRAL UHRICH. *Documents relatifs au siège de Strasbourg*. Paris, Dentu, 1872.
- GUSTAVE FISCHBACH. *Le siège et le bombardement de Strasbourg*. Strasbourg, Maurice Schauenburg, 1871.
- A. SCHNÉEGANS. *La guerre en Alsace. Strasbourg*. Neuchâtel, Sandoz.
- JACQUES FLACH. *Strasbourg après le bombardement. Rapport sur les travaux du comité de secours strasbourgeois, pour les victimes du bombardement*. Strasbourg, Gustave Fischbach, 1873.
- Procès du maréchal Bazaine. Compte rendu des débats*. Édition Auguste Ghio. Paris, 1874.
- Réponse au livre L'armée du Rhin du maréchal Bazaine, par l'auteur de Quel est votre nom, N. ou M.* Paris, A. Ghio, 1873.
- D<sup>r</sup> FERDINAND QUESNOY. *Armée du Rhin*. Paris, Furne, 1871.
- GÉNÉRAL COFFINIÈRES. *Capitulation de Metz. Réponse du général Coffinières de Nordeck à ses détracteurs*. Bruxelles, Muquardt, 1871.
- Le blocus de Metz en 1870. Publication du Conseil municipal de Metz*. Metz, Warion, 1871.
- La vérité sur Metz, par un témoin oculaire*. Tours, Ladevèze, 1870.
- P. MARCHAL, aumônier de la garde impériale. *Le drame de Metz*. Lyon, Josserand, 1870.
- HIPPOLYTE CHANLOUP. *Le blocus de Metz et les événements qui l'ont amené*. Bordeaux, Fouraignan, 1870.
- C. RAMBAUD. *Journal d'un aumônier*. Lyon, Josserand, 1871.
- GÉNÉRAL GRENIER. *Mes souvenirs de l'armée du Rhin*. Grenoble, Maissonville, 1871.

- Comte DE MONTFERRIER. *L'armée du Rhin*. Bordeaux, A. Bord.
- GEORGES DE CRAMBES. *Récit d'un soldat. Ma première campagne, ma captivité*. Lyon, Jossierand, 1872.
- L'agonie de l'armée du Rhin*, par un officier d'artillerie du 3<sup>e</sup> corps. Paris, Dentu, 1871.
- DE MEISSAS. *Journal d'un aumônier militaire*. Paris, Charles Douniol, 1872.
- Général DELIGNY. *Armée de Metz*. Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.
- ALBERT SOREL. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*. Paris, Plon, 1875.
- Colonel ROSSEL. *Les derniers jours de Metz*. Chez tous les libraires, 1871.
- Rapport officiel du conseil d'enquête sur les capitulations*. Paris, A. Ghio, 1872.
- DALSÈME. *Le siège de Bitché*. Paris, Dentu, 1875.
- ÉDOUARD THIERS et DE LA LAURENCIE. *La défense de Belfort*. Paris, Armand Le Chevalier, 1872.
- ALPHONSE DE RUBLE. *L'armée et l'administration allemande en Champagne*. Paris, Hachette, 1872.
- DE LA RUE. *Sous Paris pendant l'invasion*. Paris, Furne, 1871.
- Baron ERNOUF. *Souvenirs de l'invasion prussienne en Normandie*. Paris, Didier, 1872.
- ERNEST CAILLOT. *Les Prussiens à Chartres*. Chartres, Petrot-Garnier, 1871.
- Die Präfectur in Blois. Tagebuch-Skizzen*. Hamburg, Otto Meissner, 1871.
- Amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY. *La marine au siège de Paris*. Paris, Plon, 1872.
- LOUIS JEZIERSKI. *Combats et batailles du siège de Paris*. Paris, Garnier frères, 1872.
- ADOLPHE MICHEL. *Le siège de Paris*. Paris, Courcier.
- FRANCIS WEY. *Chronique du siège de Paris*. Paris, Hachette, 1871.
- A. DU MESNIL. *Paris et les Allemands*. Paris, Garnier frères, 1871.
- SAINT-EDME. *La science pendant le siège de Paris*. Paris, Dentu, 1871.
- Fr. SUEUR. *Étude sur la mortalité à Paris pendant le siège*. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.
- FRANCISQUE SARCEY. *Le siège de Paris*, 11<sup>e</sup> édition. Paris, Lachaud, 1871.
- D<sup>r</sup> LOUIS FLEURY. *Occupation et bataille de Villiers-sur-Marne*. Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.
- PAUL MAHALIN. *Montretout*. Paris, Decaux, 1877.
- F. HUSSON. *Paris bombardé*. Bruxelles, Sacré-Duquesne, 1871.
- JULIETTE LAMBER. *Le siège de Paris. Journal d'une Parisienne*. Paris, Michel Lévy frères, 1873.

- M<sup>me</sup> EDGAR QUINET. *Paris. Journal du siège*. Paris, Dentu, 1873.
- JULES MORET. *La garde nationale aux avant-postes. Sensations d'un fusilier*. Paris, Taride, 1873.
- CLAMAGERAN. *Cinq mois à l'Hôtel de Ville*. Paris, Guillaumin, 1872.
- Général FAIDHERBE. *Réponse à la relation du général de Gœben, pour faire suite à la campagne de l'armée du Nord*. Paris, Dentu, 1873.
- JACQMIN. *Les chemins de fer pendant la guerre*. Paris, Hachette, 1874.
- Général GOUGEARD. *Deuxième armée de la Loire. Division de l'armée de Bretagne*. Paris, Dentu, 1871.
- JACQUEMONT. *La campagne des zouaves pontificaux en France*. Paris, Plon, 1871.
- D. MALLET. *La bataille du Mans*. Le Mans, Champion, 1873.
- CHARLES MENGIN. *La bataille du Mans*. Nantes, Étiembre et Plédran, 1872.
- AIMÉ JAY. *L'armée de Bretagne*. Paris, Plon, 1873.
- De Dijon à Brême*. Paris, Armand Colin, 1871.
- Six mois de drapeau rouge à Lyon*. Lyon, Josserand, 1871.
- Le général Cremer, ses opérations militaires*, par un officier d'état-major. Paris, Lachaud, 1871.
- HERMAN GRAF WARTENSLEBEN. *Die operationen der Sud-armée in Januar und Februar 1871*. Berlin, Mittler und sohn, 1872.
- Langres pendant la guerre de 1870-1871*. Paris, Hurteau, 1873.
- BORDONE. *L'armée des Vosges et la commission d'enquête*. Paris, Le Chevalier, 1875.
- Général Vinoy. *L'armistice et la Commune*. Paris, Plon, 1872.
- JULES CLARETIE. *Paris assiégé*. Paris, Lemerre, 1871.
- BEAUQUIER. *Les dernières campagnes dans l'Est*. Paris, Lemerre, 1873.
- MARC DEBRIT. *La guerre de 1870, notes au jour le jour par un neutre*. Genève, Richard, 1871.
- E. DAVALL. *Les troupes françaises internées en Suisse. Rapport rédigé par ordre du département militaire fédéral*. Berne, Max Fiala, 1873.
- KARL HILLEBRAND. *Frankreich und die Franzosen, in der zweiten häfte des XIX Jahrhundert*. Berlin, Robert Oppenheim, 1874.
- LUDWIG BAMBERGER. *Zur Naturgeschichte des französischen Krieg*. Leipzig, Ernst Günther, 1871.
- FRIEDRICH VON HELLWALD. *Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung*. Augsburg, Lampart, 1877.
- DAVID FRIEDRICH STRAUSS. *Krieg und Friede. Zwei Briefe an Ernst Renan*. Leipzig, Hierzel, 1870.
- EMIL DU BOIS-REYMOND. *Ueber den deutschen Krieg. Rede am 3. August 1870 in der Aula der Universität zu Berlin*. Berlin, August Hirschwald, 1870.
- HEINRICH VON SYBEL. *Der Friede von 1871*. Düsseldorf, Julius, Buddeus, 1871.

BALDAMUS. *Literatur des deutsch-französische Krieges*. Leipzig, Hin-  
rische-Buchhandlung, 1871.

SCHULTZE-DELITZSCH. *Briefe an die italienischen Patrioten über den  
deutschen Krieg*. Berlin, Otto Janke, 1871.

KARL VOGT. *Politische Briefe an Friedrich Kolb*. Biel, Steinheil, 1870.

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

## LIVRE PREMIER

### La chute de l'Empire

INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I. Le ministère du 2 Janvier.....	5
— II. Le plébiscite.....	24
— III. La candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne.....	44
— IV. La déclaration de guerre et la séance du 15 juillet au Corps législatif.....	69
— V. La France et l'Allemagne en 1870.....	108
— VI. Les défaites et l'invasion.....	117
— VII. Le ministère de Palikao.....	138
— VIII. Sedan .....	173
— IX. Le 4 septembre.....	196

## LIVRE DEUXIÈME

### La Défense nationale

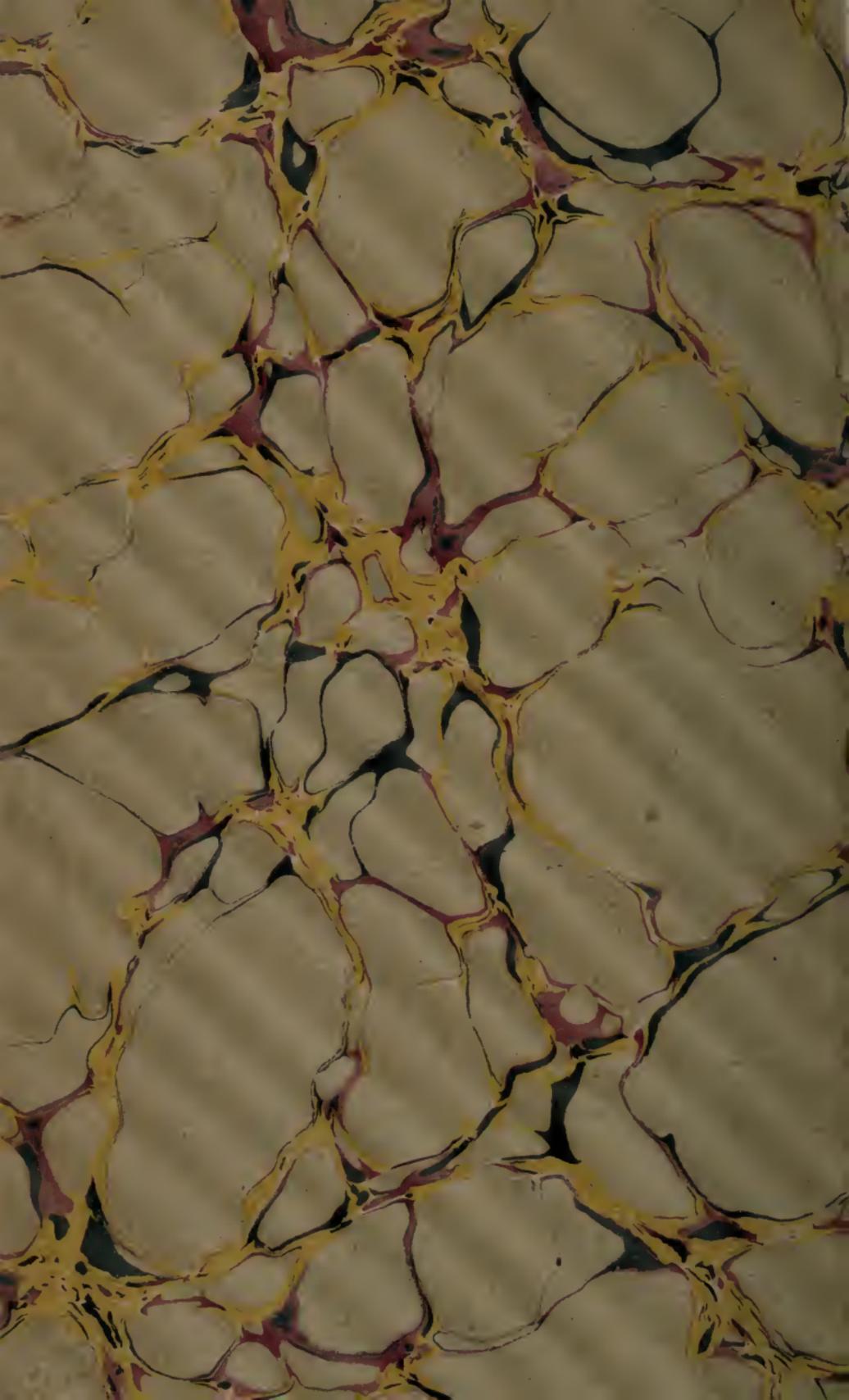
CHAPITRE I. La République. L'entrevue de Ferrières.....	213
— II. Le 31 octobre.....	236
— III. La dictature de M. Gambetta.....	263
— IV. L'armée de la Loire.....	272
— V. Strasbourg, Metz et Belfort.....	290
— VI. Le siège de Paris.....	328
— VII. Les dernières défaites.....	360
— VIII. L'armistice et les élections.....	391
— IX. La France et l'Allemagne à la fin de la guerre....	411
INDEX.....	419











DC  
289  
D8  
t.1

Duret, Théodore  
Histoire de France de  
1870 à 1873

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

